OPEL MOVANO

Manuel d'utilisation



OPEL

Introduction

Carburants	Désignation			
Huile moteur	Qualité			
	Viscosité			
Pression de gonflage des pneus	Monte		avant	arrière
	Pneus été			
	Pneus d'hiver			
Poids				
	Poids total autorisé			
	- Poids à vide du modèle de base			
	= Chargement			

O1M0003

Caractéristiques techniques du véhicule

Écrivez les données de votre véhicule sur la page précédente de manière à les avoir toujours à portée de main.
Consulter les sections « Entretien », « Caractéristiques techniques », la plaque d'identification du véhicule et les documents nationaux d'immatriculation.

Introduction

Ce véhicule est une synthèse ingénieuse de technologie de pointe, de sécurité, de protection de l'environnement et de faibles coûts d'exploitation.
Cette notice d'entretien contient toutes les informations nécessaires pour utiliser au mieux votre véhicule en toute sécurité.
Certaines fonctions ne sont opérationnelles que quand le tableau de bord est allumé, le moteur à combustion est en marche ou le moteur électrique est prêt.
Informer les passagers concernant la possibilité d'accidents et de blessures liés à une utilisation incorrecte du véhicule.
Il est toujours nécessaire de respecter la législation du pays de circulation. Celle-ci est susceptible d'être différente des informations contenues dans cette notice d'entretien.
Le non-respect de la description reportée dans cette notice peut avoir des conséquences sur la garantie.
Lorsqu'il est indiqué dans cette notice d'entretien de s'adresser à un atelier, nous vous conseillons de contacter un réparateur agréé Opel.
Tous les réparateurs agréés Opel offrent des services d'excellente qualité à un prix abordable. Ils disposent de mécaniciens experts en la matière, formés par Opel, qui interviennent en suivant les consignes spécifiques données par Opel.
Conserver toujours la documentation fournie avec le véhicule à portée de main à l'intérieur du véhicule.

Utilisation de cette notice

❒ Cette notice décrit toutes les options et les caractéristiques disponibles de ce modèle. Il se peut que certaines descriptions, y compris celles de l'écran et des fonction des menus, ne correspondent pas à celles de votre véhicule en raison de différences concernant les versions, les spécifications nationales, la présence d'équipements spéciaux ou d'accessoires particuliers.
❒ La table des matières reportée au début de ce manuel et dans chaque section facilite la recherche des différents thèmes.
❒ L'index analytique permet de trouver les sujets concernés.
❒ La notice d'entretien utilise le code d'identification du moteur. La désignation commerciale et le code de conception correspondant sont reportés dans la section « Caractéristiques techniques ».
❒ Les indications relatives aux directions, comme droite, gauche, avant ou arrière, reportées dans les descriptions se réfèrent toujours au sens de marche.
❒ Il se peut que les écrans n'affichent pas votre propre langue.

Types de propulsion

Véhicule équipé d'un moteur à combustion interne (ICE : internal combustion engine)
Un véhicule ICE n'est propulsé que par un moteur à combustion interne - diesel ou essence.
Véhicule électrique à batterie (BEV : battery electric vehicle)
Un véhicule BEV n'est propulsé que par un moteur électrique.
La batterie haute tension est chargée par un câble de recharge ainsi que par le freinage moteur.

Signalisation liée à la sécurité des personnes, à l'intégrité du véhicule et à la protection de l'environnement

 pour la sécurité des personnes ;

 pour l'intégrité du véhicule ;

 pour la protection de l'environnement.

Symboles

Les références aux pages et les rubriques de la table des matières se réfèrent aux paragraphes correspondants de la section « Table des matières ».

Bon voyage.

Votre équipe Opel

INDEX GRAPHIQUE

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

PRÉSENTATION DU COMBINÉ DE BORD

SÉCURITÉ

DÉMARRAGE ET CONDUITE

SITUATIONS D'URGENCE

ENTRETIEN DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

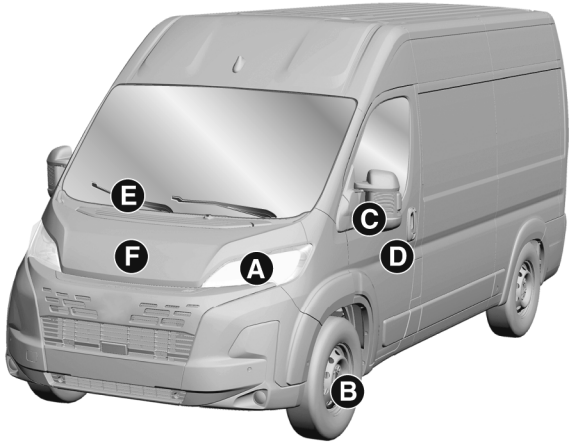
MULTIMÉDIA

TABLE DES MATIÈRES

VERSIONS HYDROGÈNE

INDEX GRAPHIQUE

3/4 avant



F1A2081

Ⓐ PHARES AVANT
❒ Types d'ampoules 330
❒ Feux de jour 73
❒ Feux de position/de croisement 73
❒ Feux de route 73
❒ Remplacement des ampoules 333

Ⓑ ROUES
❒ Jantes et pneus 394
❒ Pression des pneus 394
❒ Remplacement d'une roue . . . 341
❒ Kit de réparation des pneus . . . . . .

Ⓒ RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS
❒ Réglage 70
❒ Rabattage 70

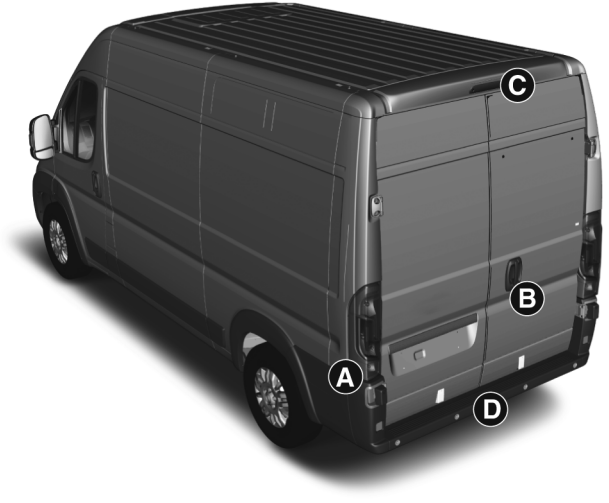
Ⓓ PORTES
❒ Ouverture/fermeture centralisée 34

Ⓔ ESSUIE-GLACE
❒ Fonctionnement 79
❒ Remplacement du balai 368

Ⓕ MOTEUR
❒ Contrôle des niveaux 358

❒ Caractéristiques techniques . . 383

3/4 arrière



2

F1A9030

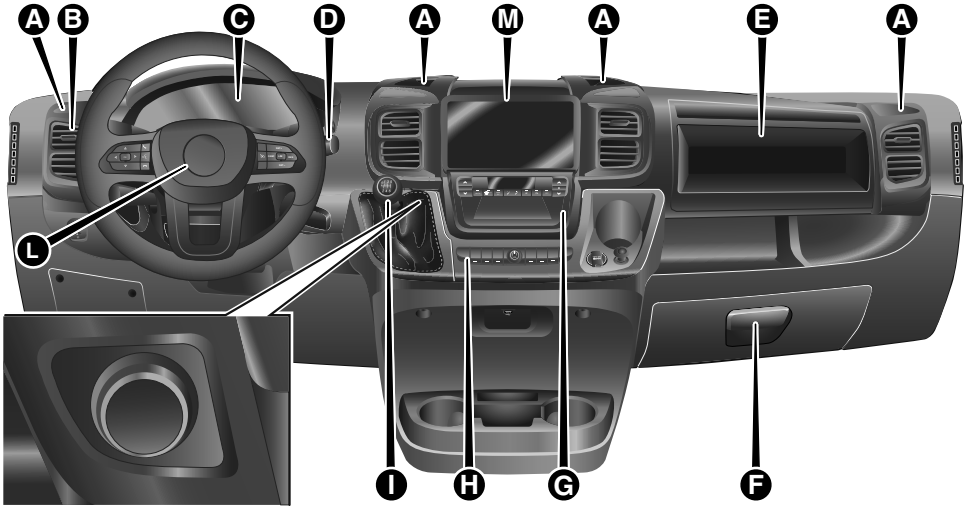
Ⓐ PHARES ARRIÈRE
❒ Types d'ampoules 330
❒ Remplacement des ampoules 333

Ⓑ CAISSON DE CHARGEMENT
❒ Ouverture/fermeture 34

Ⓒ TROISIÈME FEU STOP
❒ Types d'ampoules 330
❒ Remplacement des ampoules 333

Ⓓ CAPTEURS DE STATIONNEMENT
❒ Fonctionnement 232

Vue d'ensemble du combiné de bord (versions avec système multimédia)



3 F1A9031

A AÉRATEURS
❒ Diffuseurs 81

B LEVIER GAUCHE
❒ Feux extérieurs 73

C COMBINÉ DE BORD
❒ Combiné et instruments de bord 117
❒ Témoins 134

D LEVIER DROIT
❒ Nettoyage des glaces 79

E BOÎTE À GANTS/AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER/S
❒ Équipements intérieurs 104
❒ Airbag frontal 195

F BOÎTE À GANTS
❒ Équipements intérieurs 104

G RÉCHAUFFEUR/CLIMATISEUR
❒ Chauffage et ventilation 83
❒ Système de chauffage et de ventilation 84
❒ Système de climatisation électronique 88

H COMMANDES SUR LE TABLEAU DE BORD
❒ Capteurs de stationnement . . 232
❒ Avertissement de changement de voie 175
❒ Feux de détresse 322
❒ Verrouillage des portes 34

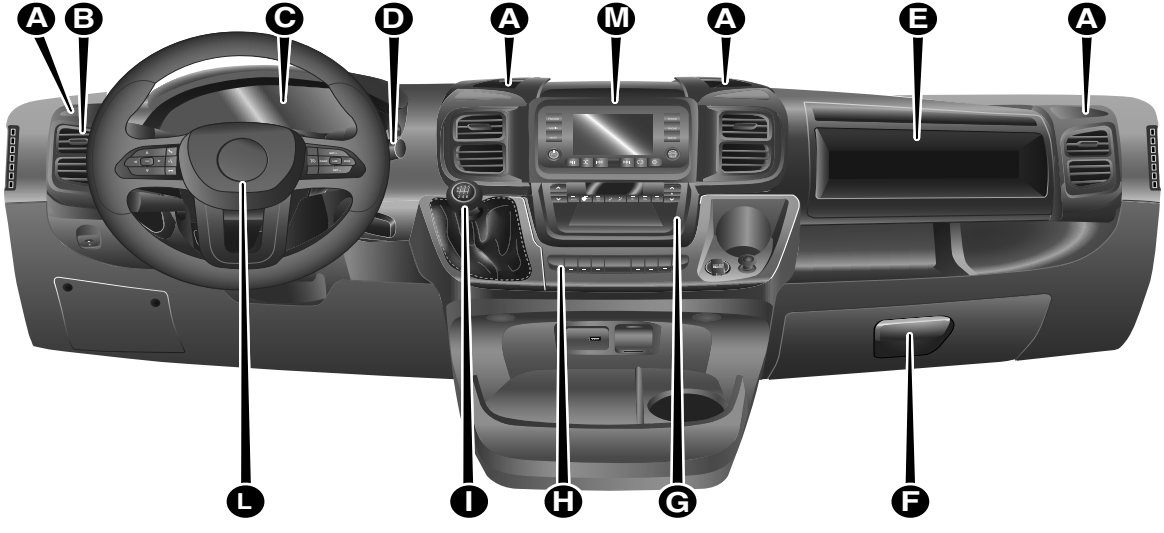
❒ Contrôle électronique de la stabilité et Système de contrôle de la traction 164
❒ Hill Descent Control 160

❶ LEVIER DE VITESSES/COMMANDE ROTATIVE
❒ Fonctionnement boîte de vitesses manuelle 216
❒ Fonctionnement boîte de vitesses automatique 217
❒ Fonctionnement commande rotative 207

❶ VOLANT
❒ Réglage 69
❒ Airbag frontal côté conducteur 195

❶ Système multimédia
❒ Système multimédia 457

Vue d'ensemble du combiné de bord (versions avec système audio)



4 F1A9032

Ⓐ AÉRATEURS
❒ Diffuseurs 81

Ⓑ LEVIER GAUCHE
❒ Feux extérieurs 73

Ⓒ COMBINÉ DE BORD
❒ Combiné et instruments de bord 117
❒ Témoins 134

Ⓓ LEVIER DROIT
❒ Nettoyage des glaces 79

Ⓔ BOÎTE À GANTS/AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER/S
❒ Équipements intérieurs 104
❒ Airbag frontal 195

Ⓕ BOÎTE À GANTS
❒ Équipements intérieurs 104

Ⓖ RÉCHAUFFEUR/CLIMATISEUR
❒ Chauffage et ventilation 83
❒ Système de chauffage et de ventilation 84
❒ Système de climatisation électronique 88

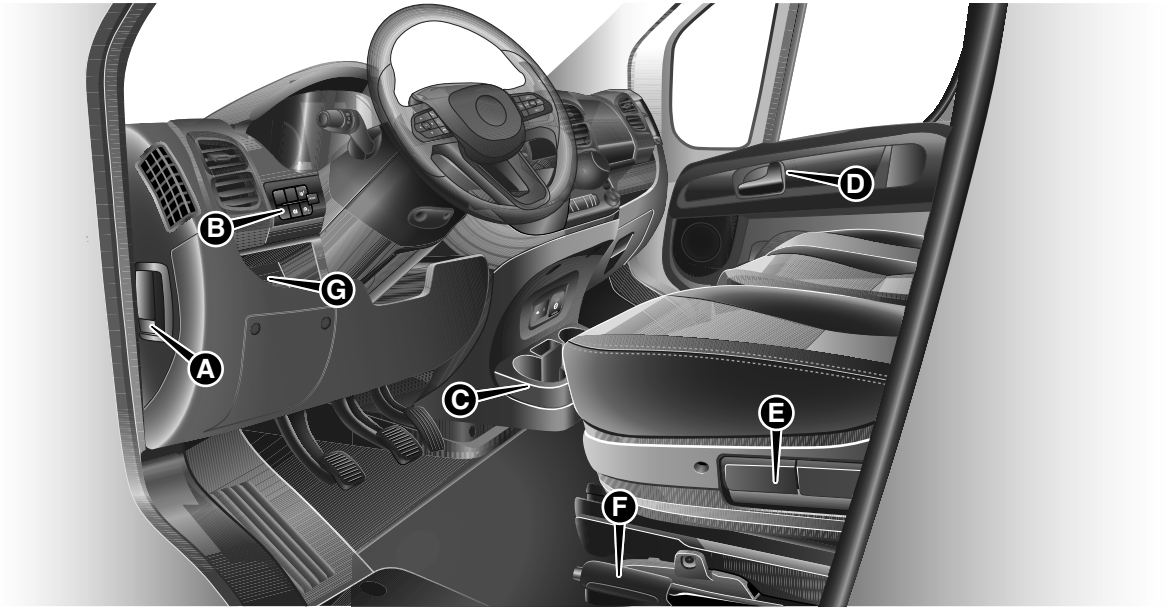
Ⓗ COMMANDES SUR LE TABLEAU DE BORD
❒ Capteurs de stationnement . . 232
❒ Avertissement de changement de voie 175
❒ Feux de détresse 322
❒ Verrouillage des portes 34
❒ Traction Plus 164
❒ Hill Descent Control 160

Ⓘ LEVIER DE VITESSES/COMMANDE ROTATIVE
❒ Fonctionnement boîte de vitesses manuelle 216
❒ Fonctionnement boîte de vitesses automatique 217

Ⓛ VOLANT
❒ Réglage 69
❒ Airbag frontal côté conducteur 195

Ⓜ Système audio
❒ Système audio 428

Équipements intérieurs



5 F1A9033

Ⓐ LEVIER D'OUVERTURE CAPOT MOTEUR
❒ Ouverture/fermeture 102

Ⓑ PLATINE DES COMMANDES
❒ Boutons de commande 122

Ⓒ NICHES PORTE-GOBELETS/PORTE-CANETTES/PORTE-BOUTEILLES
❒ Équipement 104

Ⓓ PORTES
❒ Verrouillage/déverrouillage 34

Ⓔ SIÈGES
❒ Réglages 42
❒ Siège amorti 42
❒ Sièges avec accoudoirs réglables 42
❒ Siège pivotant 42
❒ Banquette 42

Ⓕ FREIN DE STATIONNEMENT
❒ Fonctionnement 211

Ⓖ EPB (pour les versions/marchés qui le prévoient)
❒ Fonctionnement 211

CONNAISSANCE DU VÉHICULE

C'est ici que vous allez apprendre à mieux connaître votre nouveau véhicule.
La Notice que vous lisez vous explique de manière simple et directe sa composition et son fonctionnement.
Nous vous conseillons par conséquent de la consulter en vous installant confortablement à bord de sorte à pouvoir vérifier en direct les explications.

SYMBOLES 16
MODIFICATIONS/ALTÉRATIONS DU VÉHICULE 16
PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (versions électriques) 16
ANTI-DÉMARRAGE ÉLECTRONIQUE 23
LES CLÉS 24
DISPOSITIF DE DÉMARRAGE 28
SENTRY KEY® (protection antivol, anti-démarrage électronique) 30
ALARME (versions électriques) 31
ALARME ÉLECTRONIQUE 32
PORTES 34
SIÈGES 42
BENNE BASCULANTE 53
BENNE BASCULANTE À TROIS VOIES 63
VOLANT 69
RÉTROVISEURS 70
FEUX EXTÉRIEURS 73
PLAFONNIERS 77
NETTOYAGE DES GLACES 79
DIFFUSEURS 81
CHAUFFAGE ET VENTILATION 83
SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION 84
SYSTÈME DE CLIMATISATION ÉLECTRONIQUE 88
CHAUFFAGE DE PARKING 93
LÈVE-VITRES 101
CAPOT MOTEUR 102
APPUIE-TÊTE 103
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS 104
CHRONOTACHYGRAPHE 111
PORTE-BAGAGES / PORTE-SKIS 111
ACCESSOIRES ACHETÉS PAR L'UTILISATEUR 112
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT 113

SYMBOLES

Certains composants du véhicule présentent des étiquettes colorées, dont les symboles indiquent les mesures à respecter concernant le composant en question. Par ailleurs, une étiquette récapitulative des symboles est collée sous le capot moteur.

MODIFICATIONS/ ALTÉRATIONS DU VÉHICULE

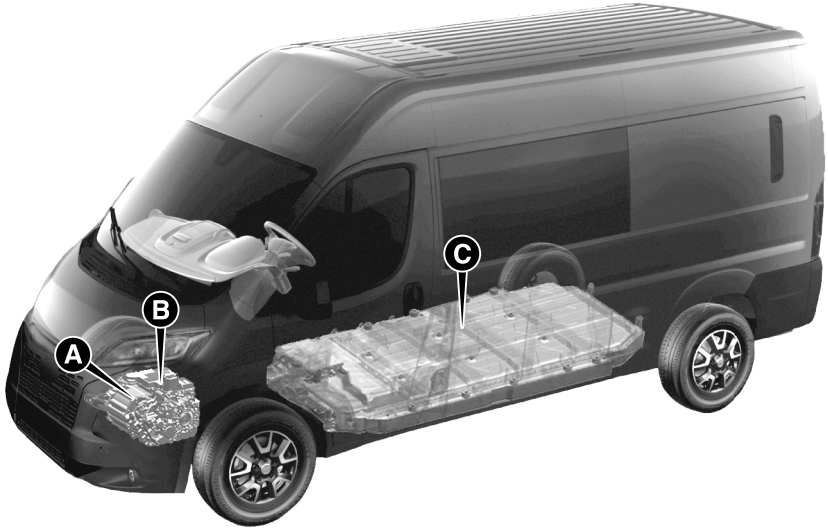
AVERTISSEMENT Toute modification ou altération du véhicule pourrait en compromettre gravement la sécurité, ainsi que la tenue de route, et provoquer des accidents, entraînant des risques même mortels pour les occupants.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT (versions électriques)

Le système de propulsion du véhicule est entièrement alimenté par l'énergie contenue dans la batterie rechargeable lithium-ion haute tension installée sur le véhicule. Contrairement aux véhicules traditionnels ou hybrides, aucun moteur à combustion interne n'est installé sur ce véhicule.
Le véhicule n'utilise pas de carburant, mais au contraire l'énergie stockée dans la batterie haute tension. Cette batterie fournit l'énergie nécessaire pour se mettre en mouvement et elle doit donc être rechargée avant l'utilisation. Si la batterie haute tension est complètement déchargée, le véhicule ne démarre pas.
Ce véhicule dispose également d'une batterie 12 V du même type que celles utilisées sur les véhicules avec moteur thermique. Si la batterie 12 V est complètement déchargée, le véhicule ne démarrera pas.
La batterie 12V fournit l'énergie à l'installation électrique conventionnelle : aux feux, aux essuie-glaces, aux systèmes de retenue (airbags et prétensionneurs des ceintures de sécurité), au système audio, etc.
La batterie haute tension fournit l'énergie électrique au moteur électrique et alimente les dispositifs auxiliaires haute tension (chauffages, compresseur électrique du climatiseur, etc.). Le convertisseur électronique, qui alimente le système 12 V pour le fonctionnement général du véhicule et qui recharge aussi la batterie 12 V, est lui aussi alimenté par la batterie haute tension.
Pour effectuer la recharge, brancher la prise de recharge du véhicule au réseau électrique à l'aide du câble de recharge. La procédure de recharge est spécifique selon la source d'alimentation utilisée (type domestique ou publique) ; suivre les indications fournies dans cette notice.
La batterie haute tension est également rechargée partiellement pendant la marche lors des phases de décélération ou de freinage. Dans ces phases, la batterie est rechargée par régénération au moyen du moteur électrique. Il s'agit d'une manière efficace de recharge étant donné que c'est l'énergie cinétique du véhicule qui est exploitée et convertie en énergie électrique.
Les véhicules électriques présentent des caractéristiques spécifiques d'utilisation qu'il est utile de connaître

pour pouvoir obtenir des performances optimales.
Ce véhicule respecte l'environnement parce qu'il n'émet pas de gaz d'échappement et il est, donc, à émissions nulles de CO_2.

SCHÉMA DE FONCTIONNEMENT DU VÉHICULE ÉLECTRIQUE



6 F1A9057

A. Moteur électrique B. Chargeur embarqué C. Batterie haute tension

BATTERIE HAUTE TENSION

(versions électriques)

La batterie haute tension est logée dans la partie inférieure du véhicule, dans une position centrale, et ne requiert pas d'entretien.

La batterie haute tension est au lithium-ion.

La batterie au lithium-ion présente les avantages suivants :

❒ elle est beaucoup plus légère que les autres types de batteries rechargeables de mêmes dimensions ;

❒ elle conserve sa charge plus longtemps ;

❒ elles n'a pas de mémoire, c'est-à-dire qu'il n'est pas nécessaire de la décharger complètement avant de la recharger, comme c'est le cas, par exemple, avec les autres types de batteries ;

❒ elle peut être déchargée et rechargée ; les temps de recharge varient en fonction du mode et de la puissance de recharge domestique ou publique.

La batterie haute tension dans la version plus grande (avec plus d'énergie) a une tension nominale de 350V, tandis que dans la version plus petite, la tension est de 395V.

La batterie haute tension est équipée de systèmes de climatisation qui garantissent des conditions de température conforme à son fonctionnement.

⚠ 1)

Le véhicule est équipé d'un dispositif de mise en sécurité qui neutralise l'activation du système haute tension. Ce dispositif est utilisé normalement par le Réseau après-vente en phase de réparation et d'entretien du véhicule.

⚠ 1)

⚠ 2) 3) 4)

⚠ 1) 2)

ÉLIMINATION DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

(versions électriques)

La batterie haute tension est conçues pour durer toute la vie utile du véhicule. S'il s'avère nécessaire de remplacer la batterie, s'adresser au Réseau Après-vente pour les instructions relatives à son élimination.

REMARQUE Le véhicule est équipé d'une batterie haute tension lithium-ion. L'élimination inadéquate de ce type de batterie comporte un risque de brûlures graves, de décharges électriques et de dommages pour l'environnement. Conformément aux normes nationales et internationales en matière de batteries, le fabricant garantit une reprise adéquate de ce composant en collaboration avec des opérateurs qualifiés pour une gestion correcte des batteries à éliminer.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

(versions électriques)

Le véhicule est également équipé d'un système de gestion de la batterie conçu pour :

❒ garantir le fonctionnement en sécurité

❒ optimiser l'autonomie de conduite

❒ optimiser la durée de vie de la batterie haute tension

REMARQUE Durant le démarrage et la coupure du moteur, il est possible d'entendre un clic provenant de l'intérieur du véhicule. Quand le dispositif de démarrage est sur ENGINE, les contacteurs de la batterie haute tension sont fermés pour permettre la distribution de l'électricité accumulée pour utiliser le véhicule. Ce son typique est celui du bruit de ces contacteurs qui s'ouvrent et se ferment et il est normal pour le véhicule.

Si la température de la batterie haute tension est inférieure à -10 °C, ou supérieure à 40 °C, certaines fonctions du véhicule pourraient se modifier ou bien se désactiver du fait que les performances de la batterie diminuent en dehors de cette plage de température.

MODE DE FONCTIONNEMENT

(versions électriques)

Comme pour un véhicule avec boîte de vitesses automatique, il est nécessaire de s'habituer à ne pas utiliser le pied gauche pour appuyer sur la pédale d'embrayage qui n'est pas présente. Durant la conduite, lorsque vous relevez le pied de l'accélérateur ou bien lorsque vous enfoncez la pédale de frein en phase de décélération, le moteur produit du courant électrique qui est utilisé pour freiner le véhicule et recharger la batterie haute tension. Consulter le chapitre « Mode eBraking » à la section « Démarrage et conduite ».

Cas particulier : lorsque la batterie haute tension est complètement rechargée et durant les premiers kilomètres d'utilisation du véhicule, le frein moteur est dans une condition temporaire d'efficacité réduite. La conduite doit être adaptée en conséquence.

⚠ 5) 6) 7)

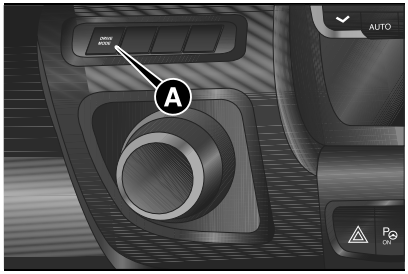
Lorsque le véhicule roule, appuyer sur le bouton DRIVE MODE (A) fig. 7 présent sur la planche de bord. Ce dispositif permet de régler trois modes de conduite différents en fonction des exigences du conducteur :

❒ NORMAL
❒ POWER
❒ ECO

À travers l'électronique de bord, le dispositif agit sur les systèmes de contrôle dynamique du véhicule : moteur et système ESC, en dialoguant avec le combiné de bord. L'acceptation de la part du système du mode de conduite requis est affichée à l'écran du combiné de bord par un message dédié. Le système ne permet pas de changer le mode de conduite quand les performances du moteur électrique diminuent considérablement (voir le paragraphe relatif aux limitations des performances). Au démarrage, le système maintient le mode de conduite actif avant l'arrêt du véhicule.

Le mode de fonctionnement standard est « NORMAL ». Pour valider le mode « POWER », appuyer une fois sur le bouton. Appuyer une deuxième fois sur le bouton pour désactiver le mode « ECO ».

La sélection des modes de conduite n'est pas disponible en mode « Puissance moteur réduite – Turtle mode ».



7 F1A1099

Mode « NORMAL »

En mode de fonctionnement « NORMAL », le véhicule ne présente pas de limitations de performance et il peut être conduit avec brio en exploitant toute la puissance et le couple du système de traction, jusqu'à une vitesse maximale de 130 km/h pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 3500 kg et 90 km/h pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 4250 kg. Dans ce mode, les consommations du véhicule dépendent du style de conduite.

En mode « NORMAL », dès que la pédale d'accélérateur est relâchée, le véhicule ralentit avec l'effet frein moteur semblable à celui d'un véhicule conventionnel. Durant cette phase, la recharge partielle de la batterie haute tension (régénération) a lieu.

En mode « NORMAL », lorsque la commande rotative est sur D, appuyer

sur la pédale de frein pour que le véhicule reste à l'arrêt.
En outre, la fonction « creeping » est disponible : en relâchant la pédale de frein, le véhicule commence à avancer (boîte de vitesses sur « D ») ou à reculer (boîte de vitesses sur « R »). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

Mode « POWER »

En mode de fonctionnement « e-POWER », le véhicule ne présente pas de limitations de performance et il peut être conduit avec brio en exploitant toute la puissance et le couple du système de traction, jusqu'à une vitesse maximale de 130 km/h pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 3500 kg et 90 km/h pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 4250 kg.

Mode « ECO »

En sélectionnant le mode ECO, la réponse de la pédale de l'accélérateur est plus légère et la vitesse maximale pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 3500 kg est limitée électroniquement à 90 km/h. Le mode « ECO » aide de manière significative à adopter un style de conduite visant à obtenir le maximum d'efficacité et permet de maximiser l'autonomie du véhicule.
La consommation d'énergie est ultérieurement optimisée en réduisant la puissance du chauffage et de la climatisation.
En mode ECO, en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible d'exploiter toute la puissance et le couple du système de traction (par ex. pour dépasser un véhicule) et la limitation de la vitesse à 90 km/h pour les véhicules dont le poids à pleine charge atteint 3500 kg est momentanément désactivée.

Limitation des performances - Turtle mode

Le mode « Turtle » s'active automatiquement quand l'autonomie résiduelle est inférieure à 24 km, mais il peut être temporairement désactivé en cas d'urgence (par exemple pour libérer un croisement) en appuyant rapidement et à fond sur la pédale d'accélérateur (« kick down »).

Autonomie : 24-16 km

❒ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension jaune, allumage pendant 6 secondes du symbole à l'écran du combiné de bord.
❒ Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, POWER, ECO).
❒ La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : 16-8 km

❒ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, allumage fixe du symbole à l'écran du combiné de bord.
❒ Vitesse en fonction du mode sélectionné (NORMAL, POWER, ECO).
❒ La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : 8-0 km

❒ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, allumage fixe du symbole à l'écran du combiné de bord.
❒ Vitesse maximale : 70 km/h.
❒ Le climatiseur est désactivé, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

Autonomie : ≈ 0 km (conditions d'urgence)

❒ Indicateur de l'état de charge de la batterie haute tension rouge, clignotement du symbole à l'écran du combiné de bord.

❒ Vitesse maximale : 70 km/h.

❒ Le climatiseur est désactivé, le ventilateur et le dégivrage rapide peuvent être activés. La lunette arrière dégivrante et le chauffage du pare-brise, des rétroviseurs et des sièges sont automatiquement désactivés (mais ils peuvent être réactivés manuellement en cas de besoin).

REMARQUE Les limitations de vitesse) du mode Turtle sont désactivées quand le Speed Limiter ou le Cruise Control sont activés.

ATTENTION

1) *Le système de propulsion du véhicule électrique est connecté à la batterie haute tension et lorsque le système est activé, les composants résultent alimentés en haute tension. En cas d'accès au compartiment moteur, respecter les messages d'avertissement figurant sur les étiquettes apposées dans le véhicule. Toute intervention ou modification sur le système électrique haute tension du véhicule (composants, câbles, connecteurs, batteries haute tension), est strictement interdite à cause des risques que cela peut comporter pour votre sécurité. Dans tous les cas, s'adresser au Réseau après-vente. La manipulation de l'installation haute tension peut comporter le risque de brûlures graves ou de décharges électriques avec des conséquences mortelles.*

2) *Ne pas revendre, céder ou modifier la batterie haute tension. La batterie haute tension doit être utilisée exclusivement sur le véhicule sur lequel elle est installée de série. Si elle est utilisée hors du véhicule ou modifiée d'une façon quelconque, des accidents, tels que des décharges électriques, la génération de chaleur ou de fumée, des explosions ou des fuites d'électrolyte, risquent de se produire.*

3) *Si le véhicule est envoyé à la ferraille sans avoir déposé la batterie haute tension, tout contact éventuel avec des composants, câbles ou connecteurs haute tension risque de provoquer des décharges électriques très dangereuses.*

4) *Si la batterie haute tension n'est pas éliminée correctement, elle risque de provoquer des décharges électriques susceptibles de provoquer de graves lésions, voire la mort.*

5) *Le frein moteur ne peut en aucun cas remplacer la pression de la pédale de frein.*

6) *En cas d'intempéries et de routes inondées : ne pas conduire sur une route inondée si la hauteur de l'eau dépasse la partie inférieure des jantes.*

7) *Étant donné que votre véhicule électrique est silencieux, lorsque vous le quittez, placez toujours le sélecteur de vitesse sur P, actionnez le frein de stationnement et coupez le moteur. RISQUE DE BLESSURES GRAVES.*

AVERTISSEMENT

1) *Il est strictement interdit d'agir sur ce composant qui n'est utilisé qu'en cas d'entretien du véhicule par un technicien qualifié du réseau après-vente.*

AVERTISSEMENT

1) *Ne pas éliminer personnellement la batterie. En cas de mise à la ferraille du véhicule, la batterie haute tension doit être éliminée par le Réseau après-vente qui dispose des compétences techniques pour pouvoir les éliminer en toute sécurité.*

2) *Les composants du véhicule sous tension sont identifiés par des plaquettes fournissant des consignes de sécurité. Une plaquette signalant ce danger est apposée sur la batterie haute tension.*

ANTI-DÉMARRAGE ÉLECTRONIQUE

EN BREF

Il s'agit d'un système électronique de blocage du moteur qui renforce la protection antivol du véhicule. Le fonctionnement est automatique, indépendamment du fait que les portes du véhicule soient verrouillées ou non.
Chaque clé abrite un dispositif électronique de modulation du signal émis en phase de démarrage par une antenne intégrée au contact. Le signal constitue le « mot de passe » qui change à chaque démarrage, avec lequel la centrale reconnaît la clé et autorise le démarrage.
2)

FONCTIONNEMENT

Lors de chaque démarrage, en tournant le dispositif de démarrage sur **MAR**, la centrale du système antivol envoie au module de contrôle du moteur un code de reconnaissance pour en désactiver le blocage des fonctions.
L'envoi de ce code de reconnaissance se produit uniquement si la centrale du système antivol reconnaît le code qui lui a été transmis par la clé.
En reconduisant le dispositif de démarrage sur STOP, le système antivol désactive les fonctions du module de contrôle du moteur.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si, lors du démarrage, le code n'a pas été reconnu correctement, le témoin s'allume sur le combiné de bord (consulter le chapitre « Témoins et messages »).
Dans ce cas, replacer le dispositif de démarrage sur **STOP** et ensuite sur **MAR**. Si le verrouillage persiste, essayer avec les autres clés fournies avec le véhicule. Si l'on ne parvient pas à démarrer le moteur, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Chaque clé est dotée de son propre code qui doit être mémorisé par la centrale du système. Pour mémoriser des nouvelles clés, jusqu'à un maximum de 8, s'adresser au Réseau Après-vente.

Allumage du témoin / icône pendant la marche

❒ Si le témoin/l'icône s'allume, cela signifie que le système est en train d'effectuer un autodiagnostic (par exemple, à cause d'une chute de tension).
❒ Si le témoin/l'icône reste toujours allumé, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT

2) *Les chocs violents peuvent endommager les éléments électroniques contenus dans la clé. Afin de garantir le parfait fonctionnement des dispositifs électroniques que contient la clé, ne pas exposer cette dernière aux rayons du soleil.*

LES CLÉS

8) 3) 4)

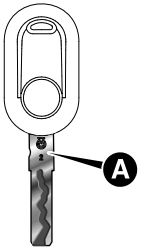
CLÉ MÉCANIQUE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

La partie métallique (A) fig. 8 de la clé est fixe.

La clé actionne :

❒ le dispositif de démarrage ;
❒ la serrure des portes ;
❒ l'ouverture/la fermeture du bouchon du réservoir à carburant ;
❒ la serrure du tiroir de la planche de bord ;
❒ le commutateur pour le débranchement de la batterie.



8 F1A1105

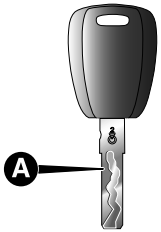
Versions avec système de clés électroniques (Accès et démarrage mains libres)

Sur les versions équipées du système « Keyless Go », le véhicule est pourvu d'une clé mécanique.

La partie métallique (A) fig. 9 de la clé est fixe.

La clé actionne :

❒ l'ouverture/la fermeture du bouchon du réservoir à carburant ;
❒ la serrure du tiroir de la planche de bord ;
❒ le commutateur pour le débranchement de la batterie.



9 F1A0008

CLÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE

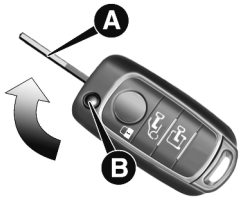
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

L'insert métallique (A) fig. 10, fig. 11 ou fig. 12 s'escamote dans la poignée et actionne :

❒ le dispositif de démarrage ;
❒ la serrure des portes ;
❒ l'ouverture/la fermeture du bouchon du réservoir à carburant ;
❒ la serrure du tiroir de la planche de bord ;
❒ le commutateur pour le débranchement de la batterie.

Version avec 3 touches

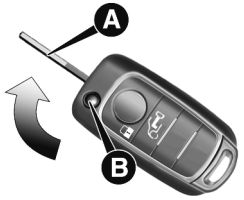
Appuyer sur le bouton (B) fig. 10 pour ouvrir/fermer l'insert métallique.



10 F1A1106

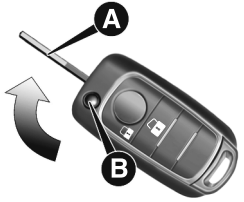
Version avec 2 touches

Appuyer sur le bouton (B) fig. 11 ou (B) fig. 12 pour ouvrir/fermer l'insert métallique.



11 F1A1107

(suivant version)



12 F1A1108

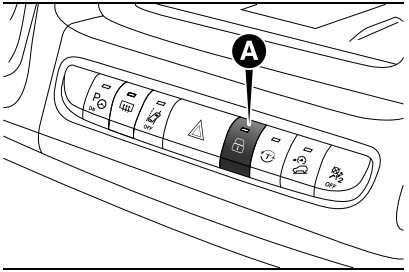
⚠ 9)

Signalisations des témoins sur la planche de bord

Pour les véhicules qui ne sont pas équipés de système d'alarme, lors du verrouillage des portes, le témoin (A) fig. 13 s'allume pendant environ 3 secondes après quoi il se met à clignoter (fonction de dissuasion).

Si lors du verrouillage, une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées, la LED clignote rapidement en même temps que les clignotants.

Pour les véhicules équipés d'un système d'alarme, le témoin clignotera rapidement au moment du verrouillage centralisé des portes pendant environ 3 secondes. La LED clignotera plus lentement avec l'alarme activée.



13 F1A0643

CLÉ ÉLECTRONIQUE

(versions avec système « Keyless Go »)

Sur les versions équipées du système « Keyless Go », le véhicule est pourvu d'une clé électronique fig. 14 fournie en double exemplaire.

La configuration des touches peut varier selon le véhicule.



14 F1A9058

FONCTIONNALITÉS

Déverrouillage des portes et du compartiment de chargement

Pression brève du bouton / (suivant version) : déverrouillage des portes, du compartiment de chargement, éclairage temporisé des plafonniers intérieurs et double signal lumineux des clignotants (suivant version).

Si la fonction est prévue, enfoncer et relâcher le bouton de déverrouillage sur la télécommande une seule fois pour déverrouiller la porte avant côté conducteur ou deux fois en l'espace de 1 seconde pour déverrouiller toutes les portes et le compartiment de chargement.

Il est néanmoins possible de changer le réglage actuel via le menu de l'écran ou le système multimédia de manière à déverrouiller la porte du conducteur seulement ou toutes les portes en

appuyant une fois sur le bouton de la télécommande.

Pour plus d'informations, voir la description du chapitre « Écran » dans la section « Présentation du combiné de bord ».

Le déverrouillage des portes est également toujours possible en introduisant l'insert métallique dans la serrure de la porte côté conducteur.

Verrouillage des portes et du compartiment de chargement

Appui bref sur le bouton : verrouillage des portes, du compartiment de chargement, avec extinction du plafonnier intérieur et un seul signal lumineux des clignotants (le cas échéant).

Pour les véhicules équipés de clés avec télécommande, si une ou plusieurs portes sont ouvertes, le verrouillage ne peut pas être effectué.

Ceci est signalé par un signal lumineux rapide des clignotants (suivant modèle). Le verrouillage des portes est effectué même si le compartiment de chargement est ouvert.

Pour les véhicules équipés de clés électroniques, si une ou plusieurs portes sont ouvertes, le verrouillage est toutefois effectué et est signalé par un clignotement rapide des clignotants (suivant version).

Les portes ouvertes se prépareront au verrouillage, qui sera réalisé au moment de leur éventuelle fermeture. Les portes se déverrouilleront de nouveau uniquement si la présence de la clé dans l'habitacle est détectée.

Ouverture du compartiment de chargement

Appuyer une fois sur le bouton pour l'ouverture à distance du compartiment de chargement (suivant version).

L'ouverture du compartiment de chargement est accompagnée d'un double signal lumineux des clignotants.

REMPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ AVEC TÉLÉCOMMANDE

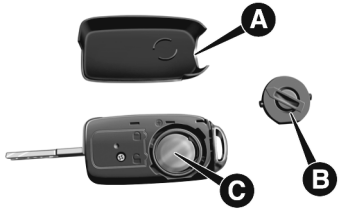
3)

Pour remplacer la pile, procéder comme suit :



15 F1A1109

❒ agir en utilisant un tournevis à pointe fine au niveau des points indiqués par les flèches fig. 15, puis enlever la coque arrière (A) fig. 16 ;



16 F1B0010C

❒ à l'aide d'une simple pièce de monnaie, tourner le volet d'inspection (B) dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et l'enlever ;

❒ remplacer la pile (C) par une nouvelle pile ayant les mêmes caractéristiques ; respecter les polarités ;

❒ remonter le volet (B) en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, puis refermer la coque arrière en exerçant une légère pression en s'assurant qu'elle soit correctement bloquée

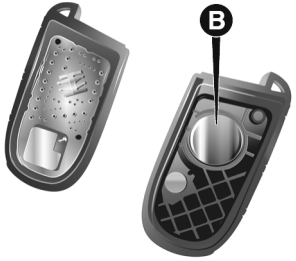
REMPLACEMENT DE LA PILE DE LA CLÉ ÉLECTRONIQUE

Pour remplacer la pile, procéder comme suit :

❒ extraire l'insert métallique se trouvant dans la clé électronique (voir la description ci-dessus) ;
❒ en agissant délicatement, introduire la partie plate du tournevis fourni en dotation avec le véhicule dans le logement (A) fig. 17 de la clé de manière à l'ouvrir en deux ;
❒ retirer la pile (B) fig. 18 (type CR2032) ;



17 F1A0735



18 F1B0012C

❒ introduire une nouvelle pile tout en respectant les polarités ;
❒ remettre en place les deux parties de la clé électronique, en s'assurant qu'elles soient bien emboîtées ;
❒ réintroduire l'insert métallique dans la clé.

AVERTISSEMENT Le remplacement de la pile doit être effectué avec soin pour ne pas endommager la clé électronique.

DEMANDE DE CLÉS SUPPLÉMENTAIRES

Clé avec télécommande

Le système peut reconnaître jusqu'à 8 clés avec télécommande.

Clé électronique

Pour garantir le démarrage du moteur et le bon fonctionnement du véhicule, il faut utiliser uniquement les clés électroniques spécialement codifiées pour l'électronique du véhicule.

Si une clé électronique a été codifiée pour un véhicule, elle ne peut pas être utilisée sur un autre véhicule.

Doubles des clés

Si une nouvelle clé avec télécommande ou une nouvelle clé électronique s'avérait nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente en présentant un document personnel d'identité et les documents d'identification de propriété du véhicule.

ATTENTION

8) *Ne pas ingérer la pile, danger de brûlures chimiques. Les clés contiennent une petite pile. Si la pile est avalée, elle peut provoquer de graves brûlures internes en seulement 2 heures et entraîner la mort. Garder les piles neuves et usagées hors de la portée des enfants. Si le compartiment de la pile ne ferme pas correctement, cessez l'utilisation de ce produit et gardez-le à l'écart des enfants. Si vous pensez que des piles ont pu être avalées ou placées à l'intérieur de n'importe quelle partie du corps, consultez immédiatement un médecin. La clé d'urgence (suivant version) doit être immédiatement insérée dans la clé électronique pour éviter l'accès facilité à la pile.*
9) *N'appuyer sur le bouton (B) que lorsque la clé est loin du corps, notamment des yeux et des objets susceptibles de s'abîmer (les vêtements, par exemple). Ne pas laisser la clé sans surveillance pour éviter toute manipulation intempestive, spécialement par des enfants qui en la manipulant pourraient appuyer sur le bouton.*

AVERTISSEMENT

3) *Les chocs violents peuvent endommager les éléments électroniques contenus dans la clé. Afin de garantir le parfait fonctionnement des dispositifs électroniques que contient la clé, ne pas exposer cette dernière aux rayons du soleil.*
4) *Ne pas placer les clés près du chargeur sans fil.*

AVERTISSEMENT

3) *Les piles usées peuvent être nocives pour l'environnement si elles ne sont pas éliminées correctement. Elles doivent être jetées dans des récipients prévus, comme le prescrivent les normes en vigueur ou bien elles peuvent être remises au Réseau Après-vente, qui se chargera de l'élimination.*

DISPOSITIF DE DÉMARRAGE

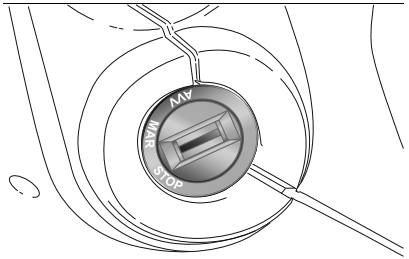
Versions avec clé mécanique

La clé peut tourner dans 3 positions différentes fig. 19 :

❒ STOP : moteur éteint, clé extractible, direction verrouillée. Certains dispositifs électriques (par ex. Système multimédia, verrouillage centralisé...) sont activables ;

❒ MAR : position de marche. Tous les dispositifs électriques sont en service ;

❒ AVV : démarrage du moteur (position instable).



19 F1A0009

Le dispositif de démarrage est pourvu d'un mécanisme de sécurité qui oblige, en cas d'absence de démarrage du moteur, à ramener la clé sur la position STOP avant de répéter la manœuvre de démarrage.

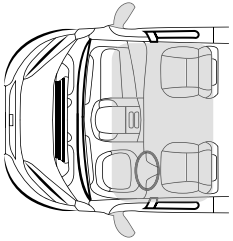
⚠ **10) 11) 12)**

Versions avec clé électronique (système Keyless Entry)

Pour activer le dispositif de démarrage fig. 20, il faut que la clé électronique se trouve à l'intérieur de l'habitacle dans la première rangée de sièges fig. 21.



20 F1A0610



21 F1A0736

Le dispositif de démarrage peut être dans les états suivants :

❒ STOP : moteur éteint. Certains dispositifs électriques (par ex. fermeture centralisée des portes, alarme, etc.) restent néanmoins disponibles ;

❒ ENGINE : position de marche. Tous les dispositifs électriques sont disponibles. Il est possible de passer dans cet état en appuyant une fois sur le bouton du dispositif de démarrage, sans appuyer sur la pédale de frein ;
❒ START : démarrage du moteur.
⚠ 13) 14)
REMARQUE Le dispositif de démarrage NE s'active PAS si la clé électronique se trouve dans le compartiment de chargement et celui-ci est ouvert.
REMARQUE Avec le dispositif de démarrage sur ENGINE, une fois 30 minutes écoulées avec la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement) et le moteur coupé, le dispositif de démarrage se placera automatiquement sur la position STOP.
REMARQUE Dispositif de démarrage sur ENGINE, après 15 minutes avec la boîte de vitesses sur la position N, le moteur éteint et le véhicule à l'arrêt, le dispositif de démarrage se mettra automatiquement sur STOP.
REMARQUE Moteur démarré, il est possible de quitter le véhicule en gardant la clé électronique sur soi. Le moteur restera quand même allumé. Le véhicule signalera l'absence de la clé électronique dans l'habitacle une fois la porte refermée.

REMARQUE Si le dispositif ne fonctionne pas lorsque l'on coupe le moteur, se référer, si elle est disponible, à la description du chapitre « Écran » à la section « Présentation du combiné de bord » et s'adresser dès que possible au Réseau après-vente. Pour plus d'informations sur le démarrage du moteur, voir les indications au chapitre « Démarrage du moteur » de la section « Démarrage et conduite ».
REMARQUE La clé électronique peut être désactivée pour le démarrage si elle est laissée dans le véhicule. Pour ce faire, il faut :
❒ fermer toutes les portes, y compris le hayon du compartiment de chargement ;
❒ appuyer deux fois sur la touche de verrouillage 🔒 sur une autre clé ou sur le bouton situé sous la poignée en ayant avec soi une autre clé électronique et en attendant au moins 3 secondes entre chaque pression ;
❒ attendre 30 secondes sans déverrouiller le véhicule ni ouvrir les portes.
Pour réactiver la clé électronique préalablement désactivée, effectuer un démarrage avec une clé électronique validée ou déverrouiller le véhicule à l'aide d'une clé électronique validée.

VERROUILLAGE DE LA DIRECTION

Activation

Versions avec clé mécanique : avec le dispositif en position STOP, extraire la clé et tourner le volant jusqu'à ce qu'il se bloque.

AVERTISSEMENT Le verrouillage de la direction n'est possible qu'après avoir retiré la clé du dispositif de démarrage si celle-ci a été tournée de la position MAR à STOP.

Versions avec clé électronique : le verrouillage de la direction s'active à l'ouverture de la porte du conducteur avec le bouton du dispositif de démarrage en état de STOP et une vitesse inférieure à environ 3 km/h.

Désactivation

Versions avec clé mécanique : en déplaçant légèrement le volant, tournez la clé sur MAR.
Versions avec clé électronique : le blocage de direction est désactivé lorsque vous appuyez sur le démarreur et la clé électronique est reconnue.

AVERTISSEMENT Sur les versions avec boîte de vitesses automatique, pour faciliter l'extraction de la clé, il est conseillé de placer le levier de vitesses

en position P, en relâchant la pédale de frein en position de sécurité, puis de couper le moteur.

⚠ 15)

Extraction de la clé de contact pour les versions avec boîte de vitesses automatique

La clé de contact ne peut être extraite que lorsque le levier de vitesses est sur P (stationnement). En cas d'extinction du moteur avec levier de vitesses dans une position autre que P, déplacer le levier sur P dans les 5 secondes. Après cette opération il sera possible pendant 30 secondes d'extraire la clé de contact. Si les temps et les conditions détaillées ne sont pas respectés, la clé de contact se bloque automatiquement. Tourner la clé de contact sur MAR et ensuite sur STOP en répétant la procédure ci-dessus pour l'extraire.

ATTENTION

10) *En cas de manipulation du dispositif de démarrage (par ex. une tentative de vol), faire contrôler le fonctionnement auprès du Réseau Après-vente avant de reprendre la route.*
11) *Quand on quitte la voiture, toujours avoir avec soi la clé afin d'éviter que quelqu'un n'actionne les commandes par erreur. Ne pas oublier d'activer le frein de stationnement. Si le véhicule est garé en côte, engager la première vitesse. S'il est garé en descente, engager la marche arrière. Ne jamais laisser d'enfants dans un véhicule sans surveillance.*
12) *Ne jamais extraire la clé lorsque le véhicule roule. Le volant se bloquerait automatiquement au premier braquage. Ceci est toujours valable, même en cas de véhicule remorqué.*
13) *Avant de sortir du véhicule, TOUJOURS enclencher le frein de stationnement électrique à l'aide de l'interrupteur situé sur la partie basse de la planche, côté conducteur. Placez la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et appuyez sur le dispositif de démarrage pour le placer sur STOP. Veiller à toujours verrouiller les portes du véhicule avant de le quitter.*
14) *Ne laissez pas la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule ou dans un endroit accessible pour les enfants. Ne pas quitter le véhicule en laissant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE. Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques, d'autres commandes, ou même mettre le véhicule en marche.*
15) *Toute intervention en après-vente est absolument interdite, qui pourrait produire une violation du système de conduite ou de la colonne de la direction (ex. montage d'un dispositif antivol) et provoquer, en plus de la chute des performances du système et de l'annulation de la garantie, de graves problèmes de sécurité et la non-conformité de l'homologation du véhicule.*

SENTRY KEY® (protection antivol, anti-démarrage électronique)

Le système **Sentry Key®** empêche l'utilisation non autorisée du véhicule, en désactivant le démarrage du moteur.
Le système ne requiert pas d'activation : le fonctionnement est automatique, que les portes du véhicule soient verrouillées ou pas.
En plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE, le système **Sentry Key®** identifie le code transmis par la clé. Si le code est reconnu comme valable, le système **Sentry Key®** autorise alors le démarrage du moteur.
Lorsque le dispositif de démarrage est replacé en position STOP, le système **Sentry Key®** désactive la centrale qui contrôle le moteur, en empêchant ainsi son démarrage.
Au sujet des procédures correctes de démarrage du moteur, voir les indications au chapitre « Démarrage du moteur » de la section « Démarrage et conduite ».

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

Si, pendant le démarrage, le code de la clé n'est pas reconnu correctement, l'icône apparaît sur le combiné de bord (voir les indications fournies au chapitre « Témoins et messages » de la section « Présentation du combiné de bord »). Cette condition comporte l'arrêt du moteur après 2 secondes. Dans ce cas, placer le dispositif de démarrage sur la position STOP et à nouveau sur la position ENGINE ; si le blocage persiste, essayer avec les autres clés fournies. Si toutes les tentatives de démarrage échouent malgré tout, s'adresser au Réseau Après-vente.

Si l'icône apparaît pendant la marche, cela signifie que le système est en train d'effectuer un autodiagnostic (par exemple, à cause d'une chute de tension). Si l'affichage persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.

ALARME (versions électriques)

DÉCLENCHEMENT DE L'ALARME

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

❒ ouverture illicite des portes ou du capot moteur ou du coffre à bagages/compartiment de chargement (protection périmétrale) ;

❒ actionnement du dispositif de démarrage avec clé non validée.

Le déclenchement de l'alarme provoque l'activation de l'avertisseur sonore et des des indicateurs de direction.

AVERTISSEMENT La fonction de blocage du moteur est assurée par le système **Sentry Key®** qui s'active automatiquement lorsque l'on sort du véhicule en ayant la clé électronique sur soi et que l'on effectue le verrouillage des portes.

AVERTISSEMENT L'alarme est conforme aux normes des différents pays.

ACTIVATION DE L'ALARME

Une fois les portes et les capots fermés et le dispositif de démarrage sur STOP, pointer la clé électronique vers le véhicule puis appuyer sur le bouton et le relâcher.

L'activation de l'alarme peut également être effectuée via une pression du bouton « verrouillage des portes » situé sur la poignée extérieure de la porte. Pour plus d'informations, voir la description du paragraphe « Passive Entry » au chapitre « Portes ».

Le système émet un signal (le cas échéant) visuel et sonore puis il active le verrouillage des portes.

L'activation de l'alarme est précédée par une phase d'autodiagnostic : en cas d'anomalie, le système émet un autre signal sonore.

Si un deuxième signal sonore est émis 4 secondes environ après le déclenchement de l'alarme, le désactiver en appuyant sur le bouton , vérifier la fermeture des portes, du capot moteur et du coffre à bagages/compartiment de chargement, puis réactiver le système en appuyant sur le bouton .

Si l'alarme émet un signal sonore alors que les portes, le capot moteur et le coffre à bagages/compartiment de chargement sont correctement fermés, cela signifie qu'une anomalie a été détectée dans le fonctionnement du

système : dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente.
En outre, le verrouillage des portes sans l'activation de l'alarme est toujours possible en verrouillant les portes par le biais de la procédure de verrouillage d'urgence. Pour plus d'informations, voir la description du paragraphe « Ouverture et fermeture d'urgence » au chapitre « Portes ».

AVERTISSEMENT Si les portes sont déverrouillées en introduisant l'insert métallique dans la serrure de la porte côté conducteur, l'alarme n'est pas désactivée si elle avait été précédemment activée. Il est possible de désactiver l'alarme en plaçant le dispositif de démarrage sur la position ENGINE ou en appuyant sur le bouton de la télécommande.

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Appuyer sur le bouton . Les actions suivantes sont effectuées :

❒ deux clignotements brefs des clignotants (le cas échéant) ;
❒ deux signaux sonores courts (le cas échéant) ;
❒ déverrouillage des portes.

Pour les versions avec la fonction Passive Entry, le désenclenchement de l'alarme peut être effectué par le possesseur de la clé en appuyant sur le bouton d'ouverture des portes sur la poignée extérieure de porte. Pour plus d'informations, voir la description du paragraphe « Passive Entry » au chapitre « Portes ».

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Pour exclure complètement l'alarme (par exemple lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant de longues périodes), fermer simplement les portes au moyen de la manœuvre de verrouillage d'urgence décrite au chapitre « Portes ».

AVERTISSEMENT Si les piles de la clé avec télécommande sont déchargées ou bien en cas de panne du système, pour désactiver l'alarme, mettre le dispositif de démarrage sur ENGINE.

ALARME ÉLECTRONIQUE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
L'alarme, prévue en plus de toutes les fonctions de la télécommande déjà décrites précédemment, est commandée par le récepteur situé sous la planche de bord à proximité de la centrale des fusibles.

FONCTIONNEMENT

L'alarme se déclenche dans les cas suivants :

❒ ouverture non autorisée d'une porte ou du capot moteur (protection périmétrique) ;
❒ actionnement du dispositif de démarrage (rotation de la clé sur MAR) ;
❒ sectionnement des câbles de la batterie.

Selon les marchés, le déclenchement de l'alarme provoque l'actionnement de la sirène et des clignotants (pendant environ 26 secondes). Les modes de déclenchement et le nombre de cycles peuvent varier en fonction des marchés.
Dans tous les cas, un nombre maximum de cycles sonores/visuels est prévu. Une fois ceux-ci terminés, le système reprend sa fonction normale de contrôle.

AVERTISSEMENT La fonction de blocage du moteur est garantie par l'antivol, qui s'active automatiquement lors de l'extraction de la clé de contact.

ACTIVATION

Une fois les portes et le hayon du coffre à bagages fermés, la clé de contact tournée sur la position STOP ou bien extraite, diriger la clé avec télécommande en direction du véhicule, appuyer, puis relâcher le bouton de « verrouillage » ou bien verrouiller le véhicule à l'aide du système Passive Entry / Keyless Entry.
À l'exception de quelques marchés, le déclenchement de l'alarme émet un signal sonore ("BIP") et active le verrouillage des portes.
L'activation de l'alarme est précédée par une phase d'autodiagnostic : si une anomalie est détectée, le système émet un nouveau signal sonore.
Dans ce cas, désactiver l'alarme en appuyant sur le bouton « déverrouillage des portes/du compartiment de chargement » ou déverrouillage du véhicule à l'aide du système Passive Entry / Keyless Entry, vérifier que les portes et le capot moteur sont bien fermés et réactiver l'alarme en appuyant sur le bouton « verrouillage ».

Dans le cas contraire, la porte et le capot mal fermés seront exclus du contrôle de l'alarme.
Si l'alarme émet un signal sonore alors que les portes et le capot moteur sont correctement fermés, cela signifie qu'une anomalie a été détectée dans le fonctionnement du système. S'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Quand on actionne la fermeture centralisée avec l'insert métallique de la clé, l'alarme ne s'active pas.

AVERTISSEMENT L'alarme est conforme aux normes des différents pays.

DÉSACTIVATION

Appuyer sur le bouton « déverrouillage portes/déverrouillage compartiment de chargement » de la clé avec télécommande ou bien déverrouiller le véhicule à l'aide du système Passive Entry / Keyless Entry.
Les actions suivantes sont alors effectuées (à l'exception de quelques marchés) :

❒ deux clignotements courts des clignotants ;
❒ deux signaux sonores courts (« BIP ») ;
❒ déverrouillage des portes.

AVERTISSEMENT Quand on actionne l'ouverture centralisée avec l'insert métallique de la clé, l'alarme ne se désactive pas.

AVERTISSEMENT DES TENTATIVES D'EFFRACTION

Toute tentative d'effraction est signalée par l'allumage du témoin sur le combiné de bord (voir chapitre « Témoins et messages » à la section « Présentation du combiné de bord »).

DÉSACTIVATION DE L'ALARME

Pour désactiver complètement l'alarme (par exemple, lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant longtemps), fermer simplement le véhicule en tournant l'insert métallique de la clé avec la télécommande dans la serrure.

AVERTISSEMENT Si les piles de la clé avec télécommande sont déchargées ou bien en cas de panne du système, pour désactiver l'alarme, introduire la clé dans le dispositif de démarrage et la tourner en position MAR.

PORTES

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE CENTRALISÉ DES PORTES

Verrouillage des portes de l'extérieur

Avec les portes fermées, appuyer sur le bouton de la clé fig. 22, fig. 23, fig. 24, fig. 25, ou introduire et tourner l'insert métallique (A) dans la serrure de la porte côté conducteur, dans le sens des aiguilles d'une montre. Le verrouillage des portes est activé uniquement si toutes les portes sont fermées.

Appuyer sur le bouton (B) pour ouvrir/fermer l'insert métallique.

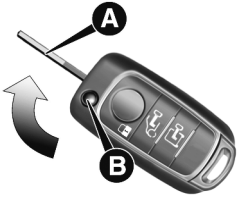
Si une ou plusieurs portes sont ouvertes, suite à une pression sur le bouton de la clé, les indicateurs de direction et la LED présente sur le bouton (A) fig. 26 clignotent rapidement pendant environ 3 secondes. Lorsque la fonction est active, le bouton (A) fig. 26 reste désactivé.

En effectuant une double pression rapide sur le bouton de la clé, le dispositif dead lock s'active (voir paragraphe « Dispositif dead lock »).

Déverrouillage des portes de l'extérieur

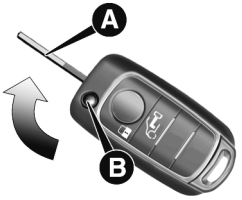
Appuyer brièvement sur le bouton fig. 22, fig. 23 ou fig. 25, ou fig. 24 (suivant version), selon les versions, pour déverrouiller les portes avant à distance, obtenir l'éclairage temporisé des plafonniers d'habitacle et le double signal lumineux des clignotants.

Version avec 3 touches



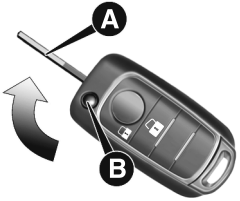
22 F1A1106

Version avec 2 touches



23 F1A1107

(suivant version)



24 F1A1108



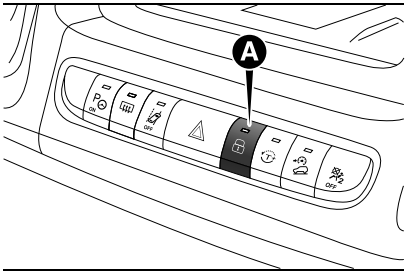
25 F1A0603

Verrouillage / déverrouillage des portes de l'intérieur

Appuyer sur le bouton (A) fig. 26 pour verrouiller les portes, appuyer de nouveau sur le bouton pour les déverrouiller. Les actions de verrouillage/déverrouillage se font de manière centralisée (AV et AR).

Lorsque les portes sont verrouillées, la LED sur le bouton (A) est allumé et une

nouvelle pression du bouton provoque le déverrouillage centralisé de toutes les portes et l'extinction du LED.
Lorsque les portes sont déverrouillées, la LED est éteinte et une nouvelle pression du bouton provoque le verrouillage centralisé de toutes les portes. Le verrouillage des portes n'est activé que si toutes les portes sont bien fermées.
Après avoir verrouillé les portes à l'aide de la clé avec télécommande ou bien en tournant l'insert métallique à l'intérieur du barillet de la porte, il ne sera pas possible d'effectuer le déverrouillage à l'aide du bouton (A) fig. 26 situé sur la planche de bord.



26 F1A0643

AVERTISSEMENT Pour les versions équipées de boîte de vitesses automatique et de fermeture centralisée déjà insérée, en plaçant le levier de vitesses sur la position « P » et en agissant sur le levier d'ouverture de l'une des deux portes avant, il est possible de désactiver la fermeture centralisée. Si vous effectuez la fermeture centralisée avec le levier de vitesses déjà en position « P », le déverrouillage centralisé n'aura pas lieu au moment où l'on agit sur le levier d'ouverture de la porte. Pour les versions équipées de boîte de vitesses manuelle et de fermeture centralisée déjà insérée, avec le levier d'embrayage relâché et en agissant sur le levier d'ouverture de l'une des deux portes avant, il est possible de désactiver la fermeture centralisée. Si vous agissez sur le levier d'ouverture de la porte avant que le levier d'embrayage ne soit relâché, le déverrouillage centralisé n'a pas lieu. Via le menu de réglage, il est possible de sélectionner le déverrouillage uniquement de la partie avant ou bien de tout le véhicule à l'ouverture de l'une des deux portes avant.

En l'absence d'alimentation électrique (fusible grillé, batterie déconnectée, etc.), il est néanmoins possible de verrouiller les portes manuellement.
Quand le véhicule roule, après avoir dépassé la vitesse de 20 km/h, toutes les portes sont verrouillées de manière centralisée si la fonction activable a été sélectionnée via le menu de réglage.

ACCÈS ET DÉMARRAGE MAINS LIBRES

(suivant version)

5)

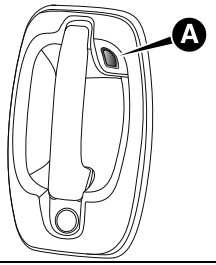
Le système Passive Entry / Keyless Entry est capable d'identifier la présence d'une clé électronique à proximité des portes du véhicule.
Le système permet de déverrouiller / verrouiller les portes sans appuyer sur aucun bouton de la clé électronique.
Si la clé électronique est identifiée à l'extérieur du véhicule comme valide par le système, il suffira au possesseur de la clé d'appuyer sur le bouton (A) fig. 27 sur l'une des poignées externes pour désactiver l'alarme et déverrouiller le mécanisme d'ouverture des portes.
Si cette fonctionnalité est prévue, en appuyant sur la touche (A) sur la poignée du conducteur, il est possible de déverrouiller uniquement la porte côté conducteur ou toutes les portes en fonction du mode réglé via le menu de l'écran ou le système multimédia.

Verrouillage/Déverrouillage des portes

Pour verrouiller / déverrouiller les portes, procéder comme suit :

❒ s'assurer d'avoir la clé électronique avec soi et de se trouver près de la poignée de la porte côté conducteur ou passager ;

❒ appuyer sur le bouton de verrouillage / déverrouillage des portes (A) fig. 27 situé sur la poignée : cela verrouillera / déverrouillera toutes les portes. Le verrouillage des portes activera aussi l'alarme (le cas échéant).



27 F1A0661

AVERTISSEMENT Après avoir appuyé sur le bouton de « verrouillage des portes », il est nécessaire d'attendre 2 secondes avant de pouvoir déverrouiller de nouveau les portes au moyen de la poignée. En tirant sur la poignée de la porte dans un délai de 2 secondes, il est donc possible de vérifier si le véhicule est bien fermé, sans que les portes se déverrouillent de nouveau.

Les portes du véhicule peuvent être toutefois verrouillées en appuyant sur le bouton de la clé électronique ou sur la platine interne.

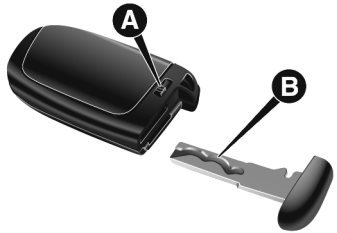
Ouverture d'urgence de la porte côté conducteur

Si la clé électronique ne fonctionne pas (par exemple, en cas de batterie de la clé déchargée) ou en cas de batterie du véhicule déchargée, il est toutefois possible d'utiliser l'insert métallique d'urgence situé à l'intérieur de la clé pour actionner le déverrouillage de la serrure de la porte côté conducteur.

Pour extraire la pièce métallique, procéder comme suit :

❒ agir sur le dispositif (A) fig. 28 et extraire vers l'extérieur l'insert métallique (B) ;

❒ introduire la pièce métallique dans la serrure de la porte côté conducteur et la tourner pour déverrouiller la serrure de la porte.



28 F1B0020C

REMARQUE L'insert métallique de la clé n'a pas un sens d'introduction obligatoire ; elle peut donc être introduite indifféremment dans le barillet de la serrure.

AVERTISSEMENT Pour éviter de laisser la clé électronique dans le véhicule par inadvertance, le système Passive Entry / Keyless Entry dispose d'une fonction automatique de déverrouillage des portes qui fonctionne si le dispositif de démarrage est sur OFF.

Si l'une des portes du véhicule est ouverte et l'on appuie sur le bouton « verrouillage des portes » (A) fig. 27 situé sur l'une des poignées des portes avant, ou sur le bouton situé sur la platine interne fig. 26, une fois toutes les portes ouvertes fermées, le véhicule contrôle l'intérieur et l'extérieur du véhicule pour vérifier la présence éventuelle de clés électroniques activées.

Si l'une des clés électroniques est détectée à l'intérieur du véhicule et si aucune autre clé électronique activée n'est détectée à l'extérieur du véhicule, le système Passive Entry / Keyless Entry déverrouille automatiquement toutes les portes du véhicule et actionne les clignotants.

En revanche, si une ou plusieurs clés électroniques se trouvent dans l'habitacle, en appuyant sur

le bouton de la télécommande, le fonctionnement des clés dans l'habitacle sera provisoirement désactivé.

Pour les réactiver, appuyer sur le bouton de la télécommande.

Remarques

Le véhicule **déverrouillera** les portes si l'une des conditions suivantes se produit :

❒ les portes ont été fermées en appuyant sur le bouton situé sur la platine interne ;

❒ une clé électronique valable est reconnue à l'intérieur du véhicule et aucune autre clé électronique n'est détectée à l'extérieur véhicule.

En revanche, le véhicule **ne déverrouillera pas** les portes si l'une des conditions suivantes se produit :

❒ les portes ont été fermées manuellement en utilisant les boutons de verrouillage des portes (ou l'insert métallique de la clé, uniquement pour la porte du conducteur) ;

❒ une clé électronique a été détectée à proximité du véhicule.

Si le système Passive Entry / Keyless Entry est désactivé via le menu de l'écran ou via le système multimédia, les protections pour éviter de laisser la clé électronique à l'intérieur du véhicule par inadvertance demeurent actives.

Accès au compartiment de chargement

En s'approchant avec une clé électronique valide de la porte latérale coulissante ou des portes arrière du compartiment de chargement, pour verrouiller / déverrouiller, appuyer sur le bouton (A) fig. 27 situé sur la poignée.

REMARQUE Si le système d'alarme est installé, celui-ci sera provisoirement désactivé uniquement pour la zone du compartiment de chargement. Après la fermeture des portes du compartiment de chargement, le système d'alarme sera à nouveau activé.

AVERTISSEMENT Si l'on effectue le verrouillage uniquement des portes du compartiment de chargement et lorsque celles-ci sont fermées une clé est détectée à l'intérieur du compartiment même, les portes resteront ouvertes et les clignotants clignoteront deux fois.

AVERTISSEMENT Avant de prendre la route, s'assurer que les portes du compartiment de chargement sont bien fermées.

Verrouillage des portes du compartiment de chargement

Les portes du compartiment de chargement du véhicule peuvent être verrouillées en appuyant sur le bouton de la clé électronique ou sur panneau interne ou bien appuyant sur la touche (A) sur la poignée fig. 27.

REMARQUE L'ouverture du compartiment de chargement est désactivée lorsque le véhicule roule.

Pendant la marche, si les portes du compartiment de chargement sont fermées correctement, elles seront automatiquement bloquées dès que le véhicule dépasse 20 km/h, simultanément au verrouillage des portes (fonction « Autoclose »). Cette fonctionnalité peut également être désactivée depuis le menu sur le combiné de bord.

Activation / désactivation du système

Le système Passive Entry / Keyless Entry peut être activé / désactivé via le menu de l'écran ou le système multimédia.

VERROUILLAGE MÉCANIQUE DE LA PORTE DE CABINE CÔTÉ PASSAGER EN CAS D'URGENCE

Il s'agit d'un dispositif qui permet de verrouiller mécaniquement la porte de cabine, côté passager, contre l'ouverture de l'extérieur, en cas

d'absence de l'alimentation électrique (débranchement de la batterie).

Le dispositif fig. 29 ne peut être activé que lorsque la porte de cabine côté passager est ouverte.

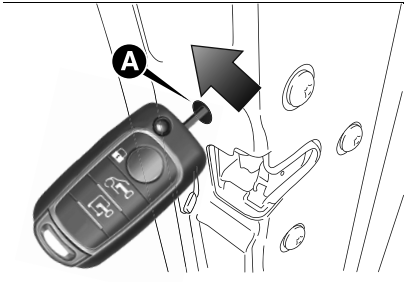
Procéder de la manière suivante :

❒ introduire la clé dans le dispositif (A) et faire un mouvement vers le haut, comme indiqué sur la figure, pour verrouiller la porte fig. 29 ;

❒ fermer la porte.

Vérifier le verrouillage correct en agissant sur la poignée extérieure de la porte.

Pour déverrouiller le dispositif, agir sur la poignée intérieure de la porte de cabine côté passager ou, si l'alimentation électrique de la batterie a été rétablie, agir sur le bouton / (suivant version) de la clé.



29 F1A1110

VERROUILLAGE / DÉVERROUILLAGE DU COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

L'activation du verrouillage est signalée par la LED présent sur la touche (D) fig. 30.

La LED s'allume dans les cas suivants :

❒ après toute commande de verrouillage transmise par la touche (D) fig. 30 ou par la touche située sur la planche de bord ;

❒ à la pression des boutons de verrouillage sur la clé ;

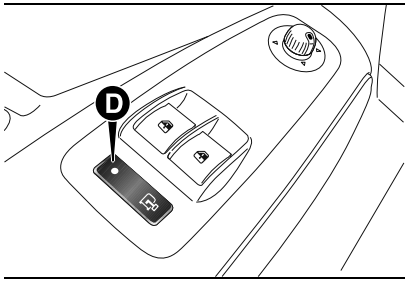
❒ à l'utilisation du système Passive Entry / Keyless Entry ;

❒ à l'activation du combiné de bord ;

❒ à l'ouverture de l'une des portes avant ;

❒ au verrouillage des portes à 20 km/h (en cas d'activation via le menu).

L'extinction se produit à l'ouverture d'une des portes du compartiment de chargement ou lors de la demande de déverrouillage des portes (compartiment de chargement ou centralisé) ou lors de la demande de déverrouillage transmise par la télécommande / le barillet des portes ou par le système Passive Entry / Keyless Entry.



30 F1A0761

SUPER CONDAMNATION

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il s'agit d'un dispositif de sécurité qui empêche le fonctionnement des poignées internes.

En actionnant le bouton (A) fig. 26 de verrouillage/déverrouillage on empêche l'ouverture des portes depuis l'intérieur de l'habitacle face à une tentative d'effraction (bris d'une vitre, par exemple).

On peut donc affirmer que le dispositif dead-lock représente la meilleure protection possible contre les tentatives d'effraction. Par conséquent, nous recommandons son utilisation à chaque fois qu'on doit laisser le véhicule garé.

⚠ 16)

Enclenchement du dispositif

Le dispositif s'enclenche automatiquement sur toutes les portes en effectuant une double pression rapide sur le bouton sur la clé avec télécommande fig. 25.

Pour les véhicules équipés du système Passive Entry / Keyless Entry, l'activation du Dead Lock a lieu chaque fois que le véhicule est verrouillé en agissant sur le bouton présent sur la poignée extérieure de porte.

L'enclenchement du dispositif est signalé par 3 clignotements des clignotants et par le clignotement de la LED sur le bouton (A) fig. 26 situé parmi les commandes de la planche de bord.

Le dispositif ne s'enclenche pas si une ou plusieurs portes ne sont pas correctement fermées : ceci empêche que quelqu'un puisse rentrer dans le véhicule par la porte ouverte et, en la refermant, risque de rester enfermé à l'intérieur de l'habitacle.

Le dispositif ne s'active pas avec la clé sur la position MAR. Le dispositif s'active uniquement avec la clé sur la position STOP.

Désactivation du dispositif

Le dispositif se désactive automatiquement sur toutes les portes dans les cas suivants :

❒ en tournant la clé mécanique de contact en position d'ouverture dans la porte conducteur ;

❒ lorsqu'on déverrouille les portes avec la télécommande ;

❒ en tournant la clé de contact sur MAR.

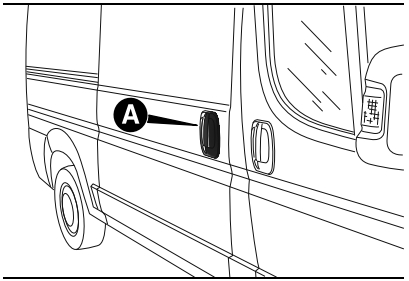
PORTE LATÉRALE COULISSANTE

⚠ 17) 18)

Pour ouvrir la porte latérale coulissante, soulever la poignée (A) fig. 31 et accompagner la porte dans le sens de l'ouverture.

La porte latérale coulissante est équipée d'une butée qui l'arrête en fin de course d'ouverture.

Pour la fermer, actionner la poignée (A) extérieure (ou intérieure correspondante) et la pousser en position de fermeture.



31 F1A0117

S'assurer dans tous les cas que la porte est correctement accrochée au dispositif de maintien d'ouverture totale.

DISPOSITIF DE SÉCURITÉ DES ENFANTS

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il empêche l'ouverture des portes latérales coulissantes de l'intérieur.

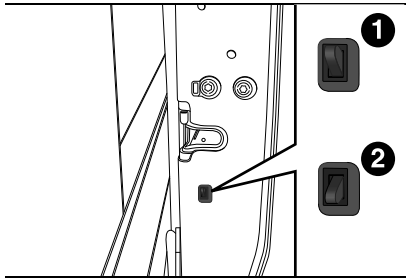
Le dispositif fig. 32 peut être activé uniquement lorsque la porte latérale coulissante est ouverte :

❒ Position (1) : dispositif désactivé (porte pouvant être ouverte depuis l'intérieur) ;

❒ Position (2) : dispositif activé (porte verrouillée).

Le dispositif reste enclenché même en effectuant le déverrouillage électrique des portières.

⚠ 19)



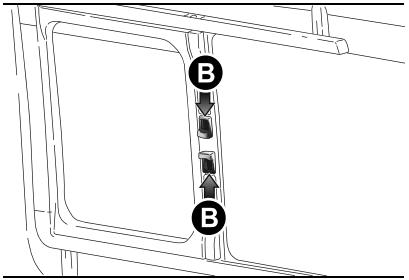
32 F1A0143

VITRE LATÉRALE COULISSANTE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour l'ouverture, maintenir enfoncées les deux poignées (B) fig. 33 et faire coulisser la vitre.

Quand on relâche les deux poignées d'ouverture, la vitre coulissante peut s'arrêter dans des positions intermédiaires.



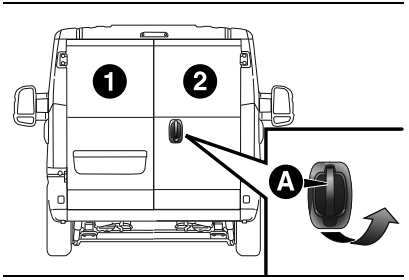
33 F1A0118

PORTE ARRIÈRE À DEUX BATTANTS

⚠ 20) 21)

Ouverture manuelle depuis l'extérieur du premier battant

Appuyer sur le bouton de la télécommande (version avec trois touches, fig. 22) ou sur le bouton / (suivant version) de la télécommande (version avec deux touches, fig. 23, fig. 24) et agir sur la poignée (A) fig. 34 dans le sens indiqué par la flèche.



34 F1A0120

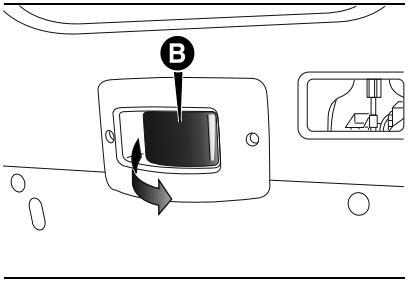
Ouverture manuelle depuis l'intérieur du premier battant

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Tirer le levier (B) fig. 35 dans le sens indiqué par la flèche .

Fermeture manuelle depuis l'extérieur du premier battant

Appuyer sur le bouton de la clé avec télécommande. Fermer tout d'abord la porte gauche, puis la droite.



35 F1A0121

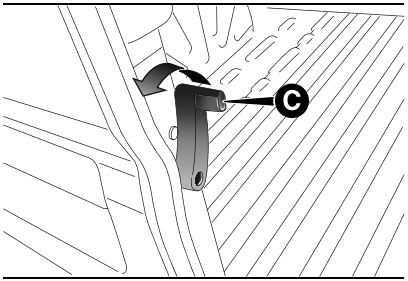
Ouverture manuelle du deuxième battant

Tirer le levier (C) fig. 36 dans le sens indiqué par la flèche .

Les portes arrière avec deux vantaux ont deux positions d'ouverture : la première à un angle d'environ 90° et la seconde à environ 180° ; sur certaines versions/marchés, l'ouverture de 270 ° est également disponible. Pour ouvrir les portes battantes sur 180° ou 270° (pour les versions/marchés où cela est prévu), procédez comme suit :

❒ atteindre la position d'ouverture de la porte à 90° ;

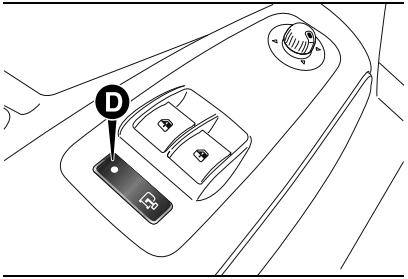
❒ continuer à tirer la porte avec une force qui permet aux portes de s'ouvrir à 180° ou 270° (pour les versions/marchés où cela est prévu).



36 F1A0122

Fermeture électrique depuis l'intérieur

Fermer les deux battants (d'abord le gauche, puis le droit) arrière et appuyer sur le bouton (D) fig. 37 situé sur la platine des lève-vitres.



37 F1A0761

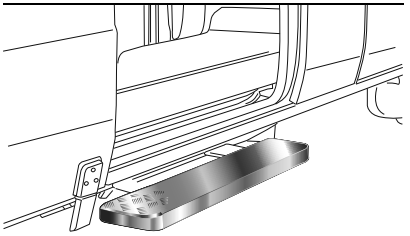
PLATE-FORME MOBILE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Quand on ouvre la porte latérale des passagers ou du coffre à bagages, une plate-forme fig. 38 se déplie pour faciliter l'accès au véhicule.

⚠ 22) 23) 24) 25) 26)

6)



38 F1A0119

PLATE-FORME ARRIÈRE

(pour versions Fourgons transport de marchandises)

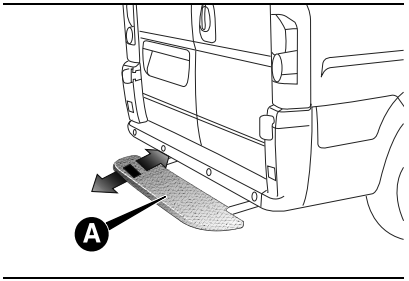
⚠ 22) 23) 24) 25) 26)

6)

Le véhicule peut être équipé de plate-forme arrière escamotable (A) fig. 39 qui sert à faciliter la montée et la descente du compartiment de chargement arrière.

Pour ne pas rendre le véhicule trop encombrant, la plate-forme peut être escamotée sous le véhicule quand elle n'est pas utilisée.

L'escamotage de la plate-forme se fait manuellement aussi bien lors de l'ouverture que de la fermeture.



39 F1A0410

ATTENTION

16) *Lorsqu'on enclenche le dispositif dead lock, l'ouverture des portes n'est plus possible depuis l'intérieur du véhicule. Par conséquent, avant de quitter la voiture, il convient de vérifier qu'il n'y ait plus personne à bord. Si la pile de la clé avec télécommande est épuisée, le dispositif ne peut être désactivé qu'en introduisant l'insert métallique de la clé dans les deux barillets des portes, selon la procédure décrite précédemment : dans ce cas, le dispositif reste enclenché uniquement sur les portes arrière.*

17) *Avant de laisser le véhicule garé avec les portes coulissantes ouvertes, vérifier toujours que le blocage soit enclenché.*

18) *Ne pas déplacer le véhicule quand les portes latérales sont ouvertes.*

19) *Toujours utiliser ce dispositif lorsque l'on transporte des enfants.*

20) *Le système à ressort a des forces d'actionnement qui sont étudiées pour le meilleur confort d'utilisation ; un choc*

accidentel ou un vent fort pourraient débloquer les ressorts et fermer spontanément les vantaux de la porte.
21) *Avec l'ouverture à 180 degrés et à 270 degrés , les portes n'ont aucun système de blocage. Ne pas utiliser cette ouverture avec le véhicule en pente ou en cas de vent.*
22) *Il est interdit de conduire le véhicule avec la plateforme en position ouverte.*
23) *Ne pas utiliser la plateforme en position rétractée pour monter ou descendre du caisson de chargement.*
24) *Vérifier avant, pendant et après utilisation que la plateforme est bloquée correctement dans les systèmes de retenue réservés à cet effet. Une ouverture ou une fermeture incomplète pourrait provoquer le mouvement incorrect de la plateforme, entraînant des risques pour l'utilisateur et les usagers extérieurs.*
25) *Avant de repartir après un arrêt ou avant de déplacer le véhicule, s'assurer que le marche-pied est bien rentré à fond dans son logement. Comme le mouvement du marche-pied est asservi à celui de la porte latérale coulissante, si le marche-pied n'est pas complètement rentré et que les portes arrière sont mal fermées, le symbole dédié s'allume sur l'écran du combiné de bord.*
26) *La plateforme, même si elle est rétractée, dépasse légèrement du véhicule. Par conséquent, en présence de capteurs de stationnement arrière, leur rayon d'action est légèrement réduit.*

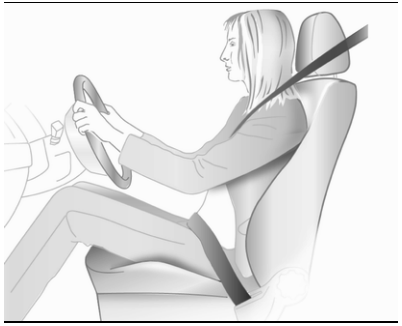
AVERTISSEMENT

5) *Le fonctionnement du système de reconnaissance dépend de plusieurs facteurs, comme par exemple, l'interférence éventuelle avec des ondes électromagnétiques provenant de sources extérieures (par ex. téléphones portables), l'état de charge de la batterie de la clé électronique et la présence d'objets métalliques à proximité de la clé ou du véhicule. Dans ces cas, il est toutefois possible de déverrouiller les portes en utilisant l'insert métallique qui se trouve dans la clé électronique (voir les indications des pages suivantes).*
6) *La présence de la plateforme peut réduire les angles d'attaque des rampes. Par conséquent, en présence de rampes très raides, il est conseillé de les prendre avec prudence pour éviter d'endommager la plateforme.*

SIÈGES

27) 28) 29) 30) 31)
7) 8)

SIÈGES AVANT

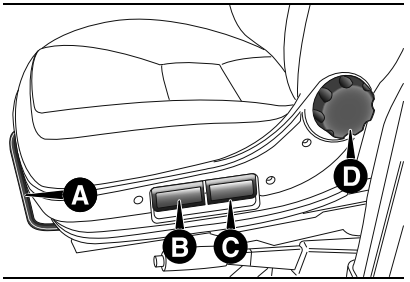


40 JJ000025

❒ S'asseoir en tenant le plus possible le buste contre le dossier. Régler la distance entre le siège et les pédales de sorte que les jambes restent légèrement fléchies en appuyant sur les pédales.
❒ Régler la hauteur du siège à un niveau suffisant pour avoir une bonne vue de tous les côtés du véhicule et sur tous les instruments et écrans. Prévoir un espace libre d'au moins la paume de votre main entre votre tête et le châssis du toit. Les jambes doivent reposer légèrement sur le siège sans y exercer une pression excessive.

❒ Régler l'appui-tête de sorte que son bord supérieur soit au niveau du haut de votre tête.
❒ S'asseoir en tenant le plus possible les épaules contre le dossier. Régler l'inclinaison du dossier de sorte à pouvoir atteindre facilement le volant avec les bras légèrement pliés. Garder les épaules en contact avec le dossier lors des manœuvres de direction. Ne pas trop incliner le dossier en arrière. Nous conseillons de conserver une inclinaison maximale de 25° environ.
❒ Régler le siège et le volant de sorte que le poignet repose sur le dessus du volant, le bras complètement tendu et les épaules posées contre le dossier.
❒ Régler le support lombaire de sorte qu'il soutienne la forme naturelle de la colonne vertébrale.

Réglage dans le sens longitudinal
Soulever le levier (A) fig. 41 et pousser le siège vers l'avant ou vers l'arrière : en position de conduite, les bras doivent reposer sur la couronne du volant.
⚠ 32)

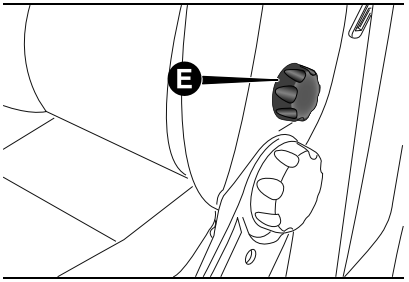


41 F1A0021

Réglage en hauteur
Pour soulever le siège : en étant assis, déplacer le levier (B) fig. 41 (partie avant du siège) ou le levier (C) fig. 41 (partie arrière du siège) vers le haut et basculer le poids du corps sur la partie du siège qui doit être soulevée.
Pour abaisser le siège : en étant assis, déplacer le levier (B) (partie avant du siège) ou le levier (C) (partie arrière du siège) vers le haut et basculer le poids du corps sur la partie du siège qui doit être abaissée.

Réglage de l'inclinaison du dossier
Tourner la molette (D) fig. 41.
⚠ 33)

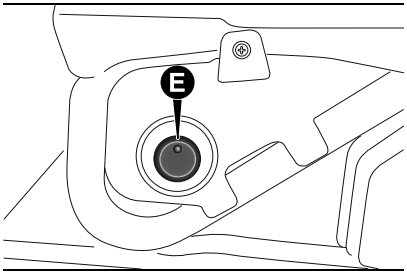
Réglage lombaire
Pour effectuer le réglage, agir sur la manette (E) fig. 42.



42 F1A0022

Sièges avant chauffants

(suivant version)
Les sièges avant chauffants sont gérés, suivant version, en mode ON/OFF avec le bouton physique (E) fig. 43 situé dans la partie inférieure du siège, tourné vers l'extérieur.
Clé en position MAR, appuyer sur le bouton (E) pour activer/désactiver la fonction.
IMPORTANT Afin de sauvegarder la charge de la batterie, l'activation de cette fonction n'est pas permise avec le moteur éteint.



43 F1A0030

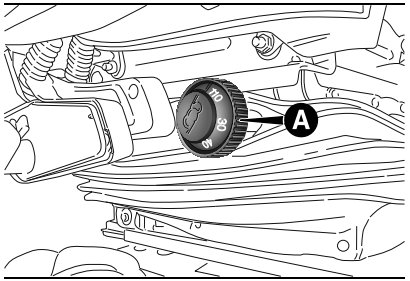
SIÈGE AMORTI

Il est doté d'une suspension avec des ressorts mécaniques et un amortisseur hydraulique, ce qui garantit un maximum de confort et de sécurité. Le système d'amortissement permet également d'absorber parfaitement les chocs provoqués par les chaussées en mauvais état.

Pour effectuer les réglages dans le sens longitudinal, les réglages en hauteur, le réglage du dossier, le réglage lombaire et le réglage de l'accoudoir, se reporter aux explications précédentes de ce chapitre.

Réglage du poids sur l'amortisseur

Au moyen de la manette de réglage (A) fig. 44, il est possible d'ajuster le réglage en fonction du poids du corps, dans une plage de 40 kg à 130 kg.

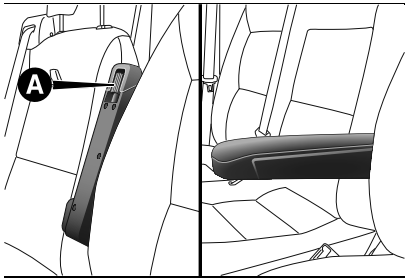


44 F1A0023

SIÈGES AVEC ACCOUDOIRS RÉGLABLES

Le siège conducteur et le siège avant côté passager peuvent être équipés d'un accoudoir relevable et réglable en hauteur. Pour le réglage, actionner la molette (A) fig. 45.

⚠ 34) 35)

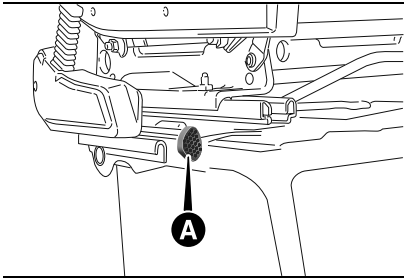


45 F1A0024

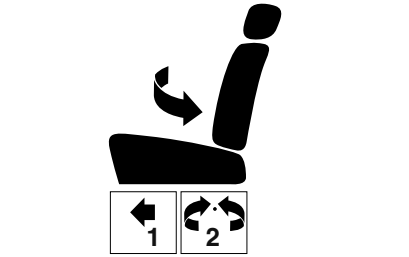
SIÈGE À BASE PIVOTANTE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il est possible de le faire pivoter de 180° vers le siège sur le côté opposé. Pour faire tourner le siège, actionner la commande (A) fig. 46. Avant de faire tourner le siège, il doit être poussé vers l'avant, avant d'être réglé dans le sens longitudinal fig. 47.



46 F1A0025



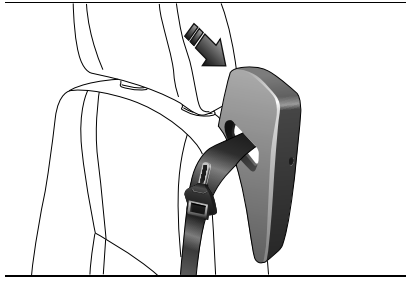
47 F1A0026

SIÈGE PIVOTANT AVEC CEINTURE DE SÉCURITÉ

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il est équipé d'une ceinture de sécurité à trois points d'ancrage fig. 48, de deux accoudoirs réglables (pour le réglage, voir le paragraphe « Sièges avec accoudoirs réglables ») et d'appuie-tête réglable en hauteur (pour le réglage, voir le paragraphe « Appuie-tête »).

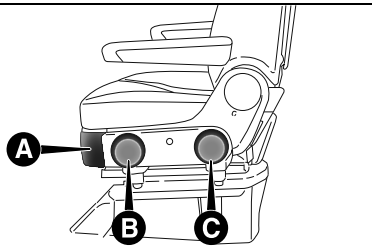
⚠ 36)



48 F1A0027

Réglage de l'inclinaison du dossier

Actionner le levier (A) fig. 49.



49 F1A0028

Réglage en hauteur

Actionner les commandes (B) fig. 49 ou (C) fig. 49 pour lever/abaisser respectivement la partie avant/arrière du siège.

Rotation du siège

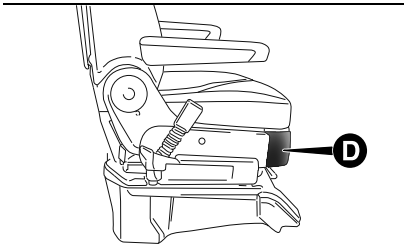
Il est possible de le tourner à 180° vers le siège du côté opposé et de 35° environ vers la porte. Il peut être bloqué tant en position de conduite qu'à 180°.

Pour faire tourner le siège, actionner le levier (D) fig. 50 (positionné sur le côté droit du siège).

Avant de tourner le siège, procéder de la façon suivante :

- ❒ abaisser complètement le siège
- ❒ amener le siège tout en avant
- ❒ soulever les accoudoirs
- ❒ régler le dossier en position verticale
- ❒ régler le volant tout en avant.

⚠ 37)



50 F1A0029

SIÈGE PIVOTANT

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule peut être équipé d'un siège pivotant fig. 51 qui, en fonction des versions, peut disposer de différents réglages (pivotant ou fixe, avec ceinture de sécurité, etc.) ou être chauffant.

Pour les différents réglages, se référer aux indications contenues au paragraphe « Siège pivotant avec ceinture de sécurité »).

TABLETTE RABATTABLE SUR LA BANQUETTE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

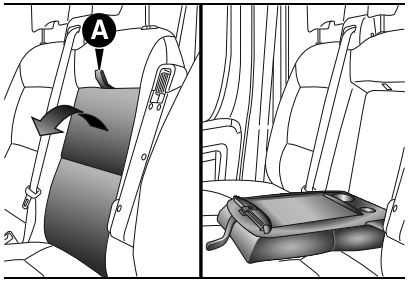
Le siège est équipé d'une tablette rabattable utilisable pour poser des documents. Pour l'utilisation, tirer la languette (A) fig. 52 et abaisser la tablette. La tablette rabattable est équipée de deux empreintes porte-

gobelets et d'un plan d'appui avec clip à documents.

⚠ 38)



51 F1A0345



52 F1A0031

TABLETTE ÉCRITOIRE

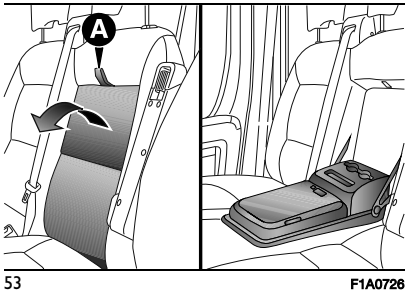
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le siège est équipé d'une tablette rabattable. Pour extraire la tablette :

❒ tirer la languette (A) fig. 53 ;

❒ accompagner l'accoudoir le long de toute sa course sans le lâcher jusqu'à sa position horizontale.

La tablette est équipée d'un compartiment porte-gobelets, d'un compartiment vide-poches et d'un plan d'appui pouvant pivoter (3 positions par côté : 20°, 40° et 60° fig. 55).



53 F1A0726

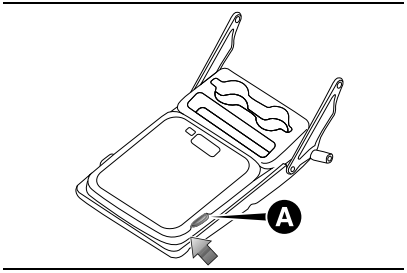
Rotation de la tablette vers la droite (côté passager)

❒ Appuyer sur le bouton (A) fig. 54 ;

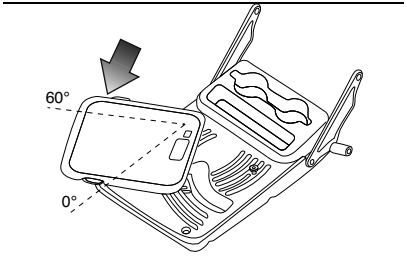
❒ pousser la tablette en exerçant une certaine force au niveau de la zone indiquée par la flèche fig. 54 ;

❒ la tablette pivotera jusqu'à atteindre la position de blocage perçue par le biais d'un arrêt ; fig. 55.

❒ pour retourner à la position de tablette fermée, il ne faut appuyer sur aucun bouton. Il suffit de pousser au niveau de la zone indiquée par la flèche fig. 55.



54 F1A0727



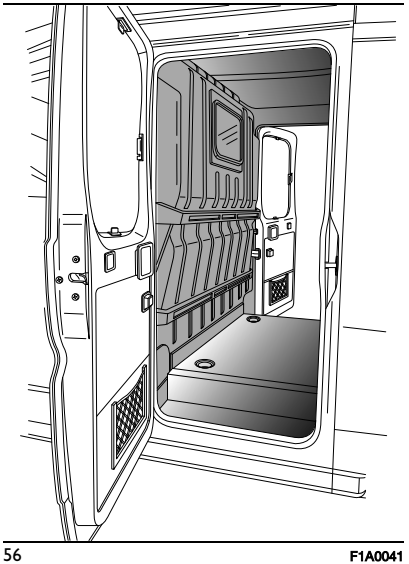
55 F1A9145

AVERTISSEMENT Ne jamais utiliser la tablette lorsque le véhicule roule.

CARGO SPACE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Selon la version, il est possible d'équiper le véhicule d'un autre compartiment de chargement fig. 56 derrière la cabine.

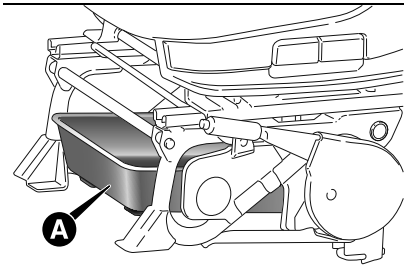


56 F1A0041

BAC SOUS LE SIÈGE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Sous le siège conducteur se trouve un bac (A) fig. 57 facile à retirer en le dégageant des crochets situés sur la base d'appui.



57 F1A0032

REVÊTEMENTS EN PLASTIQUE À LA BASE DU SIÈGE

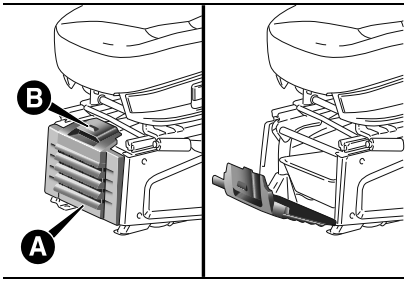
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le revêtement avant (A) fig. 58 peut être ouvert en actionnant la poignée de déverrouillage correspondante (B) fig. 58 figurant sur la partie supérieure.

Ainsi, on peut accéder au tiroir sous le siège (voir le paragraphe « Bac sous le siège »).

Pour faciliter l'ouverture du revêtement avant et l'accès au bac, le siège doit être reculé au maximum.

Pour permettre d'extraire le revêtement avant, il doit être tourné au maximum vers l'avant et déboîté des crochets situés sur la partie inférieure, en tirant vers l'avant du véhicule.



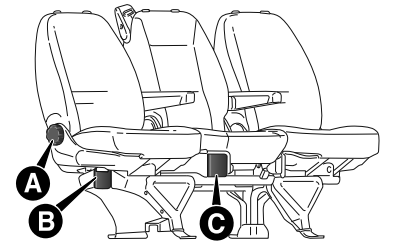
58 F1A0033

VERSIONS PANORAMA

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Réglage du dossier inclinable des sièges passagers

Tourner la molette (A) fig. 59.



59 F1A0034

Accès aux sièges de la deuxième rangée

Pour l'accès à la deuxième rangée de sièges, actionner le levier (B) fig. 59 du siège latéral droit extérieur de la première rangée et rabattre vers l'avant le dossier en l'accompagnant de la main gauche.

Ramener le siège en position normale, il se réenclenche sur le dispositif de maintien sans devoir actionner le levier à nouveau. En revanche, sur le siège complet Panorama 2° rangée, les sièges latéraux sont fixes.

Rabattage du dossier du siège centra (2ème - 3ème rangée)

Soulever le levier (C) fig. 59 et rabattre le dossier vers l'avant.

Sur l'arrière du dossier central se trouve une surface rigide faisant office d'accoudoir et de tablette avec des porte-gobelets.

Actionner le même levier pour repositionner le dossier.

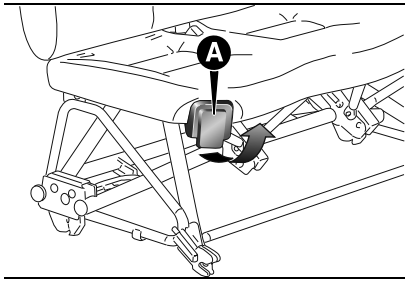
Lorsqu'on rabat le dossier du siège central de la deuxième rangée, retirer l'appuie-tête pour faciliter le réglage du dossier du siège central de la première rangée.

VERSIONS COMBI

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Position Easy Entry

Soulever le levier (A) fig. 60 et incliner le dossier vers l'avant.



60 F1A0035

Position repliée

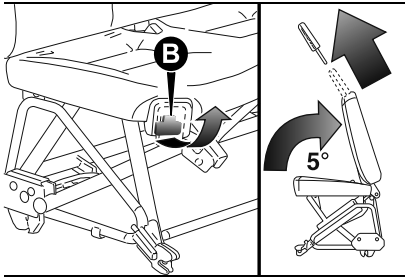
Procéder de la manière suivante :

❒ à partir de la position Easy Entry, dégager les appuie-tête ;

❒ soulever de la main droite le levier (B) fig. 61 se trouvant sous le levier (A) fig. 60 ;

❒ faire tourner le dossier de 5° vers l'arrière ;

❒ rabattre vers l'avant avec la main gauche le dossier.

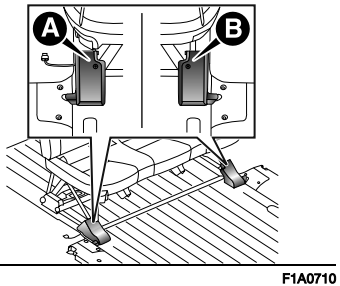


61 F1A0036

⚠ 39)

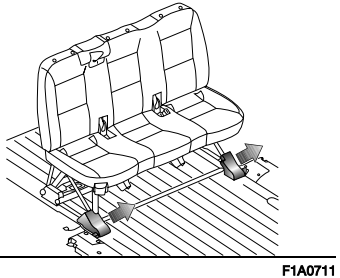
Dépose de la banquette

❒ Dévisser les vis (A) et(B) fig. 62;



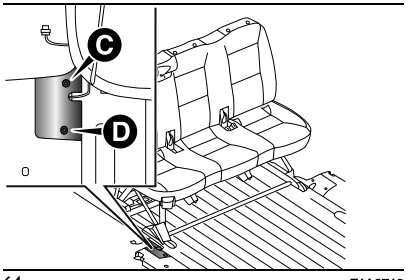
62 F1A0710

❒ déposer le carter en plastique des banquettes fig. 63 ;



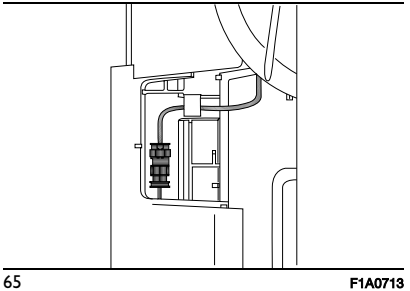
63 F1A0711

❒ dévisser les vis (C) et (D) et déposer le couvercle de la barre de seuil fig. 64 ;



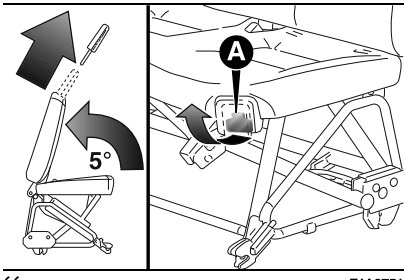
64 F1A0712

❒ débrancher le connecteur fig. 65;



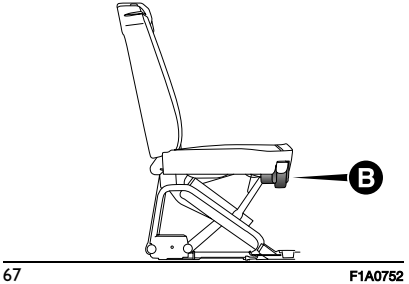
65 F1A0713

❒ soulever le levier (A), incliner le dossier en avant en position Easy Entry et extraire l'appuie-tête fig. 66 ;



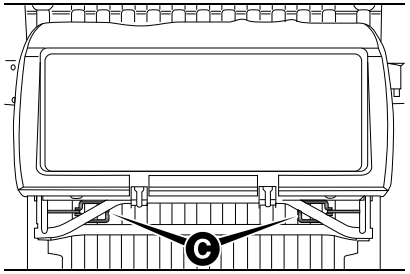
66 F1A0751

❒ tirer la poignée (B) située sous le coussin et rabattre le dossier fig. 67 ;



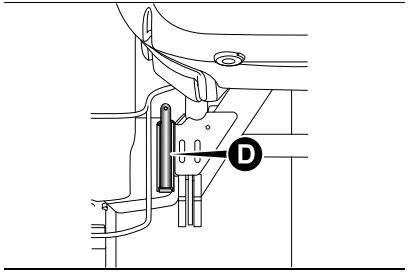
67 F1A0752

❒ tourner (C) dans le sens des aiguilles d'une montre fig. 68 pour le décrochage arrière ;



68 F1A0753

❒ tourner (D) dans le sens des aiguilles d'une montre fig. 69 pour le décrochage avant.



69 F1A0754

SIÈGE ARRIÈRE FLEX FLOOR

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

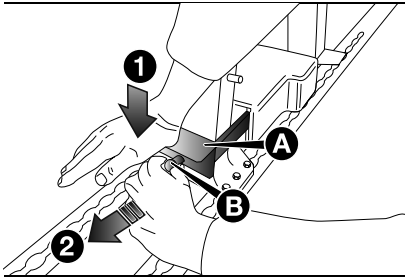
Pour déverrouiller le siège, procéder comme suit :

❒ agir sur le levier d'accrochage arrière (A) fig. 70 pour faciliter le déblocage de l'arrêt de sécurité situé sous le levier (mouvement **1**) ;

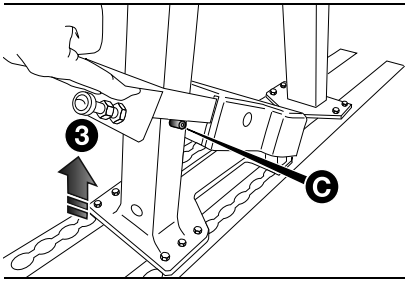
❒ tirer le levier noir (B) fig. 70 (mouvement **2**) ;

❒ soulever le levier (A) (mouvement **3**), jusqu'au curseur de retenue (C) fig. 71 (situé sur le côté) qui garantit le stationnement soulevé du système pendant les opérations.

Une fois la base débloquée, il sera possible d'intervenir sur le siège en l'accompagnant des deux mains pour l'avancer ou le reculer fig. 72.

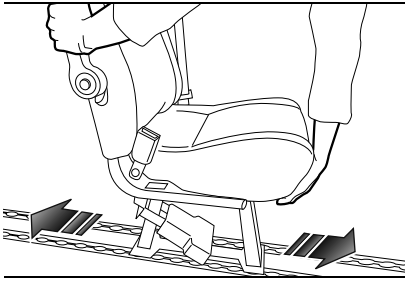


70 F1A0388

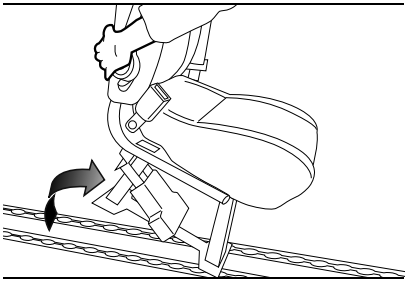


71 F1A0389

Il sera également possible de le déposer en intervenant sur le siège au point où ses attaches sont libérées des orifices des glissières. Dans cette position (facile à atteindre en faisant coulisser légèrement la base et en l'extrayant simultanément), le siège pourra aisément être déposé fig. 73.



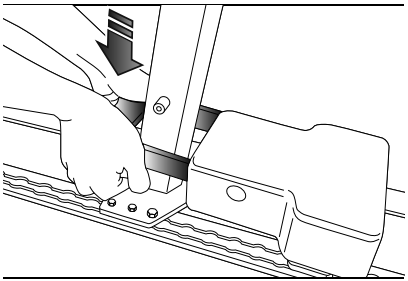
72 F1A0390



73 F1A0391

À l'issue de la phase de coulissement et de dépose, le siège devra être réinséré et bloqué sur les glissières du plancher avant le départ. Procéder comme suit :

❒ insérer la base sur les glissières ;
❒ pousser le levier d'accrochage vers le bas fig. 74, en exerçant une pression jusqu'au blocage du système.



74 F1A0392

AVERTISSEMENT L'ancrage du système de verrouillage n'est effectif que lorsque la butée de sécurité qui se trouve sous le levier bloque ce dernier en position horizontale. Si cela ne se produit pas, vérifier d'avoir placé le siège dans la position exacte de verrouillage par rapport à la glissière (en reculant ou en avançant de quelques millimètres le siège jusqu'à ce qu'il se clipse définitivement). Une fois le verrouillage effectif, la base à déclipsage rapide se présente comme à l'étape 1, c'est-à-dire avec le levier de blocage parfaitement parallèle au plancher, ce qui assure une bonne fixation du siège dans la position choisie.

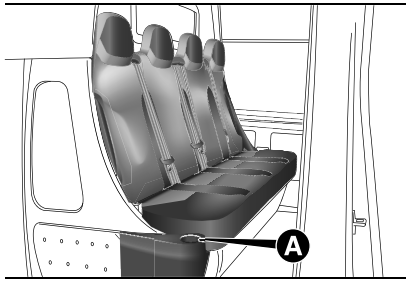
Il est possible de faire pivoter le siège de 180° vers le siège du côté opposé. Pour effectuer la rotation, se référer au paragraphe « Siège à base pivotante ».

CABINE APPROFONDIE

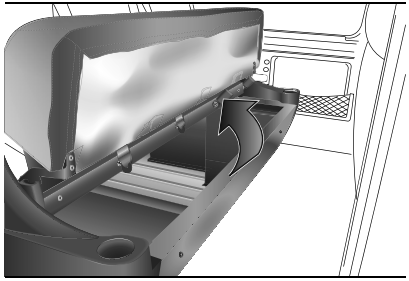
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour certaines versions spécifiques, le véhicule est doté d'une banquette arrière 4 places. La banquette est munie sur le côté d'une empreinte porte-bouteille (A) fig. 75.

Le siège peut être rabattu manuellement pour permettre l'accès au compartiment de chargement fig. 76.



75 F1A0393



76 F1A0394

ATTENTION

27) *Tous les réglages doivent impérativement être exécutés sur un véhicule à l'arrêt.*
28) *Conduire après avoir réglé correctement le siège.*
29) *Ne jamais régler le siège après avoir commencé à conduire car il pourrait se déplacer de manière incontrôlable.*

30) *Ne jamais s'approcher à moins de 25 cm du volant pour que l'airbag puisse se gonfler correctement.*
31) *Ne jamais laisser d'objets sous les sièges.*
32) *Une fois le levier de réglage relâché, toujours vérifier que le siège est bien bloqué sur ses glissières en essayant de le déplacer vers l'avant ou vers l'arrière. Si le siège n'est pas correctement bloqué, il pourrait se déplacer intempestivement en provoquant une perte du contrôle du véhicule.*
33) *Pour bénéficier du maximum de protection possible, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos au dossier et placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.*
34) *Avant de boucler les ceintures de sécurité avant, s'assurer que les accoudoirs sont en position verticale (voir chapitre « Ceintures de sécurité »).*
35) *Avant de déboucler les ceintures et de descendre du véhicule, vérifier que l'accoudoir externe (côté porte) est entièrement relevé.*
36) *Tous les réglages doivent impérativement être exécutés sur un véhicule à l'arrêt. Lorsqu'on tourne le siège, faire attention à ce qu'il n'interfère pas avec le levier du frein de stationnement.*
37) *S'assurer que le siège est bloqué en position de conduite avant de démarrer le moteur du véhicule.*
38) *Ne pas poser de charges lourdes sur la tablette lorsque le véhicule est en mouvement étant donné qu'en cas de freinage brusque ou de choc, elles risquent d'être projetées contre les occupants du véhicule et de provoquer des blessures graves.*
39) *Ne pas rouler avec des passagers assis au 3ème rang lorsque la banquette du 2ème rang est rabattue. Veiller à ne positionner aucun objet sur le dossier rabattu de la banquette du 2ème rang : en cas de choc ou de freinage brusque, les objets risquent d'être projetés contre les occupants du véhicule et de provoquer des lésions graves. Pour plus d'informations, voir les spécifications sur la plaquette autocollante placée sous la banquette.*

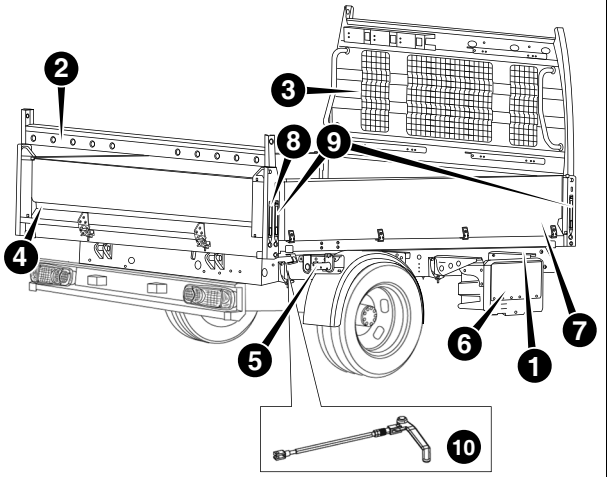


AVERTISSEMENT

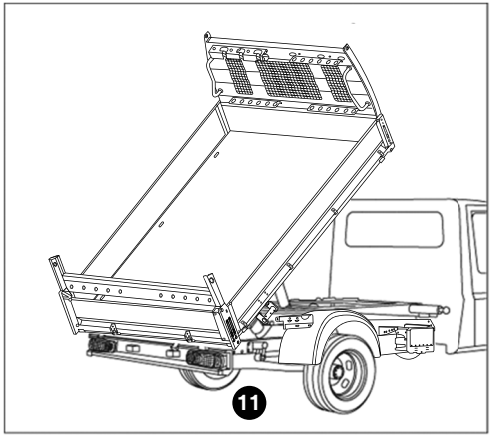
7) *Les revêtements textiles de votre véhicule sont conçus pour résister longtemps à une usure dérivant d'une utilisation normale du véhicule. Il est absolument nécessaire d'éviter tout frottement excessif et/ou prolongé avec des accessoires vestimentaires, comme les boucles métalliques, les rivets, les fixations Velcro et autres, car ils exercent de manière localisée une pression importante risquant de rompre les fils et d'endommager par conséquent la housse.*
8) *Ne ranger aucun objet sous le siège à réglage électronique afin de ne pas ne empêcher les mouvements du fait que les commandes pourraient être endommagées. Cela pourrait également limiter la course du siège.*

BENNE BASCULANTE

(suivant version)



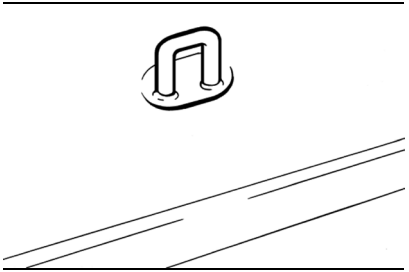
77



F1A9082

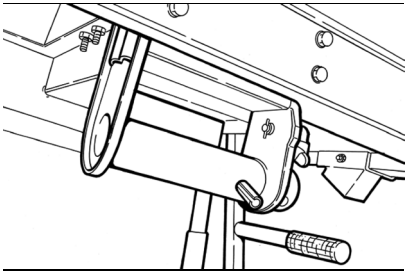
1 Plaquette d'identification - 2 Support mâts arrière (suivant version) 3 - Protection de cabine avant 4 - Ridelle arrière 5 - Treuil de tension du câble (suivant version) 6 - Trousse à outils (suivant version) 7 - Ridelle latérale 8 - Levier d'ouverture ridelle arrière (déverrouillage par le haut) 9 - Leviers d'ouverture ridelle latérale 10 - Levier d'ouverture manuelle de la ridelle arrière (déverrouillage par le bas) 11 - Basculement arrière

Anneau escamotable sur le plancher



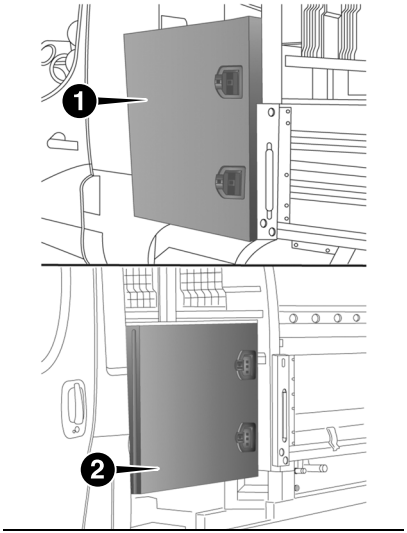
78 F1A9016

Treuil de tension du câble (suivant version)



79 F1A9017

Coffres à l'arrière de la cabine, version haute (1) et basse (2) (uniquement pour empattements longs)



80 F1A9018

SIGNAUX DE SÉCURITÉ

Conformément à fig. 81, lire attentivement ce qui est décrit ci-dessous et en mémoriser la signification.

(1) Cet autocollant, divisé en deux parties Attention et Danger, se trouve sur le montant de protection de la cabine, côté conducteur.

AVERTISSEMENT Ne pas utiliser la benne sans avoir lu et compris la notice d'emploi.

DANGER : Utiliser la benne exclusivement sur un terrain solide et plan.

Éloigner les personnes et les animaux de la zone d'intervention.

Il est interdit d'utiliser la benne de manière inappropriée.

(2) Cet autre autocollant est lui aussi divisé en deux parties Attention et Danger, et est positionné sur les deux longerons de la benne.

ATTENTION (Jaune) : Toujours insérer la béquille de sécurité pour effectuer les opérations d'entretien.

DANGER (Rouge) : Il est strictement interdit de se pencher sous la benne lorsque celle-ci est soulevée.

(3) Il est strictement interdit de stationner ou de passer dans la zone d'intervention ou de déchargement.

(4) Lorsque la ridelle arrière est abaissée, signaler la présence du véhicule aux passants.

(5) Signal indiquant la capacité maximale verticale du support des mâts.

(6) Signal indiquant la charge maximale admissible des 6 points d'ancrage à la benne (800 Nm).

1
(160876)



2
(160873)



3
(160875)



4
(160874)



5
(160872)



6
(160871)



F1A9019

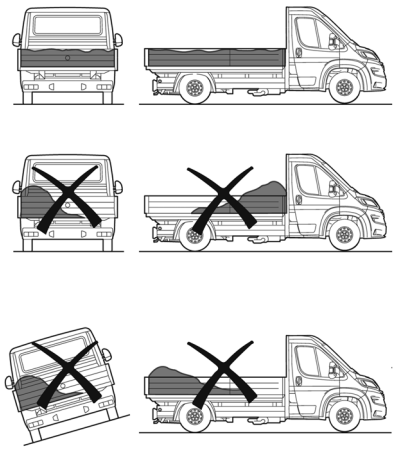
UTILISATION PRÉVUE

⚠ 40) 41) 42)

Les différentes opérations prévues peuvent être confiées à un seul opérateur.

L'opérateur devra également utiliser le camion benne en tenant compte, outre le code de la route, de la réglementation en vigueur en matière de prévention des accidents et de sécurité sur le lieu de travail, des conditions d'utilisation et des caractéristiques de la benne. Il est destiné exclusivement au transport de marchandises et de matériaux en vrac (sable, terre, pierres, etc.). La benne basculante est équipée de ridelles en aluminium.

UTILISATION SÉCURISÉE



82 F1A9004

Procéder de la manière suivante :

❒ avant de se servir de la benne, s'assurer que la benne et ses protections sont en bon état.

❒ Éviter absolument de toucher les pièces mobiles ou de stationner entre elles, en maintenant une distance de sécurité.

❒ Respecter les dispositions de la réglementation contre les accidents du travail.

❒ Charger le matériau dans la benne à partir de la hauteur la plus basse possible.

❒ Déposer les gros blocs de pierre, les gravas ou les matériaux de démolition avec précaution au fond de la benne sans les laisser tomber de haut.

❒ Respecter scrupuleusement les consignes d'utilisation de la benne. Ne jamais dépasser la charge autorisée indiquée sur la carte grise.

❒ Vérifier scrupuleusement que, pendant le voyage, les ridelles restent bien bloquées, en particulier la ridelle arrière qui doit être verrouillée avec les crochets appropriés.

❒ S'assurer que le chargement est réparti uniformément dans la benne et que les ridelles sont bien fermées pour éviter que le chargement, ou une partie de celui-ci, ne tombe sur la chaussée. En cas de dépassement du bord supérieur des ridelles ou en cas de transport de matériel susceptible de tomber, prévoir une bâche de retenue ou un système de couverture adapté capable de contenir la charge.

❒ Pendant le déplacement et toujours lorsque la benne n'est pas actionnée, débrancher le système de la benne de la batterie (le coupe-batterie doit être sur la position OFF fig. 84)

❒ Pendant le trajet avec des charges dépassant verticalement la limite de la

cabine, pour éviter que la benne ne se soulève sous l'effet de la pression du vent, bloquer la benne arrière dans la partie avant.

❒ Interdire à toute personne étrangère de passer ou de stationner dans le rayon d'action de la benne lorsque celle-ci est en action. Avant d'actionner la benne, l'opérateur doit s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle, personne ou animal à proximité.

❒ Procéder avec la plus grande prudence pour éviter que le camion ne se renverse lors de l'utilisation sur un sol meuble.

❒ Effectuer les opérations de basculement uniquement avec le véhicule en position horizontale et le frein de stationnement serré et bien verrouillé sur un sol solide.

❒ Lors des opérations de basculement à l'intérieur d'environnements couverts, faire particulièrement attention à toute interférence avec les poutres, plafonds, etc...

❒ Il est absolument interdit d'effectuer des opérations de levage de la benne en présence de lignes électriques aériennes ou similaires.

❒ Faire très attention durant l'ouverture des ridelles de la benne. Le matériau contenu dans la benne pourrait provoquer une forte poussée dangereuse contre la ridelle.

❒ Éviter d'effectuer des opérations de bennage en présence de vents forts.

❒ Faire très attention en déchargeant des matériaux boueux ou susceptibles d'adhérer au fond de la benne. Le cas échéant, adopter toutes les précautions afin d'éviter tout danger.

❒ S'assurer que la ridelle correspondant au côté du déchargement est ouverte pendant le bennage.

❒ Si la benne monte de façon irrégulière, stopper l'opération de bennage, refaire descendre la benne et vérifier les causes éventuelles de l'irrégularité.

❒ Par temps froid, toujours procéder avec une extrême prudence, en vérifiant que la charge descend régulièrement.

❒ Ne jamais décharger le matériau en laissant les ridelles de la benne fermées.

❒ La pression de service du système hydraulique est préréglée par le fabricant et ne doit absolument pas être modifiée. Toute modification sur la pression de service annulera la garantie.

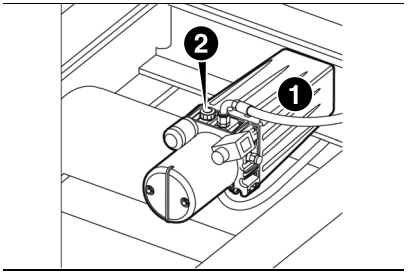
❒ L'opérateur doit surveiller le bon déroulement de l'opération de basculement et de descente et ne pas s'éloigner de la zone de contrôle et de commande afin de pouvoir intervenir immédiatement en cas de besoin.

UTILISATION DE LA BENNE BASCULANTE

⚠ 43)

AVANT LA MISE EN SERVICE

Avant la mise en service, ou après une période d'inactivité, vérifier le niveau de l'huile hydraulique dans le réservoir ((1) fig. 83), à l'aide de la jauge incorporée au bouchon ((2) fig. 83).

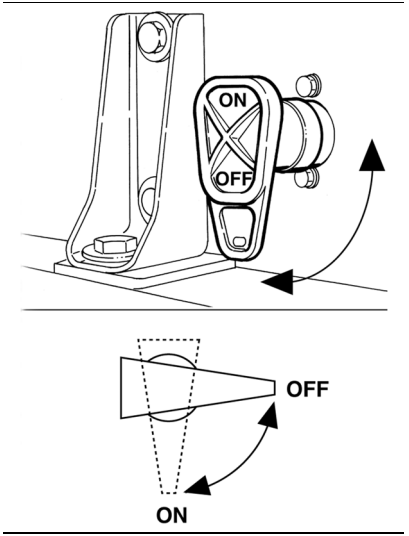


83 F1A9021

Contrôler le niveau d'huile lorsque la benne est relevée, en suivant les indications du paragraphe « Entretien », au chapitre « Entretien ordinaire », après avoir inséré la béquille de sécurité (fig. 90).

Pour l'appoint éventuel, utiliser une huile pour commandes hydrauliques à indice de viscosité élevé ; le produit recommandé est Petronas Idraulicar 32 HVI.

EN MARCHE



84 F1A9006

Pour version benne basculante monolatérale arrière : avant de prendre la route, s'assurer que la benne basculante est complètement abaissée, que l'interrupteur de branchement/débranchement de la batterie est sur « OFF » (fig. 84), que les ridelles sont fermées et que le chargement est bien arrimé et bien réparti. Le dispositif sonore commence à fonctionner dès que la benne monte, même d'un seul centimètre. IL EST INTERDIT de se mettre en marche lorsque le dispositif sonore retentit.

BASCULANTE

OPÉRATIONS DE CHARGEMENT

⚠ 44)

Il est conseillé de procéder aux opérations de chargement uniquement avec le véhicule en position horizontale, avec la 1ère vitesse embrayée et le frein de stationnement serré et bien verrouillé sur un sol solide.

Pour procéder aux opérations de chargement :

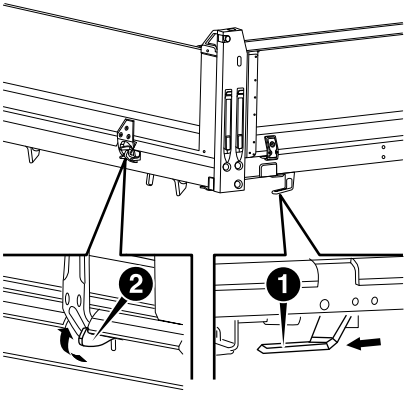
❒ Arrêter le camion, serrer le frein de stationnement, embrayer la 1ère vitesse et, si nécessaire, bloquer le véhicule avec des cales ou des pierres.

❒ S'assurer que le benne est complètement abaissée.

❒ Fermer la ridelle arrière et la verrouiller à l'aide du levier de commande ((1) fig. 85) de sorte que le crochet ((2) fig. 85) la bloque dans son logement.

❒ S'assurer que les leviers d'ouverture de la ridelle latérale (fig. 77, position 9) sont en position verticale de fermeture, pour la ridelle droite et la ridelle gauche.

❒ Procéder au chargement à l'aide de moyens appropriés et en toute sécurité, en s'assurant que le matériau est chargé dans la benne à partir de la hauteur la plus basse possible.



85 F1A9076

OPÉRATIONS DE DÉCHARGEMENT

⚠ 45)

Il est conseillé de procéder aux opérations de déchargement uniquement avec le véhicule en position horizontale, avec le frein de stationnement serré et bien verrouillé sur un sol solide.

BASCULANT À L'ARRIÈRE

Basculement arrière

Après avoir atteint le lieu sur lequel décharger la marchandise transportée, pour procéder au déchargement arrière, il faut :

❒ Démarrer le moteur s'il est éteint, serrer le frein de stationnement en laissant l'embrayage au point mort et, si nécessaire, bloquer le véhicule avec des cales ou des pierres.

Durant le bennage, la ridelle arrière ne doit pas absolument pas être ouverte.

Il est possible d'ouvrir la ridelle de deux façons :

❒ DÉVERROUILLAGE PAR LE HAUT : agir sur les deux leviers ((11) fig. 77) pour les soulever.

❒ DÉVERROUILLAGE PAR LE BAS : ouvrir le levier de déverrouillage droit ((8) fig. 77) et le pousser vers l'avant de la benne (fig. 85).

COMMANDE BENNE BASCULANTE

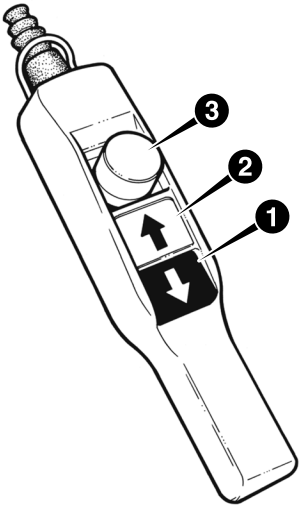
⚠ 46)

COMMANDE AVEC CENTRALE ÉLECTRIQUE

La benne est équipée d'un coupe-batterie, situé sur le châssis, sous la benne, sur le côté avant gauche (fig. 84) qui peut également être utilisé pour les fonctions d'arrêt d'urgence : en position « ON », il permet les opérations de bennage ; en position « OFF », il exclut et bloque toutes les fonctions du système. Toujours rétablir son fonctionnement avec précaution.

Pour commander la benne avec une centrale électronique, il faut :

❒ Tourner le levier de l'interrupteur coupe-batterie (fig. 84) pour l'amener sur la position « ON ».



86 F1A9010

❒ Faire monter la benne à l'aide du clavier qui se trouve sur un support spécifique dans la cabine, à gauche du poste de conduite, en appuyant simultanément sur le bouton de levage ((2) fig. 86). Un signal sonore retentit pour signaler le bennage.

❒ Le bennage cesse dès que l'on relâche le bouton de levage. La benne cesse automatiquement de monter.

❒ Une fois la marchandise déchargée, faire descendre la benne en appuyant sur le bouton de descente ((1) fig. 86) jusqu'à ce que l'opération soit terminée et que l'avertisseur sonore cesse de retentir.

❒ À la fin de l'opération, tourner le levier de l'interrupteur coupe-batterie (fig. 84) jusqu'à la position «OFF» et ranger le clavier dans son logement dans la cabine.

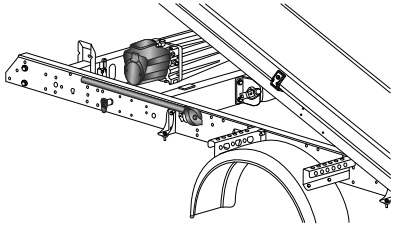
AVERTISSEMENT Toujours laisser cet interrupteur sur OFF après chaque opération de montée et descente.

ENTRETIEN SÉCURISÉ

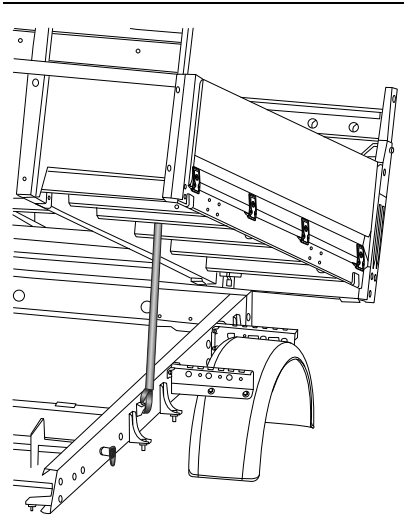
❒ Vérifier régulièrement les conditions des dispositifs de protection de la benne.

❒ Pour toute intervention, benne relevée, la béquille de sécurité doit être insérée (fig. 87 et fig. 88). La béquille de sécurité peut fonctionner avec la benne inclinée vers l'arrière et déchargée. Faire référence à la description du paragraphe « Généralités » au chapitre « Entretien

ordinaire » - Généralités pour l'opération d'insertion de la béquille.
❒ Vérifier régulièrement si les vis, les écrous et éventuellement les raccords sont serrés correctement.
❒ Respecter la conformité des types d'huiles et de lubrifiants préconisés.
❒ Les pièces de rechange doivent correspondre aux exigences définies par le fabricant. Utiliser exclusivement des pièces de rechange d'origine
❒ Il est strictement interdit de déposer ou de modifier les dispositifs de sécurité.



87 F1A9077



88 F1A9078

ATTENTION

40) *Le non-respect de ce qui est rapporté dans ce livret, la négligence au travail, l'utilisation incorrecte de l'équipement et l'exécution de modifications non autorisées entraîneront l'annulation de la garantie de la part du fabricant, sur l'ensemble de l'unité basculante. Le Réseau après-vente décline également toute responsabilité pour les dommages dus aux raisons exposées ci-dessus et pour le non-respect des dispositions de ce manuel.*

41) *Il est strictement interdit de transporter des animaux et des personnes. Toute autre utilisation de la benne, non signalée dans cette notice, dégage le fabricant de toute responsabilité en cas de dommages corporels ou matériels.*
42) *Il est strictement interdit d'utiliser la benne sans avoir lu et compris au préalable la notice d'utilisation et notamment ce qui est rapporté dans le chapitre « Consignes générales de sécurité ».*
43) *Il est strictement interdit d'utiliser des huiles végétales ou des additifs dont les substances présentent des caractéristiques différentes de celles du produit préconisé. Ne pas mélanger des produits différents.*
44) *Veiller à ne pas surcharger le véhicule.*
45) *En cas de problème avec la benne lors des opérations de basculement, contacter le Réseau après-vente.*
46) *Avant de repartir, s'assurer que la benne est posée correctement sur le châssis et que les ridelles sont fermées.*

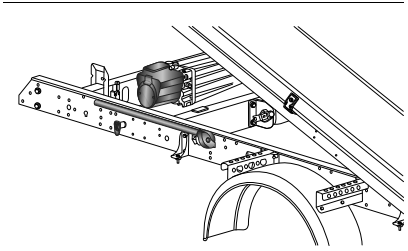
ENTRETIEN ORDINAIRE
Généralités

⚠ 47)

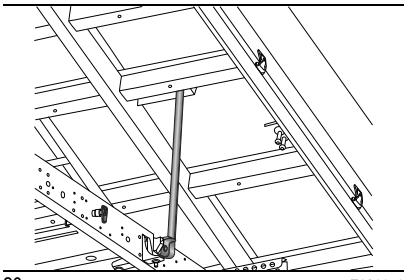
La « Benne basculante » est un équipement qui ne nécessite pas d'opérations d'entretien particulières. Cependant, pour un fonctionnement et une durabilité optimaux, certaines interventions de maintenance sont nécessaires et, si elles sont effectuées avec soin, elles permettront

de conserver la benne dans des conditions optimales.

Les délais d'intervention reportés dans ces pages sont informatifs et se rapportent aux conditions normales d'utilisation de la benne. Dans des conditions plus complexes, augmenter les interventions de maintenance.



89 F1A9077



90 F1A9079

La béquille de sécurité doit être placée lorsque la benne est inclinée vers l'arrière et vide.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE

❒ Vérifier régulièrement les conditions et le fonctionnement de la benne. Remplacer et/ou réparer tout composant usé ou endommagé

❒ Vérifier régulièrement si l'avertisseur sonore fonctionne correctement. Le réparer ou le remplacer s'il est défectueux.

❒ Vérifier régulièrement l'état des tuyaux flexibles de l'huile. S'ils s'avèrent usés ou cassés, les remplacer par des tuyaux neufs et d'origine.

❒ S'assurer régulièrement de l'absence de rouille (blanche ou rouge) ; en présence de rouille, procéder à la réparation.

Laver le véhicule après l'avoir utilisé dans des endroits contenant des substances oxydantes.

Nettoyer à fond après avoir utilisé le véhicule en hiver dans des milieux prévoyant l'utilisation de sel ou de liquides antigel.

TOUTES LES 50 HEURES

⚠ 48)

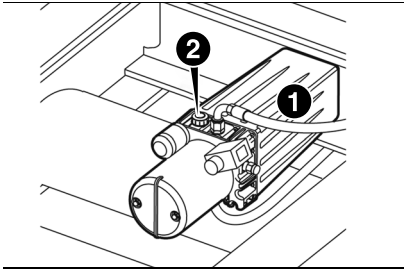
❒ Toutes les 50 heures de service (et au maximum tous les 6 mois), vérifier le niveau d'huile dans le réservoir. Pour ce faire, il faut :

❒ soulever la benne et la sécuriser à l'aide de la béquille (benne vide et basculée vers l'arrière) ;

❒ dévisser le bouchon de remplissage/contrôle de l'huile sur le réservoir ((2) fig. 91) ;

❒ vérifier le niveau d'huile : il doit se trouver entre les deux repères gravés sur la jauge.

Après avoir rétabli le niveau d'huile, resserrer le bouchon sur le réservoir, ôter la béquille et faire monter et descendre la benne plusieurs fois pour évacuer l'air présent dans le circuit hydraulique.



91 F1A9013

LA BENNE NE MONTE PAS

Procéder aux contrôles suivants régulièrement et lorsque le système de levage ne fonctionne pas :

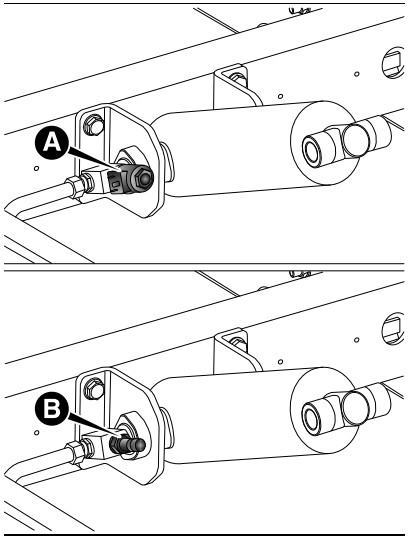
❒ S'assurer que les fusibles sur la position (1) (de 200 A) et sur la position (2) (de 5A et 10A) fonctionnent

correctement ; les remplacer éventuellement par des fusibles du type correspondant. Le fusible (1) se trouve sur la batterie.
Les fusibles (2) se trouvent sur le contre-châssis côté gauche, dans un coffre étanche, immédiatement derrière la commande ON/OFF du coupe-batterie (fig. 84)
❒ Vérifier les connexions électriques et si le bouton de levage situé sur le clavier qui se trouve sur le contre-châssis fonctionne correctement ; remplacer les pièces défectueuses si nécessaire.
❒ Vérifier si le contact des câbles de masse est correct et vérifier les positifs qui arrivent à la batterie du véhicule.

CENTRALE ÉLECTRONIQUE – NETTOYAGE ÉLECTROVANNE

Les opérations suivantes doivent être confiées à des centres de montage agréés et à des techniciens possédant la connaissance nécessaire de la benne et du matériel adapté à l'intervention. S'assurer régulièrement que l'électrovanne fig. 92 présente sur le raccord en bas du cylindre est en bonne condition. Nettoyer l'électrovanne en suivant les consignes ci-après :

❒ Soulever la benne vide vers l'arrière et insérer la béquille de sécurité fig. 88 correctement dans son logement et fig. 90
❒ Faire descendre la benne en la posant sur la béquille de sécurité, éliminer la pression du circuit hydraulique en appuyant 5 secondes sur le bouton de descente fig. 86
❒ Utiliser également des dispositifs de sécurité supplémentaires tels qu'un pont élévateur/un pont roulant pour sécuriser la benne soulevée et reposant sur la béquille.
❒ Dévisser l'écrou de blocage du solénoïde de la bobine de l'électrovanne
❒ Dégager la bobine de l'axe ou de la tige
❒ Préparer un récipient qui sera placé sous l'électrovanne pour y recueillir l'huile qui s'écoule du raccord du cylindre
❒ Dévisser la tige de son siège
❒ Nettoyer la partie percée de la tige au jet d'air
❒ Monter la tige en serrant au couple de 40 Nm
❒ Remonter le solénoïde et rebrancher
❒ Faire l'appoint d'huile préalablement recueillie dans le récipient en la versant dans le réservoir de la centrale électronique
❒ Vérifier le niveau d'huile sur le réservoir après avoir fait l'appoint, benne posée sua béquille de sécurité



92 F1A9080

APRÈS L'UTILISATION

⚠ 49)

Conserver la benne propre et en bon état. Elle vous assurera toujours d'excellents résultats.

ATTENTION

47) *Toutes les opérations d'entretien avec la benne relevée doivent être effectuées en basculant la benne vers l'arrière, déchargée et avec la béquille insérée. Plus particulièrement : ne jamais stationner sous la benne soulevée et non soutenue par la béquille/ placer la béquille de sûreté en évitant d'exposer le corps sous la benne/ insérer la béquille de sûreté correctement (voir fig. 90), lorsque la benne est vide et uniquement en la basculant vers l'arrière.*

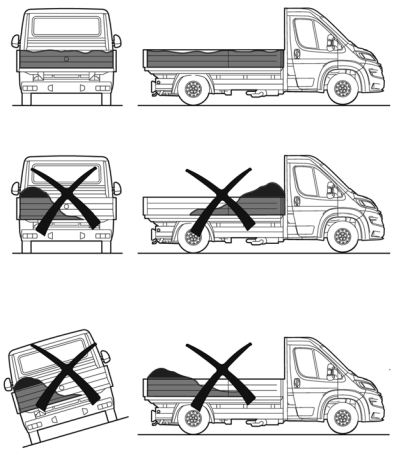
48) *Lorsque la benne est soulevée à fond, le réservoir doit contenir environ un litre d'huile.*

49) *En prévision d'une longue période d'inactivité, lubrifier les différentes parties sujettes à l'usure et garer le véhicule dans un endroit protégé et sec. Lors de la reprise des activités, le véhicule sera en parfaite condition de fonctionnement.*

BENNE BASCULANTE À TROIS VOIES

INFORMATIONS SUR LE CHARGEMENT

Les bennes basculantes ne sont pas conçues pour le transport de personnes ou de matériel non adapté ou dangereux.



93 F1A9106

Procéder de la manière suivante :

❒ Charger le véhicule de façon uniforme en répartissant le chargement sur l'ensemble de la benne.

❒ Avant d'effectuer le chargement, vérifier que le hayon arrière et les ridelles latérales du véhicule sont bien fermés.

❒ Avant d'effectuer le chargement, vérifier que la benne basculante est entièrement abaissée et bloquée en position.

❒ Immobiliser éventuellement les charges solides à l'aide de dispositifs de fixation supplémentaires.

❒ Placer les charges le plus bas possible. Ne pas laisser tomber les charges dans la benne.

❒ Ne pas surcharger la benne.

❒ Le châssis supporte une charge de 300 kg.

❒ Vérifier que le chargement ne peut pas tomber ni constituer un danger pour les autres usagers de la route.

❒ Ne pas se déplacer avec la benne en position basculée.

❒ Ne pas conduire avec le hayon arrière ou les ridelles latérales abaissés.

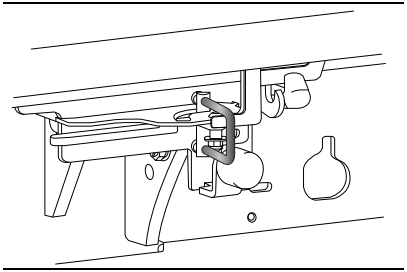
❒ Ne pas essayer de basculer les charges de la benne avec les ridelles latérales ou le hayon arrière fermés.

❒ Basculer les charges exclusivement si le véhicule se trouve sur une surface plane et solide.

❒ Quand la fonction de basculement n'est pas utilisée, l'interrupteur de sectionnement doit être sur OFF.

HAYON ARRIÈRE

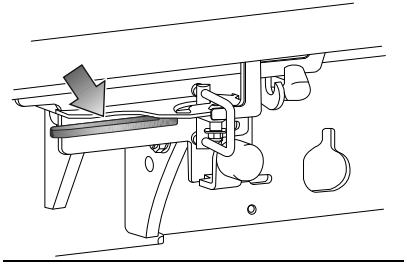
Ouverture



94 F1A9125

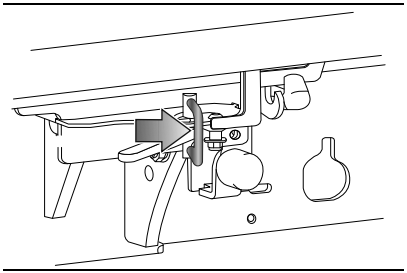
Vérifier que le crochet de fixation du châssis de la porte est inséré fig. 94.
Tirer vers le haut le levier de déverrouillage du hayon arrière pour débloquer les fixations et l'accompagner vers le bas.

Verrouillage



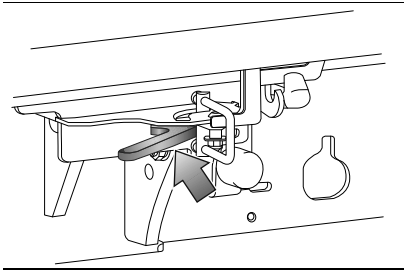
95 F1A9127

Tirer la poignée du crochet fig. 95



96 F1A9128

Tourner la bague pour la mettre en face de la gâche fig. 96

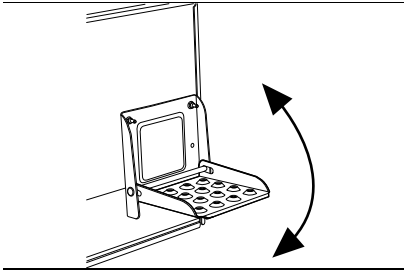


97 F1A9129

Appuyer de nouveau sur la poignée du crochet fig. 97
Pour la procédure de déverrouillage, procéder dans le sens inverse

AVERTISSEMENT Ne pas actionner la commande de basculement lorsque le hayon arrière est abaissé.

Marche



98 F1A9107

Hayon arrière abaissé, faire basculer la marche. La refermer quand elle n'est pas utilisée.

Fermeture

Soulever le hayon arrière et le pousser avec force en place. Pousser vers le bas le levier de déverrouillage en vérifiant que les blocages se verrouillent complètement.

Basculement

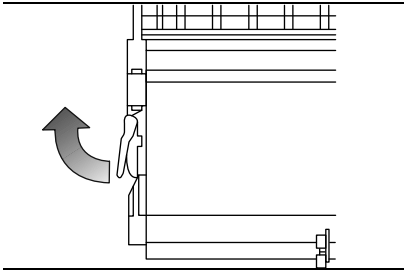
9)

Les crochets inférieurs du hayon arrière se déverrouillent automatiquement pour permettre son basculement des charnières supérieures pendant les opérations de basculement.
Après le basculement, vérifier que le hayon arrière est bloqué solidement par les crochets inférieurs.

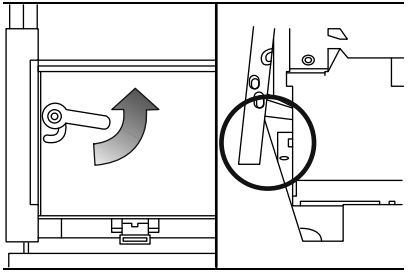
MONTANTS LATÉRAUX

10)

Ouverture des poignées



99 F1A9140



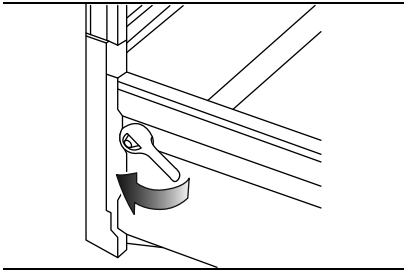
100 F1A9141

Pour ouvrir, tirer vers le haut les leviers de déverrouillage, décrocher les blocages fig. 99 et tourner la poignée vers le haut (fig. 100). Lâcher la poignée.

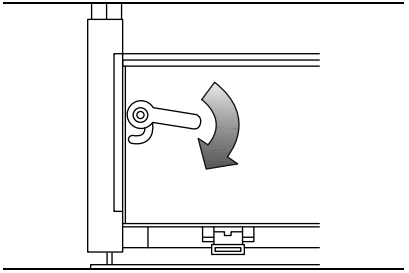
Fermer les poignées des ridelles basculantes pour éviter tout contact avec le pare-chocs ou la protection du vélo (selon le modèle).

Les ridelles latérales peuvent être mises en position horizontale. Pour l'ouvrir complètement, tirer à 45° vers l'extérieur et abaisser la ridelle latérale.

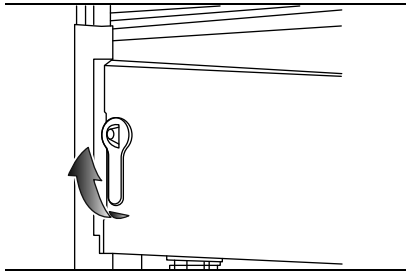
Fermeture des poignées



101 F1A9137



102 F1A9138



103 F1A9139

Pour la fermeture, tirer la poignée afin de la libérer de la ridelle (fig. 101). Ensuite, tourner la poignée vers le bas (fig. 102). Lâcher la poignée ; celle-ci doit tourner en position verticale. Il est possible de s'assurer que la poignée est bien bloquée en vérifiant qu'elle tourne sans être obligé de la tirer vers soit (fig. 103).

ŒILLETS DE FIXATION

Immobiliser les objets en attachant les sangles de fixation aux œillets réservés à cet effet.

AVERTISSEMENT La force maximale exercée sur les œillets de fixation ne doit pas dépasser 800 daN. Vérifier que l'angle de fixation est d'au moins 30°. Respecter les intervalles de vérification réglementaire des anneaux de fixation applicable dans chaque pays. Consulter les étiquettes

de sécurité apposées sur la benne basculante.

FONCTIONNEMENT DE LA BENNE BASCULANTE À TROIS VOIES

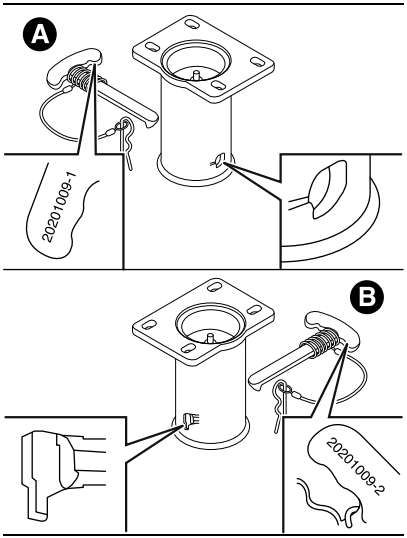
⚠ 50)

Si la benne basculante reste en position soulevée pendant longtemps, mettre en place l'étai de soutien à l'avant.

AVERTISSEMENT Ne pas se placer sous la benne basculante en position soulevée sans installer l'étai de sécurité anti-chute. Consulter le chapitre « Étai de sécurité anti-chute ».

Tige de blocage

La benne basculante est équipée de deux tiges de blocage différentes qui doivent toujours être insérées pendant le fonctionnement. Ces tiges se distinguent par un numéro gravé sur le manche. Les fourches qui s'y rapportent sont dotées d'une ou deux encoches (chiffre correspondant à celui gravé sur le manche) au niveau de la sortie de la tige (fig. 104).

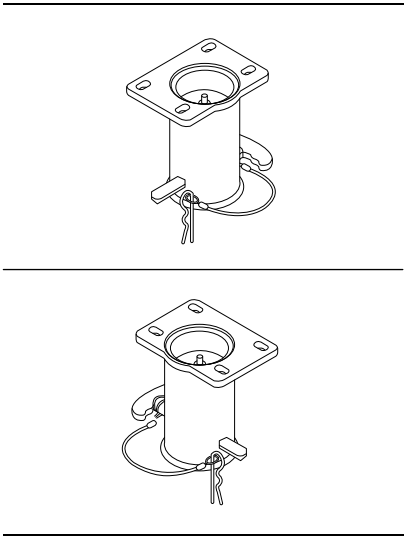


104 F1A9142

Pour placer une tige sur la fourche correspondante, procéder de la manière suivante :

❒ Présenter la tige devant le trou d'entrée sur la fourche (fig. 104) en vérifiant que le repère est orienté vers le bas

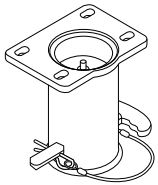
❒ Insérer la tige jusqu'en bas (ressort comprimé) (fig. 105)

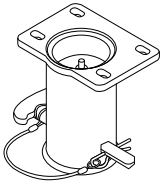


105 F1A9143

❒ Placer la goupille comme illustré sur fig. 106

❒ Libérer la tige et vérifier qu'elle est soutenue correctement par la goupille





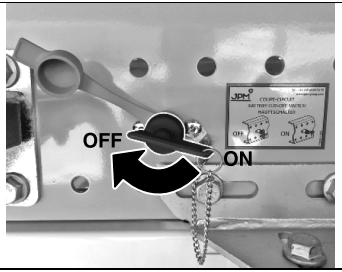
106 F1A9144

AVERTISSEMENT Il est strictement interdit d'utiliser la benne basculante si les tiges de blocage ne sont pas montées correctement.

Basculement latéral
Insérer les tiges de blocage dans les points d'articulation avant et arrière du même côté et abaisser entièrement la ridelle latérale.

Basculement arrière
Insérer les tiges de blocage dans les points d'articulation arrière droit et gauche.

Interrupteur de sectionnement
Le système doit être activé à l'aide de l'interrupteur de sectionnement situé du côté gauche du châssis.
Insérer la clé après avoir enlevé le capuchon de protection
Quand la benne basculante n'est pas utilisée, enlever la clé et remettre en place le capuchon de protection.



107 F1A9109

Soulèvement et abaissement de la benne basculante à trois voies
La benne est actionnée à l'aide de la télécommande située à proximité des sièges avant.
La télécommande permet à l'opérateur de superviser le fonctionnement de la benne basculante depuis l'extérieur du véhicule.
Appuyer sur l'interrupteur :
⬆: soulèvement
⬇: abaissement
Quand la benne basculante est en marche, un signal sonore est émis.
Le mouvement de la benne basculante peut être interrompu à tout moment en relâchant l'interrupteur et il s'arrête automatiquement dès que la hauteur maximale est atteinte.
Remettre la télécommande dans le support correspondant quand elle n'est pas utilisée.

ÉTAI DE SÉCURITÉ ANTI-CHUTE

L'étai de sécurité anti-chute se trouve sous la benne basculante et n'est conçu que pour soutenir la benne vide quand elle est basculée vers l'arrière afin d'effectuer l'inspection visuelle des composants du véhicule.

Utilisation de l'étai de sécurité anti-chute
❒ Préparer la benne basculante pour son basculement vers l'arrière.
❒ Soulever entièrement la benne basculante.
❒ Soulever l'étai de sécurité anti-chute pour l'aligner sur le support de la benne.
❒ Abaisser la benne basculante jusqu'à ce que l'étai de sécurité anti-chute entre en contact avec celle-ci.

Remettre en place l'étai de sécurité anti-chute.

❒ Soulever suffisamment la benne basculante pour décrocher l'étai de sécurité anti-chute de son support.
❒ Abaisser l'étai de sécurité anti-chute dans son logement.
❒ Abaisser la benne basculante.

NIVEAU D'HUILE HYDRAULIQUE

La benne basculante étant entièrement soulevée, le niveau d'huile hydraulique doit être compris entre les repères **MIN** et **MAX**.

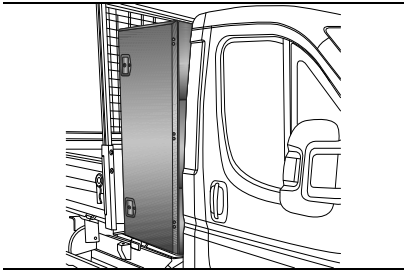
AVERTISSEMENT Avant d'effectuer toute inspection, l'étai de sécurité anti-chute doit être en place.

REMARQUE Utiliser uniquement des produits testés et homologués. Les dommages liés à l'utilisation de matériel non homologués ne seront pas couverts par la garantie. L'utilisation d'additifs risque de provoquer des dommages et d'invalider la garantie.

Après avoir parcouru de longs trajets sur des routes accidentées ou en pente, vérifier le niveau d'huile hydraulique.
S'adresser au Réseau Après-vente pour éliminer la cause de fuites d'huile hydraulique éventuelles. Utiliser exclusivement de l'huile hydraulique du type ISO H46 ou équivalent.

TROUSSE À OUTILS

Débloquer à l'aide de la clé fournie et tourner les dispositifs de fermeture pour les ouvrir.



108 F1A9110

Fermer le hayon et tourner les deux dispositifs de fermeture, puis bloquer avec la clé.
La charge autorisée sur chaque étagère de la trousse à outils devant la benne basculante est de 35 kg.

AVERTISSEMENT Avant de prendre la route, vérifier que le couvercle de la trousse à outils est fixé correctement.

NETTOYAGE

Nettoyer la benne basculante juste après le transport de produits corrosifs. La saleté ou la boue qui se déposent sur la benne peuvent devenir abrasifs et endommager la peinture, les joints, les systèmes de blocage et les charnières.
Nettoyer les parties suivantes si elles sont contaminées par de la saleté :
❒ Dispositifs de blocage et charnières des ridelles latérales et du hayon arrière.
❒ Axes d'articulation de la benne basculante et trous de positionnement.

AVERTISSEMENT Ne pas pulvériser d'eau sous haute pression directement sur les joints hydrauliques, la pompe, le réservoir, les rotules du vérin hydraulique ou les guides.

Après le nettoyage, vérifier et lubrifier, si nécessaire, les composants indiqués dans les contrôles du véhicule.

AVERTISSEMENT Ne pas se tenir sous la benne basculante quand elle est soulevée.

CONTRÔLES DU VÉHICULE

Contrôler régulièrement les éléments suivants :
❒ Contrôler visuellement les supports du faux-châssis, les câbles de sécurité et le circuit hydraulique. Si l'un des composants semble desserré,

défectueux ou présente des fuites, s'adresser à un atelier spécialisé pour éliminer la cause de la panne.
❒ L'angle de manœuvre de la benne basculante est de 45° - 50°. En cas de dépassement de cette limite, s'adresser au Réseau après-vente pour éliminer la cause de la panne.
❒ Ne pas actionner la benne basculante si le signal sonore ne fonctionne pas et s'adresser au Réseau après-vente.
❒ Lubrifier tous les mois les axes d'articulation et les charnières de la benne basculante avec une pellicule de graisse spéciale haute pression.
❒ Vérifier tous les mois le niveau d'huile hydraulique dans le réservoir.
❒ Faire la vidange de l'huile hydraulique tous les 10 000 manœuvres ou tous les 4 ans.
❒ Remplacer les flexibles hydrauliques tous les 4 ans.

AVERTISSEMENT Toutes les interventions sur le circuit hydraulique présentent de nombreux risques et doivent être exécutées par le réseau après-vente.

Contrôle et entretien mécanique
Au bout de 1 000 km, vérifier les fixations et le serrage des dispositifs d'accouplement (traverse, crochets).

Couple de serrage
❒ Vis M10 classe 10,9 : 65 N.m
❒ Vis M12 classe 10,9 : 110 N.m
❒ Vis M14 classe 10,9 : 120 N.m

DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Tous les dispositifs sont conformes à la réglementation UN R10 et à la directive 2006/42/CE.

ATTENTION

50) *Avant d'actionner la benne basculante, insérer le frein de stationnement et mettre le levier de vitesse au point mort. L'opérateur doit rester aux commandes pour garantir l'exécution correcte du basculement et de l'abaissement. Pendant l'utilisation de la fonction de basculement, l'opérateur doit s'assurer qu'il n'y a aucun obstacle, personne ou animal à proximité. Vérifier que le véhicule est stationné sur une surface solide et que la benne basculante peut être soulevée à la hauteur maximale sans heurter d'obstacles surélevés éventuels.*

AVERTISSEMENT

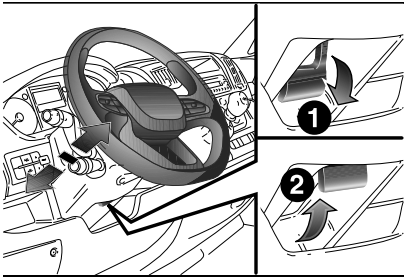
9) *Pour éviter que le hayon arrière se détache du véhicule, vérifier que les charnières supérieures sont bien accrochées et que les leviers de déverrouillage sont en position de blocage.*

10) *Les ridelles latérales sont lourdes. Pendant l'abaissement des ridelles latérales, faire preuve de prudence et éviter de les laisser tomber sans assistance.*

VOLANT

Le volant peut être réglé dans le sens axial. Pour effectuer le réglage, procéder de la manière suivante :
❒ débloquer le levier fig. 109 en le tirant vers le volant (position (2)) ;
❒ régler le volant ;
❒ débloquer le levier en le poussant vers l'avant (position (1)) ;

51) 52)



109 F1A1113

ATTENTION

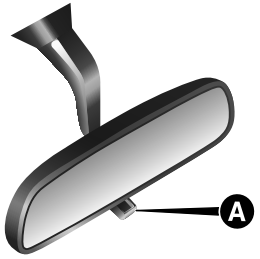
51) *Tous les réglages doivent être effectués sur un véhicule à l'arrêt et le moteur coupé.*

52) Toute intervention en après-vente est absolument interdite, qui pourrait produire une violation du système de conduite ou de la colonne de la direction (ex. montage d'un dispositif antivol) et provoquer, en plus de la chute des performances du système et de l'annulation de la garantie, de graves problèmes de sécurité et la non-conformité de l'homologation du véhicule.

RÉTROVISEURS

RÉTROVISEUR D'HABITACLE

En actionnant le levier (A) fig. 110, il est possible de régler le rétroviseur sur deux positions différentes : normale ou anti-éblouissement.



110 F1A0353

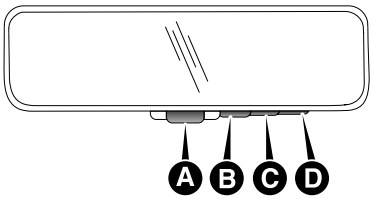
RÉTROVISEUR NUMÉRIQUE RVM (Digital Rear View Mirror)

(suivant version)

⚠ 53)

Le rétroviseur numérique fig. 111 fournie une vue large, en haute définition et sans obstructions de la route derrière le véhicule.

Pour activer le rétroviseur numérique, pousser en avant le levier de commande On/Off (A) fig. 111 situé à la base du rétroviseur.



111 F1A0619

A Levier de contrôle On/Off
B Bouton Menu
C Bouton de défilement gauche
D Bouton de défilement droit

Appuyer sur le bouton à côté du levier pour accéder aux options suivantes :

❒ Luminosité
❒ Inclinaison verticale
❒ Mouvement horizontal (suivant version)

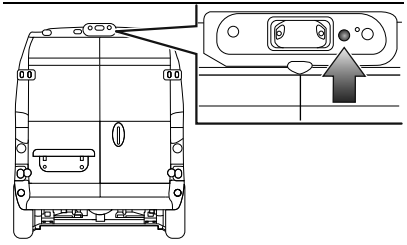
Appuyer sur les boutons droite/gauche pour faire défiler les options du menu.

Lorsque le levier n'est pas utilisé, tirer le levier vers soi pour rétablir le rétroviseur conventionnel.

Le rétroviseur numérique n'est pas opérationnel lorsque l'on voyage dans les conditions suivantes :

❒ conduite de nuit dans des conditions de faible visibilité ;
❒ mauvaises conditions météorologiques (par ex. fort brouillard, neige).

S'il est difficile de voir sur l'écran, nettoyer la caméra fig. 112. Si la neige, le givre, la boue ou d'autres substances étrangères obstruent la lentille de la caméra, la nettoyer à l'eau et la sécher à l'aide d'un chiffon souple. Ne pas couvrir la lentille de la caméra.



112 F1A0663

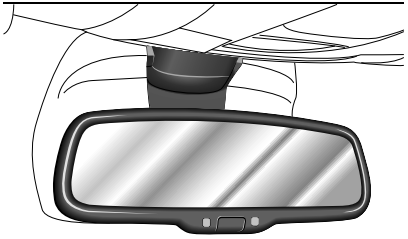
RÉTROVISEUR INTÉRIEUR ÉLECTROCHROMIQUE

(suivant version)

Certaines versions sont équipées d'un rétroviseur électrochromique, en mesure de modifier automatiquement

sa capacité réfléchissante pour éviter d'éblouir le conducteur fig. 113.

Le rétroviseur électrochromique est doté d'un bouton ON/OFF pour activer ou désactiver la fonction électrochromique anti-éblouissement.



113 J0A0059

En enclenchant la marche arrière, le rétroviseur passe automatiquement à la coloration d'utilisation de jour.

RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

Pour obtenir une meilleure vue, régler les rétroviseurs extérieurs de manière à les centrer sur la voie adjacente avec une légère superposition de la vue obtenue à l'aide du rétroviseur intérieur.

Rétroviseurs à réglage manuel

Pour orienter les rétroviseurs, il suffit d'agir manuellement sur chacun des deux miroirs de chaque rétroviseur.

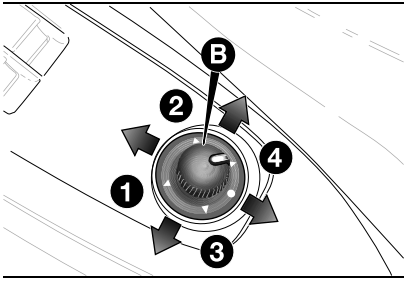
⚠ 54) 55)

Rétroviseurs à réglage électrique

Le réglage des rétroviseurs n'est possible qu'avec la clé de contact sur MAR.

Pour régler les rétroviseurs tourner la manette (B) fig. 114 dans une des 4 positions : (1) rétroviseur gauche, (2) rétroviseur droit, (3) grand-angle gauche, (4) grand-angle droit (positions (3) et (4) disponibles sur les rétroviseurs extérieurs à bras court, versions Camper et sur toutes les autres versions à bras moyen et long).

Après avoir tourné la manette (B) sur le miroir à régler, il suffit de la déplacer dans la direction indiquée par les flèches pour régler le miroir sélectionné.



114 F1A0764

Rabattement des rétroviseurs à réglage manuel

En cas de besoin (par exemple, lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou lors du lavage automatique), il est possible de replier manuellement les rétroviseurs en les déplaçant de la position (1) à la position (2) fig. 115.

Si le rétroviseur a été accidentellement tourné vers l'avant (position (3)), par exemple suite à un choc, il doit être manuellement remis en place en position (1).

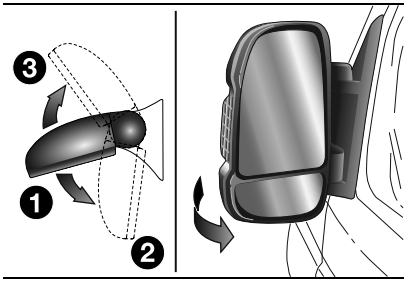
Les rétroviseurs extérieurs sont montés à charnière et peuvent être repliés en avant ou en arrière pour éviter des dommages selon les trois positions suivantes fig. 115:

1 Normale

2 Complètement en arrière

3 Complètement en avant

⚠ 56)

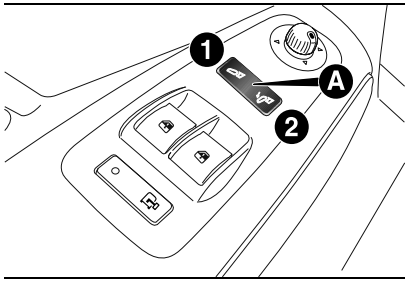


115 F1A0043

Rabattement des rétroviseurs à réglage électrique

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

En cas de besoin (par exemple lorsque l'encombrement des rétroviseurs crée des difficultés dans un passage étroit ou lors du lavage automatique) il est possible de replier électriquement ou manuellement les rétroviseurs en les déplaçant de la position (1) à la position (2) fig. 115.



116 F1A0763

Rabattement électrique

Pour plier les miroirs électriquement, appuyer sur le point (2) du bouton à bascule (A) fig. 116. Pour remettre les rétroviseurs en position d'ouverture, appuyer sur le point (1) du bouton.

AVERTISSEMENT Si les rétroviseurs ont été repliés électriquement, il faut les reporter en position d'ouverture électriquement : ne pas essayer de déplier les rétroviseurs manuellement.

Rabattement manuel

Pour replier manuellement les miroirs, déplacez-les de la position (1) fig. 115 à la position (2). Si les rétroviseurs ont été pliés manuellement, ils peuvent être remis en position ouverte manuellement ou électriquement.

AVERTISSEMENT Pour ramener électriquement les rétroviseurs en position ouverte, appuyer sur le point (2) du bouton à bascule (A) fig. 116 jusqu'à ce qu'un « clic » soit entendu, puis appuyer sur le point (1) du bouton.

Rabattement vers l'avant

Les rétroviseurs peuvent être rabattus manuellement (position (3) fig. 115) ou entrés manuellement dans la position d'ouverture (2) au cas où ils auraient été accidentellement retournés (par exemple suite à une collision).

Si les rétroviseurs ont été tournés manuellement vers l'avant, ou suite à un choc, il est possible de les reporter tant manuellement qu'électriquement en position d'ouverture.

Pour ramener électriquement les rétroviseurs en position ouverte, appuyer sur le point (2) du bouton à bascule (A) fig. 116 jusqu'à ce qu'un « clic » soit entendu, puis appuyer sur le point (1) du bouton.

AVERTISSEMENT Si par erreur les rétroviseurs ont été rabattus manuellement dans la position (3) fig. 115), le rétroviseur se place dans une position intermédiaire. Dans ce cas, tourner le rétroviseur manuellement en position (1), puis appuyer sur le point (2) du bouton à bascule (A) fig. 116 pour ramener le rétroviseur en position (2) jusqu'à entendre un « clic » puis appuyer sur le bouton (1) pour le remettre en position (1).

Dégivrage / désembuage

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Les rétroviseurs sont dotés de résistances qui se déclenchent quand on actionne la lunette dégivrante (en appuyant sur le bouton).

AVERTISSEMENT La fonction est temporisée et se désactive automatiquement après quelques minutes.

ATTENTION

53) *Le rétroviseur numérique sert de support additionnel au cours de la conduite, améliorant le champ visible à l'arrière. Il remplit les conditions*

d'homologation pendant la conduite mais ne donne pas une visibilité complète du milieu environnant. Il offre la vue de véhicules et d'objets se trouvant à une distance moyenne et longue du véhicule, grâce à une caméra située à hauteur du 3e feu de stop arrière. Il est déconseillé de ne se fier que du rétroviseur numérique pendant l'exécution de manœuvres à petite vitesse (ex. : manœuvres de stationnement). Seule l'association entre rétroviseur numérique et caméra de recul avec aide graphique (suivant version) permet d'avoir le contrôle de ce qui arrive sur la partie arrière du véhicule pour effectuer des manœuvres en toute sécurité.

54) *Le rétroviseur d'aile côté conducteur est bombé et altère légèrement la perception de la distance de l'image reflétée. De plus, la surface réfléchissante de la partie inférieure des rétroviseurs extérieurs est parabolique afin d'augmenter le champ visuel. La dimension de l'image réfléchie est donc réduite, ce qui donne l'impression que l'objet reflété est plus éloigné que dans la réalité.*

55) *Les véhicules et d'autres objets vus à travers le rétroviseur extérieur convexe semblent plus petits et plus éloignés par rapport à la réalité. Se fier excessivement à ce type de rétroviseur peut provoquer des collisions avec d'autres véhicules ou d'autres objets. Il est recommandé d'utiliser le rétroviseur intérieur pour évaluer la dimension ou la distance d'un véhicule vue dans le rétroviseur latéral convexe.*

56) *Pendant la marche, les rétroviseurs doivent toujours rester dans la position (1).*

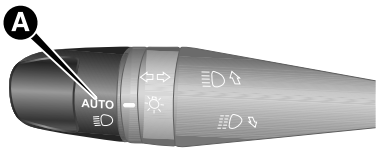
FEUX EXTÉRIEURS

Les commandes des feux extérieurs sont groupées sur le levier gauche (A) fig. 117 ou fig. 118 ou fig. 119 (suivant version).

L'éclairage extérieur se produit aussi avec la clé de contact tournée sur MAR. Quand on allume les feux extérieurs, on a aussi l'allumage du combiné de bord et des commandes situées sur la planche de bord.



117 F1A0851



118 F1A0852



119 F1A0609

FONCTION AUTO
(Capteur de luminosité)

(suivant version)

Il s'agit d'un capteur à LED infrarouges, couplé au capteur de pluie et installé sur le pare-brise, qui mesure les variations d'intensité lumineuse à l'extérieur du véhicule, en fonction de la sensibilité de lumière réglée à l'aide du menu de l'écran ou sur le système multimédia (suivant version).

Plus la sensibilité est importante, plus la quantité de lumière extérieure nécessaire pour commander l'allumage automatique des feux externes sera faible.

Activation de la fonction

Tourner la bague du levier gauche en position **AUTO** fig. 118 ou en position Ⓐ fig. 119 (suivant version).

AVERTISSEMENT La fonction ne peut être activée que si le dispositif de démarrage est sur MAR.

Désactivation de la fonction

Pour désactiver la fonction, tourner la bague du levier gauche dans une position autre que **AUTO** ou Ⓐ.

FEUX DE CROISEMENT

Avec la clé de contact sur MAR, tourner la bague (A) fig. 117 ou fig. 118 ou fig. 119 (suivant version) en position ≡D. En cas d'activation des feux de croisement, les feux de jour s'éteignent et les feux de croisement, de position arrière et de plaque s'allument. le témoin s'allume sur le combiné de bord ≡D.

FEUX DIURNES À LED « Feux diurnes à LED »

⚠ 57) 58)

Les feux de jour s'allument automatiquement lorsque la clé est sur MAR et la bague est sur la position O fig. 117 ou **AUTO** fig. 118 ou Ⓐ fig. 119 (le cas échéant). Si les feux de jour sont désactivés (pour les versions/marchés qui le prévoient), avec la bague en position O ou **AUTO** ou Ⓐ (suivant version), aucun éclairage ne s'allume.

Suivant version, en cas d'actionnement des clignotants, les feux de jour s'éteignent automatiquement.

Les feux de jour sont momentanément désactivés à l'activation des clignotants.

En désactivant les clignotants, les feux de jour s'activent à nouveau.

REMARQUE Au premier démarrage du moteur avec la vitesse sur P (pour les versions avec boîte de vitesses automatique) ou avec frein de stationnement activé, les feux de jour restent désactivés. Les feux de jour s'allumeront lorsque le frein de stationnement sera désactivé ou lorsque la vitesse sera dans une position autre que P.

REMARQUE Au premier démarrage du moteur, les feux de jour s'allument quand le véhicule franchit la vitesse de 10 km/h.

REMARQUE Avec le système Start&Stop activé, les feux de jour restent toujours allumées.

FEUX ANTIBROUILLARD / DE BROUILLARD ARRIÈRE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

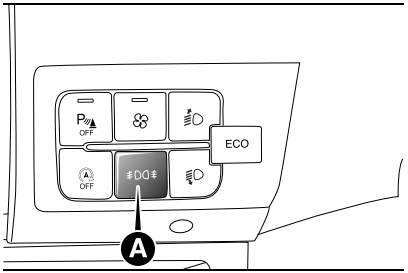
Deux configurations sont prévues : la première avec feux antibrouillard avant et feux antibrouillard arrière, seconde uniquement avec les feux antibrouillard arrière. L'utilisation des feux antibrouillard est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule. Se conformer aux normes.

Éclairage supplémentaire dans les virages

La fonction s'active quand les feux de croisement sont allumés à une vitesse inférieure à 40 km/h, en cas de braquage important du volant ou du déclenchement du clignotant, un feu (intégré à l'antibrouillard) s'allumera du côté où le volant est braqué afin d'accroître l'angle de vision nocturne.

Pour allumer les feux antibrouillard avant/arrière, utiliser le bouton (A) fig. 120 comme suit :

❒ première pression : allumage des feux de brouillard et des feux de position si les feux de croisement sont éteints. Allumage exclusif des feux antibrouillard si les feux de croisement sont allumés. le témoin s'allume sur le combiné de bord ;
❒ deuxième pression : allumage des feux antibrouillard arrière, le témoin s'allume sur le combiné de bord ;
❒ troisième pression : extinction des feux antibrouillard avant/arrière et des feux de position si les feux de croisement sont éteints. Extinction exclusive des feux de brouillard si les feux de croisement sont allumés ;
❒ quatrième pression : extinction des feux de brouillard arrière si les feux de croisement sont allumés.



120 F1A0689

FEU ARRIÈRE ANTIBROUILLARD

Le bouton des feux arrière de brouillard se trouve sur la planche de gauche (bouton (A) fig. 120). Quand les feux antibrouillard AR sont activés, le témoin s'allume sur le combiné de bord.

FEUX DE STATIONNEMENT

Ils ne s'allument qu'avec le dispositif de démarrage sur STOP ou la clé retirée, en plaçant la bague du levier gauche d'abord en position O ou **AUTO** ou (suivant version) puis en position .

Le témoin s'allume sur le combiné de bord .

Répéter la même opération pour les éteindre.

Avec les feux de stationnement activés, quand la porte du conducteur est ouverte, un signal sonore s'active. Dès que la porte du conducteur est fermée, le signal sonore se désactive.

ECLAIRAGE D'ACCOMPAGNEMENT INTÉRIEUR/EXTÉRIEUR (FOLLOW ME HOME)

Activation

Placer le dispositif de démarrage sur la position STOP.

Dans les 2 minutes, tirer le levier gauche en mode appel de phares, chaque déplacement du levier correspond à un incrément de 30 secondes de retard d'extinction des phares avec un maximum possible de 210 secondes (égales à 7 déplacement du levier).

Désactivation

Maintenir le levier gauche en position appel de phares pendant quelques secondes.

FEUX DE ROUTE

Avec la molette du levier gauche en position , pousser en avant le levier vers la planche (position stable). Le témoin s'allume sur le combiné de bord . Les feux s'éteignent en tirant le levier vers le volant.

FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES

(suivant version)

Le système de commande automatique des feux de route assure un éclairage avant plus intense de nuit en automatisant la commande des feux de route au moyen d'une caméra numérique montée sur le rétroviseur intérieur.

REMARQUES

❒ La commande des feux de route automatiques peut être activée ou désactivée à travers le système multimédia. Pour plus d'informations, consulter le paragraphe « Réglages » dans la section « Multimédia ».
❒ Les projecteurs restent allumés plus longtemps (plus près du véhicule) en présence de projecteurs cassés, boueux ou encombrés et de feux

arrière d'autres véhicules dans le champ de vision.

❒ Pour désactiver la fonction automatique, tourner la bague du commutateur des feux en position ≡D.

Appels de phares

Pour effectuer des appels de phare, utiliser la position instable (elle s'active en tirant le levier (A) fig. 117 ou fig. 118 ou fig. 119 (suivant version) vers soi). Quand les feux de route sont allumés, le témoin ≡D s'allume sur le combiné de bord.

CLIGNOTANTS

Placer le levier gauche fig. 117 ou fig. 118 ou fig. 119 (suivant version) en position (stable) :

❒ *vers le haut* : activation du clignotant côté droit ;

❒ *vers le bas* : activation du clignotant gauche.

Sur le combiné de bord, le témoin ⇨ ou ⇦ s'allume respectivement par intermittence.

Les clignotants se désactivent automatiquement lorsque le véhicule roule de nouveau en ligne droite ou en cas d'actionnement des feux de jour (D.R.L.) / feux de stationnement.

Fonction « Avertissement de changement de voie »

Si l'on veut signaler un changement de voie lorsque l'on roule, placer le levier gauche en position instable pendant moins d'une demi-seconde.

Le clignotant clignotera 5 fois du côté sélectionné, puis s'éteindra automatiquement.

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

Cette fonction permet, avec le dispositif de démarrage sur la position STOP, d'activer pendant 30, 60 ou 90 secondes, les feux de position et les feux de plaque à chaque fois que l'on déverrouille le véhicule en utilisant la clé avec télécommande.

L'activation et le temps d'activation de cette fonctionnalité peuvent être réglés en agissant sur le menu à l'écran ou sur le système multimédia.

La fonction se désactive automatiquement une fois le temps d'activation écoulé, ou lorsque l'on verrouille à nouveau les portes du véhicule, ou lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur une position autre que STOP.

ORIENTATION DU FAISCEAU LUMINEUX

L'orientation correcte des phares est très importante pour le confort et la sécurité du conducteur et des autres usagers de la route. Pour garantir les meilleures conditions de visibilité lorsqu'on roule feux allumés, l'assiette des phares du véhicule doit être correcte. Pour le contrôle et le réglage éventuel, s'adresser au Réseau Après-vente.

CORRECTEUR D'ASSIETTE DES PHARES

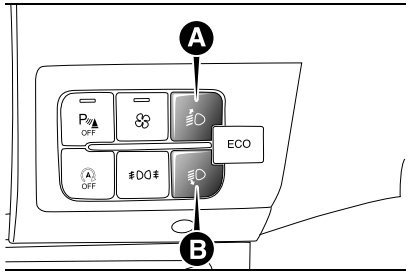
Il fonctionne avec clé de contact sur MAR et feux de croisement allumés. Un véhicule chargé penche vers l'arrière, ce qui entraîne le rehaussement du faisceau lumineux. Dans ce cas, il est nécessaire de corriger l'orientation.

Réglage de l'assiette des phares

Pour le réglage, agir sur les boutons ≡D (A) ou ≡D (B) placés sur la platine des commandes fig. 121.

L'écran du combiné de bord indique visuellement la position correspondante au réglage.

AVERTISSEMENT Régler l'orientation des faisceaux lumineux en fonction des variations du poids transporté.



121 F1A0690

ORIENTATION DES FEUX ANTIBROUILLARD

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour le contrôle et le réglage éventuel, s'adresser au Réseau Après-vente.

RÉGLAGE DES FEUX À L'ÉTRANGER

Les feux de croisement sont orientés pour la circulation dans le pays où le véhicule a été commercialisé. Dans les pays avec un système de circulation opposée, pour ne pas éblouir les véhicules qui viennent en direction contraire, il faut modifier l'orientation du faisceau lumineux en appliquant un film autocollant, expressément étudié.

ATTENTION

57) *Les feux de jour sont une alternative aux feux de croisement en conduite de jour, quand ces derniers sont obligatoires ; s'ils ne sont pas obligatoires, l'utilisation des feux de jour reste autorisée.*

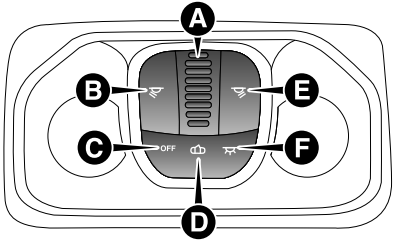
58) *Les feux de jour (DRL) ne remplacent pas les feux de croisement la nuit ou dans les tunnels. L'utilisation des feux de jour dépend du code de la route en vigueur dans le pays où l'on circule : se conformer aux normes.*

PLAFONNIERS

ÉCLAIRAGE DE COURTOISIE

La lumière de courtoisie se trouve entre les pare-soleil, sur la console supérieure.

Chaque lumière peut être allumée en appuyant sur l'interrupteur correspondant fig. 122.



122 F1A0664

A Éclairage ambiant (suivant version)
B Éclairage de lecture gauche
C OFF/ Position gauche
D Position centrale
E Éclairage de lecture droit
F ON/ Position droite

Éclairage du plafonnier

L'éclairage interne peut être réglé sur trois positions (OFF/ position gauche, position centrale, ON/ position droite). En utilisant l'interrupteur (D) sur le fond de la console supérieure :

❒ de la position centrale (D), appuyer sur l'interrupteur vers la position (F) ON/ position droite pour avoir les lumières toujours allumées ;

❒ de la position centrale (D), appuyer sur l'interrupteur vers la position (C) OFF/ position gauche pour avoir les lumières toujours éteintes.

❒ Laissant l'interrupteur dans la position centrale (D), les lumières s'allument ou bien s'éteignent quand les portes sont ouvertes ou fermées.

Éclairage de lecture

Les interrupteurs sur les côtés droit et gauche de la console supérieure contrôlent l'éclairage de lecture.

Appuyer sur l'interrupteur à droite (E), pour allumer la lumière de droite et appuyer de nouveau pour l'éteindre.

Appuyer sur l'interrupteur à gauche (B), pour allumer la lumière de gauche et appuyer de nouveau pour l'éteindre.

AVERTISSEMENT Avant de descendre du véhicule, vérifier que l'interrupteur est en position centrale pour qu'à la fermeture des portes l'éclairage s'éteigne, évitant ainsi le déchargement de la batterie.

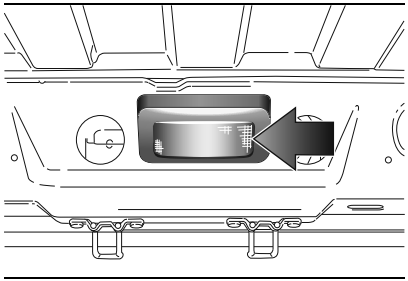
Économie batterie

Pour prolonger la durée de vie de la batterie du véhicule, lorsque le moteur est éteint et l'une des portes reste ouverte pendant 15 minutes, l'éclairage d'habitacle s'éteint automatiquement.

REMARQUE La fonction d'économie batterie se désactive si le dispositif de démarrage est positionné sur MAR.

PLAFONNIER ARRIÈRE COMPARTIMENT DE CHARGE

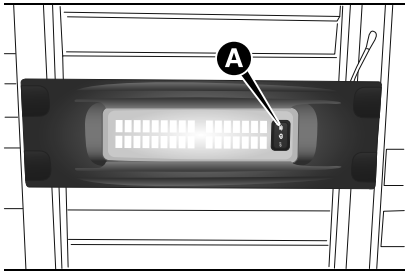
Il est situé au-dessus de la porte arrière ; pour l'allumer, appuyer sur le transparent au point indiqué dans fig. 123.



123 F1A0075

PLAFONNIER À LED DANS LE COMPARTIMENT DE CHARGEMENT

Il est situé sur le toit, à l'intérieur du compartiment de chargement fig. 124.



124 F1A0489

L'interrupteur (A) permet d'allumer et d'éteindre :

❒ position : le plafonnier reste toujours allumé ;

❒ position : le plafonnier s'allume avec l'ouverture des portes avant, de la porte latérale ou de la porte à battant. Il s'éteint automatiquement 30 secondes après la fermeture de toutes les portes. En outre, il s'allume quand le mouvement d'une personne est détecté dans le compartiment de chargement, et s'éteint ensuite automatiquement quelques secondes après la fin du mouvement (suivant version) ;

❒ position OFF : le plafonnier reste toujours éteint.

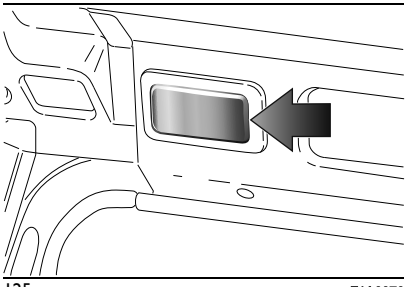
Cependant, si l'interrupteur a été oublié en position « toujours allumé », le plafonnier s'éteint automatiquement 15 minutes après l'arrêt du moteur du véhicule.

Après 15 minutes, il ne sera pas possible d'allumer le plafonnier en agissant sur les touches ou si un mouvement sera détecté.

PLAFONNIER LATÉRAL COMPARTIMENT DE CHARGE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour l'allumer, appuyer sur le transparent au point indiqué dans fig. 125.



125 F1A0076

NETTOYAGE DES GLACES

Le levier droit commande l'actionnement de l'essuie-lave glace avant.

Le fonctionnement se produit uniquement lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR.

ESSUIE / LAVE-GLACE AVANT

Fonctionnement

59)

11) 12)

La bague (A) fig. 126 peut être placée sur les positions suivantes :

O essuie-glace à l'arrêt

▮ balayage fixe (lent)

▮ balayage en fonction de la vitesse

LO fonctionnement continu lent

HI fonctionnement continu rapide

fonction MIST



126 F1A0608

Fonction MIST

En déplaçant le levier vers le haut (position instable), on active la fonction MIST : le fonctionnement est limité au laps de temps pendant lequel on retient manuellement le levier dans cette position. Une fois relâché, le levier revient dans sa position en arrêtant l'essuie-glace. Cette fonction est utile pour éliminer, par exemple, de petites accumulations de saletés du pare-brise ou la rosée du matin.

AVERTISSEMENT Cette fonction n'active pas le lave-glace, par conséquent le liquide de lave-glace ne sera pas giclé sur le pare-brise. Pour que le liquide de lave-glace gicle sur le pare-brise, il faut utiliser la fonction de lavage. Lorsque la bague (A) fig. 126 est en position O, l'essuie-glace n'est pas actionné. En position ▮, le temps de pause entre les balayages de l'essuie-glace est de 10 secondes, quelle que soit la vitesse du véhicule. En position ▮, le temps de pause entre deux balayages est réglé en fonction de la vitesse du véhicule : si le véhicule accélère, le temps de pause entre deux balayages diminue.En position **LO** ou **HI**, l'essuie-glace est en mouvement continu, c'est-à-dire sans temps de pause entre deux balayages.

Fonction « Lavage intelligent »

Tirer le levier vers le volant (position instable) pour actionner le lave-glace. Si le levier est tiré pendant une durée supérieure à une demi-seconde, l'essuie-glace est actionné avec la commande active. Au relâchement du levier, trois balayages ont lieu.

Après ces trois balayages, si la commande est en position O, le cycle de lavage se termine par un dernier balayage après une pause de 6 secondes.

En cas de position **LO** ou **HI**, la fonction de lavage intelligent n'est pas effectuée.

AVERTISSEMENT Dans le cas d'une activation d'une durée inférieure à une demi-seconde, seul le jet du lave-vitre sera activé. Ne pas prolonger l'activation du « Lavage intelligent » pendant plus de 30 secondes. Ne pas

activer la commande lave-vitres si le réservoir est vide.

CAPTEUR DE PLUIE

(suivant version)

13) 14)

Il s'agit d'un dispositif situé derrière le rétroviseur d'habitacle, en contact avec le pare-brise, qui permet de mesurer la quantité de pluie et, donc, de gérer le mode de balayage automatique du pare-brise en fonction de l'eau présente sur la vitre (voir les indications du paragraphe « Balayage automatique »).

Le capteur de pluie est activé lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR, et désactivé quand le dispositif est sur STOP.

Le dispositif est en mesure de reconnaître et de s'adapter automatiquement à la présence des conditions suivantes :

❒ présence d'impureté sur la surface (par exemple dépôts de sel, saleté, etc.) ;

❒ présence de traînées d'eau dues à l'usure des balais de l'essuie-glace ;

❒ différence entre le jour et la nuit.

AVERTISSEMENT La vitre doit toujours être propre dans la zone du capteur.

BALAYAGE AUTOMATIQUE

Activation

13) 14)

Le balayage automatique peut être activé par l'utilisateur en sélectionnant le capteur de pluie dans le menu de l'écran ou sur le système multimédia et en tournant la bague (A) fig. 126 en position ▮ ou ▮.

Celles-ci seront utilisées pour régler le niveau de sensibilité du capteur de pluie : dans le cas de la position ▮, le capteur est moins sensible et les essuie-glaces se mettent en marche en présence d'une grande quantité d'eau sur le pare-brise, alors qu'en position ▮, les essuie-glaces se mettent en marche en présence d'une quantité minime de pluie.

L'activation du balayage automatique sera signalée par un balayage. Le même balayage sera répété chaque fois que la sensibilité du capteur est augmentée en tournant la bague de la position ▮ vers la position ▮.

L'activation de la fonction de « Lavage intelligent » active le cycle de lavage normal, après quoi, la fonction de balayage automatique est restaurée.

En cas de dysfonctionnement du capteur de pluie, le mode de balayage pourrait être modifié en fonction des exigences. Dans certaines versions, l'anomalie du capteur est signalée par le symbole ! qui s'allume sur l'écran du combiné de bord.

L'indication de défaillance reste active pendant tout le temps de fonctionnement du capteur ou jusqu'à une réinitialisation du dispositif.

Neutralisation

Si l'on place le dispositif de démarrage sur STOP en laissant la bague (A) en fig. 126 en position ▮ ou ▮, au prochain démarrage (dispositif de démarrage sur MAR), aucun cycle de balayage n'a lieu pour protéger le système.

Cette neutralisation momentanée évite toute activation intempestive du balayage pendant le démarrage du véhicule (par exemple, pendant le lavage manuel du pare-brise, le blocage des balais sur la vitre pour cause de givre).

Il est possible d'activer à nouveau le mode de balayage automatique de trois façons :

❒ en tournant la bague en position O et puis à nouveau en position ▮ ou ▮ ;

❒ en déplaçant le levier vers le haut en position MIST ;

❒ au dépassement de la vitesse de 5 km/h lorsque le capteur détecte la présence de pluie.

Lors du rétablissement du fonctionnement du balayage par l'une

des manœuvres susmentionnées, un balayage de l'essuie-glace est effectué, indépendamment des conditions de la vitre, pour signaler la réactivation.

Désactivation

Pour désactiver le balayage automatique, agir sur le menu de l'écran du combiné de bord ou sur le système multimédia ou en tournant la bague (A) de fig. 126 sur une position autre que celles intermittentes (▮ ou ▮).

LAVE-PHARES

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il sont « escamotables », c'est-à-dire qu'ils se trouvent à l'intérieur du pare-chocs avant du véhicule.

Ils entrent en fonction, avec les feux de croisement enclenchés, après le cinquième actionnement du lave-glace.

AVERTISSEMENT Contrôler régulièrement l'intégrité et la propreté des gicleurs.

ATTENTION

59) *S'il fallait nettoyer la vitre, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé ou que la clé se trouve sur STOP.*

AVERTISSEMENT

11) *Ne jamais utiliser l'essuie-glace pour éliminer des couches de neige ou de verglas qui se seraient déposées sur le pare-brise. Dans ces conditions, si l'essuie-glace est soumis à un effort excessif, le relais coupe-circuit coupe le fonctionnement pendant quelques secondes. Si, par la suite, le fonctionnement ne s'est pas rétabli, même après un redémarrage du véhicule, s'adresser au Réseau Après-vente.*

12) *Ne pas actionner l'essuie-glace avec les balais soulevés du pare-brise.*

13) *Ne pas activer le capteur de pluie lors du lavage du véhicule dans un système de lavage automatique.*

14) *En cas de verglas sur le pare-brise, s'assurer que le dispositif est effectivement désactivé.*

DIFFUSEURS

DIFFUSEURS LATÉRAUX ET CENTRAUX ORIENTABLES ET RÉGLABLES

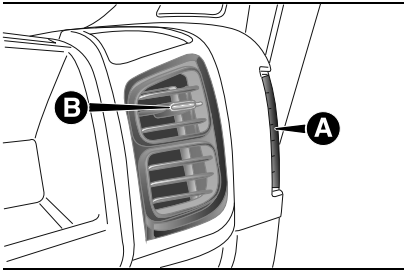
Les diffuseurs (A) ne sont pas orientables.

Les curseurs situés sur les ailettes (B) fig. 127 et (C) fig. 128 assurent la fonction de réglage du flux et de fermeture des diffuseurs, avec surcourse vers la gauche.

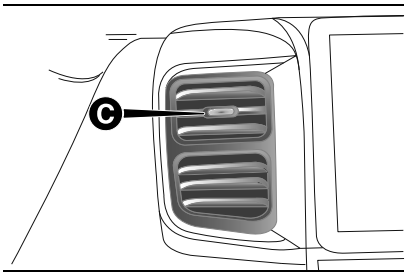
A Aérateurs fixes pour les vitres latérales.

B Aérateurs latéraux orientables.

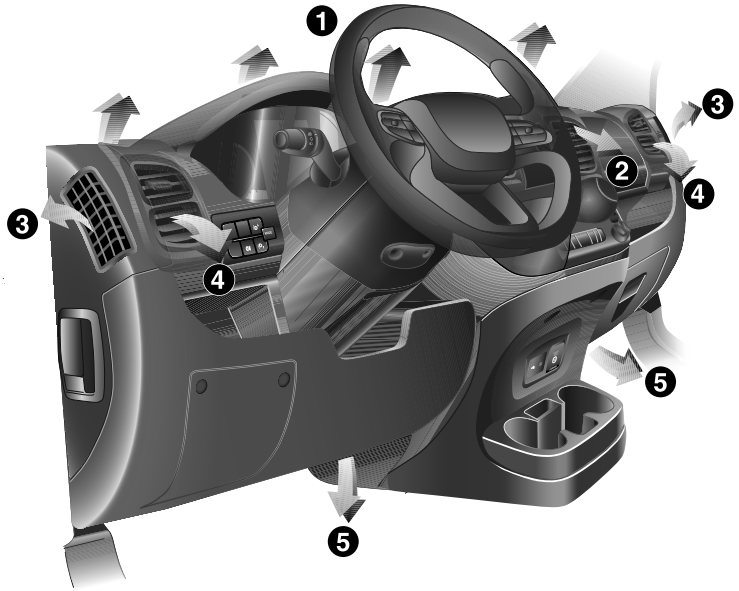
C Diffuseurs centraux orientables.



127 F1A0691



128 F1A0692



129 F1A9071

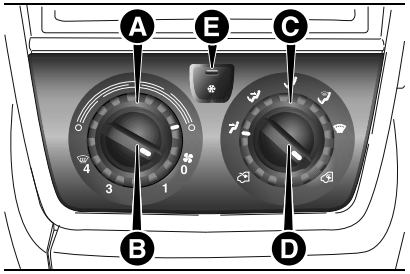
1. Aérateur supérieur fixe 2. Aérateurs centraux orientables 3. Diffuseurs latéraux fixes 4. Diffuseurs latéraux orientables 5. Aérateurs inférieurs pour les places avant.

SYSTÈME DE CHAUFFAGE ET DE VENTILATION

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

4)

COMMANDES



130 F1A0779

Sélecteur A pour régler la température de l'air (mélange air chaud/froid)

Secteur rouge = air chaud

Secteur bleu = air froid

Manette B pour l'activation/le réglage du ventilateur

0 = ventilateur éteint

1-2-3 = vitesse de ventilation

4 = ventilation à la vitesse maximum.

Sélecteur C pour la distribution de l'air

- pour envoyer l'air aux aérateurs centraux et latéraux ;
- pour envoyer l'air aux pieds et avoir une température légèrement plus basse aux aérateurs de la planche de bord, dans des conditions de température moyenne ;
- pour le chauffage avec une température extérieure froide extrême : pour avoir un débit maximum d'air sur les pieds ;
- pour chauffer la zone des pieds et simultanément désembuer le pare-brise ;
- pour désembuer de façon rapide le pare-brise.

Bouton D pour l'activation/désactivation du recyclage d'air

En tournant le bouton sur , le recyclage de l'air de l'habitacle est activé.

Pour désactiver le recyclage de l'air d'habitacle, tourner le bouton sur .

Bouton E pour activation/désactivation du climatiseur

En appuyant sur le bouton (témoin du bouton allumé), le climatiseur est activé.

En appuyant de nouveau sur le bouton (témoin sur le bouton éteint), le climatiseur est désactivé.

VENTILATION DE L'HABITACLE

Pour obtenir une bonne ventilation de l'habitacle, procéder comme suit :

❒ tourner le sélecteur A sur le secteur bleu ;

❒ désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant le sélecteur (D) sur ;

❒ tourner le sélecteur (C) sur ;

❒ tourner la manette (B) sur la vitesse souhaitée.

CLIMATISATION (refroidissement)

Afin d'obtenir le refroidissement le plus rapide, procéder comme suit :

❒ tourner le sélecteur (A) sur le sélecteur bleu ;

❒ activer le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette (D) sur ;

❒ tourner le sélecteur (C) sur ;

❒ mettre le climatiseur en marche en appuyant sur le bouton (E) ; la LED sur le bouton (E) s'allume ;
❒ tourner le bouton rotatif (B) au niveau de (4) (vitesse maximale du ventilateur).

Réglage du refroidissement

❒ tourner la bague (A) vers la droite pour augmenter la température ;
❒ désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant le sélecteur (D) sur ;
❒ tourner le sélecteur (B) pour diminuer la vitesse du ventilateur.

AVERTISSEMENT Quand on appuie sur le bouton (E) du compresseur de climatisation, la fonction n'est activée que si l'une des vitesses du ventilateur est sélectionnée (sélecteur (B)).

CHAUFFAGE DE L'HABITACLE

Procéder de la manière suivante :
❒ tourner le sélecteur (A) sur le sélecteur rouge ;
❒ tourner le sélecteur (C) dans la position souhaitée ;
❒ tourner la manette (B) sur la vitesse souhaitée.

CHAUFFAGE RAPIDE DE L'HABITACLE

Pour obtenir un chauffage plus rapide, procéder comme suit :
❒ tourner le sélecteur (A) sur le sélecteur rouge ;
❒ activer le recyclage de l'air d'habitacle en tournant la manette (D) sur ;
❒ tourner le sélecteur (C) sur ;
❒ tourner le sélecteur (B) sur (4) (vitesse maximale du ventilateur).
Agir ensuite sur les commandes pour garder les conditions de confort souhaitées et tourner la manette (D) sur pour désactiver le recyclage de l'air d'habitacle et éviter la formation de buée.

AVERTISSEMENT Quand le moteur est froid, attendre quelques minutes pour que le liquide du système atteigne la température de fonctionnement optimal.

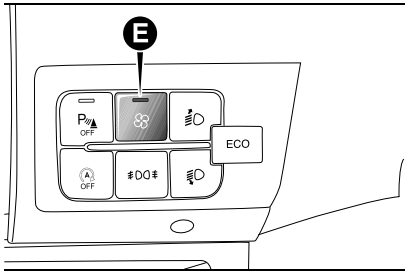
DÉSEMBUAGE/DÉGIVRAGE RAPIDE DES VITRES AVANT (PARE-BRISE ET VITRES LATÉRALES)

Procéder de la manière suivante :
❒ tourner le sélecteur (A) sur le sélecteur rouge ;
❒ tourner le sélecteur (B) sur (4) (vitesse maximale du ventilateur).
❒ tourner le sélecteur (C) sur ;
❒ désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant le sélecteur (D) sur ;

AVERTISSEMENT Pour garantir un désembuage / dégivrage rapide, en présence d'un chauffage / climatiseur additionnel (sous le siège avant ou arrière sur les versions Panorama et Combi) en service, procéder à la désactivation au moyen du bouton (E) fig. 131 (LED éteint) situé sur la platine de commandes.

Lorsque le désembuage/dégivrage est terminé, actionner les commandes pour rétablir les conditions de confort souhaitées.

AVERTISSEMENT Le climatiseur est très utile pour accélérer le désembuage, car il déshumidifie l'air. Régler les commandes comme indiqué précédemment et activer le climatiseur en appuyant sur le bouton (E) fig. 130; la LED du bouton s'allume.



131 F1A0693

Désembuage des vitres

En cas de forte humidité extérieure et/ou de pluie et/ou de grandes différences de température entre l'intérieur et l'extérieur de l'habitacle, il est conseillé d'effectuer la manœuvre suivante afin de prévenir la buée sur les vitres :

❒ tourner le sélecteur (A) sur le sélecteur rouge ;
❒ désactiver le recyclage de l'air d'habitacle en tournant le sélecteur (D) sur ;
❒ tourner la bague (C) sur , avec la possibilité de passer à la position s'il n'y a aucune trace de buée ;
❒ tourner le sélecteur (B) sur la 2ème vitesse.

AVERTISSEMENT Le climatiseur est très utile pour prévenir la formation de buée sur les vitres en cas de forte humidité de l'air, car il déshumidifie l'air introduit dans l'habitacle.

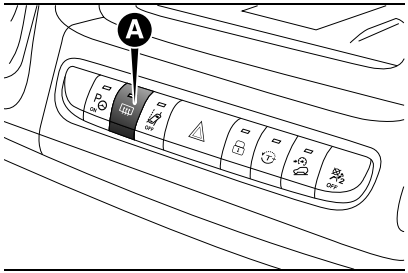
DÉSEMBUAGE / DÉGIVRAGE DE LA LUNETTE ARRIÈRE DÉGIVRANTE ET DES RÉTROVISEURS EXTÉRIEURS

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Appuyer sur le bouton (A) fig. 132 pour activer cette fonction : l'enclenchement de cette fonction est mis en évidence par l'allumage du témoin sur ce même bouton.

Cette fonction est temporisée. Pour la première fois du cycle clé, elle est désactivée automatiquement après 10 minutes. À tout moment après la première activation, la fonction est désactivée après 5 minutes. Pour désactiver prématurément cette fonction, appuyer à nouveau sur le bouton (A).

AVERTISSEMENT Ne pas appliquer d'autocollants sur la partie intérieure de la vitre arrière au niveau des filaments de la lunette arrière dégivrante afin d'éviter de l'endommager.



132 F1A0624

ACTIVATION RECYCLAGE DE L'AIR D'HABITACLE

Tourner le sélecteur (D) sur .

Il est préférable d'enclencher le recyclage d'air pendant les arrêts en pleine circulation ou dans des tunnels, afin d'éviter que de l'air pollué ne pénètre dans l'habitacle. Éviter d'utiliser cette fonction de manière prolongée, notamment si plusieurs personnes sont à bord, afin d'éviter la formation de buée sur les vitres.

AVERTISSEMENT Le recyclage d'air d'habitacle permet, selon le mode de fonctionnement sélectionné (« chauffage » ou « refroidissement »), d'arriver plus rapidement aux conditions désirées. Il est déconseillé d'activer le recyclage de l'air d'habitacle pendant les journées pluvieuses ou froides afin d'éviter la

formation de condensation sur les vitres.

ENTRETIEN DU CIRCUIT

Pendant la saison froide, le système de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant 10 minutes environ. Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du système en question auprès du Réseau Après-vente.

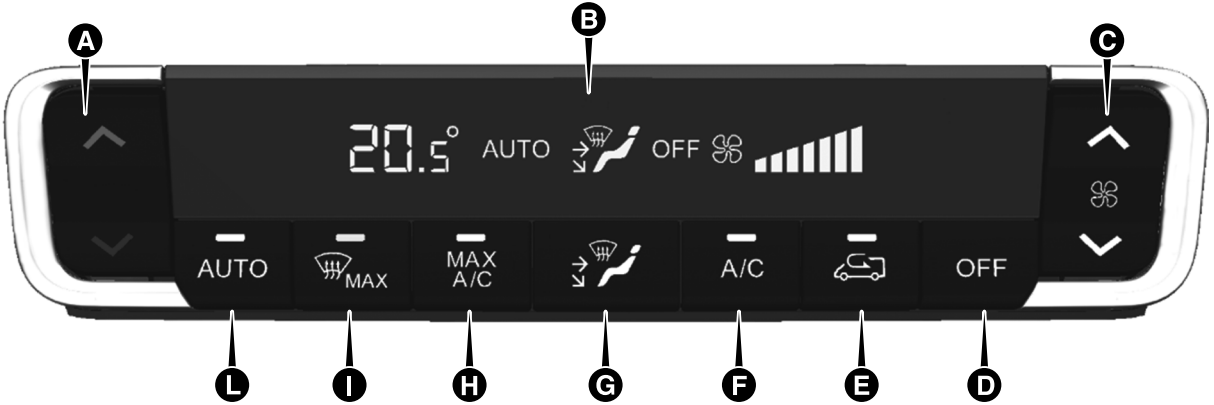


AVERTISSEMENT

4) *Le circuit de climatisation utilise un réfrigérant compatible avec les normes en vigueur dans les pays de commercialisation du véhicule R134a ou R1234yf. En cas de recharge, utiliser exclusivement le fluide frigorigène indiqué sur la plaque située dans le compartiment moteur. L'utilisation d'autres frigorigènes peut réduire l'efficacité et endommager le circuit. Noter également que le lubrifiant utilisé pour le compresseur est étroitement lié au type de gaz réfrigérant ; demander conseil au Réseau Après-vente.*

SYSTÈME DE CLIMATISATION ÉLECTRONIQUE

COMMANDES SUR LA FAÇADE CLIMATISEUR



133 F1A0625

A. Bouton d'augmentation/diminution de la température requise B. Écran C. Bouton augmentation/diminution de la ventilation D. Bouton de marche/arrêt E. Bouton de recyclage de l'air d'habitacle F. Bouton d'activation/désactivation du compresseur du climatiseur G. Bouton de sélection de répartition de l'air H. Bouton d'activation/désactivation du refroidissement maximum I. Bouton dégivrage rapide pare-brise L. Bouton d'activation/désactivation du fonctionnement en automatique

COMMANDES SUR ÉCRAN SYSTÈME

(pour les versions et les marchés qui le prévoient)



134 F1A1092

L'écran de certains systèmes multimédias est équipé de touches graphiques qui permettent d'activer les fonctions décrites dans ce paragraphe.

15)

AVERTISSEMENT

15) *Pour nettoyer le climatiseur et l'écran, utiliser un chiffon souple, propre, sec et antistatique et veiller à ce qu'il soit éteint pendant la phase de nettoyage. Les produits de nettoyage et de lustrage sont susceptibles d'endommager la surface. Ne pas employer d'alcool, d'essence et leurs dérivés. Vérifier que les produits utilisés pour le nettoyage ne contiennent pas d'alcool ou dérivés même à faible concentration.*

Description commandes

Le climatiseur automatique maintient en permanence le confort de l'habitacle en compensant les éventuelles variations climatiques externes.
Pour une gestion optimale du confort, la température de référence est de 22 °C.
Les paramètres et les fonctions contrôlées automatiquement sont :
❒ la température de l'air aux aérateurs, côté conducteur/passager avant ;
❒ la répartition de l'air aux aérateurs, côté conducteur/passager avant ;
❒ la vitesse du ventilateur (variation continue du flux d'air) ;
❒ l'enclenchement du compresseur (pour le refroidissement/la déshumidification de l'air) ;
❒ recyclage de l'air.
Toutes ces fonctions peuvent être modifiées manuellement, en intervenant sur le système et en sélectionnant une ou plusieurs fonctions et en modifiant leurs paramètres.
Les choix manuels sont toujours prioritaires par rapport à l'automatisme et sont mémorisés jusqu'à ce que l'utilisateur actionne le bouton AUTO, sauf dans les cas où le système intervient pour des raisons particulières de sécurité.
Les opérations suivantes ne désactivent pas la fonction AUTO :
❒ activation/désactivation du recyclage ;
❒ enclenchement/désenclenchement compresseur, conformément aux conditions environnementales ;
❒ variation de la température réglée ;
❒ activation/désactivation lunette arrière dégivrante (suivant version).
Étant régulée par le ventilateur à contrôle électronique, la quantité de l'air qui pénètre dans l'habitacle est indépendante de la vitesse du véhicule.
La température de l'air admis est toujours contrôlée automatiquement, en fonction de la température sélectionnée sur l'écran (sauf quand le système est éteint ou dans certaines conditions lorsque le compresseur est désactivé).
Le système permet de régler ou modifier manuellement :
❒ la température de l'air ;
❒ vitesse ventilateur sur 7 positions ;
❒ répartition de l'air ;
❒ l'activation du compresseur ;
❒ la fonction de dégivrage/désembuage rapide ;
❒ le recyclage de l'air ;
❒ la lunette dégivrante ;
❒ l'arrêt du système.

Mode de fonctionnement

Le climatiseur peut être mis en fonction de différentes manières : il convient, néanmoins, d'appuyer sur le bouton AUTO (L) et d'appuyer sur le bouton (A) fig. 133 pour programmer les températures souhaitées.
De cette manière, le fonctionnement du système se fera d'abord en automatique, avec réglage de la température, de la quantité et de la répartition de l'air admis dans l'habitacle tout en gérant la fonction de recyclage et l'activation du compresseur du climatiseur.
Pendant le fonctionnement automatique, il est possible de changer les températures sélectionnées, d'activer/désactiver la lunette arrière dégivrante (suivant version), d'enclencher/désenclencher le compresseur et le recyclage de l'air de l'habitacle en agissant, à n'importe quel moment, sur les boutons correspondants : le circuit modifiera automatiquement ses réglages pour s'adapter aux nouveaux besoins.
Ainsi le climatiseur continuera à gérer automatiquement toutes les fonctions, sauf celles qui ont été modifiées manuellement. La vitesse du ventilateur est unique pour toutes les zones de l'habitacle.

Réglage de la température de l'air

Appuyer sur le bouton (A) fig. 133 :

❒ pression vers le bas : diminution de la température ;

❒ pression vers le haut : augmentation de la température.

En appuyant à plusieurs reprises sur le bouton (A) vers le haut ou vers le bas, vous activez respectivement les fonctions HI (température maximale de l'air) et LO (température minimale de l'air). Pour désactiver ces fonctions, remettre la demande de température sur une valeur numérique.

Sélection de la répartition de l'air

Le bouton graphique (G) fig. 133 sur la planche de bord ou les boutons situés sur l'écran du système multimédia permettent de régler manuellement l'une des répartitions suivantes possibles de l'air :

Flux d'air des aérateurs centraux et latéraux de la planche de bord pour la ventilation du buste pendant les saisons chaudes.

Flux d'air vers les diffuseurs d'air de la zone des pieds avant et arrière. Une telle répartition de l'air permet de chauffer l'habitacle très rapidement et de profiter aussitôt d'une agréable sensation de chaleur.

Flux d'air vers le pare-brise.

MAX Dégivrage maximum du pare-brise.

Il est possible de sélectionner la combinaison de plusieurs modes en appuyant sur les boutons en succession.

En mode AUTO, l'air conditionné gère automatiquement la répartition de l'air. Quand la répartition de l'air est réglée manuellement, elle est affichée sur la page de la climatisation du système multimédia.

Réglage de la vitesse du ventilateur

Appuyer sur le bouton (C) pour augmenter/diminuer la vitesse du ventilateur :

❒ pression vers le bas : réduction de la vitesse ;

❒ pression vers le haut : augmentation de la vitesse.

La vitesse est affichée sur la page de la climatisation du système multimédia. Un niveau spécifique de ventilation peut être choisi en appuyant sur les flèches du bouton dédié :

❒ **vitesse maximum du ventilateur** : toutes les barres allumées

❒ **vitesse minimum du ventilateur** : une seule barre allumée.

AVERTISSEMENT Pour revenir au contrôle automatique de la vitesse du ventilateur après un réglage manuel, appuyer sur le bouton AUTO.

Bouton AUTO

En appuyant sur le bouton AUTO (L), le climatiseur règle automatiquement dans les zones respectives :

❒ la quantité et la répartition de l'air introduit dans l'habitacle ;

❒ le compresseur du climatiseur ;

❒ le recyclage de l'air ;

❒ en annulant tous les réglages manuels précédents.

En intervenant manuellement sur la répartition de l'air ou sur la vitesse du ventilateur, le climatiseur ne contrôle plus automatiquement toutes les fonctions.

Pour rétablir le contrôle automatique du système après une ou plusieurs sélections manuelles, appuyer sur le bouton AUTO.

Recyclage de l'air

Pour enclencher/désenclencher le recyclage de l'air de l'habitacle, appuyer sur le bouton (E) fig. 133.

AVERTISSEMENT L'enclenchement du recyclage permet d'atteindre plus rapidement les conditions voulues pour chauffer ou refroidir l'habitacle. Toutefois, il est vivement déconseillé d'utiliser le recyclage par temps froid

ou pluvieux, ou de toute façon en cas de température extérieure basse, car la possibilité d'embuer rapidement l'intérieur des vitres augmenterait considérablement (surtout si le climatiseur n'est pas activé).

Pour des températures extérieures basses, le recyclage de l'air de l'habitacle peut être désactivé (admission d'air de l'extérieur) pour éviter de possibles phénomènes d'embuage.

Dans le fonctionnement automatique, le recyclage est géré automatiquement par le système en fonction des conditions climatiques extérieures.

Compresseur du climatiseur

Appuyer sur le bouton (F) fig. 133 pour refroidir l'habitacle. Le désenclenchement du compresseur reste mémorisé même après que le dispositif de démarrage ait été placé sur STOP.

Pour rétablir le contrôle automatique de l'enclenchement du compresseur, appuyer de nouveau sur le bouton (F) ou bien sur le bouton AUTO (L) fig. 133.

AVERTISSEMENT Lorsque le compresseur est désactivé, il n'est pas possible d'introduire dans l'habitacle de l'air à une température inférieure à la température extérieure. Par ailleurs, dans des conditions environnementales particulières, les vitres pourraient s'embuer rapidement du fait que l'air ne peut pas être déshumidifié.

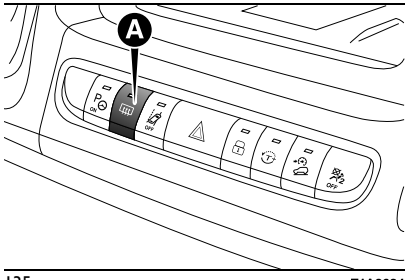
Désembuage / dégivrage de la lunette arrière dégivrante

Appuyer sur le bouton (A) fig. 135 pour activer le désembuage/dégivrage de la lunette arrière dégivrante.

À chaque communication du dispositif de démarrage sur AVV, à la première activation la fonction se désactive automatiquement après environ 10 minutes. Les activations suivantes ont une durée de 5 minutes.

En appuyant sur le bouton, suivant version, la fonction de désembuage/dégivrage des rétroviseurs extérieurs et le pare-brise chauffant s'activent également (suivant version).

AVERTISSEMENT Ne pas coller d'adhésifs sur les filaments électriques dans la partie intérieure de la lunette dégivrante afin d'éviter de l'endommager et d'en compromettre le fonctionnement.



135 F1A0624

EXTINCTION / RALLUMAGE DU CLIMATISEUR

Extinction du climatiseur

Appuyer sur le bouton OFF (D) fig. 133.

Lorsque le climatiseur est éteint :

- le recyclage de l'air est activé, isolant ainsi l'habitacle de l'extérieur ;
- le compresseur est désactivé ;
- le ventilateur est éteint ;
- il est possible d'activer/désactiver la lunette arrière dégivrante.

La centrale du climatiseur mémorise les températures paramétrées avant l'extinction et les rétablit quand on appuie sur n'importe quel bouton du système.

Rallumage du climatiseur

Pour rallumer le climatiseur en mode complètement automatique, appuyer sur le bouton AUTO (L) fig. 133.

Mode MAX A/C

Appuyer sur le bouton Max A/C (H) fig. 133, puis le relâcher pour activer la fonction de refroidissement maximum.

En appuyant sur d'autres réglages, l'option MAX A/C passe au réglage sélectionné et elle est désactivée.

CHAUFFAGE

Le réchauffeur se met en marche automatiquement en fonctions des conditions ambiantes, avec le dispositif de démarrage sur AVV (sauf versions électriques) ou sur READY (versions électriques).

Entretien du circuit

5)

Pendant la saison froide, le système de climatisation doit être activé au moins une fois par mois pendant 10 minutes environ.

Avant l'été, faire contrôler l'efficacité du système en question auprès du Réseau Après-vente.

LIMITATIONS DE FONCTIONNEMENT

Lorsque le véhicule est en mode « TURTLE », des limitations à la climatisation sont automatiquement activées pour préserver l'autonomie.

AVERTISSEMENT

5) *Le circuit de climatisation utilise un réfrigérant compatible avec les normes en vigueur dans les pays de commercialisation du véhicule R134a ou R1234yf. En cas de recharge, utiliser exclusivement le fluide frigorigène indiqué sur la plaque située dans le compartiment moteur. L'utilisation d'autres frigorigènes peut réduire l'efficacité et endommager le circuit. Noter également que le lubrifiant utilisé pour le compresseur est étroitement lié au type de gaz réfrigérant ; demander conseil au Réseau Après-vente.*

CHAUFFAGE DE PARKING

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

VERSION PROGRAMMABLE

Le chauffage supplémentaire autonome se trouve sur le toit ou sur le compartiment vide-poches de la cabine (capucine), suivant version.
Il est entièrement indépendant du fonctionnement du moteur et il permet de :

❒ réchauffer l'habitacle du véhicule moteur coupé ;
❒ dégivrer les vitres ;
❒ réchauffer le liquide de refroidissement du moteur et donc le moteur lui-même avant le démarrage.

Le système se compose des éléments suivants :

❒ un brûleur à gazole pour chauffer l'eau, avec un silencieux d'échappement pour les gaz de combustion ;
❒ une pompe de dosage reliée aux tuyaux du réservoir du véhicule, pour l'alimentation du brûleur ;
❒ un échangeur de chaleur relié aux tuyaux du circuit de refroidissement du moteur ;
❒ une centrale reliée au groupe de chauffage/ventilation de l'habitacle qui permet son fonctionnement automatique ;
❒ une centrale électronique pour le contrôle et la régulation du brûleur intégrée au chauffage proprement dit ;
❒ un temporisateur numérique fig. 136 pour l'allumage manuel du chauffage ou pour la programmation de l'heure de mise en service.

Le chauffage supplémentaire (pendant la saison froide) sert à chauffer, à maintenir en température et à faire circuler le liquide du circuit de refroidissement du moteur pendant un délai prédéfini afin de garantir au démarrage du moteur les conditions

optimales de température du moteur et de l'habitacle.

Le chauffage peut se mettre en marche automatiquement avec la programmation de l'horloge numérique ou en mode manuel en appuyant sur la touche de “chauffage immédiat” de l'horloge.

Après l'activation du chauffage, programmable ou manuelle, la centrale électronique de contrôle actionne la pompe de circulation du liquide et allume le brûleur selon le mode prédéfini et contrôlé.

Le débit de la pompe de circulation est lui aussi contrôlé par la centrale électronique de façon à réduire au minimum le temps initial de chauffage.

Lorsque le système est en marche, la centrale déclenche le ventilateur du groupe de chauffage de l'habitacle à la deuxième vitesse.

La puissance thermique de la chaudière est régulée automatiquement par la centrale électronique en fonction de la température du liquide de refroidissement du moteur.

Le chauffage peut se couper spontanément en cas d'absence de combustion après l'allumage ou l'extinction de la flamme lors du fonctionnement. Dans ce cas, exécuter la procédure d'extinction et tenter de remettre en service le chauffage. S'il ne fonctionne toujours pas, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Le réchauffeur est équipé d'un limiteur thermique qui coupe la combustion en cas de surchauffe due à une quantité insuffisante/fuite du liquide de refroidissement. Dans cette éventualité, après avoir réparé la panne du système de refroidissement et/ou avoir fait l'appoint en liquide, appuyer sur le bouton de sélection du programme avant de remettre le chauffage en service.

Allumage du système de chauffage

En présence d'un climatiseur automatique, la centrale règle la température et la distribution de l'air lorsque le chauffage de parking se déclenche. En présence du chauffage/climatiseur manuel, pour obtenir un rendement optimum du chauffage, contrôler que le sélecteur de réglage de la température d'air du groupe de chauffage/ventilation de l'habitacle est en position « air chaud ».

Pour privilégier le préchauffage de l'habitacle, positionner le sélecteur de distribution d'air en position .

Pour privilégier le dégivrage du pare-brise, positionner le sélecteur de répartition d'air en position .

Pour obtenir les deux fonctions, positionner le sélecteur de distribution d'air en position .

VUE D'ENSEMBLE

Panneau de commande fig. 136 et structure du menu :

(1) Désignation des rubriques du menu

(2) Symbole du menu

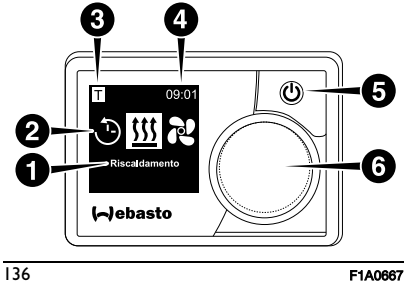
(3) Heure de présélection activée

(4) Heure

(5) Touche de démarrage rapide avec indicateur d'état

(6) Bouton de contrôle

Les éléments suivants du menu sont disponibles dans le menu principal : temporisateur, chauffage et réglages.



136 F1A0667

Symboles

Symbole	Description
	Menu Temporisateur (heure de présélection)
	Menu chauffage
	Aj. heure program
	Menu Réglages
	Activer temporisateur

Touches et commandes

Touche	Commande et fonction
	Touche de démarrage rapide avec indicateur d'état
Rotation du bouton de contrôle (bouton / touche)	Sélection de la fonction
Actionnement du bouton de contrôle (bouton / touche)	Validation de la fonction choisie

Fonction « Retour »

Quitter le menu sélectionné avec la fonction « Retour ». Les réglages sont mémorisés et le niveau de menu principal est affiché.

Indicateur d'état

L'état du chauffage est indiqué par la couleur de la lumière de la touche de démarrage rapide.

État	Éclairage à LED
Fonctionnement du chauffage	VERT Permanent
Chauffage éteint - panneau de commande activé	BLANC Permanent
Erreur - fonctionnement du chauffage non disponible	ROUGE Intermittent
Fonctionnement du chauffage pré-programmé - panneau de commande au repos	VERT Intermittent

Si pendant 60 s l'utilisateur n'effectue aucune saisie à partir du panneau de commande et le chauffage est éteint, le panneau de commande passe en état de repos (l'écran et les témoins s'éteignent).

Écran mode passif

Si le chauffage est activé par un autre panneau de commande Webasto (par exemple, Telestart ou ThermoCall), le panneau de commande s'active de nouveau de son état de repos et l'écran affiche le mode de fonctionnement choisi à l'aide de l'autre panneau de commande. L'écran dépend du chauffage branché. L'écran dépend du chauffage branché.

Écran	Mode de fonctionnement
	Chauffage. En appuyant sur la touche de démarrage rapide ⏻, il est possible de désactiver le mode passif. Le chauffage est éteint.

Écran d'information

Les informations suivantes relatives au chauffage branché et au panneau de commande sont affichées sur l'écran de démarrage :

❒ nom du panneau de commande ;
❒ nom du chauffage branché ;
❒ version de logiciel du panneau de commande branché ;
❒ version de matériel du panneau de commande branché.

Après 1,5 s, le menu principal est affiché.

FONCTIONNEMENT DU CHAUFFAGE

❒ Dans le menu principal, sélectionner l'élément du menu « Chauffage ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle ; la durée du fonctionnement clignote sur l'écran.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner la durée de fonctionnement « Heure ».
En tournant le bouton de contrôle dans le sens des aiguilles d'une montre, on peut sélectionner et activer la durée maximale de fonctionnement.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
La durée de fonctionnement « Minute » est réglée comme la durée de fonctionnement « Heure ».
❒ Le fonctionnement du chauffage est lancé. L'écran affiche l'élément du menu « Chauffage » et la durée résiduelle préréglée. La touche de démarrage rapide s'allume de couleur verte.

ALLUMAGE DU CHAUFFAGE AVEC LA TOUCHE DE DÉMARRAGE RAPIDE

La fonction « Démarrage rapide » permet d'activer la fonction de chauffage en appuyant simplement sur la touche ⏻. Le mode de fonctionnement peut être modifié selon vos préférences.

Démarrage rapide du chauffage à eau

La touche de démarrage rapide est programmée pour le chauffage.
Appuyer sur la touche de démarrage rapide ⏻.
Le chauffage démarre. L'écran affiche l'élément du menu « Chauffage » et la durée résiduelle préréglée. La touche de démarrage rapide s'allume de couleur verte.

Ajustement de la température durant le fonctionnement du chauffage

❒ Le chauffage est en marche.
❒ Tourner le bouton de contrôle et sélectionner la température requise.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle dans les 5 secondes pour valider la sélection.

Ajustement du niveau de chauffage durant le fonctionnement

❒ Chauffage avec niveaux de chauffage sélectionnables.
❒ Le chauffage est en marche.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour passer de la sélection de la température à la sélection du niveau de chauffage.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le niveau de chauffage requis.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle dans les 5 secondes pour valider la sélection.

Ajustement du temps résiduel

Si l'on préfère une durée résiduelle prolongée, il faudra régler une durée de fonctionnement plus longue. À

partir d'une durée de fonctionnement minimum de 10 minutes, il ne sera plus possible d'apporter d'autres modifications. Une prolongation est possible uniquement après avoir éteint et rallumé.

Durée résiduelle du chauffage à eau

❒ Le chauffage est en marche.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner la durée de fonctionnement « Minutes ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Le chauffage démarre. L'écran affiche l'élément du menu « Chauffage » et la durée résiduelle préréglée. La touche de démarrage rapide s'allume de couleur verte.

EXTINCTION

❒ Le chauffage est en marche.
❒ Appuyer sur la touche de démarrage rapide. L'éclairage de la touche de démarrage rapide passe de vert (en fonctionnement en chauffage) à blanc.

PROGRAMMATION DU TEMPORISATEUR (HEURE DE PRÉSÉLECTION)

Cette fonction est disponible uniquement avec le panneau de commande MultiControl. Les horaires de présélection peuvent être programmés à l'avance maximum de 7 jours. Le chauffage s'active automatiquement à l'horaire programmé. Il est possible de mémoriser jusqu'à 3 horaires de présélection par jour et jusqu'à 21 horaires de présélection globaux. Selon la variante de MultiControl utilisée et du type d'utilisation (par exemple, voiture, camion, bateau, etc.), le nombre de temporisateurs actifs disponibles peut varier. Un nombre maximum de 21 temporisateurs actifs peut être disponible.

Temporisateur : réglage de l'horaire de présélection

❒ L'heure et le jour actuel de la semaine sont réglés.
❒ Le chauffage est éteint.
❒ Dans le menu principal, l'élément du menu « Temporisateur » a été sélectionné.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle. L'écran affiche « Aj. heure program. » (si un temporisateur n'a pas encore été enregistré).
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour ajouter un nouveau temporisateur.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le « Jour de la semaine ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'heure d'allumage « Heure ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
L'horaire de démarrage « Minute » est réglé comme l'horaire de démarrage « Heure ».
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'horaire d'arrêt « Heure ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
L'horaire d'arrêt « Minute » est réglé comme l'horaire d'arrêt « Heure ».

Temporisateur : réglage du fonctionnement du chauffage

Tous les chauffages :
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Le temporisateur est enregistré et affiché sur l'écran (indicateur de température uniquement pour les chauffages à air).
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour activer le temporisateur. L'écran affiche « Activer ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider l'activation. Un horaire de présélection activé est marqué par une barre blanche.
❒ Le symbole « T » apparaît dans le menu principal. La touche de démarrage rapide clignote en vert si un temporisateur est activé pour la fonction de chauffage.

Activation, désactivation, ajustement ou suppression du temporisateur

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle. Les temporisateurs enregistrés sont affichés sur l'écran. Les temporisateurs sont placés en ordre chronologique par jour//temps. Le prochain temporisateur activé est affiché en premier. (Indicateur de vitesse du ventilateur uniquement pour les chauffages à air).
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le temporisateur.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'une des options (« Activer », « Désactiver » « Ajuster » ou « Supprimer »).

Supprimer tous les temporisateurs

❒ Dans le menu principal, le symbole « Temporisateur » a été sélectionné.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle. Les temporisateurs enregistrés sont affichés sur l'écran. (Indicateur de vitesse du ventilateur uniquement pour les chauffages à air)
❒ Tourner le bouton de contrôle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'à ce que l'écran affiche le symbole « Supprimer tous ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'écran affiche « OK ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Tous les temporisateurs enregistrés ont été supprimés. L'écran affiche le menu principal.

Réglage jour de la semaine

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le « Jour de la semaine ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le « Jour de la semaine » requis.
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

Réglage de l'heure

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Temps ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le format souhaité (12/24 h).
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'heure clignote sur l'écran.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'heure « Heure ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'heure « Minute » clignote.
L'heure « Minute » est réglée comme l'heure « Heure ».

Régler la langue

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Langue ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner la langue requise (par exemple, « Italiano ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

Réglage de l'unité de température

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.
❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Unité de température ».
❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour sélectionner l'unité. Ce réglage est acquis sans validation.

Régler la luminosité

Selon le type de montage, la luminosité de l'écran s'adapte via le signal du véhicule.

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Luminosité ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner la valeur requise.

❒ La valeur réglée clignote.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

Réglage désactivation de l'écran

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu «Timeout écran ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le temps requis ou « Auto ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

En cas de choix de l'option « Auto », l'écran n'est pas désactivé en phase de chauffage actif. Si aucun chauffage n'est activé, avec le réglage « Auto » l'écran se désactive après 10 secondes.

Réglage de l'éclairage de jour/de nuit

Pour l'éclairage de l'écran, on peut choisir entre l'éclairage de jour et l'éclairage de nuit. En cas de sélection de l'option « Off », le réglage général de la luminosité est activé sans aucune distinction entre le jour et la nuit.

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Jour/nuit ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

❒ La sélection « Off » est préréglée.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour régler les valeurs pour Début jour, Fin de la journée, Luminosité (jour), Luminosité (nuit).

❒ L'écran affiche le temps préréglé pour le Jour.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

❒ L'heure « Heure » pour le « Début jour » clignote sur l'écran.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'« Heure » de « Début jour » requise.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'heure « Minute » pour le « Début jour » clignote sur l'écran.

La rubrique « Minute » de « Début jour » est réglée comme l'« Heure » de « Début jour ».

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'« Heure » requise de « Fin de la journée ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'heure « Minute » pour la « Fin de la journée » clignote sur l'écran.

La rubrique « Minute » de « Fin de la journée » est réglée comme l'« Heure » de « Début jour ».

❒ Le niveau de luminosité « Jour » est affiché à l'écran.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le niveau de chauffage « Jour » requis.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Le niveau de luminosité « Nuit » est affiché à l'écran.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner le niveau de luminosité « Nuit » requis.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection.

❒ Le symbole « Jour/nuit » est affiché à l'écran. Les valeurs sélectionnées ont été enregistrées.

Rappel d'informations de système

Les informations de système contiennent des données relatives à la version du logiciel et du matériel du

panneau de commande ainsi que la désignation du chauffage branché.

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Informations de système ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'écran affiche la désignation du chauffage.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour commuter entre la désignation du chauffage et les informations sur le panneau de commande (nom du panneau de commande, version du logiciel et du matériel).

Rappel du message d'erreur enregistré

Si le chauffage et tous les autres composants branchés présentent un dysfonctionnement, ces messages d'erreur (codes) sont enregistrés et affichés ici. En outre, les messages d'erreur actuels sont marqués d'un « ! ». Les messages d'erreur doivent être confirmés dès qu'ils apparaissent en appuyant sur le bouton de contrôle. Le menu principal ne sera affiché que lorsque la confirmation aura été effectuée.

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Message d'erreur ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Le (les) message(-s) d'erreur est (sont) affiché(-s) sur l'écran. En l'absence d'un message d'erreur, l'écran affiche « OK ». En cas de messages d'erreur répétés, il est possible de rappeler tous les messages en tournant le bouton de contrôle.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour retourner à l'élément du menu.

Réinitialisation

La réinitialisation permet de rétablir tous les réglages de la configuration de base (réglages de base par les soins du technicien), à l'exception du jour de la semaine et de l'heure.

La rubrique du menu « Réglages » a été choisie.

❒ Tourner le bouton de contrôle pour sélectionner l'élément du menu « Réinitialisation ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. L'écran affiche « OK ».

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider la sélection. Le redémarrage est lancé.
Les réglages personnels sont supprimés. Cette procédure ne peut pas être rétroactive.

NETTOYAGE

Pour nettoyer le panneau de commande, utiliser exclusivement un chiffon doux, sans peluches. L'humidité ne doit pas pénétrer dans le logement. Pour le nettoyage, ne pas utiliser de détergents pour vitres, détergents ménagers, sprays, solvants, détergents à base d'alcool ou de produits abrasifs.

MESSAGE D'ERREUR

Les messages d'erreur du chauffage sont affichés avec la lettre « F » ou « H » et ils doivent être obtenus à partir de la description respective du chauffage. Les messages d'erreur du panneau de commande sont affichés avec la lettre « T ».

L'écran affiche un message d'erreur.

❒ Appuyer sur le bouton de contrôle pour valider le message d'erreur.

- Le message d'erreur est enregistré dans la mémoires des erreurs.
- En l'absence de validation, le message d'erreur est de nouveau affiché (par exemple, en cas de redémarrage ou de sortie du mode en veille).

Codes d'erreur

Si l'écran affiche un message d'erreur, contacter l'Assistance/Service Clients.

AVERTISSEMENT : les interventions d'entretien et de réparation sur les

chauffages doivent être effectués exclusivement par du personnel qualifié et formé.

Extrait de messages d'erreur du panneau de commande

T84 - Basse tension (l'alimentation électrique est basse). Charger la batterie ou contrôler l'installation électrique du véhicule.

Te4 - Témoin d'état en panne. Contacter l'Assistance/Service Clients.

Teb - Erreur d'heure. En cas d'interruption de courant supérieure à 8 minutes : saisir de nouveau la date/heure. Si l'erreur est affichée sans interruption de la tension : contacter l'Assistance/Service Clients.

T12 - Communication W-Bus défectueuse. Mauvais chauffage sélectionné. Suivre la procédure indiquée dans les instruction de montage. Contacter l'Assistance/Service Clients (si besoin).

ÉLIMINATION

Le panneau de commande ne doit pas être éliminé avec les déchets ménagers.

Respecter la règlementation en vigueur au niveau régional en matière d'élimination de produits électroniques.

ASSISTANCE ET SERVICE CLIENTS

Avez-vous des questions techniques à poser ou avez-vous un problème avec votre appareil ? Les numéros de téléphone des différents pays sont indiqués dans le site Web www.webasto.com.

ENTRETIEN

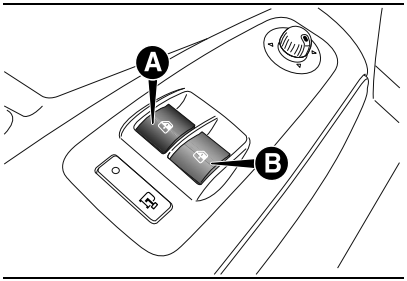
Faire contrôler régulièrement (au moins au début de chaque hiver) le chauffage supplémentaire auprès du Réseau Après-vente. Cela assurera un fonctionnement sûr et économique du chauffage et garantira sa longévité.

LÈVE-VITRES

Sur l'accoudoir interne de la porte côté conducteur se trouvent des interrupteurs fig. 137 qui commandent, lorsque la clé de contact est en position MAR :

❒ (A): ouverture/fermeture de la vitre avant gauche ;

❒ (B): ouverture et fermeture de la vitre avant droite.



137 F1A0762

Actionnement automatique continu

La vitre avant côté conducteur supporte l'actionnement automatique continu dans les deux sens : ouverture et fermeture. La vitre côté passager permet l'actionnement automatique uniquement pour l'ouverture.

L'actionnement continu automatique de la vitre se déclenche en appuyant sur un des interrupteurs de commande pendant plus d'une demi-seconde. La vitre s'arrête en fin de course ou en appuyant une deuxième fois sur le bouton.

AVERTISSEMENT Quand la clé de contact est sur STOP ou extraite, les lève-vitres restent actifs pendant environ 3 minutes et se désactivent immédiatement à l'ouverture de l'une des portes.

Porte côté passager avant
Sur l'accoudoir interne de la porte avant côté passager se trouve un interrupteur qui lui permet de commander sa vitre.
⚠ 60)

ATTENTION

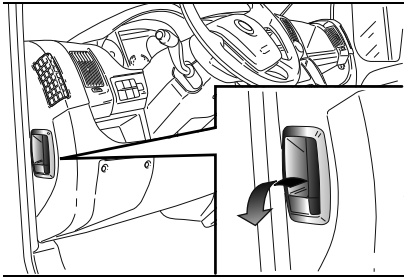
60) *Une mauvaise utilisation des lève-vitres électriques peut s'avérer dangereuse. Avant et pendant l'actionnement, il faut toujours vérifier que les passagers ne courent aucun risque dû au mouvement des vitres, soit directement, soit indirectement, en cas d'objets personnels pris dans le mécanisme ou heurtés par celui-ci. En quittant le véhicule, toujours retirer la clé de contact du dispositif de démarrage pour éviter que les lève-vitres électriques, par un actionnement intempestif, puissent constituer un danger pour les passagers encore à bord.*

CAPOT MOTEUR

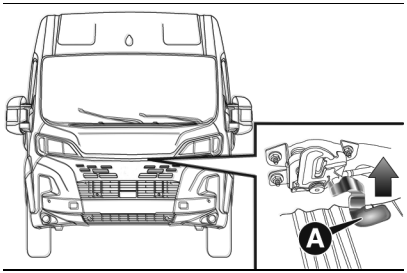
OUVERTURE

Procéder de la manière suivante :
❒ ouvrir la porte conducteur pour rendre accessible la poignée d'ouverture du capot moteur ;
❒ tirer le levier fig. 138 dans le sens indiqué par la flèche ;
❒ soulever le levier (A) fig. 139 comme indiqué sur l'illustration ;
❒ soulever le capot et en même temps dégager la tige de support fig. 140 de son dispositif de blocage (D), puis insérer l'extrémité (C) fig. 141 de la tige dans le siège (E) du capot.

AVERTISSEMENT Avant de soulever le capot, s'assurer que le bras de l'essuie-glace repose bien sur le pare-brise.



138 F1A0126



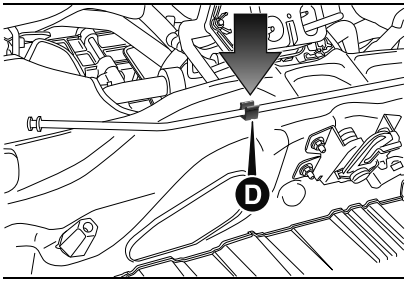
139 F1A2068

FERMETURE

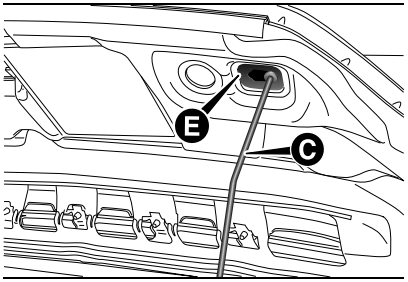
Procéder de la manière suivante :
❒ garder le capot soulevé d'une main et de l'autre retirer la tige (C) fig. 141 du siège (E) et la réinsérer dans son dispositif de verrouillage (D) fig. 140 ;
❒ abaisser le capot à environ 20 centimètres du compartiment moteur, puis le lâcher et s'assurer qu'il est parfaitement fermé, et non seulement accroché en position de sécurité, en essayant de le soulever. Si tel est le cas, ne pas exercer de pression sur le capot, mais le soulever de nouveau et recommencer l'opération.

AVERTISSEMENT Toujours vérifier la bonne fermeture du capot pour éviter qu'il ne s'ouvre en cours de route.

⚠ 61) 62) 63) 64) 65)



140 F1A0349



141 F1A0129

ATTENTION

61) *Éviter soigneusement tout contact d'écharpes, cravates ou autres vêtements amples avec des éléments en mouvement ; ils pourraient être entraînés et mettre en grave danger la personne qui les porte.*

62) *Pour des raisons de sécurité, le capot moteur doit toujours rester parfaitement fermé pendant que le véhicule roule. Par conséquent, toujours vérifier la fermeture correcte du capot en s'assurant que le blocage est enclenché. Si pendant la marche on se rend compte que le dispositif de blocage n'est pas bien enclenché, s'arrêter immédiatement et fermer correctement le capot.*

63) *Le positionnement imparfait de la béquille de maintien pourrait provoquer la chute violente du capot.*

64) *Exécuter l'opération uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.*

65) *Soulever le capot avec les deux mains. Avant de soulever le capot, s'assurer que les bras des essuie-glace ne sont pas soulevés du pare-brise, que la voiture est arrêtée et que le frein de stationnement électrique est enclenché.*

APPUIE-TÊTE

APPUIE-TÊTE AVANT

Sur certaines versions, ils sont réglables en hauteur et se bloquent automatiquement dans la position voulue.

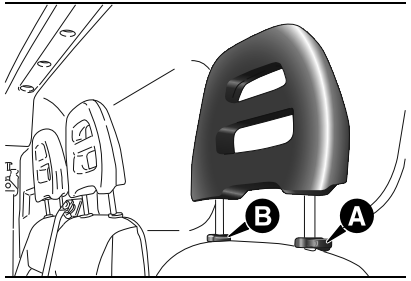
⚠ 66)

Réglage

❒ **Réglage vers le haut** : appuyer simultanément sur les touches (A) et (B) fig. 142 et soulever l'appuie-tête jusqu'au déclic de blocage.

❒ **Réglage vers le bas** : appuyer la touche (A) fig. 142 et baisser l'appuie-tête.

Pour extraire les appuie-tête avant, appuyer en même temps sur les boutons (A) et (B) fig. 142 situés à côté des deux supports et les dégager vers le haut.



142 F1A0039

ATTENTION

66) *Tous les réglages doivent être effectués sur un véhicule à l'arrêt et le moteur coupé. Les appuie-têtes doivent être réglés de sorte que la tête s'y appuie, pas le cou. Seule cette position permet une protection efficace. Pour augmenter l'efficacité de la protection donnée par l'appuie-tête, régler le dossier pour que le buste soit en position droite et la tête le plus près possible de l'appuie-tête.*

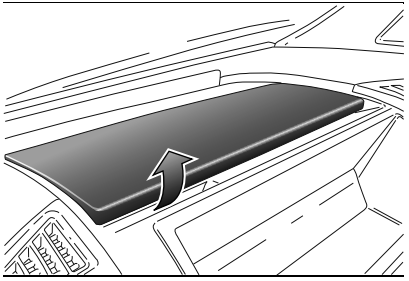
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

TIROIR DE RANGEMENT SUPÉRIEUR - COMPARTIMENT RÉFRIGÉRÉ

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour l'utiliser, soulever le volet comme indiqué en fig. 143.

Lorsque la climatisation est en service, le compartiment, muni d'une empreinte porte-bouteille, peut être réfrigéré/chauffé au moyen d'un aérateur relié à la climatisation.



143 F1A0088

ÉCLAIRAGE SOUS LA PLANCHE

La partie inférieure de la planche de bord est équipée de lumières qui s'allument de la façon suivante.

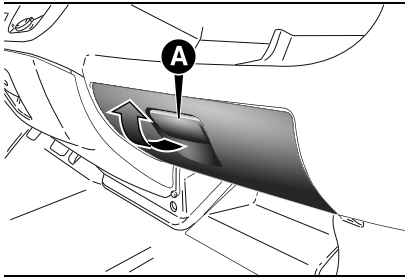
❒ *Dispositif de démarrage sur STOP et moteur éteint* : lumières toujours éteintes.

❒ *Dispositif de démarrage sur MAR et feux de croisement éteints* : lumières allumées fixes et il n'est pas possible de régler l'intensité.

❒ *Dispositif de démarrage sur MAR et feux de croisement allumés* : lumières allumées avec la possibilité de régler leur intensité.

BOÎTE À GANTS

Pour ouvrir le compartiment, actionner la poignée d'ouverture (A) fig. 144.



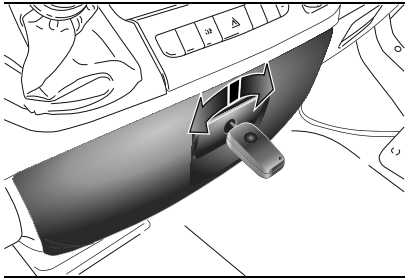
144 F1A0089

VIDE-POCHES MUNI DE SERRURE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour verrouiller/déverrouiller la serrure, tourner la clé dans le sens des aiguilles d'une montre/dans le sens contraire des aiguilles d'une montre fig. 145.

Pour ouvrir le compartiment, actionner la poignée d'ouverture.



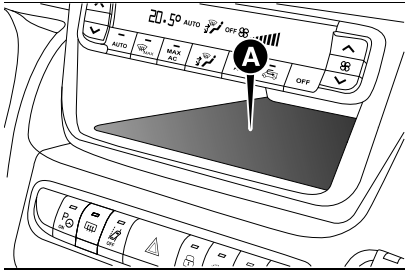
145 F1A0090

COMPARTIMENT VIDE-POCHES

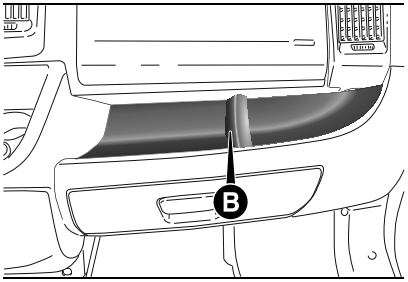
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le compartiment (A) fig. 146 est aménagé dans la planche de bord, en position centrale.

Le compartiment (B) fig. 147 est aménagé sur la droite de la planche de bord, au-dessus du vide-poches.



146 F1A0626

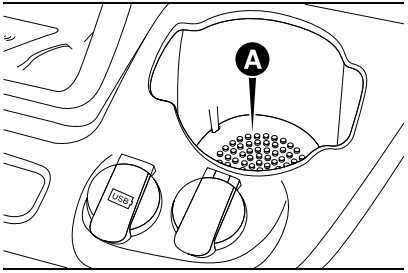


147 F1A0092

PORTE-GOBELETS / PORTE-CANETTES / PORTE-BOUTEILLES SUR LA PLANCHE DE BORD

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

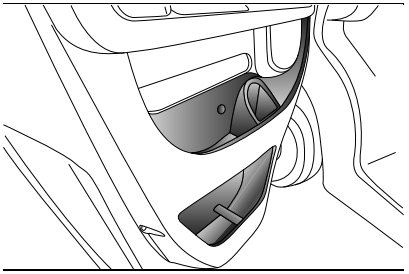
Sur certaines versions, deux porte-gobelets / porte-canettes / porte-bouteilles (0,5 / 0,75 litre) fig. 148 sont disponibles sur la planche de bord à la place du vide-poches.



148 F1A0628

COMPARTIMENTS DE RANGEMENT DES PORTES

Dans le revêtement de chaque porte, on trouve des bacs vide-poches /porte-documents fig. 149.



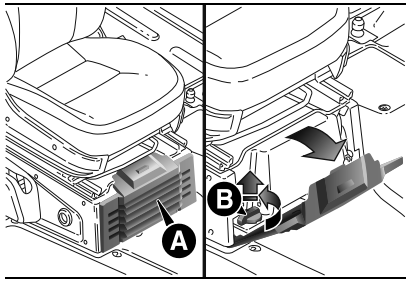
149 F1A0775

COMPARTIMENT SOUS LE SIÈGE AVANT PASSAGER

Pour utiliser le compartiment, procéder comme suit :

❒ Ouvrir le volet (A) fig. 150 et l'enlever comme indiqué ;

❒ tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre le pommeau (B) de blocage et le déposer pour permettre l'extraction du compartiment.

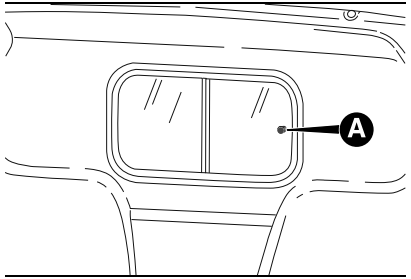


150 F1A0095

CLOISON ARRIÈRE

Le véhicule peut être équipé d'une cloison arrière aveugle ou équipée d'une vitre coulissante.

Pour ouvrir/fermer la vitre de la cloison coulissante, actionner le pommeau (A) fig. 151.



151 F1A0096

Sur des versions spécifiques, une grille de protection est prévue. Elle est positionnée sur la vitre de la cloison

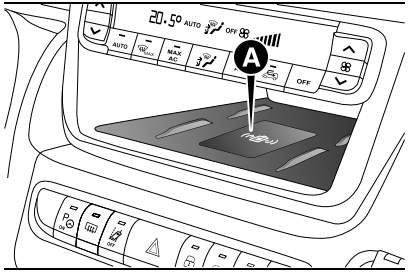
à l'intérieur du compartiment de chargement.

RECHARGE SMARTPHONE SANS FIL

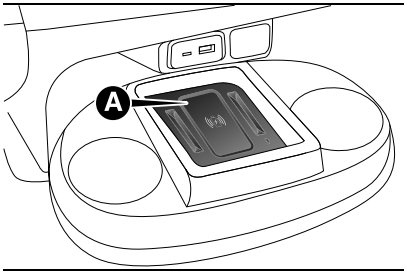
(suivant version)

Le système de recharge sans fil s'active en mode automatique lorsque le conducteur pose son téléphone portable dans le logement destiné à cet effet à l'intérieur du compartiment vide-poches (A) sur fig. 152 ou sur le logement entre les deux porte-gobelets (A) sur fig. 153, si le téléphone portable est compatible avec le standard Qi®.

REMARQUE Certaines versions de dispositifs de recharge sans fil présentent une antenne NFC. Dans ce cas, la fonction « Apple Pay Wallet » pourrait s'activer sur les téléphones iPhone : cela n'entraînera aucune transaction économique ni aucune interruption de charge.



152 F1A0627



153 F1A0685

Si le téléphone mobile est retiré de son boîtier pendant la phase de recharge sans fil, cette dernière sera automatiquement interrompue.

Le système de recharge sans fil est autorisé à la recharge lorsque le véhicule roule et que la batterie du véhicule est suffisamment chargée.

Lorsqu'il interagit avec le système de recharge sans fil en plaçant son téléphone portable dans le logement prévu, l'utilisateur sera informé de l'état du système de recharge sans fil par la LED de notification :

❒ « Téléphone en cours de chargement » voyant bleu : s'affiche lorsque le téléphone portable est correctement positionné dans le logement de recharge sans fil et que le système est correctement activé ;

❒ « Téléphone rechargé » voyant vert : s'affiche lorsque le téléphone portable a terminé de recharger sa batterie (si prévu pour transmettre l'information) ;

❒ « Objet non autorisé » voyant rouge : s'affiche lorsqu'un téléphone non prévu pour la recharge sans fil ou un objet non autorisé est placé dans le logement (par exemple, la clé de contact, une carte de crédit, une monnaie) ;

❒ « Système en situation d'erreur » LED rouge : s'affiche en cas de dysfonctionnement du système de recharge sans fil ;

❒ « Système désactivé » LED éteint : aucun objet placé dans le logement et/ou le véhicule avec le dispositif de démarrage sur la position STOP et/ou les portes du véhicule ne sont pas toutes correctement fermées et le moteur n'a pas été démarré.

AVERTISSEMENT Ne pas placer de cartes « contactless » (RFID), de cartes de crédit, d'objets métalliques ou les clés du véhicule dans le logement de recharge.

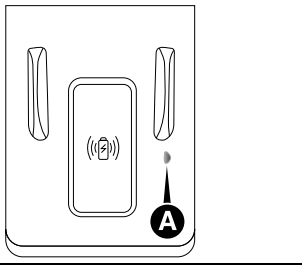
AVERTISSEMENT Les coques du téléphone portable ne garantissent pas toutes une recharge correcte du téléphone. Après avoir placé le téléphone dans le logement de recharge, vérifier que la recharge est en cours.

AVERTISSEMENT Avec un smartphone compatible situé sur le plan de recharge, en plaçant le dispositif de démarrage sur la position de STOP, le combiné de bord affichera message d'avertissement pour éviter d'oublier le smartphone.

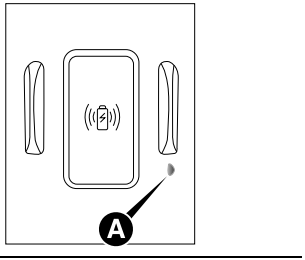
REMARQUE L'utilisation simultanée de plusieurs fonctions wireless sur le smartphone (Apple CarPlay/Android Auto et recharge wireless), tout comme le signalent les producteurs de smartphones, pourrait entraîner une surchauffe de l'appareil et par conséquent limiter les fonctions actives ou éteindre l'appareil. Dans ce cas, il est conseillé d'utiliser la connexion au système à travers la prise USB.

Position correcte du téléphone portable

Pour lancer correctement la recharge sans fil, s'assurer que le téléphone portable est positionné complètement à l'intérieur de la zone dans le compartiment vide-poches en fig. 154 ou sur le logement entre les deux porte-gobelets fig. 155 avec l'écran tourné vers le haut et que le dispositif ne couvre pas la LED (A) de notification.



154 F1A0695



155 F1A0694

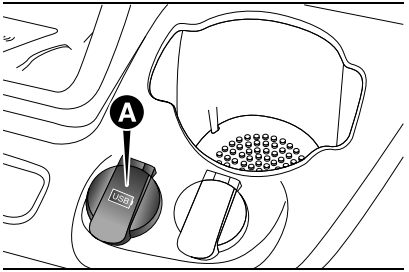
PRISES USB

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

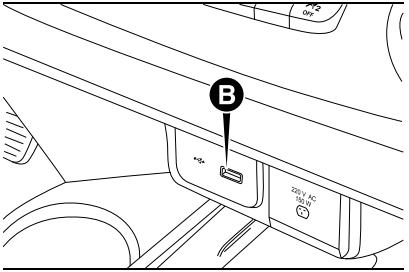
Elles peuvent être situées :

❒ sur la planche de bord centrale (A) fig. 156, utilisable exclusivement comme source de recharge pour les appareils externes ;

❒ sur le tunnel central, (B) fig. 157, pour le raccordement des dispositifs externes USB (voir les indications contenues dans les suppléments dédiés).



156 F1A0630

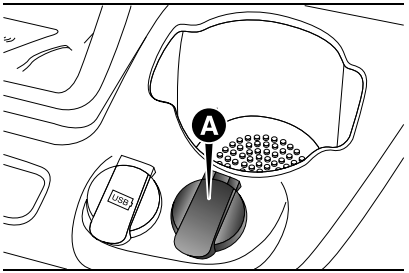


157 F1A0631

PRISE DE COURANT 12 V

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Une prise de courant peut être présente devant les places arrière ((A) fig. 158).



158 F1A0629

AVERTISSEMENT Le fonctionnement de la prise de courant du compartiment de chargement arrière, selon le modèle, peut être commuté d'« alimentation uniquement au démarrage » à « alimentation à batterie constante ». Pour toute information, contacter le Réseau Après-vente.

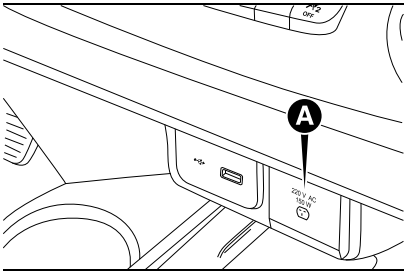
⚠ 67)

16) 17) 18) 19)

PRISE DE COURANT 220 V

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

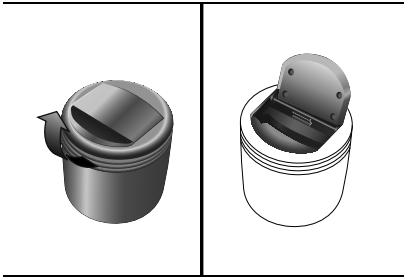
La prise de courant se trouve sur la planche de bord centrale. Pour l'utiliser, soulever le couvercle (A) fig. 159.



159 F1A0632

CENDRIER

Il est constitué d'un boîtier en plastique extractible fig. 160, qui peut être placé dans les empreintes porte-gobelets/porte canettes présentes sur la planche de bord centrale.



160 F1A0099

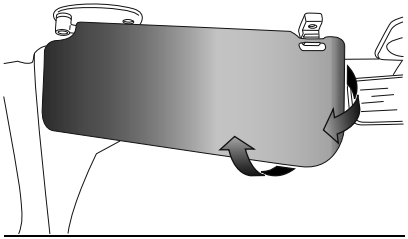
AVERTISSEMENT Ne pas utiliser le cendrier comme corbeille à papier : il pourrait s'enflammer au contact des mégots de cigarettes.

PARE-SOLEIL

Ils se trouvent de part et d'autre du rétroviseur intérieur fig. 161.

Elles peuvent être orientées frontalement ou latéralement.

Sur toutes les versions, le pare-soleil côté passager est doté d'un miroir de courtoisie.



161 F1A0100

AVERTISSEMENT Les deux côtés du pare-soleil côté passager portent une étiquette rappelant l'obligation de désactiver l'airbag si l'on installe un siège enfant dos à la route. Respecter les indications figurant sur le pare-soleil (voir le chapitre « Airbags frontaux » dans la section « Sécurité »).

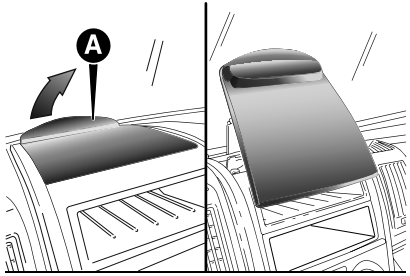
TABLETTE / PUPITRE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

La tablette se trouve au milieu de la planche de bord, au-dessus de

l'autoradio (A) fig. 162 ; sur certaines versions, cette tablette peut être utilisée comme pupitre de lecture, en la soulevant par l'arrière et en la posant sur la planche de bord, comme le montre la figure.
Sur les versions munies d'un airbag double côté passager, la tablette est fixe.

⚠ 68)



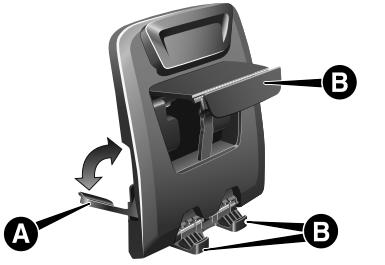
162 F1A0102

SUPPORT MULTIFONCTIONS

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Il est situé au centre de la planche de bord et sert à maintenir une tablette ancrée.
Pour l'utilisation, procéder comme suit fig. 163 :

❒ abaisser le levier (A) pour ouvrir les dispositifs de blocage (B) ;
❒ introduire la tablette entre les dispositifs de blocage (B) ;
❒ soulever le levier (A) pour assurer le blocage.

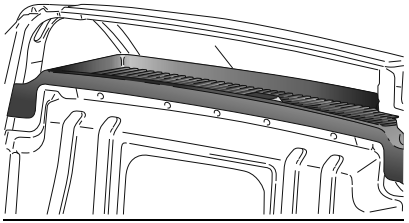
⚠ 69)



163 F1A0342

COMPARTIMENT DE RANGEMENT AU-DESSUS DE LA CABINE

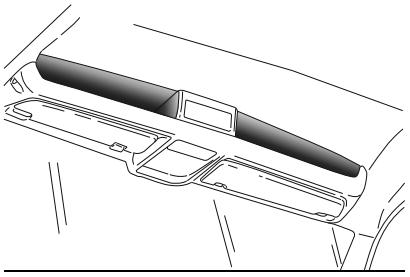
(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Il est situé au-dessus de la cabine fig. 164 et il a été conçu pour contenir des objets légers.
Charge maximum admissible :
– localisée : 10 kg
– distribuée sur toute la surface du plan d'appui : 20 kg



164 F1A0103

COMPARTIMENT DE RANGEMENT CABINE (CAPUCINE)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le compartiment de rangement est monté au-dessus des pare-soleil fig. 165 et il est conçu pour permettre de déposer rapidement des objets légers (ex. documents, atlas routier, etc.).

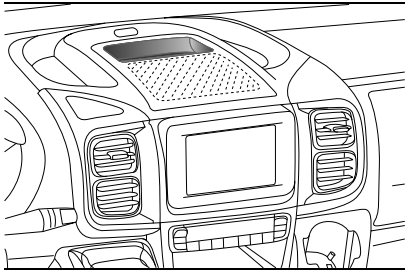


165 F1A0104

VIDE-POCHE OUVERT

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Située au centre de la planche de bord sur certaines versions il y a une boîte à gantsfig. 166.



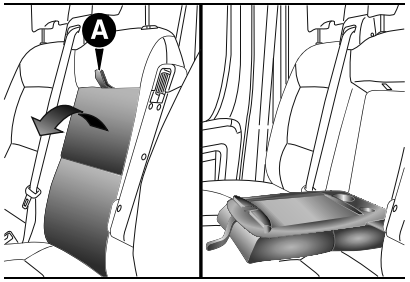
166 F1A0715

⚠ 70)

TABLETTE RABATTABLE SUR LA BANQUETTE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour l'utilisation, tirer la languette (A) fig. 167 et abaisser la tablette. La tablette rabattable est équipée de deux empreintes porte-gobelets et d'un plan d'appui avec clip à documents.



167 F1A0105

ATTENTION

67) *Pour éviter des lésions graves ou mortelles : Seuls les dispositifs conçus pour l'utilisation dans ce type de prise doivent être insérés dans une prise à 12 V. Ne les touchez pas si vous avez les mains mouillées. Fermez le couvercle lorsqu'elle n'est pas utilisée et en conduisant le véhicule. Si cette prise est mal utilisée, cela peut provoquer un choc électrique et des pannes.*

68) *Ne pas utiliser l'écritoire en position verticale lorsque le véhicule est en marche.*

69) *Afin d'éviter toute situation dangereuse, le déplacement du tablet holder et l'utilisation du dispositif sont interdits pendant la conduite.*

70) *Ne pas déposer d'objets potentiellement dangereux dans le compartiment ouvert de la planche de bord. En cas de choc, ceux-ci risqueraient d'être projetés à l'intérieur de l'habitacle et de heurter les occupants.*

AVERTISSEMENT

16) *Les accessoires branchés sur les prises de courant du véhicule (par exemple, téléphones portables, etc.) absorbent le courant de la batterie du véhicule même s'ils ne sont pas utilisés. S'ils sont laissés branchés trop longtemps avec le moteur coupé, ils risquent de décharger la batterie et de réduire ainsi sa durée et/ou d'empêcher le démarrage du moteur.*

17) *Certains accessoires qui consomment beaucoup de courant (par exemple les réfrigérateurs, les aspirateurs, les éclairages etc.) peuvent entraîner une détérioration encore plus rapide de la batterie. Ne les utiliser que par intermittence et en redoublant de prudence.*

18) *Après l'utilisation de tels accessoires de haute consommation, ou après de longues périodes sans démarrer le véhicule (et ce, les accessoires toujours branchés), roulez suffisamment longtemps pour permettre à l'alternateur de recharger batterie du véhicule.*

19) *Les prises de courant sont conçues pour le branchement d'accessoires uniquement. N'insérez aucun autre objet dans les prises de courant sous risque d'endommager la prise et de faire fondre le fusible. Un usage incorrect des prises de courant peut provoquer des dommages non couverts par la garantie limitée du nouveau véhicule.*

CHRONO-TACHYGRAPHE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Pour le fonctionnement et l'utilisation du chronotachygraphe, se référer au manuel d'utilisation fourni par le Constructeur du dispositif.
Le chronotachygraphe doit obligatoirement être installé sur le véhicule lorsque le poids de ce dernier (avec ou sans remorque) est supérieur à 3,5 tonnes.

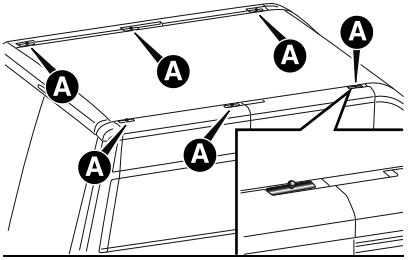
AVERTISSEMENT Toute modification de l'instrument de contrôle ou du système de transmission des signaux ayant une incidence sur l'enregistrement effectué par l'instrument de contrôle, surtout dans un but de fraude, constitue une infraction de type pénal ou administratif.

AVERTISSEMENT En présence du chronotachygraphe, après un arrêt prolongé du véhicule pendant plus de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour préserver sa charge.

AVERTISSEMENTS
Ne pas utiliser de détergents abrasifs ou de solvants pour le nettoyage de l'appareil.
Pour le nettoyage externe de l'appareil, utiliser un chiffon humide ou éventuellement des produits spécifiques pour le nettoyage des matériaux synthétiques.
Le chronotachygraphe est installé et plombé par le personnel autorisé : ne jamais tenter d'accéder au dispositif et à ses câbles d'alimentation et d'enregistrement. Il incombe au propriétaire du véhicule sur lequel le tachygraphe est installé de le faire contrôler régulièrement.
Le contrôle doit être effectué tous les deux ans et doit donner lieu à un test qui confirme son bon fonctionnement. S'assurer qu'après chaque vérification la plaquette est bien renouvelée et que celle-ci reprenne les données nécessaires.

PORTE-BAGAGES / PORTE-SKIS

Pour le montage des barres de toit/porte-skis, avec le pré-équipement pour les versions H1 et H2, utiliser les axes (A) prévus sur les bords du pavillon fig. 168.



168 F1A0130

Les véhicules à empattement long sont équipés de 8 axes, ceux à empattement court ou moyen de 6. Les véhicules à empattement extra-long sont équipés de 10 axes.
71) 72)
20) 21)

AVERTISSEMENT Suivre scrupuleusement les instructions contenues dans le kit de montage. Le montage doit être effectué par des opérateurs qualifiés.

ATTENTION

71) *Après avoir roulé sur quelques kilomètres, contrôler à nouveau la fermeture des vis des fixations.*
72) *Répartir uniformément le chargement et tenir compte, dans la conduite, de l'augmentation de la sensibilité du véhicule au vent latéral.*

AVERTISSEMENT

20) *Respecter scrupuleusement les dispositions législatives en vigueur concernant les mesures maximums d'encombrement.*
21) *Ne jamais dépasser les charges maximales autorisées (voir la section « Caractéristiques techniques »).*

ACCESSOIRES ACHETÉS PAR L'UTILISATEUR

Après l'achat du véhicule, si l'on souhaite installer des accessoires électriques à bord nécessitant une alimentation électrique permanente (alarme, antivol satellitaire, etc.) ou des accessoires qui pèsent en tout cas sur le bilan électrique, s'adresser au réseau après-vente qui vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge requise ou s'il faut lui intégrer une batterie plus puissante. ⚠ 73)

INSTALLATION DE DISPOSITIFS ÉLECTRIQUES/ ÉLECTRONIQUES

Les dispositifs électriques/électroniques installés après l'achat du véhicule et dans le cadre du service après-vente doivent être marqués du repère fig. 169.



169 E-CE

Le fabricant autorise le montage d'appareils émetteurs-récepteurs à condition que l'installation soit effectuée par un centre spécialisé, dans les règles de l'art et en respectant ses indications.

AVERTISSEMENT Le montage de dispositifs qui comportent des modifications du véhicule peuvent donner lieu au retrait de la carte grise par les autorités compétentes et à l'éventuelle déchéance de la garantie, dans la limite des défauts causés par la modification ou attribuables directement ou indirectement à celle-ci.

Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages dérivant de l'installation d'accessoires non fournis ou recommandés par le fabricant et installés sans avoir respecté les consignes fournies.

ÉMETTEURS RADIO ET TÉLÉPHONES PORTABLES

Les appareils émetteurs radio (portables de voiture, CB, radioamateurs et similaires) ne peuvent pas être utilisés à l'intérieur du véhicule, à moins d'utiliser une antenne séparée montée à l'extérieur du véhicule.

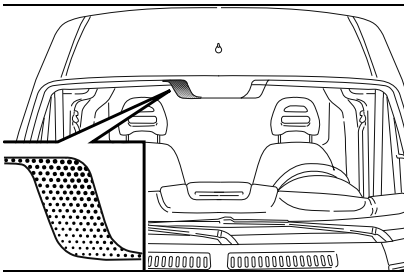
AVERTISSEMENT L'emploi de ces dispositifs à l'intérieur de l'habitacle (sans antenne à l'extérieur) peut

provoquer, en plus d'éventuels problèmes de santé pour les passagers, des perturbations des systèmes électroniques dont le véhicule est équipé, qui peuvent en compromettre la sécurité.De plus, l'efficacité d'émission et de réception de ces appareils peut être dégradée par l'effet de blindage de la caisse du véhicule.En ce qui concerne l'emploi des téléphones portables (GSM, GPRS, UMTS) dotés d'homologation officielle CE, il est recommandé de suivre scrupuleusement les instructions fournies par le fabricant du téléphone portable.

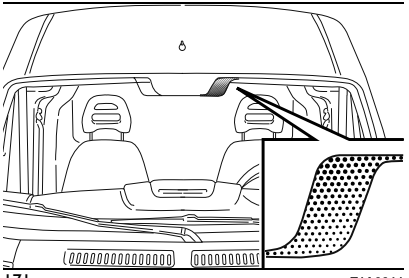
PRÉ-ÉQUIPEMENT MONTAGE TELEPASS SUR PARE-BRISE RÉFLÉCHISSANT

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Si le véhicule est équipé d'un pare-brise réfléchissant, il convient d'installer le Telepass dans la zone indiquée dans fig. 170 - fig. 171.



170 F1A0310



171 F1A0311

ATTENTION

73) *Faire attention lors du montage de becquets supplémentaires, de roues en alliage et d'enjoliveurs non de série : ils pourraient réduire la ventilation des freins et leur efficacité en conditions de freinages violents et répétés, ou bien lors des descentes. S'assurer que rien (surtapis, etc.) ne vient entraver la course des pédales.*

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Les dispositifs utilisés pour réduire les émissions des moteurs à gazole sont les suivants :

❒ convertisseur catalytique oxydant ;
❒ circuit de recyclage des gaz d'échappement (E.G.R.) ;
❒ filtre à particules (DPF) (pour les versions/marchés qui le prévoient). **74)**

FILTRE À PARTICULES DPF (Diesel Particulate Filter)

Le filtre à particules DPF (Diesel Particulate Filter) est un filtre mécanique, installé dans le circuit d'échappement, qui piège physiquement les particules de carbone qui se trouvent dans les gaz d'échappement du moteur Diesel.

L'utilisation du filtre à particules est nécessaire pour éliminer la presque totalité des émissions de particules de carbone conformément à la législation actuelle/future.

Pendant l'utilisation normale du véhicule, la centrale de contrôle du moteur enregistre une série de données concernant l'utilisation (période d'utilisation, type de trajet, températures atteintes, etc.) et

détermine la quantité de particules accumulées dans le filtre.
Puisque le filtre est un système à accumulation, il doit être périodiquement régénéré (nettoyé) en brûlant les particules de carbone.
La procédure de régénération est gérée automatiquement par la centrale de contrôle du moteur selon l'état d'accumulation du filtre et les conditions d'utilisation du véhicule.
Pendant la régénération, les phénomènes suivants peuvent se produire : hausse du ralenti, enclenchement du ventilateur électrique, accroissement des fumées, températures élevées à l'échappement.
Ces situations ne constituent pas des anomalies et n'influencent pas le comportement du véhicule ; elles ne sont pas non plus nuisibles pour l'environnement. En cas d'affichage du message dédié, se référer au chapitre « Témoins et messages ».



ATTENTION

74) *Pendant son fonctionnement habituel, le filtre à particules (FAP) produit des températures élevées. Il est par conséquent important de ne jamais garer le véhicule sur des matières inflammables (herbe, feuilles mortes, aiguilles de pin, etc.) : risque d'incendie.*

PRÉSENTATION DU COMBINÉ DE BORD

Cette section de la Notice vous donnera toutes les informations utiles pour apprendre à connaître, interpréter et utiliser correctement le combiné de bord.

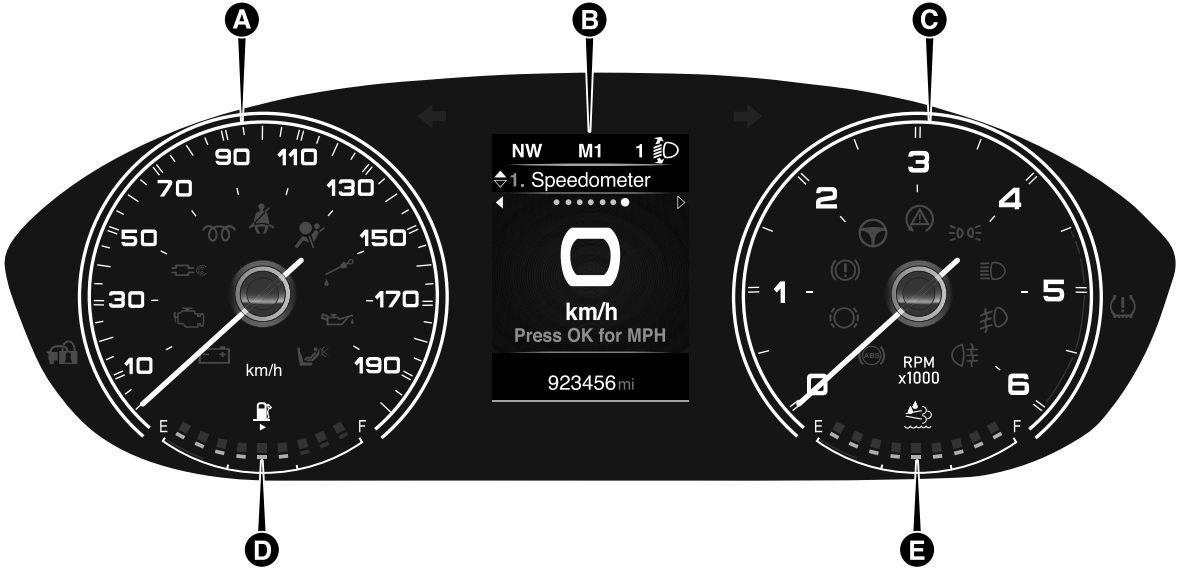
SYSTÈME EOBD..... 116
COMBINÉ ET INSTRUMENTS DE BORD..... 117
ÉCRAN..... 122
TÉMOINS ET MESSAGES 134

SYSTÈME EOBD

Le système EOBD (European On Board Diagnosis) effectue un diagnostic permanent des composants du véhicule reliés aux émissions.
Il signale aussi, par l'allumage du témoin sur le combiné de bord, l'état de détérioration des composants (voir chapitre « Témoins et messages »).
L'objectif du système est le suivant :
❒ contrôler l'efficacité du circuit ;
❒ signaler une augmentation des émissions due à un mauvais fonctionnement du véhicule ;
❒ signaler la nécessité de remplacer certains composants détériorés.
Le système dispose aussi d'un connecteur pouvant être interfacé à des instruments appropriés, permettant la lecture des codes d'erreur mémorisés dans la centrale, avec une série de paramètres spécifiques du diagnostic et du fonctionnement du moteur. Ce contrôle peut être également effectué par les agents de contrôle de la circulation.

AVERTISSEMENT Après avoir éliminé l'inconvénient, le Réseau Après-vente doit effectuer, pour contrôler le système complet, un test au banc d'essai et, le cas échéant, des essais sur route pouvant demander de parcourir un grand nombre de kilomètres.

ÉCRAN 3,5" VERSION HEAVY DUTY

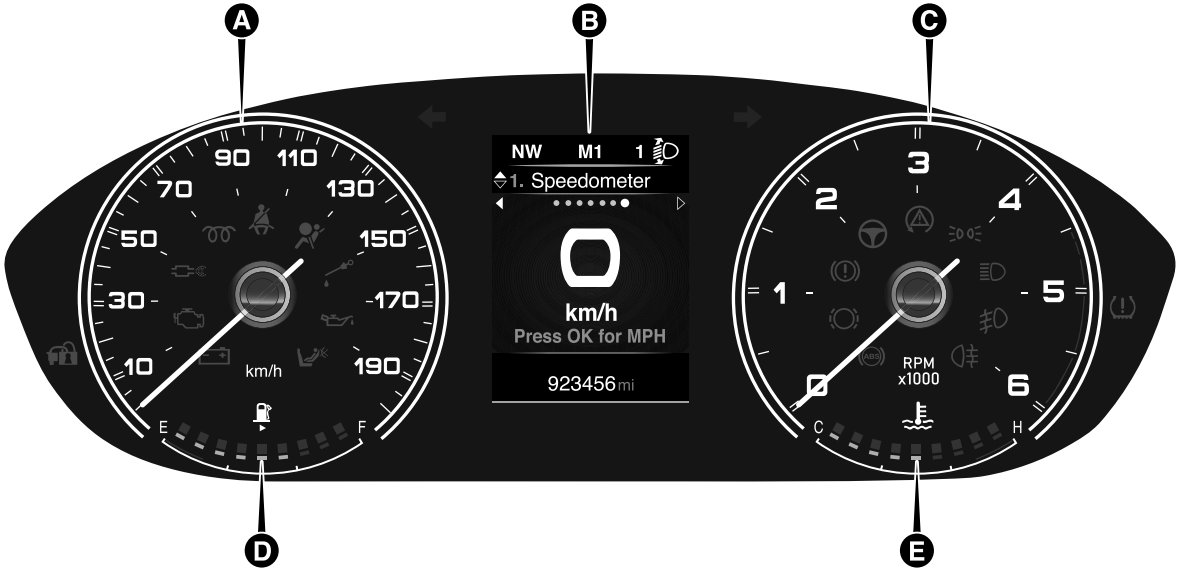


172 F1A9001

A. Tachymètre (indicateur de vitesse) B. Écran multifonction C. Compte-tours D. Indicateur de niveau de carburant E. Indicateur du niveau d'additif pour les émissions Diesel AdBlue ®

AVERTISSEMENT L'éclairage des graphiques du combiné de bord peut varier en fonction des versions.

ÉCRAN 3,5" VERSION LIGHT DUTY

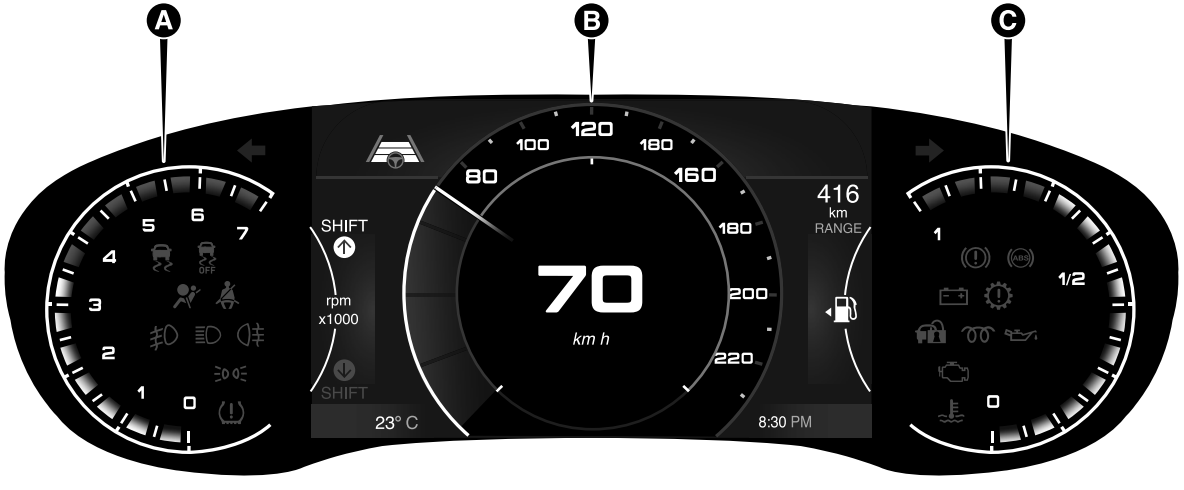


173 F1A9002

A. Tachymètre (indicateur de vitesse) B. Écran multifonction C. Compte-tours D. Indicateur de niveau de carburant E. Indicateur de la température du liquide de refroidissement du moteur

AVERTISSEMENT L'éclairage des graphiques du combiné de bord peut varier en fonction des versions.

ÉCRAN 7"

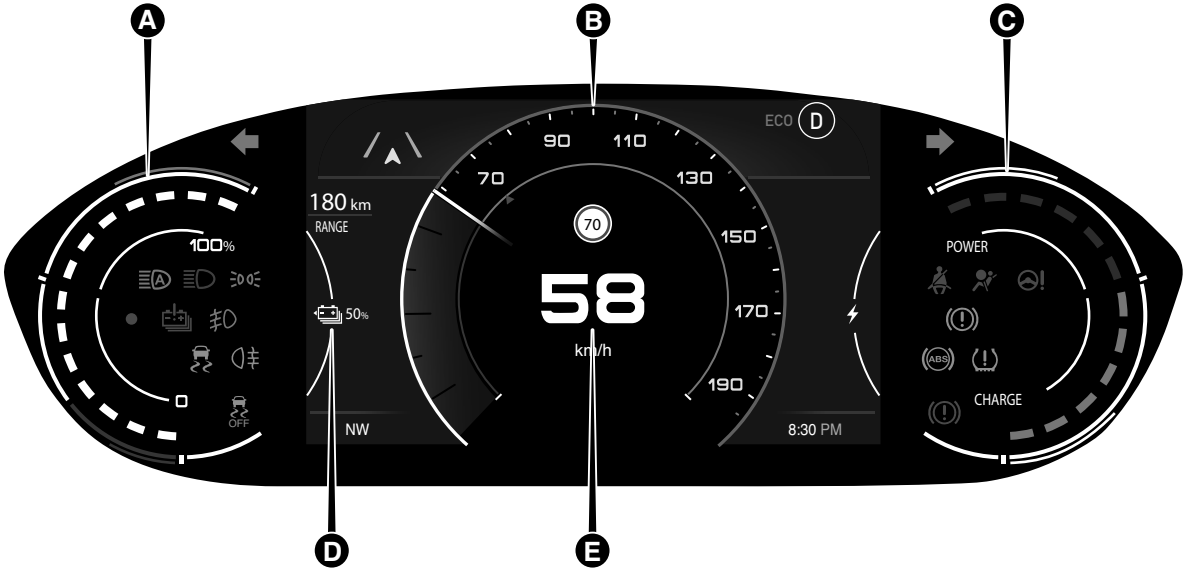


174 F1A9003

A. Compte-tours B. Tachymètre (indicateur de vitesse) et écran multifonction C. Indicateur de niveau de carburant

AVERTISSEMENT L'éclairage des graphiques du combiné de bord peut varier en fonction des versions.

Écran versions électriques



175 F1A9004

A. Tachymètre (indicateur de vitesse) - En km/h ou en mph en fonction du marché B. Écran multifonction reconfigurable C. Mode de conduite (« EcoCoaching ») D. Niveau de charge de la batterie haute tension

TACHYMÈTRE (indicateur de vitesse)

L'indicateur (A) signale la vitesse du véhicule.

COMPTE-TOURS

L'indicateur (C) signale le régime moteur.

AVERTISSEMENT Le système de contrôle de l'injection électronique réduit progressivement l'afflux de carburant lorsque le moteur tourne « hors régime », ce qui a pour conséquence une perte progressive de puissance du moteur.

Le compte-tours, lorsque le moteur tourne au ralenti, peut indiquer une augmentation du régime progressive ou soudaine selon les cas.
Il s'agit d'un phénomène normal, qui ne doit pas inquiéter, car il peut se produire lors de l'enclenchement du climatiseur ou du ventilateur électrique. Dans ces cas, une lente variation de régime est utile pour sauvegarder l'état de charge de la batterie.

INDICATEUR DE NIVEAU DE CARBURANT

L'indicateur numérique (D) indique la quantité de carburant qui se trouve dans le réservoir.
(E) - Réservoir vide.
(F) - Réservoir plein (voir les indications au chapitre « Ravitaillement en carburant du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite »).
L'allumage du témoin sur l'indicateur indique que le réservoir contient environ 10/12 litres de carburant (pour versions avec capacité du réservoir de 75/90 litres) ou bien 9 litres (pour versions avec capacité du réservoir de 60 litres). Ne jamais rouler avec le réservoir presque vide, cela peut endommager le catalyseur.

AVERTISSEMENT Si l'indicateur se place sur (E) et que le témoin clignote, cela signifie qu'une anomalie est survenue dans le système. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire contrôler le système.

AVERTISSEMENT Il est conseillé de ne pas activer le chauffage supplémentaire Webasto quand le véhicule est en réserve.

INDICATEUR DE TEMPÉRATURE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

L'indicateur numérique (E) fig. 173 indique la température du liquide de refroidissement du moteur et commence à fournir des indications quand la température du liquide dépasse environ 50°C. En conditions d'utilisation habituelles du véhicule, l'indicateur affichera les différentes positions à l'intérieur de la plage d'indications selon les conditions d'utilisation du véhicule.
(C) - Température du liquide de refroidissement moteur basse.
(H) - Température du liquide de refroidissement moteur élevée.
En s'allumant, le témoin de l'indicateur signale que la température du liquide de refroidissement a augmenté excessivement ; dans ce cas, couper le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente.
22)

INDICATEUR DU NIVEAU D'ADDITIF POUR LES ÉMISSIONS DIESEL AdBlue ®

L'indicateur numérique (E) fig. 172 indique le niveau de l'additif pour les émissions de Diesel AdBlue ®. En conditions d'utilisation habituelles du véhicule, l'indicateur affichera les différentes positions à l'intérieur de la plage d'indications selon les conditions d'utilisation du véhicule.

(E) - Réservoir vide.

(F) - Réservoir plein (voir les indications au chapitre « Ravitaillement en carburant du véhicule » dans la section « Démarrage et conduite »).

AVERTISSEMENT

22) *Si l'indicateur de la température du liquide de refroidissement du moteur se place sur la zone rouge, couper immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau après-vente.*

ÉCRAN

ÉCRAN (sauf versions électriques)

Description

Le véhicule est équipé d'un écran (B) fig. 172 et fig. 173, en mesure de fournir des informations utiles au conducteur durant la conduite du véhicule.

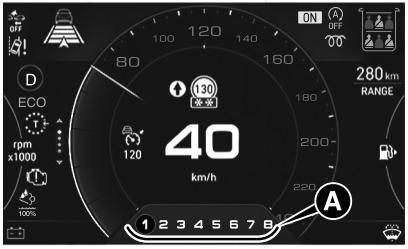
Avec le dispositif de démarrage sur STOP et la clé extraite, à l'ouverture / fermeture d'une porte, l'écran s'active en affichant pendant quelques secondes l'heure et le total des kilomètres (ou miles) parcourus. REMARQUE Après contrôle des icônes des systèmes AEB (Autonomous Emergency Braking)/Avertissement de changement de voie/Attention Assist/Traffic Sign Recognition (pour les versions/marchés qui le prévoient) (voir description au chapitre « Témoins et messages » dans cette même section), attendre quelques secondes avant de pouvoir afficher une autre page à l'écran du combiné de bord en appuyant sur le bouton « MENU VIEW ».

GEAR SHIFT INDICATOR (Indicateur du changement de vitesse)

Le système Gear Shift Indicator (GSI) suggère au conducteur quand il convient de changer de vitesse en affichant une indication dans la zone ((A) fig. 176 pour les versions avec écran de 3,5'' ou bien (A) fig. 177 sur l'écran de 7'' du combiné de bord).



176 F1A0892



177 F1A9036

Grâce au GSI, le conducteur est informé que le passage à une autre vitesse permet d'obtenir une réduction de la consommation.

Lorsque l'écran affiche le symbole ▲ / ▶, le GSI suggère de passer à une vitesse avec un rapport supérieur, tandis que lorsque l'écran affiche le symbole ▼ / ◀, le GSI suggère de passer à une vitesse avec un rapport inférieur.

L'indication de l'écran reste allumée tant que l'on n'effectue pas de changement de vitesse ou tant que les conditions de conduite ne sont pas revenues au point de ne plus avoir besoin de changer de vitesse pour l'optimisation de la consommation de carburant.

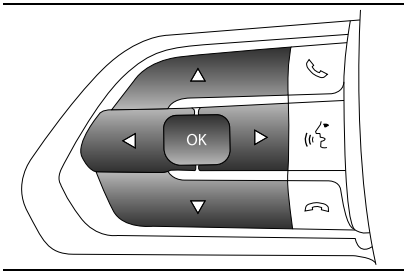
Sur certaines versions, la vitesse enclenchée et la vitesse conseillée sont également affichées à côté du symbole ▲ / ▶ ou ▼ / ◀.

Il est en outre possible que les icônes ⏶ / ⏭ ou ⏷ / ⏮ soient affichées quand le GSI suggère de passer à une vitesse deux fois supérieure ou inférieure à la vitesse engagée. Sur ces versions, quand les conditions de conduite exigent de changer de vitesse pour optimiser les consommations, le système affiche uniquement le rapport engagé.

Pendant le changement de vitesse, l'indication du rapport engagé et l'invitation à changer de vitesse disparaissent de l'écran en même temps et s'affichent à nouveau dès que le nouveau rapport a été engagé.

BOUTONS DE COMMANDE

Ils se trouvent sur le volant fig. 178 et ils permettent de sélectionner et d'interagir avec les rubriques du « Menu principal » de l'écran (voir les indications au paragraphe « Pages de l'écran »).



178 F1A0637

❒ △ / ▽ : appuyer et relâcher les boutons pour accéder au menu principal et faire défiler vers le haut ou vers le bas les différentes rubriques du menu et des sous-menus.

❒ ◁ / ▷ : appuyer et relâcher les boutons pour accéder aux affichages d'information ou aux sous-menus d'une rubrique du menu principal.

❒ **OK** : appuyer sur le bouton pour accéder/sélectionner les affichages d'information ou les sous-menus d'une rubrique du Menu principal. Maintenir le bouton enfoncé pendant une seconde pour reparamétrer les fonctions affichées/sélectionnées.

ÉCRAN 3,5"

L'écran fig. 179 affiche les informations suivantes :

A Position assiette des phares

B Indicateur de changement de vitesse, Start&Stop

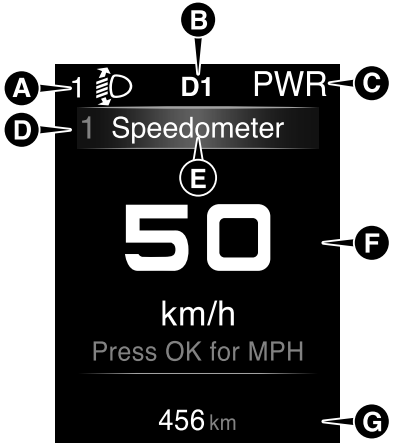
C Mode de conduite, Rappel de ceinture de sécurité arrière (le cas échéant)

D Indications de navigation, Numéro d'identification titre du menu

E Zone reconfigurable. Titre du menu, Rappel de ceinture de sécurité (le cas échéant)

F Zone principale

G Compteur kilométrique, Cruise Control, Reconnaissance des panneaux de signalisation, Hill Descent Control (Contrôle de la vitesse en descente)



179 F1A0889

ÉCRAN 7"

L'écran fig. 180 (version Heavy Duty) et fig. 181 (version Light Duty) affiche les informations suivantes.

A Signalisations dispositifs d'aide à la conduite

B Indicateur circulaire multifonction : indication de la vitesse et indication des systèmes d'aide à la conduite

C Signalisation état des ceintures

D Symboles jaunes

E Indications GSI - zone reconfigurable

F Tachymètre et signalisations dispositifs d'aide à la conduite

G Symboles rouges

Version Heavy Duty



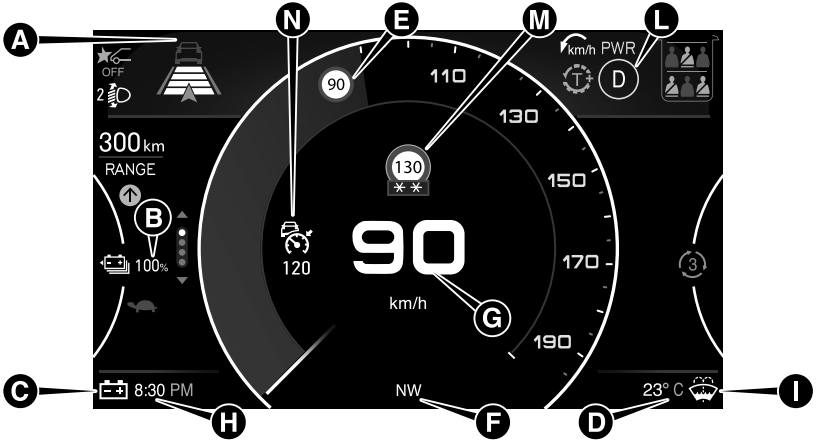
180 F1A9034

Version Light Duty



181 F1A9037

ÉCRAN (versions électriques)
Page principale



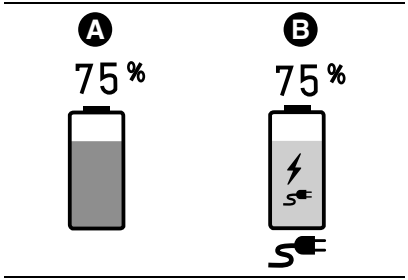
182 F1A9016

La page principale fig. 182 est en mesure d'afficher les indications suivantes.
A. Notifications des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité activée B. Niveau de charge de la batterie haute tension et autonomie C. Icônes d'anomalie D. Température extérieure E. Indicateur circulaire multifonction et notifications des systèmes d'aide à la conduite F. Boussole (suivant version) G. Tachymètre H. Horloge I. Icônes jaunes de notification ou signal d'anomalie L. Notifications de la vitesse enclenchée, de l'assiette des phares et du système SBR (Seat Belt Reminder) M. Signalisations des systèmes TSA et ISA (suivant version) N. Réglage de la vitesse Cruise Control/ Adaptive Cruise Control/ Speed Limiter/ Intelligent Speed Assist desiderata (suivant version)

A - Notifications des systèmes d'aide à la conduite et de sécurité activée

Dans cette position sont affichées les icônes d'état des différentes fonctions (suivant version), telles que ACC (Adaptive Cruise Control), AEB Control (Autonomous Emergency Brake Control) ou Avertissement de changement de voie, des systèmes de sécurité activée tels que ESC (Electronic Stability Control), les signalisations des systèmes TSA (Traffic Sign Assistant) et ISA (Intelligent Speed Assist) ainsi que les miniatures des systèmes d'aide à la conduite.
REMARQUE Après contrôle des icônes des systèmes AEB (Autonomous Emergency Braking)/Avertissement de changement de voie/Attention Assist/Traffic Sign Assistant (pour les versions/marchés qui le prévoient) (voir description au chapitre « Témoins et messages » dans cette même section), attendre quelques secondes avant de pouvoir afficher une autre page à l'écran du combiné de bord en appuyant sur le bouton « MENU VIEW ».
Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».
Pour plus d'informations concernant les dispositifs de sécurité activée, se référer à la section « Sécurité ».

B - Niveau de charge de la batterie haute tension et autonomie



183 F1A9017

Cette position indique le niveau de charge de la batterie haute tension par le biais d'un pourcentage et d'une barre verticale à hauteur proportionnelle au niveau de charge de la batterie (A) fig. 183. Les deux indications sont colorées en fonction du niveau de charge :
❒ autonomie supérieure à 24 km : couleur bleu clair
❒ autonomie entre 24 km et 16 km : couleur jaune
❒ autonomie inférieure à 16 km : couleur rouge
Durant la recharge au moyen de la prise électrique, la barre verticale est de couleur verte et les symboles ⚡ et 🔌 (B) fig. 183 sont affichés. La hauteur de la barre verticale est proportionnelle à l'état de charge de la batterie.
L'autonomie résiduelle estimée est indiquée par une valeur numérique (en km ou en miles, en fonction des réglages de l'écran) et par un indicateur qui signale les variations éventuelles d'autonomie prévue :
❒ à l'aide d'une flèche vers le haut ▲ et d'une barre bleu clair, si le style de conduite actuel accroît l'autonomie ;
❒ à l'aide d'une flèche vers le bas ▼ et d'une barre rouge, si le style de conduite actuel diminue l'autonomie.
Si le style de conduite ne comporte pas de variations d'autonomie, les signalisations graphiques ne seront pas affichées.

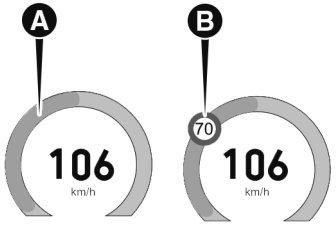
C - Icône d'anomalie

Dans cette position sont affichées toutes les icônes d'anomalie. En cas de plusieurs anomalies, l'affichage sera en succession.

D - Température extérieure

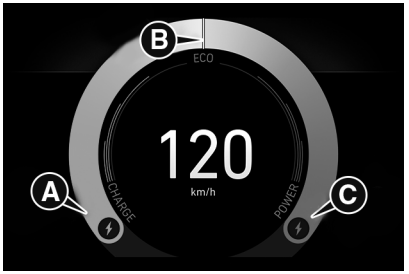
Affichage de la température extérieure exprimée en °C ou °F en fonction des réglages de l'écran.

E - Indicateur circulaire multifonction et notifications des systèmes d'aide à la conduite



184 F1A9018

En fig. 184 sont affichées la vitesse courante et (B) si l'un des systèmes de contrôle de la vitesse (Cruise Control, Adaptive Cruise Control, Traffic Sign Assistant et Intelligent Speed Assist) est activé. La barre ronde (A) fournit également les signaux visuels pour des états particuliers du système de contrôle de la vitesse sélectionné. Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».



185 F1A9019

En appuyant sur les commandes au volant △/▽, puis en les relâchant vous accédez à un affichage alternatif qui indique le mode de conduite à la place de la vitesse. Le style de conduite est signalé en temps réel à l'aide d'un curseur qui peut se positionner dans les zones suivantes (voir fig. 184) :

❒ (A) « CHARGE » : mode de régénération.

❒ (B) « ECO » : conduite avec économie d'énergie.

❒ (C) « POWER » : conduite performante avec une consommation d'énergie majeure.

F - Boussole (suivant version)

Pour les versions dotées du système multimédia avec navigateur intégré, en position (F) fig. 182, la direction dans laquelle le véhicule roule est indiquée en temps réel.

G - Tachymètre

Cette position affiche la vitesse instantanée du véhicule (en km/h ou en mph), qui peut également être affichée dans la partie supérieure de l'écran.

H - Totalisateur de la distance parcourue

Les kilomètres ou les miles parcourus (selon les réglages de l'écran) sont affichés sur la position (H) fig. 182.

I - Icônes jaunes de notification ou signal d'anomalie

Les icônes jaunes de notification (par exemple, demande de pression de la pédale de frein) ou de signal d'anomalie sont affichées en succession (en cas de plusieurs notifications) sur la position (I) fig. 182.

L - Notifications de la vitesse enclenchée, de l'assiette des phares et du système SBR (Seat Belt Reminder)

En position (L) fig. 182, les informations suivantes sont affichées :

❒ modes de conduite (« NORMAL », « ECO », « POWER ») ;

❒ vitesse enclenchée (D, N, R, P) ;

❒ assiette des phares ;

❒ avertissement que le système électrique est prêt à démarrer (« READY ») ;

❒ avertissements du système SBR (Seat Belt Reminder). Pour plus d'informations, consulter le chapitre « Systèmes SBR » dans la section « Sécurité ».

M - Signalisations des systèmes TSA et ISA (suivant version)

Les avertissements sur les limites de vitesse détectées par le système TSA (Traffic Sign Assistant) et réglés sur le système ISA (Intelligent Speed Assist) sont affichés sur cette position (N) fig. 182.

N - Réglage de la vitesse Cruise Control / Adaptive Cruise Control / Speed Limiter / Intelligent Speed Assist souhaitée (suivant version)

L'avertissement de la vitesse souhaitée, réglée sur les systèmes Cruise Control, Adaptive Cruise Control, Speed Limiter et Intelligent Speed Assist est affiché sur la position (O) fig. 182.

Barre des signalisations

La zone basse de l'écran est reconfigurable à l'aide du menu de l'écran.

Les informations suivantes peuvent être affichées sur le côté gauche : température extérieure (réglage prédéfini), heure, date, boussole (suivant version) et répétition de la vitesse du véhicule (suivant version).

Dans la zone centrale : totalisateur de la distance parcourue (réglage prédéfini), informations Audio (suivant version), heure, température extérieure, date, boussole (suivant version) et répétition de la vitesse du véhicule (suivant version).

Sur le côté droit : heure (réglage prédéfini), totalisateur de la distance parcourue, température extérieure, date, boussole (suivant version), état du véhicule (ON, OFF, RUN).

PAGES DE L'ÉCRAN

Avec les commandes situées sur le volant, il est possible de naviguer à travers les pages principales et détaillées suivantes.

Les menus sont à titre indicatif et peuvent varier en fonction des versions et des marchés.

Liste des pages

ÉCRAN 7"

Page principale

En appuyant et en relâchant △/▽, l'utilisateur peut choisir d'afficher sur l'écran :

◁/▷
- ❒ l'indicateur circulaire multifonction qui montre la vitesse du véhicule

ou :

- ❒ l'indicateur circulaire multifonction qui montre la vitesse véhicule plus l'indicateur qui suggère la vitesse à enclencher

---

Home
- ❒ Tachymètre
- ❒ Tachymètre + GSI (suivant version)

Trajet

En appuyant et en relâchant △/▽ :

◁/▷
- ❒ Trajet A
- ❒ Trajet B

Driver Assist
- ❒ Adaptive Cruise Control
- ❒ Lane Departure Warning
- ❒ Forward Crossing Alert

Quick Actions
- ❒ Forward Crossing Alert

Infos véhicule
En appuyant et en relâchant △/▽, l'utilisateur peut choisir d'afficher sur l'écran :
❒ Pression des pneus (suivant version)
❒ Temp. liq. Radiateur (suivant version)
❒ Température de l'huile (suivant version)
❒ Durée de vie huile (suivant version)
◁/▷
❒ Chargeur de batterie (suivant version)
❒ Niveau suspensions (suivant version)
❒ AdBlue (*) (suivant version)
❒ Service (Entretien programmé) (suivant version)

Audio

Navigation

Alertes

Réglages
❒ Écran
❒ Unités de mesure
❒ Date et heure
❒ Sécurité
❒ Freins
❒ Séc. / Assist.
❒ Rétroviseurs et essuie-glaces
❒ Feux
❒ Portes et Verrouillage
❒ Idle preset
❒ Procédure de coupure du moteur

ÉCRAN 3,5"
Trajet
◁/▷
❒ Informations instantanées
❒ Trajet A
❒ Trajet B
❒ Tachymètre

GSI (Gear Shift Indicator) (uniquement pour les versions avec boîte de vitesses manuelle)

Infos véhicule
❒ Pression des pneus
❒ Temp. liq. radiateur
❒ Température d'huile
❒ Vie huile
❒ Charge batterie
❒ Niveau suspensions
❒ AdBlue (*)
❒ Service (Maintenance programmée)

Driver Assist
❒ Adaptive Cruise Control
❒ Lane Departure Warning
❒ Traffic Sign Recognition

Audio

Répétition navigation (suivant version)

Messages

Réglages
◁/▷
❒ Écran
❒ Unités de mesure
❒ Date et heure
❒ Sécurité
❒ Freins
❒ Séc. / Assist.
❒ Rétroviseurs et essuie-glaces
❒ Feux
❒ Portes et Verrouillage
❒ Idle preset

En cas de pages multiples, il indique la présence de pages à droite et/ou à gauche de celle qui est affichée. Il est possible de naviguer entre les pages en appuyant sur les flèches △/▽.

(*) Seulement Versions Light Duty

Trip Computer

La page « Trip computer » (fig. 186) permet d'afficher les paramètres relatifs à l'état de fonctionnement du véhicule. Cette fonction se caractérise par deux

mémoires distinctes, appelées « Trajet A » et « Trajet B », qui enregistrent les données des « missions complètes » du véhicule (voyages) de manière indépendante.

Appuyer sur le bouton △ ou ▽ pour passer du « Trajet A » au « Trajet B » et inversement.



186 F1A0737

Cette page permet d'afficher les paramètres suivants : « Consommation instantanée », « Consommation moyenne », « Distance », « Vitesse moyenne », « Durée du voyage ».

Les paramètres sont affichés en « km » / « mi » et « km/h » / « mph » selon les réglages de l'écran.

Les deux mémoires peuvent être réinitialisées : appuyer sur le bouton OK sur les commandes au volant et le maintenir enfoncé.

REMARQUE La consommation instantanée ne peut pas être réinitialisée.

Driver Assist

La page affiche dans la zone (A) fig. 187 (pour l'écran de 3,5'') ou (A) fig. 188 (pour l'écran de 7'') des messages et indications visuelles sur l'état des systèmes d'aide à la conduite suivants :

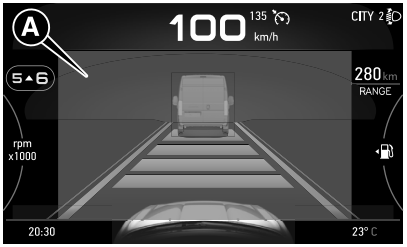
❒ CC (Cruise Control)
❒ ACC (Adaptive Cruise Control) ;
❒ TSA (Traffic Sign Assistant) / TSI (Traffic Sign Information) ;
❒ Lane Sense.

Au fur et à mesure que les notifications plus récentes sont affichées, les précédentes sont écrasées.

REMARQUE Après quelques secondes, le titre de la fonction sélectionnée peut changer pour afficher ce qui a été précédemment réglé ((E) fig. 179).



187 F1A9068



188 F1A9070

Pour certains dispositifs d'aide à la conduite, les alertes de pop-up sont signalées, selon le type

d'avertissement, en jaune ou en rouge, dans la partie inférieure de la page.
Pour plus d'informations sur les systèmes d'aide à la conduite, se référer à la section « Démarrage et conduite ».

Quick Actions

La page-écran affiche des messages et des indications visuelles sur l'état du système Forward Crossing Alert.

Infos véhicule

Cette page affiche les informations suivantes :

❒ Pression des pneus
❒ Temp. liq. radiateur
❒ Température d'huile
❒ Vie huile
❒ Charge batterie
❒ Niveau suspensions
❒ AdBlue (seulement versions Light Duty)
❒ Service (Maintenance programmée)

Appuyer sur le bouton △ ou ▽ pour passer de la page « Pressions des pneus » à la page « Service » et inversement.

Audio

(suivant version)
Cette page répète les informations de reproduction audio affichées sur le système multimédia (suivant version) :

❒ Radio FM/DAB ;
❒ Média (USB, **Bluetooth®**) ;
❒ Android Auto, Apple CarPlay, Baidu Carlife.

Pour plus d'informations, faire référence à la section « Multimédia ».

Navigation

(suivant version)
Cette page répète les indications fournies par le navigateur du système multimédia. L'affichage peur être sous forme de pictogrammes ou, seulement pour la version de 7'', de carte.
Pour plus d'informations, faire référence à la section « Multimédia ».

Alertes

Cette page affiche les messages et les pop-up enregistrés précédemment, affichés par l'utilisateur.

Régl. Véhicule (Modification des réglages du véhicule)

Cette page permet de personnaliser les affichages et les notifications sur l'écran ainsi que les différentes fonctions du véhicule.
REMARQUE Voici, ci-après, un exemple de réglages possibles. Les menus peuvent varier en fonction de la configuration du véhicule.
REMARQUE Certains réglages peuvent être gérés via le système multimédia (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia »).
REMARQUE Les listes des rubriques des menus sont indicatives.
En particulier, cette page permet de modifier les réglages concernant :

❒ Écran

Cette rubrique permet d'accéder aux réglages suivants (suivant version) :

- Régl. écran : personnalisation des informations qui s'affichent en bas à gauche, à droite et au milieu de l'écran.
- Voiture électrique (suivant version) : réglages des notifications du véhicule prêt et tonalités de démarrage et d'arrêt.
- Niveau lumineux : luminosité de l'écran sur 8 niveaux.
- Reset Trip B : réinitialisation périodique du Trajet B.
- Voir navigation : activation/désactivation (pour la version 7 pouces, la carte et les pictogrammes sont également disponibles).
- Langue : sélection de la langue de l'écran.

❒ Unités de mesure

Cette rubrique permet de sélectionner l'unité de mesure à utiliser pour l'affichage des différentes valeurs :

- US/ métrique (suivant version).
- Métrique / Impérial (suivant version).

- Valeurs personnalisables : vitesse, distance, consommation, pression et température (suivant version).

❒ Date et heure
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Régler l'heure.
- Régler format : 12 heures / 24 heures.
- Régler date.

❒ Sécurité
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Airbag passager : activation/désactivation.
- Seat Belt Reminder : activation/désactivation.
- Alarme vitesse : activation/désactivation.
- Hill Hold Control : activation/désactivation.

❒ Freins
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Révision frein.
- Auto Park Brake : activation/désactivation de l'enclenchement automatique du frein de stationnement.

❒ Séc. / Assist.
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Volume avertisseur sonore : éteint, bas niveau, niveau moyen et niveau haut.
- Avertissement Lane Sense : anticipé, moyen et retardé.
- Force Lane Sense : basse, moyenne et haute.
- Intelligent Speed Assist : confirmation, automatique.
- Traffic Sign Assist : activation/désactivation.
- Avertissement Traffic Sign Assist : éteint/visuel/visuel et acoustique.
- Nouvelle détection vitesse : éteinte/ visuelle/ visuelle et acoustique.
- Forward Collision Warning : activation/désactivation.
- Sensibilité Forward Collision Warning : proche/moyen/loin.
- Avertissement Side Distance : activation/désactivation.
- Park Sense : sonore et visuel.
- Volume Rear Park Sense : proche/moyen/loin.
- Volume Front Park Sense : proche/moyen/loin.
- Alerte Attention Assist : activation/désactivation.
- Annonce Blind Spot : visuelle/visuelle et sonore/éteinte.
- Longueur remorque pour Blind Spot alert : automatique / Max.

❒ Rétroviseurs et essuie-glaces
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Capteur pluie : activation/désactivation.

❒ Feux
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Sensibilité feux de croisement : de 1 à 3.
- Feux d'entrée : 0/30/60/90 secondes.
- Feux de route automatiques : activation/désactivation.
- Feux cornering : activation/désactivation.

❒ Portes et verrouillage
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants (suivant version) :

- Verrouillage des portes : activation/désactivation.
- Déverrouillage portes à la sortie : activation/désactivation.
- Clignotement feux de croisement au verrouillage des portes : activation/désactivation.
- Klaxon au verrouillage des portes : activation/désactivation.
- Passive Entry : activation/désactivation.

❒ Idle Preset
Cette rubrique permet d'effectuer les réglages suivants concernant la fonctionnalité de « Réglage ralenti

moteur (Engine Idle Preset) » (suivant version) :

- Activation Idle Preset : activation/désactivation.
- Sélection du ralenti moteur : de 900 tours/min à 2 200 tours/min.

❒ Procédure d'arrêt moteur

Cette rubrique permet de couper le moteur en cas d'anomalie du système Keyless Enter-N-Go en suivant la procédure décrite à l'écran (suivant version).

TÉMOINS ET MESSAGES

L'allumage du témoin peut être associé (si le combiné de bord le permet) à un message spécifique et/ou un signal sonore. Ces signaux synthétiques de mise en garde ne sauraient être exhaustifs et/ou se substituer aux indications de cette Notice d'entretien, qu'il faut toujours lire avec beaucoup d'attention. En cas de signal d'anomalie, toujours se référer au contenu de ce chapitre.

AVERTISSEMENT Les signaux d'anomalie qui apparaissent à l'écran sont divisés en deux catégories : anomalies graves et anomalies moins graves. Les anomalies graves visualisent un « cycle » de signaux répétés pendant un temps prolongé. Pour les anomalies plus anodines, le « cycle » de signaux affiché est répété pendant un temps plus limité. Le cycle d'affichage des deux catégories peut être interrompu. Le témoin du combiné de bord reste allumé jusqu'à l'élimination de la cause du dysfonctionnement.

Témoins du combiné de bord

	Signification
 rouge / jaune	LIQUIDE DE FREINS INSUFFISANT / FREIN DE STATIONNEMENT ACTIVÉ Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. **Liquide de freins insuffisant** Le témoin s'allume lorsque le niveau du liquide de freins dans le réservoir chute au-dessous du minimum, à cause d'une fuite possible de liquide du circuit. Rétablir le niveau de liquide de freins, puis vérifier que le témoin s'éteigne. Si le témoin s'allume quand on roule, s'arrêter immédiatement et s'adresser au Réseau Après-vente. **Frein de stationnement serré** Le témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est enclenché. Désactiver le frein de stationnement, puis vérifier que le témoin s'éteigne. Si le témoin reste allumé, s'adresser au Réseau Après-vente.

	Signification
 rouge  jaune ambre  jaune ambre	ANOMALIE EBD L'allumage simultané des témoins (rouge), (jaune-ambre) et (jaune-ambre) (pour les versions/marchés qui le prévoient) avec le moteur en marche indique une anomalie du système EBD ou que le système n'est pas disponible. Dans ce cas, si l'on freine brusquement, un blocage précoce des roues arrière peut se produire, avec risque de dérapage. Conduire très prudemment et se rendre immédiatement auprès d'un garage du Réseau Après-vente le plus proche pour faire contrôler le système.
 rouge	ANOMALIE AIRBAG Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. L'allumage du témoin de manière permanente indique une anomalie du système airbag. ⚠ **75) 76)**
 rouge	CEINTURES DE SÉCURITÉ NON BOUCLÉES (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin s'allume de manière fixe lorsque le véhicule est à l'arrêt et la ceinture de sécurité côté conducteur n'est pas bouclée. Le témoin clignote accompagné de l'émission d'un signal sonore (buzzer), lorsque la ceinture du conducteur n'est pas correctement bouclée et que le véhicule roule. Pour désactiver totalement l'avertisseur sonore (buzzer) du système S.B.R. (Seat Belt Reminder) s'adresser au Réseau Après-vente. Avec l'écran multifonction, il est aussi possible de réactiver le système en utilisant le menu de configuration.

	Signification
 rouge (sauf versions électriques)	TEMPÉRATURE EXCESSIVE DU LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Le témoin s'allume quand le moteur a surchauffé. REMARQUE La sérigraphie indiquant la température excessive du liquide de refroidissement du moteur n'est présente que sur les versions équipées d'un écran multifonctions reconfigurable. En cas de marche normale : arrêter le véhicule, couper le moteur et vérifier que le niveau d'eau dans le réservoir n'est pas au-dessous du repère MIN. Si tel est le cas, attendre que le moteur refroidisse, puis ouvrir lentement et prudemment le bouchon et ravitailler avec du liquide de refroidissement en s'assurant que le niveau soit compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le réservoir. Vérifier visuellement aussi les éventuelles fuites de liquide. Si le témoin se rallume au démarrage suivant, s'adresser au Réseau Après-vente. Au cas où le véhicule est très sollicité (par exemple, dans des conditions de conduite performantes) : ralentir et, si le témoin reste allumé, arrêter le véhicule. Rester à l'arrêt pendant 2 ou 3 minutes, moteur allumé et légèrement accéléré pour que le liquide de refroidissement circule plus facilement, puis couper le moteur. Vérifier le niveau du liquide en suivant les indications ci-dessus. AVERTISSEMENT Sur des parcours très contraignants, il est conseillé de laisser le moteur démarré et légèrement accéléré pendant quelques minutes avant de l'éteindre.
 rouge	ANOMALIE DE LA DIRECTION ASSISTÉE ÉLECTRIQUE Lorsque l'on place le dispositif de démarrage sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. Si le témoin reste allumé, le conducteur ne peut pas compter sur la direction assistée et l'effort sur le volant pourrait augmenter sensiblement même s'il reste possible de braquer. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente. Si le témoin s'allume pendant la marche, il se peut qu'il y ait une perte d'asservissement du système. Tout en conservant la possibilité de braquer le véhicule, l'effort à appliquer sur le volant pourrait augmenter : s'adresser au plus vite au Réseau Après-vente. AVERTISSEMENT Dans certaines circonstances, des facteurs indépendants de la direction assistée électrique peuvent provoquer l'allumage du témoin sur le combiné de bord. Dans ce cas, arrêter immédiatement le véhicule (si en mouvement), couper le moteur pendant environ 20 secondes (en plaçant le dispositif de démarrage sur la position STOP), puis redémarrer le moteur. Si le témoin reste toujours allumé, s'adresser au Réseau Après-vente. AVERTISSEMENT Suite au débranchement de la batterie 12V, il est nécessaire d'initialiser la direction comme l'indique l'allumage du témoin correspondant. Pour exécuter cette procédure, il suffit de tourner lentement le volant d'une extrémité à l'autre, ou tout simplement, de continuer tout droit sur une centaine de mètres. S'adresser au Réseau Après-vente.

	Signification
 rouge	AVERTISSEMENT ANTI-INTRUSION (pour les versions/marchés qui le prévoient) L'allumage du témoin signale l'activation du système anti-intrusion.
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME EOBD (European On Board Diagnosis) / INJECTION En conditions normales, quand on tourne la clé de contact sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre dès que le moteur est lancé. Le fonctionnement du témoin peut être vérifié au moyen d'appareils spéciaux par les agents de contrôle de la circulation. Se conformer aux normes en vigueur dans le pays où l'on circule. 23)
 jaune ambre	ANOMALIE INJECTION (Version Heavy Duty) Si le témoin ou le symbole reste allumé ou s'allume pendant la marche, cela signale un dysfonctionnement du système d'injection. Si la LED ou le symbole s'allume de manière fixe, cela indique un dysfonctionnement du système d'alimentation/allumage qui risque de provoquer de fortes émissions à l'échappement, une dégradation des performances, une mauvaise maniabilité et une consommation élevée. Le témoin ou le symbole sur l'écran s'éteint si le dysfonctionnement disparaît, mais le système mémorise systématiquement le signal. Dans ces conditions, on peut continuer à rouler en évitant toutefois de demander au moteur des efforts trop importants ou des vitesses élevées. L'utilisation prolongée du véhicule avec témoin allumé peut provoquer des dommages. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME D'INJECTION D'AdBlue® (URÉE) Le témoin s'allume, accompagné d'un message dédié sur le combiné de bord (pour les versions/marchés qui le prévoient) si un liquide non conforme aux caractéristiques nominales est introduit, si une consommation moyenne de l'AdBlue® (URÉE) supérieure ou inférieure à 50% est détectée ou en cas de défaillances pouvant compromettre le bon fonctionnement du système d'injection AdBlue®. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente. Si l'anomalie n'est pas résolue, l'écran du combiné d'instruments affiche un message à chaque seuil atteint, jusqu'à ce qu'il ne soit plus possible de démarrer le moteur. Quand il restera environ 200 km avant d'empêcher le redémarrage du moteur, un message dédié continu (pour les versions/marchés qui le prévoient), accompagné d'un signal sonore, sera affiché sur l'écran.

	Signification
 jaune ambre	ANOMALIE ABS Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. le témoin s'allume quand le système est défaillant. Dans ce cas, l'efficacité du système de freinage reste intacte, mais sans les fonctions offertes par le système ABS. Rouler prudemment et s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	RÉSERVE CARBURANT Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin s'allume, mais il doit s'éteindre après quelques secondes. L'allumage du témoin indique que le réservoir contient environ 10/12 litres de carburant (pour versions avec capacité du réservoir de 75/90 litres) ou bien 9 litres (pour versions avec capacité du réservoir de 60 litres). Sur certaines versions, le triangle situé sur le côté droit du témoin indique de quel côté du véhicule se trouve le goulot de remplissage en carburant. Le clignotement du témoin indique une anomalie du système. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire contrôler le système.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	PRÉCHAUFFAGE DES BOUGIES / ANOMALIE DU PRÉCHAUFFAGE DES BOUGIES **Préchauffage des bougies** Quand on tourne la clé sur MAR, le témoin, ou le symbole sur l'écran, s'allume : la LED s'éteint lorsque les bougies ont atteint la température prédéfinie. AVERTISSEMENT En cas de température ambiante élevée, la durée d'allumage du témoin peut être pratiquement imperceptible. Démarrer le moteur aussitôt après l'extinction du témoin. **Anomalie préchauffage des bougies** Le témoin, ou le symbole sur l'écran, clignote en cas d'anomalie du système de préchauffage des bougies. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	SIGNAL FAIBLE NIVEAU D'ADDITIF POUR LES ÉMISSIONS DIESEL AdBlue® (URÉE) (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin, ou le symbole sur l'écran, s'allume si le niveau d'AdBlue® (URÉE) dans le véhicule est faible. Appoint du réservoir d'AdBlue® (URÉE).

	Signification
 jaune ambre	Feu antibrouillard arrière Le témoin s'allume lorsque l'on allume les feux antibrouillard arrière.
 jaune ambre	INTERVENTION DU SYSTÈME ESC - CONTRÔLE DE TRACTION ASR/CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ ET SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TRACTION Le clignotement du témoin quand le véhicule roule indique l'intervention du système ESC. Si le témoin ne s'éteint pas ou s'il reste allumé pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente. INTERVENTION DU SYSTÈME CROSS WIND ASSIST Le clignotement du témoin quand le véhicule roule indique l'intervention du système Cross Wind Assist. Si le témoin ne s'éteint pas ou s'il reste allumé pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente. ANOMALIE SYTÈME HILL HOLDER (Assistance au démarrage en côte) Le témoin s'allume indique une anomalie au système Hill Holder. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME ESC-ASR/CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ ET SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TRACTION Le témoin s'allume si le conducteur appuie sur la touche ESC OFF  ou bien active la fonction de contrôle électronique de la stabilité et Système de contrôle de la traction (pour les versions/marchés qui le prévoient).
 jaune ambre	DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME START&STOP (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin ou le symbole à l'écran s'allume en cas de désactivation du système Start&Stop.
 jaune ambre	ANOMALIE DE L'AVERTISSEMENT DE CHANGEMENT DE VOIE (suivant version) Le témoin, ou le symbole à l'écran, s'allume en cas d'anomalie du système de changement de voie. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

	Signification
 blanc/ jaune ambre/ vert	AVERTISSEMENT DE CHANGEMENT DE VOIE (suivant version) Le témoin ou le symbole à l'écran s'allume selon les modes suivants : *Témoin allumé à lumière fixe (blanc) :* signale que le système est activé mais que les limites de la voie n'ont pas été détectées (les lignes de la voie sont de couleur grise). *Témoin allumé à lumière clignotante (jaune ambre) :* signale que le véhicule s'est rapproché de la ligne de la voie et est en train de la dépasser. *Témoin allumé à lumière fixe (vert) :* signale que le système a détecté les limites des deux voies. Le système agira sur le volant en cas de sortie involontaire de la voie.
 jaune ambre	SYSTÈME DE SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS **Anomalie du système de surveillance de la pression des pneus** le témoin clignotera pendant 75 secondes environ et restera ensuite allumé à lumière fixe, pour signaler la désactivation temporaire du système ou une anomalie du système en question. Dans ce cas, s'adresser, dès que possible, au Réseau Après-vente. **Pression des pneus insuffisante** Le témoin s'allume de manière fixe pour signaler que la pression de l'un ou de plusieurs pneus est inférieure à la valeur recommandée et/ou pour signaler une lente perte de pression. Dans ces circonstances, une longue durée de vie du pneu et une consommation de carburant optimale pourraient ne pas être assurées. Dans ce cas, il est conseillé de procéder au rétablissement de la valeur de pression correcte. AVERTISSEMENT Ne pas continuer à rouler avec un ou plusieurs pneus dégonflés, car la tenue de route du véhicule est compromise. Arrêter le véhicule en évitant de freiner et de braquer brusquement.
 jaune ambre	INTERVENTION OU ANOMALIE DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB Control) (pour les versions/marchés qui le prévoient) le témoin ou le symbole à l'écran s'allume en cas d'intervention du système. Le témoin et le symbole s'allument en cas d'indisponibilité du système. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	DÉSACTIVATION MANUELLE OU RALLUMAGE DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB Control) (pour les versions/marchés qui le prévoient) le témoin, ou le symbole à l'écran, reste allumé en cas de désactivation manuelle du système, ou en cas d'aveuglement momentané de la caméra frontale ou temporairement jusqu'au redémarrage du système.

	Signification
 rouge	FORWARD CROSSING ALERT - AVIS DE PASSAGE FRONTAL (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin s'allume lorsque le système Forward Crossing Alert détecte la présence d'un piéton, d'un vélo ou d'un autre véhicule à proximité.
 jaune ambre	FORWARD CROSSING ALERT - AVIS DE PASSAGE FRONTAL EN POSITION RAPPROCHÉE (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin s'allume lorsque le système Forward Crossing Alert détecte la présence d'un piéton, d'un vélo ou d'un autre véhicule à proximité.
 vert	Feux de croisement Le témoin s'allume en allumant les feux de croisement.
	FOLLOW ME HOME le témoin s'allume lorsque ce dispositif est utilisé (voir la description au paragraphe « Dispositif Follow me home » dans « Feux extérieurs » à la section « Connaissance du véhicule »).
 vert	Feux de direction Le témoin s'allume quand le levier de commande des clignotants est déplacé vers le bas ou, avec le clignotant droit, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
 vert	Feux de direction Le témoin s'allume quand le levier de commande des clignotants est déplacé vers le haut ou, avec le clignotant gauche, quand on appuie sur le bouton des feux de détresse.
 vert	Phares antibrouillard Le témoin s'allume lors de l'activation des feux antibrouillard avant.

	Signification
 vert	FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES (Automatic High Beam / High Beam Control) le témoin s'allume quand on allume les feux de route automatiques.
 vert	ACTIVATION DU SYSTÈME DE CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ ET DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TRACTION (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le témoin ou le symbole s'allume à l'écran en cas d'activation du système de contrôle électronique de la stabilité et du Système de contrôle de la traction.
 bleu	Feux de route Le témoin s'allume quand on allume les feux de route.
 rouge (versions électriques)	ANOMALIE BATTERIE HAUTE TENSION Le témoin s'allume sur le combiné de bord en cas d'anomalie de la batteries haute tension. Dans cette circonstance, une baisse des performances du véhicule est possible. S'adresser immédiatement au Réseau Après-vente.
 vert (versions électriques)	VÉHICULE PRÊT À PARTIR L'allumage de ce témoin, accompagné d'un message sur le combiné de bord, indique au conducteur qu'après le démarrage, le véhicule est prêt à rouler.

ATTENTION

75) *Si le témoin ne s'allume pas lorsqu'on tourne la clé sur MAR ou s'il reste allumé pendant la marche, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de maintien. Si tel est le cas, les airbags ou les prétensionneurs pourraient ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, s'activer intempestivement. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire immédiatement contrôler le système.*

76) *L'anomalie du témoin est signalée par le clignotement du témoin ou, selon les versions, par l'allumage fixe de l'icône à l'écran. Dans ce cas, le témoin pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire immédiatement contrôler le système.*

AVERTISSEMENT

23) *Si le témoin ne s'allume pas ou si, lorsque la voiture roule, il s'allume ou clignote en tournant la clé de contact sur MAR, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.*

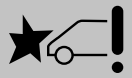
Symboles et messages à l'écran

	Signification
 rouge	ANOMALIE AIRBAG Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système airbag. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 rouge (sauf versions électriques)	Pression de l'huile moteur Le symbole signale une pression insuffisante de l'huile moteur. Si le symbole reste allumé momentanément ou clignote (5 secondes environ), vérifier le niveau d'huile à travers la procédure prévue (consulter le chapitre « Contrôle des niveaux » à la section « Entretien du véhicule ») et, si nécessaire, faire l'appoint d'huile. Si le symbole s'allume, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire contrôler l'installation. AVERTISSEMENT SI LE SYMBOLE RESTE ALLUMÉ : Ne pas utiliser le véhicule tant que l'anomalie n'a pas été éliminée. En s'allumant, le symbole n'indique pas la quantité d'huile présente dans le moteur : le niveau peut être vérifié à partir du compartiment moteur en soulevant la jauge correspondante (voir chapitre « Contrôle des niveaux » à la section « Entretien du véhicule »). 27)

	Signification
 rouge (sauf versions électriques)	NIVEAU HUILE MOTEUR HAUT OU BAS (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume si le niveau d'huile moteur est trop haut ou trop bas. Rétablir le niveau correct d'huile moteur. Il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente.
 rouge (sauf versions électriques)	ANOMALIE DE L'ALTERNATEUR L'allumage du symbole avec moteur allumé indique une anomalie de l'alternateur. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 rouge	PORTES/COMPARTIMENT DE CHARGEMENT MAL FERMÉS Le symbole s'allume quand une ou plusieurs portes ou le compartiment de chargement ne sont pas parfaitement fermés. Quand le véhicule roule portes ouvertes, un signal sonore est émis. Quand le véhicule roule portes ouvertes, un signal sonore est émis. Fermer correctement la/les porte/s ou le compartiment de chargement.
 rouge	FERMETURE INCOMPLÈTE DU CAPOT MOTEUR Le symbole s'allume lorsque le capot moteur n'est pas parfaitement fermé (pour les versions/marchés qui le prévoient). Fermer correctement le capot moteur.
 rouge	ANOMALIE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE Le symbole s'allume, accompagné d'un signal sonore, quand une anomalie de la boîte de vitesses automatique est détectée. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente. 28)
 rouge	INTERVENTION SYSTÈME ATTENTION ASSIST (détection du manque d'attention) Le symbole s'allume en cas d'intervention du système Attention Assist. Après avoir estimé le niveau de somnolence du conducteur, par le biais d'évènements spécifiques, le système conseille à celui-ci de s'arrêter pour faire une pause, parce que continuer à conduire est risqué. Arrêtez-vous pour faire une pause, en mettant le véhicule en toute sécurité.

	Signification
 rouge / vert / blanc	CEINTURES DE SÉCURITÉ Le symbole, vert ou blanc (en fonction des versions), s'allume lorsque la ceinture de sécurité est bouclée correctement. Le symbole, de couleur rouge, s'allume lorsque la ceinture de sécurité n'est pas bouclée correctement. Boucler correctement la ceinture de sécurité avant de se mettre au volant.
 rouge	ANOMALIE DU SYSTÈME HELP/SOS Le symbole s'allume pour signaler une anomalie au niveau du système HELP/SOS. Dans ce cas, il est possible d'effectuer un appel d'urgence. Se rendre dès que possible auprès du Réseau Après-vente pour restaurer le système.
 rouge	ANOMALIE DE LA BATTERIE DU SYSTÈME HELP/SOS Le symbole s'allume pour signaler une anomalie de la batterie du système HELP/SOS ou son bas niveau de charge. Dans le premier cas, il ne sera pas possible d'effectuer un appel d'urgence, tandis que dans le second cas, l'envoi des données ou la connexion peuvent faire l'objet de limitations. Se rendre dès que possible auprès du Réseau Après-vente pour restaurer le système.
 rouge / vert / jaune / blanc (versions électriques)	NIVEAU DE CHARGE DE LA BATTERIE Le symbole s'allume - rouge / jaune /vert / blanc - pour signaler le niveau de charge de la batterie haute tension
 jaune ambre	ANOMALIE INTERVENTION DU SYSTÈME ATTENTION ASSIST Le symbole s'affiche quelques secondes au démarrage du moteur. Le symbole s'éteint en l'absence d'anomalie. Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Attention Assist. S'adresser au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	Usure des garnitures de frein Le symbole s'allume si les plaquettes de frein avant ou arrière sont usées. Remplacer les plaquettes de freins dès que possible.
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME KEYLESS ENTRY Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Keyless Entry. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

	Signification
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU CAPTEUR DE PRESSION D'HUILE MOTEUR Le symbole s'allume fixe en cas d'anomalie du capteur de pression de l'huile moteur.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	DÉCLENCHEMENT DU SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT Le symbole s'allume en cas de déclenchement du système de coupure du carburant. Pour connaître la procédure de réactivation du système de coupure du carburant, se reporter au chapitre « Système de coupure de carburant » à la section « Situations d'urgence ». Si toutes les tentatives de reprise d'alimentation du carburant échouent, s'adresser au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système de coupure du carburant. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	SYSTÈME START&STOP DÉSACTIVÉ Le symbole s'allume pour signaler la désactivation du système Start&Stop.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME START&STOP Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Start&Stop. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME START&STOP / APPUYER SUR LA PÉDALE D'EMBRAYAGE Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Start&Stop et signale au conducteur qu'il faut sur la pédale d'embrayage. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE DU CAPTEUR PLUIE (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume en cas d'anomalie du capteur pluie. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

	Signification
 jaune ambre	ANOMALIE DES FEUX EXTÉRIEURS Le symbole s'allume pour signaler une anomalie sur les feux suivants : feux de stop / feux de jour (DRL) / feux de stationnement / feux de position / feux de direction / feu de brouillard arrière / feu de recul / feux de plaque. L'anomalie en question pourrait être due à une ampoule grillée, au fusible de protection grillé ou bien à l'interruption du branchement électrique. Remplacer l'ampoule avec une anomalie. Si le problème persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.
 OFF jaune ambre	DÉSACTIVATION DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB) (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume en cas de désactivation du système Autonomous Emergency Brake Control, si le système Autonomous Emergency Brake Control est momentanément non disponible ou en cas d'obstruction/saleté/indisponibilité du système.
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (AEB) (pour les versions/marchés qui le prévoient) Ce symbole s'allume en cas de panne du système Autonomous Emergency Brake Control. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE DU CAPTEUR DE NIVEAU DE CARBURANT Le symbole s'allume en cas d'anomalie du capteur de niveau du carburant. S'adresser au Réseau Après-vente.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	PRÉSENCE D'EAU DANS LE FILTRE À GAZOLE le témoin ou le symbole s'allume en lumière fixe pendant la marche pour signaler la présence d'eau dans le filtre à gazole. La présence d'eau dans le gazole peut endommager grièvement le moteur. Lire attentivement le message d'attention ci-dessous. Le tableau « Ravitaillements » à la section « Données techniques » fournit de plus amples informations sur la qualité du carburant. 24)
 jaune ambre	PRÉSENCE POSSIBLE DE GIVRE SUR LA ROUTE Le symbole s'allume quand la température extérieure est inférieure ou égale à 3 °C. AVERTISSEMENT En cas d'anomalie du capteur de température externe, les chiffres indiquant la température sont remplacés par des tirets.

	Signification
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME ANTIVOL Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système antivol. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE SPEED LIMITER (LIMITEUR DE VITESSE) Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Speed Limiter. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME LANE DEPARTURE WARNING Le symbole s'affiche quelques secondes au démarrage du moteur. Le symbole s'éteint en l'absence d'anomalie. Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système Lane Departure Warning. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE DU CAPTEUR DE LUMINOSITÉ (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume en cas d'anomalie du capteur de luminosité. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre / rouge	ANOMALIE DU SYSTÈME PARK ASSIST Le symbole jaune s'allume en cas d'anomalie momentanée du système Park Assist. Si le problème persiste après avoir nettoyé la zone des capteurs de stationnement, s'adresser au Réseau Après-vente. Le symbole rouge s'allume en cas d'anomalie permanente du système Park Assist. La cause du dysfonctionnement pourrait être due à une tension insuffisante de la batterie, à des perturbations passagères ou à d'éventuelles pannes sur le circuit électrique. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	SURCHAUFFE DES FREINS Le symbole s'allume lorsque les freins surchauffent sous l'effet d'un usage continu. L'utilisation continue des freins peut comporter des problèmes au système de freinage.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	ANOMALIE CAPTEUR DE NIVEAU D'HUILE MOTEUR Le symbole s'allume fixe en cas d'anomalie du capteur de pression de l'huile moteur.

	Signification
 jaune ambre	TEMPÉRATURE EXCESSIVE DE L'HUILE DE BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE Le symbole s'allume en cas de surchauffe de la boîte de vitesses, suite à une utilisation particulièrement intense. Dans ce cas, les performances du moteur seront limitées. Moteur coupé ou au ralenti, attendre l'extinction du symbole.
 jaune ambre	ANOMALIE DU SYSTÈME BLIND SPOT ASSIST (BSA) Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Blind Spot Assist. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE FORWARD CROSSING ALERT (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume dès qu'une anomalie du système Forward Crossing Alert est détectée. S'adresser au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	SYSTÈME D'INFORMATION SUR LES POINTS MORTS - BLIND SPOT INFORMATION SYSTEM (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume dès qu'une anomalie du système Blind Spot Information System est détectée. S'adresser au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	PANNE DU SYSTÈME TRAFFIC SIGN RECOGNITION (selon le modèle) Le symbole s'affiche quelques secondes au démarrage du moteur. Le symbole s'éteint en l'absence d'anomalie. Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système Traffic Sign Recognition. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
 jaune ambre	ANOMALIE ADAPTIVE CRUISE CONTROL (ACC) (CONTRÔLE DE LA VITESSE ADAPTÉE) (suivant version) Le symbole s'allume pour signaler une anomalie de la caméra de détection des véhicules du dispositif Adaptive Cruise Control (ACC). S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.

	Signification
 (en fonction des versions) jaune ambre	ENTRETIEN PROGRAMMÉ (SERVICE) Le « Plan d'Entretien Programmé » prévoit l'entretien du véhicule à des échéances préétablies. Lorsque l'entretien programmé (« révision ») se rapproche de l'échéance prévue, en positionnant le dispositif de démarrage sur MAR, le symbole s'allume sur l'écran, suivi du nombre de kilomètres/miles ou de jours (si prévu) qu'il reste avant l'échéance d'entretien du véhicule. Cet affichage est automatique, dispositif de démarrage sur MAR, lorsqu'il ne reste que 2 000 km avant l'entretien ou bien, le cas échéant, 30 jours ; il est réaffiché chaque fois qu'on met le dispositif de démarrage sur MAR. L'affichage se fait en km ou en miles selon le réglage de l'unité de mesure. S'adresser au réseau Après-vente qui est chargé, en plus des opérations d'entretien prévues dans le « Plan d'entretien programmé », de la mise à zéro de l'affichage en question (réinitialisation).
 jaune ambre	PÉDALE D'EMBRAYAGE Le symbole s'allume pour signaler qu'il faut appuyer sur la pédale d'embrayage pour permettre le démarrage du moteur pour les versions équipées de boîte de vitesses manuelle.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	Filtre à particules pour diesel (uniquement sur versions Diesel avec DPF) Le symbole s'allume de manière fixe pour avertir le conducteur que le système DPF doit éliminer les substances polluantes piégées (particules) au moyen d'une procédure de régénération. **Le symbole reste éteint pendant tout le cycle de régénération du DPF et ne s'allume que lorsque les conditions de conduite requièrent que le conducteur en soit informé**. Le symbole ne s'allume pas à chaque fois que le DPF est en cours de régénération, mais uniquement lorsque les conditions de conduite requièrent que le conducteur en soit informé. Pour que le symbole s'éteigne, maintenir le véhicule en mouvement jusqu'au terme de la régénération. La procédure a une durée de 15 minutes en moyenne. Les conditions optimales pour mener à bien la procédure sont réunies lorsque la voiture continue à rouler à 60 km/h, avec un régime moteur supérieur à 2000 tours/min. L'allumage de ce symbole n'est pas une anomalie du véhicule et ne nécessite pas qu'il soit amené à l'atelier. **AVERTISSEMENT Le non-respect de la procédure prévue si le symbole s'allume pour un kilométrage égal ou supérieur à 30 km ou pour un temps cumulatif égal ou supérieur à 2 heures, peut comporter l'allumage du témoin ce qui peut endommager le dispositif du filtre à particules. Rappelons que, lorsque le témoin est allumé, il est nécessaire de se rendre auprès du Réseau Après-vente pour rétablir le bon fonctionnement du filtre à particules.**
 jaune ambre	ANOMALIE DES FEUX DE ROUTE AUTOMATIQUES Le symbole s'allume pour signaler une anomalie des feux de route automatiques. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.

	Signification
 jaune ambre	HILL DESCENT CONTROL (suivant version) Le symbole s'allume pour signaler une intervention du système Hill Holder.
 jaune ambre (sauf versions électriques)	HUILE MOTEUR DÉGRADÉE (suivant version) Le symbole s'affiche à l'écran. Le symbole reste affiché pendant des cycles de 3 minutes entrecoupés d'intervalles de 5 secondes durant lesquels le symbole s'éteint, tant que l'huile ne sera pas vidangée. Le symbole reste affiché à l'écran pendant toute la durée de l'affichage. AVERTISSEMENT À la suite du premier signal, à chaque démarrage du moteur, le symbole continuera à s'allumer selon la modalité indiquée auparavant, et ce, tant que l'huile ne sera pas vidangée. L'allumage du symbole ne doit pas être considéré comme un défaut du véhicule, mais il prévient le conducteur que l'utilisation normale du véhicule a conduit à la nécessité de vidanger l'huile. La détérioration de l'huile moteur est accélérée par une utilisation du véhicule sur des trajets courts, ce qui empêche le moteur d'atteindre la température de régime. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente. 25) 26)
 jaune ambre	LONGUEUR REMORQUE (RÉGLAGE « AUTO ») Le symbole s'allume pour afficher la longueur de la remorque, réglée via la fonction « Blind Spot » du menu de réglage de l'écran. La longueur peut être : 3 mètres, ou 6 mètres, ou 9 mètres (ou 10 ft, 20 ft, 30 ft en fonction de l'unité de mesure sélectionnée).
 jaune ambre	LONGUEUR MAXIMALE REMORQUE Le symbole s'allume pour signaler la longueur maximale (supérieure à 9 mètres) de la remorque, réglée via la fonction « Blind Spot » du menu de réglage de l'écran.
 jaune ambre	LONGUEUR AUTOMATIQUE REMORQUE Le symbole s'allume pour signaler la longueur automatique de l'attelage de la remorque, réglée via la fonction « Blind Spot » du menu de réglage de l'écran.
 jaune ambre	DÉCLENCHEMENT DE L'INTERRUPTEUR AUTOMATIQUE COUPURE DU CARBURANT DU CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE AUTONOME (suivant version) Le symbole s'allume pour signaler le déclenchement de l'interrupteur automatique de coupure du carburant du chauffage supplémentaire autonome. Voir le chapitre « Interrupteur automatique de coupure du carburant du chauffage supplémentaire autonome » dans la section « Situations d'urgence ».

	Signification
 jaune (versions électriques)	LIMITATION DES PERFORMANCES (MODE « TURTLE ») Le témoin s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est bas ou lorsque d'autres situations exigeant une limitation des performances du véhicule se produisent. Dans ce cas, le véhicule est en mode « Turtle » et ses performances sont limitées. Si le symbole reste allumé lorsque la batterie haute tension est chargée, s'adresser immédiatement au Réseau après-vente.
 rouge	AVERTISSEMENT ANOMALIE GÉNÉRIQUE (suivant version) Le symbole s'allume si les évènements suivants se produisent : ❒ intervention de l'interrupteur inertiel de coupure carburant ; ❒ anomalie des feux (feu de recul antibrouillard, clignotants, de stop, de marche arrière, de plaque, de position, de jour, automatisme des feux de route, clignotants de la remorque, de position de la remorque). L'anomalie se rapportant à l'anomalie de ces feux peut être : une ou plusieurs ampoules grillées, un fusible de protection grillé, ou bien l'interruption du branchement électrique ; ❒ anomalie du témoin d'airbag (témoin anomalie générique clignotant). Dans ce cas, le témoin pourrait ne pas signaler les anomalies éventuelles des systèmes de retenue. Avant de continuer, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire immédiatement contrôler le système. ❒ anomalie capteur pluie / anomalie branchement remorque / anomalie système audio / anomalie capteurs de stationnement. Dans ces cas, s'adresser au plus vite au Réseau Après-vente pour éliminer l'anomalie en question.
 blanc / gris	CRUISE CONTROL ÉLECTRONIQUE (RÉGLAGE DE LA VITESSE) Le symbole s'allume, de couleur grise, si le dispositif Cruise Control est enclenché, mais il n'est pas encore activé. Le symbole s'allume, de couleur blanche, si le dispositif Cruise Control est enclenché et activé.
 blanc / gris	ADAPTIVE CRUISE CONTROL (ACC) (CONTRÔLE DE LA VITESSE ADAPTÉE) Le symbole s'allume, de couleur grise, si le dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) est enclenché, mais il n'est pas encore activé. Le symbole s'allume, de couleur blanche, si le dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) enclenché est activé.
LIM blanc / gris	SPEED LIMITER (LIMITEUR DE VITESSE) Le symbole s'allume, de couleur grise, si le dispositif Speed Limiter est enclenché sans avoir encore été activé. Le symbole s'allume, de couleur blanche, si le dispositif Speed Limiter est enclenché et activé.

	Signification
 blanc /vert	INTERVENTION DU SYSTÈME START&STOP (pour les versions/marchés qui le prévoient) Le symbole s'allume, de couleur blanche ou verte (en fonction des versions) si le système Start&Stop (arrêt du moteur) intervient. Le symbole s'éteint au redémarrage du moteur.
 blanc	Système de réglage de portée des phares Le symbole indique la hauteur des feux de croisement, réglée sur quatre niveaux (0-4) à l'aide des boutons et .
 ou bien blanc	INDICATEUR DE CHANGEMENT DE VITESSE (AUGMENTATION DE RAPPORT) Ce symbole s'allume pour suggérer d'engager un rapport supérieur de la boîte de vitesses (augmentation de rapport). REMARQUE Le graphisme du symbole varie en fonction du type d'écran dont le véhicule est équipé.
 ou bien  blanc	INDICATEUR DE CHANGEMENT DE VITESSE (RÉTROGRADAGE) Ce symbole s'allume pour suggérer d'engager un rapport inférieur de la boîte de vitesses (rétrogradage). REMARQUE Le graphisme du symbole varie en fonction du type d'écran dont le véhicule est équipé.
 ou bien  blanc	INDICATEUR DE DOUBLE CHANGEMENT DE VITESSE (AUGMENTATION DE RAPPORT) Ce symbole s'allume pour suggérer d'engager deux rapports supérieurs de la boîte de vitesses (augmentation de rapport). REMARQUE Le graphisme du symbole varie en fonction du type d'écran dont le véhicule est équipé.

	Signification
 ou bien SHIFT blanc	INDICATEUR DE DOUBLE CHANGEMENT DE VITESSE (RÉTROGRADAGE) Ce symbole s'allume pour suggérer d'engager deux rapports inférieurs de la boîte de vitesses (rétrogradage). REMARQUE Le graphisme du symbole varie en fonction du type d'écran dont le véhicule est équipé.
 blanc	HILL DESCENT CONTROL (suivant version) *Habilitation système :* allumage du symbole de manière fixe. *Activation manquée du système :* allumage du voyant situé sur le bouton du tunnel central (voir ce qui est décrit au chapitre « Systèmes de sécurité active » de la section « Sécurité »).
 blanc / rouge	LIMITE DE VITESSE DÉPASSÉE Le symbole s'allume lors du réglage de la limite de vitesse (par exemple, 120 km/h) à l'aide du menu de l'écran (la valeur interne se met à jour en fonction de la vitesse réglée). Dans les marchés où cela est prévu, la limite de vitesse est fixe et ne peut pas être réglée via le menu.
 blanc	ANOMALIE ATTELAGE REMORQUE Le symbole s'allume pour signaler une anomalie du système d'attelage. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.
ECO blanc	FONCTION « DRIVE MODE » (versions avec boîte de vitesses manuelle) L'inscription est affichée sur l'écran en cas d'activation de la fonction « ECO ».
ECO ou bien **PWR** (versions électriques)	FONCTION « DRIVE MODE » Les inscriptions sont affichées sur l'écran en cas d'activation de la fonction « ECO » ou « POWER ».

	Signification
 rouge (versions électriques)	LIMITATION DES PERFORMANCES (MODE « TURTLE ») Le symbole s'allume lorsque le niveau de charge de la batterie haute tension est inférieur à 5% ou lorsque d'autres situations exigeant une limitation des performances du véhicule se produisent. Dans ce cas, le véhicule est en mode « Turtle » et ses performances sont limitées, avec une vitesse maximale limitée à 50km/h. Si le symbole reste allumé lorsque la batterie haute tension est chargée, s'adresser immédiatement au Réseau après-vente.
 vert (versions électriques)	ANOMALIE DU MOTEUR ÉLECTRIQUE Lorsque l'on met le dispositif de démarrage sur MAR, le symbole s'allume, mais il doit s'éteindre au bout de quelques secondes. Le symbole clignote, accompagné d'un message dédié affiché à l'écran et d'un signal sonore, lorsqu'une panne ou une anomalie est détectée sur le moteur électrique. Si le symbole reste allumé, s'adresser immédiatement au Réseau après-vente.
 rouge (versions électriques)	ANOMALIE DANS LA PROCÉDURE DE CHARGE DU VÉHICULE Le symbole s'affiche à l'écran du combiné de bord, véhicule à l'arrêt, en cas d'anomalie pendant la procédure de charge de la batterie haute tension. ❒ **anomalies concernant le système de recharge**, dans ce cas, débrancher et puis rebrancher le câble de charge à la prise de recharge ou, dans le cas d'une charge auprès d'une borne de recharge publique, chercher un autre point de distribution de courant électrique. Si le symbole continue à rester allumé, s'adresser au Réseau Après-vente. ❒ **anomalies concernant la borne de recharge publique** (elle pourrait avoir été désactivée ou présenter une anomalie). Il est conseillé d'essayer de recharger le véhicule auprès d'une autre borne de recharge publique. Si le symbole continue à rester allumé, s'adresser au Réseau Après-vente.
 vert (versions électriques)	VÉHICULE EN COURS DE RECHARGE Le symbole s'affiche lorsque le véhicule est branché à la borne de recharge.
 rouge (versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE Le symbole s'allume en cas d'anomalie du système électrique de traction. Dans cette circonstance, une baisse des performances du véhicule est possible. S'adresser au Réseau Après-vente

	Signification
 (versions électriques)	BATTERIE HAUTE TENSION DÉBRANCHÉE Le symbole s'allume pour signaler que la batterie haute tension est débranchée de l'installation. S'adresser au Réseau Après-vente
 vert (versions électriques)	ECOASTING VALIDÉ ET ACTIVÉ Le symbole indique que la fonction eCoasting est validée et activée. Le numéro indique le niveau de régénération.
 blanc (versions électriques)	ECOASTING VALIDÉ MAIS PAS ACTIVÉ Le symbole indique que la fonction eCoasting est validée mais qu'elle n'est pas activée. Le numéro indique le niveau de régénération.
 jaune (versions électriques)	ANOMALIE ECOASTING Le symbole indique que la fonction eCoasting est défectueuse. S'adresser au Réseau Après-vente.
 (versions électriques)	ANOMALIE DU SYSTÈME DE SIGNAL SONORE PIÉTON Le symbole est affiché à l'écran du combiné de bord en cas d'anomalie du système de signal sonore piéton.
 bleu ciel (versions électriques)	LIMITE DE VITESSE DU MODE DE CONDUITE SÉLECTIONNÉ DÉPASSÉE Le symbole (en « km/h » ou en « mph », en fonction des réglages de l'écran), s'allume en cas de dépassement de la vitesse limite correspondant au mode de conduite (NORMAL, ECO, POWER).
Fonction « DRIVE MODE » (versions électriques)	L'activation du mode de conduite requis (NORMAL, ECO ou POWER) est signalée à l'écran du combiné de bord.

AVERTISSEMENT

24) *La présence d'eau dans le circuit d'alimentation peut endommager gravement le système d'injection et créer des irrégularités de fonctionnement du moteur. Si le symbole s'affiche à l'écran, s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente pour procéder à la purge. Si cette signalisation a lieu immédiatement après un ravitaillement, il est possible que de l'eau soit présente dans le réservoir : dans ce cas, couper immédiatement le moteur et s'adresser au Réseau Après-vente.*

25) *Quand le témoin s'allume, l'huile moteur détériorée doit être vidangée dès que possible et jamais plus de 500 km après que le témoin se soit allumé pour la première fois. Le non-respect des informations susmentionnées pourrait endommager gravement le moteur et entraîner la déchéance de la garantie.* ***Nous vous rappelons que l'allumage de ce témoin n'est pas lié à la quantité d'huile présente dans le moteur et qu'il ne faut absolument pas ajouter d'huile dans le moteur s'il clignote****.*

26) *Si le témoin clignote pendant la marche, s'adresser au Réseau Après-vente.*

AVERTISSEMENT

27) *Si le symbole s'allume pendant que la voiture roule, couper immédiatement le moteur et s'adresser au réseau après-vente.*

28) *Conduire avec le symbole allumé peut causer de graves dommages à la boîte de vitesses et en provoquer la rupture. La surchauffe de l'huile peut également se produire : son contact éventuel avec le moteur chaud ou avec les composants de l'échappement à haute température pourrait provoquer des incendies.*

SÉCURITÉ

Cette section est très importante : elle décrit les systèmes de sécurité de série du véhicule et fournit les indications nécessaires pour les utiliser correctement.

SYSTÈME ABS Anti-lock Braking System (Système anti-blocage des roues) 159
SYSTÈME ESC Electronic Stability Control (Contrôle électronique de la stabilité du véhicule) 160
SYSTÈME TRACTION PLUS (Redémarrage sur chaussée à faible adhérence) 164
SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE 165
SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS 180
CEINTURES DE SÉCURITÉ 181
SYSTÈME SBR Seat Belt Reminder (détection de ceinture de sécurité non bouclée) 182
PRÉTENSIONNEURS 184
SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS 186
PRÉ-ÉQUIPEMENT POUR LE MONTAGE DU SIÈGE ENFANT « ISOFIX UNIVERSEL » 190
SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIRBAG 195
EDR Event Data Recorder (Enregistrement des données du véhicule) 201

SYSTÈME ABS Anti-lock Braking System (Système anti-blocage des roues)

Ce système, partie intégrante du système de freinage, empêche, quelle que soit la condition de la chaussée et l'intensité du freinage, le blocage des roues et par conséquent le patinage d'une ou de plusieurs roues, en garantissant ainsi le contrôle du véhicule même en cas de freinage d'urgence.
Le système intervient lors du freinage quand les roues sont sur le point de se bloquer, normalement lors de freinages d'urgence ou en cas de faible adhérence, où les blocages peuvent être plus fréquents.
Grâce au système ABS, il est possible de garantir pendant le freinage le maintien de la direction du véhicule et en même temps d'optimiser les espaces d'arrêt.
Le système augmente également le contrôle et la stabilité du véhicule si le freinage se fait sur une surface ayant une adhérence différenciée entre les roues du côté droit et du côté gauche ou en cas de freinage dans les virages.
Le dispositif est complété par le système EBD, Electronic Braking force Distribution (Répartiteur électronique de freinage), qui répartit l'action de freinage entre le train AV et le train AR.

AVERTISSEMENT Pour avoir le maximum d'efficacité du système de freinage, une période de stabilisation d'environ 500 km est nécessaire : pendant cette période, il est conseillé de ne pas effectuer de freinages trop brusques, répétés et prolongés.

⚠ 77)

INTERVENTION DU SYSTÈME

L'activation de l'ABS est signalée par une légère pulsation de la pédale de frein, accompagnée par un bruit : cela signifie qu'il faut adapter la vitesse au type de route sur laquelle on roule.
⚠ 78) 79) 80) 81) 82) 83) 84)

Système MSR Motor Schleppmoment Regelung

(Anti-blocage des roues motrices)
Il fait partie intégrante du système ABS et empêche le blocage possible des roues motrices qui pourraient survenir quand, par exemple, la pédale d'accélérateur est relâchée soudainement ou dans l'éventualité de changements de vitesse brusques dans des conditions de faible adhérence. Dans ces conditions, l'effet freinant du moteur pourrait causer le glissement des roues motrices et de conséquence la perte de stabilité du véhicule. Dans ces cas, le système intervient en redonnant du couple au moteur afin de conserver la stabilité et améliorer la sécurité du véhicule.

ATTENTION

77) *L'ABS exploite au mieux l'adhérence disponible, mais il ne peut pas l'augmenter ; il faut donc être très prudent sur les chaussées glissantes, sans courir de risques inutiles.*
78) *Quand l'ABS intervient, et que l'on perçoit les pulsations de la pédale de frein, ne pas diminuer la pression exercée, mais appuyer à fond sur la pédale sans crainte ; on pourra ainsi s'arrêter sur la distance la plus réduite possible, compte tenu des conditions de la chaussée.*
79) *Si l'ABS intervient, cela signifie que l'on est en train d'atteindre la limite d'adhérence entre les pneus et la route : il faut ralentir pour adapter la marche à l'adhérence disponible.*
80) *Le système ABS ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.*
81) *Le système ABS ne peut pas éviter les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans un virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à l'aquaplaning.*

82) *Les capacités du système ABS ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.*
83) *Pour que le système ABS fonctionne correctement il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type et des dimensions préconisées.*
84) *Pendant l'utilisation éventuelle de la roue de secours (pour les versions/marchés qui le prévoient), le système ABS continue de fonctionner. Ne pas oublier cependant que la roue de secours, dont les dimensions sont inférieures à celles du pneu de série, a une adhérence moindre par rapport aux autres pneus.*

SYSTÈME ESC Electronic Stability Control (Contrôle électronique de la stabilité du véhicule)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le système ESC améliore le contrôle de la direction et la stabilité du véhicule dans les différentes conditions de conduite.
Le système ESC corrige le sous-virage et le survirage du véhicule, en appliquant le freinage de la roue appropriée. Par ailleurs, le couple fourni par le moteur peut aussi être réduit de sorte à conserver le contrôle du véhicule.
Le système ESC utilise des capteurs installés sur le véhicule pour déterminer la trajectoire que le conducteur compte suivre et la compare à la trajectoire actuelle du véhicule.
Lorsque la trajectoire désirée et celle réelle s'éloignent, le système ESC intervient en contrastant le sous-virage ou le survirage du véhicule.
❒ Survirage : il se produit quand le véhicule tourne plus que ce qu'il devrait par rapport à l'angle du volant réglé.
❒ Sous-virage : il se produit quand le véhicule tourne moins que ce qu'il devrait par rapport à l'angle du volant réglé.
L'ESC comprend à son tour les sous-systèmes suivants :
❒ Hill Holder
❒ ASR
❒ HBA
❒ ERM
❒ HDC
⚠ **85) 86) 87)**

INTERVENTION DU SYSTÈME

Elle est signalée par le clignotement du témoin sur le combiné de bord, pour informer le conducteur que le véhicule est en conditions critiques de stabilité et d'adhérence.

ACTIVATION DU SYSTÈME

Le système ESC s'active automatiquement au démarrage du moteur et ne peut pas être désactivé.

SYSTÈME ASR AntiSlip Regulation (Antipatinage du véhicule)

Il fait partie du système ESC et facilite le démarrage en côte.
Il s'active automatiquement dans les cas suivants :

❒ en côte : véhicule arrêté sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur allumé, pédale de frein actionnée et vitesse autre que la marche arrière embrayée ;
❒ en descente : véhicule arrêté sur une route dont la pente est supérieure à 5 %, moteur allumé, pédale de frein actionnée et marche arrière engagée.
En phase de démarrage, la centrale du système ESC maintient la pression de freinage sur les roues jusqu'à ce que le couple moteur nécessaire au démarrage soit atteint, ou en tout cas pendant 2 secondes maximums, en permettant ainsi de déplacer aisément le pied droit de la pédale de frein sur l'accélérateur.
Si au bout de 2 secondes le départ n'a toujours pas eu lieu, le système se désactive automatiquement en relâchant progressivement la pression de freinage.
Pendant cette phase de relâchement, on peut entendre un bruit typique de décrochage mécanique des freins, indiquant le mouvement imminent du véhicule.

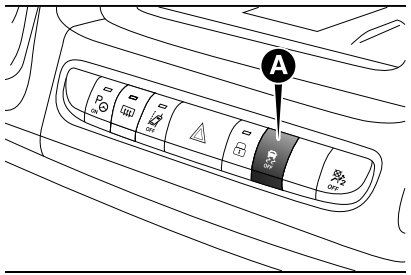
AVERTISSEMENT Le système Hill Holder n'est pas un frein de stationnement, il ne faut donc pas abandonner le véhicule sans avoir tiré le frein de stationnement, coupé le moteur et enclenché la 1ère vitesse afin d'arrêter le véhicule en toute sécurité (pour plus d'informations, voir les indications du chapitre « À l'arrêt » à la section « Démarrage et conduite »).

SYSTÈME ASR AntiSlip Regulation (Antipatinage du véhicule)

Il fait partie intégrante du système ESC. Il intervient automatiquement en cas de patinage d'une ou des deux roues motrices, de perte d'adhérence sur chaussée mouillée (aquaplaning), d'accélération sur chaussées glissantes, avec neige ou verglas, etc.
En fonction des conditions de patinage, deux systèmes différents de contrôle sont activés :
❒ si le patinage concerne les deux roues motrices, l'ASR s'active en réduisant la puissance transmise par le moteur ;
❒ si le patinage concerne une seule des roues motrices, il intervient et freine automatiquement la roue qui patine.
⚠ 88)

Activation/désactivation du système ASR

L'ASR s'enclenche automatiquement à chaque démarrage du moteur.
Pendant la marche, il est possible de désactiver puis de réactiver le système ASR en appuyant sur le bouton ESC OFF (A) fig. 189.
⚠ 89)



189 F1A0709

Après la désactivation de l'ASR pendant la conduite, il est réinséré automatiquement au démarrage suivant du véhicule.
Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile de désactiver l'ASR : dans ces conditions, le glissement des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

SYSTÈME HBA Hydraulic Brake Assist (Optimisation de la capacité de freinage)

Le système HBA est conçu pour optimiser la capacité de freinage du véhicule pendant un freinage d'urgence. Le système reconnaît le

freinage d'urgence en contrôlant la vitesse et la force avec laquelle est enfoncée la pédale de frein et par conséquent, il applique la pression optimale aux freins.
Cela peut aider à réduire les distances de freinage : le système HBA vient donc compléter le système ABS.
On obtient l'assistance maximale du système HBA en appuyant très rapidement sur la pédale de frein. En outre, pour percevoir les avantages du système, il est nécessaire d'appuyer en continu sur la pédale de frein pendant le freinage, en évitant d'appuyer dessus par intermittence.
Maintenir la pression sur la pédale de frein jusqu'à ce que le freinage ne soit plus nécessaire.
Le système HBA se désactive quand la pédale de frein est relâchée.

⚠ 90) 91) 92)

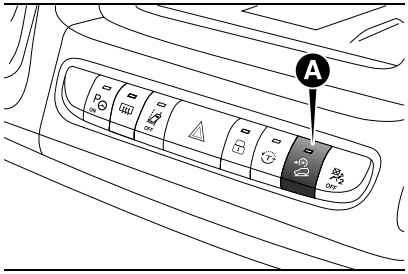
SYSTÈME ERM Electronic Rollover Mitigation (Système préventif anti-retournement du véhicule)

Le système contrôle la tendance au soulèvement du sol des roues lorsque le conducteur effectue des manœuvres extrêmes comme l'évitement brusque d'un obstacle, surtout quand les conditions de la route ne sont pas optimales.
Dans ces conditions, le système limite la possibilité que les roues ne se soulèvent du sol en intervenant sur les freins et la puissance du moteur.
Il n'est toutefois pas possible d'éviter la tendance au retournement du véhicule si le phénomène est dû à des causes comme la conduite sur des routes en dévers, un choc contre un objet ou un autre véhicule.

⚠ 93)

SYSTÈME HDC Hill Descent Control (Aide en descente)

Il s'agit d'un système qui fait partie intégrante de l'ESC et a pour but de maintenir le véhicule à une vitesse constante pendant une descente, en agissant de manière autonome et différenciée sur les freins. Ceci permet de garantir la stabilité du véhicule et une conduite en toute sécurité dans des conditions de faible adhérence et/ou en cas de fortes pentes.
Pour activer le système, atteindre une vitesse inférieure à 25 km/h et appuyer sur la touche dédiée (A) fig. 190, le témoin sur la touche s'allume et l'écran affiche un message spécifique.



190 F1A0644

Une fois que la vitesse souhaitée est atteinte, relâchez complètement les pédales d'accélérateur et de frein (la LED sur la touche clignote). Si l'on souhaite augmenter/réduire la vitesse, actionner à nouveau les pédales d'accélérateur et de frein.

AVERTISSEMENT Ne pas utiliser le dispositif avec la boîte de vitesses au point de mort.

AVERTISSEMENT Il est important d'engager un rapport adapté à la vitesse réglée pour éviter que le moteur ne cale.

Les feux de stop s'allument automatiquement lorsque la fonction est activée.
Pendant le fonctionnement du système HDC, il est également possible de

reprendre le contrôle de la voiture en agissant sur les pédales de frein et d'accélérateur.
La fonction pourrait ne pas être disponible quand on appuie sur la touche, ce qui peut être dû à la température excessive des freins. Dans ce cas, attendre quelques minutes avant de réutiliser la fonction.

AVERTISSEMENT Le système est disponible pour des vitesses inférieures à 25 km/h.

AVERTISSEMENT Au-dessus de 25 km/h, le système HDC se désactive en restant prêt à se réactiver (témoin rouge allumé) quand la vitesse redescendra au-dessous de 25 km/h. Si la vitesse du véhicule dépasse 40 km/h, le système HDC se désactive complètement (la LED sur le bouton s'éteint) et chaque action autonome de la fonction sur les freins est exclue.

Pour réactiver la fonction, il faudra appuyer à nouveau sur la touche dédiée, une fois que la vitesse descend au-dessous de 25 km/h.
29)

ATTENTION

85) *Le système ESC ne peut pas modifier les lois naturelles de la physique et ne peut pas augmenter l'adhérence qui dépend des conditions de la route.*
86) *Le système ESC ne peut pas empêcher les accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive en virage, à une conduite sur des surfaces à faible adhérence ou à des aquaplanings.*
87) *Les capacités du système ESC ne doivent jamais être testées de manière irresponsable et dangereuse, pouvant mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.*
88) *Pour le bon fonctionnement des systèmes ESC et ASR, il est indispensable que les pneus soient de la même marque et du même type sur toutes les roues, en parfait état et surtout du type et des dimensions préconisées.*
89) *Les performances du système ESC et ASR ne doivent pas inciter le conducteur à courir des risques inutiles et injustifiés. La conduite doit toujours être adaptée à l'état de la chaussée, à la visibilité et à la circulation. La responsabilité de la sécurité routière incombe donc toujours, et dans tous les cas, au conducteur.*
90) *Le système HBA n'est pas en mesure d'augmenter l'adhérence des pneus sur la route au-delà des limites imposées par les lois de la physique : il est indispensable de toujours conduire avec précaution en fonction des conditions du manteau routier.*
91) *Le système HBA n'est pas en mesure d'éviter des accidents, y compris ceux dus à une vitesse excessive dans les virages, à une conduite sur des surfaces faiblement adhérentes ou bien à l'aquaplaning.*
92) *Le système HBA constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais réduire son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite est toujours confiée au conducteur. Les capacités du système HBA ne doivent jamais être testées de façon irresponsable et dangereuse, susceptibles de compromettre la sécurité du conducteur, des autres occupants présents à bord du véhicule et de tous les autres usagers de la route.*
93) *Les performances d'un véhicule équipé de l'ERM ne doivent jamais être mises à l'épreuve de manière imprudente et dangereuse, avec la possibilité de compromettre la sécurité du conducteur et d'autres personnes.*

AVERTISSEMENT

29) *En cas d'utilisation prolongée du système, une surchauffe du système de freinage pourrait se produire. En cas de surchauffe des freins, le système HDC, s'il est activé, se désactivera progressivement après avoir averti le conducteur (la led de la touche s'éteint) ; il ne sera possible de le réactiver que lorsque la température des freins aura suffisamment diminué. La distance pouvant être parcourue dépend de la température des freins et donc de la pente, de la charge et de la vitesse du véhicule.*

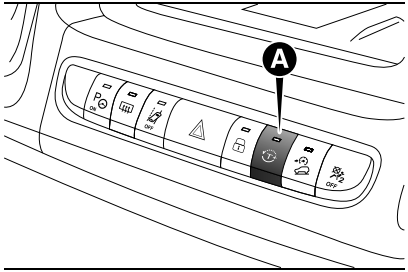
SYSTÈME TRACTION PLUS (Redémarrage sur chaussée à faible adhérence)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le contrôle électronique de la stabilité et le Système de contrôle de la traction est un système d'assistance à la conduite et au départ sur des chaussées à faible adhérence et surface non homogène (neige /asphalte, verglas/asphalte, boue/asphalte, etc.) qui permet de répartir correctement la force motrice sur l'essieu moteur dans des conditions de patinage de l'une de deux roues motrices.
Le contrôle électronique de la stabilité et le Système de contrôle de la traction agit en freinant les roues tendant au patinage, ou qui patinent plus que les autres, en transférant la force motrice sur celles plus en prise sur le sol.
Cette fonction se commande manuellement en appuyant sur le bouton (A) qui se trouve sur la planche fig. 191 et intervient sous le seuil de 50 km/h. Si le véhicule dépasse cette vitesse, elle se désactive automatiquement (la led du bouton reste allumée) et se réenclenche dès que le véhicule roule à nouveau à un vitesse inférieure à 30 km/h.

⚠ 94) 95)

FONCTIONNEMENT DU CONTRÔLE ÉLECTRONIQUE DE LA STABILITÉ ET DU SYSTÈME DE CONTRÔLE DE LA TRACTION

Au démarrage du moteur, le système est désactivé.
Pour activer le système de contrôle électronique de la stabilité et le Système de contrôle de la traction, appuyer sur le bouton (A) fig. 191 : la LED sur le bouton s'allume.



191 F1A0645

L'activation du système de contrôle électronique de la stabilité et du Système de contrôle de la traction provoque le déclenchement des fonctions suivantes :
❒ exclusion de la fonction ASR, pour exploiter à fond le couple moteur ;
❒ effet de blocage différentiel sur l'essieu avant, via le système de freinage, pour optimiser la traction sur des chaussées à revêtement non homogène.
En cas d'anomalie du système de contrôle électronique de la stabilité et du Système de contrôle de la traction, le témoin s'allume sur le combiné de bord et reste fixe.
Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile d'activer le système de contrôle électronique de la stabilité et le Système de contrôle de la traction, en excluant ainsi la fonction ASR : dans ces conditions, le patinage des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

ATTENTION

94) *Le système Traction Plus offre les avantages attendus uniquement sur chaussées accidentées et/ou différenciées entre les deux roues motrices.*
95) *Tant que la manœuvre de démarrage n'est pas terminée, appuyer à fond sur la pédale d'accélérateur pour transférer tout le couple moteur à la roue engagée.*

SYSTÈMES D'AIDE À LA CONDUITE

30) 31) 32)

Sur le véhicule peuvent être présents les systèmes d'aide à la conduite suivants :

❒ BSA (Blind Spot Assist with Trailer Detection)
❒ Attention Assist
❒ iTPMS Indirect Tyre Pressure Monitoring System
❒ AEB Control (Autonomous Emergency Brake Control)
❒ Lane Control
❒ Forward Crossing Alert
❒ Blind Spot Information System
❒ Cross Wind Assist (CWA)

Pour le fonctionnement de ces systèmes, voir les indications des pages suivantes.

AVERTISSEMENT

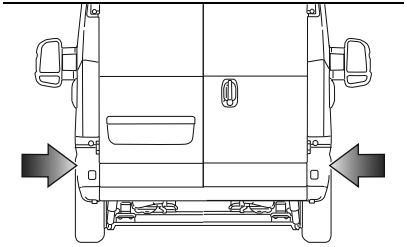
30) *Le fonctionnement des radars, et des fonctions associées, peut être affecté par l'accumulation de saletés (par exemple boue, glace), par de mauvaises conditions météo (par exemple fortes pluies, neige) ou en cas de dommages aux pare-chocs. Si l'un des pare-chocs avant doit être repeint, s'adresser au Réseau Après-vente. Certains types de peinture pourraient interférer avec le fonctionnement des radars.*

31) *Cette caméra et ses fonctions associées peuvent être altérées ou ne pas fonctionner si la zone du pare-brise devant la caméra est sale, brumeuse, glacée, recouverte de neige, endommagée ou masquée par un autocollant. Par temps froid et humide, désembuer régulièrement le pare-brise. Une mauvaise visibilité (éclairage public inadéquat, fortes pluies, brouillard épais, chutes de neige), l'éblouissement (phares d'un véhicule venant en sens inverse, soleil bas, reflets sur une route humide, sortie d'un tunnel, alternance d'ombre et de lumière) peuvent compromettre les performances de détection. . En cas de remplacement du pare-brise, s'adresser au Réseau Après-vente pour recalibrer la caméra ; dans le cas contraire, le fonctionnement des aides à la conduite associées risque d'être interrompu.*

32) *Les images provenant des caméras et affichées à l'écran tactile ou sur le combiné de bord pourraient être déformées en fonction du terrain. En présence de zones ombragées ou sous un fort ensoleillement ou un éclairage inadéquat, l'image peut paraître sombre et moins contrastée. Les obstacles peuvent sembler plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité.*

SYSTÈME BSA Blind Spot Assist with Trailer Detection (détection de l'angle mort avec remorque)

Le véhicule peut être équipé du système BSA pour la surveillance des angles morts. Le système BSA utilise deux capteurs radar, situés dans le pare-chocs arrière (un de chaque côté) fig. 192, pour détecter la présence de véhicules (voitures, camions, etc.) dans les angles morts de la zone latérale arrière du véhicule, aussi bien durant la conduite sur route que durant les manœuvres de marche arrière (fonction RCP).



192 F1A0480

Le système avertit le conducteur de la présence de véhicules dans les zones de détection en allumant, du côté correspondant, le témoin situé sur le rétroviseur extérieur et en émettant simultanément un signal sonore. Au démarrage du véhicule, le témoin s'allume pour signaler au conducteur que le système est activé.

Capteurs

Les capteurs s'activent lorsqu'une vitesse avant est enclenchée à une vitesse supérieure à 10 km/h environ

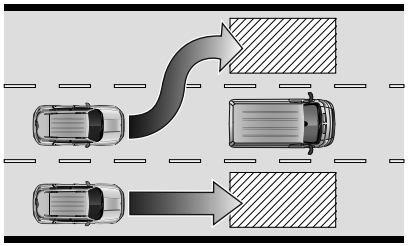
ou lorsque la marché arrière est enclenchée.
Les capteurs sont provisoirement désactivés lorsque le véhicule est à l'arrêt et le levier de vitesses sur P (Stationnement - versions avec boîte de vitesses automatique) ou lorsque le véhicule est à l'arrêt et le frein de stationnement enclenché (versions avec boîte de vitesses manuelle).
Si aucune remorque n'est attelée, la zone de détection du système couvre environ une voie des deux côtés du véhicule (3 mètres environ).
Cette zone commence à proximité du montant central du véhicule et s'étend sur 6 mètres de la partie arrière du véhicule.
Lorsque les capteurs sont activés, le système surveille les zones de détection des deux côtés du véhicule et avertit le conducteur de la présence éventuelle de véhicules dans ces zones.
Pendant la conduite, le système surveille la zone de détection depuis trois points différents d'entrée (latéral, arrière et avant) pour vérifier s'il est nécessaire d'envoyer un signal au conducteur.

AVERTISSEMENTS

❒ Le système ne signale pas la présence d'objets fixes (par ex. glissières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Dans certaines occasions, le système pourrait néanmoins s'activer en présence de ces objets. Cela est normal et n'indique pas un dysfonctionnement du système.
❒ Le système n'avertit pas le conducteur de la présence de véhicules qui circulent dans le sens opposé à celui de son véhicule, dans les voies adjacentes.
❒ Éliminer la neige, le givre ou la saleté accumulée par la chaussée de la zone du pare-chocs arrière latéral fig. 192 où sont situés les capteurs radar afin que le système puisse fonctionner correctement.
❒ Ne pas couvrir la zone du pare-chocs arrière latéral fig. 192 où sont situés les capteurs radar avec aucun type d'objet (par ex. autocollants, porte-vélo, etc.).

Visualisation arrière

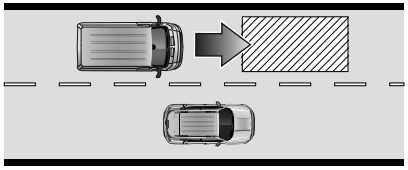
Le système détecte les véhicules qui s'approchent de la partie arrière du véhicule des deux côtés et entrent dans la zone de détection depuis le point d'entrée arrière fig. 193 avec une différence de vitesse par rapport à son véhicule inférieure à 50 km/h.



193 F1A0482

Véhicules en dépassement

Si on dépasse lentement un autre véhicule fig. 194 (avec une différence de vitesse inférieure à 25 km/h environ), le témoin situé sur le rétroviseur extérieur s'allume du côté correspondant.
Si la différence entre la vitesse des deux véhicules est supérieure à 25 km/h environ, le témoin ne s'allume pas.

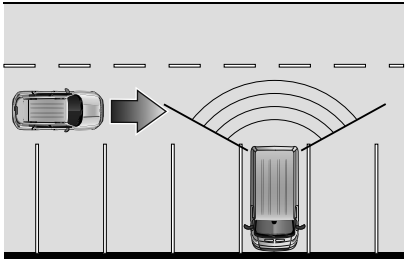


194 F1A0481

Fonctionnalité RCP Rear Cross Path detection (manœuvres en marche arrière)

Ce système aide le conducteur lors des manœuvres en marche arrière.

Le système RCP détecte les objets qui se déplacent vers les deux côtés du véhicule à une vitesse comprise entre 5 km/h et 60 km/h, comme c'est généralement le cas dans les parkings fig. 195.



195 F1A0484

L'activation du système est signalée au conducteur par un signal sonore et visuel.

AVERTISSEMENT Si le champ de vision des capteurs est couvert par des obstacles ou des véhicules, le système n'avertit pas le conducteur.

Mode de fonctionnement du BSA

Le système peut être activé/désactivé via le menu de l'écran ou à l'aide du système multimédia (pour de plus amples informations, se référer au Supplément dédié).

L'activation/désactivation du système se fait via le Menu de l'écran ; accéder au Menu de réglage en appuyant sur le bouton MODE sur la planche de bord et faire défiler la liste des réglages à l'aide des touches ▲ ou ▼.

Sélectionner la rubrique « Blind Spot ».

Les modes disponibles sont :

❒ OFF ;

❒ VISUEL ;

❒ VISUEL et SONORE

« Blind Spot Assist » mode « Visuel »

Lorsque ce mode est activé, le système BSA envoie un signal visuel au rétroviseur latéral concerné, correspondant au côté où se trouve l'obstacle.

Cependant, lorsque la fonction RCP est activée, le système fournit des alarmes visuelles et sonores lorsque la présence d'un objet est détectée.

Lorsqu'un signal sonore est émis, le volume de la Radio est abaissé.

« Blind Spot Assist » mode « Visuel & sonore »

Lorsque ce mode est activé, le système BSA envoie un signal visuel au rétroviseur latéral concerné, correspondant au côté où se trouve l'obstacle.

Si le clignotant du côté correspondant à celui où un obstacle a été détecté est enclenché, un signal sonore est également émis.

En outre, le volume de la Radio est abaissé.

Pendant le mode de fonctionnement RCP, le système fournit des signaux sonores et visuels si la présence d'un objet est détectée. Lorsqu'un signal sonore est émis, le volume de la Radio est aussi abaissé.

Désactivation du système « Blind Spot Assist »

Lorsque le système est désactivé (fonction « Blind Spot » sur « OFF » sur le combiné de bord), les fonctions BSA ou RCP n'émettent ni de signaux sonores ni de signaux visuels.

Le système BSA mémorise le mode de fonctionnement en cours au moment de la coupure du moteur. À chaque démarrage du moteur, le mode précédemment mémorisé est récupéré et utilisé.

⚠ 96)

Trailer Detection

Le système est en mesure de détecter la présence et la longueur d'une remorque et d'étendre la zone d'avertissement de l'angle mort à la longueur de la remorque.

Lorsque le système détecte la présence d'une remorque et l'on

dépasse 10 km/h, une alerte est envoyée conducteur.

Si la présence d'une remorque est détectée, la fonction Rear Cross Path est désactivée.

Par le biais de la fonction « Blind Spot » du Menu de Réglage de l'écran, il est possible de régler le mode de détection de la longueur de la remorque.

Selon le mode de détection de la longueur de la remorque réglée, l'icône correspondante sera affichée :

❒ Max avec le réglage « Max » sélectionné. La zone d'avertissement est réglée sur la longueur maximum prévue (supérieure à 9 mètres) ;

❒ 3m, 6m ou 9m avec le réglage « Auto » sélectionné. Le système affichera une icône correspondant à la longueur détectée automatiquement (3 m, 6 m et 9 m). Dans ce cas, il peut être nécessaire de parcourir au moins un virage avec une rotation de 90 degrés pour faire détecter la longueur de la remorque au système. Lorsque la longueur a été établie, l'icône correspondante à la longueur détectée sera affichée en mètres ou en pieds, selon l'unité de mesure sélectionnée. Si la remorque dépasse 9 m de long, le système affiche l'icône correspondant à la longueur maximum.

Si le véhicule reste à l'arrêt pendant plus de 120 secondes, le système effectue de nouveau la détection de la remorque :

❒ si la remorque n'est plus détectée, l'icône indiquant la présence et la longueur de la remorque disparaît ;

❒ avec le réglage sur « Auto », si une nouvelle remorque est détectée comme présente, avec la même longueur que la précédente (avec une erreur d'1 m), l'icône de la longueur reste inchangée ;

❒ avec le réglage sur « Auto », si une nouvelle remorque est détectée comme présente, avec une longueur différente par rapport à la précédente, l'icône de la longueur sera mise à jour.

ATTENTION

96) *Le système constitue une aide à la conduite du véhicule, il N'avertit PAS le conducteur lorsque des véhicules se trouvant en dehors des zones de détection s'approchent. Le conducteur doit toujours rester attentif aux conditions de la circulation, de la route et conserver le contrôle de la trajectoire du véhicule.*

SYSTÈME ATTENTION ASSIST (fatigue du conducteur)

(suivant version)

C'est un système d'aide à la conduite capable de détecter la fatigue du conducteur.

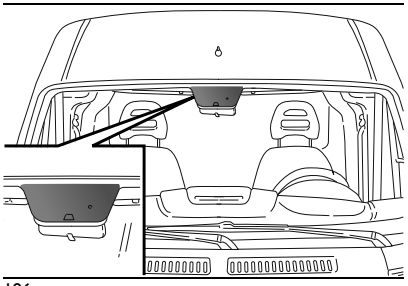
ACTIVATION / DÉSACTIVATION

Le système Attention Assist s'enclenche automatiquement au démarrage du véhicule.

Le système est toujours activé et les signalisations peuvent être désactivées via le menu « Réglages » du système multimédia (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia ») ou sur le combiné de bord (voir « Réglages » au chapitre « Écran » à la section « Présentation du combiné de bord »).

INTERVENTION DU SYSTÈME

Le système intervient si la caméra, située dans la zone centrale du pare-brise fig. 196, détecte des conditions de fatigue du conducteur basées sur des variations de trajectoire du véhicule et des rapprochements du bord de la chaussée.



196 F1A0998

L'écran du combiné de bord affiche le symbole (de couleur rouge) et une page-écran dédiée qui conseille au conducteur de s'arrêter pour faire une pause. Un signal sonore est également émis.

❒ Si le conducteur **accepte** la suggestion fournie par le système en s'arrêtant pour faire une pause, en appuyant sur le bouton OK situé sur les commandes du côté gauche du volant, le message disparaît et le symbole reste affiché dans la zone dédiée de l'écran du combiné de bord jusqu'au prochain arrêt/redémarrage du moteur.

❒ Si le conducteur **ignore** l'avertissement fourni par le système et ne s'arrête pas, le message restera affiché à l'écran du combiné de bord tant que le bouton **OK** des commandes situées du côté gauche du volant ne sera pas enfoncé. Par contre, le symbole restera de toute façon affiché dans la zone dédiée de l'écran du combiné de bord.

IMPORTANT En cas de défaillance du système, l'écran du combiné de bord affichera le symbole de couleur jaune ambre, accompagné d'un message dédié.

SYSTÈME iTPMS Indirect Tyre Pressure Monitoring System (Surveillance de la pression des pneus)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

⚠ 97) 98) 99) 100) 101) 102) 103) 104) 105)

DESCRIPTION

Le système de contrôle de la pression des pneus (SURVEILLANCE DE LA PRESSION DES PNEUS) signale au conducteur l'éventuelle basse pression des pneus en fonction de la pression à froid préconisée pour le véhicule.

La pression des pneus change en fonction de la température, ce qui signifie qu'à la diminution de la température extérieure correspond une diminution de la pression des pneus.

La pression des pneus doit toujours être réglée en fonction de la pression de gonflage des pneus à froid. Par pression de gonflage des pneus à froid on entend la pression des pneus après au moins trois heures d'inactivité du véhicule ou un kilométrage inférieur à 1,6 km après un intervalle de trois heures.

La pression de gonflage des pneus à froid ne doit pas dépasser la valeur maximale de pression de gonflage estampillée sur le flanc du pneu.

La pression des pneus augmente également pendant la conduite du véhicule : c'est une condition normale qui ne requiert aucun réglage de la pression.

Le système de surveillance de la pression des pneus continue de signaler au conducteur la basse pression des pneus jusqu'à son élimination ; cet avertissement continue tant que la pression ne correspond ou ne dépasse pas celle préconisée pour les pneus à froid. Lorsque le témoin (!) de contrôle de basse pression des pneus s'allume de manière fixe, la pression de gonflage des pneus doit être réglée jusqu'à atteindre celle préconisée à froid. Après la mise à jour automatique du système, le témoin de contrôle de la pression des pneus s'éteint. Il pourrait s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pendant environ 20 minutes à une vitesse supérieure à 20 km/h pour permettre au système de surveillance de la pression des pneus de recevoir cette information.

REMARQUE

❒ Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas le normal service d'entretien nécessaire pour les pneus et ne sert pas à signaler une anomalie éventuelle d'un pneu.

❒ Le système de surveillance de la pression des pneus ne doit donc pas être utilisé en tant que pressostat pendant le réglage de la pression de gonflage des pneus.

❒ La conduite avec une pression insuffisante des pneus en provoque la surchauffe pouvant causer une anomalie des pneus. Par ailleurs, une pression de gonflage insuffisante réduit l'efficacité des consommations et la durée de la chape, et peut gêner aussi la maniabilité et les performances de freinage du véhicule.

❒ Le système de surveillance de la pression des pneus ne remplace pas l'entretien correct des pneus. La responsabilité du bon niveau de pression des pneus incombe au conducteur, qui doit effectuer la mesure avec un pressostat adapté, même si la pression de gonflage n'est pas descendue à une valeur provoquant l'allumage du témoin de contrôle de la pression des pneus.

❒ Le système de surveillance de la pression des pneus signale au conducteur la présence éventuelle d'une condition de pression insuffisante des pneus. Si elle descend au-dessous de la limite de pression insuffisante, pour un motif quelconque, y compris les effets de la basse température et la perte normale de pression du pneu.

❒ Les variations saisonnières de température influent sur la pression des pneus.

Le système de surveillance de la pression des pneus utilise des dispositifs sans fil avec capteurs électroniques montés sur les jantes de roue pour contrôler constamment la valeur de pression des pneus. Les capteurs, montés sur chaque roue en tant que pièces de la tige de soupape, transmettent différentes informations concernant les pneus au module récepteur, afin d'effectuer le calcul de la pression.

AVERTISSEMENT Le contrôle régulier et le maintien de la pression correcte sur les quatre pneus revêtent une importance particulière.

Avertissements de basse pression du système de contrôle de la pression des pneus

Dans le cas d'un ou de plusieurs pneus dégonflés, le système avertit le conducteur par l'allumage du témoin (!) sur le combiné de bord (accompagné d'un signal sonore).

Dans ce cas, arrêter le véhicule au plus vite, vérifier la pression de gonflage de chaque pneu et les gonfler à la valeur de pression à froid préconisée pour le véhicule. Le système se met à jour automatiquement et, après réception de la mise à jour de la pression des pneus, le témoin de contrôle de la pression des pneus s'éteint. Il pourrait s'avérer nécessaire de conduire le véhicule pendant environ 20 minutes à une vitesse supérieure à 20 km/h pour recevoir cette information.

Anomalies de fonctionnement du Système de surveillance de la pression des pneus

L'anomalie de système est signalée par l'allumage du témoin (!) dédié qui clignote pendant 75 secondes, puis reste allumé de manière fixe ; elle peut se produire dans une des situations suivantes :

❒ Interférence provoquée par des dispositifs électroniques ou par la proximité à des émissions de fréquences radio analogues à celles des capteurs de surveillance de la pression des pneus.

❒ Application de films obscurcissants qui interfère avec les signaux des ondes radio.

❒ Présence de neige ou de glace sur les roues ou sur les passages de roue.
❒ Utilisation de chaînes à neige.
❒ Utilisation de roues/pneus non dotés de capteurs de surveillance de la pression des pneus.
❒ La roue de secours n'est pas dotée de capteur de contrôle de la pression du pneu. Par conséquent, la pression du pneu n'est pas contrôlée par le système.
❒ Si la roue de secours est montée au lieu d'un pneu avec une pression inférieure à la limite de pression insuffisante, un signal sonore et le témoin (!) s'activent au cycle de démarrage suivant .
❒ Lorsque le pneu d'origine est réparé ou remplacé et remonté sur le véhicule à la place de la roue de secours, le système de surveillance de la pression des pneus se met à jour automatiquement et le témoin s'éteint, à condition qu'aucun des quatre pneus montés n'ait une pression inférieure à la limite de pression insuffisante. Il pourrait s'avérer nécessaire, après un arrêt véhicule éteint pendant au moins 20 minutes, de faire rouler le véhicule pendant 20 minutes à une vitesse supérieure à 20 km/h pour permettre au système de surveillance de la pression des pneus de recevoir cette information.

ATTENTION

97) *Le système iTPMS a été optimisé pour les pneus et les roues d'origine de série. Les pressions et les avertissements iTPMS ont été définis pour la mesure des pneus montés sur le véhicule. En cas d'utilisation de pièces de rechange qui ne sont pas de la même mesure, du même type et/ou genre, un fonctionnement non souhaité du système ou un endommagement des capteurs pourraient se produire. Les roues de secours qui ne sont pas d'origine peuvent endommager le capteur. Ne pas utiliser de mastic pour pneus ou de poids d'équilibrage si le véhicule est équipé du système iTPMS parce qu'ils pourraient endommager les capteurs.*
98) *Si le système signale la chute de pression sur un pneu en particulier, veiller à contrôler la pression de tous les quatre pneus.*
99) *Le système iTPMS n'exempte pas le conducteur de l'obligation de contrôler la pression des pneus tous les mois ; il ne doit pas être considéré comme un système de remplacement de l'entretien ou de sécurité.*
100) *La pression des pneus doit être contrôlée lorsque les pneus sont froids. Si, pour n'importe quelle raison, on contrôle la pression lorsque les pneus sont chauds, ne pas réduire la pression même si elle est supérieure à la valeur prévue, mais répéter le contrôle quand les pneus seront froids.*
101) *Le système iTPMS n'est pas en mesure de signaler les chutes subites de pression des pneus (par exemple en cas d'explosion d'un pneu). Dans ce cas, arrêter la voiture en freinant doucement sans effectuer de braquage brusque.*
102) *Le système ne fournit qu'une indication de basse pression des pneus : il n'est pas en mesure de les gonfler.*
103) *Un gonflage insuffisant des pneus augmente la consommation de carburant, réduit la durée de la bande de roulement et peut influer sur la capacité de conduire le véhicule en toute sécurité.*
104) *Après avoir contrôlé et réglé la pression des pneus, toujours replacer le capuchon de la tige de soupape. Il empêche la pénétration d'humidité ou de saleté dans la tige de soupape qui pourraient endommager le capteur de contrôle de la pression des pneus.*
105) *Le kit de réparation des pneus (Fix&Go) fourni de série avec le véhicule (pour les versions/marchés qui le prévoient) est compatible avec les capteurs iTPMS ; l'utilisation de mastics non équivalents à celui du kit d'origine risque, par contre, de compromettre leur fonctionnement. En cas d'utilisation de mastics non équivalents à celui d'origine, il est conseillé de faire contrôler le fonctionnement des capteurs iTPMS auprès d'un centre de réparation agréé.*

SYSTÈME AEB AUTONOMOUS EMERGENCY BRAKE CONTROL (contrôle automatique du freinage d'urgence)

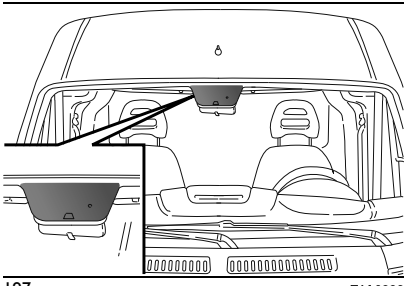
(suivant version)

106) 107) 108) 109) 110)

33) 34) 35) 36) 37)

Il s'agit d'un système d'aide à la conduite, composé d'une caméra située dans la zone centrale du pare-brise fig. 197 en mesure d'intervenir sur les véhicules, les cyclistes et les piétons.

En cas de collision imminente, le système intervient en freinant automatiquement la voiture pour éviter le choc ou pour atténuer ses effets.



197 F1A0998

Le système fournit au conducteur des signaux sonores et visuels au moyen de l'affichage de messages spécifiques à l'écran du combiné de bord.

Les signaux ont pour but de permettre une réaction rapide du conducteur afin de pouvoir éviter ou d'atténuer l'accident potentiel.

En cas de risque de collision, si le système ne détecte aucune intervention de la part du conducteur, il déclenche un freinage automatique pour aider à ralentir la voiture et atténuer l'accident frontal potentiel (freinage automatique).

Si l'action sur la pédale de frein de la part du conducteur est détectée mais qu'elle s'avère insuffisante, le système peut se déclencher afin d'optimiser la réponse du système de freinage, en réduisant davantage la vitesse du véhicule (assistance supplémentaire en phase de freinage). Le système n'interviendra pas si le conducteur prend le contrôle du véhicule et est reconnu conscient de la situation et de la collision possible.

Le véhicule est équipé d'une fonction « creeping » : il pourrait donc repartir quelques secondes après l'arrêt automatique, dans le cas de véhicules avec la boîte de vitesses automatique. Pour les véhicules avec boîte de vitesses manuelle, si le freinage entraîne l'arrêt du véhicule, le moteur pourrait caler.

AVERTISSEMENT Après l'arrêt du véhicule, les étriers de frein peuvent rester bloqués pendant 2 secondes environ pour des raisons de sécurité. Appuyer sur la pédale de frein si la voiture avance légèrement.

Activation / désactivation

Il est possible de désactiver (puis de réactiver) l'Autonomous Emergency Brake Control en agissant sur le système multimédia (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » à la section « Multimédia »), ou sur le combiné de bord (voir « Réglages » au chapitre « Écran » à la section « Présentation du combiné de bord »).

Il est possible de désactiver le système même lorsque le dispositif de démarrage est sur MAR.

Il est possible de régler le système sur deux niveaux d'activation possibles :

❒ *Système activé :* le système (si actif), en plus des signaux visuels et sonores, fournit le freinage automatique et l'assistance supplémentaire en phase de freinage au cas où le conducteur ne freinerait pas suffisamment en présence d'un risque d'accident frontal ;

❒ *Système désactivé :* le système ne fournit ni les signaux visuels et sonores, ni le freinage automatique et l'assistance supplémentaire en phase de freinage. Le système ne fournira donc aucun signal de risque d'accident.

Activation / désactivation

S'il est correctement activé, l'Autonomous Emergency Brake

Control est actif à chaque démarrage du moteur.
Le système est désactivé après sélection dans le menu du combiné de bord ou le système multimédia.
Après la désactivation, le système n'avertit plus le conducteur du risque d'accident avec le véhicule qui le précède, indépendamment du réglage sélectionné.
L'état d'activation du système ne sera pas gardé en mémoire à l'arrêt du moteur : si le système est désactivé lors de l'arrêt, il reviendra actif au démarrage suivant.
De plus, après une désactivation, il est possible de réactiver le système en agissant sur le menu du système multimédia ou sur le combiné de bord.
La fonction ne peut pas être activée à une vitesse inférieure à 5 km/h.
Le système n'est donc activé que si :
❒ Il est correctement inséré ;
❒ il n'a pas été désactivé via le menu du combiné de bord ou le système multimédia ;
❒ le dispositif de démarrage est sur MAR ;
❒ la vitesse du véhicule est supérieure à 5 km/h ;

Modification de la sensibilité du système

À l'aide du Menu du système multimédia ou du combiné de bord, il est possible de modifier la sensibilité du système et de choisir parmi les trois options suivantes : « Proche », « Moy. » ou « Éloigné ». Pour modifier les réglages, voir la description qui est décrit dans la section « Multimédia ».
L'option prédéfinie est « Proche ».
Ce réglage prévoit que le système avertisse le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance standard, distance intermédiaire entre les deux autres réglages possibles. Ce réglage offre au conducteur un temps de réaction supérieur à celui du réglage « Proche » et inférieur à celui du réglage « Éloigné » en cas d'accident.
En réglant la sensibilité du système sur « Proche », celui-ci signale au conducteur le risque d'accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance réduite.
En réglant la sensibilité du système sur « Éloigné », le système avertira le conducteur d'un possible accident avec le véhicule qui le précède, lorsque ce dernier se trouve à une distance plus grande, en offrant donc la possibilité d'agir sur les freins de façon plus limitée et graduelle. Ce réglage fournit au conducteur le temps maximum possible de réaction pour éviter un risque d'accident.
À l'arrêt du moteur, le réglage de la sensibilité du système est gardé en mémoire.

Signal de fonction temporairement indisponible

Si le témoin de désactivation et celui d'anomalie s'allument sans avoir désactivé volontairement le système via le menu dédié, il se peut qu'il y ait eu une condition qui désactive temporairement la fonctionnalité du système. Les causes possibles de cette désactivation peuvent être une obstruction de la caméra ou des conditions momentanées d'éblouissement dues à des facteurs principalement atmosphériques (fortes pluies, brouillard, soleil bas sur l'horizon, etc.). En cas d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée fig. 197 et vérifier si les témoins de désactivation et de panne du système se sont éteints.
Bien qu'il soit encore possible de conduire la voiture dans des conditions normales, le système risquerait de ne pas être temporairement disponible.
À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète.

Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.

Signal d'anomalie du système

Si le système s'éteint et qu'un message dédié s'affiche à l'écran, cela indique une anomalie du système. Dans ce cas, il est toutefois possible de conduire la voiture, mais il est conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

Conduite dans des conditions particulières

Dans des conditions de conduite particulières, par exemple :

❒ conduite à proximité d'un virage ;

❒ véhicules de petites dimensions et/ou non alignés à la voie de circulation ;

❒ changement de voie d'autres véhicules ;

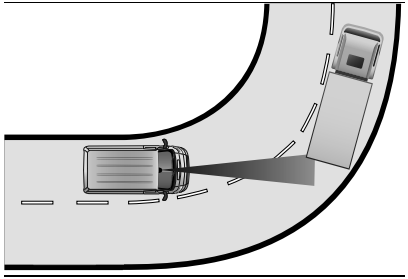
❒ véhicules circulant en sens transversal ou opposé.

L'intervention du système pourrait être inattendue ou retardée. Le conducteur doit donc toujours faire très attention et garder le contrôle de sa voiture pour conduire en toute sécurité.

AVERTISSEMENT Dans des conditions de circulation particulièrement difficiles, le conducteur peut désactiver manuellement le système en agissant sur multimédia ou sur le combiné de bord.

Conduite à proximité d'un virage

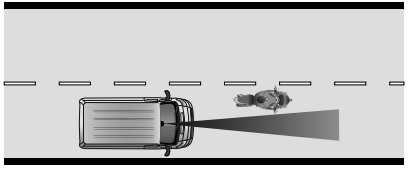
En entrant ou en sortant d'un virage à grand rayon, le système peut détecter la présence d'un véhicule qui se trouve devant la voiture mais qui ne roule pas sur la même voie de circulation fig. 198. Dans ce cas, le système peut se déclencher.



198 F1A0997

Véhicules de petites dimensions et/ou non alignés à la voie de circulation

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence de véhicules qui se trouvent devant la voiture mais sont situés en dehors du champ d'action de la caméra et pourrait ne pas réagir à la présence de véhicules de petites dimensions, par exemple des motos. fig. 199.



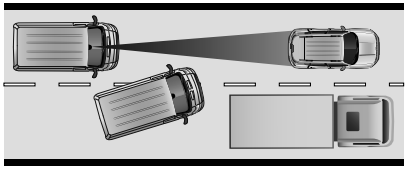
199 F1A0996

Détection de Piétons/Cyclistes

Durant la conduite, en cas de risque de choc avec un piéton ou un cycliste, le système affichera le message correspondant en indiquant la direction de détection de l'obstacle et, au besoin, interviendra en appliquant un freinage.

Changement de voie d'autres véhicules

Les véhicules qui changent de voie à l'improviste, se mettant sur la voie de circulation de la voiture et à l'intérieur du rayon d'action de la caméra, peuvent provoquer le déclenchement du système fig. 200.



200 F1A0995

Avertissements

Le système n'a pas été conçu pour éviter des collisions et il n'est pas en mesure de détecter à l'avance des conditions éventuelles d'accident imminent. Ne pas tenir compte de cet avertissement pourrait mener à des lésions graves voire mortelles.
Dans le cas de scénarios complexes, des avertissements ou des freinages inattendus ou inutiles peuvent se produire.

ATTENTION

106) *Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.*
107) *Les capacités du système Autonomous Emergency Brake Control ne doivent jamais être essayées de façon irresponsable et dangereuse, susceptible de mettre en danger la sécurité du conducteur et celle des autres.*
108) *Si, pendant l'intervention du système, le conducteur appuie à fond sur la pédale d'accélérateur ou effectue un braquage rapide, il est possible que la fonction de freinage automatique s'interrompe (par ex. pour permettre une éventuelle manœuvre pour éviter un obstacle).*
109) *Le système intervient sur les véhicules, les piétons et les cyclistes qui roulent sur la même voie de circulation. Les animaux et les objets (par ex. des poussettes) ne sont pas pris en considération.*
110) *Si, pour des interventions d'entretien, le véhicule doit être placé sur un banc à rouleaux ou si celui-ci est lavé dans une station de lavage automatique à rouleaux, du fait qu'elle a un obstacle à l'avant (par ex. un autre véhicule, un mur ou tout autre obstacle), le système pourrait en détecter la présence et intervenir. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif.*

AVERTISSEMENT

33) *Les fonctions du système pourraient être limitées ou nulles en raison des conditions atmosphériques, par exemple soleil bas, pluie battante, grêle, brouillard épais ou neige abondante.*
34) *L'intervention du système pourrait être inattendue ou retardée si des charges dépassant latéralement, vers l'arrière ou en hauteur par rapport à la taille normale du véhicule sont présentes sur d'autres véhicules.*
35) *La fonctionnalité peut être compromise par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme par exemple une modification de l'avant de la voiture, le remplacement de pneus, ou une charge plus élevée que celle prévue pour la voiture.*
36) *Des réparations incorrectes effectuées dans la zone de localisation de la caméra peuvent altérer la vue de la caméra et compromettre sa fonctionnalité (par exemple : application de pâtes ou de colles pour éliminer les rayures). S'adresser au Réseau Après-vente pour toute réparation de ce genre.*
37) *Ne modifiez ou n'effectuez aucune intervention sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne du capteur, s'adresser au Réseau Après-vente.*

SYSTÈME LANE CONTROL (dispositif de surveillance de la trajectoire latérale)

DESCRIPTION

Le système d'avertissement de changement de voie utilise une caméra située sur le pare-brise pour détecter les limites de la voie et pour évaluer la position du véhicule par rapport à ces

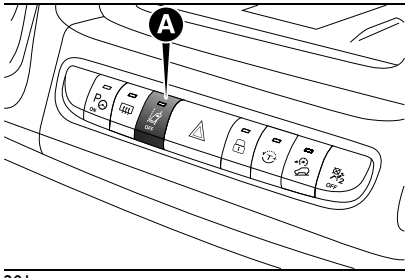
limites afin de le maintenir à l'intérieur de la voie.
Lorsqu'une des limites de la voie est détectée et que le véhicule dépasse cette limite sans qu'il ne s'agisse d'une action volontaire du conducteur (clignotant non enclenché), le système d'avertissement de changement de voie fournit une alerte visuelle sur le combiné de bord, une signalisation tactile sous la forme d'une vibration au volant et applique un couple, toujours au volant, lorsque le véhicule s'approche du bord de la voie, pour signaler ainsi au conducteur qu'il doit intervenir pour rester à l'intérieur de la voie.

AVERTISSEMENT Le conducteur est toujours en mesure de vaincre le couple que le système applique au volant de sorte à garder le contrôle du véhicule. Le conducteur peut donc tourner le volant selon les besoins à tout moment.

ACTIVATION/DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Au démarrage du véhicule, le système est activé.
Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 201.

Sur certaines versions, un message dédié est affiché sur l'écran au désenclenchement.



201 F1A0646

Conditions d'activation

Une fois activé, le système ne se déclenche que lorsque les conditions suivantes sont réunies :
❒ le conducteur maintient au moins une main sur le volant ;
❒ la vitesse du véhicule dépasse 60 km/h ;
❒ la voie est délimitée par au moins un côté ;
❒ les conditions de visibilité sont adéquates ;
❒ la route est rectiligne ou présente des virages à large rayon ;
❒ le clignotant (d'abandon de la voie) n'est pas activé dans la même direction d'abandon de la voie du véhicule.

AVERTISSEMENT Le système n'applique pas le couple au volant chaque fois qu'un système de sécurité (freins, système ABS, système ASR, système ESC, système Forward Collision Warning Plus, etc.) est activé.

AFFICHAGES ET MESSAGES À L'ÉCRAN

Le système d'avertissement de changement de voie signale également au conducteur lorsque le véhicule change de voie en affichant des symboles et des messages à l'écran du combiné de bord.

Versions avec écran analogique

Quand le système est activé et qu'il n'a pas détecté les limites de la voie, le symbole est allumé à lumière fixe de couleur blanche.

Versions avec écran multifonctions reconfigurable

Lorsque le système est activé et que les limites de la voie n'ont pas été détectées, les lignes de la voie sont de couleur grise et une icône graphique dédiée s'affiche dans la zone supérieure dédiée de l'écran.

Abandon de voie avec détection d'une seule limite

Lorsque le système est activé et que, par exemple, uniquement la limite gauche de la voie a été détectée, l'icône graphique d'un véhicule est affichée dans la zone dédiée de l'écran ; le système est prêt à fournir

des avertissements en cas d'abandon involontaire (clignotant non enclenché) de la voie vers la gauche.
Lorsque le système détecte que le véhicule s'est rapproché de la ligne de la voie, la ligne gauche à l'écran devient de couleur jaune et le véhicule représenté dans l'icône graphique affichée à l'écran devient aussi jaune.
Lorsque le système détecte que le véhicule s'est rapproché de la ligne de la voie et est sur le point de la dépasser, la ligne gauche à l'écran (jaune) clignote et le véhicule représenté dans l'icône graphique affichée à l'écran devient jaune.
Le système fonctionne de manière analogue mais de façon symétrique en cas de sortie de la voie à droite lorsque seule la limite droite de la voie est détectée.

Sortie de voie avec détection des deux bordures

Lorsque le système est activé, les lignes de la voie à l'écran deviennent blanches pour indiquer que les limites ont été détectées.
Lorsque les deux limites de la voie ont été détectées, le véhicule représenté dans l'icône graphique affichée à l'écran devient vert et le système est prêt.
En fonction des différentes conditions détectées, le système peut attirer l'attention du conducteur en modifiant à l'écran les lignes qui identifient les voies. Notamment, le système peut en changer la couleur (de blanc à jaune et inversement), et les rendre clignotantes. De même, le système modifie l'affichage du véhicule représenté dans l'icône graphique affichée à l'écran, en changeant sa couleur.

Modification des configurations du système

Les réglages du système peuvent être modifiés via le système multimédia (voir la description dans le supplément dédié).

Signal de fonctionnement limité du système

38) 39)

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite. Un dysfonctionnement ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.
En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise au niveau du rétroviseur d'habitacle et vérifier que le message a disparu.
Bien qu'il soit encore possible de conduire le véhicule dans des conditions normales, le système risquerait de ne pas être complètement disponible.
À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète.
Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.

Détection d'absence des mains sur le volant

Si le système détecte l'absence des mains sur le volant durant une intervention active du système, celui-ci produira une intensification d'avertissements visuels et sonores, qui durera environ 15 secondes pour inviter le conducteur à remettre ses mains sur le volant. Si le conducteur ne repositionne pas ses mains sur le volant dans ce laps de temps, le système se désengagera en fournissant un avertissement supplémentaire pendant 5 secondes.

Signal d'anomalie du système

Si le système s'éteint et qu'un message dédié s'affiche à l'écran, cela indique une anomalie du système.
Dans ce cas, il est toutefois possible de conduire la voiture, mais il est conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

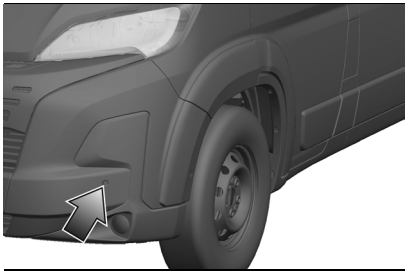
AVERTISSEMENT

38) *Le fonctionnement de la caméra pourrait être limité ou nul en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, brouillard épais, neige abondante, formation de couches de givre sur le pare-brise.*

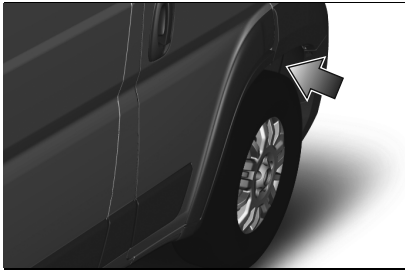
39) *Le fonctionnement de la caméra peut également être compromis par la présence de poussière, de condensation, de saletés ou de givre sur le pare-brise, par les conditions de circulation (par ex. des véhicules avançant sur une autre voie que votre véhicule, des véhicules arrivant sur le côté ou avançant dans le sens opposé sur la même voie de circulation, virage ayant un faible rayon de courbure), par l'état de la chaussée et les conditions de conduite (par ex. conduite tout terrain). S'assurer donc que le pare-brise soit toujours propre. Pour éviter de rayer le pare-brise, utiliser des détergents spécifiques et des chiffons propres. De plus, le fonctionnement de la caméra peut être limité ou nul dans certaines conditions de conduite, de circulation et de chaussée.*

SYSTÈME FORWARD CROSSING ALERT (détection piétons/cyclistes dans l'angle mort) ET SYSTÈME BSIS BLIND SPOT INFORMATION SYSTEM (détection de l'angle mort avant)

Le véhicule peut disposer des systèmes Forward Crossing Alert et Blind Spot Information System (BSIS) pour le contrôle de l'angle mort à l'avant et de l'angle mort latéral, côté passager. Le système Forward Crossing Alert utilise deux capteurs radar, logés dans le pare-chocs avant latéral (fig. 202, un de chaque côté), servant à détecter la présence de piétons et de cyclistes dans les angles morts à l'avant du véhicule, alors que le système BSIS utilise un capteur radar logé dans le passage de roue latéral avant, côté passager, fig. 203, servant à détecter la présence de cyclistes sur le côté opposé au conducteur



202 F1A2082



203 F1A1094

Foward Crossing Alert (détection piétons/cyclistes dans l'angle mort)

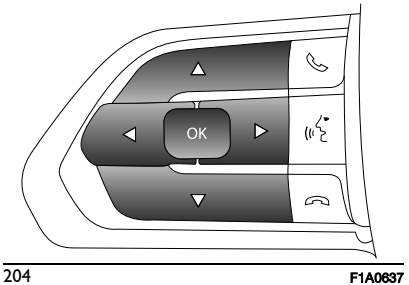
Le système Forward Crossing Alert signale au conducteur la présence de piétons et de cyclistes dans la zone de détection en émettant des signaux sonores et visuels à travers des messages qui s'affichent à l'écran du combiné de bord, éventuellement associés à un signal sonore.

Capteurs
Les capteurs du système Forward Crossing Alert se déclenchent lorsque le véhicule est en marche, à l'embrayage d'une vitesse différente de la marche arrière, et à une vitesse inférieure ou égale à 10 km/h.
Les capteurs sont provisoirement désactivés lorsque la marche arrière est embrayée.

Avertissements
Le système Forward Crossing Alert ne signale pas la présence d'objets fixes (par ex. glissières de sécurité, poteaux, murs, etc.). Dans certaines occasions, le système pourrait néanmoins s'activer en présence de ces objets. Cela est normal et n'indique pas un dysfonctionnement du système.
Éliminer la neige, le givre ou la saleté accumulée par la chaussée des zones du pare-chocs latéral avant où sont situés les capteurs radar afin que le système puisse fonctionner correctement. Aucun objet ne doit recouvrir ces zones (autocollants, porte-vélos, etc.).

Détection sur la zone avant
Le système Forward Crossing Alert détecte les piétons et les cyclistes qui entrent, traversent ou stationnent dans la zone de détection, à l'avant du véhicule, fig. 202.

Mode de fonctionnement
Le système Forward Crossing Alert peut être activé/désactivé via le menu à l'écran ou à l'aide du système multimédia (pour de plus amples informations, se référer au Supplément dédié). L'activation/désactivation du système se fait via le Menu de l'écran ; accéder au Menu de réglage en appuyant sur le bouton MODE sur la planche de bord et faire défiler la liste des réglages à l'aide des touches △ ou ▽fig. 204.



204 F1A0637

Sélectionner la rubrique « Forward Crossing Alert ». Les modes disponibles sont :
❒ OFF
❒ ON (VISUEL et ACOUSTIQUE)

« Forward Crossing Alert » en mode « Visuel & acoustique »
Lorsque ce mode est validé, le système Forward Crossing Alert envoie un signal visuel sur le combiné de bord pour signaler la présence éventuelle de piétons ou de cycliste au niveau des angles morts à l'avant. S'il y a des piétons ou des cyclistes dans la zone de détection, le système peut également fournir un avertissement visuel et acoustique si un risque de collision est également pris en compte.

Désactivation
Le système Forward Crossing Alert peut être désactivé en sélectionnant le mode OFF. Une fois désactivé, il ne fournira aucun signal sonore ou visuel. Le système Forward Crossing Alert se réenclenchera automatiquement chaque fois que le moteur redémarrera.

Système Blind Spot Information System (BSIS) (détection de l'angle mort avant)
Le système BSIS signale au conducteur la présence de cyclistes dans la zone de détection en allumant, côté passager, le témoin situé sur le rétroviseur extérieur, avec éventuellement un signal sonore et un message sur le combiné de bord.

Capteurs
Le capteur du système BSIS se déclenche lorsque le véhicule est en marche, à l'embrayage d'une vitesse différente de la marche arrière, et à

une vitesse inférieure ou égale à 30 km/h. Le capteur est provisoirement désactivé lorsque la marche arrière est embrayée.

Avertissements

Le système BSIS ne signale pas la présence d'objets fixes (par ex. glissières de sécurité, poteaux, murs, etc.) ni de piétons. Dans certaines occasions, le système pourrait néanmoins s'activer en présence de ces objets et des personnes. Cela est normal et n'indique pas un dysfonctionnement du système.
Éliminer la neige, le givre ou la saleté accumulée par la chaussée de la zone du pare-chocs avant, côté passager, où se trouve le capteur radar, afin que le système puisse fonctionner correctement. Aucun objet ne doit recouvrir cette zone (autocollants, etc.).

Détection sur la zone latérale (côté passager)

Le système BSIS détecte les cyclistes qui entrent et traversent la zone de détection latérale du véhicule, côté passager, fig. 202.

Mode de fonctionnement

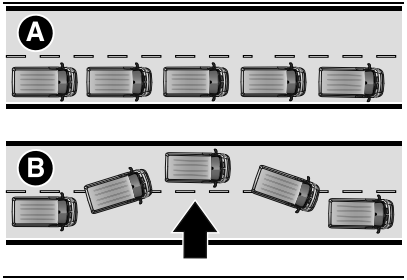
Le système BSIS envoie un signal visuel sur le rétroviseur latéral correspondant au côté passager afin de signaler la présence de cyclistes dans l'angle mort latéral. Le système peut également fournir un signal visuel et acoustique s'il estime un risque de collision.

Désactivation

Le système BSIS est toujours activé et il ne peut pas être désactivé.

SYSTÈME CROSS WIND ASSIST (CWA) (assistance à la conduite avec vent latéral)

Le système Cross Wind Assist (CWA) aide le conducteur à stabiliser le véhicule en cas de forte ou de brève rafale de vent latéral en ligne droite (fig. 205).



205 F1A9081

(A) Avec Cross Wind Assist
(B) Sans Cross Wind Assist
L'activation du système CWA dépend des conditions suivantes :

❒ vitesse du véhicule
❒ force du vent estimée
❒ conditions de la chaussée (dos d'âne et aquaplaning)
L'écart latéral du véhicule provoqué par la force du vent latéral est réduit au minimum du freinage actif produit par le système ESC.
L'activation du CWA est signalée par l'allumage du témoin .
L'activation du système CWA provoque la désactivation du Cruise Control électronique et de l'Adaptive Cruise Control pour des raisons de sécurité.

SYSTÈMES DE PROTECTION DES OCCUPANTS

Certains des plus importants dispositifs de sécurité qui équipent la voiture sont les systèmes de protection suivants :
❒ ceintures de sécurité ;
❒ système SBR (Seat Belt Reminder) ;
❒ appuie-tête ;
❒ systèmes de retenue des enfants ;
❒ airbags frontaux et latéraux.
Faire très attention aux informations fournies dans les pages suivantes.
Il est en effet fondamental que les systèmes de protection soient utilisés de façon correcte afin de garantir le maximum de sécurité au conducteur et aux passagers.

Pour la description du réglage des appuie-tête, voir les indications fournies au chapitre « Appuie-tête » dans la section « Connaissance du véhicule ».

CEINTURES DE SÉCURITÉ

⚠ 111) 112) 113) 114) 115)

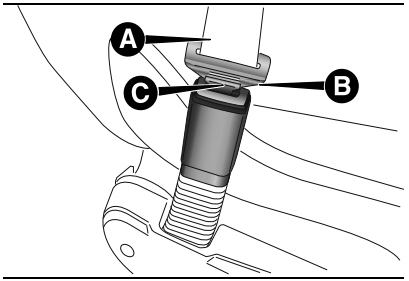
EN BREF

Tous les sièges du véhicule sont dotés de ceintures de sécurité à trois points de fixation, avec enrouleur correspondant. Le mécanisme de l'enrouleur s'enclenche en bloquant la sangle en cas de freinage brusque ou de forte décélération due à un choc. Dans des conditions normales, cette caractéristique permet à la sangle de la ceinture de coulisser librement de manière à s'adapter parfaitement au corps de l'occupant. En cas d'accident, la ceinture se bloquera en réduisant ainsi le risque d'impact dans l'habitacle ou de projection en dehors du véhicule. Le conducteur doit toujours respecter (et faire respecter par tous les passagers) toutes les dispositions législatives locales concernant l'obligation et le mode d'emploi des ceintures de sécurité. Toujours boucler les ceintures de sécurité avant de prendre la route.

UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

La ceinture doit être mise en tenant le buste droit et appuyé contre le dossier.

Pour boucler les ceintures, saisir la languette de clipsage (A) fig. 206 et l'enclencher dans la boucle (B) jusqu'au déclic de blocage.



206 F1A0145

Si au moment du déroulement de la ceinture celle-ci se bloque, la laisser s'enrouler légèrement puis la dérouler de nouveau en évitant des mouvements brusques.

Pour déboucler sa ceinture, appuyer sur le bouton (C) fig. 206. Accompagner la ceinture pendant qu'elle s'enroule pour éviter tout entortillement.

Dans un véhicule garé sur une route très en pente, l'enrouleur peut se bloquer ; ceci est tout à fait normal.

Le mécanisme de l'enrouleur bloque la sangle chaque fois que celle-ci est extraite rapidement ou en cas de freinages brusques, chocs et virages négociés à grande vitesse.

⚠ 116)

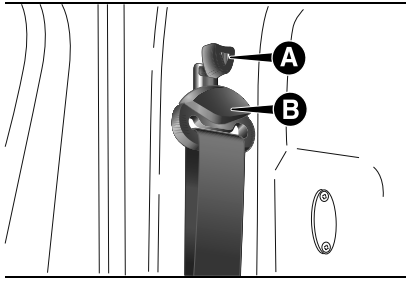
RÉGLAGE EN HAUTEUR

Pour effectuer le réglage, actionner le bouton (A) fig. 207 et lever ou baisser la poignée (B).

⚠ 117) 118)

Toujours régler la hauteur des ceintures pour l'adapter à la taille des passagers. Cette précaution peut réduire sensiblement le risque de lésions en cas d'accident.

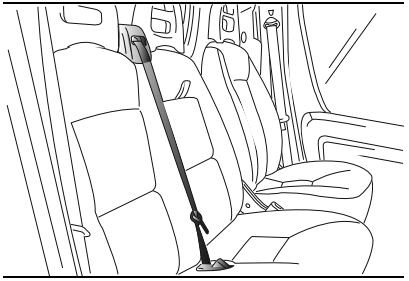
Le réglage est correct lorsque la sangle passe à peu près au milieu entre l'extrémité de l'épaule et le cou.



207 F1A0146

Ceinture avec enrouleur place avant centrale de la banquette

La banquette avant biplace est équipée d'une ceinture de sécurité embarquée (enrouleur sur le siège) à trois points d'ancrage pour la place centrale fig. 208.



208 F1A0147

ATTENTION

111) *Il est indispensable de remplacer l'ensemble du groupe de la ceinture après un choc violent, même si le groupe n'a pas l'air d'être endommagé.*
112) *Veiller à ce que la sangle de la ceinture ne soit pas entortillée.*
113) *Chaque groupe de ceinture de sécurité ne doit être utilisé que par un seul occupant ; il est dangereux de mettre la ceinture de sécurité à un enfant assis sur les genoux d'un passager.*
114) *L'utilisateur ne doit pas apporter de modifications ni faire des ajouts susceptibles d'empêcher le fonctionnement des dispositifs de réglage des ceintures de sécurité pour récupérer le mou ou d'empêcher le réglage du groupe de la ceinture de sécurité pour récupérer le mou. Une ceinture de sécurité lâche offre une protection très limitée de la personne qui la porte.*
115) *Les ceintures de sécurité sont conçues pour être utilisées par des occupants adultes.*
116) *Ne pas appuyer sur le bouton (C) fig. 206 en roulant.*
117) *Le réglage en hauteur des ceintures de sécurité doit être effectué avec la voiture à l'arrêt.*
118) *Après le réglage, vérifier systématiquement que le curseur auquel est fixé l'anneau soit bloqué dans l'une des positions prédéfinies. Pour ce faire, relâcher le bouton et pousser vers le bas pour permettre le déclic du dispositif d'ancrage au cas où le relâchement ne coïnciderait pas avec une position prédéfinie.*

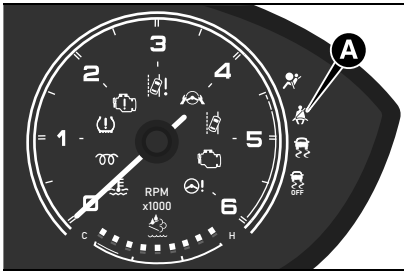
SYSTÈME SBR Seat Belt Reminder (détection de ceinture de sécurité non bouclée)

Le système SBR avertit les passagers des places avant et arrière (le cas échéant) que leur ceinture de sécurité n'est pas bouclée.
Le système signale que les ceintures de sécurité ne sont pas bouclées à l'aide de signaux visuels (allumage de témoins sur le combiné de bord et d'icônes sur l'écran) et de signaux sonores (voir les informations fournies dans les paragraphes suivants).
REMARQUE Pour la désactivation permanente du signal sonore, s'adresser au Réseau Après-vente.
Il est possible de réactiver à tout moment le signal sonore via le Menu de l'écran (voir ce qui est décrit au chapitre « Écran » dans la section « Connaissance du combiné de bord »).

Comportement du témoin ceintures de sécurité places avant

Lorsque le dispositif de démarrage est mis sur la position MAR, le témoin (A) fig. 209 (écran 3,5") ou fig. 210 (écran 7") s'allume pendant quelques

secondes, quel que soit l'état des ceintures de sécurité avant.
Véhicule roulant à moins de 20 km/h, si la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) n'est pas bouclée, le témoin reste allumé.



209 F1A0845

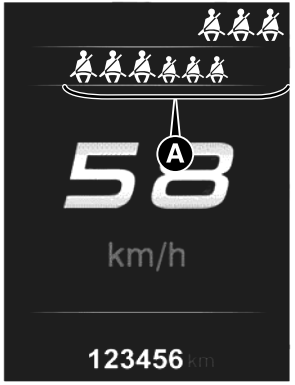


210 F1A0846

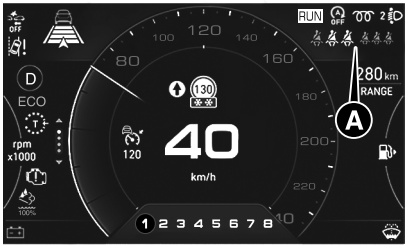
Dès que la voiture atteint un seuil de vitesse supérieur à 20 km/h, avec la ceinture de sécurité côté conducteur ou côté passager (avec passager assis) non bouclée, un signal sonore retentit immédiatement, accompagné du clignotement du témoin pendant 105 secondes environ.
Une fois activé, ce cycle de signalisations reste actif pour toute la durée prévue si la vitesse du véhicule ne descend pas au-dessous de 8 km/h ou si le conducteur n'embraye pas la marche arrière ou tant que les ceintures restent bouclées.
Lorsque la marche arrière est enclenchée, pendant le cycle d'avertissements, le signal sonore est désactivé et le témoin s'allume à lumière fixe.
Si la vitesse du véhicule descend au-dessous de 8 km/h durant le cycle de signalisations ou si la marche AR est embrayée, le signal sonore est désactivé et le témoin reste allumé.
Si le cycle est interrompu et la marche AR n'est pas embrayée, il sera réactivé dès que la vitesse du véhicule dépassera à nouveau les 20 km/h.

Comportement des icônes des ceintures de sécurité places arrière

Les icônes sont affichées à l'écran fig. 211 (écran 3,5") ou fig. 212 (écran 7") en fonction des ceintures de sécurité correspondantes des places arrière, et restent allumées pendant 65 secondes environ à partir du dernier changement d'état de la ceinture.
Les icônes (A) affichées sur l'écran indiquent :
❒ trois symboles : places gauche, centrale, droite ;
❒ quatre symboles : places gauche, centrale gauche, centrale droite, droite (versions Cargo) ;
❒ trois symboles pour la rangée centrale : places gauche, centrale, droite et trois symboles pour la troisième rangée : places gauche, centrale, droite (version Panorama).



211 F1A0847



212 F1A9039

Icônes sur l'écran 3,5"

Si une ceinture de sécurité est bouclée, l'icône s'affiche.

Lorsque le véhicule roule à moins de 20 km/h, si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée, l'icône reste allumée environ 65 secondes.

Si la vitesse du véhicule dépasse 20 km/h et la marche arrière n'est pas embrayée, si une ceinture de sécurité arrière est débouclée, un signal sonore retentit immédiatement et l'icône clignote simultanément environ 35 secondes. Le signal sonore est ensuite désactivé et l'icône reste allumée jusqu'à la fin du cycle.

Icônes sur l'écran 7"

Les icônes sont affichées en fonction des ceintures de sécurité correspondantes aux places arrière et restent allumées pendant 65 secondes environ à partir du dernier changement d'état de la ceinture :

❒ *si la ceinture de sécurité est bouclée,* l'icône correspondante sera de couleur verte ;

❒ *si la ceinture de sécurité n'est pas bouclée,* l'icône correspondante sera de couleur rouge.

Lorsque le véhicule roule à moins de 20 km/h, si une ceinture de sécurité arrière n'est pas bouclée, l'icône rouge reste allumée pendant environ 65 secondes.

Si la vitesse du véhicule dépasse 20 km/h et la marche arrière n'est pas embrayée, si une ceinture de sécurité arrière est débouclée, un signal sonore retentit immédiatement et l'icône rouge clignote simultanément pendant 35 secondes environ. Le signal sonore est ensuite désactivé et l'icône reste allumée jusqu'à la fin du cycle.

Par ailleurs, les icônes restent allumées plusieurs secondes chaque fois que l'on ouvre l'une des portes arrière.

AVERTISSEMENTS

En ce qui concerne les sièges arrière et la troisième rangée, le système SBR indique uniquement si les ceintures de sécurité sont débouclées ou bouclées, sans préciser toutefois la présence d'un passager éventuel.

Pour les places arrière et sur la troisième rangée, les icônes s'allument quelques secondes après que le dispositif de démarrage a été mis sur MAR, quel que soit l'état des ceintures de sécurité (même si toutes les ceintures de sécurité sont bouclées).

Tous les témoins/icônes s'allument lorsqu'une ceinture au moins passe de l'état bouclé à l'état débouclé ou vice-versa.

PRÉTENSIONNEURS

Pour renforcer l'efficacité des ceintures de sécurité, le véhicule est équipé de prétensionneurs qui, en cas de choc frontal et latéral, font reculer de quelques centimètres la sangle des ceintures en garantissant une adhérence parfaite des ceintures au corps des passagers et ce, avant l'action de retenue.

L'activation effective des prétensionneurs est reconnaissable au recul de la sangle vers l'enrouleur.

Pendant l'intervention du prétensionneur, il peut y avoir une légère émission de fumée. Cette fumée n'est pas nocive et n'indique pas un début d'incendie.

Le prétensionneur ne nécessite aucun entretien ni graissage.

Toute modification des conditions d'origine altère son efficacité. Suite à des évènements naturels exceptionnels (par ex. inondations, tempêtes, etc.), si le dispositif est entré en contact avec de l'eau et/ou de la boue, il faut

s'adresser au Réseau Après-vente pour le faire remplacer.

⚠ 119)

🚗 40)

AVERTISSEMENT Pour avoir le maximum de protection possible, placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin.

LIMITEURS DE CHARGE

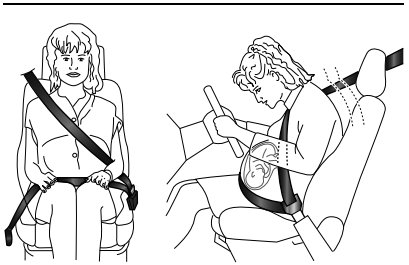
Pour augmenter la protection offerte aux passagers en cas d'accident, les enrouleurs des ceintures de sécurité avant sont dotés, à l'intérieur, d'un dispositif qui permet de doser la force appliquée sur le thorax et les épaules pendant l'action de retenue des ceintures en cas de choc frontal. Ce dispositif est présent sur toutes les versions, à l'exception de la version avec la banquette si elle est dépourvue d'airbag.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX RELATIFS À L'UTILISATION DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

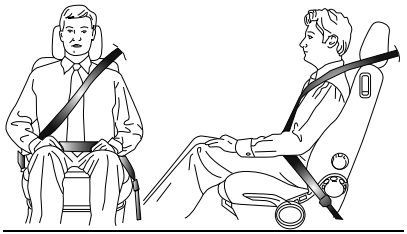
L'utilisation des ceintures de sécurité est également obligatoire pour les femmes enceintes : en cas de choc, le port de la ceinture réduit nettement les risques de lésions pour elles et pour l'enfant qui va naître. Les femmes enceintes doivent placer la partie inférieure de la sangle beaucoup plus bas, de façon à ce qu'elle passe sur le bassin et sous le ventre (comme l'indique fig. 213).

Alors que sa grossesse progresse, la conductrice doit régler le siège et le volant de manière à conserver le plein contrôle du véhicule (les pédales et le volant doivent être facilement manœuvrables). Il faut toutefois maintenir la plus grande distance possible entre le ventre et le volant. La sangle de la ceinture de sécurité ne doit pas être entortillée. La partie supérieure doit passer sur l'épaule et traverser le thorax en diagonale. La partie inférieure doit adhérer au bassin fig. 214 et non à l'abdomen du passager. N'utiliser aucun dispositif (agrafes, arrêts, etc.) pour tenir les ceintures de sécurité éloignées du corps des passagers.

⚠ 120) 121) 122)



213 F1A0148



214 F1A0149



215 F1A0150

Chaque ceinture de sécurité doit être utilisée par une seule personne : un passager ne doit pas transporter d'enfant sur ses genoux en utilisant la même ceinture de sécurité pour assurer leur protection fig. 215. En règle générale, on ne doit boucler aucun objet à la personne.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Pour un entretien correct des ceintures de sécurité, suivre attentivement les règles suivantes :

❒ toujours utiliser les ceintures avec la sangle bien détendue, non entortillée ; s'assurer que cette dernière puisse se déplacer librement et sans obstacles ;

❒ vérifier le fonctionnement de la ceinture de sécurité de la manière suivante : boucler la ceinture de sécurité et la tirer énergiquement ;

❒ suite à un accident d'une certaine gravité, remplacer la ceinture utilisée, même si elle semble intacte en apparence. Remplacer systématiquement la ceinture en cas d'activation des prétensionneurs ;

❒ éviter que les enrouleurs soient mouillés : leur bon fonctionnement est garanti seulement s'ils ne subissent pas d'infiltrations d'eau ;

❒ remplacer la ceinture lorsqu'elle présente de légères traces d'usure ou des coupures.

ATTENTION

119) *Le prétensionneur ne peut être utilisé qu'une seule fois. Après son activation, s'adresser au Réseau Après-vente pour le faire remplacer.*

120) *Pour bénéficier du maximum de protection possible, garder le dossier bien droit, bien appuyer le dos au dossier et placer la ceinture de manière à ce qu'elle adhère parfaitement au buste et au bassin. Bouclez systématiquement vos ceintures, à l'avant comme à l'arrière ! Rouler sans ceinture bouclée augmente le risque de blessures graves ou de mort en cas d'accident.*

121) *Il est formellement interdit de démonter ou d'altérer les composants de la ceinture de sécurité et du prétensionneur. Toute intervention doit être exécutée par des opérateurs qualifiés et agréés. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente.*

122) *Si la ceinture a été soumise à une forte sollicitation, par exemple suite à un accident, elle doit être remplacée entièrement en même temps que les ancrages, les vis de fixation de ces derniers et le prétensionneur. En effet, même si elle ne présente pas de défauts visibles, la ceinture pourrait avoir perdu ses propriétés de résistance.*

AVERTISSEMENT

40) *Toute opération comportant des chocs, des vibrations ou des échauffements localisés (supérieurs à 100°C pendant une durée de 6 heures maximum) dans la zone du prétensionneur peut l'endommager ou provoquer son déclenchement intempestif. Si une intervention sur ces composants est nécessaire, s'adresser au Réseau Après-vente.*

SYSTÈMES DE PROTECTION POUR ENFANTS

TRANSPORTER LES ENFANTS EN TOUTE SÉCURITÉ

Pour une meilleure protection en cas de choc, tous les passagers doivent voyager assis et attachés avec les systèmes de retenue prévus, y compris les nouveau-nés et les enfants ! Cette prescription est obligatoire dans tous les pays membres de l'Union Européenne conformément à la directive 2003/20/CE. Les enfants d'une stature inférieure à 1,50 mètre, jusqu'à l'âge de 12 ans, doivent être protégés par des dispositifs de retenue appropriés et devraient être assis sur les places arrière. Les statistiques sur les accidents indiquent que les

sièges arrière assurent une meilleure protection des enfants. Chez les enfants, par rapport aux adultes, la tête est proportionnellement plus grosse et plus lourde par rapport au reste du corps, alors que les muscles et la structure osseuse ne sont pas complètement développés. Par conséquent, pour les protéger convenablement en cas de choc, d'autres dispositifs sont nécessaires que les ceintures de sécurité pour adultes afin de réduire au minimum le risque de blessures en cas d'accident, de freinage ou de manœuvre soudaine. Les enfants doivent être assis de façon sécurisée et confortable.

En fonction des sièges enfants utilisés, il est conseillé de maintenir les enfants le plus longtemps possible dans les sièges enfants tournés dos à la route(au moins jusqu'à l'âge de 3-4 ans), car c'est la position qui offre le plus de protection en cas de choc. Le meilleur choix du dispositif de retenue pour enfant doit se baser sur le poids et la taille de l'enfant.

Il existe plusieurs types de systèmes de retenue pour enfants, qui peuvent être fixés au véhicule à l'aide des ceintures de sécurité ou en utilisant les fixations ISOFIX. Nous conseillons de toujours choisir le système de retenue le plus approprié à l'enfant ; pour ce faire, toujours consulter la Notice d'entretien fournie avec le siège enfant pour être certain qu'il s'agit du modèle adapté à l'enfant auquel il est destiné.

En Europe, les caractéristiques des systèmes de retenue des enfants sont réglementées par la norme ECE-R44, selon cinq groupes de poids, avec une superposition partielle entre les groupes. C'est pourquoi il existe sur le marché des dispositifs couvrant plusieurs groupes de poids.

Tous les dispositifs de retenue pour les enfants doivent mentionner les données d'homologation ainsi que la marque de contrôle sur une étiquette fixée solidement au siège-auto et qui ne doit jamais être enlevée.

Au-dessus d'une stature de 1,50 m, du point de vue des systèmes de retenue, les enfants sont assimilés aux adultes et utilisent normalement les ceintures.

Des sièges enfants adaptés à chaque catégorie de poids sont disponibles. Ce choix est conseillé, car ces sièges ont été spécialement conçus et testés pour votre véhicule.

⚠ 123)

Groupe	Âge	Plages de poids	Classe dimension / Fixation
Groupe 0	À titre indicatif, jusqu'à 9 mois	jusqu'à un poids de 10 kg	ISO/L1 ISO/L2 ISO/R1
Groupe 0+	À titre indicatif, jusqu'à 2 ans	jusqu'à un poids de 13 kg	ISO/R1 ISO/R2 ISO/R3
Groupe 1	À titre indicatif, de 8 mois à 4 ans	poids entre 9 et 18 kg	ISO/R2 ISO/R3 ISO/F2 ISO/F2X ISO/F3
Groupe 2	À titre indicatif, de 3 ans à 7 ans	poids entre 15 et 25 kg	–
Groupe 3	À titre indicatif, de 6 ans à 12 ans	poids entre 22 et 36 kg	–

ATTENTION

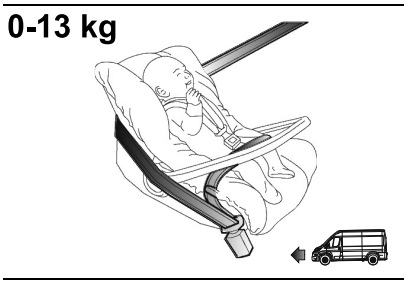
123) *En cas d'airbag côté passager actif, ne pas installer les enfants sur les sièges berceaux dos à la route sur le siège avant. L'activation de l'airbag, en cas d'accident même léger, pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Il est conseillé de toujours transporter les enfants dans leur siège enfant sur le siège arrière, car cette position s'est avérée la plus protégée en cas de choc. En cas de nécessité d'installer l'enfant sur le siège berceau dos à la route sur le siège avant côté passager, les airbags côté passager (frontal et latéral protection du thorax/pelvienne (side bag), pour les versions/marchés qui le prévoient), doivent être désactivés par le menu de réglage. Cette désactivation doit être vérifiée par l'allumage de la témoin spécifique du bouton sur la planche de bord. En outre, le siège passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord.*

GROUPE 0 et 0+

Les bébés pesant jusqu'à 13 kg doivent être transportés tournés vers l'arrière sur un siège pour enfant en forme de berceau qui, soutenant la tête, ne provoque pas de contraintes sur le cou en cas de brusques décélérations.

Le berceau est attaché à l'aide des ceintures de sécurité du véhicule, comme indiqué en fig. 216 et doit retenir à son tour l'enfant avec les ceintures incorporées.

124) 125) 126) 127) 128) 129) 130)

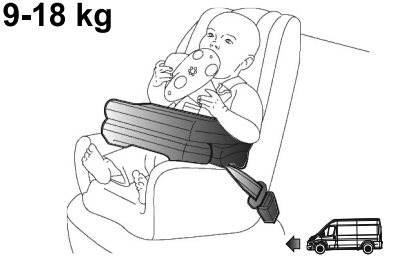


216 F1A0151

GROUPE 1

De 9 kg à 18 kg, les enfants peuvent être transportés tournés vers l'avant, avec des sièges équipés d'un coussin avant, au moyen duquel la ceinture de sécurité du véhicule retient à la fois l'enfant et le siège fig. 217.

125) 126) 127) 128) 129) 130)



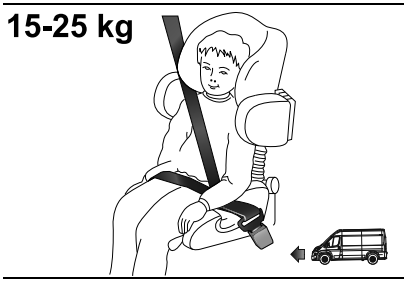
217 F1A0152

GROUPE 2

Les enfants d'un poids de 15 à 25 kg peuvent être directement maintenus par les ceintures de sécurité du véhicule fig. 218.

Les sièges enfants ont uniquement pour fonction de positionner correctement l'enfant par rapport à la ceinture, de façon à ce que la partie diagonale de la ceinture adhère au thorax et non au cou et la partie horizontale au bassin et non à l'abdomen de l'enfant.

125) 126) 127) 128) 129)



218 F1A0153

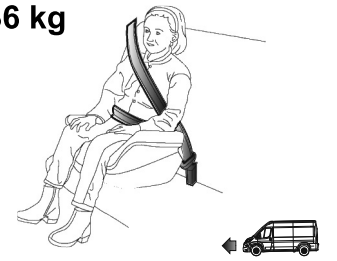
GROUPE 3

Pour les enfants de 22 à 36 kg, l'épaisseur du thorax est telle que le dossier d'entretoise n'est plus nécessaire.

L'illustration fig. 219 est un exemple de position correcte de l'enfant sur le siège arrière.

⚠ 125) 126) 127) 128) 129)

22-36 kg



219 F1A0154

Au-delà de 1,50 m de taille, les enfants peuvent mettre les ceintures comme les adultes.

ATTENTION

124) *L'obligation de désactiver l'airbag si l'on installe un siège enfant dos à la route figure sur l'étiquette collée sur le pare-soleil avec les symboles appropriés. Respecter les indications figurant sur le pare-soleil côté passager (voir la description du chapitre « Système de protection supplémentaire (SRS) - Airbags »).*

125) *Ne pas actionner le siège avant ou arrière s'il y a un enfant sur le même siège ou assis sur le siège enfant.*

126) *Un montage incorrect du siège enfant peut annuler l'efficacité du système de protection. En cas d'accident, le siège enfant pourrait en effet se relâcher et l'enfant risquerait de subir des lésions pouvant être mortelles. Lors de l'installation d'un système de protection pour nouveau-né ou pour enfant, respecter scrupuleusement les instructions fournies par le constructeur.*

127) *Quand le système de protection pour enfants n'est pas utilisé, il est nécessaire de le fixer avec la ceinture de sécurité ou avec les points d'ancrage ISOFIX, ou de le retirer du véhicule. Ne pas le laisser détaché à l'intérieur de l'habitacle. De cette façon, vous évitez qu'il puisse blesser les occupants en cas de freinage brusque ou d'accident.*

128) *S'assurer toujours que la partie en diagonale de la ceinture de sécurité ne passe pas sous les bras ou derrière le dos de l'enfant. En cas d'accident, la ceinture de sécurité n'est pas en mesure de retenir l'enfant, qui pourrait subir des lésions pouvant même être mortelles. L'enfant doit donc toujours porter correctement sa ceinture de sécurité.*

129) *Les illustrations sont données seulement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.*

130) *Il existe des sièges-auto pour les groupes de poids 0 et 1, qui se fixent à l'arrière aux ceintures du véhicule et équipés de leurs propres ceintures pour le maintien de l'enfant. S'ils sont mal montés, les sièges-auto peuvent s'avérer dangereux à cause de leur poids (par exemple, si on les attache aux ceintures du véhicule en interposant un coussin). Respecter scrupuleusement les instructions de montage jointes.*

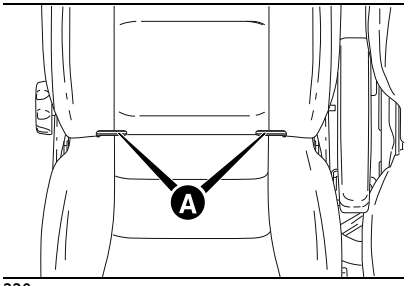
PRÉ-ÉQUIPEMENT POUR LE MONTAGE DU SIÈGE ENFANT « ISOFIX UNIVERSEL »

Le véhicule est équipé pour le montage des sièges enfant ISOFIX

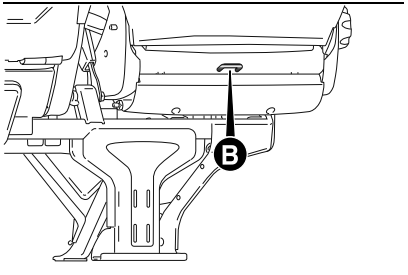
Le système ISOFIX permet de monter des systèmes de retenue pour enfants ISOFIX, sans utiliser les ceintures de sécurité du véhicule mais en attachant directement le siège enfant à trois fixations présentes sur le véhicule. Il est possible d'effectuer un montage mixte de sièges enfants traditionnels et ISOFIX sur des places différentes du véhicule.

Pour installer un siège enfant ISOFIX, l'accrocher aux deux fixations métalliques (A) fig. 220 situées sur l'arrière du coussin du siège arrière, au point de contact avec le dossier, puis fixer la sangle supérieure (disponible avec le siège enfant) à la fixation (B) fig. 221 prévue, située derrière le dossier du siège, dans la partie inférieure.

À titre indicatif, fig. 223 présente un exemple de siège enfant Isofix Universel qui couvre le groupe de poids 1.



220 F1A0156

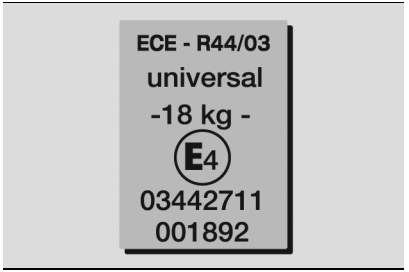


221 F1A0157

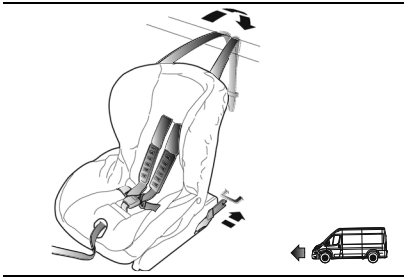
REMARQUE Lorsque l'on utilise un siège enfant ISOFIX Universel, on ne peut utiliser que des sièges enfants homologués avec la mention ECE R44 « ISOFIX Universal » (R44/03 ou mises à jour suivantes) fig. 222.

AVERTISSEMENT La figure fig. 223 est fournie uniquement à titre indicatif pour le montage. Monter le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.

⚠ 131) 132) 133) 134)



222 F1B0117C



223 F1A0155

ATTENTION

131) *Ne monter le siège enfant que lorsque le véhicule est à l'arrêt. Le siège enfant est correctement fixé aux attaches de pré-équipement quand on entend les déclics qui confirment qu'il est bien accroché. Toujours se conformer aux instructions pour le montage, le démontage et le positionnement, fournies obligatoirement par le Fabricant.*

132) *Le fabricant conseille d'installer le siège enfant en suivant les instructions qui doivent obligatoirement être remises avec le siège.*

133) *N'utilisez jamais le même ancrage inférieur pour attacher plusieurs sièges enfant.*

134) *Si un siège enfant ISOFIX universel n'est pas fixé avec les trois ancrages, le siège enfant ne sera pas en mesure de protéger correctement l'enfant. En cas d'accident, l'enfant risque des lésions graves, voire mortelles.*

Sièges enfants i-Size

Ces sièges enfants, conçus et homologués selon le règlement i-Size (ECE R129), garantissent les meilleures conditions de sécurité pour le transport des enfants en voiture :

❒ obligation de transporter l'enfant dos à la route jusqu'à l'âge de 15 mois ;

❒ augmentation de la protection offerte par le siège enfant en cas de chocs latéraux ;

❒ l'utilisation du système ISOFIX est préconisée pour éviter toute installation incorrecte du siège enfant ;

❒ efficacité accrue lors du choix du siège enfant, non plus en fonction du poids, mais en fonction de la taille de l'enfant ;

❒ meilleure compatibilité entre les sièges du véhicule et les sièges enfants : les sièges enfants i-Size peuvent être considérés comme des « Super ISOFIX », dans le sens qu'ils peuvent parfaitement être installés dans les places homologuées i-Size mais aussi dans les positions homologuées ISOFIX (ECE R44).

AVERTISSEMENT Si les places du véhicule sont homologuées i-Size, elles présentent le symbole fig. 224 au niveau des crochets ISOFIX.

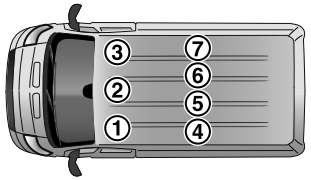


224 J0A0450

AVERTISSEMENT Pour vérifier si le véhicule est homologué pour l'installation des sièges enfants i-Size, consulter le tableau de la page suivante.

Installation des sièges enfants

Le tableau suivant fournit les indications sur le positionnement des sièges enfants sur les sièges du véhicule. Chaque position d'emplacement des sièges enfants est conforme aux normes UNECE. Le tableau se réfère aux versions Fourgon, Combi et Panorama.



Places assises									
Place assise numéro	1	2*		3		4	5	6	7
		Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ	Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ				
Place assise adaptée pour les systèmes de retenue universels dos à la route (U)	NA	NON	NON	NON	OUI **	NON	NON	NON	NON
Place assise adaptée pour les systèmes de retenue universels face à la route (UF)	NA	NON	NON	OUI** (a)	NON	NON	NON	NON	NON
Place assise i-Size (I-U)	NA	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX latéraux (L1/L2)	NA	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

Places assises									
Place assise numéro	1	2*		3		4	5	6	7
		Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ	Airbag ACTIVÉ	Airbag DÉSACTIVÉ				
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX dos à la route (R1/ R2/ R3) (IL)	NA	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Place assise adaptée pour les sièges enfants ISOFIX face à la route (F2/F2X/F3) (IUF)	NA	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Place assise adaptée pour les sièges enfants auxiliaires face à la route (B2 / B3) (IUF)	NA	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON

U = Position adaptée pour un siège enfant « universel », approuvé pour cette catégorie de poids.
UF = Position adaptée pour un siège enfant monté face à la route « universel », approuvé pour cette catégorie de poids.
IUF = Position adaptée pour un siège enfant monté face à la route « ISOFIX » universel, approuvé pour cette catégorie de poids.
i-U = Position adaptée pour des sièges enfants « universels » i-Size, montés face à la route ou dos à la route.
i-UF = Position adaptée pour des sièges enfants « universels » i-Size, montés face à la route.
IL = Position adaptée pour des sièges enfants spécifiques (CRS) ISOFIX dont la liste est fournie. Ces sièges enfants CRS ISOFIX sont ceux des catégories « véhicule spécifique », « utilisation limitée » et « semi-universelle ».
NA = Non applicable. Le siège n'est pas homologué pour l'installation de sièges enfants.
* = Place assise disponible uniquement en configuration siège avant banquette bi-place.
** = siège à installer uniquement en configuration siège avant une place.
(a) = avec la configuration de siège enfant face à la route, il faut placer le siège dans une position qui ne dépasse pas la moitié de sa course longitudinale.
AVERTISSEMENT : Il n'est pas possible de monter de siège enfant sur la banquette avant passager et sur le siège à 4 places arrière.
AVERTISSEMENT : Si l'appuie-tête interfère avec l'installation du siège pour enfant, réglez l'appuie-tête (si réglable).

SYSTÈME DE PROTECTION SUPPLÉMENTAIRE (SRS) - AIRBAG

Le véhicule peut être équipé de :
❒ airbag frontal conducteur ;
❒ airbag frontal passager ;
❒ airbags latéraux avant pour la protection du bassin et du thorax (Side bag) du conducteur et du passager.
❒ airbags latéraux pour la protection de la tête des occupants des places avant (Window bag).
L'emplacement des airbags est indiqué sur le véhicule, par l'inscription « AIRBAG » au milieu du volant, sur la planche de bord, sur le revêtement latéral ou sur une étiquette à proximité du point d'ouverture de l'airbag.

AIRBAGS FRONTAUX

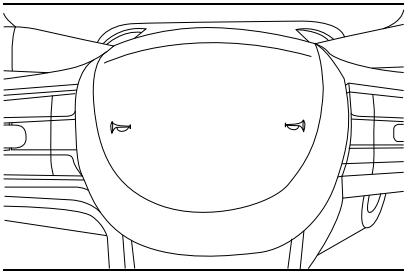
Les airbags frontaux protègent les occupants des places avant en cas de chocs frontaux dont l'intensité est moyenne-élevée, au moyen de l'interposition du coussin entre l'occupant et le volant ou la planche de bord.

La non-activation de ces airbags en cas d'autres types de chocs (latéral, arrière, capotage, etc.) n'est pas un indice de dysfonctionnement du système.

En cas de choc frontal, une centrale électronique déclenche au besoin le gonflage du coussin.
Le coussin se déploie instantanément, en s'interposant entre le corps des passagers à l'avant et les structures pouvant provoquer des lésions ; le coussin se dégonfle aussitôt après.
Les airbags frontaux ne remplacent pas mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme d'ailleurs le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra-européens.
En cas de choc, une personne qui n'a pas bouclé sa ceinture de sécurité est projetée vers l'avant et peut heurter le coussin en train de se déployer. Dans ce cas, la protection offerte par le coussin est amoindrie.
Les airbags frontaux peuvent ne pas s'activer dans les cas suivants :
❒ chocs frontaux avec des objets très déformables, qui ne concernent pas la surface frontale du véhicule (par exemple aile contre le rail de sécurité) ;
❒ pénétration du véhicule sous d'autres véhicules ou sous des barrières de protection (par exemple, sous un camion ou glissière de sécurité). La non-activation dans les conditions décrites ci-dessus est due au fait que les airbags pourraient n'offrir aucune protection supplémentaire par rapport aux ceintures de sécurité et, par conséquent, leur activation serait inopportune. Dans ces cas, la non-activation n'indique pas le dysfonctionnement du système.
⚠ 135)
Les airbags frontaux côté conducteur et côté passager ont été étudiés et étalonnés pour offrir la meilleure protection des occupants des places avant portant des ceintures de sécurité. Leur volume lors du gonflage maximum remplit la plupart de l'espace entre le volant et le conducteur et entre la planche et le passager.
En cas de chocs frontaux non sévères (pour lesquels l'action de retenue exercée par les ceintures de sécurité est suffisante), les airbags ne s'activent pas.
Par conséquent, il est dans tous les cas nécessaire d'utiliser les ceintures de sécurité qui, en cas de choc frontal, assurent toujours la bonne position de l'occupant.

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ CONDUCTEUR

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané contenu dans un logement situé au centre du volant fig. 225.

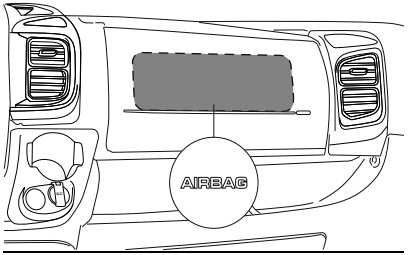


225 F1A1115

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Il est formé d'un coussin à gonflage instantané, placé dans un logement spécial de la planche de bord fig. 226 ; le volume de ce coussin est plus important que celui du côté conducteur.



226 F1A0774

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER ET SIÈGES ENFANTS

⚠ 136)

Les sièges enfants que l'on monte dos à la route ne doivent **JAMAIS** être installés sur le siège avant lorsque l'airbag passager est activé, parce que l'activation de l'airbag en cas de choc pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté.



227 F1A0773

Respecter **À LA LETTRE** les recommandations de l'étiquette apposée sur le pare-soleil côté passager fig. 227.

Désactivation manuelle de l'airbag frontal côté passager et latéral de protection thoracique/pelvienne (Side Bag)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

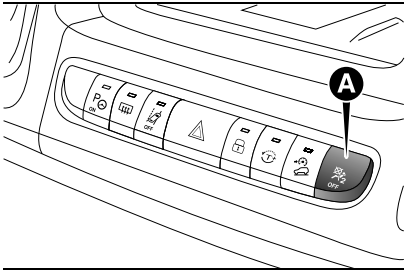
S'il est absolument nécessaire de transporter un enfant sur le siège avant, dans un siège enfant dos à la route, on peut désactiver l'airbag frontal côté passager et l'airbag latéral (Side Bag) (pour les versions/marchés qui le prévoient).

AVERTISSEMENT Pour la désactivation manuelle des airbags côté passager, frontal et latéral (Side Bag) (pour les versions/marchés qui le prévoient), consulter le chapitre « Écran » de la section « Connaissance du combiné de bord ». En cas de désactivation, la LED sur le bouton s'allume.

La LED à côté du symbole fig. 228 située sur la planche de bord indique l'état de la protection côté passager. Si la LED est éteint, la protection côté passager est activée.

À la réactivation des airbags frontal et latéral (Side Bag) côté passager (pour

les versions/marchés qui le prévoient), la LED s'éteint.



228 F1A0647

Suite à une manœuvre de démarrage du véhicule (clé sur MAR), 5 secondes au moins après la dernière fois que le moteur a été éteint, la LED s'allume pendant environ 8 secondes. Si cela ne se produit pas, s'adresser au Réseau Après-vente.

Il se peut que, en cas de manœuvres d'extinction/redémarrage du véhicule inférieures à 5 secondes, la LED reste éteinte. Dans ce cas, pour vérifier le bon fonctionnement de la LED, couper le moteur du véhicule, attendre au moins 5 secondes et effectuer la manœuvre de démarrage.

Pendant les 8 premières secondes, l'allumage de la LED n'indique pas l'état réel de la protection du passager, mais il a pour but d'en vérifier le fonctionnement correct.

Les marchés ne prévoyant pas la fonction de désactivation de la protection du passager effectuent également le test de la LED qui s'allume pendant moins d'une seconde en tournant la clé sur MAR, pour ensuite s'éteindre à nouveau.

En fonction des conditions du véhicule, le témoin pourrait s'allumer avec différentes intensités. L'intensité pourrait aussi varier durant le même cycle de clé.

ATTENTION

135) *Ne pas coller d'adhésifs ou d'autres objets sur le volant, ni sur la planche à proximité de l'airbag côté passager, ni sur les sièges. Ne pas placer d'objets sur la planche côté passager (ex. : téléphones portables) car ils pourraient interférer avec l'ouverture de l'airbag passager ou blesser grièvement les occupants du véhicule.*

136) *Quand l'airbag côté passager est actif, NE PAS installer sur le siège avant passager les sièges enfants qui se montent dans le sens contraire de la marche. En cas de choc, l'activation de l'airbag pourrait provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté, indépendamment de la gravité du choc. Par conséquent, toujours désactiver l'airbag côté passager quand un siège enfant est monté sur le siège avant passager dans le sens contraire de la marche. En outre, le siège avant passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de bord. Réactiver immédiatement l'airbag passager dès que le siège enfant est désinstallé.*

AIRBAG FRONTAL CÔTÉ PASSAGER ET SIÈGES ENFANTS : ATTENTION

I	RISCHIO DI FERITE GRAVI O MORTALI. I seggiolini bambino che si montano nel verso opposto a quello di marcia non vanno installati sui sedili anteriori in presenza di air bag passeggero attivo.
GB	DEATH OR SERIOUS INJURY CAN OCCUR. NEVER use a rearward facing child restraint on a seat protected by an ACTIVE AIRBAG in front of it, DEATH or SERIOUS INJURY to the CHILD can occur
F	RISQUE DE MORT OU DE BLESSURES GRAVES. NE PAS positionner le siège pour enfant tourné vers l'arrière, en cas d'air bag passager actif.
D	Nichtbeachtung kann TOD oder SCHWERE VERLETZUNGEN zur Folge haben. Rückwärts gerichtete Kinderrückhaltesysteme (Babyschale) dürfen nicht in Verbindung mit aktiviertem Beifahrerairbag auf dem Beifahrersitz verwendet warden
NL	DIT KAN DODELIJK ZIJN OF ERNSTIGE ONGELUKKEN VEROORZAKEN. Plaats het kinderstoeltje niet ruggelings op de voorstoel wanneer er een airbag aanwezig is.
E	PUEDE OCACIONAR MUERTE O HERIDAS GRAVES. NO ubicar el asiento para niños en sentido inverso al de marcha en el asiento delantero si hubiese airbag activo lado pasegero.
PL	MOŻE GROZIĆ ŚMIERCIA LUB CIEŹKIMI OBRAŹENIAMI. NIE WOLNO umieszczać foletika dzieciecego tylem do kierunku jazdy na przednim siedzeniu w przypadku zainstalowanej aktywnej poduszki powietrznej pasażera.
TR	ÖLÜM VEYA AĞIR ŞEKİLDE YARALANMAYA SEBEP OLABİLİR. Yolcu airbağı aktif halde iken çocuk koltuğunu araç gidiş yönüne ters biçimde yerleştirmeyin.
DK	FARE FOR DØDELIGE KVÆSTELSER OG LIVSTRUENDE SKADER. Placer aldrig en bagudvendt barnestol på passagerersædet, hvis passager-airbagen er indstillet til at være aktiv (on).
EST	TAGAJÄRJEKS VÕIVAD OLLA TÕSISED KEHAVIGASTUSED VÕI SURM. Turvapadja olemasolu korral ärge asetage lapse turvaistet sõidusuunaga vastassuunas.
FIN	KUOLEMANVAARA TAI VAKAVIEN VAMMOJEN UHKA. Älä aseta lasten turvaistuinta niin, että lapsi on selkä menosuuntaan, kun matkustajan airbag on käytössä.
P	RISCO DE MORTE OU FERIMENTOS GRAVES. Não posicionar o banco para crianças numa posição contrária ao sentido de marcha quando o airbag de passageiro estiver activo.
LT	GALI IŠTIKTI MIRTIS ARBA GALITE RIMTAI SUSIŽEISTI. Nedėkite vaiko sėdynės atgręžtos nugara į priekinį automobilio stiklą ten, kur yra veikiant keleivio oro pagalvė.
S	KAN VARA LIVSHOTANDE ELLER LEDA TILL ALLVARLIGA SKADOR. Placera aldrig en bakåtvänd barnstol i framsätet då passagerarsidans krockkudde är aktiv.
H	HALÁSOS VAGY SÚLYOS BALESET KÖVETKEZHET BE. Ne helyezzük a gyermekülést a menetiránnyal szembe, ha az utas oldalán légzsák működik.
LV	VAR IZRAISĪT NĀVI VAI NOPIETNAS TRAUMAS. Nenovietot mazuļa sēdekli pretēji braukšanas virzienam, ja pasažiera pusē ir uzstādīts gaisa spilvens.
CZ	HROZÍ NEBEZPEČÍ VÁŽNÉHO UBLÍŽENÍ NA ZDRAVÍ NEBO DOKONCE SMRTI. Neumisťujte dětskou sedačku do opačné polohy vůči směru jízdy v případě aktivního airbagu spolujezdce.
SLO	LAHKO PRIDE DO SMRTI ALI HUDIH POŠKODB. Otroškega avtomobilskega sedeža ne nameščajte v obratni smeri vožnje, če ima vozilo vgrajene zračne blazine za potnike.
RO	SE POATE PRODUCE DECESUL SAU LEZIUNI GRAVE. Nu aşezaţi scaunul de maşină pentru bebeluşi în poziţie contrară direcţiei de mers atunci când airbag-ul pasagerului este activat.
GR	ΜΠΟΡΕΙ ΝΑ ΠΡΟΚΛΗΘΟΥΝ ΘΑΝΑΤΟΣ Ή ΣΟΒΑΡΑ ΤΡΑΥΜΑΤΑ. Μην τοποθετείτε το καρεκλάκι αυτοκινήτου για παιδιά σε αντίθετη προς την φορά πορείας θέση σε περίπτωση που υπάρχει αερόσακος εν ενεργεία στη θέση συνεπιβάτη.
BG	ИМА ОПАСНОСТ ОТ СМЪРТ И СЕРИОЗНИ НАРАНЯВАНИЯ. Не поставяйте столчето за пренасяне на бебета в положение обратно на посоката на движение, при положение активно на въздушната възглавница за пътуване.
SK	MÔŽE NASTAŤ SMRŤ ALEBO VÁŽNE ZRANENIA. Nedávajte autosedačku pre deti do polohy proti chodu vozidla, keď je aktívny airbag spolujazdca.
RUS	ТРАВМЫ И ЛЕТАЛЬНЫЙ ИСХОД. Детское кресло, устанавливающееся против направления движения, нельзя монтировать на месте переднего пассажира, если последнее оборудовано активной подушкой безопасности.
HR	OPASNOST OD TEŠKIH ILI SMRTONOSNIH OZLJEDA. Sjedala za djecu koja se montiraju u smjeru suprotnom od vožnje ne smiju se instalirati na prednja sjedala ako postoji aktivni zračni jastuk suvozača.
AS	قد تحدث حالات وفاة أو إصابات بالغة. لا تستخدم مقاعد الأمان الخاصة بالأطفال على مقعد مزود "بوسادة هوائية"، حيث إن الطفل قد يتعرض للوفاة أو لإصابة بالغة.

AIRBAGS LATÉRAUX (Side bag)

⚠ 137) 138) 139) 140) 141) 142) 143) 144) 145) 146) 147) 148) 149) 150)

Pour augmenter la protection des occupants en cas de choc latéral, le véhicule est équipé d'airbags latéraux avant (Side bag) et d'airbags rideaux (Window bag).

Les airbags latéraux (pour les versions/marchés qui le prévoient) protègent les occupants lors des chocs latéraux de sévérité moyenne-élevée, par l'interposition du coussin entre l'occupant et les parties intérieures de la structure latérale du véhicule.

La non-activation des airbags latéraux dans les autres types de collisions (frontale, arrière, capotage, etc.) n'indique pas un mauvais fonctionnement du système.

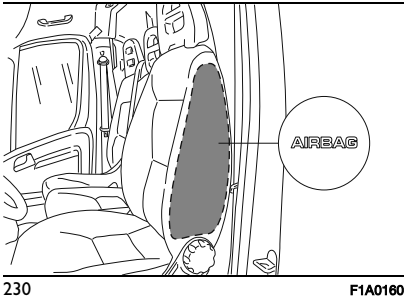
En cas de choc latéral, une centrale électronique active, au besoin, le gonflage des coussins. Les coussins se déploient instantanément, en s'interposant entre le corps des occupants et les structures pouvant provoquer des lésions ; les coussins se dégonflent aussitôt après.

Les airbags latéraux (pour les versions/marchés qui le prévoient) ne remplacent pas mais complètent l'utilisation des ceintures de sécurité, qu'il est toujours recommandé d'utiliser, comme d'ailleurs le prescrit la législation en Europe et dans la plupart des pays extra-européens.

AIRBAGS LATÉRAUX AVANT DE PROTECTION DU THORAX (SIDE BAG)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Logés dans les dossiers des sièges fig. 230 sont constitués d'un coussin à gonflage instantané pour la protection du thorax et le bassin des occupants en cas de choc latéral de moyenne / haute intensité.

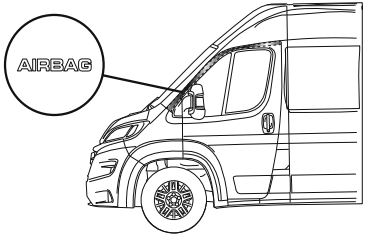


230 F1A0160

AIRBAGS RIDEAUX (WINDOW BAG)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Ils sont constitués de deux coussins « rideau » dont l'un est du côté droit et l'autre du côté gauche du véhicule, logés derrière les garnitures latérales du toit et recouverts de finitions fig. 231.



231 F1A0333

Ils servent à protéger la tête des occupants AV en cas de choc latéral grâce à la vaste surface couverte par les coussins.

AVERTISSEMENT La meilleure protection de la part du système en cas de choc latéral s'obtient en maintenant une position correcte sur le siège et en permettant ainsi un déploiement correct des airbags latéraux.

AVERTISSEMENT L'activation des airbags frontaux et/ou latéraux est également possible si le véhicule subit des chocs importants sous la caisse, comme par exemple, des chocs violents contre des marches, des trottoirs ou des reliefs fixes du

sol, des chutes du véhicule dans de grandes ornières ou affaissements de la chaussée.

AVERTISSEMENT Lorsqu'ils s'activent, les airbags dégagent une petite quantité de poudres. Ces poudres ne sont pas nocives et n'indiquent pas un début d'incendie. Par ailleurs, la surface du coussin déployé et l'intérieur du véhicule peuvent se recouvrir d'un résidu poudreux : cette poudre peut irriter la peau et les yeux. En cas d'exposition, se laver avec de l'eau et du savon neutre.

AVERTISSEMENT En cas d'accident où l'un des dispositifs de sécurité s'est activé, s'adresser au Réseau Après-vente pour le faire remplacer et faire vérifier l'intégrité du système.

Toutes les interventions de contrôle, de réparation et de remplacement concernant l'airbag doivent être effectuées auprès du Réseau Après-vente.
Su le véhicule doit être mis au rebut, s'adresser au Réseau Après-vente pour faire désactiver le système. En cas de changement de propriétaire du véhicule, communiquer au nouveau propriétaire les modalités d'emploi et les avertissements ci-dessus et lui fournir la « Notice d'entretien ».

AVERTISSEMENT L'activation des prétensionneurs, des airbags frontaux et des airbags latéraux avant se fait de manière indépendante, en fonction du type de choc. La non-activation de l'un ou de plusieurs de ces dispositifs n'indique donc pas le dysfonctionnement du système.

ATTENTION

137) *Ne pas appuyer la tête, les bras ou les coudes sur les portes, sur les vitres et dans la zone de déploiement du coussin de l'airbag latéral de protection de la tête (Window Bag) afin d'éviter toute lésion pendant la phase de gonflage.*
138) *Ne jamais pencher la tête, les bras et les coudes hors des vitres de la voiture.*
139) *Si le témoin ne s'allume pas lorsqu'on tourne la clé sur MAR ou s'il reste allumé pendant la marche, il s'agit peut-être d'une anomalie des systèmes de maintien. Si tel est le cas, les airbags ou les prétensionneurs pourraient ne pas s'activer en cas d'accident ou, plus rarement, s'activer intempestivement. Avant de continuer, contacter le Réseau Après-vente pour faire immédiatement contrôler le système.*
140) *Ne pas recouvrir le dossier des sièges avant et arrière d'un revêtement ou d'une housse s'ils ne sont pas conçus pour un usage avec airbag latéral.*
141) *Ne voyagez pas avec des objets sur vos genoux, devant votre poitrine, sans parler de tenir votre pipe, vos crayons, etc. entre vos lèvres. En cas de choc avec l'intervention de l'airbag, de graves dommages pourraient en résulter.*
142) *En cas d'activation, l'airbag doit pouvoir se gonfler sans rencontrer d'obstacles. Par conséquent, il est recommandé de ne pas conduire avec le corps courbé en avant, mais de s'asseoir en appuyant bien le dos et les épaules contre le dossier du siège, et de régler la position du siège, en restant le plus loin possible du volant, afin qu'il soit possible de le manœuvrer aisément avec les bras légèrement pliés. Se trouver trop près du volant lors de l'activation de l'airbag pourrait provoquer des blessures graves.*
143) *Quand la clé de contact est introduite et sur la position MAR, même si le moteur est à l'arrêt, les airbags peuvent s'activer même si le véhicule est à l'arrêt, si celui-ci est heurté par un autre véhicule en marche. Par conséquent, même lorsque le véhicule est à l'arrêt, les sièges enfants que l'on monte dans le sens contraire de la marche NE doivent PAS être installés sur le siège avant passager quand l'airbag frontal passager est actif. En cas de choc, l'activation de l'airbag peut provoquer des lésions mortelles à l'enfant transporté. Par conséquent, toujours désactiver l'airbag côté passager quand un siège enfant est monté sur le siège avant passager dans le sens contraire de la marche. En outre, le siège avant passager doit être reculé jusqu'en butée, pour éviter tout contact du siège enfant avec la planche de*

bord. Réactiver immédiatement l'airbag passager dès que le siège enfant est désinstallé. Nous rappelons enfin que si la clé est tournée sur STOP, aucun dispositif de sécurité (airbag ou prétensionneurs) ne s'active en cas de choc ; cela ne constitue pas forcément un dysfonctionnement du système.

144) *Si le véhicule est victime d'un vol ou d'une tentative de vol, s'il a été vandalisé ou soumis à des inondations, faire vérifier le système airbag auprès du Réseau après-vente.*

145) *En tournant la clé de contact sur MAR, le témoin du bouton situé sur la planche de bord s'allume pendant quelques secondes (la durée d'allumage pourrait varier selon les marchés), pour contrôler le fonctionnement du témoin sur le bouton.*

146) *Ne pas laver les sièges avec de l'eau ou de la vapeur sous pression (à la main ou dans les stations de lavage automatiques pour sièges).*

147) *Le déclenchement de l'airbag frontal est prévu pour des chocs plus sévères que pour ceux qui activent les prétensionneurs. Pour des chocs ayant lieu entre les deux niveaux d'activation, il est donc normal que seuls les prétensionneurs se déclenchent.*

148) *Ne pas accrocher d'objets rigides aux crochets porte-manteaux ou aux poignées de soutien.*

149) *L'airbag ne remplace pas les ceintures de sécurité, mais en augmente l'efficacité. De plus, puisque les airbags frontaux n'interviennent pas lors de collisions frontales à faible vitesse, de collisions latérales, de télescopages ou de capotages, dans de tels cas les occupants ne sont protégés que par les ceintures de sécurité qui, par conséquent, doivent toujours être bouclées.*

150) *Sur certaines versions, en cas d'anomalie de la LED* ***OFF*** *(située sur le revêtement du tableau de bord), le témoin s'allume sur le combiné de bord et les airbags côté passager sont désactivés. Sur certaines versions, en cas d'anomalie de la LED* ***ON*** *(située sur le revêtement du tableau de bord), le témoin s'allume sur le combiné de bord.*

EDR Event Data Recorder (Enregistrement des données du véhicule)

Ce véhicule est équipé du dispositif Event Data Recorder (EDR). Le dispositif EDR a été conçu pour enregistrer, en cas d'accident ou quand il y a un risque d'accident - déclenchement d'un airbag ou impact contre un obstacle présent sur la route - les données qui permettront de comprendre les prestations des systèmes dont dispose le véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer les données liées à la dynamique et aux systèmes de sécurité du véhicule sur une courte période.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer les types de données ci-après au moment de l'évènement :

- les modalités de fonctionnement des différents systèmes du véhicule ;
- si les ceintures de sécurité du conducteur et du passager étaient bouclées ou pas ;
- la pression que le conducteur a exercée (éventuellement) sur la pédale d'accélérateur et/ou du frein ; et
- la vitesse à laquelle le véhicule roulait.

Ces données permettent d'obtenir un cadre plus complet des circonstances dans lesquelles se sont vérifiées la collision et les blessures.

Si toutes les positions EDR disponibles sont occupées par des évènements bloqués (ne pouvant pas être écrasés par d'autres évènements successifs), le témoin airbag s'allume sur le combiné de bord. D'autres conditions peuvent déterminer l'allumage du témoin airbag. Pour de plus amples informations, consulter « Système de protection supplémentaire (SRS) – Air bag » dans cette section.

REMARQUE : Les données de l'EDR sont enregistrées par le véhicule uniquement en cas de collision importante ; dans des conditions normales, l'EDR n'enregistre aucune donnée et aucune information personnelle

(par ex., nom, sexe, âge et lieu de l'accident). Pour lire les données enregistrées par un EDR, il est nécessaire de disposer de l'instrument Crash Data Retrieval (CDR) de Bosch et d'accéder au véhicule ou à l'EDR. Si le contenu de l'EDR ne peut pas être reproduit à travers le port de connexion OBD du véhicule, l'instrument Bosch CDR peut être branché directement à la centrale des systèmes de protection des occupants (ORC)..
Les informations sont à disposition du constructeur du véhicule mais aussi des forces de l'ordre, à condition qu'elles disposent de l'équipement spécifique et qu'elles puissent accéder au véhicule ou à l'EDR.

DÉMARRAGE ET CONDUITE

Entrons au « cœur » du véhicule : voyons comment exploiter au mieux tout son potentiel.
Voici comment la conduire en toute sécurité quelle que soit la situation pour faire de votre voiture la compagne de voyage qui respecte votre confort et votre portefeuille.

DÉMARRAGE DU MOTEUR (sauf versions électriques) 205
DÉMARRAGE DU MOTEUR (versions électriques)..... 207
À L'ARRÊT 211
BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (sauf versions électriques)..... 216
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (sauf versions électriques)..... 217
FONCTION « DRIVE MODE » (Mode de conduite)..... 223
SYSTÈME START&STOP (ARRÊT ET REDÉMARRAGE AUTOMATIQUE)..... 224
FONCTION ECO 227
SPEED LIMITER (limiteur de vitesse) 227
CRUISE CONTROL (Régulation de la vitesse)..... 228
RÉGLAGE RALENTI MOTEUR (ENGINE IDLE PRESET) 231
SPEED BLOCK (limiteur fixe de la vitesse) 232
SYSTÈME PARK ASSIST (Aide arrière au stationnement) 232
SYSTÈME ACTIVE PARK ASSIST (Aide active au stationnement à l'arrière) 237
CAMÉRA DE RECUL (ParkView® Rear Backup Camera)..... 242
TRAFFIC SIGN RECOGNITION (Reconnaissance de la signalisation routière) 244
INTELLIGENT SPEED ASSIST (limiteur de vitesse et reconnaissance de la signalisation routière) 246
ACC ADAPTIVE CRUISE CONTROL (contrôle de la vitesse adaptative)..... 247
SYSTÈME CODRIVER AVEC STOP&GO - Adaptive Cruise Control avec Stop&Go (Contrôle de la vitesse adaptative avec arrêt et redémarrage) 255
SYSTÈME CODRIVER AVEC STOP&GO - Traffic Jam Assist (Contrôle de la vitesse adaptative avec contrôle de la trajectoire du véhicule)..... 263
CONSEILS DE CONDUITE 267
RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE..... 269

ADDITIF POUR ÉMISSIONS DES MOTEURS DIESEL AdBlue® (URÉE) 273
RECHARGE (pour versions électriques)..... 274
SOURCES D'ALIMENTATION UTILISABLES (versions électriques)..... 278
RECHARGE EN COURANT ALTERNATIF (AC) DOMESTIQUE (versions électriques)..... 293
PROCÉDURE DE RECHARGE DOMESTIQUE RAPIDE DEPUIS WALLBOX (versions électriques)..... 297
PROCÉDURE DE RECHARGE DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (AC) (versions électriques)..... 298
PROCÉDURE DE RECHARGE « FAST CHARGE » DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (DC) MODE 4 (versions électriques)..... 301
DÉBLOCAGE D'URGENCE DU CÂBLE DE RECHARGE (versions électriques)..... 304
FONCTIONS DE RECHARGE (versions électriques)..... 304
MODE « eCoasting » (ÉCONOMIE D'ÉNERGIE) (versions électriques)..... 307
MODE « eBraking » (Freinage régénératif) (versions électriques)..... 308
CONSEILS POUR LE CHARGEMENT..... 308
CONSEILS DE CONDUITE (versions électriques)..... 309
TRACTAGE DE REMORQUES 311
TRACTAGE DE REMORQUE (versions électriques)..... 318
INACTIVITÉ PROLONGÉE DU VÉHICULE..... 318
FONCTION DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE (SECTIONNEUR) (sauf versions électriques)..... 319

DÉMARRAGE DU MOTEUR (sauf versions électriques)

41)

Le véhicule est équipé d'un dispositif électronique de blocage du moteur : en cas de démarrage manqué, voir la description fournie au chapitre « Anti-démarrage électronique » dans la section « Connaissance du véhicule ». Avant de démarrer le véhicule, régler les sièges, les rétroviseurs d'aile et d'habitacle et boucler correctement les ceintures de sécurité. Pour démarrer le moteur, ne jamais appuyer sur la pédale d'accélérateur.

AVERTISSEMENT En cas d'actionnement simultané accidentel de la pédale d'accélérateur et de la pédale de frein, le système attribue la priorité à la demande de freinage ; dans cette condition, le véhicule entre en mode « recovery » (secours) avec limitations des performances (couple moteur et vitesse du véhicule). Pour rétablir le fonctionnement normal, il suffit de relâcher la pédale d'accélérateur sans avoir à arrêter/rallumer le moteur.

151)

42) 43)

PROCÉDURE POUR VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Procéder de la manière suivante :

❒ serrer le frein de stationnement ;

❒ placer le levier de vitesses au point mort ;

❒ placer le dispositif de démarrage sur MAR : les témoins et s'allument sur le combiné de bord ;

❒ attendre l'extinction des témoins et , qui se produit d'autant plus rapidement quand le moteur est chaud ;

❒ enfoncer la pédale d'embrayage à fond, sans appuyer sur l'accélérateur ;

❒ tourner le dispositif de démarrage sur AVV juste après l'extinction du témoin . Une attente trop longue rend inutile l'activité de chauffage des bougies. Relâcher la clé dès le démarrage du moteur.

PROCÉDURE POUR VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Le démarrage du moteur n'est possible que lorsque le levier de la boîte de vitesses est sur la position P ou N. Par conséquent, au démarrage du moteur, le système se trouve en position N ou en position P (celle-ci correspond au point mort, mais avec les roues du véhicule bloquées de manière mécanique).

44)

DÉPLACEMENT DU VÉHICULE

Pour déplacer le véhicule, de la position P, appuyer sur la pédale de frein et déplacer le levier de la boîte de vitesses dans la position souhaitée (D ou « Mode AutoStick ») pour se déplacer en avant ou bien R pour engager la marche arrière).

La vitesse enclenchée est affichée à l'écran du combiné de bord. En relâchant la pédale du frein, le véhicule commence à se déplacer en avant ou en arrière, dès que la manœuvre est effectuée (effet de glissement - « creeping » en anglais). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

AVERTISSEMENT La condition de décalage entre la vitesse effectivement engagée (affichée à l'écran du combiné de bord) et la position du levier de la boîte de vitesses est signalée par le clignotement sur la platine de la boîte de vitesses de la lettre correspondant à la position du levier (accompagné d'un signal sonore). Cette condition ne doit pas être considérée comme

une anomalie de fonctionnement mais simplement comme une demande de la part du système de répétition de la manœuvre.

AVERTISSEMENT Quand le frein de stationnement est désactivé et que la pédale du frein est relâchée, et lorsque le moteur tourne au ralenti et le levier de vitesses est sur la position D, R ou en mode séquentiel, faire très attention car même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur le véhicule peut se déplacer. Cette condition peut être utilisée, véhicule sur terrain plat, pendant les manœuvres étroites de stationnement, en prenant soin d'actionner uniquement la pédale de frein.

45)

CHAUFFAGE DU MOTEUR DÈS LE DÉMARRAGE

Procéder de la manière suivante :

❒ faire partir le moteur lentement, en le faisant tourner à moyen régime, sans accélérations brusques ;

❒ éviter de trop solliciter les performances du véhicule dès les premiers kilomètres. Il est conseillé d'attendre jusqu'au moment où l'aiguille de l'indicateur du thermomètre du liquide de refroidissement du moteur commence à se déplacer.

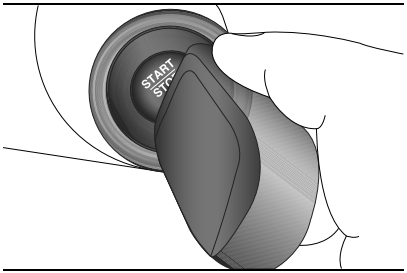
46) 47)

ABSENCE DE DÉMARRAGE DU MOTEUR

Démarrage du moteur avec batterie de la clé électronique (Keyless Enter-N-Go) déchargée ou épuisée

L'absence de réponse du dispositif de démarrage après avoir appuyé sur le bouton correspondant pourrait indiquer que la batterie de la clé électronique est déchargée ou épuisée. Le système ne détectera donc pas la présence de la clé électronique dans le véhicule et affichera un message dédié à l'écran.

Dans ce cas, poser l'extrémité arrondie de la clé électronique (côté opposé par rapport à celui de l'orifice porte-clé) sur le bouton du dispositif de démarrage et appuyer sur ce bouton à l'aide de la clé électronique (fig. 232). De cette manière, le dispositif de démarrage s'active et il est toutefois possible de démarrer le moteur.



232 F1A9053

ARRÊT DU MOTEUR

Avec le moteur au ralenti, positionner le dispositif de démarrage sur STOP.

ATTENTION

151) *Il est dangereux de laisser tourner le moteur dans des locaux fermés. Le moteur consomme de l'oxygène et dégage du gaz carbonique, de l'oxyde de carbone et d'autres gaz toxiques.*

AVERTISSEMENT

41) *Le « coup d'accélérateur » avant de couper le moteur est inutile ; il contribue uniquement à augmenter la consommation de carburant et peut même être nuisible, surtout pour les moteurs équipés de turbocompresseur.*

42) *Il est recommandé, durant la première période d'utilisation, de ne pas demander au véhicule ses performances maximales (par exemple, fortes accélérations,*

parcours trop longs aux régimes maximum, freinages trop forts, etc.).
43) *Moteur coupé, ne pas laisser le dispositif de démarrage sur MAR pour éviter qu'une absorption inutile de courant ne décharge la batterie.*
44) *Dans certaines situations, lors de l'extinction du moteur, il se peut que l'électrovanne se déclenche pendant une durée maximale de 120 secondes.*
45) *En cas de non démarrage du moteur avec une vitesse enclenchée, la situation de danger potentiel, due au fait que la boîte de vitesses s'est placée automatiquement au point mort, est signalée par un avertisseur sonore.*
46) *Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein et la direction assistée ne sont pas actifs ; par conséquent, il est nécessaire d'exercer un effort plus important qu'en temps normal sur la pédale de frein et sur le volant.*
47) *Éviter absolument le démarrage par poussée, par remorquage ou en profitant des pentes. Ces manœuvres pourraient provoquer l'arrivée de carburant dans le pot catalytique et l'endommager de manière irréversible.*

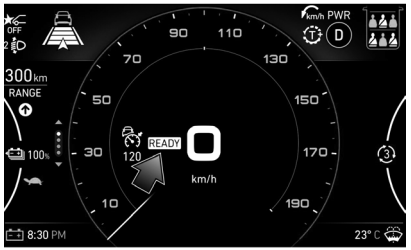
DÉMARRAGE DU MOTEUR (versions électriques)

Avant de démarrer le véhicule, régler le siège, les rétroviseurs d'aile et d'habitacle et boucler correctement la ceinture de sécurité.
La boîte de vitesses doit se trouver sur la position P (stationnement) ou N (point mort). Lorsque la boîte de vitesses est sur la position P (stationnement) et l'on souhaite enclencher une vitesse, actionner les freins.
REMARQUE Maintenir la pédale de frein enfoncé avant d'enclencher une vitesse.

Démarrage du moteur

⚠ 152)

La boîte de vitesses doit être sur la position P (stationnement) ou N.
Procéder comme suit :
❒ enfoncer la pédale de frein à fond, sans appuyer sur l'accélérateur ;
❒ appuyer sur le dispositif de démarrage afin qu'il atteigne la position START. Le maintenir enfoncé au maximum pendant deux secondes.
À la fin de la procédure, un signal sonore retentit et le message « READY » s'affiche à l'écran du combiné de bord, fig. 233, pour indiquer le démarrage de l'installation de traction électrique du véhicule. Quand le message « READY » s'affiche, le véhicule est prêt pour le départ.



233 F1A9020

AVERTISSEMENT Si le message « READY » ne s'affiche pas sur le combiné de bord malgré l'exécution correcte de la procédure de démarrage, s'adresser au Réseau Après-vente.

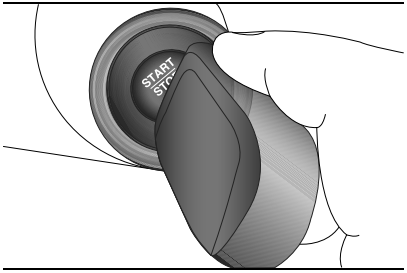
IMPORTANT Si la demande de démarrage est effectuée quand la boîte de vitesses est dans une position autre que N et sans que la pédale de frein ne soit enfoncée, l'écran affiche un message dédié (consulter le chapitre « Témoins et messages » à la section « Présentation du combiné de bord »). Dans ce cas, il faut répéter la manœuvre de démarrage en appuyant sur la pédale de frein.

IMPORTANT Si la demande de démarrage est effectuée quand la boîte de vitesses présente une anomalie, effectuer la procédure de « Démarrage retardé » (consulter le chapitre « Témoins et messages » à la section « Présentation du combiné de bord ») : placer le dispositif de démarrage sur START pendant au moins 7 secondes, avec la pédale de frein enfoncée, et le moteur démarre. Le système reste en mode secours (recovery). Si le moteur ne démarre pas, s'adresser au Réseau Après-vente.

Démarrage du moteur avec la batterie de la clé électronique pas suffisamment chargée

L'absence de réponse du dispositif de démarrage après avoir appuyé sur le bouton correspondant ou l'exigence de déverrouiller les portes du véhicule à l'aide de l'insert métallique fourni avec la clé pourraient indique que la batterie de la clé électronique n'est pas suffisamment chargée. Le système ne détectera donc pas la présence de la clé électronique dans le véhicule et affichera un message dédié à l'écran.

Dans ce cas, poser l'extrémité arrondie en plastique de la clé électronique (côté opposé par rapport à celui de l'orifice porte-clé) sur le bouton du dispositif de démarrage et appuyer sur ce bouton à l'aide de la clé électronique (fig. 234). De cette manière, le dispositif de démarrage s'active et il est toutefois possible de démarrer le moteur.



234 F1A9053

SYSTÈME DE SIGNAL SONORE POUR LES PIÉTONS

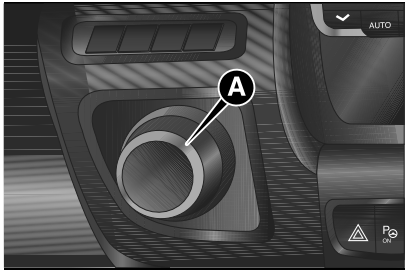
Le véhicule est équipé d'un système de signal sonore pour les piétons. Ce système utilise des sons différents pour signaler aux piétons le rapprochement du véhicule. Le système de signal sonore est équipé d'un haut-parleur situé dans le compartiment moteur. Le système est activé automatiquement quand une vitesse autre que P (Stationnement) est enclenchée et il reste actif tant que le véhicule roule à une vitesse de 25 km/h ou inférieure.

L'anomalie éventuelle du système de signal sonore est signalée par l'allumage du symbole jaune à l'écran.

BOÎTE DE VITESSES À RAPPORT UNIQUE

Le véhicule utilise une boîte de vitesses à rapport unique pour transmettre la puissance développée par le moteur électrique. La boîte de vitesses à rapport unique est actionnée par une commande rotative au lieu du levier de vitesses traditionnel.

La commande rotative (A) fig. 235 se trouve sur la planche du combiné de bord.



235 F1A9035

48)

REMARQUE Maintenir la pédale de frein enfoncée pendant qu'on change de la position P (Stationnement).

153) 154) 155) 156) 157)

Rapports boîte de vitesses

Tourner la commande pour embrayer une vitesse.

REMARQUE Pour sélectionner une vitesse, la pédale de frein doit être enfoncée.

REMARQUE Après avoir sélectionné une vitesse, attendre quelques instants pour permettre l'engagement de la vitesse sélectionnée avant d'accélérer.

P (STATIONNEMENT)

La sélection P (Stationnement) intègre la fonctionnalité du frein de stationnement en bloquant la transmission. Il est conseillé de démarrer le véhicule avec cette vitesse embrayée. Ne jamais essayer de sélectionner le mode P (Stationnement) lorsque le véhicule roule. Actionner le frein de stationnement avant de laisser le véhicule sur la position P (Stationnement).

Dans les parkings sur surfaces planes, il est possible de positionner tout d'abord la boîte de vitesses sur P (Stationnement), puis d'actionner le frein de stationnement.

Dans les parkings sur des routes en pente, actionner le frein de stationnement avant de placer la boîte de vitesses sur P (Stationnement). Pour plus de sécurité, orienter les roues avant vers le trottoir.

REMARQUE Se référer à la position de marche de la boîte de vitesses affichée à l'écran du combiné de bord et contrôler qu'elle indique la position P (Stationnement).

⚠ 158) 159) 160) 161) 162) 163) 164)

R (marche arrière)

Cette position permet de déplacer le véhicule en arrière. Sélectionner la position R (marche arrière) uniquement si le véhicule est complètement à l'arrêt.

N (Point mort)

Il est possible de démarrer le véhicule avec cette vitesse embrayée. Actionner le frein de stationnement et mettre la boîte de vitesses sur la position P (Stationnement) pour quitter le véhicule.

⚠ 165)

D (DRIVE)

Utiliser cette position pour la conduite urbaine et sur l'autoroute.

Actionnement du véhicule

Pour déplacer le véhicule, depuis la position P appuyer sur la pédale de frein et sélectionner la vitesse souhaitée en tournant la commande (A) fig. 235 sur la planche de bord : D pour se déplacer en avant ou R pour enclencher la marche arrière. L'écran affichera la vitesse engagée.

Quel que soit le mode de conduite sélectionné, en relâchant la pédale de frein, le véhicule commence à se déplacer en avant (effet de glissement - « creeping » en anglais). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

Fonction Automatique Positionnement Boîte de vitesses sur P

La fonction met automatiquement la boîte de vitesses sur P (Stationnement) en présence d'une indication quelconque signalant que le conducteur quitte le véhicule alors que la boîte de vitesses est sur D (Drive), N (Point mort) ou R (marche arrière).

Fonctionnement avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE

La fonction de Stationnement Automatique s'active quand la boîte de vitesses est sur la position D (Drive), N (Point mort) ou R (Marche arrière) et les conditions suivantes sont relevées :

❒ Ceinture de sécurité non bouclée
❒ Pédale de frein relâchée
❒ Pédale de l'accélérateur relâchée
❒ Porte côté conducteur ouverte
❒ Vitesse du véhicule inférieure à 3 km/h.

Fonctionnement avec dispositif de démarrage sur STOP

La fonction de Stationnement Automatique s'active quand la boîte de vitesses est sur la position D (Drive), N (Point mort) ou R (Marche arrière), la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h et l'utilisateur souhaite éteindre le véhicule en mettant le dispositif de démarrage sur la position STOP.

Blocage de l'enclenchement de la vitesse

Ce système empêche d'enclencher une vitesse de la position P (Stationnement) ou N (point mort) si la pédale de frein n'a pas été auparavant enfoncée. Avec le dispositif de démarrage sur la position ENGINE :

❒ pour que la boîte de vitesses passe de la position P (Stationnement) aux positions R, N ou D, la pédale de frein doit être enfoncée ;

❒ pour que la boîte de vitesses passe de la position N (point mort) aux positions R ou D, la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur

Le système active automatiquement la position P (stationnement) lorsque le véhicule est éteint (dispositif de démarrage sur STOP).

Pour couper le moteur, avec une vitesse supérieure à 2,5 km/h, il faut appuyer longuement sur le bouton du dispositif de démarrage ou bien appuyer dessus 3 fois de suite en l'espace de quelques secondes. Le dispositif de démarrage se placera sur la position ENGINE.

ATTENTION

152) *Tant que le moteur n'est pas lancé, le servofrein n'est pas activé, et il est par conséquent nécessaire d'exercer un effort nettement plus important sur la pédale de frein.*

153) *Engager une vitesse uniquement avec la pédale de frein actionnée à fond.*

154) *Le déplacement inattendu du véhicule peut provoquer des lésions aux occupants ou aux personnes pouvant se trouver à proximité. En règle générale, ne pas quitter le véhicule quand il est en mode « READY ». Avant de quitter le véhicule, toujours actionner le frein de stationnement, placer la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et placer le dispositif de démarrage sur STOP. La boîte de vitesses reste bloquée en position P (Stationnement) et empêche ainsi tout éventuel déplacement accidentel du véhicule.*

155) *Avant de quitter le véhicule, placer le dispositif de démarrage sur STOP et verrouiller toutes les portes.*

156) *Ne JAMAIS laisser des enfants dans la voiture sans surveillance, ni quitter la voiture avec les portes déverrouillées dans un lieu où les enfants peuvent accéder facilement. Cela pourrait entraîner des blessures graves aux enfants, voire mortelles. S'assurer également que les enfants n'activent pas par inadvertance le frein de stationnement électrique, ni la pédale de frein ni les boutons de la boîte de vitesses.*

157) *Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni à un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques, d'autres commandes, ou même mettre le véhicule en marche.*

158) *Ne jamais utiliser la position P (Stationnement) en remplacement du frein de stationnement électrique. Pour garer le véhicule, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter des mouvements incontrôlés du véhicule.*

159) *Si la position P (Stationnement) n'est pas enclenchée, le véhicule pourrait se déplacer et blesser des personnes. Avant de quitter le véhicule, s'assurer que la boîte de vitesses est sur la position P et que le frein de stationnement électrique est actionné.*

160) *Il est dangereux de placer la boîte de vitesses dans une position autre que P (Stationnement) ou N (Point mort) si la pédale de frein n'est pas enfoncée à fond. Le véhicule pourrait accélérer rapidement en avant ou en arrière. Vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de heurter quelqu'un ou quelque chose. Engager une vitesse uniquement avec la pédale de frein actionnée à fond.*

161) *Le déplacement inattendu du véhicule peut provoquer des lésions aux occupants ou aux personnes pouvant se trouver à proximité. En règle générale, ne pas quitter le véhicule quand il est en mode « READY ». Avant de quitter*

le véhicule, toujours actionner le frein de stationnement, placer la boîte de vitesses sur P (Stationnement) et placer le dispositif de démarrage sur STOP. La boîte de vitesses reste bloquée en position P (Stationnement) et empêche ainsi tout éventuel déplacement accidentel du véhicule.

162) *Toujours retirer la clé d'allumage et verrouiller toutes les portes avant de quitter le véhicule.*

163) *Ne JAMAIS laisser des enfants dans la voiture sans surveillance, ni quitter la voiture avec les portes déverrouillées dans un lieu où les enfants peuvent accéder facilement. Cela pourrait entraîner des blessures graves aux enfants, voire mortelles. S'assurer également que les enfants n'activent pas par inadvertance le frein de stationnement électrique, ni la pédale de frein ni les boutons de la boîte de vitesses.*

164) *Ne pas laisser la clé électronique à l'intérieur ou à proximité du véhicule (ni à un endroit accessible aux enfants). Un enfant pourrait actionner les lève-vitres électriques, d'autres commandes, ou même mettre le véhicule en marche.*

165) *Ne pas placer le levier de vitesses sur N (Point mort) ou couper le moteur pour parcourir une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variations soudaines du flux de la circulation ou de la chaussée. Risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer des accidents.*

AVERTISSEMENT

48) *Le non respect des précautions suivantes peut avoir de graves conséquences pour la boîte de vitesses : déplacer la boîte de vitesses sur P (Stationnement) uniquement avec le véhicule complètement arrêté ; enclencher R (Marche arrière) ou la désenclencher uniquement si le véhicule est à l'arrêt complet ; avant d'enclencher une vitesse quelconque, continuer à appuyer à fond sur la pédale de frein.*

À L'ARRÊT

166)

49)

En cas d'arrêt et sortie du véhicule, procéder comme suit :

❒ embrayer la vitesse (la 1ère en côte ou la marche arrière en pente) et braquer les roues (sauf versions électriques) ;

❒ arrêter le véhicule et laisser les roues braquées (versions électriques) ;

❒ couper le moteur et actionner le frein de stationnement ;

❒ toujours extraire la clé du dispositif de démarrage.

Si le véhicule est garé sur une côte raide, il est conseillé de bloquer les roues avec une cale ou une pierre.

AVERTISSEMENT Ne JAMAIS quitter le véhicule avec la boîte de vitesses au point mort ou, sur les versions avec boîte de vitesses automatique, sans avoir mis le levier de vitesses sur P.

VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES MANUELLE

Procéder de la manière suivante :

❒ engager la vitesse (la 1ère en côte ou la marche arrière en pente) et braquer les roues.

❒ couper le moteur et actionner le frein de stationnement ;

Si le véhicule est garé sur une côte raide, il est préférable de bloquer les roues avec une cale ou une pierre.

Ne pas laisser la clé dans le contact pour éviter de décharger la batterie.

Toujours extraire la clé en quittant le véhicule.

VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Sur les versions avec boîte de vitesses automatique, maintenir la pédale de frein enfoncée, enclencher le frein de stationnement et insérer le levier de commande de la boîte de vitesses en position (P), attendre que la lettre P soit affichée à l'écran ; il est à présent possible de relâcher la pédale de frein.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

(sauf versions électriques)

❒ Quand le véhicule est à l'arrêt avec une vitesse engagée, il faut toujours maintenir la pédale de frein enfoncée jusqu'au démarrage, puis la relâcher et accélérer progressivement ;
❒ pendant des arrêts prolongés avec le moteur en marche, il est conseillé de maintenir la boîte de vitesses au point mort (N) ;
❒ afin de préserver l'efficacité de l'embrayage, ne pas utiliser l'accélérateur pour maintenir le véhicule à l'arrêt (par ex. : arrêt en côte) ; en effet, une surchauffe de l'embrayage pourrait l'endommager, utiliser plutôt la pédale de frein et actionner la pédale d'accélérateur uniquement au moment du démarrage ;
❒ utiliser la deuxième vitesse uniquement lorsqu'il est nécessaire d'avoir plus de contrôle au démarrage sur sols à faible adhérence ;
❒ si, la marche arrière ((R)) est engagée, il faut passer la première vitesse ou inversement, attendre l'arrêt complet du véhicule avec la pédale de frein enfoncée ;
❒ bien que ce soit vivement déconseillé, si pour quelque raison, on devait rouler au point mort ((N)) en descente, à la demande d'engagement d'une vitesse, le système enclenche automatiquement la vitesse optimale pour permettre de transmettre correctement le couple moteur aux roues ;
❒ Si nécessaire, moteur éteint, il est possible d'enclencher la 1ère, (R) ou (N) avec la clé sur MAR et le frein enfoncé. Dans ce cas, il est conseillé d'attendre au moins 5 secondes entre les changements de vitesse afin de préserver le bon fonctionnement du système hydraulique et plus particulièrement de la pompe ;
❒ en cas de démarrage en côte, en accélérant progressivement mais à fond immédiatement avoir relâché le frein de stationnement ou la pédale de frein, on permet au moteur d'augmenter le régime moteur et d'affronter avec un plus grand couple aux roues les pentes plus raides.
❒ sur des pentes supérieures à 5%, il n'est pas permis d'enclencher la 2e vitesse avec le véhicule à l'arrêt.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

(versions électriques)
❒ Ne pas laisser le dispositif de démarrage sur ENGINE pour ne pas décharger la batterie 12 V.
❒ Ne JAMAIS abandonner le véhicule sans avoir mis la boîte de vitesses sur P.
❒ En cas de panne de la batterie 12V du véhicule, la remplacer pour débloquer le frein de stationnement électrique. Le frein de stationnement électrique peut être activé de deux façons : manuellement, en appuyant sur l'interrupteur présent sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur ; automatiquement, dans les conditions de « Safe Hold » ou d'« Auto Park Brake ».

FREIN DE STATIONNEMENT

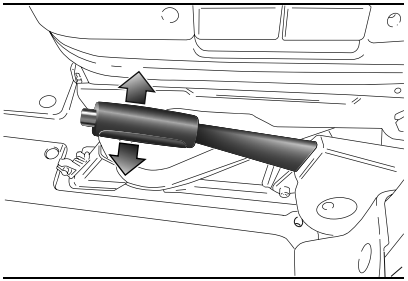
(suivant version)
Enclenchement du frein de stationnement : le levier du frein de stationnement est situé du côté gauche du siège du conducteur fig. 236. Pour actionner le frein de stationnement, tirer le levier vers le haut, jusqu'au blocage du véhicule.

AVERTISSEMENT S'assurer que les crans du frein de stationnement soient suffisants pour garantir le stationnement du véhicule, surtout en cas de fortes pentes et à pleine charge.

AVERTISSEMENT Dans le cas contraire, s'adresser au Réseau Après-vente pour effectuer le réglage. Si la course du levier devait s'allonger, s'adresser au Réseau Après-vente.

Quand le frein de stationnement est enclenché et que la clé de contact est

tournée sur la position MAR, la LED (!) s'allume sur le combiné de bord.



236 F1A0162

Désenclenchement du frein de stationnement : soulever légèrement le levier, appuyer sur le bouton (A) et garder le doigt dessus en vérifiant que le témoin (!) s'éteint sur le combiné de bord.

Afin d'éviter des mouvements accidentels du véhicule, effectuer cette manœuvre avec la pédale du frein enfoncée.

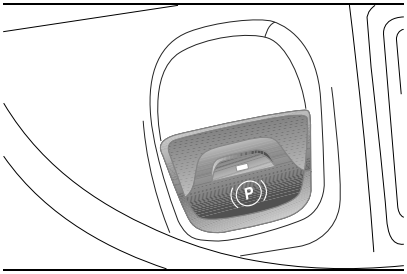
AVERTISSEMENT Ne tirer le frein de stationnement qu'avec le véhicule à l'arrêt ou avec le véhicule en mouvement uniquement en cas d'anomalie du système hydraulique. En cas d'utilisation exceptionnelle du frein de stationnement quand le véhicule est en marche, il est conseillé d'exercer une traction modérée pour ne pas bloquer le train arrière, en risquant ainsi une embardée du véhicule.

PARK BRAKE (FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE)

(suivant version)

Le véhicule est équipé d'un frein de stationnement électrique (EPB) qui assure une meilleure utilisation et d'excellentes performances en comparaison avec un frein à actionnement manuel.

Le frein de stationnement électrique est muni d'un interrupteur, situé sur la partie inférieure de la planche de bord côté conducteur fig. 237, d'un moteur à pince pour chaque roue arrière et d'un module de contrôle électronique.



237 F1A0649

AVERTISSEMENT Avant de quitter le véhicule, toujours activer le frein de stationnement électrique.

AVERTISSEMENT En plus du frein de stationnement toujours activé lors du stationnement du véhicule, des roues braquées, des cales ou des pierres placées devant les roues (en cas de pente raide), il faut toujours engager la vitesse (la 1ère, si le véhicule est garé en côte ou la marche arrière, si le véhicule est garé en pente). Sur les versions équipées de boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesses en position P (Stationnement).

AVERTISSEMENT En cas de panne de la batterie du véhicule, il faut la remplacer pour débloquer le frein de stationnement électrique.

Le frein de stationnement électrique peut être activé selon deux modes :

❒ *manuellement* en tirant l'interrupteur fig. 237 sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur ;

❒ *automatiquement* en conditions de « Safe Hold » ou « Auto Park Brake ».

Activation manuelle du frein de stationnement

⚠ 167) 168)

Pour serrer manuellement le frein de stationnement électrique lorsque le véhicule est à l'arrêt, tirer brièvement l'interrupteur situé sur la partie

inférieure de la planche de bord, côté conducteur.
Lors de l'activation du frein de stationnement électrique, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière du véhicule.
Si on active le frein de stationnement électrique en ayant la pédale de frein appuyée, il est possible de ressentir un léger mouvement de la pédale.

AVERTISSEMENT Si le témoin d'anomalie EPB est allumé, certaines fonctions du frein de stationnement électrique seront désactivées. Dans ce cas, le conducteur est responsable de l'actionnement du frein et il lui incombe de garer le véhicule en toute sécurité.

Si, dans des circonstances exceptionnelles, l'intervention du frein s'avérait nécessaire alors que le véhicule en mouvement, maintenir l'interrupteur sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur, tiré tout le temps où l'on souhaite utiliser le frein.
Le témoin (!) pourrait s'allumer si le système hydraulique est momentanément indisponible et le freinage est donc dépendant des moteurs électriques.
Les feux de stop s'allument aussi automatiquement, comme ce serait le cas lors d'un freinage normal effectué en appuyant sur la pédale de frein.
Pour interrompre la demande de freinage avec le véhicule en mouvement, relâcher l'interrupteur sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur.
Si, lors de cette procédure, le véhicule est freiné et atteint une vitesse inférieure à environ 3 km/h (1,9 mph) et que l'interrupteur est maintenu tiré, le frein de stationnement s'activera définitivement.

AVERTISSEMENT Conduire le véhicule avec le frein de stationnement électrique activé, ou l'utilisation répétée du frein de stationnement électrique pour ralentir le véhicule pourrait endommager gravement le système de freinage.

Désactivation manuelle du frein de stationnement électrique

Pour désactiver manuellement le frein de stationnement, le dispositif de démarrage doit être sur MAR. En outre, il est nécessaire d'appuyer sur la pédale du frein, puis d'appuyer brièvement sur l'interrupteur sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur.
Durant le désenclenchement, il est possible d'entendre un léger bruit provenant de la partie arrière du véhicule et de ressentir un léger mouvement de la pédale de frein.
Chaque enclenchement automatique du frein de stationnement peut être annulé en appuyant sur l'interrupteur sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur, tout en plaçant le levier de vitesses automatique sur la position P (Stationnement) (versions électriques) ou le dispositif de démarrage sur STOP (sauf versions électriques).

AVERTISSEMENT Sur les versions équipées de boîte de vitesses automatique, ne jamais utiliser la position P (Stationnement) en remplacement du frein de stationnement électrique.Quand on gare le véhicule, toujours activer le frein de stationnement électrique pour éviter toutes blessures ou dommages dus au mouvement incontrôlé du véhicule.

AVERTISSEMENT Sur les versions équipées de boîte de vitesses manuelle, si la pédale d'embrayage est complètement enfoncée et puis relâchée en même temps que

la pédale d'accélérateur, le frein de stationnement électrique se désenclenche automatiquement.

MODES DE FONCTIONNEMENT DU FREIN DE STATIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Le frein de stationnement électrique peut fonctionner selon les modes suivants :

❒ « *Mode d'actionnement dynamique* » : ce mode s'active en tirant avec continuité l'interrupteur lors de la conduite ;

❒ « *Mode d'actionnement statique et relâchement* » : véhicule à l'arrêt, le frein de stationnement électrique peut être activé en tirant une seule fois l'interrupteur situé sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur.

Pour désactiver le frein, appuyer sur l'interrupteur tout en appuyant sur la pédale de frein ;

❒ « *Drive Away Release* » (suivant version) : le frein de stationnement électrique sera automatiquement désactivé si le conducteur est sur le point de mettre en mouvement le véhicules en marche avant ou en marche arrière ;

❒ « *Safe Hold* » : si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h et pour les versions avec boîte de vitesses automatique, le levier de vitesses n'est pas en position P (Stationnement), et que le conducteur est sur le point de sortir du véhicule, le frein de stationnement électrique sera automatiquement activé pour que le véhicule se trouve en conditions de sécurité ;

❒ « *Auto Park Brake* » : si la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h, le frein de stationnement électrique sera automatiquement activé quand le levier de vitesses est déplacé vers la position P (Stationnement) (versions électriques), ou quand le dispositif de démarrage se trouve sur STOP (sauf versions électriques). Quand le frein de stationnement est activé et appliqué sur les roues, la LED situé sur l'interrupteur sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur, s'allume, en même temps que le témoin (!) sur le combiné de bord.

SAFE HOLD (Frein de stationnement automatique)

Il s'agit d'une fonction de sécurité qui active automatiquement le frein de stationnement électrique au cas où le véhicule se trouve dans une situation qui n'est pas en sécurité.

Si :

❒ le dispositif de démarrage est sur MAR ;

❒ la vitesse du véhicule est inférieure à 3 km/h ;

❒ le levier de vitesses n'est pas en position P (Stationnement) (versions équipées de boîte de vitesses automatique) ;

❒ le conducteur quitte le poste de conduite ;

❒ aucune tentative de pression de la pédale de frein n'a été détectée ou, sur les versions équipées de boîte de vitesses manuelle, de la pédale d'embrayage ou de la pédale d'accélérateur ;

le frein de stationnement électrique s'active automatiquement pour empêcher que le véhicule ne bouge.

La fonction Safe Hold peut être temporairement neutralisée en appuyant à la fois sur l'interrupteur situé sur la partie inférieure de la planche de bord, côté conducteur, et sur la pédale de frein, avec le véhicule à l'arrêt et la porte côté conducteur ouverte.

Une fois neutralisée, la fonction sera réactivée quand la vitesse du véhicule atteindra 20 km/h ou quand le dispositif de démarrage sera placé en position STOP, puis sur MAR.

ATTENTION

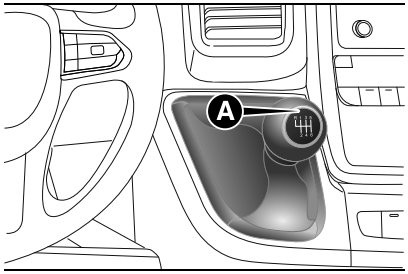
166) *Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule sans surveillance. Lorsqu'on quitte le véhicule, toujours extraire la clé de contact et l'emporter.*
167) *Durant les manœuvres de stationnement sur route en pente, braquer les roues avant vers le trottoir (si le véhicule est tourné vers le bas), ou dans le sens opposé si le véhicule est tourné vers le haut. Si le véhicule est garé sur une côte raide, il est préférable de bloquer les roues avec une cale ou une pierre.*
168) *Toujours serrer le frein de stationnement avant de quitter le véhicule.*

AVERTISSEMENT

49) *En présence de suspensions pneumatiques à réglage automatique, toujours vérifier qu'au moment du stationnement, il y a suffisamment d'espace au-dessus du toit et autour du véhicule. Le véhicule pourrait en effet s'élever (ou s'abaisser) automatiquement selon les éventuels changements de température ou de charge.*

BOÎTE DE VITESSES MANUELLE (sauf versions électriques)

Pour engager les vitesses, appuyer à fond sur la pédale d'embrayage et placer le levier de vitesses sur le rapport désiré : le schéma pour l'engagement des vitesses est indiqué sur le pommeau du levier, (A) fig. 238.



238 F1A0696

Pour engager la 6ème vitesse (le cas échéant), actionner le levier en exerçant une pression vers la droite pour éviter de passer par erreur la 4ème vitesse. Procéder de la même façon pour rétrograder de la 6ème à la 5ème vitesse.

AVERTISSEMENT La marche arrière ne peut être enclenchée que si le véhicule est complètement arrêté. Moteur lancé, avant d'enclencher la marche arrière, attendre au moins 2 secondes avec la pédale d'embrayage actionnée à fond pour éviter d'endommager les pignons et de grincer.

AVERTISSEMENT L'utilisation de la pédale d'embrayage doit être exclusivement limitée aux seuls changements de vitesses.

Ne pas conduire avec le pied posé sur la pédale d'embrayage, même légèrement. Dans certaines circonstances, l'électronique de contrôle de la pédale d'embrayage peut intervenir en interprétant ce style de conduite erroné comme une panne.
169)
50) 51)

ATTENTION

169) *Pour enclencher correctement les vitesses, toujours actionner à fond la pédale d'embrayage. Par conséquent, le plancher sous les pédales ne doit présenter aucun obstacle : s'assurer que les surtapis éventuellement présents sont toujours bien étendus et qu'ils n'interfèrent pas avec les pédales.*

AVERTISSEMENT

50) *Ne poser la main sur le levier de vitesses que pour effectuer un changement de vitesse. Ne pas conduire la main posée sur le pommeau du levier de vitesses (même que quelques secondes) car cet effort, même léger, risque à la longue d'user les organes ou composants de la boîte et son efficacité de fonctionnement.*

51) *Aucun objet (bracelets, sacs et/ou sacs banane par exemple) ne doit être placé à proximité du levier de vitesses.*

BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE (sauf versions électriques)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Certaines versions sont équipées d'une boîte de vitesses automatique à 8 vitesses, commandée électroniquement, où le changement des vitesses se produit automatiquement en fonction de paramètres instantanés d'utilisation du véhicule (vitesse du véhicule, inclinaison de la chaussée et position de la pédale d'accélérateur).

La nouvelle boîte de vitesses est une nouveauté absolue étant donné qu'elle peut allier le système Start&Stop aux transmissions automatiques traditionnelles avec un convertisseur de couple.

Dans tous les cas, la possibilité de la sélection manuelle des vitesses est disponible grâce au « mode séquentiel ».

ÉCRAN

Versions avec écran de 3,5"

L'écran affiche les indications suivantes (A) fig. 239 :

❒ en mode automatique : la vitesse sélectionnée (P, R, N, D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8, D9) ;

❒ en mode séquentiel : l'enclenchement de la vitesse, au moyen de l'indication numérique.



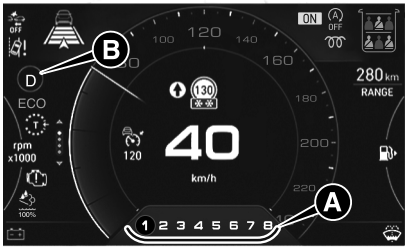
239 F1A0892

Versions avec écran de 7"

L'écran affiche les indications suivantes fig. 240 :

❒ **en mode séquentiel** : l'enclenchement de la vitesse au moyen de l'indication numérique (A) fig. 240.

❒ **en mode automatique** : la vitesse sélectionnée (P, R, N, D1, D2, D3, D4, D5, D6, D7, D8, D9) (B) fig. 240 ;



240 F1A9038

LEVIER DE VITESSES

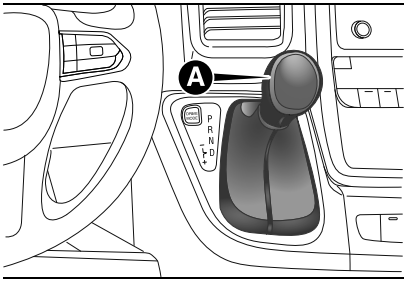
⚠ 170) 171) 172) 173) 174) 175) 52)

Le levier de vitesses (A) fig. 241 peut avoir les positions suivantes :

❒ **P** = Stationnement
❒ **R** = Marche arrière
❒ **N** = Point mort
❒ **D** = Drive (marche avant automatique)
❒ **MODE MANUEL**: + passage à une vitesse supérieure en mode de conduite séquentielle ; – passage à une vitesse inférieure en mode de conduite séquentielle.

Pour sélectionner le mode « séquentiel », déplacer le levier de la position D (Drive) vers la gauche. Il est possible de le déplacer sur la position + (vitesse supérieure) ou sur la position - (vitesse inférieure). Ces positions sont instables : le levier retourne toujours sur la position centrale.

Le levier est doté d'un bouton sur lequel il faut appuyer pour déplacer le levier sur les positions P ou R.



241 F1A0665

POSITIONS DU LEVIER

Stationnement (P)

53)

La position P entraîne le blocage mécanique de la boîte de vitesses.

Il sera possible d'extraire la clé de contact uniquement si le levier se trouve dans cette position.

Le déplacement du levier de P à D doit se faire exclusivement lorsque le véhicule est à l'arrêt avec le moteur au ralenti.

Le passage de P à une position quelconque du levier de sélection avec la clé de contact en position MAR, doit se faire en appuyant sur la pédale de frein et en agissant sur le bouton situé sur le levier de vitesses.

AVERTISSEMENTS

❒ Ne jamais essayer de sélectionner la position P lorsque le véhicule est en marche.

❒ Avant de descendre du véhicule, actionner le frein de stationnement électrique et placer le levier de vitesses dans cette position.

❒ Avant d'amener le levier de vitesses sur la position P, actionner le frein de stationnement ; dans le cas contraire, il pourrait s'avérer difficile de déplacer le levier de vitesses depuis la position P.

❒ Pour repartir après avoir stationné le véhicule, déplacer le levier de vitesses de la position P avant de desserrer le frein de stationnement électrique.

Pour vérifier l'engagement effectif de la position P :

❒ déplacer complètement le levier de vitesses vers l'avant, jusqu'en butée ;
❒ s'assurer que l'écran du combiné d'instruments affiche la lettre P ;
❒ pédale de frein relâchée, s'assurer que le levier de vitesses ne se déplace pas de la position P.

Marche arrière (R)

54)

Avec le levier en position R, il est impossible de démarrer le moteur.

Le passage de R à N ou D est libre, tandis que pour passer de R à P il faut appuyer sur le bouton du levier de

vitesses lorsque le moteur tourne au ralenti.

Point mort (N)

Il correspond au point mort d'une boîte de vitesses normale à commande manuelle. Lorsque le levier est sur la position N, il est possible de démarrer le moteur.

En cas d'arrêts prolongés, enclencher la position N (point mort) ou P.

Après que le levier soit resté sur N pendant environ deux secondes, pour passer de la position N à D ou R, il faut appuyer sur la pédale de frein. Ne pas accélérer et s'assurer que le moteur tourne au ralenti.

Drive (D) - Marche avant automatique

On utilise la position du levier dans des conditions de conduite normales.

Le passage de la position D à N est libre, tandis que pour passer de D à R ou P, il faut appuyer sur le bouton du levier de vitesses.

AVERTISSEMENT Moteur coupé et dispositif de démarrage sur MAR, en plaçant le levier de vitesses sur la position R ou D à partir de N, la vitesse n'est pas enclenchée.

Mode séquentiel (+ / –)

En déplaçant le levier de la position D sur le côté en position stable, on utilise la boîte de vitesses en mode séquentiel.

En déplaçant le levier en position instable (+ ou –), on effectue les changements de vitesse.

AVERTISSEMENT Tous les passages du levier de vitesses doivent impérativement être effectués lorsque le véhicule est à l'arrêt et quand le moteur tourne au ralenti.

MODE DE CONDUITE AUTOMATIQUE

Pour sélectionner le mode de conduite automatique, le levier doit être placé sur D. Le rapport optimal est choisi par la centrale de contrôle électronique de la boîte de vitesses, en fonction de la vitesse, de la charge du moteur (position de la pédale d'accélérateur) et de la pente.

Il est possible de sélectionner la position D du fonctionnement séquentiel dans n'importe quelle condition de marche.

Fonction « Kick-down »

Pour une reprise rapide du véhicule, en appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, le système de la boîte de vitesses peut se charger d'enclencher un rapport inférieur (fonction « Kick-down »).

AVERTISSEMENT En cas de conduite sur une chaussée ayant une basse adhérence (par ex. neige, verglas, etc.), éviter d'activer le mode de fonctionnement « Kick-down ».

Vitesse conseillée

Avec la boîte de vitesses en mode automatique (position du levier de sélection sur D), s'il faut changer de vitesse au moyen des leviers au volant (selon le modèle), le système passe en « Mode séquentiel » (« MODE MANUEL »), et l'information de la vitesse enclenchée s'affiche à l'écran environ 5 secondes. Passé ce délai, sans devoir actionner les leviers au volant, le système revient au fonctionnement en mode automatique (D) et un message s'affiche alors à l'écran.

MODE DE CONDUITE SÉQUENTIEL - MODE MANUEL

En cas de passages de vitesse fréquents (par ex. quand on conduit le véhicule avec une forte charge, sur des routes en pente, avec vent contraire fort ou lors du tractage de

remorques lourdes), il est conseillé d'utiliser le mode manuel (passage de vitesse séquentiel) pour sélectionner et maintenir un rapport fixe plus bas.

Dans ces conditions, l'utilisation d'un rapport inférieur améliore les performances du véhicule et prolonge la durée de la boîte de vitesses, limitant les passages de vitesse et évitant des phénomènes de surchauffe. Il est possible de passer de la position D au mode séquentiel quelle que soit la vitesse du véhicule.

Activation

Quand le levier de vitesses est en position D, pour activer le mode AutoStick, déplacer le levier vers la gauche (indication – et + sur la platine). La vitesse enclenchée sera affichée à l'écran.

Pour changer de vitesse, déplacer le levier de vitesses en avant vers le symbole – ou en arrière vers le symbole +.

Désactivation

Pour désactiver le mode de conduite séquentiel, replacer le levier de vitesses en position D.

DÉMARRAGE DU MOTEUR

Le démarrage du moteur n'est possible que lorsque le levier de vitesses est sur la position P ou N. Par conséquent, au démarrage du moteur, le système se trouve en position N ou en position P (celle-ci correspond au point mort, mais avec les roues du véhicule bloquées de manière mécanique).

DÉPLACEMENT DU VÉHICULE

Pour déplacer le véhicule, de la position P appuyer sur la pédale de frein et déplacer le levier dans la position souhaitée (D ou « Mode séquentiel ») pour se déplacer en avant ou bien R pour insérer la marche arrière). L'écran affichera la vitesse engagée. En relâchant la pédale du frein, le véhicule commence à se déplacer en avant ou en arrière, dès que la manœuvre est effectuée (effet de glissement - « creeping » en anglais). Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur l'accélérateur.

AVERTISSEMENT La condition de décalage entre la vitesse effectivement engagée (affichée à l'écran) et la position du levier de vitesses est signalée par le clignotement sur la garniture de la boîte de vitesses de la lettre correspondant à la position du levier (accompagné d'un signal sonore). Cette condition ne doit pas être considérée comme une anomalie de fonctionnement mais simplement comme une demande de la part du système de répétition de la manœuvre.

AVERTISSEMENT Quand le frein de stationnement est désactivé et que la pédale du frein est relâchée, et lorsque le moteur tourne au ralenti et le levier de vitesses est sur la position D, R ou en mode séquentiel, faire très attention car même sans appuyer sur la pédale d'accélérateur le véhicule peut se déplacer. Cette condition peut être utilisée, véhicule sur terrain plat, pendant les manœuvres étroites de stationnement, en prenant soin d'actionner uniquement la pédale de frein.

NEUTRALISATION DU MOUVEMENT DU LEVIER

Ce système empêche de déplacer le levier de vitesses de la position P, tant qu'on n'a pas d'abord appuyé sur la pédale de frein.

Avec le dispositif de démarrage sur MAR (moteur démarré ou à l'arrêt), pour amener la boîte de vitesses dans une position autre que P ou R, la pédale de frein doit être enfoncée.

En cas de pannes ou si la batterie est déchargée, le levier se bloque en position P.. Pour déverrouiller manuellement le levier, voir ce qui est décrit au chapitre « Déverrouillage

du levier de boîte de vitesses automatique » à la section « Situations d'urgence ».

Avec le dispositif de démarrage sur MAR, si le levier reste en position N pendant environ plus de 2 secondes, il faudra appuyer sur la pédale de frein pour pouvoir enclencher la vitesse (R et D). Un message sur le combiné de bord rappellera qu'il est nécessaire d'appuyer sur le frein pour exécuter n'importe quelle manœuvre.

EXTINCTION DU MOTEUR

Le système requiert de placer le levier de vitesses sur P avant de pouvoir retirer la clé du dispositif de démarrage. Par conséquent, avant de couper le moteur du véhicule et d'extraire la clé, il est conseillé de positionner le levier sur P.

En cas de batterie du véhicule déchargée, si la clé de contact est insérée, elle reste bloquée dans son logement. Pour retirer mécaniquement la clé, voir les indications au paragraphe « Déverrouillage du levier de boîte de vitesses automatique » dans la section « Situations d'urgence ».

FONCTION D'URGENCE DE LA BOÎTE DE VITESSES

(suivant version)

Le fonctionnement de la boîte de vitesses est contrôlé en permanence pour détecter toute anomalie éventuelle. Si une condition pouvant endommager la boîte de vitesses est détectée, la fonction d'« urgence de la boîte de vitesses » s'active.

Dans cette condition, la boîte de vitesses reste en 3ème, indépendamment de la vitesse sélectionnée.

Les positions P, R et N continuent de fonctionner. L'icône pourrait s'allumer à l'écran.

En cas d'« urgence de la boîte de vitesses », s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente le plus proche.

Anomalie temporaire

En cas d'anomalie temporaire, il est possible de rétablir le fonctionnement correct de la boîte de vitesses pour toutes les vitesses avant en procédant de la manière suivante :

❒ arrêter le véhicule ;
❒ placer le levier de vitesses sur P ;
❒ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;
❒ attendre 10 secondes environ puis faire redémarrer le moteur ;
❒ engager la vitesse souhaitée : si le problème a disparu, la boîte de vitesses fonctionne à nouveau correctement.

AVERTISSEMENT En cas d'anomalie temporaire, il est toutefois conseillé de s'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENTS

La non-observation des indications suivantes peut endommager la boîte de vitesses :

❒ sélectionner la position P (Stationnement) uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté ;
❒ sélectionner la position R (Marche arrière) ou bien passer de R à une autre position uniquement lorsque le véhicule est complètement arrêté et le moteur au ralenti ;
❒ ne pas effectuer de changements de vitesse parmi les positions P (Stationnement), R (Marche arrière), N (Point mort) ou D (Drive) avec le moteur démarré à un régime supérieur au ralenti ; avant d'engager une position quelconque, appuyer à fond sur la pédale de frein ;
❒ maintenir enfoncée la pédale de frein pendant le déplacement du levier de vitesses vers une position autre que la position P (Stationnement) ;
❒ le déplacement inattendu du véhicule peut provoquer des lésions aux occupants ou aux personnes se trouvant à proximité. Ne pas quitter le véhicule si le moteur est

démarré : avant d'abandonner l'habitacle, toujours actionner le frein de stationnement, déplacer le levier de vitesses sur P (Stationnement), couper le moteur et extraire la clé du dispositif de démarrage (pour les versions avec clé mécanique). Lorsque le dispositif de démarrage est sur STOP (extraction possible de la clé), la boîte de vitesses est bloquée sur P (Stationnement) pour empêcher tout déplacement accidentel du véhicule ;

❒ quand on quitte le véhicule, toujours retirer la clé mécanique (le cas échéant) du dispositif de démarrage et fermer toutes les portes. Ne pas laisser d'enfants dans le véhicule sans surveillance ;

❒ il est dangereux d'amener la boîte de vitesses dans une position autre que P (Stationnement) ou N (Point mort) à un régime du moteur supérieur au ralenti ; si la pédale de frein n'est pas enfoncée à fond, le véhicule pourrait accélérer rapidement. Engager la vitesse uniquement avec le moteur au ralenti, en appuyant à fond sur la pédale de frein ;

❒ si la température de la boîte de vitesses dépasse les limites normales de fonctionnement, la centrale de la boîte pourrait modifier la séquence d'engagement des vitesses et réduire le couple moteur.

❒ en cas de surchauffe de la boîte de vitesses, l'icône de surchauffe de l'huile de la boîte de vitesses s'affiche sur l'écran. Dans ce cas, la boîte de vitesses pourrait fonctionner incorrectement tant qu'elle n'a pas refroidie ;

❒ lorsque l'on utilise le véhicule à des températures extérieures très basses, le fonctionnement de la boîte de vitesses pourrait subir des variations en fonction de la température du moteur, ainsi qu'en fonction de la vitesse du véhicule : l'engagement des marches plus hautes pourraient être limité tant que l'huile de la boîte de vitesses n'est pas à sa température de régime ; cette fonction accélère le temps de chauffage du moteur et de la boîte de vitesses. Le fonctionnement complet de la boîte de vitesses sera possible dès que la température de l'huile atteint la valeur préétablie.

ATTENTION

170) *Ne jamais utiliser la position P pour remplacer le frein de stationnement. Quand on gare la voiture, toujours actionner à fond le frein de stationnement pour éviter des dommages ou des lésions possibles, provoqués par des mouvements incontrôlés du véhicule.*

171) *Si la position P n'est pas enclenchée, le véhicule pourrait se déplacer et blesser des personnes. Avant de quitter le véhicule, s'assurer que le levier de vitesses est sur P et que le frein de stationnement est actionné.*

172) *Ne pas placer le levier de vitesses sur N ou éteindre le moteur pour parcourir une route en descente. Ce type de conduite est dangereux et réduit la possibilité d'intervenir en cas de variations soudaines du flux de la circulation ou de la chaussée. On risque de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer des accidents.*

173) *Avant de déplacer le levier de la B.V. de la position P, placer le dispositif de démarrage sur MAR et appuyer sur la pédale de frein. Sinon, le levier de vitesses pourrait être endommagé.*

174) *Enclencher la marche arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, le régime moteur au ralenti et la pédale d'accélérateur entièrement relâchée.*

175) *Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule sans surveillance. Lorsqu'on quitte le véhicule, toujours extraire la clé de contact et l'emporter.*

AVERTISSEMENT

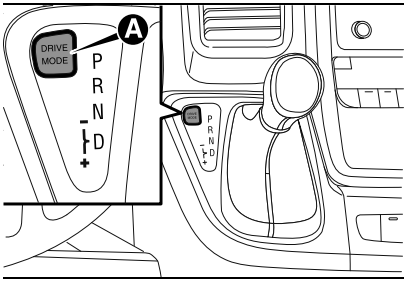
52) *Si le véhicule se trouve sur une chaussée en pente, actionner systématiquement le frein de stationnement AVANT de placer le levier de vitesses sur P.*

53) *Si le véhicule se trouve sur une chaussée en pente, actionner systématiquement le frein de*

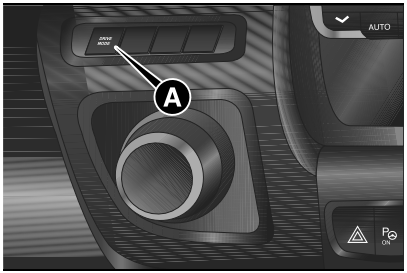
stationnement électrique AVANT de placer le levier de la boîte de vitesses sur P.
54) *Enclencher la marche arrière uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt, le régime moteur au ralenti et la pédale d'accélérateur entièrement relâchée.*

FONCTION « DRIVE MODE » (Mode de conduite)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Cette fonction permet, avec la boîte de vitesses automatique, de choisir parmi trois modes de conduite différents (« réponse du véhicule ») en fonction des exigences du conducteur et des conditions de la route : « Normal », « Power » ou « Eco ».
Pour sélectionner le mode, appuyer sur le bouton (A) fig. 242 (sauf versions électriques) ou (A) fig. 243 (versions électriques) de la planche de bord.

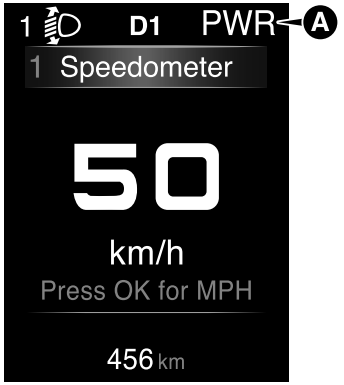


242 F1A0666

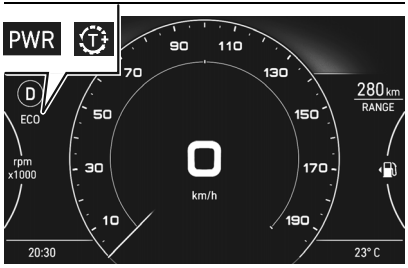


243 F1A1099

Le mode sélectionné s'affiche à l'écran du combiné de bord (A) fig. 244 ou fig. 245 (sauf versions électriques) ou fig. 246 (versions électriques).



244 F1A0893



245 F1A0699



246 F1A9054

La fonction « Drive Mode », grâce à l'électronique de bord, agit sur la boîte de vitesses, en s'interfaçant aussi avec le combiné de bord. L'activation de la part du fonction, du mode de conduite requis est affichée à l'écran du combiné de bord.
Au démarrage du moteur, le système règle automatiquement le mode « Normal ».

SIGNAUX D'ANOMALIE

En cas d'anomalie de la fonction ou du sélecteur, il sera automatiquement impossible de changer de mode. Dans cas cas, le mode « Normal » sera réglé automatiquement.

SYSTÈME START&STOP (ARRÊT ET REDÉMARRAGE AUTOMATIQUE)

EN BREF

Le dispositif Start&Stop coupe automatiquement le moteur lorsque le véhicule est à l'arrêt et que toutes les conditions sont remplies pour une coupure automatique ; il redémarre quand le conducteur décide de se remettre en route. Ceci augmente l'efficacité du véhicule en réduisant la consommation, les émissions de gaz dangereux et la pollution sonore.

MODE DE FONCTIONNEMENT

Mode d'arrêt du moteur

Versions avec boîte de vitesses manuelle

Véhicule à l'arrêt, le moteur s'arrête avec la boîte de vitesses au point mort et la pédale d'embrayage relâchée.

REMARQUE L'arrêt automatique du moteur est possible uniquement quand on a dépassé une vitesse d'environ 7 km/h, pour éviter des arrêts répétés du moteur lorsque l'on roule lentement.

L'arrêt du moteur est signalé par l'icône Ⓐ sur l'écran.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Lorsque la voiture est à l'arrêt et la pédale de frein est enfoncée, le moteur s'arrête si le levier de vitesses se trouve dans une position autre que (R).

REMARQUE Pour les versions avec boîte de vitesses automatique, en cas d'arrêt en côte, la coupure du moteur est désactivée pour que la fonction « Hill Holder » soit disponible (puisqu'elle ne fonctionne que lorsque le moteur tourne).

REMARQUE Après un redémarrage automatique, pour pouvoir disposer à nouveau du système Start&Stop, il suffit de faire rouler le véhicule (à plus de 0,5 km/h pour les versions avec boîte de vitesses automatique et de 7 km/h pour les versions avec boîte de vitesses manuelle).

L'arrêt du moteur est signalé par l'allumage du témoin sur le combiné de bord

Modalité de redémarrage du moteur

Versions avec boîte de vitesses manuelle

Pour permettre le ré-allumage du moteur, appuyer sur la pédale d'embrayage.

Versions avec boîte de vitesses automatique

Pour redémarrer le moteur, relâcher la pédale de frein. L'icône Ⓐ à l'écran s'éteint. Frein enfoncé, si le levier de vitesses est en mode automatique D (Drive), le moteur redémarre en déplaçant le levier sur R (Marche arrière) ou sur N (point mort). De plus, avec la pédale de frein enfoncée, si le levier de vitesses est en « Mode manuel », le moteur redémarre en déplaçant le levier sur + ou –, ou R (Marche arrière) ou bien N (Point mort).

Avec le moteur coupé automatiquement, en maintenant la pédale de frein enfoncée, il est possible de relâcher le frein et de maintenir le moteur coupé en déplaçant rapidement le levier de la boîte de vitesses sur P (Stationnement). Pour redémarrer le moteur, il suffit donc de déplacer le levier de la position P.

ACTIVATION ET DÉSACTIVATION MANUELLE DU SYSTÈME

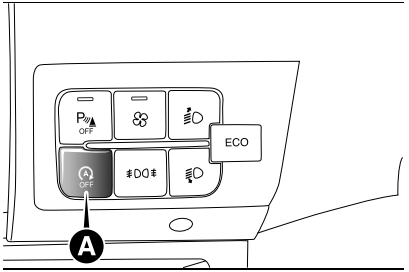
Pour activer/désactiver manuellement le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 247 situé sur la platine des commandes de la planche de bord.

Activation système Start&Stop

L'activation du système Start&Stop est signalée par l'affichage d'un message à l'écran.

Désactivation du système Start&Stop

La désactivation du système Start&Stop est signalée par l'affichage d'un message à l'écran.



247 F1A0716

CONDITIONS DANS LESQUELLES LE MOTEUR NE S'ARRÊTE PAS

Avec le dispositif actif, pour des raisons de confort, de réduction des émissions polluantes et de sécurité, le motopropulseur ne s'arrête pas dans certaines conditions, parmi lesquelles :

❒ moteur encore froid ;
❒ température extérieure très basse, si l'indication correspondante est prévue ;
❒ batterie insuffisamment chargée ;
❒ régénération du filtre à particules en cours (uniquement pour les moteurs Diesel) ;
❒ porte conducteur non fermée ;
❒ ceinture de sécurité du conducteur non bouclée ;
❒ marche AR enclenchée (par exemple, lors des manœuvres de stationnement) ;
❒ climatiseur automatique, si l'on n'a pas encore atteint un certain niveau de confort thermique, ou MAX-DEF activé ;
❒ au cours de la première période d'utilisation, pour l'initialisation du système ;
❒ si le système Hill Descent Control est actif.

55)

CONDITIONS DE REDÉMARRAGE

Pour des raisons de confort, de réduction des émissions polluantes et de sécurité, le motopropulseur peut redémarrer automatiquement sans aucune action du conducteur, en présence de certaines conditions, parmi lesquelles :

❒ batterie insuffisamment chargée ;
❒ dépression réduite du système de freinage, par exemple, à la suite d'actionnements répétés de la pédale de frein ;

❒ véhicule en mouvement (par exemple, sur des routes en pente) ;
❒ arrêt du moteur commandé par le système Start&Stop supérieur à environ trois minutes ;
❒ climatiseur automatique, permettant d'atteindre un certain niveau de confort thermique, ou MAX-DEF activé.

Avec le rapport enclenché, le redémarrage automatique du moteur est permis uniquement en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage.

REMARQUE Dans les cas imprévus d'arrêt du moteur, dus par exemple à de brusques relâchements de la pédale d'embrayage avec une vitesse enclenchée, si le système Start&Stop est actif, il est possible de redémarrer le moteur en appuyant à fond sur la pédale d'embrayage ou en mettant la boîte de vitesses au point mort.

REMARQUE Si la pédale d'embrayage n'est pas enfoncée dans les 3 minutes environ qui suivent la coupure du moteur, le redémarrage du moteur ne sera possible qu'en tournant la clé de contact.

FONCTIONS DE SÉCURITÉ

En condition d'arrêt du moteur à l'aide du système Start&Stop, si le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité et ouvre la porte côté conducteur ou côté passager, le redémarrage du moteur n'est permis qu'avec la clé de contact.

Cette condition est signalée au conducteur par un avertisseur sonore ou par le témoin Ⓐ qui clignote sur le combiné de bord.

FONCTION D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Si, à la suite d'un redémarrage automatique du moteur, le conducteur n'effectue aucune action sur le véhicule pour une durée de 3 minutes environ, le système Start&Stop arrête définitivement le moteur pour éviter de consommer inutilement du carburant. Dans ces cas, le démarrage du moteur est uniquement possible avec la clé de contact.

REMARQUE Il est possible dans tous les cas de laisser le moteur tourner en désactivant le système Start&Stop.

ANOMALIES DE FONCTIONNEMENT

En cas de dysfonctionnement, le système Start&Stop se désactive. Le conducteur est informé de l'anomalie par l'icône Ⓐ! qui s'allume. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente.

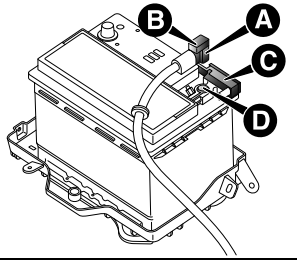
INACTIVITÉ DU VÉHICULE

En cas d'inactivité du véhicule, il est nécessaire de prêter une attention particulière au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie.

La procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) fig. 248 (en agissant sur le bouton (B)) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie installé sur le pôle négatif (D) de la batterie en question. Ce capteur ne doit jamais être débranché, sauf en cas de remplacement de la batterie.

AVERTISSEMENT Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir positionné la clé de contact sur STOP.

⚠ 176) 177)



248 F1A0137

ATTENTION

176) *Le véhicule doit être quitté seulement après avoir extrait la clé ou l'avoir tournée sur STOP. Lors des opérations de ravitaillement en carburant, il est nécessaire de s'assurer que le véhicule est arrêté avec la clé sur STOP.*

177) *En cas de remplacement de la batterie, toujours s'adresser au Réseau Après-vente. Remplacer la batterie par une batterie du même type et avec les mêmes caractéristiques.*

AVERTISSEMENT

55) *Si le véhicule est équipé d'une climatisation manuelle et que l'on préfère privilégier le confort climatique, il est possible de désactiver le système Start&Stop afin de permettre le fonctionnement continu du système de climatisation.*

FONCTION ECO

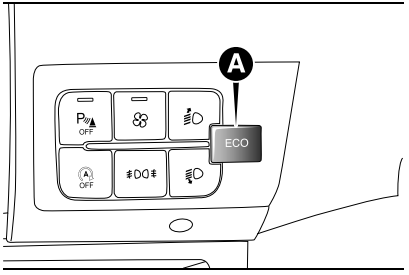
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour activer cette fonction, appuyer sur le bouton **ECO** (A) fig. 249. Lorsque la fonction est activée, une icône s'affiche à l'écran du combiné de bord.

Cette fonction est mémorisée ; par conséquent, au redémarrage suivant le système maintient la programmation précédant le dernier arrêt du moteur.

Appuyer de nouveau sur le bouton **ECO** pour désactiver la fonction et rétablir la programmation de conduite normale.

En cas d'anomalie de fonctionnement alors que la fonction est active, le système rétablit automatiquement le mode de conduite normale en désactivant la fonction **ECO**.



249 F1A0700

SPEED LIMITER (limiteur de vitesse)

(suivant version)

DESCRIPTION

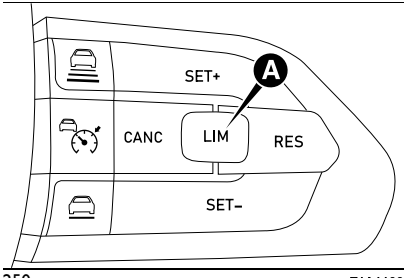
Il s'agit d'un dispositif qui permet de limiter la vitesse du véhicule à des valeurs programmées par le conducteur.

La vitesse maximale peut être programmée, véhicule en mouvement ou à l'arrêt. La vitesse minimale réglable est de 30 km/h.

Quand le dispositif est activé, la vitesse du véhicule dépend de la pression sur la pédale d'accélérateur, jusqu'à atteindre la vitesse limite programmée (voir la description au paragraphe « Réglage de la vitesse minimale »).

ACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) « LIM » sur le volant fig. 250.



250 F1A1100

L'activation du dispositif est signalée par l'affichage à l'écran du symbole gris « LIM », doublé de la dernière valeur de vitesse mémorisée.

Si l'Adaptive Cruise Control a été précédemment activé, il faut appuyer deux fois sur le bouton (A) fig. 250. La première pression éteint la fonction activée auparavant, tandis que la seconde active le Speed Limiter.

RÉGLAGE DE LA VITESSE LIMITE

La vitesse limite peut être réglée sans qu'il soit nécessaire d'activer le dispositif.

Pour mémoriser une valeur de vitesse plus élevée que celle visualisée, appuyer sur le bouton SET + par une brève pression. À chaque pression du bouton correspond une augmentation de la vitesse d'environ 1 km/h alors que si l'on maintient le bouton enfoncé, l'augmentation est de 10 km/h.

Pour mémoriser une valeur plus basse que celle visualisée, appuyer sur le bouton SET –. À chaque pression du bouton correspond une diminution de la vitesse d'environ 1 km/h alors que si l'on maintient le bouton enfoncé, la diminution est de 10 km/h.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Activation du dispositif : appuyer sur les boutons SET + ou SET –.

L'activation du dispositif est signalée par le symbole vert « LIM » affiché à l'écran.

Désactivation du dispositif : appuyer sur le bouton CANC. La dernière vitesse réglée est barrée et affichée de couleur grise.

Réactivation du dispositif : appuyer sur le bouton RES. La dernière vitesse réglée sera rétablie.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse réglée même lorsque le dispositif est actif (par ex. en cas de dépassement).

Le dispositif est désactivé tant que la vitesse n'est pas réduite au-dessous de la limite réglée, après quoi il se réactive automatiquement.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour désactiver le dispositif, appuyer sur le bouton (A) fig. 250.

AVERTISSEMENT L'activation de l'Adaptive Cruise Control provoquera la désactivation du dispositif.

Désactivation automatique du dispositif

Le dispositif se désactive automatiquement en cas de panne du système et l'écran affiche le symbole gris « LIM ». Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente.

CRUISE CONTROL (Régulation de la vitesse)

Il s'agit d'un dispositif d'aide à la conduite, à contrôle électronique, qui permet de maintenir la voiture à une vitesse définie, sans devoir appuyer sur la pédale d'accélérateur. Ce dispositif peut être utilisé à une vitesse supérieure à 30 km/h, sur de longs trajets rectilignes, avec la chaussée sèche et peu de changements de vitesse (par exemple parcours sur autoroute).

L'utilisation du dispositif n'est toutefois pas utile sur les routes extra-urbaines à forte circulation. Ne pas utiliser le dispositif en ville.

Les boutons de commande du Cruise Control se trouvent sur le côté droit du volant.

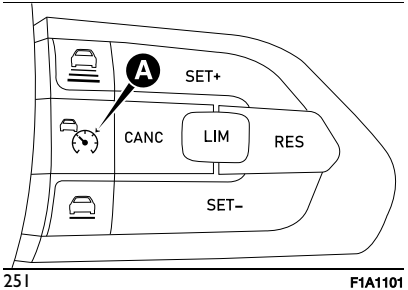
Pour assurer un fonctionnement optimal, le Cruise Control a été conçu pour se désactiver en cas d'actionnement simultané de plusieurs fonctions. Dans ce cas, il est possible

de réactiver le système en appuyant sur le bouton ou et en réglant la vitesse souhaitée du véhicule.

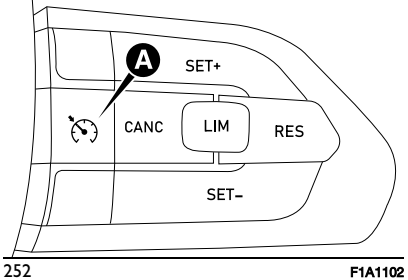
ACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour activer le dispositif, appuyer sur le bouton (A) fig. 251 ou (A) fig. 252, selon la version.

⚠ 178) 179) 180)



251 F1A1101



252 F1A1102

L'activation du dispositif est signalée par l'allumage du symbole ou sur le combiné de bord.

Sur les versions équipées de dispositif Speed Limiter, si ce dernier est activé, une double pression sur le bouton ou est nécessaire pour activer le Cruise Control (la première pression désactive le Speed Limiter, la deuxième active le Cruise Control).

Le dispositif ne peut pas être enclenché en marche arrière ou au point mort.

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le dispositif enclenché quand il n'est pas utilisé. On risque en effet de l'activer par inadvertance et de perdre la maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Procéder de la manière suivante :

❒ activer le dispositif (voir la description ci-dessus) ;

❒ lorsque le véhicule a atteint la vitesse désirée, appuyer sur le bouton SET + (ou SET –) et le relâcher pour activer le dispositif : lorsque l'on relâche l'accélérateur, le véhicule roulera à la vitesse sélectionnée.

En cas de besoin (par exemple, pendant un dépassement), il est possible d'accélérer en appuyant sur l'accélérateur : lorsque l'on relâche la pédale, le véhicule revient à la vitesse précédemment mémorisée.

Lorsque l'on aborde des descentes avec le dispositif activé, la vitesse du véhicule peut augmenter légèrement par rapport à celle mémorisée.

AVERTISSEMENT Avant d'appuyer sur les boutons SET + (ou SET –), le véhicule doit rouler à vitesse constante sur terrain plat.

AUGMENTATION/ DIMINUTION DE LA VITESSE

Augmentation de la vitesse

Une fois le Cruise Control activé, il est possible d'augmenter la vitesse en appuyant sur le bouton SET +.

Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue à augmenter jusqu'au relâchement du bouton, ainsi la nouvelle vitesse est mémorisée.

Chaque pression du bouton SET + permet d'obtenir un réglage précis de la vitesse réglée.

Diminution de la vitesse

Lorsque le dispositif est activé, appuyer sur le bouton SET – pour réduire la vitesse.

Si le bouton est maintenu enfoncé, la vitesse réglée continue à baisser jusqu'au relâchement du bouton, ainsi la nouvelle vitesse est mémorisée.
Chaque pression du bouton SET - permet en revanche d'obtenir un réglage précis de la vitesse imposée.

AVERTISSEMENT La pression du bouton SET + (ou SET –) permet de régler la vitesse selon l'unité de mesure sélectionnée (« métrique » ou « impériale ») réglée via le menu de l'écran du combiné de bord ou, en fonction des versions, via le menu du système multimédia (voir « Réglages » dans le paragraphe « Mode véhicule » dans la section « Multimédia).

AVERTISSEMENT Sur les routes à pente raide, le système pourrait ne pas arriver à maintenir la vitesse réglée, ce qui entraînerait une augmentation de la vitesse du véhicule. Dans ces conditions, il est donc préférable de désactiver le dispositif. Le dispositif maintient la vitesse mémorisée aussi dans les montées et les descentes. Une légère variation de la vitesse dans des montées légères est tout à fait normale.

RAPPEL DE LA VITESSE

Lorsque la boîte de vitesses est sur D (Drive), pour rappeler la vitesse précédemment réglée, appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

La pression du bouton CANC ou une pression sur la pédale du frein durant le ralentissement du véhicule désactivent le Cruise Control sans effacer la vitesse mémorisée.
Il est également possible de désactiver le Cruise Control lorsque le frein de stationnement électrique (EPB) est actionné ou en cas d'intervention du système de freinage (par exemple du système ESC), du système Cross Wind Assist (CWA) ou dans d'autres conditions particulières.
La vitesse mémorisée est effacée dans les cas suivants :

❒ en appuyant sur le bouton ou ou en coupant le moteur ;
❒ en cas d'anomalie du Cruise Control.

DÉSACTIVATION DU DISPOSITIF

Pour désactiver le dispositif Cruise Control, appuyer sur le bouton ou ou placer le dispositif de démarrage sur STOP.

ATTENTION

178) *Pendant la marche avec le dispositif activé, ne jamais placer le levier de vitesses au point mort.*
179) *En cas de dysfonctionnement ou d'anomalie du dispositif, s'adresser au Réseau Après-vente.*
180) *Le Cruise Control peut s'avérer dangereuse quand les conditions de circulation ne permettent pas de maintenir une vitesse constante. Dans certaines conditions, la vitesse pourrait être excessive, ce qui pourrait entraîner la perte du contrôle de la voiture et provoquer des accidents. Ne pas utiliser le dispositif dans des conditions de circulation intense ou sur des routes tortueuses, verglacées, enneigées ou glissantes.*

RÉGLAGE RALENTI MOTEUR (ENGINE IDLE PRESET)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le réglage du régime minimum du moteur est une fonctionnalité qui permet de régler manuellement le régime minimum du moteur via un menu dédié sur le combiné de bord (menu « Idle Preset ») à partir duquel il est possible d'activer/désactiver la fonctionnalité (menu « Activation Idle Preset ») et de régler la valeur du régime minimum souhaité (menu « Sélection régime minimum moteur »).

Normalement, cette fonction est utilisée en cas de :

❒ connexion de la « Prise de puissance » ;

❒ chauffage du moteur et/ou de l'habitacle.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION RÉGLAGE RÉGIME MINIMUM MOTEUR

À l'aide des boutons de commande situés sur le côté gauche du volant, il est possible d'accéder au menu (« Activation Idle Preset ») pour l'activation/désactivation du réglage du régime minimum moteur.

Cette rubrique du menu permet d'activer/désactiver la fonctionnalité via la sélection de l'une des options suivantes :

❒ « ON »

❒ « OFF »

REMARQUE La valeur préréglée de régime minimum moteur est de 900 tours/min.

Le conducteur peut modifier cette valeur à l'aide du menu dédié (« Sélection régime minimum moteur »).

En sélectionnant l'option « ON », il est possible de régler le régime minimum du moteur à la valeur mémorisée précédemment.

Le réglage du régime minimum du moteur peut être activé si les conditions suivantes sont remplies :

❒ frein de stationnement activé ;

❒ pédale d'embrayage relâchée (pour les versions avec boîte de vitesses manuelle) ;

❒ pédale de frein relâchée ;

❒ pédale d'embrayage enfoncée et relâchée au moins une fois à l'intérieur du cycle clé (pour les versions avec boîte de vitesses manuelle) ;

❒ levier de vitesses sur la position P (pour les versions avec boîte de vitesses automatique).

Si l'on essaye d'activer la fonctionnalité (en sélectionnant l'option « ON » à partir du menu) lorsque les conditions énumérées ci-dessus n'ont pas toutes été remplies, l'écran du combiné de bord affichera un message dédié indiquant qu'elle n'est pas disponible.

Cette fonctionnalité peut être désactivée en sélectionnant l'option OFF du menu « Activation Idle Preset ».

La désactivation de la fonctionnalité de la part du conducteur est signalée par l'affichage d'un message sur l'écran du combiné de bord.

AUGMENTATION / RÉDUCTION ET MÉMORISATION DU RÉGIME MINIMUM MOTEUR RÉGLÉ

À l'aide des boutons de commande situés sur le côté gauche du volant, il est possible d'accéder au menu pour régler la valeur souhaitée du régime minimum du moteur (« Sélection régime minimum moteur »).

Cette rubrique du menu permet de régler, à l'aide des boutons de commande, la valeur souhaitée de régime minimum moteur :

❒ minimum : 900 tr/min

❒ maximum : 2200 tr/min

❒ augmentation/diminution : 50 tr/min

Le système mémorise le régime minimum moteur actuel comme la nouvelle valeur préréglée.

SPEED BLOCK (limiteur fixe de la vitesse)

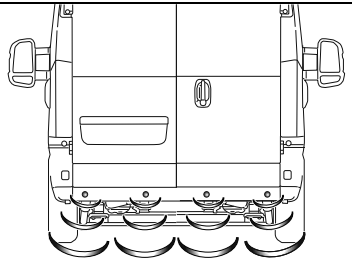
(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le véhicule dispose d'une fonction de limitation de vitesse réglable, sur demande de l'utilisateur, sur un des 4 seuils prévus : 90, 100, 110, 130 km/h. Pour activer/désactiver cette fonction, s'adresser au Réseau Après-vente. Après l'intervention, un autocollant sera apposé sur le pare-brise indiquant la valeur de vitesse maximum réglée.
ATTENTION Le tachymètre pourrait indiquer une vitesse maximum supérieure à celle effective, paramétrée par le Concessionnaire, conformément aux réglementations en vigueur.

SYSTÈME PARK ASSIST (Aide arrière au stationnement)

(suivant version)
⚠ 181)
56) 57) 58) 59)

VERSIONS AVEC 4 CAPTEURS

Les capteurs de stationnement, situés dans le pare-chocs arrière fig. 253, ont pour fonction de détecter la présence de tous les obstacles à proximité de l'arrière du véhicule. Les capteurs avertissent le conducteur de la présence d'obstacles au moyen d'un signal sonore et, si présent, y compris avec des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



253 F1A0134

Activation/désactivation du système

Activation

Le système, lorsqu'il est validé, s'active automatiquement en embrayant la marche arrière.

Désactivation

Le système se désactive automatiquement en embrayant une vitesse différente de la marche arrière.

Signal sonore

En engageant la marche arrière, lorsqu'un obstacle est présent à l'arrière, un signal sonore est émis avec une fréquence variable :

❒ augmente lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle diminue ;
❒ il devient continu lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à environ 30 cm, et cesse si la distance vis-à-vis de l'obstacle augmente ;
❒ reste constante si la distance entre le véhicule et l'obstacle ne change pas. Si cette situation concerne les capteurs extérieurs, le signal est interrompu après 3 secondes environ pour éviter, par exemple, des signalisations en cas de manœuvre le long d'un mur.

Lorsque la distance entre le véhicule et l'obstacle est inférieure à 30 cm, le signal sonore à fréquence continue ne

se désactive pas tant que l'obstacle est présent.
Si les capteurs localisent plusieurs obstacles, seul celui qui est le plus proche est pris en ligne de compte.

Signal à l'écran

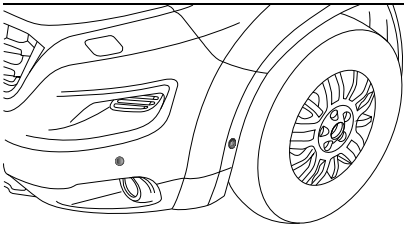
Les signaux relatifs au système **ParkSense®** s'affichent à l'écran du combiné de bord uniquement si la rubrique « Signal sonore et écran » dans le menu « Réglages » a été sélectionnée (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « dispositif multimédia »).
En plus du signal sonore, le système signale la présence d'un obstacle dans la zone arrière en affichant un arc simple dans une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de la position par rapport au véhicule.
Si plusieurs obstacles sont détectés en même temps dans la zone arrière, l'écran les affiche quelle que soit la zone où ils ont été détectés.
La couleur affichée à l'écran dépend de la distance et de la position de l'obstacle.

Fonctionnement avec remorque

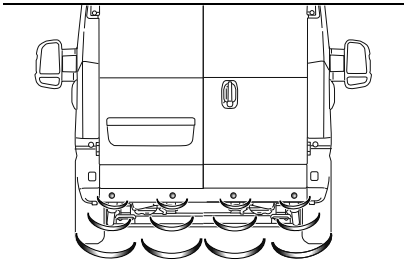
Le fonctionnement des capteurs est automatiquement désactivé lors de l'insertion de la broche du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage du véhicule. Les capteurs se réactivent automatiquement lorsque l'on débranche la fiche du câble de la remorque.

VERSIONS AVEC 14 (le cas échéant) / 16 CAPTEURS

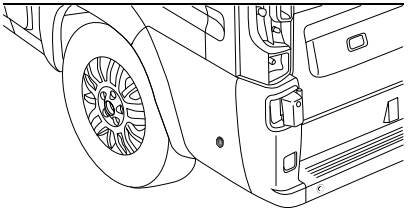
Les capteurs de stationnement, logés dans le pare-chocs avant fig. 254, arrière fig. 255 et sur les flancs fig. 256, ont pour fonction de détecter la présence d'obstacles éventuels à proximité du véhicule (le système pourrait ne pas arriver à couvrir la totalité de la surface des flancs du véhicule et certains signaux pourraient arriver en retard).
Les capteurs avertissent le conducteur de la présence d'obstacles au moyen d'un signal sonore et, si présent, y compris avec des signaux visuels sur l'écran du combiné de bord.



254 F1A0701



255 F1A0134



256 F1A0702

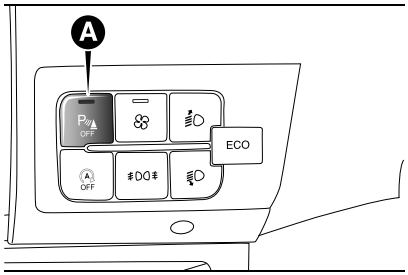
Enclenchement/désenclenchement

Pour désactiver le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 257.
Le passage d'état du système, d'activé à désactivé et vice versa, est toujours accompagné de l'affichage d'un message dédié sur l'écran du combiné de bord.
La led présente sur le bouton reste éteinte lorsque le système a été enclenché par le conducteur. La LED s'allume lorsque le système

est désactivé par l'utilisateur ou en conditions d'avarie ou de désactivation momentanée.

En appuyant sur le bouton lorsque le système présente une anomalie, la LED clignote quelques secondes avant de rester allumée en continu.

Après sa désactivation, le système **ParkSense®** reste dans cette condition jusqu'à sa prochaine réactivation, même en cas de passage du dispositif de démarrage de la position MAR à STOP et à nouveau MAR.



257 F1A0703

Activation/désactivation du système

Activation

Avec le système activé, les signaux sonores et visuels sont activés automatiquement dans les cas suivants :

❒ lorsque le conducteur embraye une vitesse avant (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou la position D (Drive) (versions avec boîte de vitesses automatique) et un obstacle est détecté ;

ou bien

❒ lorsque le conducteur embraye la marche arrière (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou choisit la position R (versions avec boîte de vitesses automatique) ;

ou bien

❒ lorsque le levier de la boîte de vitesses manuelle est au point mort ou le levier de la boîte de vitesses automatique est sur la position N (point mort) alors que le véhicule roule et qu'un obstacle est détecté.

Désactivation

Les signaux sonores et visuels sont désactivés automatiquement dans les cas suivants :

❒ en engageant une vitesse autre que la marche arrière avec une vitesse supérieure à 18 km/h ;

ou bien

❒ en dépassant 11 km/h avec la marche arrière activée ;

ou bien

❒ lorsque, avec le véhicule à l'arrêt, le levier de la boîte de vitesses manuelle est au point mort ou bien le levier de la boîte de vitesses automatique est sur la position P (stationnement) ou N (point mort).

Signal sonore

Quand les capteurs détectent un obstacle à l'intérieur de la trajectoire du véhicule, un signal sonore est activé avec une fréquence qui augmente au fur et à mesure que la distance de l'obstacle diminue, et devient ensuite un ton continu quand cette distance devient inférieure à environ 30 cm.

Le signal sonore est interrompu dans les conditions suivantes :

❒ quand les capteurs extérieurs détectent un obstacle constant (par exemple, une manœuvre le long d'un mur) ;

❒ en cas de véhicule à l'arrêt avec la boîte de vitesses dans une position autre que celle de la marche arrière ;

❒ quand l'obstacle ne se situe pas à l'intérieur de la trajectoire du véhicule.

Si les capteurs détectent plusieurs obstacles en même temps, que ce soit à l'avant, latéralement ou à l'arrière, le signal sonore reproduit est celui de l'obstacle le plus proche dans la trajectoire.

Signal à l'écran

Les signaux relatifs au système s'affichent à l'écran du combiné de bord uniquement si la rubrique

« Signal sonore et écran » dans le menu « Réglages » du système a été sélectionnée (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » dans la section « dispositif multimédia »).
Le système signale la présence d'un obstacle en affichant un arc simple dans une des zones possibles, en fonction de la distance de l'objet et de la position par rapport au véhicule.
À mesure que le véhicule s'approche d'un obstacle qui se trouve dans le champ à l'avant, latéralement ou à l'arrière, l'écran affiche un arc simple dans la zone correspondante. La couleur dépend de la distance et de la position de l'obstacle.
Si plusieurs obstacles sont détectés en même temps dans les zones avant, latérale ou arrière, l'écran les affiche tous, quelle que soit la zone où ils ont été détectés.

Fonctionnement avec remorque

Le fonctionnement des capteurs arrière est automatiquement désactivé dès l'introduction de la fiche du câble électrique de la remorque dans la prise du crochet d'attelage du véhicule, tandis que les capteurs avant restent actifs et en mesure de fournir les signaux sonores et visuels. Dans ce cas, la LED sur le bouton (A) situé sur la planche de bord fig. 257 reste allumé. Les capteurs arrière se réactivent automatiquement lorsque l'on débranche la fiche du câble de la remorque.

Signal d'anomalies

Des anomalies éventuelles des capteurs de stationnement sont signalées par le message correspondant affiché à l'écran (voir la description du chapitre « Témoins et messages » dans la section « Présentation du combiné de bord »).

Messages affichés à l'écran

En cas d'anomalie du système, un message dédié est affiché à l'écran pendant quelques secondes.
Si l'écran affiche les messages concernant le nettoyage des capteurs avant, latéraux ou arrière, vérifier que la surface extérieure et le côté inférieur du pare-chocs sont exempts de saleté (par ex. neige, boue, givre, etc.).
Après avoir effectué ce contrôle, placer le dispositif de démarrage sur STOP et vérifier, au positionnement suivant sur la position MAR, que les messages ne sont plus affichés. S'ils sont encore affichés, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

Voici quelques conditions qui pourraient influer sur les performances du système de stationnement :

❒ une sensibilité réduite du capteur et une réduction des performances du système d'aide au stationnement pourraient être dues à la présence sur la surface du capteur de : givre, neige, boue, plusieurs couches de peinture ;
❒ le capteur détecte un objet inexistant (« perturbation d'écho »), provoqué par des perturbations à caractère mécanique, par exemple : lavage du véhicule, pluie (condition de vent extrême), grêle ;
❒ les signaux transmis par le capteur peuvent également être altérés par la présence de systèmes à ultrasons à proximité (par ex. freins pneumatiques de poids lourds ou marteaux piqueurs) ;
❒ les performances du système Park Assist peuvent également être influencées par la position des capteurs, par exemple les changements d'assiette (du fait de l'usure des amortisseurs, des suspensions) ou les changements de pneus, un chargement excessif du véhicule provoquant des assiettes qui prévoient un abaissement du véhicule ;
❒ la présence du crochet d'attelage en l'absence de remorque, qui pourrait interférer avec le bon fonctionnement des capteurs de stationnement. Avant d'utiliser le système **ParkSense®**, il est conseillé de démonter du véhicule

l'ensemble boule du crochet d'attelage amovible et la fixation correspondante lorsque le véhicule n'est pas utilisé pour des opérations de remorquage. Le non-respect de cette prescription peut causer des lésions personnelles ou des dommages aux voitures ou aux obstacles parce que lorsque le signal sonore continu est émis, la boule du crochet d'attelage se trouve déjà beaucoup plus près de l'obstacle que le pare-chocs arrière. Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente pour mettre à jour le système **ParkSense®**, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux ;

❒ la présence d'autocollants sur les capteurs. Veiller donc à ne pas appliquer d'autocollant sur les capteurs;

❒ la plate-forme arrière (suivant version), pour éviter de faux signaux du système **ParkSense®**, doit rester en position rétractée ;

❒ l'ouverture de la porte avant côté conducteur, passager, latérale et du compartiment de chargement arrière provoque la désactivation du système de détection latéral ;

❒ le signal latéral commence par le flanc et ne tient pas compte de l'encombrement des rétroviseurs extérieurs.

À l'allumage du véhicule, un obstacle pourrait ne pas être détecté s'il ne se trouve pas à proximité d'un capteur latéral.

ATTENTION

181) *La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Au moment d'effectuer ces manœuvres, toujours s'assurer qu'il n'y a pas de personnes (spécialement des enfants) ni d'animaux le long de la trajectoire que l'on a l'intention de suivre. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours être vigilant pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même à faible vitesse.*

AVERTISSEMENT

56) *Pour le bon fonctionnement du système, il est primordial de toujours éliminer la boue, la saleté, la neige ou le givre éventuellement présents sur les capteurs. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampooing pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance.*

57) *Pour les éventuelles interventions sur le pare-chocs dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente. Toute intervention sur le pare-chocs effectuée de façon incorrecte pourrait en effet compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.*

58) *En cas de peinture du pare-chocs ou de retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.*

59) *Le fonctionnement des capteurs, et de toutes les fonctions associées, peut être perturbé par les nuisances sonores émises par les véhicules et engins bruyants (par exemple camions, marteaux-piqueurs). Un choc venant de l'avant ou de l'arrière du véhicule peut affecter le réglage des capteurs, ce qui n'est pas toujours détecté par le système : les mesures de distance pourraient être faussées. Les capteurs ne détectent pas systématiquement les obstacles trop bas (sols, boulons) ou trop minces (arbres, poteaux, clôtures). Certains obstacles positionnés dans les angles morts des capteurs pourraient ne pas être détectés ou ne plus l'être lors de la manœuvre. Certains matériaux (tissus)*

absorbent les ondes sonores : les piétons pourraient ne pas être détectés.

SYSTÈME ACTIVE PARK ASSIST (Aide active au stationnement à l'arrière)

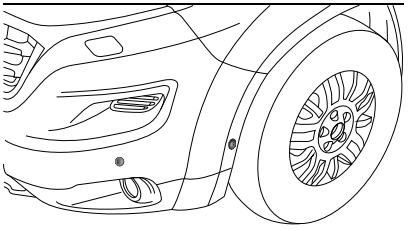
(suivant version)

AVERTISSEMENT Le conducteur reste le responsable de la manœuvre.

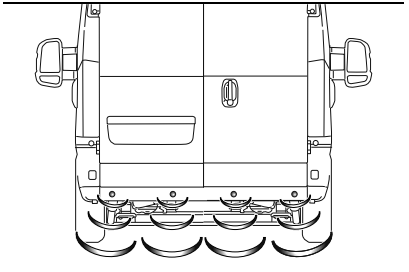
Le système aide le conducteur au cours des manœuvres de stationnement entre véhicules d'abord en recherchant une place libre et adaptée à la longueur ou à la largeur du véhicule puis, au moment de se garer, en gérant automatiquement le mouvement du volant.
Le système aide le conducteur aussi dans la manœuvre de sortie d'une place de stationnement parallèle.

CAPTEURS

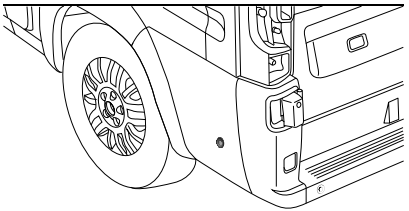
Le système utilise les capteurs avant, arrière et latéraux situés dans le pare-chocs avant fig. 258 et arrière fig. 259 et dans les flancs du véhicule fig. 260.



258 F1A0701



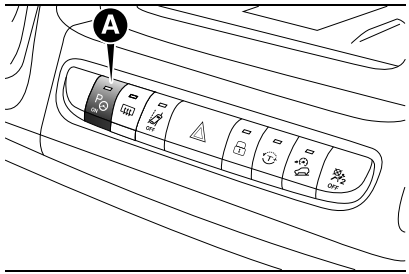
259 F1A0134



260 F1A0702

ENCLENCHEMENT / DÉSENCLENCHEMENT

Pour enclencher le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 261 : l'écran du combiné de bord affiche les instructions nécessaires pour effectuer la manœuvre.



261 F1A0706

Système activé : LED allumée en mode fixe.
Système désenclenché : LED éteinte.
Le témoin s'allume même en cas d'anomalie du système **Active ParkSense®** (Automatic Park Assist). Appuyer sur la touche pendant que le système est en anomalie, la LED clignote pendant quelques secondes, puis s'éteint.

AVERTISSEMENT L'utilisation de roues de dimensions autres que celles qui sont montées au moment de l'achat du

véhicule pourrait affecter le système, ne permettant pas un fonctionnement correct.

FONCTIONNEMENT DU SYSTÈME

60) 58)

Pendant la phase de recherche d'une place de parking, le système utilise des capteurs latéraux qui s'activent automatiquement lorsque le moteur est allumé et que la voiture roule à une vitesse inférieure à 30 km/h.

Pendant la manœuvre, le conducteur est également aidé par les informations transmises par les capteurs de stationnement, qui signalent la distance entre le véhicule et des obstacles à l'arrière, à l'avant ou latéraux par rapport au véhicule.

Si la fonctionnalité **Active ParkSense®** est activée après une désactivation précédente de la fonctionnalité **ParkSense®** (Automatic Park Assist), les capteurs sont de nouveau activés et restent dans cette condition uniquement pendant la durée de la manœuvre de stationnement.

DESCRIPTION DES PHASES DU STATIONNEMENT PARALLÈLE OU PERPENDICULAIRE

Activation

Appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord : une fois sélectionné, le système s'active en phase de recherche. Étant donné que le système reconnaît les places de parking même lorsqu'il n'est pas sélectionné, il est possible de l'activer juste après être passé à côté d'une place de parking qui semble convenir : la phase de recherche ne sera pas effectuée et le système indiquera au conducteur, par le biais de l'écran du combiné de bord, les opérations nécessaires pour exécuter correctement la manœuvre.

Sélection du type de stationnement

Pendant la phase de recherche et tant que l'on n'engage pas la marche arrière pour se garer, sélectionner le type de stationnement souhaité :

❒ « *Parallèle* » : le véhicule cherche un stationnement parallèle au sens de marche ;

❒ « *Perpendiculaire* » : le véhicule cherche un stationnement perpendiculaire au sens de marche.

Sélection du côté de recherche

Pour sélectionner le côté de recherche et effectuer la manœuvre, agir de la manière suivante :

❒ ⇨ Choisir d'effectuer la recherche de la place de parking et la manœuvre côté passager avec le clignotant en position centrale (désactivé) ou bien avec le clignotant dans la direction souhaitée.

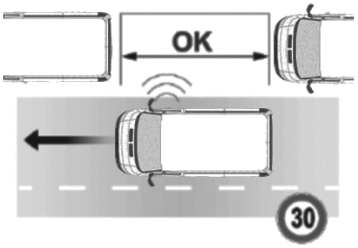
❒ ⇦ Choisir d'effectuer la recherche de la place de parking et la manœuvre côté conducteur en déplaçant le clignotant dans la direction souhaitée.

Recherche d'une place de parking

182) 183)

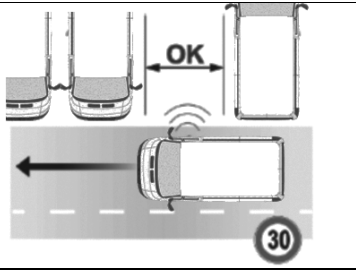
À l'aide des capteurs latéraux, le système recherche constamment une place de parking libre et adaptée aux dimensions du véhicule.

Au cours de la recherche, le véhicule doit avancer en suivant la voie de circulation à une vitesse inférieure à 30 km/h et à une distance des véhicules en stationnement comprise entre 50 cm et 1,5 cm environ pour le stationnement parallèle fig. 262.



262 F1A0853

En revanche, pour le stationnement perpendiculaire, il est nécessaire de se tenir plus à l'écart, à une distance comprise entre 1 et 2 m fig. 263.



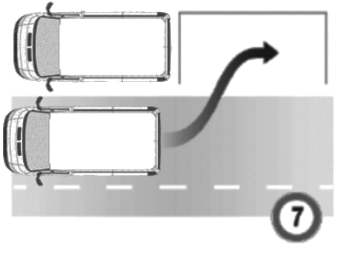
263 F1A0855

Une place de parking sera considérée adéquate si elle dépasse d'1 m environ les dimensions du véhicule.

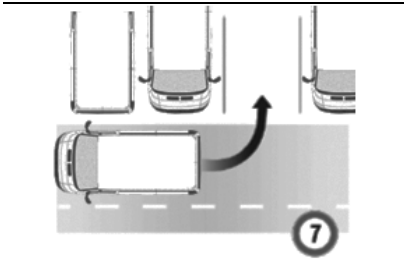
AVERTISSEMENT Pendant la phase de recherche, la vitesse du véhicule doit être inférieure à 30 km/h environ : si elle atteint 25 km/h environ, le système indiquera au conducteur de diminuer sa vitesse, tandis que si elle dépasse 30 km/h environ, le système sera désactivé (dans ce cas, pour le réactiver, appuyer sur le bouton situé sur la planche de bord).

Manœuvre

Pendant la manœuvre (fig. 264, fig. 265) il est possible de contrôler les mouvements du véhicule en intervenant sur les pédales d'accélérateur, de frein et d'embrayage (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou sur les pédales d'accélérateur et de frein (versions avec boîte de vitesses automatique). Dès qu'une place de parking est trouvée, le système demande au conducteur d'engager la marche arrière, de lâcher le volant et d'intervenir sur les pédales, tandis que le système gérera automatiquement la direction pour effectuer le créneau dans la place de parking repérée.



264 F1A0854



265 F1A0856

Pendant la manœuvre, le conducteur pourra bénéficier des informations des capteurs de stationnement (suivre les instructions sur le combiné de bord) : il est toutefois recommandé de toujours garder le contrôle visuel sur la zone environnante.

Pendant la manœuvre, il sera possible d'arrêter le véhicule, puis tout en restant à l'arrêt, de désactiver temporairement la marche arrière (par ex. pour permettre à un piéton de traverser la zone où se déroule la manœuvre).

La manœuvre de stationnement sera interrompue dans les cas suivants :

❒ si la vitesse du véhicule est supérieure à 7 km/h ;

❒ si on exécute une action (volontaire ou involontaire) sur la direction (en saisissant le volant ou en entravant son mouvement) ;

❒ une chaussée en pente, les aspérités du sol ou la présence d'obstacles influencent le mouvement du véhicule et empêchent ce dernier de suivre la trajectoire correcte.

AVERTISSEMENT La phase de manœuvre est désactivée si la voiture n'a pas été garée dans un délai de 3 minutes environ.

Conclusion de la manœuvre

⚠ 184)

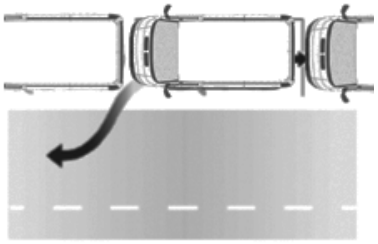
La manœuvre semi-automatique prend fin lorsque le message indiquant la fin de la manœuvre s'affiche à l'écran du combiné d'instruments.
À la fin de la manœuvre, le système rend le contrôle du véhicule au conducteur qui devra terminer de garer manuellement le véhicule si besoin.

DESCRIPTION DE LA MANŒUVRE DE SORTIE D'UNE PLACE DE PARKING PARALLÈLE

(suivant version)

Activation

Afin que la fonction « Sortir d'une place de parking » puisse être activée correctement en appuyant sur le bouton situé sur la planche de bord, le véhicule doit être à l'arrêt sur l'emplacement fig. 266.



266 F1A0857

Sélection du côté de sortie

Pour effectuer la manœuvre, procéder comme suit :

❒ choisir d'effectuer la manœuvre du côté passager avec le clignotant mis dans la direction souhaitée ;

❒ choisir d'effectuer la manœuvre côté conducteur en mettant le clignotant dans la direction souhaitée.

Si le côté sélectionné est occupé, la manœuvre est annulée.

Le système indiquera au conducteur en affichant des messages sur l'écran du combiné de bord, le côté où la manœuvre de sortie sera effectuée.

Manœuvre

Le système demande au conducteur d'engager la marche arrière, de lâcher le volant et d'intervenir sur les pédales, tandis que le système gérera automatiquement la direction pour effectuer la manœuvre pour sortir de la place de parking.
Le conducteur a le contrôle des mouvements du véhicule via la pédale d'accélérateur, de frein et d'embrayage (versions avec boîte de vitesses manuelle) ou les pédales d'accélérateur et de frein (versions avec boîte de vitesses automatique).
Afin que le système puisse effectuer la manœuvre, il est nécessaire que les capteurs de stationnement détectent un obstacle frontal (situé à une distance maximale de 200 cm du pare-chocs avant), un obstacle arrière (situé à une distance maximale de 200 cm du pare-chocs arrière) et que le côté sélectionné soit libre. Pour le système, il n'est pas possible d'effectuer la manœuvre si la place de parking globale (avant + arrière), en excluant la longueur du véhicule, est inférieure à environ 1 m. Dans cette condition, la manœuvre n'est pas effectuée et l'écran affiche un message dédié.

AVERTISSEMENTS GÉNÉRAUX

❒ Si les capteurs subissent des chocs susceptibles de compromettre leur position, le fonctionnement du système pourrait s'avérer fortement dégradé.

❒ Le système atteint ses performances optimales une fois que le véhicule a parcouru 50 km au moins (« auto-calibrage » du système).
❒ Si les capteurs sont sales, recouverts de neige, de givre, de boue ou repeints par rapport à la solution originale, le fonctionnement du système pourrait s'avérer fortement dégradé. Pour un bon fonctionnement du système, il est indispensable que les capteurs soient toujours propres. Pendant le nettoyage des capteurs, veiller surtout à ne pas les rayer ou les endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. Les capteurs doivent être lavés à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du shampooing pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jet de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement les capteurs en tenant la buse à plus de 10 cm de distance.
❒ Des sources sonores à ultrasons (par ex. freins pneumatiques de camions ou marteaux piqueurs) présentes à proximité peuvent dégrader les performances des capteurs.
❒ Les capteurs pourraient détecter un objet inexistant (perturbation d'écho), provoqué par des perturbations à caractère mécanique, par exemple : lavage du véhicule, pluie, condition de vent extrême, de grêle.
❒ Il est possible que les capteurs ne détectent pas les objets d'une forme spéciale ou réalisés dans des matériaux particuliers (poteaux très fins, attaches de remorques, tôles, grillages, buissons, bornes de parking, poubelles, motocycles, etc.). Il convient de faire très attention et de s'assurer que le véhicule et sa trajectoire sont bien compatibles avec la place de parking repérée par le système.
❒ L'utilisation de pneus (un ou plusieurs) ou de jantes de tailles différentes de celles présentes au moment de l'achat du véhicule risque de compromettre le fonctionnement du système.
❒ En cas de présence d'une remorque (dont la prise a été correctement insérée), le système sera automatiquement désactivé.
❒ Si le système est en mode « Recherche en cours », il est possible que le système détecte de manière erronée une place de parking pour effectuer la manœuvre (au niveau d'un carrefour, d'une sortie de garage, de rues transversales par rapport au sens de la marche, etc.).
❒ En cas de créneaux sur des routes en pente, il est possible que les performances du système soient détériorées et qu'il se désactive.
❒ Dans le cas de manœuvres de stationnement avec le véhicule à pleine charge, le système pourrait avoir des performances dégradées et se désactiver.
❒ Si l'on effectue une manœuvre de stationnement entre deux véhicules garés sur un trottoir, il est possible que le système fasse monter le véhicule sur le trottoir.
❒ Il est possible que certaines manœuvres dans des virages très serrés ne soient pas effectuées.
❒ Veiller à ce que pendant le créneau, les conditions ne changent pas (par ex. présence de personnes et/ou d'animaux dans la zone de parking, véhicules en mouvement etc.) ; intervenir immédiatement si nécessaire.
❒ Toujours faire attention aux voitures qui arrivent dans le sens de marche opposé durant les manœuvres de stationnement.
❒ Toujours respecter le code de la route.

AVERTISSEMENT Le fonctionnement correct du système n'est pas garanti en cas de montage de chaînes à neige ou de la roue de secours.

AVERTISSEMENT La fonction considère comme valable uniquement la dernière place de parking (parallèle

ou perpendiculaire) qui a été détectée par les capteurs de stationnement et la communique au conducteur.

AVERTISSEMENT Certains messages affichés à l'écran sont accompagnés de signaux sonores.

AVERTISSEMENT Le conducteur est tenu de suivre les indications du système afin d'effectuer une manœuvre de stationnement correcte.

AVERTISSEMENT Durant l'aide à la manœuvre de stationnement, celle-ci pourrait être interrompue à cause d'un espace de manœuvre insuffisant pour terminer.

ATTENTION

182) *La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres dangereuses est toujours confiée au conducteur. Lorsque l'on effectue de telles manœuvres, toujours s'assurer de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que les capteurs de stationnement constituent une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours être vigilant pendant les manœuvres potentiellement dangereuses, même à faible vitesse.*

183) *Les manœuvres de recherche d'une place de parking et d'exécution de la manœuvre de parking doivent de toute façon être effectuées dans le respect des normes du code de la route en vigueur.*

184) *Si on souhaite bloquer le volant avec les mains pendant une manœuvre, il est conseillé de le saisir fermement sur la couronne externe. Ne pas essayer d'enfiler les mains à l'intérieur ou de saisir les branches du volant.*

AVERTISSEMENT

60) *Le fonctionnement du système se base sur des composants différents : capteurs de stationnement avant et arrière, capteurs latéraux, direction, roues, système de freinage et combiné de bord. Le dysfonctionnement de l'un de ces composants pourrait compromettre le fonctionnement du système.*

61) *En cas de peinture du pare-chocs ou de retouches dans la zone des capteurs, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente. L'application incorrecte de peinture risquerait de compromettre le fonctionnement des capteurs de stationnement.*

CAMÉRA DE RECUL (ParkView® Rear Backup Camera)

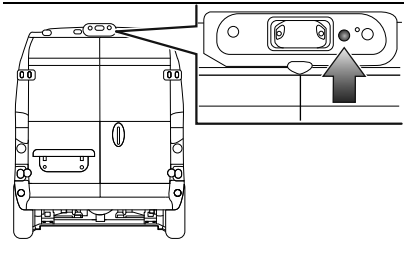
(suivant version)

DESCRIPTION

185)

62)

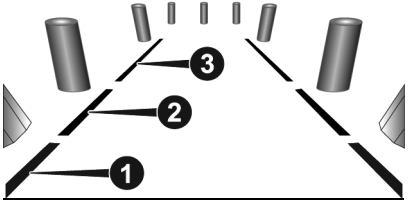
La caméra arrière ou de recul fig. 267 est placée sur le hayon du coffre à bagages.



267 F1A0663

Activation/désactivation de la caméra

Chaque fois que la marche arrière est enclenchée, la zone entourant le véhicule, telle qu'elle est filmée par la caméra de recul, s'affiche à l'écran fig. 268 du système multimédia.



268 07186J0002EM

Les images sont affichées sur l'écran, accompagnées d'un message d'avertissement.

Quand on engage la marche arrière si l'option « Retard caméra » a été activée, l'image de la caméra restera affichée jusqu'à 10 secondes après la désactivation de la marche arrière, à moins que la vitesse du véhicule ne soit supérieure à 13 km/h, ou bien :

❒ que le levier de vitesses soit au point mort ;

❒ que le dispositif de démarrage ne soit sur STOP.

Lorsque le levier de la boîte de vitesses n'est plus en position de marche arrière, une touche graphique s'active sur l'écran du système multimédia ou, en même temps que les images à l'arrière, pour désactiver l'affichage de l'image de la caméra, si le réglage « Retard caméra » a été activé sur le système multimédia.

REMARQUE L'image affichée sur l'écran pourrait être légèrement déformée.

ATTENTION

185) *La responsabilité de la manœuvre de stationnement et des autres manœuvres, potentiellement dangereuses, est toujours confiée au conducteur. Lorsque l'on effectue de telles manœuvres, toujours s'assurer de l'absence de personnes (enfants notamment) et d'animaux dans l'espace en question. Bien que la caméra constitue une aide pour le conducteur, celui-ci doit toujours rester attentif pendant les manœuvres potentiellement dangereuses même à faible vitesse. Toujours conduire à une vitesse modérée de sorte à pouvoir freiner à temps en cas de détection d'un obstacle.*

AVERTISSEMENT

62) *Pour qu'elle fonctionne correctement, il est indispensable que la caméra soit toujours propre et ne présente aucune trace de boue, de saleté, de neige ou de glace. Pendant le nettoyage de la caméra, veiller surtout à ne pas la rayer ou l'endommager ; éviter d'utiliser des chiffons secs, rêches ou durs. La caméra doit être lavée à l'eau claire, en ajoutant éventuellement du savon pour voiture. Dans les stations de lavage qui utilisent des hydro-nettoyeurs à jets de vapeur ou à haute pression, nettoyer rapidement la caméra en tenant le gicleur à plus de 10 cm de distance. Ne pas apposer d'adhésifs sur la caméra.*

AFFICHAGES ET MESSAGES À L'ÉCRAN

Affichages à l'écran

Si activé, en agissant sur les réglages du système multimédia, il est possible d'activer l'affichage des lignes directrices sur l'écran. Si elle est activée, la grille est placée sur l'image pour mettre en évidence la largeur du véhicule et le parcours en marche arrière prévu en fonction de la position du volant.

Une ligne centrale pointillée superposée indique le centre du véhicule pour faciliter les manœuvres de stationnement ou l'alignement par rapport au crochet d'attelage. Les différentes zones colorées indiquent la distance par rapport à l'arrière du véhicule.

Le tableau suivant montre les distances approximatives pour chaque zone fig. 268 :

Zone	Distance par rapport à l'arrière du véhicule
Rouge (1)	0 ÷ 30 cm
Jaune (2)	30 cm ÷ 1 m
Vert (3)	1 m ou plus

Messages à l'écran

Si le compartiment de chargement arrière est ouvert, la caméra ne détectera pas d'obstacle dans la zone située derrière le véhicule. Un message dédié d'avertissement s'affichera à l'écran.

Dans ce cas, fermer le compartiment de chargement à l'aide de la poignée, en appuyant au niveau de la serrure jusqu'à entendre le déclic de cette dernière (voir les indications figurant au paragraphe « Connaissance du véhicule » du chapitre « Portes »).

TRAFFIC SIGN RECOGNITION (Reconnaissance de la signalisation routière)

Le système TSR (Traffic Sign Recognition) est un système d'aide à la conduite qui signale à l'utilisateur les limites routières les plus cohérentes.
Il est en mesure de reconnaître tant les limites de vitesse sans condition que celles en cas de pluie, neige et brouillard (affichées uniquement lorsqu'elles sont valides).
Si disponible, une limite de vitesse de ce type représente la limite routière applicable, toujours visible dans la partie supérieure de chaque page avec un symbole. Exemple :



Les limites routières d'autre catégorie (par exemple limitation provisoires, indication de sortie, etc.) et l'interdiction de dépassement ne sont visible que dans la page « Driver Assist » du combiné de bord (voir le chapitre « Écran » de la section « Connaissance du combiné de bord »).
REMARQUE Les limites de type pluie, brouillard ou neige ne sont affichées que si ces conditions sont vraisemblablement remplies, c'est-à-dire si les essuie-glaces (en cas de pluie), les feux antibrouillard avant/arrière (en cas de brouillard) ou les essuie-glace avec basse température extérieure (en cas de neige) sont activés.
Le système Traffic Sign Recognition est automatiquement activé au démarrage du véhicule.
Le menu « Réglages » du système multimédia permet à l'utilisateur de :
❒ désactiver le système en décochant la rubrique correspondante du menu
❒ sélectionner le type de signalisation en cas de dépassement de la limite routière relevée (signalisation éteinte, visuelle, visuelle et sonore (suivant version))
❒ sélectionner le type de signalisation en cas de nouvelle limite de vitesse (signalisation éteinte, visuelle, visuelle et sonore (suivant version)). À chaque démarrage du moteur, le système utilisera le type de signal préalablement enregistré à l'arrêt du moteur.
Voir les indications fournies au chapitre « Système multimédia » de la section « Dispositif multimédia ».
Si le système Speed Limiter ou l'Adaptive Cruise Control est activé, la limite routière applicable (sans condition ou de type

pluie/neige/brouillard) est disponible et en appuyant sur la touche RES, il est possible de l'accepter comme vitesse pour l'Intelligent Speed Assist ou, alternativement, pour l'Intelligent Adaptive Cruise Control.

La reconnaissance des limites routières valides dépend beaucoup des conditions de la route, du positionnement des panneaux, des conditions de visibilité et de plusieurs autres facteurs : le système fournit et rappelle, donc, à l'utilisateur la limite routière la plus cohérente.

Le système TSR n'est pas en mesure de fournir une limite de vitesse applicable dans les cas suivants :

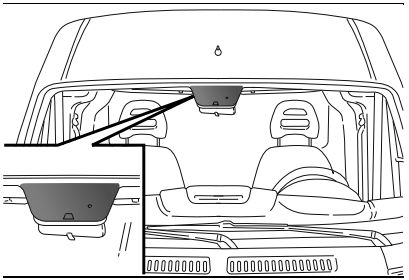
❒ si un panneau de fin de limite est reconnu ou si le navigateur ou les Services connectés (suivant version) ne sont pas en mesure de fournir, à leur tour, une limite valide sur ce tronçon de route. Le symbole ⓘ est affiché à l'écran ;

❒ en cas de panne ou si le système n'est pas disponible, le symbole ⊖ est affiché à l'écran.

REMARQUE Dans certains cas, le système peut afficher ce symbole ⊖ lors d'un nouveau calcul de l'itinéraire par le système de navigation (suivant version).

Avec système multimédia sans système de navigation/Services Connectés

Le système TSR se sert de la caméra, installée dans la zone centrale du pare-brise fig. 269 et rappelle à l'utilisateur la dernière limite routière reconnue par la caméra.



269 F1A0998

REMARQUE Sans le navigateur ou les services connectés, le système n'est pas en mesure de fournir la limite en vigueur pour une route sur laquelle aucun panneau indiquant une limitation de vitesse n'a été rencontré auparavant et correctement reconnu.

Après avoir parcouru une certaine distance, le symbole de la limite routière devient gris pour indiquer qu'il n'est plus considéré comme fiable par le système. Lorsqu'un nouveau panneau sera reconnu, le symbole du TSR redeviendra coloré.

AVERTISSEMENT En l'absence de navigateur/Services connectés, le système n'est pas en mesure de reconnaître l'unité de mesure du pays où l'on circule, mais uniquement la valeur numérique du panneau routier rencontré le long de la route. La limite de vitesse conseillée et offerte aux systèmes Intelligent Speed Assist (ISA) et Intelligent Adaptive Cruise Control (IACC) (si activés) est, donc, entendue selon l'unité de mesure réglée par l'utilisateur sur l'écran du combiné de bord. Par conséquent, pour que l'ISA et l'IACC aident concrètement à respecter les limites en vigueur, l'utilisateur est responsable de régler l'unité de mesure conforme à celle du pays où il circule.

Avec système multimédia avec système de navigation (Informations sur la signalisation routière)

Lorsqu'un navigateur est présent, le système TSR complète ce que relève la caméra avec les informations fournies par le système de navigation.

Il est donc en mesure de fournir les limites implicites (par exemple la limite générale de vitesse sur autoroute) et de compenser avec les cartes les limitations de reconnaissance des

panneaux routiers de la caméra à elle seule.
Grâce au navigateur, le système connaît l'unité de mesure en vigueur dans le pays où l'on circule et convertit la valeur conformément à l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur. De cette façon, la limitation de la vitesse conseillée par le système ISA ou la vitesse offerte par le système IACC seront toujours correctes, quelle que soit l'unité de mesure choisie par l'utilisateur.
Le système est en mesure d'afficher la forme des panneaux conformément à celle en vigueur dans le pays où l'on circule.
Grâce aux informations contenues dans le navigateur, il est en mesure de reconnaître les contextes autoroutiers, urbains et extra-urbains et d'utiliser les limites fournies par le navigateur pour indiquer la limite de vitesse plausiblement la plus précise. Par ailleurs, le système est en mesure de reconnaître les tournants et de fournir, si nécessaire, la limite relevée par le navigateur à la place de celle reconnue par la caméra.

Avec système multimédia avec Services Connectés

En présence des Services Connectés, le système TSR intègre ce que détecte la caméra avec les informations fournies par les Services Connectés. Il est donc en mesure de fournir les limites implicites (par exemple la limite générale de vitesse sur autoroute) et de compenser avec les cartes les limitations de reconnaissance des panneaux routiers de la caméra à elle seule.
Grâce aux Services connectés, le système connaît l'unité de mesure en vigueur dans le pays où l'on circule et il convertit la valeur conformément à l'unité de mesure sélectionnée par l'utilisateur. De cette façon, la limitation de la vitesse conseillée par le système ISA ou la vitesse offerte par le système IACC seront toujours correctes, quelle que soit l'unité de mesure choisie par l'utilisateur.
Le système est en mesure d'afficher la forme des panneaux conformément à celle en vigueur dans le pays où l'on circule. Grâce aux informations contenues dans les Services connectés, il est en mesure de reconnaître les contextes autoroutiers, urbains et extra-urbains et d'utiliser les limites fournies par les Services connectés pour indiquer la limite de vitesse plausiblement la plus précise. Par ailleurs, le système est en mesure de reconnaître les tournants et de fournir, si nécessaire, la limite relevée par les Services connectés à la place de celle reconnue par la caméra.

INTELLIGENT SPEED ASSIST (limiteur de vitesse et reconnaissance de la signalisation routière)

Ce système « Intelligent Speed Assist » permet de régler une limite de vitesse du système « Speed Limiter » égale à celle détectée sur les panneaux routiers via le système « Traffic Sign Recognition », signalée au conducteur par un affichage sur l'écran du combiné de bord. La vitesse minimale réglable est de 30 km/h (20 mph).
Le système « Intelligent Speed Assist » peut être activé si les systèmes suivants sont activés :
❒ Speed Limiter (voir le chapitre dans cette section)
❒ Traffic Sign Assistant (voir le chapitre dans cette section)
Le système « Intelligent Speed Assist », à la reconnaissance d'un nouveau panneau routier, suggèrera au conducteur la nouvelle limite de vitesse avec un message spécifique et des signaux dédiés selon que le panneau routier est supérieur ou inférieur à la limite de vitesse actuellement

mémorisée par le Speed Limiter. Il considère comme valides pour la limitation de vitesse tant les limites de vitesse sans condition que celles en cas de pluie, neige ou brouillard.
Le conducteur peut confirmer ce réglage de la limite de vitesse égale au panneau suggéré en appuyant sur la touche RES. Une fois la limite de vitesse fournie par le système « Traffic Sign Assistant » acquise comme nouvelle valeur du Speed Limiter, l'activation de l'Intelligent Speed Assist est signalée par l'icône  sur l'écran et le panneau routier correspondant est affiché dans un cercle vert.

DÉSACTIVATION DU SYSTÈME

Le système se désactive dans les conditions suivantes :

❒ lorsque le système Traffic Sign Assistant est désactivé ;

❒ lorsque le système Speed Limiter est désactivé ;

❒ lorsque le système Traffic Sign Assistant affiche une nouvelle limite de vitesse qui n'est pas confirmée par le conducteur ;

❒ lorsque le système Traffic Sign Assistant affiche la fin de la limitation de vitesse ;

❒ lorsque le système Traffic Sign Assistant n'est pas en mesure d'afficher une limite de vitesse.

DÉPASSEMENT DE LA VITESSE PROGRAMMÉE

En appuyant à fond sur la pédale d'accélérateur, il est possible de dépasser la vitesse réglée, même lorsque le système « Intelligent Speed Assist » est activé (par ex. en cas de dépassement). Le système est désactivé tant que la vitesse n'est pas réduite au-dessous de la limite réglée, après quoi il se réactive automatiquement.

ACC ADAPTIVE CRUISE CONTROL (contrôle de la vitesse adaptative)

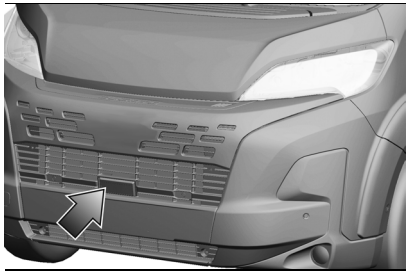
(suivant version)

⚠ **186) 187) 188) 189) 190) 191) 192)**

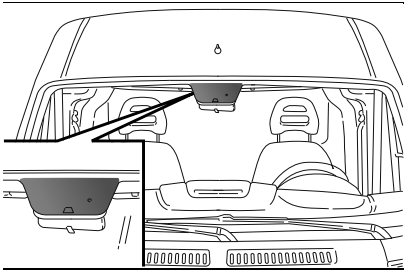
63) 64) 65) 66) 67) 68) 69)

DESCRIPTION

L'Adaptive Cruise Control (ACC) est un système d'assistance à la conduite, à contrôle électronique, qui allie les fonctionnalités du Cruise Control avec une fonction de contrôle de la distance avec le véhicule qui précède.
Ce dispositif permet non seulement de maintenir le véhicule à une vitesse souhaitée, sans avoir à appuyer sur l'accélérateur, mais également de garder une certaine distance avec le véhicule qui précède, (le réglage de la distance peut être paramétré par le conducteur).
L'Adaptive Cruise Control (ACC) utilise un capteur radar, placé au milieu du pare-chocs avant fig. 270 et une caméra, située dans la zone centrale du pare-brise fig. 271, pour détecter la présence d'un véhicule qui précède à une distance rapprochée.



270 F1A2083



271 F1A0998

Le dispositif augmente le confort de conduite sur les autoroutes ou les voies extra-urbaines à faible circulation.

L'utilisation du dispositif n'est toutefois pas profitable sur les routes ou voies extra-urbaines à forte circulation, ou bien sur les routes ou voies urbaines.

AVERTISSEMENTS

Si le capteur ne détecte aucun véhicule qui précède, le dispositif maintiendra alors une vitesse fixe définie.

Lorsque le capteur détecte un véhicule qui précède, le dispositif intervient automatiquement en freinant (ou en accélérant) légèrement pour ne pas dépasser la vitesse initiale définie de telle sorte que le véhicule puisse maintenir la distance définie en s'adaptant à la vitesse du véhicule qui précède.

La désactivation du dispositif est préconisée dans les cas suivants :

❒ conduite en présence de brouillard, forte pluie, neige, trafic dense et situations de conduite particulières (par exemple, tronçons d'autoroutes avec travaux en cours) ;

❒ conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), sur des chaussées verglacées, enneigées, glissantes ou sur des routes à forte pente en descente comme en montée ;

❒ au moment d'emprunter une voie ou rampe de sortie d'autoroute ;

❒ tractage d'une remorque ;

❒ lorsque les situations ou circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à une vitesse constante.

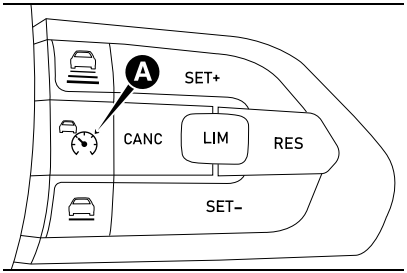
Avec le mode « Adaptive Cruise Control » activé, une distance adéquate entre les véhicules est maintenue et l'écran du combiné de bord affiche le message « Adaptive Cruise Control ».

Pour changer le mode de fonctionnement, agir sur le bouton situé sur le volant (voir les indications fournies dans les pages suivantes).

ACTIVATION / DÉSACTIVATION ADAPTIVE CRUISE CONTROL

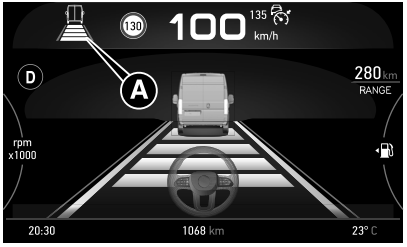
Activation

Pour activer le dispositif, enfoncer et relâcher le bouton fig. 272.



272 F1A1101

Lorsque le dispositif est activé et prêt à fonctionner, un message indiquant la « rapidité de réponse » du système et une icône dédiée, représentée en fig. 273, sont affichés à l'écran.



273 F1A9063

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le dispositif activé si celui-ci n'est pas utilisé : il subsiste un risque de réglage involontaire et donc de perte de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

Désactivation

Lorsque le dispositif est activé, pour le désactiver, enfoncer et relâcher le bouton .

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Le dispositif peut être réglé uniquement à des vitesses supérieures à 30 km/h (ou à 20 mph pour les marchés avec combinés de bord proposant une échelle en mph) et avec une limite maximale à 150 km/h (ou 90 mph pour les marchés avec combinés de bord proposant une échelle en mph).

La valeur maximale de la vitesse réglable peut être limitée par des Speed Limiters avec homologation dans certains pays ou par des Speed Limiters réglés par les flottes.

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer sur le bouton SET + ou SET –, puis le relâcher, pour régler la vitesse à la vitesse actuelle du véhicule : sur l'écran s'affichera alors la vitesse définie. Relever ensuite le pied de l'accélérateur.

Pour dépasser la vitesse du véhicule, appuyer sur l'accélérateur. Tout en maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur :

❒ sur l'écran, un graphisme fera clignoter le témoin de l'Adaptive Cruise Control si le véhicule qui précède identifié comme cible devant n'est pas présent. En revanche, si le véhicule qui précède est détecté par les capteurs, un graphisme du véhicule détecté s'affiche et clignote ;

❒ le dispositif ne sera plus en mesure de contrôler la distance entre le véhicule et le véhicule qui précède. Dans ce cas, la vitesse sera déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

Le dispositif reprend son fonctionnement normal après avoir relevé le pied de l'accélérateur.

Le système ne peut pas être réglé :

❒ en cas d'enfoncement de la pédale de frein ;

❒ en cas de surchauffe des freins ;

❒ en cas d'enclenchement du frein de stationnement ;

❒ lorsque le levier de la boîte de vitesses est sur la position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) (versions avec boîte de vitesses automatique) ;

❒ en cas de levier de vitesses en position R (marche arrière), au point mort ou en 1ère (première vitesse enclenchée) (versions avec boîte de vitesses manuelle) ;

❒ en cas d'enfoncement de la pédale d'embrayage (versions avec boîte de vitesses manuelle) ;

❒ quand le régime moteur dépasse le seuil maximal (versions à B.V. manuelle ou versions à B.V. automatique) ou est inférieur au seuil minimal (uniquement versions à B.V. manuelle) ;

❒ en cas de vitesse du véhicule hors de la gamme de vitesse programmable ;

❒ en cas d'intervention en cours, ou juste après, du système ESC (ou bien ABS, ou encore d'autres systèmes de contrôle de la stabilité) ;

❒ en cas de désactivation du système ESC ;

❒ en cas d'intervention de freinage automatique en cours par le système Forward Collision Warning Plus (selon le modèle) ;

❒ en cas d'activation du Speed Limiter ;

❒ en cas de défaillance du dispositif lui-même ;

❒ en cas de coupure du moteur ;

❒ en cas d'encrassement du capteur radar : dans ce cas, il faut nettoyer le capteur situé dans la zone indiquée en fig. 270. Pour le nettoyage, utiliser exclusivement un chiffon doux. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives.

Si le système est programmé, les situations ci-dessus peuvent neutraliser ou désactiver le système dans un délai qui peut varier selon les conditions.

AVERTISSEMENT Le dispositif ne se désactive pas lorsqu'on atteint, avec l'accélérateur enfoncé, des vitesses supérieures à celles définies (130 km/h ou 81 mph, pour les combinés de bord en miles). Dans ces conditions, le régulateur de vitesse adaptatif ACC pourrait ne pas fonctionner correctement, aussi est-il est conseillé de le désactiver.

VARIATION DE LA VITESSE

Augmentation de la vitesse

Après avoir programmé le dispositif, il est possible d'augmenter la vitesse mémorisée en gardant le doigt sur le bouton SET +.

❒ **En appuyant une fois sur le bouton SET +** : la vitesse définie augmente de 1 km/h (ou 1 mph dans le cas d'unité de mesure en mph). À chaque nouvel appui sur le bouton la vitesse augmente par paliers de 1 km/h (ou 1 mph dans le cas d'unité de mesure en mph).

❒ **En gardant le doigt sur le bouton SET +** : la vitesse définie augmente par paliers de 10 km/h (ou 5 mph dans le cas d'unité de mesure en mph) jusqu'au relâchement du bouton. L'augmentation de la vitesse définie s'affiche sur l'écran.

Diminution de la vitesse

Après avoir programmé le dispositif, il est possible de diminuer la vitesse mémorisée en gardant le doigt sur le bouton SET –.

❒ **En appuyant une fois sur le bouton SET –** : la vitesse définie diminue de 1 km/h (ou 1 mph si l'unité de mesure est mph). À chaque nouvelle pression sur le bouton, la vitesse diminue de 1 km/h (ou 1 mph dans le cas d'unité de mesure en mph).

❒ **En gardant le doigt sur le bouton SET –** : la vitesse définie diminue par paliers de 10 km/h (ou 5 mph dans le cas d'unité de mesure en mph) jusqu'au relâchement du bouton. La diminution de la vitesse s'affiche sur l'écran.

AVERTISSEMENTS

En maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur, le véhicule continue d'accélérer au-delà de la vitesse définie. Dans ce cas, en appuyant sur le bouton SET + (ou SET –), la vitesse sera définie à la vitesse actuelle du véhicule.

Quand on appuie sur le bouton SET – pour diminuer la vitesse, si le frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour rouler à la vitesse définie, le système de freinage interviendra alors automatiquement.

Le dispositif maintient la vitesse définie aussi bien en montée qu'en descente, bien qu'une légère variation de la vitesse doit être considérée comme normale notamment dans une faible pente.

Pour les versions dotées d'une boîte de vitesses manuelle, il est possible d'effectuer des changements de rapports de vitesse avec le dispositif en fonctionnement, ce qui permet de passer la vitesse la plus adaptée à la vitesse définie et de laisser inchangée la programmation du dispositif.

Toutefois, le dispositif est neutralisé si l'on appuie sur la pédale d'embrayage ou si l'on met la boîte de vitesses au point mort plus d'un temps maximum donné.

La boîte de vitesses automatique peut rétrograder aux vitesses inférieures sur des parcours en descente ou bien pendant des accélérations : cela est normal et nécessaire pour maintenir la vitesse préréglée.

En roulant, le dispositif est neutralisé en cas de surchauffe des freins.

IACC Intelligent Adaptive Cruise Control (RÉGULATION DE LA VITESSE AVEC SIGNALISATION ROUTIÈRE)

Le système permet de régler une limite de vitesse correspondant au panneau routier détecté par le système « Traffic Sign Recognition » en présence du navigateur (voir le contenu du paragraphe correspondant dans cette même section).

Le système « Traffic Sign Information » conseillera la nouvelle limite de vitesse qui sera affichée avec un message sur l'écran du combiné de bord. Le conducteur peut confirmer le réglage de la vitesse conseillée par le panneau routier à l'aide de la touche RES.

ACCÉLÉRATION LORS DE DÉPASSEMENT

Pendant la conduite, avec le dispositif programmé et un véhicule roulant devant soi, le dispositif procure une accélération ultérieure pour faciliter le dépassement, en roulant au-delà d'une certaine vitesse et en enclenchant le clignotant gauche sur les routes avec conduite à droite (ou droit sur les routes avec conduite à gauche).

Quand un véhicule passe d'un pays à conduite à droite à un roulant à gauche, le dispositif détecte automatiquement le nouveau sens de circulation.

RAPPEL DE LA VITESSE

Une fois que le système a été neutralisé sans avoir pour autant été désactivé et qu'une vitesse a été préalablement définie, il suffira d'appuyer sur le bouton RES et de lever le pied de l'accélérateur pour la rappeler.

Le système sera programmé sur la dernière vitesse mémorisée.

Avant de rappeler la vitesse programmée précédemment, se rapprocher d'elle avant d'appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

AVERTISSEMENT La fonction de rappel doit être utilisée uniquement si les conditions routières et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse mémorisée trop élevée ou trop faible pour les conditions actuelles de la circulation ou de la route pourraient provoquer une accélération ou une décélération du véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE ENTRE LES VÉHICULES

La distance entre le véhicule et celui qui précède peut être réglée en choisissant parmi les configurations à 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (grande), 4 barres (maximale) fig. 274.



274 F1A0738

La distance par rapport au véhicule qui précède est proportionnelle à la vitesse.

L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constante et varie entre 1 seconde (réglage sur

1 barre pour la distance minimale) et 2 secondes (réglage sur 4 barres pour la distance maximale).
Le réglage de la distance est affiché sur l'écran sous forme d'une icône dédiée (ou dans la zone dédiée au “Driver Assist”).
Lors de la première utilisation du dispositif, le niveau de régulation de la distance est 4 (maximale). Lorsque le conducteur modifie la distance, le nouveau niveau de régulation sera mémorisé, et ce même après la désactivation et la réactivation du système.

Diminution de la distance
Pour réduire le réglage de la distance, appuyer sur le bouton et le relâcher. À chaque appui sur le bouton, le niveau de régulation diminue d'une barre (plus courte).
Noter que la vitesse définie est maintenue s'il n'y a aucun véhicule roulant devant. Une fois la distance plus réduite atteinte, un nouvel appui sur le bouton déterminera la distance plus grande.
En cas de détection d’un véhicule sur la même voie à une vitesse inférieure, une icône est affichée à l'écran (suivant version) : le dispositif règle automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir le réglage de la distance, indépendamment de la vitesse réglée.
Le véhicule maintient la distance définie, sauf dans les cas suivants :
❒ le véhicule qui précède accélère jusqu'à atteindre une vitesse supérieure à celle définie ;
❒ le véhicule qui précède déboîte (change de voie) ou sort du champ de détection du capteur radar du dispositif Adaptive Cruise Control ;
❒ le niveau de régulation de la distance est modifié ;
❒ l'Adaptive Cruise Control est désactivé ou neutralisé.

AVERTISSEMENT Le freinage maximum exercé par le dispositif est limité. Si besoin est, le conducteur peut en tout cas toujours freiner lui-même.

AVERTISSEMENT Si le dispositif prévoit que l'action du freinage n'est pas suffisante pour maintenir la distance définie, le conducteur sera informé par un message clignotant « BRAKE ! » (« Freinez ! ») sur l'écran, du rapprochement avec le véhicule qui précède. Un signal sonore est également émis. Dans cette situation, il y a lieu de freiner immédiatement pour maintenir la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

AVERTISSEMENT Il incombe au conducteur de toujours s'assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules ou d'objets sur la trajectoire du véhicule. Le non-respect de ces avertissements pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

AVERTISSEMENT Il est de la responsabilité du conducteur de conserver une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède, conformément au code de la route des différents pays.

DÉSACTIVATION

Le dispositif est désactivé et la vitesse définie est annulée dans les cas suivants :
❒ pression du bouton du dispositif Adaptive Cruise Control ;
❒ appui sur le bouton du Speed Limiter ;
❒ positionnement du dispositif de démarrage sur STOP.
Le dispositif est neutralisé (tout en conservant la vitesse et la distance définies) dans les situations suivantes :
❒ lorsque l'on appuie sur le bouton CANC ;
❒ lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe « Réglage de la vitesse souhaitée » se vérifient ;

❒ lorsque la vitesse du véhicule descend en dessous de la vitesse minimale réglable (par exemple, présence de véhicules roulant lentement).

Si ces conditions se vérifient lors d'une décélération du système par rapport à un véhicule roulant devant, le système pourrait continuer la décélération, si nécessaire, même après sa neutralisation ou sa désactivation jusqu'à la vitesse minimale définissable.

SIGNAL DE FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite.

Un dysfonctionnement, un aveuglement de l'un des capteurs ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.

En cas d'encrassement du capteur radar, il faut nettoyer le capteur situé dans la zone indiquée en fig. 269.

Pour le nettoyage, utiliser exclusivement un chiffon doux. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète. Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CONDUITE

Dans certaines conditions de conduite (comme décrit ci-après), le dispositif pourrait ne pas fonctionner correctement : toutefois, le conducteur doit toujours pouvoir maîtriser son véhicule.

Tractage d'une remorque

Il est déconseillé de tracter une remorque si le dispositif est en fonctionnement.

Voiture non aligné

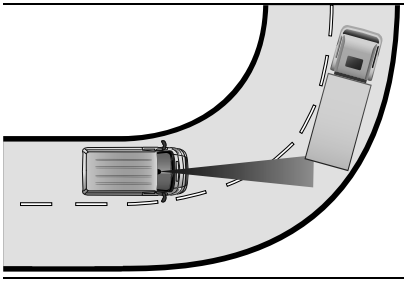
Le dispositif pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule sur la même voie mais sur une trajectoire différente, ou bien un véhicule qui s'engage dans la voie en provenant d'une voie latérale. Dans ces cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.

Le véhicule non aligné peut aussi bien sortir de la trajectoire que se réaligner sur la trajectoire, provoquant ainsi le freinage ou l'accélération imprévue du véhicule.

Braquage et virages

Lorsqu'on négocie un virage fig. 275 avec le dispositif réglé, celui-ci pourrait limiter la vitesse et l'accélération pour garantir la stabilité du véhicule, même s'il n'a détecté aucun véhicule qui précède.

En sortie de courbe, le dispositif rétablit la vitesse précédemment définie.



275 F1A0997

AVERTISSEMENT En cas de virages en épingle, les performances du dispositif pourraient être limitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le dispositif.

Utilisation du dispositif en pente

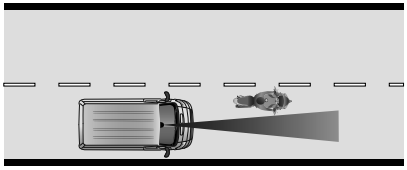
Sur des routes vallonnées, le dispositif pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule sur sa propre voie de circulation. Les performances du dispositif peuvent être limitées en

fonction de la vitesse, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la montée ou descente.

Changement de voie

Le dispositif pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule tant que celui-ci ne se trouve pas entièrement dans la voie où l'on circule fig. 276.

Dans cette situation, une distance suffisante avec le véhicule qui change de voie pourrait ne pas être garantie : on ne saurait trop recommander d'être particulièrement vigilant et toujours prêt à freiner si besoin est.

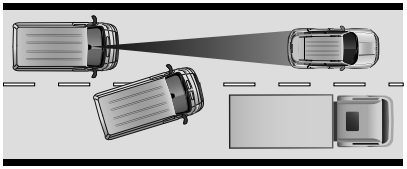


276 F1A0996

Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les vélos et motos fig. 277) qui roulent à l'extrême droite de la voie ou qui s'engagent latéralement dans la voie, ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas entièrement dans la voie.

Dans ce cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.



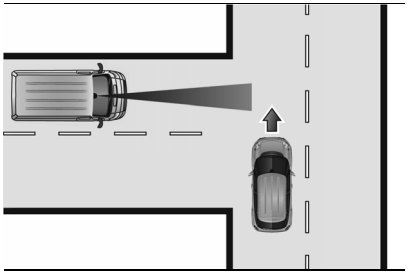
277 F1A0995

Objets immobiles et véhicules à l'arrêt

Le dispositif n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets immobiles ou de voitures à l'arrêt. Le dispositif, par exemple, n'intervient pas dans des situations où le véhicule qui précède déboîte avec un véhicule arrêté sur la voie devant lui. Rester toujours vigilant au volant pour être toujours prêt à freiner si besoin.

Objets et véhicules qui se déplacent ou roulent en sens opposé ou transversal

Le dispositif n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets ou de véhicules roulant en sens opposé ou transversal fig. 278 et, par conséquent, il ne réagit pas.



278 F1A0731

ATTENTION

186) *Il faut être vigilant au volant de manière à être toujours prêt à freiner si besoin est.*

187) *Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.*

188) *Le dispositif ne s'active pas en présence de piétons, de véhicules arrivant en sens opposé ou roulant en sens transversal et d'objets immobiles (par exemple, un véhicule en panne ou bloqué dans un embouteillage).*

189) *Le dispositif n'est pas en mesure de tenir compte des conditions routières, de circulation, atmosphériques et de faible visibilité (par exemple, en cas de brouillard).*

190) *Le dispositif ne reconnaît pas toujours complètement des conditions de conduite complexes pouvant donner lieu à des évaluations incorrectes ou inexistantes sur la distance de sécurité à maintenir.*
191) *Le dispositif n'est pas en mesure d'appliquer toute la force de freinage du véhicule et, donc, celui-ci ne pourra pas être complètement arrêté.*
192) *Le radar étant doté d'un système de dégivrage, il pourrait atteindre des températures élevées dans certaines conditions climatiques. S'il s'avère nécessaire d'intervenir autour du capteur, attendre au moins 30 secondes après avoir coupé le moteur.*

AVERTISSEMENT

63) *Les fonctions du système pourraient être limitées ou nulles en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, brouillard épais ou neige abondante.*
64) *La zone du pare-chocs située face au capteur ou le capteur radar lui-même ne doit pas être couverte par des adhésifs, des phares auxiliaires ou tout autre objet.*
65) *La fonctionnalité peut être compromise par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme par exemple une modification de l'avant de la voiture, le remplacement de pneus, ou une charge plus élevée que celle prévue pour la voiture.*
66) *Des réparations inadéquates effectuées sur l'avant du véhicule (par ex. aux pare-chocs, au châssis) peuvent modifier la position du capteur radar et en compromettre la fonctionnalité. S'adresser au Réseau Après-vente pour toute réparation de ce genre.*
67) *Ne pas modifier ni intervenir sur le capteur radar ou sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne du capteur, s'adresser au Réseau Après-vente.*
68) *Éviter de laver la zone inférieure du pare-chocs avec des jets à haute pression : en particulier, éviter d'intervenir sur le connecteur électrique du système. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives.*
69) *Attention en cas de réparation et de retouches de peinture autour du capteur. En cas de chocs frontaux, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher, sur l'écran, un avertissement pour indiquer qu'il faut faire réparer le capteur. Même en l'absence de signalisations de dysfonctionnement, désactiver le système si l'on pense que la position du capteur radar a été altérée (par ex. à cause de chocs frontaux à vitesse réduite comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ces cas, s'adresser au Réseau Après-vente pour effectuer le réalignement ou le remplacement du capteur radar.*

SYSTÈME CODRIVER AVEC STOP&GO - Adaptive Cruise Control avec Stop&Go (Contrôle de la vitesse adaptative avec arrêt et redémarrage)

(suivant version)

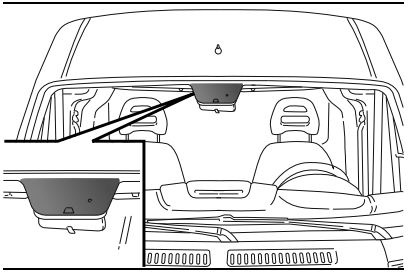
193) 194) 188) 189) 190) 198)

70) 71) 65) 73) 74) 68) 76)

DESCRIPTION

L'Adaptive Cruise Control avec Stop&Go est un système d'assistance à la conduite, à contrôle électronique, qui allie les fonctionnalités du Cruise Control avec une fonction de contrôle de la distance avec le véhicule qui précède.
Ce système permet de maintenir le véhicule à la vitesse souhaitée, sans devoir appuyer sur l'accélérateur, tout en permettant aussi de maintenir la distance de sécurité réglée par l'utilisateur.
Ce système utilise un capteur radar, placé au milieu du pare-chocs avant et une caméra, située dans la zone centrale du pare-brise fig. 279, pour

détecter la présence d'un véhicule qui précède à une distance rapprochée.



279 F1A0998

AVERTISSEMENTS

Si le capteur ne détecte aucun véhicule qui précède, le dispositif maintiendra alors une vitesse fixe définie.

Lorsque le capteur détecte un véhicule qui précède, le dispositif intervient automatiquement en freinant (ou en accélérant) légèrement pour ne pas dépasser la vitesse initiale définie de telle sorte que le véhicule puisse maintenir la distance définie en s'adaptant à la vitesse du véhicule qui précède.

La désactivation du dispositif est préconisée dans les cas suivants :

❒ conduite en présence de brouillard, forte pluie, neige ;

❒ conduite à proximité d'un virage (routes sinueuses), sur des chaussées verglacées, enneigées, glissantes ou sur des routes à forte pente en descente comme en montée ;

❒ au moment d'emprunter une voie ou rampe de sortie d'autoroute ;

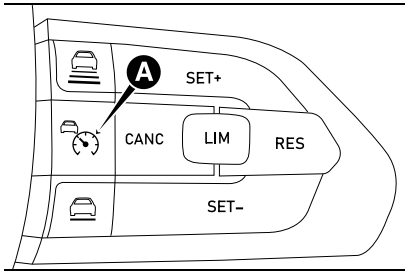
❒ tractage d'une remorque ;

❒ lorsque les situations ou circonstances ne permettent pas une conduite sécuritaire à une vitesse constante.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

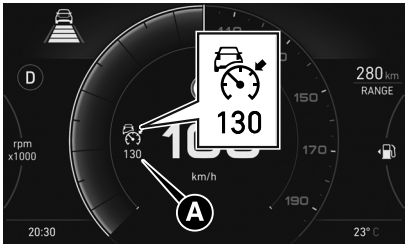
Activation

Pour activer le dispositif, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 280.



280 F1A1103

Avec le système activé et prêt pour le fonctionnement, l'écran affiche un graphisme indiquant que le système (A) fig. 281 est « prêt ».



281 F1A0739

AVERTISSEMENT Il est dangereux de laisser le dispositif activé si celui-ci n'est pas utilisé : il subsiste un risque de réglage involontaire et donc de perte de maîtrise du véhicule à cause d'une vitesse excessive imprévue.

Désactivation

Lorsque le dispositif est activé, pour le désactiver, enfoncer et relâcher le bouton (A) fig. 280.

RÉGLAGE DE LA VITESSE SOUHAITÉE

Le dispositif ne peut être réglé que si la vitesse est supérieure à 0 km/h (0 mph) et inférieure à 130 km/h (81 mph).

Lorsque le véhicule atteint la vitesse souhaitée, appuyer sur le bouton SET + ou SET –, puis le relâcher, pour régler la vitesse à la vitesse actuelle du véhicule : sur l'écran s'affichera alors la vitesse définie. Relever ensuite le

pied de l'accélérateur. Pour dépasser la vitesse du véhicule, appuyer sur l'accélérateur. Tout en maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur :

❒ sur l'écran s'affichera, pendant quelques secondes, un graphisme dédié ;

❒ le dispositif ne sera plus en mesure de contrôler la distance entre le véhicule et le véhicule qui précède. Dans ce cas, la vitesse sera déterminée uniquement par la position de la pédale d'accélérateur.

Le dispositif reprend son fonctionnement normal après avoir relevé le pied de l'accélérateur.

Le système ne peut pas être réglé :

❒ en cas d'enfoncement de la pédale de frein ;

❒ en cas de surchauffe des freins ;

❒ en cas d'enclenchement du frein de stationnement électrique ;

❒ quand la boîte de vitesses est en position P (stationnement), R (marche arrière) ou N (point mort) ;

❒ en cas de régime moteur au-dessus d'un seuil maximum ;

❒ en cas d'intervention en cours, ou juste après, du système ESC (ou bien ABS, ou encore d'autres systèmes de contrôle de la stabilité) ;

❒ en cas d'intervention de freinage automatique en cours par le système Autonomous Emergency Brake Control (AEB Control) (suivant version) ;

❒ quand le Speed Limiter est activé : si l'on appuie sur le bouton (A) fig. 280, le Speed Limiter est désactivé. Appuyer de nouveau sur le bouton (A) pour que le système soit dans l'état « prêt » ;

❒ en cas de défaillance du dispositif lui-même ;

❒ en cas de coupure du moteur ;

❒ en cas de fortes pentes ;

❒ en cas d'encrassement du capteur radar : dans ce cas, il faut nettoyer le capteur. Pour le nettoyage, utiliser exclusivement un chiffon doux. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives. Si le système est programmé, les situations ci-dessus peuvent neutraliser ou désactiver le système dans un délai qui peut varier selon les conditions.

AVERTISSEMENT Le dispositif ne se désactive pas si, avec l'accélérateur enfoncé, on atteint des vitesses supérieures à celles réglables. Dans ces conditions, le régulateur de vitesse adaptatif ACC pourrait ne pas fonctionner correctement, aussi est-il est conseillé de le désactiver.

AUGMENTATION/DIMINUTION DE LA VITESSE

Après avoir réglé le système, il est possible d'augmenter ou de diminuer la vitesse mémorisée en gardant le doigt sur les boutons SET + et SET -.

❒ **En appuyant une fois sur le bouton SET + ou SET - :** la vitesse réglée augmente ou diminue de 1 km/h (1 mph). Chaque pression supplémentaire du bouton entraîne une augmentation ou une diminution de 1 km/h (1 mph).

❒ **En gardant le doigt sur le bouton SET + ou SET - :** la vitesse réglée augmente ou diminue par paliers de 10 km/h (5 mph) jusqu'à ce qu'on relâche le bouton.

L'augmentation ou la diminution de la vitesse réglée est affichée à l'écran.

AVERTISSEMENTS

❒ En maintenant le pied enfoncé sur l'accélérateur, le véhicule continue d'accélérer au-delà de la vitesse définie. Dans ce cas, en appuyant sur le bouton SET + (ou SET –), la vitesse sera définie à la vitesse actuelle du véhicule.

❒ Quand on appuie sur le bouton SET – pour diminuer la vitesse, si le frein moteur ne ralentit pas suffisamment le véhicule pour rouler à la vitesse définie, le système de freinage interviendra alors automatiquement.

❒ Le système maintient la vitesse réglée aussi bien en montée qu'en descente, bien qu'une légère variation de la vitesse doit être considérée comme normale notamment sur une pente prononcée.
❒ En roulant, le dispositif est neutralisé en cas de surchauffe des freins.

Variation de la vitesse avec panneau routier (Intelligent Adaptive Cruise Control)

Le système permet de régler une limite de vitesse correspondant au panneau routier détecté par le système « Traffic Sign Recognition » en présence du navigateur (voir le contenu du chapitre correspondant dans cette même section).

Le système « Traffic Sign Recognition » conseillera la nouvelle limite de vitesse qui sera indiquée par un message. Le conducteur peut confirmer le réglage de la vitesse conseillée par le panneau routier à l'aide de la touche RES.

Arrêt et nouveau départ

Le système peut décélérer le véhicule jusqu'à son arrêt complet lorsque le véhicule qui le précède ralentit jusqu'à s'arrêter. Si le véhicule s'arrête et le véhicule qui précède démarre dans les deux secondes, le système fera redémarrer le véhicule en automatique. Si le véhicule qui précède redémarre dans les 2 secondes, il faut appuyer sur la touche RES ou sur l'accélérateur pour pouvoir engager de nouveau le système et redémarrer. Si le système maintient le véhicule à l'arrêt pendant trois minutes, le frein de stationnement électrique s'activera et le système sera désactivé.

REMARQUE Lorsque le système maintient le véhicule à l'arrêt, si le conducteur déboucle sa ceinture de sécurité ou ouvre la porte, le frein de stationnement électrique sera activé et le système sera désactivé.

AVERTISSEMENT Quand le système est de nouveau engagé, le conducteur doit s'assurer qu'il n'y a pas de piétons, de véhicules ou d'autres types d'obstacles devant le véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

ACCÉLÉRATION LORS DE DÉPASSEMENT

Pendant la conduite, avec le dispositif programmé et un véhicule roulant devant soi, le dispositif procure une accélération ultérieure pour faciliter le dépassement, en roulant au-delà d'une certaine vitesse et en enclenchant le clignotant gauche sur les routes avec conduite à droite (ou droit sur les routes avec conduite à gauche). Quand un véhicule passe d'un pays à conduite à droite à un roulant à gauche, le dispositif détecte automatiquement le nouveau sens de circulation.

RAPPEL DE LA VITESSE

Une fois que le système a été neutralisé sans avoir pour autant été désactivé et qu'une vitesse a été préalablement définie, il suffira d'appuyer sur le bouton RES et de lever le pied de l'accélérateur pour la rappeler.
Le système sera programmé sur la dernière vitesse mémorisée.
Avant de rappeler la vitesse programmée précédemment, se rapprocher d'elle avant d'appuyer sur le bouton RES et le relâcher.

AVERTISSEMENT La fonction de rappel doit être utilisée uniquement si les conditions routières et de circulation le permettent. Le rappel d'une vitesse mémorisée trop élevée ou trop faible pour les conditions actuelles de la circulation ou de la route pourraient provoquer une accélération ou une décélération du véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des accidents voire des lésions mortelles.

RÉGLAGE DE LA DISTANCE ENTRE LES VÉHICULES

La distance entre le véhicule et celui qui précède peut être réglée en choisissant parmi les configurations à 1 barre (courte), 2 barres (moyenne), 3 barres (grande), 4 barres (maximale) fig. 282.

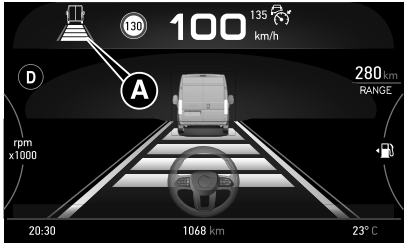


282 F1A0738

La distance par rapport au véhicule qui précède est proportionnelle à la vitesse. L'intervalle de temps par rapport au véhicule qui précède reste constante et varie entre 1 seconde (réglage sur 1 barre pour la distance minimale) et 2 secondes (réglage sur 4 barres pour la distance maximale).

Le réglage de la distance est affiché sur l'écran sous forme d'une icône dédiée (A) fig. 283 (ou dans la zone dédiée au « Driver Assist »).

Lors de la première utilisation du dispositif, le niveau de régulation de la distance est 4 (maximale). Lorsque le conducteur modifie la distance, le nouveau niveau de régulation sera mémorisé, et ce même après la désactivation et la réactivation du système.



283 F1A9083

Diminution de la distance

Pour réduire le réglage de la distance, appuyer sur le bouton (B) fig. 280 et le relâcher.

À chaque appui sur le bouton, le niveau de régulation diminue d'une barre (plus courte).

Noter que la vitesse définie est maintenue s'il n'y a aucun véhicule roulant devant. Une fois la distance plus réduite atteinte, un nouvel appui sur le bouton déterminera la distance plus grande.

Si le véhicule affiché à l'écran du combiné de bord roule sur la même voie à une vitesse inférieure, une icône est affichée à l'écran (suivant version) : le dispositif règle automatiquement la vitesse du véhicule pour maintenir le réglage de la distance, indépendamment de la vitesse réglée.

Le véhicule maintient la distance définie, sauf dans les cas suivants :

❒ le véhicule qui précède accélère jusqu'à atteindre une vitesse supérieure à celle définie ;

❒ le véhicule qui précède déboîte (change de voie) ou sort du champ de détection du capteur radar du dispositif Adaptive Cruise Control ;

❒ le niveau de régulation de la distance est modifié ;

❒ l'Adaptive Cruise Control est désactivé ou neutralisé.

AVERTISSEMENT Le freinage maximum exercé par le dispositif est limité. Si besoin est, le conducteur peut en tout cas toujours freiner lui-même.

AVERTISSEMENT Si le système prévoit que le niveau de freinage est insuffisant pour maintenir la distance réglée, il

signale au conducteur de faire attention au rapprochement du véhicule qui précède en affichant un message d'alerte à l'écran. Un signal sonore est également émis. Dans cette situation, il y a lieu de freiner immédiatement pour maintenir la distance de sécurité avec le véhicule qui précède.

AVERTISSEMENT Il incombe au conducteur de toujours s'assurer de l'absence de piétons, d'autres véhicules ou d'objets sur la trajectoire du véhicule. Le non-respect de ces avertissements pourrait provoquer des accidents ou des blessures.

AVERTISSEMENT Il est de la responsabilité du conducteur de conserver une distance de sécurité entre son véhicule et celui qui le précède, conformément au code de la route des différents pays.

DÉSACTIVATION

Le dispositif est désactivé et la vitesse définie est annulée dans les cas suivants :

❒ pression du bouton du dispositif Adaptive Cruise Control (A) fig. 280 ;
❒ appui sur le bouton du Speed Limiter ;
❒ positionnement du dispositif de démarrage sur STOP ;

Le dispositif est neutralisé (tout en conservant la vitesse et la distance définies) dans les situations suivantes :

❒ lorsque l'on appuie sur le bouton CANC ;
❒ lorsque les conditions indiquées dans le paragraphe « Réglage de la vitesse souhaitée » se vérifient.

Si ces conditions se vérifient lors d'une décélération du système par rapport à un véhicule roulant devant, le système pourrait continuer la décélération, si nécessaire, même après sa neutralisation ou sa désactivation jusqu'à la vitesse minimale définissable.

SIGNAL DE FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Si le message dédié apparaît à l'écran, cela indique qu'une condition limitant le fonctionnement du système pourrait s'être produite.

Un dysfonctionnement ou la caméra occultée peuvent être des causes possibles de cette limitation.

En cas d'aveuglement de la caméra (provoqué, par exemple, par le soleil bas face au pare-brise), attendre que les conditions de luminosité et d'éblouissement cessent et permettent au système de fonctionner pleinement.

En cas d'indication d'obstruction, nettoyer la zone du pare-brise indiquée en fig. 279 et vérifier que le message a disparu.

À la disparition des conditions ayant limité le fonctionnement du système, celui-ci recommence à fonctionner d'une façon normale et complète.

Si l'anomalie persiste, s'adresser au Réseau Après-vente.

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE LA CONDUITE

Dans certaines conditions de conduite (comme décrit ci-après), le système pourrait ne pas fonctionner correctement : toutefois, le conducteur doit toujours pouvoir maîtriser son véhicule.

Voiture non aligné

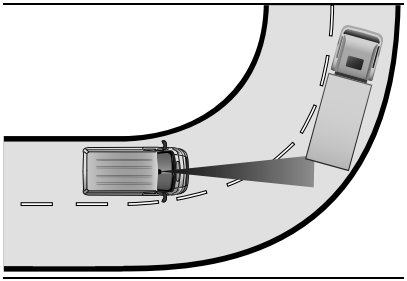
Le système pourrait ne pas détecter un véhicule qui roule sur la même voie mais sur une trajectoire différente, ou bien un véhicule qui s'engage dans la voie en provenant d'une voie latérale. Dans ces cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.

Le véhicule non aligné peut aussi bien sortir de la trajectoire que se réaligner sur la trajectoire, provoquant ainsi le freinage ou l'accélération imprévue du véhicule.

Braquage et virages

Lorsqu'on négocie un virage fig. 284 avec le système réglé, celui-ci pourrait limiter la vitesse et l'accélération pour garantir la stabilité du véhicule, même s'il n'a détecté aucun véhicule qui précède.

À la sortie du virage, le système rétablit la vitesse précédemment définie.



284 F1A0997

AVERTISSEMENT En cas de virages serrés, les performances du système pourraient être limitées. Dans ce cas, il est conseillé de désactiver le système.

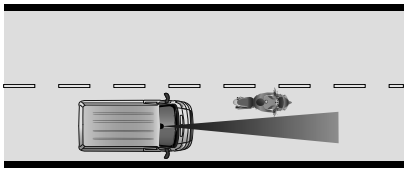
Utilisation du système en pente

Sur des routes vallonnées, le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule sur sa propre voie de circulation. Les performances du système peuvent être limitées en fonction de la vitesse, de la charge du véhicule, des conditions de circulation et de l'inclinaison de la montée ou descente.

Changement de voie

Le système pourrait ne pas détecter la présence d'un véhicule tant que celui-ci ne se trouve pas entièrement dans la voie où l'on circule fig. 285.

Dans cette situation, une distance suffisante avec le véhicule qui change de voie pourrait ne pas être garantie : on ne saurait trop recommander d'être particulièrement vigilant et toujours prêt à freiner si besoin est.

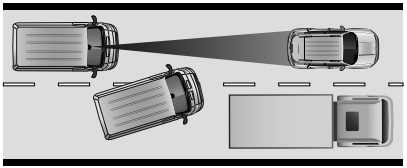


285 F1A0996

Petits véhicules

Certains véhicules étroits (par exemple, les vélos et motos fig. 286) qui roulent à l'extrême droite de la voie ou qui s'engagent latéralement dans la voie, ne sont pas détectés tant qu'ils ne sont pas entièrement dans la voie.

Dans ce cas, une distance suffisante avec les véhicules qui précèdent pourrait ne pas être garantie.



286 F1A0995

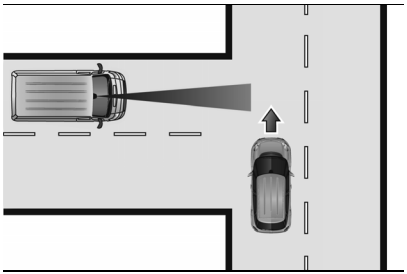
Objets immobiles et véhicules à l'arrêt

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets et de véhicules à l'arrêt si l'on roule à une vitesse supérieure à 60 km/h (37 mph). Il se peut, par exemple, que le système n'intervienne pas dans des situations où le véhicule qui précède déboîte avec une voiture arrêtée sur la voie devant lui. Rester toujours vigilant au volant pour être toujours prêt à freiner si besoin.

Objets et véhicules qui se déplacent ou roulent en sens opposé ou transversal

Le système n'est pas en mesure de détecter la présence d'objets ou de véhicules roulant en sens opposé ou

transversal fig. 287 et, par conséquent, il ne réagit pas.



287 F1A0731

ATTENTION

193) *Il faut être vigilant au volant de manière à être toujours prêt à freiner si besoin est.*
194) *Le système constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais réduire son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.*
195) *Le dispositif ne s'active pas en présence de piétons, de véhicules arrivant en sens opposé ou roulant en sens transversal et d'objets immobiles (par exemple, un véhicule en panne ou bloqué dans un embouteillage).*
196) *Le dispositif n'est pas en mesure de tenir compte des conditions routières, de circulation, atmosphériques et de faible visibilité (par exemple, en cas de brouillard).*
197) *Le dispositif ne reconnaît pas toujours complètement des conditions de conduite complexes pouvant donner lieu à des évaluations incorrectes ou inexistantes sur la distance de sécurité à maintenir.*
198) *Le dispositif est capable de s'arrêter complètement, mais le conducteur doit toujours être prêt à intervenir sur les freins si nécessaire.*

AVERTISSEMENT

70) *Les fonctionnalités du système pourraient être limitées ou nulles en raison des conditions atmosphériques, par exemple pluie battante, grêle, soleil bas, caméra aveuglée, brouillard épais ou neige abondante.*
71) *La caméra sur le pare-brise ne doit pas être couverte par des adhésifs ou tout autre objet.*
72) *La fonctionnalité peut être compromise par toute modification structurelle apportée au véhicule, comme par exemple une modification de l'avant de la voiture, le remplacement de pneus, ou une charge plus élevée que celle prévue pour la voiture.*
73) *Des réparations incorrectes effectuées dans la zone de localisation de la caméra peuvent altérer la vue de la caméra et compromettre sa fonctionnalité (par exemple : application de pâtes ou de colles pour éliminer les rayures). S'adresser au Réseau Après-vente pour toute réparation de ce genre.*
74) *Ne modifiez ou n'effectuez aucune intervention sur la caméra située sur le pare-brise. En cas de panne, s'adresser au Réseau après-vente.*
75) *Éviter de laver la zone inférieure du pare-chocs avec des jets à haute pression : en particulier, éviter d'intervenir sur le connecteur électrique du système. Ne pas utiliser de solvants ni de pâtes abrasives.*
76) *Attention en cas de réparation et de retouches de peinture autour du capteur. En cas de chocs frontaux, le capteur peut se désactiver automatiquement et afficher, sur l'écran, un avertissement pour indiquer qu'il faut faire réparer le capteur. Même en l'absence de signalisations de dysfonctionnement, désactiver le système si l'on pense que la position du capteur radar a été altérée (par ex. à cause de chocs frontaux à vitesse réduite comme lors des manœuvres de stationnement). Dans ces cas, s'adresser au Réseau Après-vente pour effectuer le réalignement ou le remplacement du capteur radar.*

SYSTÈME CODRIVER AVEC STOP&GO - Traffic Jam Assist (Contrôle de la vitesse adaptative avec contrôle de la trajectoire du véhicule)

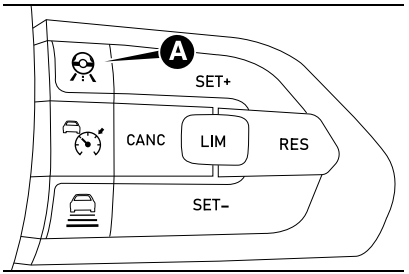
(suivant version)
Le système combine les fonctions du dispositif ACC (Active Cruise Control) avec une logique de centrage de voie et, par conséquent, contrôle la trajectoire du véhicule dans le but de le garder aussi près que possible du centre de la voie, tout en gérant la vitesse.

⚠ **199) 200) 201) 202) 203) 204) 205) 206) 207)**
C'est un système d'aide à la conduite qui peut être activé sur tous les types de routes.
Le système utilise les informations de la caméra avant et du radar pour aider le conducteur à maintenir le véhicule au centre de la voie et à maintenir une vitesse constante.
Si la ligne de marquage de voie est absente ou n'est pas correctement reconnue, le système Co-Driver peut également utiliser les informations des véhicules adjacents et précédents. Cette condition peut se vérifier en cas d'embouteillage, lorsque le véhicule qui se trouve devant et/ou les objets autours du véhicule cachent les lignes de marquage de la voie. Dans ce cas, le système peut utiliser les colonnes de voitures prises dans l'embouteillage pour définir la trajectoire à suivre. Dans l'alternative, le système peut utiliser la stratégie de l'« accrochage » (« lock-on ») qui permet de suivre automatiquement le véhicule qui est devant.

FONCTIONNEMENT

Le système ne fonctionne que si le conducteur garde les mains sur le volant.
Si le système détecte que les mains ont été retirées du volant, le conducteur est informé de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant (voir la description aux pages suivantes).

AVERTISSEMENT Le système Co-Driver peut prendre quelques secondes pour s'activer et vérifier que toutes les conditions sont remplies. Pendant ce temps, l'écran du combiné de bord affiche une indication grise et le système s'active automatiquement dès que toutes les conditions sont remplies, sans aucune intervention du conducteur.



288 F1A1104

Pour activer le système Co-Driver, les conditions suivantes doivent être remplies :
❒ le système Co-Driver doit être allumé en appuyant sur le bouton (A) fig. 288 sur le volant ;
❒ le dispositif Adaptive Cruise Control (ACC) doit être inséré ;
❒ la vitesse du véhicule est comprise entre 0 et 150 km/h ;
❒ il ne doit y avoir aucune anomalie sur la caméra et sur le radar ;
❒ la largeur de la voie de la route doit être comprise entre 2,7 mètres et 4,2 mètres ;
❒ les clignotants ne doivent pas être activés ;
❒ il ne doit y avoir aucune anomalie concernant le système.

ACTIVATION / DÉSACTIVATION

Pour activer le système, appuyer sur le bouton (A) fig. 288 situé sur le volant.

Pour désactiver le système, appuyer à nouveau sur le bouton.

Conditions de suspension

Le fonctionnement du système est temporairement suspendu dans les cas suivants :

❒ désactivation ou neutralisation du système ACC (voir le paragraphe relatif à la fonctionnalité Adaptive Cruise Control) ;
❒ il y a des courbes très serrées ;
❒ une des deux lignes est interrompue ou abimée ;
❒ le soleil est bas et éblouit la caméra qui se trouve sur le pare-brise ;
❒ le clignotant gauche ou droit a été activé ;
❒ le conducteur effectue une manœuvre intentionnelle de changement de voie sans activer le clignotant ;
❒ en l'absence de circulation environnante et de marques de route indétectables/manquantes ;
❒ il y a des anomalies dans le système ;
❒ la vitesse du véhicule dépasse la limite maximale ;
❒ les accélérations latérales sont importantes ;
❒ visibilité réduite (pluie battante, neige, brouillard, etc.).

Désactivation automatique

Le système est désactivé automatiquement lorsque vous retirez vos mains du volant pendant 45 secondes.

AVERTISSEMENT Quand le Co-Driver est mis en pause, les graphismes correspondants dans la zone dédiée deviendront de couleur grise.

AVERTISSEMENT La présence des mains sur le volant est détectée par un capteur capacitif installé sur le volant.

Une fois les conditions de suspension terminées, le système Co-Driver sera à nouveau disponible sans que le conducteur ait à intervenir pour le réactiver.

AFFICHAGES À L'ÉCRAN

L'état du système peut toujours être visualisé via une zone dédiée sur l'écran du combiné de bord.

La couleur du symbole fournit une indication de l'état du système

Si les mains du conducteur ne sont pas sur le volant, une série d'avertissements apparaît sur l'écran du combiné de bord pour avertir le conducteur de la nécessité de repositionner ses mains sur le volant. De plus, des signaux acoustiques seront émis.

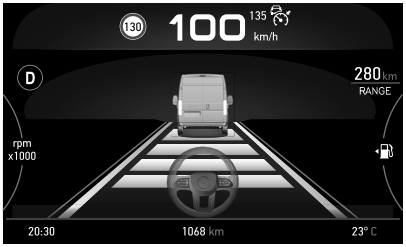
Après un certain temps, le système Co-Driver sera désactivé si le conducteur n'a pas remis les mains sur le volant.

Lorsque le système ne détecte pas la présence de mains sur le volant pendant quelques secondes, le conducteur en est averti par l'affichage d'une fenêtre spécifique au centre de l'écran du combiné du combiné de bord (voir la description aux pages suivantes).

ÉTATS DU SYSTÈME

Système actif

L'état du système actif et fonctionnant correctement est indiqué par l'affichage sur l'écran du combiné de la fenêtre suivante fig. 289 dans le menu « Assistance au conducteur ».

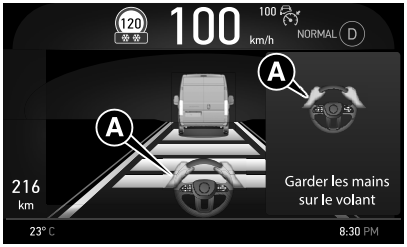


289 F1A9064

Lorsque vous retirez vos mains du volant, le système ne sera pas désactivé automatiquement, mais après quelques secondes : l'écran du combiné affichera des messages dédiés pour avertir le conducteur qu'il doit repositionner ses mains sur le volant (voir ci-dessous).

Système actif (mains détachées du volant pendant un court instant)

Dès que le conducteur lâche les mains du volant, l'écran du combiné de bord affiche la page ci-après fig. 290, avec la signalisation (A) de couleur jaune qui invite le conducteur à reposer les mains sur le volant : dans cette situation, le système reste actif dans tous les cas.



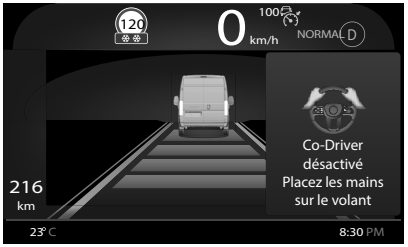
290 F1A9065

Au bout de quelques secondes, si le conducteur n'a pas reposé les mains sur le volant, la page suivante s'affiche sur l'écran du combiné de bord fig. 290, avec les signalisations (A) de couleur rouge.

Système actif (mains détachées du volant pendant longtemps)

Si le conducteur n'accomplit aucune action, le signal sonore s'intensifiera et la manœuvre de risque minimum commencera.

À la fin de la manœuvre de risque minimum, l'écran du combiné de bord affichera la page ci-après fig. 291.



291 P1B0002

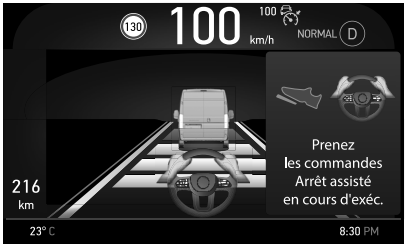
Lorsque le système Co-Driver est activé, le système d'avertissement de changement de voie (si prévu) est temporairement mis en pause. Lorsque le système Co-Driver n'est pas activé, le système d'avertissement de changement de voie (si prévu), si activé précédemment, reste dans tous les cas disponible. Pour de plus amples détails sur le système Lane Control, consulter le chapitre « Systèmes d'aide à la conduite » dans la section « Sécurité ».

MANŒUVRE DE RISQUE MINIMUM

Si le conducteur retire les mains du volant pendant une période prolongée, une manœuvre de risque minime commencera pour mettre le véhicule en sécurité.

Après 23 secondes sans que le conducteur n'ait reposé les mains sur le volant, le système appliquera un léger freinage pour avertir le

conducteur et l'inciter à reprendre le contrôle du véhicule. Si après encore 3 secondes, le conducteur ne reprend pas le contrôle du véhicule, le système appliquera un second léger freinage. Après quoi, si le conducteur ne repose toujours pas ses mains sur le volant, le système appliquera un freinage automatique (affiché à l'écran du combiné de bord fig. 292) de sorte que le véhicule s'arrête.



292 F1A9067

Dès que le système active le freinage automatique, les feux de détresse seront activés. Véhicule à l'arrêt, le système déverrouillera les portes (si elles avaient été préalablement verrouillées), laissera les feux de détresse allumés et désactivera le contrôle du volant.

Si le conducteur reprend le contrôle du véhicule durant le freinage de la manœuvre de risque minimum en posant les mains sur le volant et en appuyant simultanément sur l'accélérateur, le système se comportera normalement et la manœuvre de risque minimum sera interrompue.

FONCTIONNEMENT LIMITÉ DU SYSTÈME

Le fonctionnement du système Co-Driver peut être limité ou réduit si l'une des conditions suivantes est remplie :

Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :

❒ les lignes de démarcation des voies ne sont pas claires ou mauvaise visibilité (par exemple, en présence de pluie battante, de neige, de brouillard, etc.) ;

❒ la caméra ou le radar sont endommagés, couverts ou obstrués (boue, glace, neige, etc.) ;

❒ conduite dans les collines ou sur les routes avec des virages serrés ;

❒ près des sorties d'autoroute ;

❒ l'entrée ou la sortie de l'autoroute a une largeur supérieure à 6 mètres ;

❒ la caméra est exposée à un faisceau de lumière intense (réflexion ou lumière directe du soleil, par exemple).

ATTENTION

199) *De nombreuses situations imprévisibles peuvent affecter les performances du système Co-Driver. Le conducteur doit être prêt à réagir immédiatement et à prendre le contrôle du véhicule pour remplacer le système Co-Driver.*

200) *Si le véhicule approche d'un virage trop étroit par rapport à la vitesse actuelle, le système Co-Driver se désengage. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle du véhicule. Pour éviter cette situation, il est important que la vitesse du véhicule ne soit pas supérieure à la limite de vitesse actuelle de la route.*

201) *Le système Co-Driver utilise un capteur de détection des mains sur le volant : le conducteur doit garder les mains sur le volant à tout moment. Si les mains sont retirées du volant pendant un certain temps, le système se désactive.*

202) *Lorsque vous utilisez le système Co-Driver, saisir le volant et tenez compte des conditions de la route et de la circulation environnante. Le conducteur doit donc être prêt à reprendre immédiatement le contrôle du véhicule. Le non-respect de cet avertissement peut être cause de graves lésions avec des conséquences même mortelles.*

203) *Le système Co-Driver constitue une aide à la conduite : le conducteur ne doit jamais baisser son attention pendant la conduite. La responsabilité de la conduite incombe toujours au conducteur, qui doit prendre en considération les conditions de circulation pour conduire en toute*

sécurité. Le conducteur est toujours tenu de maintenir une distance de sécurité avec le véhicule qui le précède.

204) *Si le pare-brise est rayé, ébréché ou cassé et qu'il est nécessaire de le remplacer, s'adresser exclusivement au Réseau Après-vente. Ne pas remplacer le pare-brise soi-même en raison du risque de dysfonctionnement par la suite ! Il est recommandé de remplacer le pare-brise s'il a été endommagé dans la zone de la caméra.*

205) *Conduire le véhicule sur des itinéraires urbains pourrait modifier de manière significative la sensibilité du système, en raison de la limitation et/ou du manque de signalisation verticale et horizontale et des conditions de circulation variables.*

206) *Ne pas placer d'objets sur le volant (par exemple, une couverture ou des revêtements de volant de tout type et matériau) susceptibles de créer une interférence avec le capteur capacitif de détection de la présence des mains sur le volant.*

207) *Certains facteurs et conditions externes peuvent affecter le bon fonctionnement du système Co-Driver : dommages ou obstructions causés par la boue, la glace, la neige etc, pare-chocs endommagé ou mal aligné, interférence avec d'autres équipements provoquant des ondes électromagnétiques.*

CONSEILS DE CONDUITE

ÉCONOMIE DE CARBURANT - RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Quelques conseils utiles permettant d'économiser du carburant et de limiter les émissions nocives de CO2 ainsi que d'autres agents polluants (oxydes d'azote, hydrocarbures non brûlés, PM poussières fines, etc.) sont indiqués ci-après.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Les considérations générales qui influencent la consommation de carburant/d'énergie électrique sont indiquées ci-après.

Entretien du véhicule

Entretenir le véhicule en effectuant les contrôles et les réglages prévus dans le « Plan d'entretien programmé ».

Pneus

Contrôler régulièrement la pression des pneus avec un intervalle non supérieur à 4 semaines : si la pression est trop basse, la consommation de carburant/d'énergie électrique augmente puisque la résistance au roulement est plus importante.

Charges inutiles

Ne pas rouler avec une charge excessive dans le coffre à bagages/compartiment de chargement. Le poids du véhicule (surtout dans la circulation en ville) et son assiette influencent fortement sa consommation de carburant/d'énergie électrique et sa stabilité.

Porte-bagages/porte-skis

Enlever le porte-bagages ou le porte-skis du toit après utilisation. Ces accessoires réduisent la pénétration aérodynamique du véhicule et font augmenter la consommation. Pour transporter des objets très volumineux, il est préférable d'utiliser une remorque.

Consommateurs électriques

Limiter au temps strictement nécessaire le fonctionnement des dispositifs électriques. La lunette chauffante, les phares supplémentaires, les essuie-glaces et le ventilateur du système de chauffage consomment beaucoup d'énergie, et par conséquent sont la cause d'une augmentation de consommation de carburant (jusqu'à +25% en cycle urbain) et d'énergie électrique.

Pour versions électriques :

❒ en cas de brefs trajets après la climatisation de l'habitacle, éteindre

le compresseur du climatiseur automatique ou éteindre le ventilateur
❒ La climatisation de l'habitacle, tant en phase de rafraîchissement que de chauffage, dépend de composants électriques haute tension qui ont, donc, un impact sur l'autonomie du véhicule en mode de fonctionnement électrique. Afin de maximiser l'efficacité énergétique du véhicule, nous conseillons d'utiliser la fonction de climatisation de l'habitacle uniquement si cela est strictement nécessaire
❒ En l'été, éviter de garer le véhicule dans des endroits susceptibles de surchauffer l'habitacle pendant l'arrêt. Se garer, si possible, dans des endroits protégés et ventilés ou à l'extérieur dans des zones ombragées
❒ La valeur d'autonomie varie en fonction de l'absorption d'énergie des consommateurs installés à bord du véhicule (par exemple, activation du climatiseur automatique).

Climatiseur

L'utilisation du climatiseur entraîne une consommation plus élevée (jusqu'à + 20 % en moyenne) : lorsque la température externe le permet, utiliser de préférence la seule ventilation.

Accessoires aérodynamiques

L'utilisation d'accessoires aérodynamiques, non certifiés, peut pénaliser l'aérodynamisme et la consommation.

STYLE DE CONDUITE

Les principaux styles de conduite qui influencent la consommation de carburant sont indiqués ci-après.

Démarrage

Ne pas faire chauffer le moteur avec la voiture à l'arrêt que ce soit au ralenti ou à plein régime : dans ces conditions le moteur chauffe beaucoup plus lentement, en augmentant la consommation et les émissions. Il est conseillé de partir immédiatement et lentement, en évitant les régimes élevés : de cette façon le moteur chauffera plus rapidement.

Manœuvres inutiles

Éviter d'actionner l'accélérateur lorsqu'on est à l'arrêt à un feu rouge ou avant de couper le moteur.

Cette dernière manœuvre, ainsi que le « double débrayage » sont absolument inutiles et entraînent une augmentation de la consommation et d'émissions polluantes.

Sélection des vitesses

Dès que les conditions de la circulation et le parcours le permettent, utiliser un rapport supérieur. L'enclenchement des premières vitesses pour obtenir une forte accélération ne fait qu'augmenter la consommation.
L'utilisation impropre d'une vitesse supérieure augmente la consommation de carburant, les émissions et l'usure du moteur.

Vitesse maximale

La consommation de carburant augmente proportionnellement à l'augmentation de la vitesse.
Maintenir une vitesse la plus uniforme possible, en évitant les freinages et reprises inutiles qui provoquent une consommation excessive de carburant et qui augmentent les émissions nocives.

Accélération

Les brusques accélérations pénalisent considérablement les consommations et les émissions : veiller à accélérer progressivement.

CONDITIONS D'UTILISATION

Les principales conditions d'utilisation qui ont une influence négative sur la consommation de carburant sont indiquées ci-après.

Départ à froid

Les parcours très brefs et de trop fréquents démarrages à froid ne permettent pas au moteur d'atteindre

la température de fonctionnement optimale.
Cela entraîne une augmentation sensible de la consommation (+15 à +30 % sur cycle urbain) ainsi que des émissions.

Situations de circulation et conditions de la chaussée

La consommation élevée est due à des conditions de circulation intense, par exemple lorsque l'on avance en file en utilisant les rapports inférieurs, ou dans les grandes villes aux très nombreux feux.
La consommation augmente également sur les routes de montagne sinueuses et sur des chaussées accidentées.

Arrêts dans la circulation

Pendant des arrêts prolongés (par ex. passages à niveau), il est recommandé de couper le moteur.

RAVITAILLEMENT DU VÉHICULE

EN BREF

Couper le moteur avant d'effectuer le ravitaillement de carburant.

Ravitailler le véhicule uniquement avec du gazole pour transport automobile conforme à la spécification européenne EN590.

FONCTIONNEMENT À BASSES TEMPÉRATURES

À basse température, le degré de fluidité du gazole peut devenir insuffisant à cause de la formation de paraffines, ce qui entraîne un fonctionnement anormal du circuit d'alimentation en carburant.
Pour éviter des anomalies de fonctionnement, des gazoles de type été, de type hiver ou arctique (zones de montagne/froides) sont normalement distribués selon la saison. En cas de ravitaillement avec un type de gazole inadapté à la température d'utilisation, il est conseillé de mélanger au gazole un additif PETRONAS DURANCE DIESEL ART dans les proportions indiquées sur l'emballage du produit, en introduisant dans le réservoir d'abord l'antigel puis le gazole.

En cas d'utilisation / de stationnement prolongé du véhicule dans des zones de montagne/froides, il est recommandé d'effectuer le ravitaillement avec le gazole disponible sur les lieux. De plus, dans cette situation il est conseillé de maintenir à l'intérieur du réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de la capacité utile.
77)

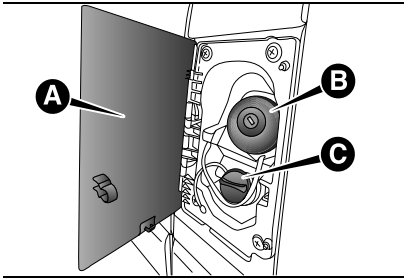
RAVITAILLEMENT

Pour le ravitaillement complet du réservoir, faire deux appoints après le premier déclic du pistolet à carburant. Éviter toute autre opération d'appoint qui pourrait provoquer le dysfonctionnement du système d'alimentation.

BOUCHON DU RÉSERVOIR DE CARBURANT

Pour le ravitaillement, ouvrir le volet (A) fig. 293 situé du côté gauche du véhicule, puis dévisser le bouchon (B) fig. 293 en le tournant sens inverse des aiguilles d'une montre.
Pour les versions / marchés si c'est prévu, insérer la clé d'allumage dans la serrure du bouchon. Tourner la clé dans le sens inverse des aiguilles d'une montre et déposer le bouchon en le tenant par la clé. Ne pas enlever la clé

du bouchon durant le ravitaillement. Durant le ravitaillement, le bouchon peut être accroché au logement prévu à cet effet situé sur le volet (A) (fig. 293).



293 F1A0765

La fermeture étanche peut provoquer une légère hausse de pression dans le réservoir. Par conséquent, le bruit d'aspiration qu'on entend lorsqu'on dévisse le bouchon est tout à fait normal.

En cas de perte ou d'endommagement du bouchon du réservoir du carburant, s'assurer que le bouchon de rechange est adapté au véhicule.

Serrer le bouchon du goulot de remplissage du carburant jusqu'à la perception d'un déclic. Ce déclic indique que le bouchon du goulot de ravitaillement en carburant est serré correctement.

Pour versions / marchés si c'est prévu, tourner à fond la clé dans le sens des aiguilles d'une montre. Il n'est pas nécessaire d'appliquer une charge supplémentaire sur la clé pour terminer le serrage du bouchon. Seulement dans le cas où le bouchon a été serré correctement, il sera possible d'enlever la clé d'allumage à partir du bouchon.

Après chaque ravitaillement, s'assurer que le bouchon du goulot de ravitaillement en carburant est serré à fond.

AVERTISSEMENT Quand le pistolet du distributeur de carburant "se déclenche" ou interrompt la distribution, le réservoir est quasi plein et il est possible d'effectuer deux autres remplissages à ras bord après le déclic automatique.

⚠ 208) 209) 210)

APPOINT ADDITIF POUR ÉMISSIONS DIESEL AdBlue® (URÉE)

Conditions préliminaires

L'AdBlue® (URÉE) gèle au dessous de -11°C. Si le véhicule est resté à l'arrêt pendant une longue période à de telles températures, l'appoint pourrait s'avérer difficile. Pour cela, il est conseillé de garer la voiture dans un garage ou dans un lieu chauffé et d'attendre que l'AdBlue® (URÉE) retourne à l'état liquide avant de procéder à l'appoint.

Procéder de la manière suivante :

❒ garer le véhicule sur un sol horizontal ;

❒ couper le moteur en plaçant le contacteur de démarrage sur STOP ;

❒ ouvrir le volet de carburant (A) fig. 293, puis dévisser et enlever le bouchon (C) (couleur bleu) du goulot de remplissage de l'AdBlue® (URÉE).

AVERTISSEMENT Effectuer l'appoint du réservoir d'AdBlue® (URÉE) moteur éteint en versant une quantité minimale d'au moins 10 litres en continu. Ensuite, après avoir mis le dispositif de démarrage sur MAR (versions avec clé mécanique) ou ENGINE (versions avec clé électronique), attendre au moins 5 secondes avant de démarrer le moteur.

Ravitaillement avec distributeurs

Il est possible de procéder au ravitaillement auprès de tous les distributeurs d'AdBlue® (URÉE).

Procéder de la manière suivante :

❒ introduire le pistolet de distribution d'AdBlue® (URÉE) dans le goulot de remplissage, commencer à verser et, au premier déclic, interrompre l'opération (le déclic indique que le réservoir d'AdBlue® (URÉE) est plein).

Ne pas remplir à ras bord pour éviter des versements lors de l'extraction du pistolet ;

Ravitaillement avec récipients

Procéder de la manière suivante :

❒ vérifier la date d'échéance ;

❒ lire les conseils sur l'utilisation présents sur l'étiquette avant de verser le contenu du flacon dans le réservoir d'AdBlue® (URÉE) ;

❒ en cas de remplissage avec des systèmes non vissables (par ex. des jerrycans), après l'affichage de l'avertissement à l'écran du combiné de bord (voir le chapitre « Témoins et messages »), remplir le réservoir d'AdBlue® (URÉE) avec une quantité de liquide maximum de 10 litres ;

❒ en cas d'utilisation de récipients vissables au goulot, le réservoir est considéré plein quand le niveau d'AdBlue® (URÉE) dans le récipient interrompt sa descente. Ne pas continuer à remplir.

Opérations à la fin du ravitaillement

Procéder de la manière suivante :

❒ monter de nouveau le bouchon (C) fig. 293 sur le goulot de remplissage d'AdBlue® (URÉE), en le tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et en le vissant à fond ;

❒ placer le dispositif de démarrage sur la position MAR (il n'est pas nécessaire de démarrer le moteur) ;

❒ attendre l'extinction de l'avertissement à l'écran du combiné de bord avant de déplacer le véhicule. L'avertissement peut rester allumé de quelques secondes jusqu'à environ une demi-minute.

En cas de démarrage du moteur et de déplacement du véhicule, l'avertissement restera affiché pendant une durée plus longue, sans cependant compromettre le fonctionnement du moteur ;

❒ si l'appoint est effectué lorsque le réservoir d'AdBlue® (URÉE) est vide, voir le chapitre « Ravitaillements » ; attendre 2 minutes avant de démarrer le moteur.

AVERTISSEMENT Si de l'AdBlue® (URÉE) est versé en-dehors du goulot de remplissage, bien nettoyer la zone puis remplir de nouveau. Si le liquide s'est cristallisé, l'éliminer à l'aide d'une éponge et de l'eau chaude.

ATTENTION

❒ NE PAS DÉPASSER LE NIVEAU MAXIMUM : cela peut provoquer des dommage au réservoir. L'AdBlue® (URÉE) gèle en dessous de –11 °C. Même si le système est conçu pour fonctionner en-dessous du point de congélation de l'URÉE, il convient de ne pas remplir le réservoir au-delà du niveau maximum car si l'AdBlue® (URÉE) gèle, le système peut subir des dommages. Respecter les indications fournies au paragraphe « Appoint additif pour émissions Diesel AdBlue ® (URÉE) » dans cette section.

❒ En cas de versement de l'AdBlue® (URÉE) sur des surfaces peintes ou en aluminium, nettoyer immédiatement la surface avec de l'eau et utiliser un matériau absorbant pour recueillir le fluide qui a été versé au sol.

❒ Ne pas essayer de démarrer le moteur si l'AdBlue® (URÉE) a été ajouté accidentellement dans le réservoir de carburant Diesel, car cela pourrait endommager le moteur ; s'adresser au Réseau Après-Vente.

❒ N'ajouter aucun additif ou autre liquide à l'AdBlue® (URÉE) pour ne pas endommager le système.

❒ L'utilisation d'AdBlue® (URÉE) non conforme ou dégradé peut entraîner, au démarrage, des avertissements à l'écran du combiné de bord (voir le chapitre « Témoins et messages »).

❒ Ne jamais transvaser l'AdBlue® (URÉE) dans un autre récipient : il perdrait ses qualités de pureté.

❒ En cas de dommages au niveau du système d'épuration des gaz

d'échappement dérivant de l'utilisation d'additifs/eau de robinet, au moment d'introduire du gasoil, ou dans tous les cas si les recommandations ne sont pas respectées, la garantie déchoit.
❒ Lorsqu'il n'y a plus d'AdBlue® (URÉE), consulter le chapitre « Témoins et messages » pour continuer à utiliser normalement le véhicule.

Stockage de l'AdBlue® (URÉE)

L'AdBlue® (URÉE) est considéré comme un produit très stable à longue durée de conservation. S'il est stocké à des températures INFÉRIEURES à 32 °C, il pourra être conservé au moins pendant un an. Respecter les indications figurant sur l'étiquette du récipient.

Remplissage du réservoir d'AdBlue® (URÉE) dans des climats froids

Étant donné que l'AdBlue® (URÉE) commence à se solidifier aux alentours de -11°C, le véhicule est équipé d'un système automatique de réchauffement de l'URÉE qui permet au système de fonctionner correctement quand les températures sont inférieures à -11°C.
Si le véhicule reste pendant longtemps inactif à des températures en-dessous de -11°C, l'AdBlue® (URÉE) dans le réservoir pourrait geler.

Si le réservoir de l'AdBlue® (URÉE) a été rempli au-delà du niveau maximum et qu'il gèle, il peut subir des dommages ; pour cette raison, il est utile de ne pas dépasser le niveau maximum du réservoir.
Veiller à éviter de dépasser le niveau maximum quand des récipients portables sont utilisés pour le remplissage à ras bord .

Stockage du carburant - carburant Diesel

⚠ 211)

En cas de stockage de grosses quantités de carburant, un bon entretien est utile. Le carburant contaminé par l'eau favorise la prolifération de « microbes ».
Ces microbes créent une sorte de « boue » qui peut obstruer le système de filtrage du carburant et les tuyaux. Éliminer l'eau du réservoir de ravitaillement et remplacer régulièrement le filtre des tuyaux.
AVERTISSEMENT Quand un moteur Diesel a épuisé le carburant, de l'air s'introduit dans le système d'alimentation.

Carburants - Identification de la compatibilité des véhicules - Symbole graphique pour l'information des consommateurs conformément à la norme EN16942

Les symboles ci-après facilitent la reconnaissance du type de carburant à employer sur votre véhicule. Avant de procéder au ravitaillement, vérifier les symboles présents à l'intérieur du volet du goulot de remplissage (selon le modèle) et les comparer avec le symbole présent sur la pompe à essence (le cas échéant).

Symboles pour véhicules Diesel



B7 : Gasoil contenant jusqu'à 7% (V/V) de FAME (Fatty Acid Methyl Esters) conforme à la norme **EN590**



XTL : Gasoil paraffinique contenant jusqu'à 7 % (V/V) d'ester méthylique

d'acide gras, conforme à la norme **EN 15940**.

AVERTISSEMENT L'utilisation de tout autre type de biocarburants (huiles végétales ou animales, pures ou diluées, de combustibles à usage domestique, etc.) est strictement interdite. Dans le cas contraire, le moteur et le système d'alimentation en carburant risquent d'être endommagés.

ATTENTION

208) *Ne jamais s'approcher du goulot du réservoir avec des flammes nues ou des cigarettes allumées : risque d'incendie. Éviter également d'approcher le visage du goulot pour ne pas inhaler des vapeurs nocives.*
209) *Pour éviter de renverser du carburant et de dépasser le niveau maximum, éviter de faire des remises à niveau après le remplissage du réservoir.*
210) *Le pompage éventuel du combustible dans un récipient portatif situé sur une plateforme peut être une source d'incendie. Risque de brûlures. Mettre toujours le récipient du combustible à terre pendant le remplissage. Éviter d'utiliser du combustible contaminé : un combustible contaminé par de l'eau ou de la terre peut endommager gravement l'installation d'alimentation du moteur. Il est crucial d'entretenir correctement le filtre à carburant du moteur et le réservoir de carburant.*
211) *Ne pas ouvrir le système d'alimentation à haute pression avec le moteur allumé. Le fonctionnement du moteur créée une pression élevée du carburant. Un jet de carburant à haute pression peut causer des lésions graves ou la mort.*

AVERTISSEMENT

77) *Utiliser uniquement du gazole pour transport routier, conforme à la norme européenne EN590. L'utilisation d'autres produits ou de mélanges peut endommager le moteur de façon irréparable avec pour conséquence la déchéance de la garantie pour dommages causés. En cas de ravitaillement accidentel avec d'autres types de carburant, ne pas démarrer le moteur et vidanger le réservoir. En revanche, si le moteur a été lancé, même très brièvement, il est indispensable de purger, en plus du réservoir, le circuit d'alimentation tout entier.*

ADDITIF POUR ÉMISSIONS DES MOTEURS DIESEL AdBlue® (URÉE)

Le véhicule est équipé d'un système d'injection d'AdBlue® (URÉE) et d'un catalyseur à réduction catalytique sélective pour répondre aux normes sur les émissions.
Ces deux systèmes permettent de respecter les exigences en matière d'émissions de Diesel ; en même temps, ils réussissent à maintenir les niveaux d'économie de carburant, de conduite, de couple et de puissance. Pour les messages et les avertissements du système, voir le chapitre « Témoins et messages » dans la section « Connaissance du combiné de bord ».
L'AdBlue® (URÉE) est considéré comme un produit très stable à longue durée de conservation. S'il est stocké à des températures INFÉRIEURES à 32 °C, il pourra être conservé au moins pendant un an.
Pour de plus amples informations sur le type de liquide AdBlue® (URÉE), consulter le chapitre « Fluides et lubrifiants » à la section « Caractéristiques techniques ».
Le véhicule est équipé d'un système automatique de réchauffement de

l'AdBlue® (URÉE) qui, lorsque le moteur a démarré, permet au système de fonctionner correctement à des températures inférieures à –11 °C.
ATTENTION ! Le liquide AdBlue® (URÉE) gèle à des températures inférieures à –11 °C.

RECHARGE (pour versions électriques)

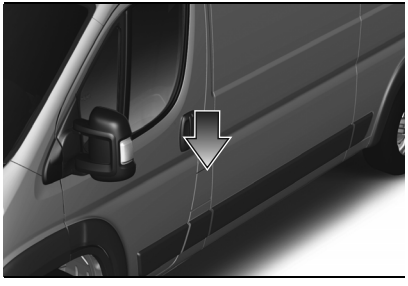
212)

78) 79) 80) 81) 82) 83) 84) 85) 86)

Avant d'effectuer la procédure de recharge de la batterie haute tension, il est conseillé de positionner le dispositif de démarrage sur STOP, afin d'obtenir la charge complète le plus rapidement possible.

AVERTISSEMENT Lors de la procédure de recharge, les étriers de freins sont bloqués : le déblocage aura lieu automatiquement à la fin de la procédure de recharge.

PRISE DE RECHARGE SUR LE VÉHICULE



294 F1A1057

Pour accéder à la prise de recharge, ouvrir la trappe de recharge fig. 294, en appuyant sur la zone indiquée par la flèche.

Voyants prise de charge

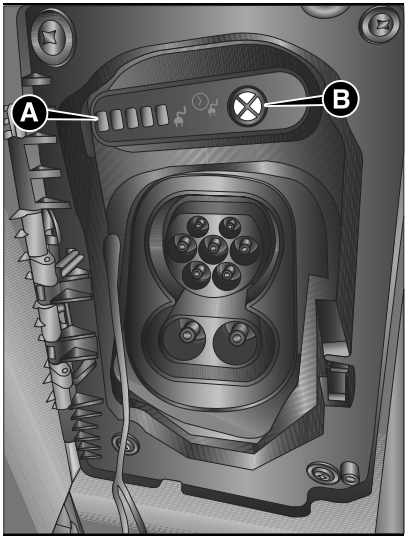
Certains voyants (A) fig. 295 ou fig. 296 (en fonction des versions), situés à côté de la prise de recharge, indiquent l'état de charge grâce à quatre couleurs différentes et à leur mode de clignotement :

❒ **Bleu :** pour indiquer que le système attend une recharge programmée.
❒ **Vert clignotant :** (« Flashing ») : pendant le processus de recharge :

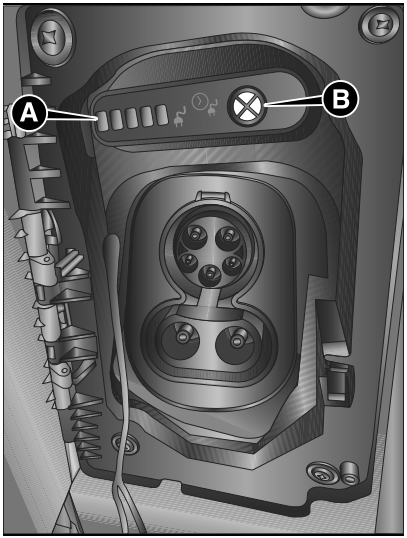
- un témoins vert clignotant pour indiquer la recharge en cours ;
- tous les 5 témoins verts clignotants : initialisation du processus de recharge ;

❒ **Vert fixe :** pour indiquer que le processus de recharge est terminé.
❒ **Rouge clignotant :** (« Blinking ») : pour indiquer une anomalie du système de recharge ou en présence d'une anomalie dans la procédure de recharge (par exemple, lorsque vous branchez le connecteur de charge à la prise de recharge située sur le véhicule sans avoir d'abord branché le câble à la prise de courant).

AVERTISSEMENT Si toutes les leds sont éteintes après avoir branché le connecteur de charge à la prise de recharge du véhicule, il se peut qu'un problème se soit produit pendant le processus. Il est donc conseillé d'appuyer sur la touche (B) dans la fig. 295 ou fig. 296 et de débrancher puis rebrancher le connecteur de charge.

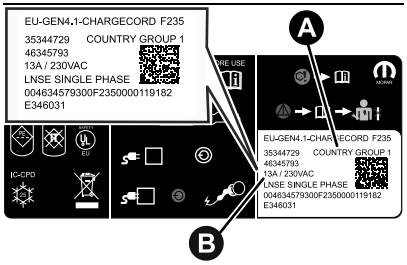


295 F1A2067



296 F1A2088

AVERTISSEMENT Utiliser exclusivement le câble de charge fourni de série avec le véhicule : pour le câble « Mode 2 », se référer à la plaquette apposée sur l'unité de contrôle, où figurent le « Groupe pays » (A) fig. 297 et l'intensité de courant électrique (Ampères) (B), et au tableau « Variantes câble **mode 2** » au chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées ») ou un câble de remplacement recommandé par le fabricant.



297 F1A1058

Plaquettes symboles

Des étiquettes sont apposées à l'intérieur de la trappe de la prise de recharge. Ces étiquettes fournissent les avertissements et les indications ci-dessous qui doivent être contrôlés et respectés pendant l'opération de recharge de la batterie haute tension.

Les symboles suivants figurent sur la plaquette, fig. 298 :



indique un risque d'électrocution.



indique une situation de danger générique.



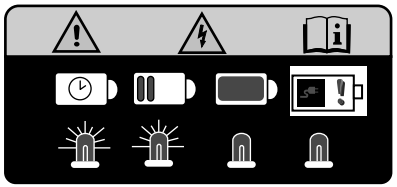
indique de se référer aux descriptions et illustrations du présent supplément.

indique qu'une temporisation de recharge a été réglée.

indique que la procédure de recharge est en cours.

indique que la procédure de recharge est terminée.

indique la présence d'une anomalie dans la procédure de recharge.



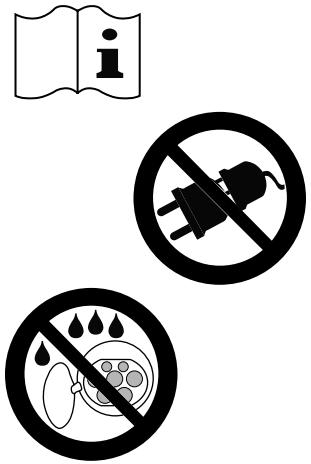
298 F1A1059

Les symboles suivants figurent sur la plaquette, fig. 299 :

indique de se référer aux descriptions et illustrations du présent supplément.

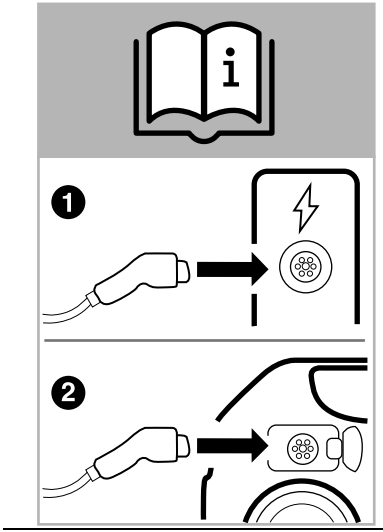
indique de ne pas utiliser de rallonges et/ou d'adaptateurs pour effectuer la procédure de recharge.

indique qu'il faut éviter que l'eau n'entre en contact avec la prise de recharge du véhicule.



299 F1A1111

La plaquette de fig. 300 rappelle de consulter la présente notice d'entretien pour la recharge depuis la borne publique AC et l'ordre correct de branchement du câble de charge :



300 F1A1112

(1) brancher tout d'abord le câble de charge à la borne publique AC ;
(2) puis, brancher le câble à la prise de recharge du véhicule.

Sources d'alimentation pour la recharge électrique. Identification de la compatibilité des véhicules. Symbole graphique pour l'information des consommateurs conformément à la norme EN17186:2019.

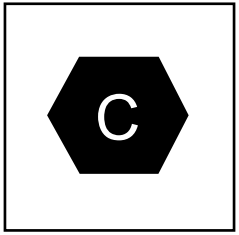
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Ces symboles, indiqués ci-après, facilitent la reconnaissance du type correct des sources d'alimentation à employer pour la recharge électrique sur votre véhicule.

Avant de procéder à la recharge, vérifier le symbole (suivant version) présent à l'intérieur de la trappe de la prise de recharge et le comparer avec le symbole présent sur le câble de charge (suivant version).

Symboles pour le véhicule avec alimentation électrique :

Symbole présent sur le connecteur de charge du câble (côté véhicule) pour les câbles Mode 2 et Mode 3 et sur la trappe de la prise de recharge

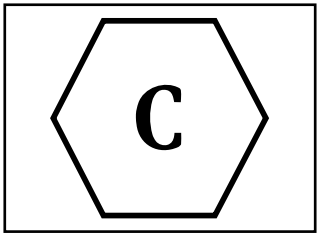


301 F1A0717

Recharge en AC (courant alternatif) domestique ou de borne de recharge (≤ 480 V RMS).

Symbole présent sur le connecteur de charge du câble (côté borne de recharge) pour le câble Mode 3 et sur la borne de recharge

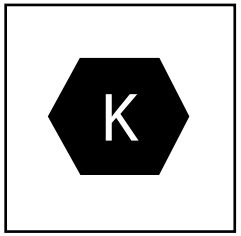
Avant de procéder à la recharge, vérifier le symbole (suivant version) situé sur la borne de recharge et le comparer avec le symbole présent sur le câble de charge (suivant version).



302 F1A0725

Recharge en AC (courant alternatif) ou de borne de recharge (≤ 480 V RMS).

Symbole présent sur le connecteur de recharge du câble (côté véhicule) pour le câble Mode 4 et sur la trappe de la prise de recharge



303 F1A0718

Recharge en DC (courant continu) de borne de recharge (50-500 V).

ATTENTION

212) *Afin de réduire le risque d'électrocution ou d'éviter d'endommager le dispositif, faire particulièrement attention pendant l'opération de nettoyage : il est conseillé de TOUJOURS débrancher le dispositif de la prise de courant du réseau domestique et de celle du véhicule.*

AVERTISSEMENT

78) *Ne pas effectuer la recharge si la température extérieure est égale ou inférieure à -30 °C, parce qu'il est probable que la recharge demande plus de temps et le dispositif de recharge risque de subir des dommages.*
79) *Ne pas laisser le véhicule ou le câble de recharge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40 °C parce qu'ils risquent de subir des dommages.*
80) *Lorsque les températures sont rigides, le câble de charge pourrait se raidir. Par conséquent, veiller à ne pas exercer une force excessive sur le câble de charge parce qu'il risquerait de se détériorer.*
81) *Ne pas utiliser de groupes électrogènes personnels pour recharger la batterie haute tension. Ceci pourrait provoquer des fluctuations dans la recharge et la tension risquerait d'être insuffisante, ce qui causerait des dommages au circuit électrique du véhicule.*
82) *Le fait de recharger la batterie haute tension en utilisant des prises, des câbles de recharge non conformes ou endommagés et sans respecter les procédures prescrites pour les modes de recharge risque de provoquer des courts-circuits, des incendies et un risque potentiel d'endommager le système électrique du véhicule.*
83) *Éviter de laisser la batterie haute tension pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge sur zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension risque de subir des dommages.*
84) *Il n'est pas nécessaire que le niveau de la batterie haute tension soit bas pour effectuer la recharge. En effet, les performances de la batterie haute tension sont optimales quand elle est chargée régulièrement.*
85) *La recharge de la batterie haute tension pourrait prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est haute ou basse.*
86) *Durant la recharge, notamment en cas de recharge rapide, des composants pour le refroidissement de la batterie haute tension pourraient s'activer. Il est donc normal d'entendre des bruits durant cette opération.*

SOURCES D'ALIMENTATION UTILISABLES (versions électriques)

213) 214) 215) 216) 217) 218) 219) 220) 221) 222) 223) 224) 225) 226) 227) 228) 229) 230) 231) 232) 233) 234) 235) 236) 237) 238) 239)

GÉNÉRALITÉS

La batterie haute tension du véhicule se recharge en utilisant des câbles de recharge spécifiques qui permettent :

❒ de brancher la prise de recharge située du côté gauche du véhicule, derrière la porte du conducteur, aux prises de recharge des bornes publiques de recharge ;

ou bien

❒ aux prises de courant domestiques.

Le contrôle et le suivi de la procédure de recharge ont lieu d'une façon complètement automatique.

REMARQUE Le véhicule n'est pas en mesure de reconnaître automatiquement l'intensité maximale de courant admise en fonction du type de prise de courant domestique/bornes publiques de recharge et des réglementations en vigueur dans le pays où circule le véhicule (par exemple, surcharges de courant). Réduire l'intensité maximale

de courant de recharge requise en agissant sur la rubrique « Réglages de recharge » sur l'écran du système multimédia (pour plus d'informations, consulter la description du chapitre « Système multimédia » dans la section « Multimédia »). Avant d'effectuer une recharge chez vous ou ailleurs, il faut vérifier l'intensité maximale de courant admise en contactant un technicien spécialisé : il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente. En cas de problèmes (par exemple, surcharges de courant), réduire le niveau de charge.

TYPES DE CÂBLES DE CHARGE

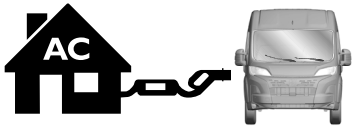
Pour effectuer la charge, il est possible d'utiliser trois types différents de câbles :

❒ Câble de recharge « **Mode 2** » (A) fig. 304 (pour les versions/marchés qui le prévoient) : il permet d'effectuer la charge en utilisant une prise de courant domestique avec mise à la terre. La charge effectuée avec ce type de prise est en courant alternatif. Le câble de recharge « **Mode 2** » est conforme aux standards IEC 61851, IEC 62752 et SAE J1772.

❒ Câble de charge « **Mode 3** » (B1) fig. 305 (pour les versions/marchés qui le prévoient) ou (B2) fig. 306 : il permet d'effectuer la charge à partir d'une borne de recharge publique et d'une borne de recharge de type domestique (wallbox) identifiées comme stations CA (courant alternatif). Il est possible que la vitesse de charge soit plus élevée que celle d'une charge effectuée en utilisant une prise de courant domestique.

❒ Câble de charge **« Mode 4 » — Fast Charge** (C) fig. 307 : il permet d'effectuer la charge à partir des prises des bornes de recharge publiques identifiées comme station CC (courant continu).

A



304 F1A2069

B1



305 F1A2090

B2



306 F1A2091

C



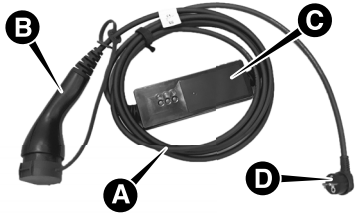
307 F1A2071

CÂBLE DE RECHARGE « MODE 2 »

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule peut être équipé d'un câble de charge « **Mode 2** » de 230 volts CA, 200 volts CA ou 250 volts CA (en fonction du pays) (A) fig. 308 contenu dans un sac destiné à cet effet, situé dans le coffre à bagages/compartiment de chargement ou dans une boîte. Le câble est composé de :

❒ un connecteur spécifique de recharge (B) pour le branchement au véhicule ;
❒ une unité de contrôle de l'état de charge (C) équipée de témoins, en mesure de fournir des indications sur d'éventuelles anomalies lors de la recharge ;
❒ une fiche de raccordement (D) au réseau d'alimentation domestique.
REMARQUE Après l'utilisation, ne pas oublier de replacer correctement le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur spécifique de recharge (B) pour éviter que de l'humidité et/ou des poussières n'y pénètrent.



308 F1A9074

ATTENTION

213) *Toujours couper le moteur électrique en plaçant le dispositif de démarrage sur la position STOP avant de recharger la batterie haute tension. Même lorsque le moteur est coupé, il est possible que, pendant la recharge, le ventilateur de refroidissement à l'intérieur du compartiment moteur se mette en marche automatiquement. Ne pas s'approcher du ventilateur de refroidissement en marche pendant la recharge.*

214) *La sécurité et la conformité du système domestique de recharge via le réseau domestique sont essentielles et sous la responsabilité du client.*

215) *Ne pas brancher le connecteur du câble de charge s'il y de la poussière et/ou de l'eau sur la prise de recharge. Tout branchement en présence d'eau ou de poussière sur le connecteur du câble de recharge et sur la fiche risque de provoquer un incendie ou une décharge électrique. L'utilisation de prises électriques usées peut provoquer un risque d'incendie et de lésions.*

216) *Si vous utilisez des dispositifs médicaux électriques (par exemple, stimulateur cardiaque), assurez-vous au préalable que l'opération de recharge de la batterie haute tension n'ait pas de répercussions sur le fonctionnement de ces dispositifs. Dans certains cas, les ondes électromagnétiques générées par le chargeur de batterie peuvent influer sur le fonctionnement de ces dispositifs médicaux.*

217) *Interrompre immédiatement la charge en présence de symptômes anormaux (par exemple, odeur, fumée, etc.).*

218) *Remplacer le câble de charge si le revêtement du câble est endommagé, afin d'éviter tout risque d'électrocution.*

219) *Pour brancher ou retirer le câble de charge, s'assurer de saisir la poignée du connecteur de charge et la fiche de charge. Ne pas tirer directement sur le câble (sans utiliser la poignée) parce que les conducteurs internes risquent de se détacher ou de se détériorer : ceci pourrait provoquer une décharge ou un incendie.*

220) *Le câble de charge est un conducteur haute tension. Tout contact avec la haute tension peut provoquer des lésions personnelles graves voire mortelles. De même, ne pas toucher les câbles haute tension de couleur orange.*

221) *Au cours de l'opération de recharge, il est strictement interdit d'utiliser n'importe quel adaptateur de prise ou autres dispositifs semblables. Ne jamais utiliser le câble de charge avec une rallonge.*

222) *Ne jamais brancher le câble de charge à une rallonge ou une prise multiple. Des prises multiples, câbles de rallonge, protections contre la surtension ou autres unités semblables ne peuvent pas être utilisés avec le câble de charge parce qu'ils peuvent comporter un risque d'incendie, d'électrocution, etc.*

223) *Le câble de charge « Mode 2 » est étanche et est garanti par le fabricant : ne pas utiliser d'autres câbles non fournis par le fabricant.*

224) *Veiller à ne pas toucher le connecteur de charge et la fiche de charge avec les mains mouillées.*

225) *Ne pas effectuer la recharge si le connecteur et la fiche de charge sont mouillés.*

226) *Ne pas effectuer la recharge auprès de stations de recharge si les conditions*

météorologiques sont mauvaises (par exemple, pendant des orages).
227) *Toujours conserver le connecteur de charge et la fiche de charge propres et secs. Veiller à maintenir le câble de charge loin de l'eau et de l'humidité. Ne pas utiliser de substances chimiques ni de solvants.*
228) *S'assurer d'utiliser le chargeur de batterie désigné pour recharger le véhicule. L'utilisation de tout autre chargeur peut provoquer des lésions personnelles ou des dommages au véhicule.*
229) *Mode d'emploi des câbles de recharge. Manipuler soigneusement le câble de charge : éviter de le plier et/ou de le courber sur des surfaces saillantes. Une fois l'utilisation du câble de charge terminée, replacer correctement les couvercles de protection (selon modèle) sur les deux côtés du câble en question. Éviter l'exposition prolongée du câble de charge aux rayons du soleil. Éviter de faire tomber le câble de charge de haut : les chocs violents risquent d'endommager le câble en question. Ne pas plonger les câbles de charge dans des substances liquides.*
230) *Veiller à ne pas faire tomber le connecteur de recharge. Le connecteur de recharge pourrait subir des dommages.*
231) *Ne pas laisser les enfants sans surveillance à proximité du câble de charge lorsque celui-ci est branché.*
232) *Placer le câble de recharge de façon à ce qu'il ne puisse pas être écrasé par d'autres véhicules, piétiné ou être cause de trébuchements pour les personnes situées à proximité du véhicule, ce qui provoquerait des dommages ou des lésions personnelles.*
233) *Débrancher le câble de charge de la prise domestique ou de la station de recharge ou de la borne de recharge de type domestique (wallbox) avant de le nettoyer.*
234) *Ne pas utiliser le câble de charge s'il présente des parties endommagées.*
235) *Ne jamais débrancher le câble de charge de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique durant la phase de recharge. Toujours interrompre la recharge, puis débrancher le câble, d'abord de la prise de recharge côté véhicule et puis de la prise de courant domestique ou de la borne de recharge publique.*
236) *Ne jamais utiliser une prise électrique visiblement usée ou endommagée. Ceci risquerait de provoquer des incendies ou de graves dommages.*
237) *La batterie haute tension doit exclusivement être rechargée avec le courant maximal admissible ou un autre courant inférieur prévu par les recommandations locales et nationales pour la recharge de batteries haute tension.*
238) *Le dispositif ne doit être utilisé que pour effectuer la recharge du véhicule.*
239) *Ne jamais effectuer des interventions de réparation et/ou d'entretien sur les câbles de charge, sous peine de lésions personnelles graves voire mortelles. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente.*

Tableau des variantes du câble « mode 2 »

Le tableau suivant fournit la liste des types de câbles spécifiques, avec leur ampérage, autorisés pour tous les pays où le véhicule est commercialisé. Cet ampérage est la limite autorisée lorsque la puissance de charge est réglée sur le niveau le plus haut.

Groupe pays	Type de connecteur de charge véhicule électrique	Intensité de courant électrique (Ampères)	Type de prise de courant réseau domestique (**)	Longueur du câble (mètres)
1 (*)	Type 2	13	CEE 7/7	6
2 (*)		10	G	
3 (*)		8	CEE 7/7	
4 (*)			J	
5 (*)		6	K	
6 (*)		10	CEE 7/7	
7			CEE 16/3	5
8	Type 1	15	JIS C8303 20A (JWDS 0033)	
9	Type 2	8	N°	
10			TYPE AUZ/NZ	
11			CEI 23-50	
12		13	CEE 7/7	6
13		–	TYPE D	5
14		–	CEE 7/7	
15		–	TYPE A	

Groupe pays	Type de connecteur de charge véhicule électrique	Intensité de courant électrique (Ampères)	Type de prise de courant réseau domestique (**)	Longueur du câble (mètres)
16	Type 2	–	G	5
17		–		
18		–	TYPE M	
19	Type 1	–	B	7,5
20	Type 2	–	CEE 7/7	5
21				

(*) Le Groupe pays est indiqué par la mention « COUNTRY GROUP », figurant sur l'étiquette apposée à l'arrière de l'unité de contrôle.
(**) Pour le type de prise/fiche de courant, se référer aux illustrations des pages suivantes.
(-) Donnée non présente à la remise du livret.
REMARQUE Pour vérifier l'intensité maximale de courant électrique (Ampères) admise, se référer à la plaquette située à l'arrière de l'unité de contrôle (voir la description et l'illustration du chapitre « Unité de contrôle de l'état de charge »).

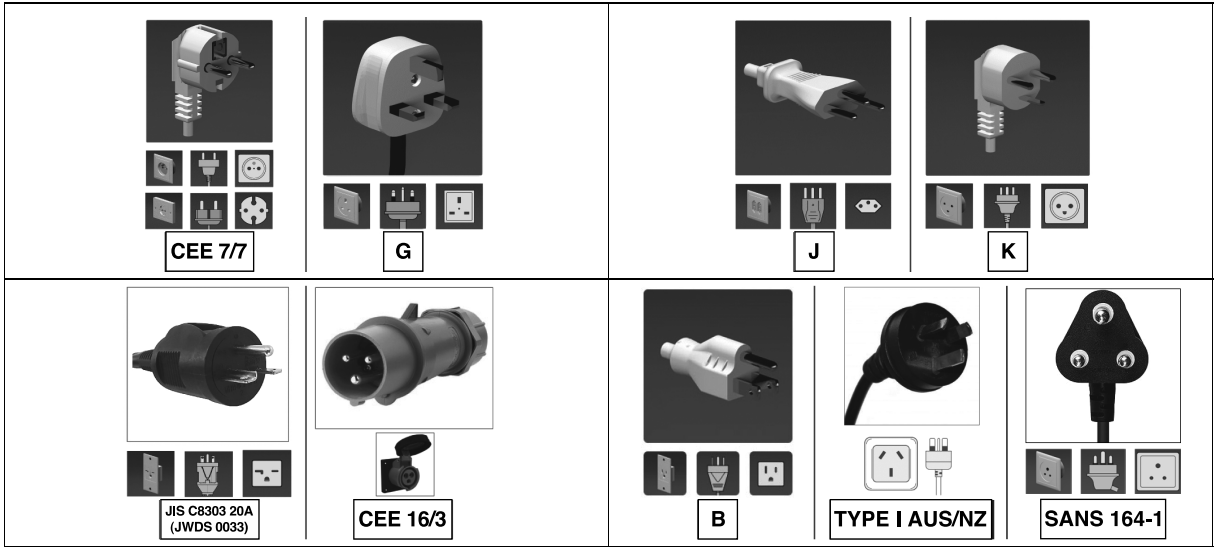
Tableau des Groupes de pays pour le câble « mode 2 »

Le tableau suivant fournit la liste des pays faisant partie de chaque « Groupe pays » associé au câble « mode 2 ».
Pour plus de détails, voir les images figurant à la page suivante.

Groupe pays	Pays
1	Algérie, Andorre, Autriche, Belgique, Bulgarie, Estonie, Allemagne, Grèce, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Maroc, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie, Espagne, Suède, Tunisie, Turquie, Ukraine, Hongrie, Vietnam
2	Chypre, Jordanie, Hong Kong, Koweït, Liban, Malaisie, Qatar, Royaume-Uni
3	France, Guadeloupe, Guyane française, Martinique, Principauté de Monaco, Réunion
4	Suisse
5	Danemark
6	Norvège
7	Israël, Palestine
8	Japon
9	Brésil
10	Australie, Nouvelle Zélande
11	Chili
12	Égypte
13	Inde
14	Indonésie
15	Philippines
16	Arabie Saoudite

Groupe pays	Pays
17	Singapour
18	Afrique du Sud
19	Corée du Sud
20	Thaïlande
21	Uruguay

REMARQUE Pour plus d'informations sur le type de prise utilisé dans les différents pays, consulter le site : https://www.iec.ch/world-plugs.



309 F1A2097

UNITÉ DE CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE CHARGE

⚠ 240) 241)

Voyant de signalisation

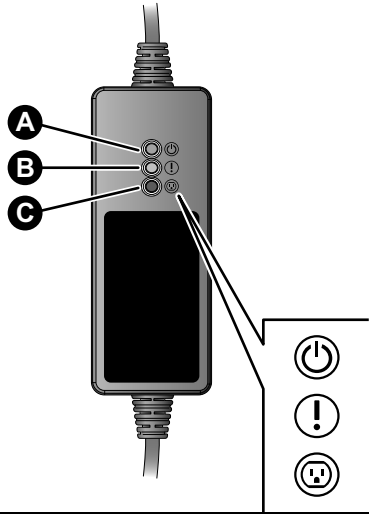
L'unité de contrôle de l'état de charge est dotée de trois témoins sur sa façade :

❒ **TÉMOIN VERT allumé** (A) fig. 310 : il indique le fonctionnement correct du système domestique de distribution de courant électrique ; il est donc possible de recharger la batterie haute tension.

❒ **TÉMOIN ROUGE allumé** (B) : il indique une anomalie du système de recharge.

❒ **TÉMOIN JAUNE allumé** (C) : il indique une possible anomalie du système domestique de distribution du courant électrique.

AVERTISSEMENT Ne jamais effectuer une réparation de façon autonome : toujours s'adresser au Réseau Après-vente.



310 F1A1063

Pour le type d'anomalie, consulter la description fournie à la rubrique « Anomalie du système de recharge » dans les pages suivantes.

Plaquette symboles

Une plaquette récapitulative est apposée à l'arrière de l'unité de contrôle de l'état de charge, fig. 311, où figurent certains symboles.
Les principaux facteurs sont énumérés ci-dessous :

Le symbole indique un risque d'électrocution.

le symbole indique une situation de danger générique.

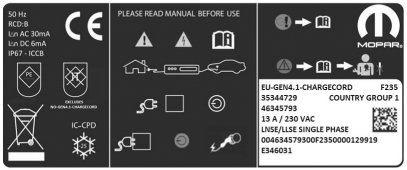
le symbole indique la température minimale d'utilisation de l'unité de contrôle de l'état de charge conformément aux certifications IEC 61851 et IEC 62752.
REMARQUE Le fabricant garantit que le dispositif a été testé pour être utilisé à une température comprise entre -40 °C et +50 °C.
Si le dispositif n'est pas utilisé et doit être stocké, la température doit, par contre, être comprise entre -40 °C et +80 °C.
Le fait de dépasser ces valeurs de température risque d'endommager le dispositif.

la présence de ce symbole sur la plaquette indique que le câble spécifique de charge « mode 2 » ne peut pas être utilisé pour les réseaux domestiques de distribution de courant électrique dépourvus d'un câble de mise à la terre. Pour des marchés spécifiques, dépourvus du câble de mise à la terre, contrôler la mention « COUNTRY GROUP », figurant sur l'étiquette du câble de charge.

la présence de ce symbole sur la plaquette indique que l'unité de contrôle de l'état de charge n'a pas la fonction d'interruption du câble de mise à la terre.

le symbole indique de ne pas jeter l'unité de charge dans les déchets si elle ne fonctionne plus : pour son élimination, consulter les réglementations environnementales en vigueur dans le pays où le véhicule circule.

le symbole invite à lire attentivement les instructions fournies dans cette publication avant d'utiliser le câble de charge.



311 **F1A1079**

ATTENTION

240) *Le dispositif ne doit être utilisé que pour effectuer la recharge du véhicule.*
241) *Ne jamais effectuer des interventions de réparation et/ou d'entretien sur les câbles de charge, sous peine de lésions personnelles graves voire mortelles. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente.*

ANOMALIE DU SYSTÈME DE RECHARGE

Toute anomalie éventuelle lors de la recharge est signalée par l'allumage, fixe ou clignotant, des témoins situés sur la façade de l'unité de contrôle de l'état de charge.
Se référer aux indications fournies dans le tableau suivant.

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
1	OFF	OFF	OFF	Câble de charge non branché à la prise de recharge domestique ou absence de courant dans le réseau domestique de distribution	
2	ON	OFF	OFF	Le système domestique de distribution de courant électrique ne présente pas d'anomalie, par conséquent le câble de recharge peut être branché à la prise de recharge du véhicule	
3	ON	ON (Flashing)	ON	Surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Une fois la température normale atteinte, le système effectuera une nouvelle tentative de recharge à un niveau de courant inférieur.
4	ON	OFF	ON (Flashing)	Recharge à un niveau de courant inférieur suite à une surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique (consulter le point 3)	

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
5	ON	ON	ON (Flashing)	Surchauffe de la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Surchauffe pendant la recharge à un niveau de courant inférieur (voir le point 4) Procéder de la manière suivante : ❒ débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise de courant domestique avec précaution (la fiche de courant domestique pourrait être chaude) ; ❒ attendre que la fiche et la prise de courant domestique aient atteint une température normale ; ❒ rebrancher le câble à la prise de courant domestique et à la prise de recharge du véhicule, puis effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié
6	ON	ON (2 blink)	ON (2 blink)	Absence du câble de mise à la terre dans la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout).
7	ON	ON	ON (2 blink)	Absence du câble de mise à la terre dans la prise de recharge du réseau domestique de distribution de courant électrique	Nouvelle tentative de recharge (voir point 6) échouée. Débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié.

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
8	ON (Flashing)	OFF	OFF	Alimentation électrique du réseau domestique fournie d'une façon incorrecte	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout). Si l'anomalie persiste, débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser à un électricien certifié.
9	ON	ON	OFF	Dispersion de courant électrique sur le véhicule	Débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau Après-vente.
10	ON	ON (flashing)	OFF	Courant électrique de recharge trop élevé	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout).
11	ON	ON (7 blink)	OFF	Courant électrique de recharge trop élevé	Nouvelle tentative de recharge (voir point 10) échouée. Débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau Après-vente.

	VOYANT VERT	VOYANT ROUGE	VOYANT JAUNE	Description	Action/Conséquence
12	ON	ON (2 blink)	OFF	Anomalie de recharge sur le véhicule	Le système effectuera une nouvelle tentative de recharge après 30 secondes (6 tentatives en tout). Si l'anomalie persiste, débrancher le câble de recharge du véhicule et de la prise de courant domestique, puis le rebrancher et effectuer une nouvelle tentative de recharge. Si l'anomalie se répète, s'adresser au Réseau Après-vente.
13	ON	ON (3 blink)	OFF	Anomalie du câble de charge	
14	ON	ON (4 blink)	OFF		
15	ON	ON (5 blink)	OFF		
16	ON	ON (6 blink)	OFF		

Légende

ON = TÉMOIN allumé

OFF = TÉMOIN éteint

BLINK = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF / 3 secondes de pause

FLASHING = 0,5 seconde ON / 0,5 seconde OFF

ENTRETIEN / NETTOYAGE DU SYSTÈME DE RECHARGE

Le dispositif ne requiert pas d'entretien. S'il faut nettoyer le dispositif, utiliser un chiffon souple et légèrement humidifié avec une solution détergente délicate, puis sécher avec un chiffon sec. Ne pas utiliser de produits abrasifs ou de substances inflammables (par exemple alcool, essences ou leurs dérivés). **Éviter** impérativement de laver le dispositif avec de l'eau, danger d'incendie ou de décharges électriques comportant un risque de lésions graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT **Ne nettoyer le dispositif que lorsqu'il est DÉBRANCHÉ tant de la prise de recharge domestique que de la prise de recharge située sur le véhicule.**

SPÉCIFICATIONS FCC (Federal Communications Commission)

L'unité de contrôle de l'état de charge est conforme aux exigences 15 de la réglementation FCC.

L'utilisation du dispositif satisfait les deux exigences suivantes :

1. Le dispositif ne provoque pas d'interférences nocives.
2. Le bon fonctionnement du dispositif pourrait être influencé par des interférences provenant de dispositifs électriques/électroniques situés dans les alentours.

Le dispositif a été conçu contre les interférences aux fréquences radioélectriques (RFI). Toutefois, certains facteurs (par exemple, signaux radio haute intensité ou émetteurs radio situés à proximité du dispositif) pourraient altérer son bon fonctionnement. En cas de dysfonctionnement du dispositif, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Toute modification et/ou réparation effectuée d'une façon incorrecte ou N'ayant PAS été effectuée par le Réseau Après-vente entraînent la perte de validité de la garantie et des spécifications susmentionnées.

CÂBLE DE RECHARGE « MODE 3 »

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule peut être doté d'un câble de recharge « **Mode 3** », fig. 312, situé à l'intérieur d'un boîtier spécifique.

Le câble de recharge « **Mode 3** » :

- est conforme aux standards EN 61851- 1, EN 62196- 1 et EN 62196- 2 ;
- peut être utilisé à une température comprise entre -40 °C et +50 °C.

Ce type de câble permet de se brancher aux stations publiques de recharge en courant alternatif (CA). Il est possible que la vitesse de charge soit plus élevée que celle d'une charge effectuée en utilisant une prise de courant domestique.

En utilisant ce type de câble, il est possible de recharger le véhicule avec un courant d'une intensité allant jusqu'à 16 A.

AVERTISSEMENT Après l'utilisation, ne pas oublier de replacer correctement les couvercles de protection sur les deux côtés du câble de charge pour éviter que de l'humidité et/ou des poussières ne pénètrent à l'intérieur des connexions des prises de recharge du câble.



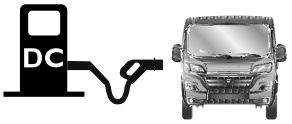
312 F1A0539

CÂBLE DE RECHARGE « MODE 4 » - FAST CHARGE

Il permet d'effectuer la recharge depuis les prises des bornes publiques de recharge identifiées comme station DC (CC - courant continu) fig. 307.

Le câble de recharge est branché à la borne de recharge.

La procédure de recharge peut être plus rapide que celle des stations AC (CA - courant alternatif).



313 F1A1052

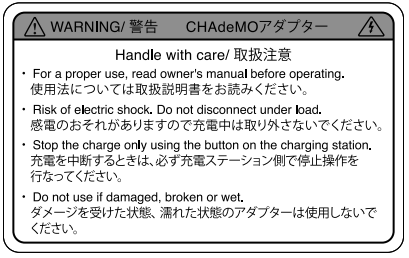
Dans certains pays, pour se brancher à une station CC, il pourrait être nécessaire de devoir utiliser l'adaptateur CHAdeMO (fig. 314) compris dans la trousse à outils.

Cet adaptateur est exclusif à ce véhicule.



314 F1A2094

L'adaptateur présente une plaquette fig. 315 qui énumère quelques avertissements.



315 F1A2095

RECHARGE EN COURANT ALTERNATIF (AC) DOMESTIQUE (versions électriques)

242) 243) 244) 245) 246) 247) 248) 249) 250)

87) 88) 89) 90) 91) 92) 93) 94) 95)

PROCÉDURE DE RECHARGE

AVERTISSEMENT Toujours **brancher d'abord le câble à la prise de recharge du réseau domestique et seulement ensuite au véhicule.**

La batterie haute tension du véhicule se recharge en branchant le câble de recharge « Mode 2 » (pour les versions/marchés qui le prévoient) à une prise de recharge à courant alternatif.

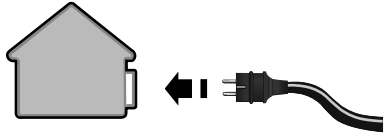
Pour les caractéristiques du câble « mode 2 », consulter le chapitre « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 ».

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

❒ garer le véhicule dans des conditions de sécurité (boîte de vitesses sur « P » - Stationnement) ;

❒ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;

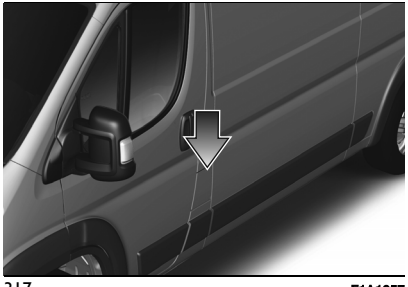
❒ actionner le frein de stationnement électrique ;
❒ prélever le kit de recharge situé dans la boîte du coffre à bagages/compartiment de chargement (pour les versions/marchés qui le prévoient) ;
❒ éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;
❒ dérouler le câble de charge et le brancher à une prise de recharge en courant alternatif, fig. 316 ;



316 F1A1066

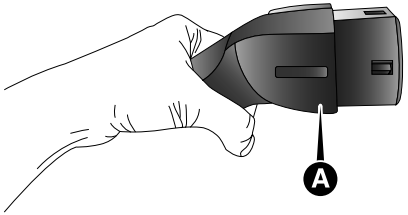
REMARQUE À partir du branchement de la fiche à la prise de recharge du réseau domestique, les 3 témoins situés sur l'unité de contrôle du câble clignoteront pendant 6 secondes environ (phase d'allumage de l'unité de contrôle) ;

❒ ouvrir la trappe de recharge fig. 317 ;



317 F1A1057

❒ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge et le fixer sur le dispositif ;
❒ saisir le connecteur de recharge par la poignée (A) fig. 318, enlever le couvercle (suivant version) et insérer le câble dans la prise de recharge jusqu'au déclic confirmant le blocage ;



318 F1A0512

❒ si aucune recharge n'a été programmée (voir le chapitre « Fonctions de recharge »), la recharge commence automatiquement.
❒ vérifier, en se basant sur l'allumage des témoins situés sur l'unité de contrôle du câble, qu'il n'y a pas d'anomalies dans le système de recharge (pour plus d'informations, consulter les informations fournies au chapitre « Unité de contrôle de l'état de charge » de la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 »). S'il n'y a pas d'anomalie, les témoins de couleur verte, situés à côté de la prise de recharge, s'allumeront momentanément. Par contre, s'il y a des anomalies, consulter le chapitre « Anomalie du système de recharge » de la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble mode 2 » ;
REMARQUE La procédure de recharge est interrompue en cas d'ouverture du capot moteur : sur l'écran du combiné de bord apparaît un message dédié. La charge sera réactivée dès que le capot moteur sera correctement refermé.
Le temps nécessaire pour la recharge de la batterie haute tension dépend de plusieurs facteurs : pour plus d'informations, consulter le chapitre « Electric » dans la section « Multimédia ».

Si la pré-climatisation de l'habitacle est activée, le temps de charge de la batterie sera plus long.
Le temps nécessaire pour le chauffage/rafraîchissement du véhicule dépend principalement de la température externe.

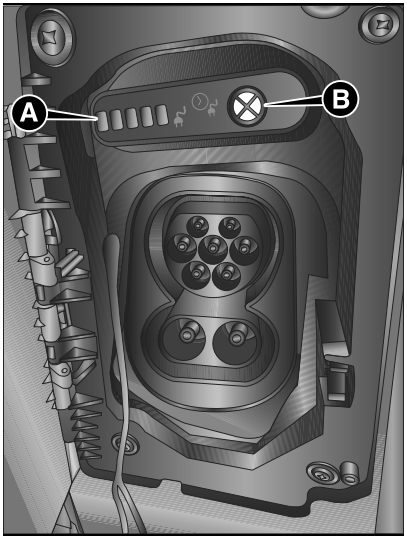
AVERTISSEMENT La puissance maximale pouvant être absorbée par la prise de recharge dépend du type de contrat souscrit par l'utilisateur, du type de câble utilisé et du niveau de recharge réglé dans le menu du système multimédia.

AVERTISSEMENT Utiliser exclusivement les câbles de recharge fournis avec le véhicule ou un câble de remplacement recommandé par le fabricant.

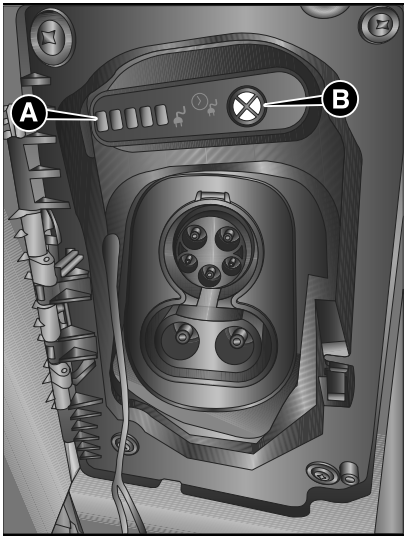
AVERTISSEMENT La batterie haute tension doit être rechargée conformément à l'ampérage maximum autorisé par les recommandations locales et nationales pour la recharge de véhicules électriques.

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge termine quand tous les voyants (A) fig. 319 ou fig. 320 (en fonction des versions), situés à côté de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte à lumière (durant la phase de recharge, les voyants clignoteront ou resteront allumés de couleur verte selon l'état de charge de la portion de la batterie indiquée par le voyant. La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie).



319 F1A2067



320 F1A2088

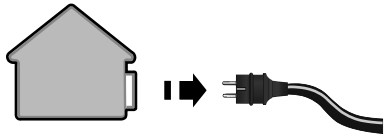
DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 2 »

Pendant la procédure de recharge, le câble est automatiquement bloqué sur la prise de recharge du véhicule.

Pour terminer la recharge, procéder comme suit :

❒ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de recharge ;

❒ en cas de recharge en cours, appuyer sur le bouton (B) fig. 319 présent sur la prise de recharge ;
❒ débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule en saisissant la poignée du connecteur de charge et en évitant de tirer directement sur le câble ;
❒ débrancher le câble de la prise de recharge fig. 321 ;



321 F1A1067

❒ replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;
❒ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;
❒ enrouler correctement le câble de charge, en replaçant correctement le couvercle de protection sur le connecteur de charge (selon modèle). Lors de l'opération d'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble. Ranger ensuite le câble avec le kit de recharge.

AVERTISSEMENT Avant de débrancher le connecteur de recharge, vérifier que les portes sont déverrouillées. Si la porte est verrouillée, le système de blocage du connecteur de charge ne permet pas le débranchement.

ATTENTION

242) *Le niveau de courant de charge (« Niveau 1 » / « Niveau 2 » / « Niveau 3 », etc.) peut varier en agissant exclusivement sur l'écran du système multimédia (voir « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » à la section « Multimédia »). Le niveau de charge défini par défaut est le « Niveau 3 ». Pour les pays où il est possible d'utiliser le câble de recharge « Mode 2 » de 13 A, au cas où la prise de courant domestique NE SERAIT PAS CERTIFIÉE, il est recommandé de définir au maximum le « Niveau 4 » de charge, correspondant approximativement à 10 A. Pour la liste des types de câbles spécifiques à chaque pays, se référer aux indications fournies dans le « Tableau variantes de câble « mode 2 » ».*
243) *Le niveau défini est valable tant pour la recharge domestique AC (Mode 2) que pour la recharge à partir d'une borne de recharge publique AC (Mode 3) et il ne peut pas être différencié. Il est donc conseillé de toujours vérifier le niveau défini afin qu'il corresponde bien au niveau souhaité en fonction des exigences réelles du type de recharge que l'on est sur le point de faire.*
244) *Le réglage erroné de l'intensité de courant de charge risque de surcharger ou de surchauffer le réseau électrique de la prise domestique. Risque d'incendie. Avant la recharge à partir d'autres prises de courant domestiques, adapter l'intensité du courant de charge au réseau électrique. Si vous ne connaissez pas les réseaux électriques, réglez sur le niveau le plus bas. Ne jamais utiliser de rallonges pour l'opération de recharge.*
245) *Une connexion incorrecte entre le connecteur et les bornes de recharge constitue un risque d'incendie !*
246) *Une surchauffe de la prise de courant domestique peut se produire pendant le fonctionnement normal. Dans le cas de surchauffe excessive, la charge est interrompue suivie de l'allumage des témoins de signalisation situés sur la face avant de l'unité de contrôle du câble. Consulter le tableau du chapitre « Anomalie du système de charge » dans la section « Sources d'alimentation pouvant être utilisées ».*
247) *Le câble de charge « mode 2 » doit être connecté à un circuit dédié et séparé d'autres dispositifs consommateurs d'énergie électrique.*
248) *Ne pas mettre les doigts ou introduire des objets dans le connecteur de charge du câble.*
249) *La batterie haute tension ne doit être rechargés qu'à l'aide de prises domestiques homologuées avec mise à la terre ou depuis une borne de recharge publique en utilisant le câble de*

recharge compris « Mode 3 » (pour les versions/marchés qui le prévoient).
250) *Garder la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.*

AVERTISSEMENT

87) *Ne pas effectuer la recharge si la température extérieure est égale ou inférieure à -30 °C, parce qu'il est probable que la recharge demande plus de temps et le dispositif de recharge risque de subir des dommages.*
88) *Ne pas laisser le véhicule ou le câble de recharge dans des zones où la température extérieure est inférieure à -40 °C parce qu'ils risquent de subir des dommages.*
89) *Lorsque les températures sont rigides, il se peut que le câble de charge se raidisse. Par conséquent, veiller à ne pas exercer une force excessive sur le câble de charge parce qu'il risquerait de se détériorer.*
90) *Ne pas utiliser de groupes électrogènes personnels pour recharger la batterie haute tension. Ceci pourrait provoquer des fluctuations dans la recharge et la tension risquerait d'être insuffisante, ce qui causerait des dommages au circuit électrique du véhicule.*
91) *Le fait de recharger la batterie haute tension en utilisant des prises, des câbles de recharge non conformes ou endommagés et sans respecter les procédures prescrites pour les modes de recharge risque de provoquer des courts-circuits, des incendies et un risque potentiel d'endommager le système électrique du véhicule.*
92) *Éviter de laisser la batterie pendant plusieurs jours avec l'indicateur de charge sur zéro ou proche de zéro. La batterie haute tension risque de subir des dommages.*
93) *Il n'est pas nécessaire que le niveau de la batterie soit bas pour effectuer la recharge. En effet, les performances de la batterie sont optimales quand elle est chargée régulièrement.*
94) *La recharge de la batterie haute tension pourrait prendre plus de temps si la température de la batterie haute tension est haute ou basse.*
95) *Durant la recharge, notamment en cas de recharge rapide, des composants pour le refroidissement de la batterie pourraient s'activer. Il est donc normal d'entendre des bruits durant cette opération.*

PROCÉDURE DE RECHARGE DOMESTIQUE RAPIDE DEPUIS WALLBOX (versions électriques)

AVERTISSEMENT La borne de recharge de type domestique wallbox doit être installée par du personnel qualifié, après avoir vérifié l'installation électrique domestique. Pour plus d'informations sur les bornes de recharge wallbox disponibles, s'adresser au Réseau Après-vente.

La batterie haute tension du véhicule peut être rechargée en branchant directement le câble de recharge de la Wallbox ou en utilisant le câble « **Mode 3** ».
Pour les caractéristiques du câble « **Mode 3** », consulter le paragraphe « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble Mode 3 ».
La recharge avec une wallbox, fig. 322 ou fig. 323, permet d'obtenir, d'une installation domestique, une puissance de recharge plus élevée que celle d'une recharge effectuée à travers une prise de courant domestique : la durée de la recharge diminue, donc, considérablement.



322 F1A1080



323 F1A1081

REMARQUE La configuration de la wallbox peut varier en fonction du pays de commercialisation du véhicule.
REMARQUE Faire contrôler régulièrement l'installation électrique du logement par du personnel qualifié.
La valeur maximale du courant de charge est réglée automatiquement par l'appareil, en fonction de l'installation électrique du bâtiment.
Pour la procédure de recharge, se référer à la description au chapitre « Recharge en courant alternatif (CA) domestique ».

PROCÉDURE DE RECHARGE DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (AC) (versions électriques)

⚠ 251) 252) 253)

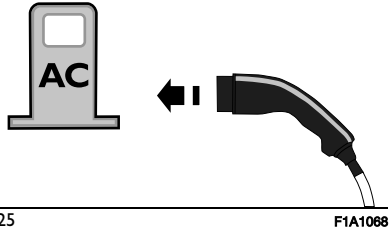
La batterie haute tension du véhicule se recharge en branchant directement le câble de recharge des bornes publiques de recharge ou en utilisant le câble « **Mode 3** ».
Pour les caractéristiques du câble « Mode 3 », consulter le paragraphe « Sources d'alimentation pouvant être utilisées - Câble Mode 3 ».
Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

❒ garer le véhicule dans des conditions de sécurité (commande rotative sur la position P) ;
❒ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;
❒ attendre l'enclenchement automatique du frein de stationnement électrique (fonction « Parking Lock ») ;
❒ tirer le levier du frein de stationnement ;
❒ extraire le câble de recharge de son sac fig. 324 ;

❒ éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;
❒ introduire le connecteur de charge sur la prise de la borne publique de recharge fig. 325 ;

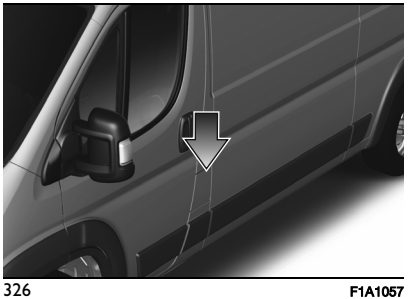


324 F1A1082



325 F1A1068

❒ ouvrir la trappe de recharge fig. 326 ;



326 F1A1057

❒ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge ;
❒ saisir le câble de charge, enlever les couvercles de protection sur les deux côtés du câble en question (selon modèle). Saisir le premier connecteur de charge et l'insérer dans le prise de recharge du véhicule, en le maintenant en position, jusqu'au déclic confirmant le blocage ;

AVERTISSEMENT Lors de l'introduction du câble de recharge dans la prise, veiller à ne pas heurter le pivot de fermeture de la trappe de recharge.

❒ veiller à ce que durant l'introduction du connecteur de recharge, le câble ne soit pas tendu ni à gauche ni à droite ;
❒ verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la clé ;
❒ la borne de recharge publique doit éventuellement être activée ; pour l'utilisation de la station de recharge, respecter les instructions et les avertissements du fabricant ;
❒ la recharge commence automatiquement si aucune recharge n'a été programmée sur l'unité de contrôle ;
❒ suivre les instructions fournies par la borne de recharge utilisée pour commencer le processus ;
❒ une fois le processus de recharge lancé, l'écran du combiné de bord affiche une page fournissant les informations suivantes :

- Type de recharge et niveau de recharge
- Pourcentage d'avancement de la recharge
- Temps estimé avant la fin de la recharge

La recharge se poursuit de façon autonome.
Pendant la phase de recharge, les deux voyants situés au-dessus de la prise de recharge sur le véhicule clignotent en vert.
S'ils s'allument de couleur rouge, cela signifie qu'il y a une anomalie. Consulter le paragraphe « Anomalie du système de recharge » dans le chapitre « Recharge ».

AVERTISSEMENT Dans certains pays, le câble « mode 3 » n'est pas disponible.

AVERTISSEMENT Toujours brancher d'abord le connecteur à la prise de la borne publique de recharge et puis au véhicule.

AVERTISSEMENT Avant d'abandonner le véhicule, il est conseillé de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la clé. S'il n'est pas possible de verrouiller les portes en appuyant sur le bouton de la clé, verrouiller la porte côté conducteur en utilisant la clé mécanique.

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge continue jusqu'à ce que la barre d'état de la recharge de la batterie haute tension sur l'unité de contrôle de la planche de bord atteigne 100 %.

La procédure de recharge se termine lorsque les leds, situées au-dessus de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte. Durant la recharge, les leds s'allument progressivement de gauche à droite. La dernière led clignote durant la recharge puis restera allumée lorsque la batterie sera rechargée.

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 3 »

Pour terminer la recharge, procéder comme suit :

❒ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de recharge ;

❒ interrompre la recharge en appuyant sur le bouton qui se trouve à proximité du port de recharge ;

❒ débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule et remettre correctement en place le couvercle de protection sur le connecteur (suivant version) ;

❒ débrancher le câble de la prise de recharge sur la borne publique de recharge et remettre correctement en place le couvercle de protection sur le connecteur (suivant version) ;

❒ replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;

❒ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée ;

❒ enrouler correctement le câble de recharge, en replaçant correctement les couvercles de protection sur les deux côtés du câble en question (pendant l'opération d'enroulement, veiller à ne pas endommager le câble) ;

❒ ranger ensuite le câble dans son sac.

ATTENTION

251) *La batterie haute tension ne doit être rechargée qu'à l'aide de prises domestiques homologuées avec mise à la terre ou depuis une borne de recharge publique en utilisant le câble de recharge « Mode 3 ».*

252) *Garder la trappe de recharge fermée lorsque la prise de recharge n'est pas utilisée.*

253) *Le niveau de courant de charge (« Niveau 1 »/« Niveau 2 »/« Niveau 3 », etc.) ne peut être modifié qu'en agissant sur l'unité de contrôle. Le niveau de charge défini par défaut est le « Niveau 3 ». Le niveau défini est valable tant pour la recharge domestique AC (mode 2) que pour la recharge à partir d'une borne de recharge publique AC (mode 3) et il ne peut pas être différencié. Il est donc conseillé de toujours vérifier le niveau défini afin qu'il corresponde bien au niveau souhaité en fonction des exigences réelles du type de recharge que l'on est sur le point de faire.*

PROCÉDURE DE RECHARGE « FAST CHARGE » DEPUIS UNE BORNE DE RECHARGE PUBLIQUE (DC) MODE 4 (versions électriques)

96) 97) 98) 99) 100) 101)

La batterie haute tension du véhicule se recharge en branchant directement le câble de recharge des bornes publiques de recharge DC (CC - courant continu). Dans certains pays, il peut s'avérer nécessaire de brancher l'adaptateur CHAdeMO (fig. 327) entre le câble et la prise électrique sur le véhicule.

Cet adaptateur est exclusif à ce véhicule.



327 F1A2094

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

❒ garer le véhicule dans des conditions de sécurité (boîte de vitesses sur « P » - Stationnement) ;

❒ actionner le frein de stationnement électrique ;

❒ placer le dispositif de démarrage sur STOP ;

❒ prendre l'adaptateur CHAdeMO dans la boîte du coffre à bagages/compartiment de chargement (fig. 328)

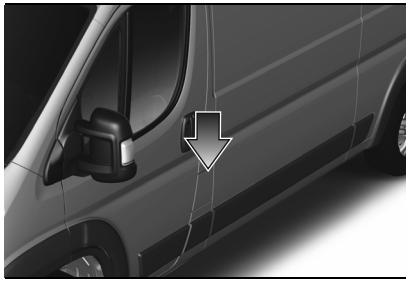


328 F1A2094

❒ prélever le câble de charge présent sur la borne de recharge ;

❒ éliminer la poussière qui s'est éventuellement accumulée sur le connecteur de charge et sur la prise de recharge ;

❒ ouvrir la trappe de recharge fig. 329 en appuyant sur la zone indiquée par la flèche ;



329 F1A1057

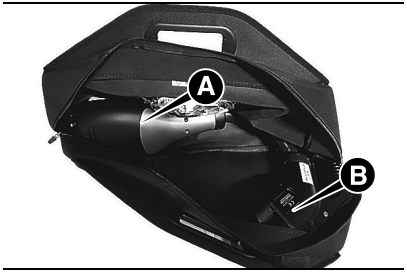
❒ enlever le couvercle de protection de la prise de recharge et le fixer sur le dispositif ;

❒ si le responsable de la borne l'exige, valider la recharge sur la borne ;

❒ si l'adaptateur CHAdeMO n'est pas nécessaire : prendre le câble de charge en saisissant le premier connecteur de recharge et l'insérer dans le prise de charge du véhicule jusqu'au déclic confirmant le blocage ;

❒ si l'adaptateur CHAdeMO est nécessaire : brancher l'adaptateur d'abord au câble de charge de la colonne (côté (A) fig. 330) puis à la prise de charge du véhicule (côté (B)) (ou vice versa). Si le premier et le dernier voyant de la prise de charge du véhicule clignotent de couleur rouge, lancez la recharge depuis la borne en suivant la procédure de démarrage proposée par son responsable (par exemple, en appuyant sur le bouton

START). Si les voyants de la prise de charge du véhicule ne s'allument pas, débranchez et rebranchez l'adaptateur, puis attendez que les deux voyants clignotent de couleur rouge et commencez à charger depuis la borne ;



330 F1A2096

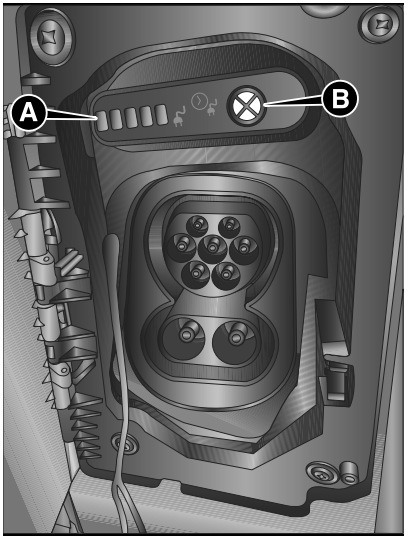
❒ les 5 témoins s'allumeront momentanément à lumière fixe verte pour indiquer l'introduction correcte de la prise ;
❒ verrouiller les portes en appuyant sur le bouton sur la clé ;
❒ la recharge commence automatiquement.
La borne de recharge publique doit éventuellement être activée ; pour l'utilisation de la borne de recharge, respecter les instructions et les avertissements du fabricant ;

AVERTISSEMENTS ADAPTATEUR CHAdeMO

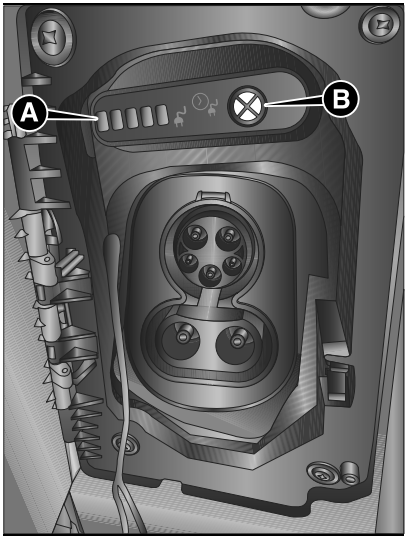
❒ En cas de panne, le voyant présent su l'adaptateur CHAdeMO restera allumé de couleur rouge.
❒ Après avoir branché l'adaptateur à la prise de charge de la voiture, la charge pourrait ne pas démarrer si un temps trop long s'écoule entre la connexion de l'adaptateur au câble de charge de la station de charge. Dans ce cas, le voyant présent sur l'adaptateur clignote de couleur verte pour signaler à l'utilisateur que le temps à disposition pour compléter les opérations de connexion est presque terminé. Une fois ce temps écoulé, le voyant présent sur l'adaptateur s'éteint. Dans ce cas, sortir et brancher l'adaptateur CHAdeMO à la prise de charge et répéter la tentative de connexion à la borne de charge.
❒ Si la charge est interrompue en appuyant sur le bouton situé sur le côté de la prise de charge du véhicule, un pop-up s'affichera à l'écran du combiné de bord.

FIN DE LA PROCÉDURE DE RECHARGE

La procédure de recharge termine quand tous les voyants (A) fig. 331 ou fig. 332 (en fonction des versions), situés à côté de la prise de recharge, s'allumeront de couleur verte à lumière (durant la phase de recharge, les voyants clignoteront ou resteront allumés de couleur verte selon l'état de charge de la portion de la batterie indiquée par le voyant. La lumière verte fixe indique le chargement complet de la portion de batterie).



331 F1A2067



332 F1A2088

DÉBRANCHEMENT DU CÂBLE DE RECHARGE « MODE 4 »

Si l'adaptateur CHAdeMO n'est pas nécessaire pour terminer la recharge, procéder de la façon suivante :

❒ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de recharge ;

❒ en cas de recharge en cours, appuyer sur le bouton (B) fig. 331 ou fig. 332 présent sur la prise de recharge ;

❒ débrancher le câble de la prise de recharge du véhicule et remettre correctement en place le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur ;

❒ replacer le câble de la borne de recharge publique ;

❒ replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;

❒ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée.

Si l'adaptateur CHAdeMO est nécessaire pour terminer la recharge, procéder de la façon suivante :

❒ déverrouiller les portes du véhicule pour permettre ainsi le déblocage du câble de charge ;

❒ si la recharge est en cours, **l'interrompre en utilisant exclusivement le bouton présent sur la borne de recharge. Ne pas utiliser le bouton présent sur la prise de recharge ;**

❒ débrancher l'adaptateur CHAdeMO de la prise de recharge de la voiture et du câble de recharge de la borne de recharge ;

❒ replacer correctement le couvercle de protection (suivant version) sur le connecteur ;

❒ ranger l'adaptateur CHAdeMO dans la trousse prévue à cet effet dans le coffre à bagages/compartiment de chargement, en tournant le connecteur de charge CHAdeMO (A) fig. 330 vers le fond de la trousse et la prise COMBO1 (B) fig. 330 vers la partie supérieure de la trousse, en pliant le câble ;

❒ replacer le câble de la borne de recharge publique ;

❒ replacer le couvercle de protection de la prise de recharge ;

❒ refermer la trappe de recharge, en s'assurant qu'elle est correctement bloquée.

AVERTISSEMENT

96) *L'utilisation de la recharge « Fast Charge - Mode 4 » peut accélérer le processus de dégradation de la batterie.*

97) *Si une recharge rapide n'est pas nécessaire, il faut toujours préférer la recharge standard (AC). Ceci maximise la durée de vie de la batterie et garantit les meilleures performances du véhicule au fil du temps.*

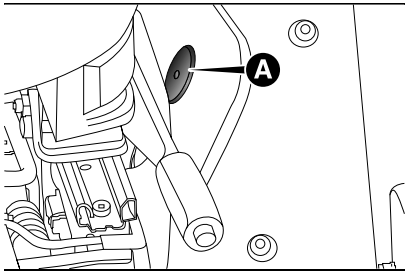
98) *Les temps de recharge en « Fast Charge - Mode 4 » se réfère à l'état de charge de 80% de la batterie haute tension dans des conditions environnementales standard (25°C).*

99) *Les temps de recharge dans des conditions climatiques extrêmes peuvent augmenter même de plusieurs minutes suite à l'effet de l'intervention du système de gestion de la batterie haute tension, qui garanti un réglage optimal de la*

température de la batterie pour prévenir tout endommagement possible.
100) *La vitesse de recharge ralentit quand l'état de charge de la batterie haute tension dépasse 80%.*
101) *Le temps de charge de la batterie peut augmenter de quelques minutes dans les conditions suivantes : températures extérieures très froides/chaudes, après un grand nombre de sessions de recharge rapide ou à la suite d'une fréquence d'utilisation de la recharge « Fast Charge - Mode 4 », à cause du vieillissement de la batterie. Cette diminution de la vitesse de recharge est nécessaire pour préserver la batterie.*

DÉBLOCAGE D'URGENCE DU CÂBLE DE RECHARGE (versions électriques)

Si le câble de charge ne se débloque pas à la fin de la procédure de recharge, il est possible de le débloquer manuellement.
S'il n'est toujours pas possible d'extraire le câble de recharge de la prise du véhicule après avoir effectué l'opération de fermeture et d'ouverture des portes en appuyant sur les boutons correspondants de la clé et s'être assuré que la recharge a été interrompue, mettre le dispositif de démarrage sur la position MAR, puis le replacer sur STOP.
S'il n'est toujours pas possible d'extraire le câble de recharge de la prise du véhicule, il est possible d'agir manuellement en actionnant un dispositif spécifique de déblocage d'urgence situé dans la partie inférieure du montant central gauche fig. 333 et en effectuant les opérations décrites ci-dessous :
❒ extraire le bouchon (A) fig. 333 ;
❒ tirer sur le cordon pour débloquer manuellement l'actionneur de la prise de recharge ;
❒ extraire le connecteur de charge de la prise de recharge du véhicule ;
❒ repositionner correctement le cordon et le crochet dans leur logement.
REMARQUE Pour rétablir le fonctionnement correct du système, s'adresser au Réseau Après-vente.



333 F1A1083

FONCTIONS DE RECHARGE (versions électriques)

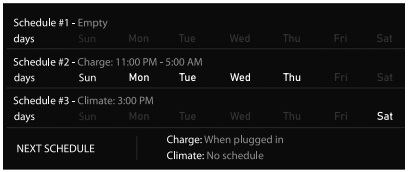
PROGRAMMATION DE LA RECHARGE

Deux modes de recharge sont disponibles : la recharge immédiate et la recharge programmée.
Les deux modes de recharge peuvent être sélectionnés de deux façons différentes :
❒ via l'App pour smartphone dédiée (consulter le chapitre « Services connectés » à la section « Multimédia ») (suivant version)
❒ via le système multimédia.
La page disponible sur le système multimédia permet de régler les horaires de recharge durant lesquels le véhicule sera chargé selon le Mode 2 ou le Mode 3. En agissant sur l'écran du système multimédia et en sélectionnant la fonction « Programmation de la recharge », à l'aide de la page-écran à l'intérieur de la page « Véhicule » (fig. 334), il est possible de régler l'heure de début et de fin de la recharge de la batterie haute tension. L'horaire de fin de chaque intervalle de recharge peut être réglé comme « charge complète » et, dans ce cas, l'horaire

de fin sera désélectionné. Pour plus d'informations, voir la description dans « Réglages » au paragraphe « Mode véhicule » de la section « Multimédia .

REMARQUE Il est toujours préférable d'utiliser l'appli mobile pour obtenir de plus amples renseignements sur la planification de la recharge.

REMARQUE La recharge en CC (Mode 4) ne prévoit pas la programmation horaire.



334 F0S1194

UTILISATION DE LA RECHARGE PROGRAMMÉE

Après avoir programmé et sélectionné les intervalles de recharge souhaités (jusqu'à un maximum de deux), brancher le câble de recharge (en respectant la procédure de recharge indiquée aux paragraphes « Recharge en courant alternatif (AC) domestique », « Procédure de recharge domestique rapide depuis Wallbox », « Procédure de recharge depuis une borne de recharge publique (AC) »): la recharge commencera à l'horaire sélectionné.

Pendant que le système est en attente de l'intervalle de recharge, le voyant (C) fig. 335 ou fig. 336 (en fonction des versions), situé au-dessus de la prise de recharge, s'allume et les voyant (A) s'allument l'un après l'autre de couleur bleue.

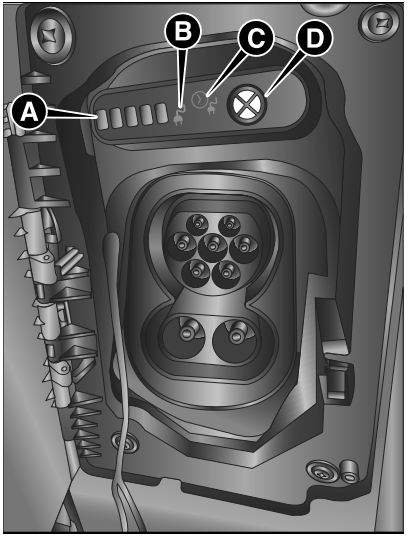
Quand la recharge est en cours selon un horaire programmé, le voyant (C) fig. 335 ou fig. 336 s'allume et les voyants (A) clignoteront ou resteront allumés de couleur verte, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiqué par le voyant. La lumière verte fixe implique le chargement complet de la portion de batterie.

Si le câble de recharge est branché et il n'y a pas d'horaires de recharge sélectionnés sur le système multimédia, la recharge commencera immédiatement (voir le chapitre « Utilisation de la recharge immédiate »).

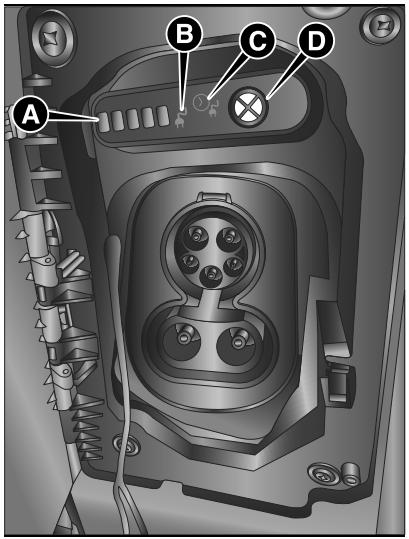
Pour suivre une recharge programmée avec l'option « charge complète », il faut brancher la prise dans les 5 minutes avant le début de la programmation.

Il est possible de passer au prochain intervalle de recharge programmée durant une recharge immédiate en cours en déverrouillant les portes et en appuyant sur le bouton (B) fig. 335 ou fig. 336 sur la prise.

AVERTISSEMENT le bouton (C) sur la prise, après le verrouillage des portes, reste actif 1 minute.



335 F1A2085



336 F1A2092

UTILISATION DE LA RECHARGE IMMÉDIATE

Quand le câble de charge est branché et il n'y a pas de programmations de la recharge sélectionnées, le câble restera bloqué et la procédure de recharge immédiate commencera. Le voyant (D) fig. 335 ou fig. 336 s'allume et les témoins (A) clignoteront ou resteront allumés de lumière verte, selon l'état de charge de la portion de la batterie indiqué par le voyant. La lumière verte fixe implique le chargement complet de la portion de batterie.

Pour passer au mode recharge immédiate durant une recharge programmée :

❒ si la recharge est en cours, interrompre tout d'abord le processus de recharge programmée (voir le chapitre « Interruption de la recharge ») ;

❒ lancer la recharge immédiate en appuyant de nouveau sur le bouton (B) sur la prise.

INTERRUPTION DE LA RECHARGE

Quand la recharge est en cours, le câble de charge est bloqué. Pour interrompre le processus de recharge, déverrouiller les portes à l'aide de la clé et appuyer sur le bouton (B) sur la prise. Le processus de recharge sera interrompu et il sera possible de débrancher le câble de charge. Quand une recharge immédiate est interrompue et qu'il n'y a pas de programmations de recharge définies (voir le chapitre « Programmation de la recharge »), les voyants (A) s'allumeront de couleurs verte en indiquant le niveau actuel de charge de la batterie ; en cas de programmations de recharge futures, les voyants (A) s'allumeront en bleu et le voyant (C) s'allumera lui-aussi.

Si un intervalle de recharge est interrompu, le même intervalle pourra être recommencé uniquement en débranchant et en rebranchant le câble de charge, sinon la recharge continuera selon les programmations suivantes.

DÉBRANCHER LE CÂBLE DE CHARGE

Le câble de charge est bloqué durant la recharge ou bien lorsque les portes sont verrouillées. Pour débrancher le câble de charge, interrompre la recharge en cours (voir le paragraphe « Interruption de la recharge »).

Si la recharge n'est pas en cours, déverrouiller tout d'abord les portes à l'aide du bouton sur la clé, puis débrancher le câble de charge.

RECHARGE COMPLÈTE

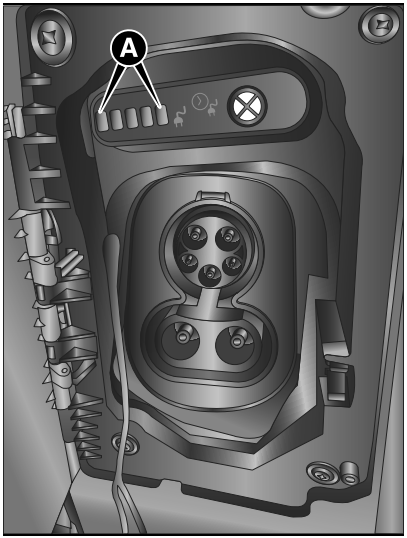
La procédure de recharge complète, si elle n'est pas interrompue, termine lorsque tous les voyants (A) restent allumés de couleur verte.

ANOMALIE DURANT LA PROCÉDURE DE RECHARGE

Si une anomalie est détectée pendant la procédure de recharge, le premier et le dernier voyant (A) fig. 337 ou fig. 338 (en fonction des versions), situés à côté de la prise de recharge, se mettront à clignoter en rouge.



337 F1A2087



338 F1A2093

MODE « eCoasting » (ÉCONOMIE D'ÉNERGIE) (versions électriques)

Il s'agit d'un mode qui remplace le frein moteur au relâchement de la pédale d'accélérateur, en récupérant de l'énergie pendant la phase de ralentissement du véhicule.
Le mode « eCoasting », s'active en automatique quel que soit le mode de fonctionnement, en permettant ainsi de maximiser la récupération de l'énergie lorsque le conducteur relâche la pédale d'accélérateur et la pédale de frein.
Il est possible de régler le mode « eCoasting » manuellement en utilisant les boutons de commande (-) / (+) sur le volant. Le bouton (-) permet d'augmenter le niveau de « eCoasting » (trois niveaux maximum) et le bouton (+) permet de le réduire jusqu'à l'exclure complètement.
Il est possible de conduire avec le mode « eCoasting » lorsque la boîte de vitesses se trouve sur la position « D » (Drive).

MODE « eBraking » (Freinage régénératif) (versions électriques)

Le mode « eBraking », toujours activé quel que soit le mode de conduite sélectionné, active la recharge de la batterie haute tension lorsque la pédale de frein est enfoncée, en récupérant ainsi de l'énergie en phase de freinage.
Le moteur électrique fonctionne comme un alternateur, en convertissant l'énergie cinétique du véhicule en énergie électrique.
L'utilisation de ce mode s'avère particulièrement utile durant la conduite en ville, qui prévoit des arrêts et des redémarrages continus.
REMARQUE Afin d'exploiter le système de la façon la plus efficace, la phase de freinage devrait être modulée, si possible, afin de maximiser la récupération d'énergie.
REMARQUE En cas d'urgence, le maximum d'efficacité de freinage est de toute façon toujours garanti par le système de freinage traditionnel.

CONSEILS POUR LE CHARGEMENT

La version du véhicule que vous utilisez a été conçue et homologuée en fonction de poids maximum précis (voir les tableaux « Poids » à la section « Caractéristiques techniques ») : poids en ordre de marche, charge utile, poids total, poids maximum sur l'essieu avant, poids maximum sur l'essieu arrière, poids remorquable.

AVERTISSEMENT La charge maximum admise sur les fixations de retenue sur le plancher est de 500 kg ; la charge maximum admise sur le flanc est de 150 kg.

AVERTISSEMENT Pour les versions avec des ridelles latérales droite et gauche, il est conseillé, avant d'abaisser les ridelles, de repositionner le levier de décrochage en position de fermeture.

254) 255) 256)
102)
Outre ces précautions générales, des mesures très simples permettent de renforcer la sécurité, le confort de conduite et la longévité du véhicule :

❒ répartir la charge uniformément sur le plancher : s'il est nécessaire de la concentrer sur une seule zone, choisir la partie intermédiaire entre les deux essieux ;
❒ ne pas oublier que le comportement dynamique du véhicule est influencé par la charge transportée : notamment, les distances de freinage s'allongent, surtout à grande vitesse.

ATTENTION

254) *Les irrégularités du parcours et les freinages énergiques peuvent provoquer des déplacements inattendus de la charge risquant de représenter un danger pour le conducteur et les passagers : avant de partir, fixer solidement la charge au moyen des crochets disposés sur le plancher. Pour le blocage, utiliser des câbles métalliques, des élingues ou des courroies solides adaptées au poids du matériel à fixer.*
255) *Si le véhicule est immobilisé dans une grande côte ou sur une route en dévers, l'ouverture des portes AR ou de la porte latérale peut provoquer l'éjection des marchandises non fixées.*
256) *Pour transporter le carburant dans un bidon de réserve, le faire dans le respect des dispositions de loi, en employant uniquement un bidon homologué et fixé correctement aux crochets d'ancrage. Toutefois, ces précautions ne suffisent pas à éviter un risque d'incendie en cas d'accident.*

AVERTISSEMENT

102) *On doit tenir compte de chacune de ces limites qui, dans tous les cas, NE DOIVENT JAMAIS ÊTRE DÉPASSÉES. S'assurer notamment de ne pas dépasser les charges maximum admises sur les essieux avant et arrière lorsque vous disposez la charge sur le véhicule (surtout si le véhicule est équipé d'un équipement spécifique).*

CONSEILS DE CONDUITE (versions électriques)

RÉDUCTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Voici, ci-après, quelques conseils utiles pour obtenir une réduction de la consommation d'énergie de la batterie haute tension et, de ce fait, une augmentation de l'autonomie.

Entretien du véhicule

Entretenir le véhicule en effectuant les contrôles et les interventions prévus dans le « Plan d'Entretien Programmé ».

Pneus

Contrôler régulièrement la pression des pneus avec un intervalle non supérieur à 4 semaines : si la pression est trop basse, la consommation d'énergie électrique augmente puisque la résistance au roulement est plus importante.

Charges inutiles

Ne pas rouler avec une charge excessive dans le coffre à bagages/compartiment de chargement. Le poids du véhicule et son assiette influencent sensiblement la consommation d'énergie électrique et sa stabilité.

Porte-bagages / porte-skis

Enlever le porte-bagages ou le porte-skis du toit, s'ils ne sont pas utilisés. Ces accessoires pénalisent la pénétration aérodynamique du véhicule et font augmenter la consommation d'énergie électrique.

Consommateurs électriques

Limiter au temps strictement nécessaire le fonctionnement des dispositifs électriques. La lunette arrière dégivrante, les essuie-glaces et le ventilateur de l'unité de chauffage consomment beaucoup d'énergie, ce qui entraîne une augmentation de la consommation d'énergie électrique.

Climatiseur

L'utilisation du climatiseur entraîne une consommation d'énergie électrique plus élevée : lorsque la température extérieure le permet, utiliser de préférence simplement l'aération.

Accessoires aérodynamiques

L'utilisation d'accessoires aérodynamiques, non certifiés, peut pénaliser l'aérodynamisme et la consommation d'énergie électrique.

CONDUITE SUR ROUTES GLISSANTES

Accélération

Les accélérations brusques sur des chaussées enneigées, mouillées ou glissantes peuvent provoquer des déplacements incontrôlés des roues motrice vers la droite ou vers la gauche. Ce phénomène se produit à la suite d'une adhérence différente des roues motrices sur la chaussée.

257)

Traction

Sur les routes mouillées ou glissantes, il est possible qu'un fine couche de liquide s'interpose entre le pneu et la chaussée. Il s'agit du phénomène d'aquaplaning qui peut quasiment annuler les possibilités de contrôle et d'arrêt du véhicule. Pour réduire ce risque, prendre les précautions suivantes :

❒ Réduire la vitesse durant les orages ou sur les routes glissantes.

❒ Réduire la vitesse en présence d'eau stagnante ou de flaques d'eau sur la route.
❒ Remplacer les pneus quand les indicateurs d'usure de la bande de roulement commencent à se voir.
❒ S'assurer que le gonflage des pneus est correct.
❒ Garder une distance suffisante entre le propre véhicule et celui qui précède pour éviter des accidents en cas d'arrêt brusque.

TRAVERSÉE DE TRONÇONS DE ROUTE INONDÉS

Il faut être extrêmement prudent avant de traverser des tronçons de route inondés et avec une profondeur de plusieurs centimètres pour garantir la sécurité et préserver l'état du véhicule.

Eau en mouvement, en augmentation

⚠ 258)

Eau basse stagnante

Bien que le véhicule permette de traverser des tronçons inondés avec une faible profondeur de l'eau, avant de le faire, tenir compte des avertissements et des rappels à l'attention indiqués ci-après.

103) 104) 105) 106) 107)

STYLE DE CONDUITE

Vitesse maximale

La consommation d'énergie augmente proportionnellement à l'augmentation de la vitesse. Maintenir une vitesse la plus uniforme possible, en évitant les freinages et reprises inutiles qui provoquent une consommation excessive d'énergie.

Accélération

Les brusques accélérations pénalisent considérablement les consommations d'énergie électrique : veiller à accélérer progressivement.

CONDITIONS D'UTILISATION

Situations de circulation et conditions de la chaussée

Une consommation d'énergie élevée est due à des conditions de circulation intense, avec de fortes accélérations. La consommation augmente également sur les routes de montagne sinueuses et sur des chaussées accidentées.

TRANSPORT DE PASSAGERS

Avertissements

AVERTISSEMENT Il est extrêmement dangereux de laisser des enfants à bord du véhicule garé lorsque la température extérieure est très élevée. La chaleur dans l'habitacle pourrait avoir des conséquences graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT Ne jamais voyager dans le compartiment de chargement intérieur. En cas d'accident, les éventuelles personnes présentes dans le coffre à bagages/compartiment de chargement seraient davantage exposées à des risques de blessures graves voire mortelles.

AVERTISSEMENT S'assurer que tous les occupants du véhicule ont attaché leur ceinture de sécurité et, éventuellement, que les enfants sont bien assis sur les sièges enfants prévus à cet effet.

TRANSPORT D'ANIMAUX

Respecter les normes en vigueur dans le pays de circulation concernant le transport d'animaux.

ATTENTION

257) *Les accélérations rapides sur des surfaces glissantes sont dangereuses. Une adhérence non uniforme peut provoquer des déviations soudaines des roues avant. Vous pourriez perdre le contrôle du véhicule et risquer une collision. Dans toutes les situations de faible adhérence (présence de givre, neige, chaussée*

mouillée, boue, sable répandu, etc.), accélérer lentement et avec prudence.
258) *Ne pas traverser de routes ou de parcours inondés avec de l'eau en mouvement et/ou croissante (comme cela peut arriver pendant un gros orage). L'eau en mouvement peut détériorer la chaussée et embourber le véhicule. En outre, les eaux en mouvement ou croissantes peuvent entraîner rapidement le véhicule. Le non-respect de ces avertissements peut provoquer des blessures graves ou mortelles au conducteur, aux passagers et aux éventuels passants.*

AVERTISSEMENT

103) *Contrôler toujours la profondeur du tronçon inondé avant de le traverser. Ne jamais traverser des tronçons où la profondeur de l'eau dépasse la partie inférieure des jantes du véhicule.*
104) *Examiner si l'état de la chaussée est inondé ou s'il y a des obstacles sur le parcours avant de traverser le tronçon inondé.*
105) *Lorsque vous traversez un tronçon inondé, ne pas dépasser la vitesse de 8 km/h de manière à réduire au minimum l'effet du déplacement d'eau.*
106) *Traverser des tronçons inondés peut endommager les composants de la transmission. Après avoir traversé un tronçon inondé, toujours contrôler les liquides du véhicule (c'est-à-dire l'huile de la boîte de vitesses, le liquide de refroidissement, etc.) pour repérer la présence éventuelle de traces de contamination (à savoir si le liquide a un aspect laiteux ou mousseux). Arrêter de conduire le véhicule en présence de liquides apparemment contaminés, pour éviter des dommages ultérieurs. Ces dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule neuf.*
107) *Traverser des tronçons inondés limite également la capacité de freinage, ce qui entraîne une augmentation des espaces de freinage. Par conséquent, après avoir traversé des tronçons inondés, il est conseillé de conduire lentement et d'exercer une légère pression répétée sur la pédale de frein afin que les surfaces freinantes sèchent progressivement.*

TRACTAGE DE REMORQUES

AVERTISSEMENTS

Pour le tractage de caravanes et de remorques, le véhicule doit être équipé d'une boule d'attelage homologuée et d'un circuit électrique approprié. L'installation doit être réalisée par des opérateurs spécialisés qui délivrent des certificats de circulation routière.

Monter éventuellement des rétroviseurs spécifiques et/ou supplémentaires, en respectant les consignes du Code de la Route. Se rappeler que l'attelage d'une remorque réduit la possibilité de gravir des côtes très accentuées, augmente les distances de freinage et les temps de dépassement en fonction du poids total de la remorque.

Dans les descentes, rétrograder au lieu d'utiliser constamment le frein.

Le poids exercé par la remorque sur le crochet d'attelage du véhicule réduit d'autant la capacité de chargement du véhicule proprement dit. Pour ne pas dépasser le poids remorquable maximum (figurant sur la carte grise), on doit prendre en compte le poids de la remorque à pleine charge, y compris les accessoires et les bagages personnels.

Respecter les limites de vitesse de chaque pays pour les véhicules avec remorque. La vitesse, dans tous les cas, ne doit pas dépasser 100 km/h.

Il est conseillé d'utiliser un stabilisateur sur le timon de la remorque attelée.

Sur les véhicules équipés de capteurs de stationnement, suite au montage du crochet d'attelage, il est possible que des signaux de dysfonctionnement apparaissent car certaines parties (barre de remorquage, boule d'attelage) pourraient se trouver dans le champ de détection des capteurs. Dans ce cas, régler le champ de détection ou désactiver la fonction d'assistance au stationnement.

259) 260)

INSTALLATION DU CROCHET D'ATTELAGE

Le dispositif d'attelage doit être fixé à la carrosserie par un personnel spécialisé, en respectant d'éventuelles informations supplémentaires et/ou complémentaires fournies par le constructeur du dispositif.

Le dispositif d'attelage doit respecter les réglementations actuelles en vigueur en se référant à la Directive 94/20/CEE et modifications suivantes.

Pour toute version, il faut utiliser un dispositif d'attelage adapté à la valeur de la masse remorquable du véhicule sur lequel on entend l'installer.

Pour le branchement électrique, il faut adopter un joint unifié, qui est en général placé sur un étrier spécifique fixé sur le dispositif d'attelage ; une centrale spécifique doit être installée sur le véhicule pour le fonctionnement des feux extérieurs de la remorque. Les branchements électriques doivent être effectués à l'aide de jonctions à 7 ou 13 pôles alimentés en 12VDC (normes CUNA/UNI et ISO/DIN) en respectant les indications de référence fournies par le Constructeur du véhicule et/ou le Constructeur du dispositif d'attelage.

Un frein électrique éventuel ou autre (par ex. treuil électrique, etc.) doit être alimenté directement par la batterie à l'aide d'un câble d'une section non inférieure à 2,5 mm2.

AVERTISSEMENT L'utilisation du frein électrique ou d'un treuil éventuel doit se faire avec le moteur en marche.En plus des dérivations électriques, il est admis de brancher à l'équipement électrique du véhicule seulement le câble d'alimentation du frein électrique éventuel et le câble d'une lampe d'éclairage de l'intérieur de la remorque d'une puissance ne dépassant pas 15 W. Pour les connexions, utiliser la centrale équipée d'un câble partant de la batterie et ayant une section minimum de 2,5 mm2.

AVERTISSEMENT Le crochet d'attelage contribue au calcul de la longueur du véhicule. Par conséquent, lorsqu'il est installé sur des versions « empattement long », comme la limite des 6 mètres de longueur est dépassée, on ne peut monter qu'un crochet d'attelage amovible.Si la remorque n'est pas attelée, retirer le crochet de son support qui ne doit pas dépasser de la longueur initiale du véhicule.

AVERTISSEMENT Si l'on souhaite laisser en permanence le crochet d'attelage sans pour autant atteler une remorque, s'adresser au Réseau Après-vente pour mettre à jour le système, car le crochet d'attelage risquerait d'être perçu comme un obstacle par les capteurs centraux.

Schéma de montage des versions Fourgon fig. 339

La structure du crochet d'attelage doit être fixée aux points indiqués par le symbole Ø pour un total de 6 vis M10x1,25 et 4 vis M12.

Les plaques à l'intérieur du châssis doivent avoir une épaisseur minimum de 5 mm. CHARGE MAXIMUM SUR LA BOULE : 100/120 kg selon la capacité (voir le tableau « Poids » à la section « Caractéristiques techniques »).

⚠ 261)

Pour l'installation du crochet d'attelage, il est nécessaire de découper le pare-chocs selon les instructions du kit de montage du fournisseur.

Schéma de montage versions Camion et Cabine fig. 340

Un crochet d'attelage spécifique pour les versions Camion et Cabine est représenté dans fig. 340.

La structure Ø doit être fixée aux points indiqués par 6 vis M10x1,25 et 4 vis M12.

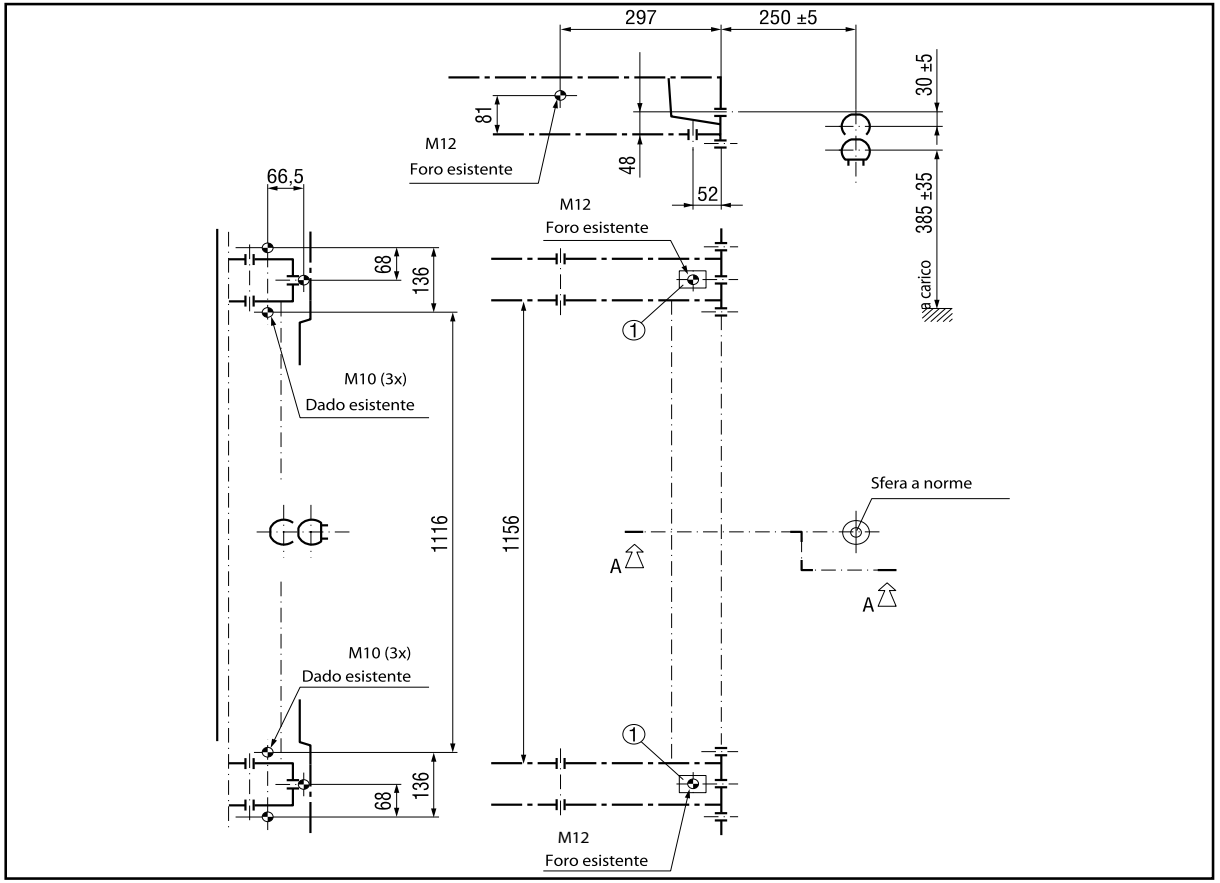
CHARGE MAXIMUM SUR LA BOULE : 100/120 kg selon la capacité (voir

le tableau « Poids » à la section « Caractéristiques techniques »).



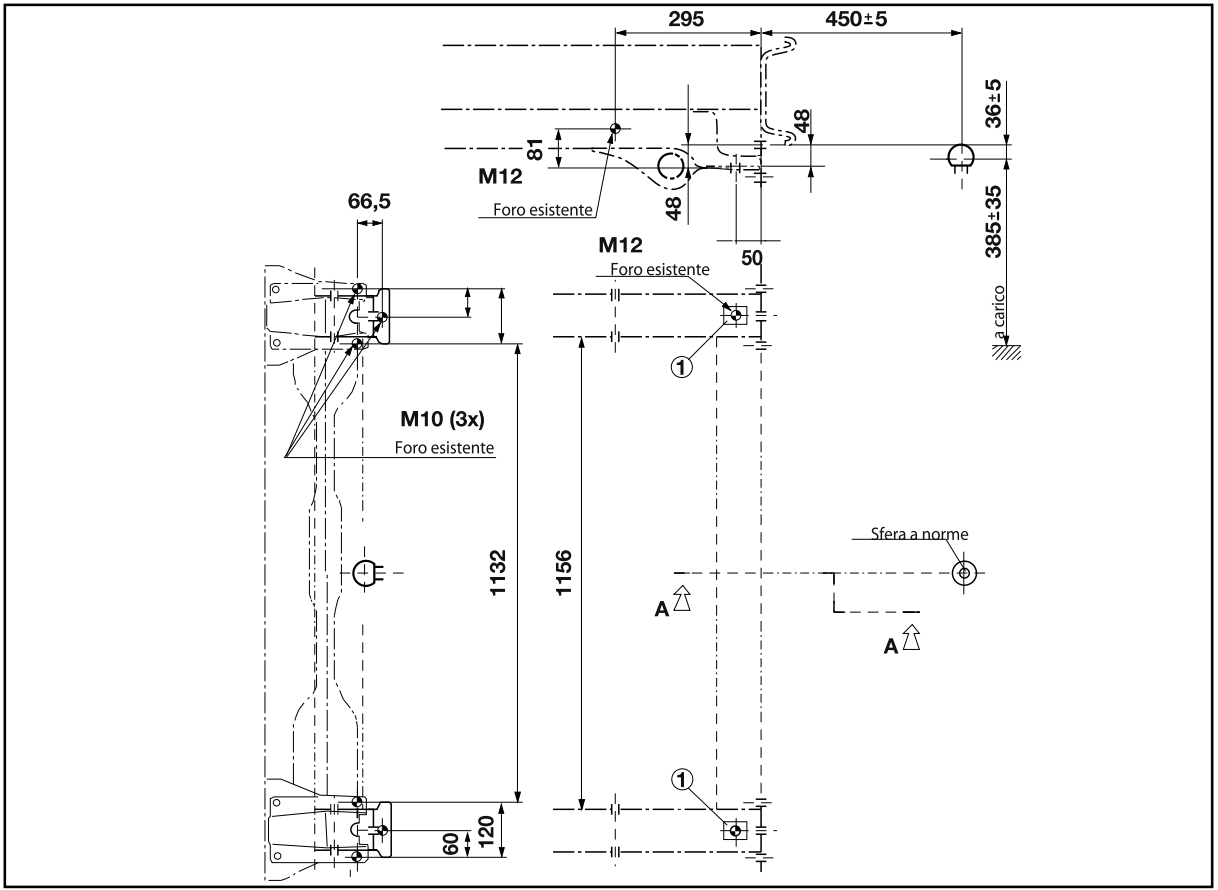
ATTENTION

259) *Le système ABS qui peut équiper le véhicule ne contrôle pas le système de freinage de la remorque. Il faut donc être très prudent sur les chaussées glissantes.*
260) *Ne jamais modifier l'installation des freins du véhicule pour la commande de frein de la remorque. Le système de freinage de la remorque doit être complètement indépendant du circuit hydraulique du véhicule.*
261) *Après le montage, les trous de passage des vis de fixation doivent être scellés afin d'empêcher toute infiltration des gaz d'échappement.*


297
250 ±5
30 ±5
81
48
52
385 ±35
a carico
M12
Foro esistente
66,5
68
136
M10 (3x)
Dado esistente
1116
1156
Sfera a norme
A
A
1
M12
Foro esistente
M10 (3x)
Dado esistente
68
136
1
M12
Foro esistente

339

F1A0164


295
450±5
36±5
48
81
M12
Foro esistente
48
66,5
M12
Foro esistente
50
385±35
a carico
1
M10 (3x)
Foro esistente
1132
1156
Sfera a norme
A
A
1
60
120

340

F1A0165

INSTRUCTIONS POUR L'UTILISATION DE LA BARRE DE REMORQUAGE À TÊTE SPHÉRIQUE AMOVIBLE

108) 109) 110) 111) 112) 113)

Avant de prendre la route, contrôler que la barre de remorquage à tête sphérique amovible est bien fixée selon les conditions suivantes :

❒ le marquage vert du volant coïncide avec le marquage vert sur la barre de remorquage ;

❒ le volant se trouve en fin de course sur la barre de remorquage (sans fente);

❒ serrure bloquée et clé enlevée. Le volant ne peut pas être extrait ;

❒ barre à tête sphérique fixée solidement dans le tuyau de logement. Contrôler en secouant avec la main.

Si après le contrôle, les 4 conditions requises ne sont pas remplies, la procédure de montage doit être recommencée.

Si même une seule des conditions requises n'est pas satisfaite, le crochet d'attelage ne doit pas être utilisé, car cela pourrait provoquer des accidents. Contacter le constructeur du joint.

La barre de remorquage à tête sphérique peut être montée et démontée manuellement, aucun outil n'est nécessaire.

Ne jamais utiliser de moyens ou d'outils de travail, car dans ce cas, le mécanisme pourrait être endommagé.

Ne jamais le débloquer en cas de remorque attelée au véhicule ou de plate-forme multi-usages installée.

En cas de conduite sans remorque ou sans plate-forme multi-usages, la barre de remorquage à tête sphérique doit être enlevée et le bouchon de fermeture doit être toujours inséré dans le tuyau de logement. Cela s'applique particulièrement lorsque la visibilité des caractères de la plaque ou du système d'éclairage est réduite.

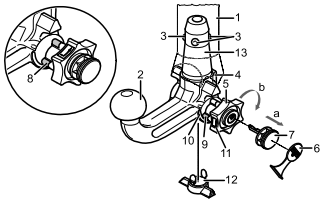
Barre de remorquage à tête sphérique amoviblefig. 341 - fig. 342 - fig. 343

(1) Tuyau de logement / (2) Barre de remorquage à tête sphérique / (3) Boules de blocage / (4) Levier de déblocage / (5) Volant / (6) Capuchon / (7) Clé / (8) Marquage rouge (volant) / (9) Marquage vert (volant) / (10) Marquage vert (barre de remorquage) / (11) Symbole (déverrouillage commande) / (12) Bouchon de fermeture / (13) Cheville d'attelage / (14) Absence de fentes entre 2 et 5 / (15) Fente d'environ 5 mm

Montage de la barre de remorquage à tête sphérique

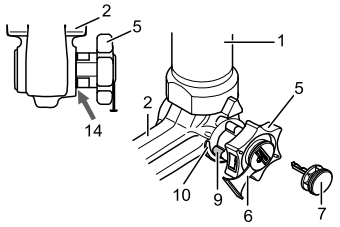
Procéder de la manière suivante :

1. Enlever le bouchon du tuyau de support.



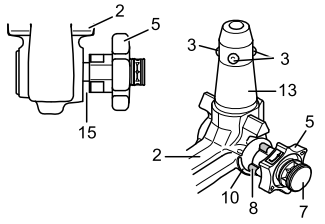
341 F1A0380

Position bloquée, conduite



342 F1A0381

Position débloquée, enlevée



343 F1A0382

Lorsque la barre de remorquage à tête sphérique est extraite du coffre à bagages/compartiment de chargement, elle se trouve normalement en position débloquée. Cela peut se voir si l'espace entre le volant et la barre de remorquage correspond à une fente d'environ 5 mm (voir figure) et que le marquage rouge sur le volant est tourné vers le marquage vert sur la barre de remorquage.

Ne pas oublier que la barre de remorquage ne peut être montée que si elle se trouve dans ces conditions. Si le mécanisme de blocage de la barre de remorquage doit être débranché avant le montage, ou à n'importe quel autre moment, et s'il doit être en position bloquée, il doit être préchargé. La position bloquée se voit quand le marquage vert du volant coïncide avec le marquage vert de la barre de remorquage et que le volant est en fin de course sur la barre de remorquage, c'est-à-dire sans fente (voir figure).

Le mécanisme de blocage est préchargé comme suit : clé insérée et serrure ouverte, extraire le volant en suivant le sens indiqué par la flèche a et, pour effectuer la précharge, tourner dans le sens indiqué par la flèche b jusqu'au blocage. Le levier de déblocage s'enclenche et le mécanisme de blocage reste en position de précharge même lorsque le volant est relâché. Pour le montage de la barre de remorquage, elle doit être insérée dans le tuyau de logement avec la cheville d'attelage. L'insérer en partant du bas et pousser vers le haut. Le mécanisme est alors bloqué automatiquement. Garder les mains loin du volant, car ce dernier effectue une rotation lors de la procédure de blocage.

2. Pour le montage de la barre de remorquage, elle doit être insérée dans le tuyau de logement avec la cheville d'attelage. L'insérer en partant du bas et pousser vers le haut. Le mécanisme est alors bloqué automatiquement. Garder les mains loin du volant, car ce dernier effectue une rotation lors de la procédure de blocage.

3. Fermer la serrure et toujours extraire la clé. La clé ne peut pas être extraite quand la serrure est débloquée. Poser le capuchon de protection sur la serrure.

Démontage de la barre de remorquage

Procéder de la manière suivante :

1. Retirer le capuchon de protection de la serrure et l'enfoncer sur la poignée de la clé. Ouvrir la serrure avec la clé.
2. Tenir solidement la barre de remorquage, extraire le volant en suivant le sens indiqué par la flèche a et tourner dans le sens indiqué par la flèche b jusqu'au blocage, de sorte à le détacher jusqu'à la position extraite. Enlever ensuite la barre de remorquage du tuyau de logement. Le volant peut être ensuite relâché ; il s'arrête tout seul en position débloquée.
3. Ranger la barre de remorquage dans le coffre à bagages/compartiment de chargement pour qu'elle ne soit pas salie ou endommagée par les autres objets à bord.
4. Insérer le bouchon approprié dans le tuyau de support.

AVERTISSEMENT

108) *La barre à tête sphérique amovible ne doit être réparée et démontée que par le fabricant.*

109) *La plaquette fournie doit être apposée à un endroit bien visible du véhicule, à proximité du tube de support ou à l'intérieur du coffre/compartiment de chargement.*
110) *Pour assurer un fonctionnement correct du système, il faut éliminer régulièrement tous les dépôts de saleté de la barre à tête sphérique et du tuyau de support. L'entretien des composants mécaniques doit être effectué selon les intervalles préconisés. La serrure ne doit être traitée qu'avec de la graphite.*
111) *Lubrifier périodiquement avec de la graisse sans résine ou de l'huile les articulations, les surfaces de coulissement ou les boules. La lubrification apporte aussi une protection supplémentaire anticorrosion.*
112) *En cas de lavage de la voiture au jet de vapeur, il faut démonter au préalable la barre à tête sphérique et insérer le bouchon approprié. La barre à tête sphérique ne doit jamais être nettoyée au jet de vapeur.*
113) *Deux clés sont fournies avec la barre de remorquage à tête sphérique amovible. Noter et conserver le numéro de la clé reporté sur le barillet pour pouvoir éventuellement le commander par la suite.*

TRACTAGE DE REMORQUE (versions électriques)

Le tractage de remorque n'est pas autorisé.

AVERTISSEMENT L'installation sur le véhicule d'un dispositif de tractage peut être à l'origine d'accidents et, par conséquent, de blessures même graves.

AVERTISSEMENT Ne jamais équiper le véhicule avec un dispositif de tractage. La fixation de dispositifs de tractage peut provoquer de graves dommages au véhicule.

INACTIVITÉ PROLONGÉE DU VÉHICULE

Si le véhicule doit rester à l'arrêt pendant plus d'un mois, respecter les consignes suivantes :
❒ garer le véhicule dans un local couvert, sec, et si possible aéré ;
❒ engager une vitesse ;
❒ veiller à ce que le frein de stationnement ne soit pas serré ;
❒ nettoyer et protéger les parties peintes en y appliquant de la cire de protection ;
❒ nettoyer et protéger les parties en métal brillantes avec des produits spécifiques en vente dans le commerce ;
❒ saupoudrer de talc les balais en caoutchouc de l'essuie-glace avant et arrière et les maintenir écartés des vitres ;
❒ ouvrir légèrement les vitres ;
❒ recouvrir le véhicule avec une bâche en tissu ou en plastique ajouré. Ne pas utiliser de bâches en plastique compact qui ne permettent pas l'évaporation de l'humidité sur la surface du véhicule ;
❒ Si le véhicule est équipé d'un système d'alarme, désactiver l'alarme avec la télécommande.

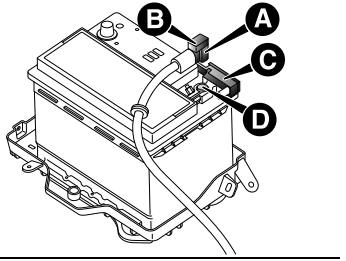
❒ gonfler les pneus à une pression de 0,5 bar par rapport à celle normalement préconisée et la contrôler régulièrement ;
❒ ne pas vidanger le circuit de refroidissement moteur ;

Précautions spécifiques aux véhicules non électriques

Procéder de la manière suivante :
❒ débrancher la batterie :

- **Pour les versions avec système Start&Stop** : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en agissant sur le bouton (B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie installé sur le pôle négatif (D) de la batterie en questionfig. 344.
- **Pour les versions sans système Start&Stop** : débrancher la borne négative du pôle de la batterie. Si le véhicule est équipé de la fonction de débranchement de la batterie (sectionneur), voir les indications figurant au chapitre « Fonction débranchement batterie (sectionneur) » pour la procédure de débranchement.

AVERTISSEMENT Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir mis la clé de contact sur STOP et après avoir fermé la porte côté conducteur. Au rebranchement suivant de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact soit sur STOP et que la porte côté conducteur soit fermée.



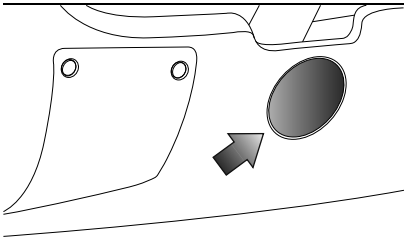
344 F1A0137

Précautions spécifiques aux véhicules électriques

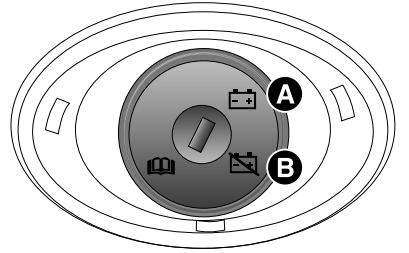
Procéder de la manière suivante :
❒ porter la batterie haute tension à un niveau de charge proche de 100 %. La quantité de charge de la batterie haute tension pourrait diminuer progressivement lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Par conséquent, éviter de longues périodes avec l'état de charge proche de zéro. Si possible, surveiller l'état de charge et éviter qu'il n'atteigne des niveaux trop bas. Suivre également ces avertissements pour des arrêts prolongés inférieurs à un mois (quelques semaines).

FONCTION DÉBRANCHEMENT DE LA BATTERIE (SECTIONNEUR) (sauf versions électriques)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le sectionneur de batterie se trouve dans la partie inférieure de la planche de bord sous la colonne de direction. Pour accéder au sectionneur, ouvrir le couvercle qui protège le dispositif fig. 345. La fonction de débranchement de la batterie est activée en plaçant le dispositif de la position (A) à la position (B) fig. 346, à l'aide de la clé de contact.
Le débranchement de la batterie a lieu, par interruption du fil de masse, après 7 minutes environ.



345 F1A0756



346 F1A0757

Ces 7 minutes sont nécessaires pour :
❒ permettre à l'utilisateur de quitter le véhicule et de bloquer les portes avec la télécommande
ATTENTION : si le véhicule est équipé d'un système antivol, il est absolument nécessaire que les portes soient verrouillées avec la clé mécanique et non pas avec la télécommande. Si on le ferme avec la télécommande, le système antivol s'active. À la fin des 7 minutes, lorsque la batterie serait débranchée, le système antivol l'assimilerait à une tentative d'effraction
❒ garantir que tous les systèmes électriques du véhicule soient désactivés.
Lorsque la batterie est débranchée, l'accès au véhicule n'est possible qu'en déverrouillant la serrure mécanique de la porte côté conducteur.
Pour rétablir la connexion de la batterie, insérer la clé de contact dans le sectionneur et le déplacer sur la position (A) fig. 346 ; à présent, il sera possible de démarrer normalement le véhicule.
Lorsqu'on débranche la batterie, il est parfois nécessaire de réinitialiser certains dispositifs électriques (par ex. heure, date, etc.).

SITUATIONS D'URGENCE

Un pneu crevé ou une ampoule grillée ?

Il arrive parfois que certains inconvénients viennent perturber notre voyage.

Les pages consacrées aux situations d'urgence peuvent vous aider à affronter de manière autonome et en toute tranquillité des situations critiques.

Dans une situation d'urgence, nous vous conseillons d'appeler le numéro vert figurant sur le Carnet de Garantie.

Il est également possible d'appeler le numéro gratuit 00 800 3428 0000 pour trouver le Réseau Après-vente le plus proche.

EN CAS D'ACCIDENT (versions électriques) 322
FEUX DE DÉTRESSE 322
CHIAMATA ASSIST (Appel d'assistance) 323
APPEL HELP/SOS (Appel d'assistance en cas d'accident) 325
BATTERIE SERVICES CONNECTÉS 328
REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE 329
REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE EXTÉRIEURE 333
REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE INTÉRIEURE 339
REMPLACEMENT DES FUSIBLES 340
REMPLACEMENT D'UNE ROUE 341
KIT DE RÉPARATION RAPIDE DES PNEUS FIX&GO AUTOMATIC 345
DÉMARRAGE DE SECOURS (sauf versions électriques) 347
DÉMARRAGE DE SECOURS (versions électriques) 348
RECHARGE DE LA BATTERIE 12V 349
INTERRUPTEUR DE COUPURE DU CARBURANT DU CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE AUTONOME 350
SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT 351
DÉVERROUILLAGE DU LEVIER DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE 351
REMORQUAGE DU VÉHICULE (sauf versions électriques) 353
REMORQUAGE DU VÉHICULE (versions électriques) 354

EN CAS D'ACCIDENT (versions électriques)

DÉBRANCHEMENT AUTOMATIQUE DE LA BATTERIE HAUTE TENSION

En cas d'accident comportant l'intervention du système de débranchement de la batterie et d'ouverture des airbags, la batterie haute tension se débranche automatiquement pour éviter tout risque d'incendie susceptible de mettre en danger les passagers et les autres personnes éventuellement impliquées dans la circulation et/ou présentes dans les alentours du véhicule.
Pour la réactivation de la batterie haute tension, il faut s'adresser au Réseau Après-vente.

PRÉCAUTIONS EN CAS D'ACCIDENT

Afin de réduire au maximum le risque de lésions graves, respecter les précautions suivantes :

❒ garer en conditions de sécurité au bord de la route, serrer le frein de stationnement manuel et couper le moteur électrique ;

❒ contacter immédiatement les secours en signalant qu'il s'agit d'un véhicule équipé d'un système haute tension ;

❒ ne pas toucher les composants haute tension (identifiés par la couleur orange) ou les composants qui seraient éventuellement entrés en contact avec les câbles découverts de la haute tension. Ne JAMAIS toucher les câbles électriques découverts : risque d'ÉLECTROCUTION ;

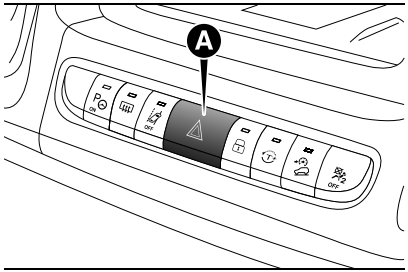
❒ en cas de fuites d'électrolyte au niveau de la batterie haute tension, ne pas s'approcher du véhicule. Si l'électrolyte de la batterie haute tension entre en contact avec les yeux ou la peau, il existe un risque de cécité ou de graves lésions cutanées. Les vapeurs éventuellement dégagées par l'électrolyte, si elles sont inhalées, pourraient également constituer un risque d'intoxication. En cas de contact avec l'électrolyte, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter rapidement un médecin ;

❒ ne pas s'approcher de la batterie haute tension avec des flammes nues : risque d'INCENDIE. En cas d'incendie, ne pas utiliser d'extincteurs à eau pour l'éteindre : l'utilisation de l'eau, même en petites quantités, peut en effet être dangereuse ;

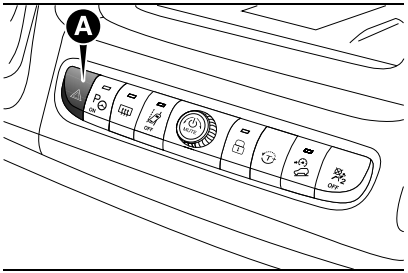
❒ si le véhicule a été gravement endommagé, respecter une distance de sécurité de 15 mètres au moins entre le véhicule en question et les autres véhicules/matières inflammables.
Dans le cas de chocs sous la coque particulièrement graves, un message dédié pourrait apparaître sur l'écran qui conseille de quitter le véhicule.

FEUX DE DÉTRESSE

Ils s'allument en appuyant sur l'interrupteur (A) fig. 347 ou (A) fig. 348, selon les versions, quelque soit la position de la clé de contact.
Quand le dispositif est activé, les témoins ⇦ et ⇨ s'allument sur le combiné de bord. Pour éteindre les feux, appuyer de nouveau sur l'interrupteur (A) fig. 347.



347 F1A0642



348 F1A0674

AVERTISSEMENT L'utilisation des feux de détresse est réglementée par le code de la route du pays où l'on circule. Se conformer aux normes.

FREINAGE D'URGENCE

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

En cas de freinage d'urgence, les feux de détresse s'allument automatiquement et les témoins ⇦ et ⇨ s'allument simultanément sur le combiné de bord. La fonction s'éteint automatiquement dès lors qu'il ne s'agit plus d'un freinage d'urgence. Cette fonction obéit à la réglementation en vigueur.

CHIAMATA ASSIST (Appel d'assistance)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le véhicule est équipé de fonctions d'assistance à bord conçues pour fournir un support en cas de dysfonctionnement du véhicule (ASSIST), gérées via les Services connectés.

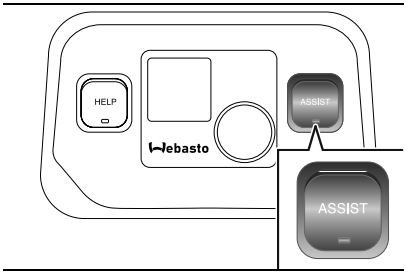
La fonction ASSIST est activée :

❒ automatiquement (pour les versions/marchés qui le prévoient) à la suite de dysfonctionnements du système de freinage, du système du carburant, du moteur, etc.

❒ manuellement, en appuyant sur le bouton ASSIST fig. 349 situé sur le plafonnier ou en sélectionnant le menu approprié dans le système multimédia (pour les versions/marchés qui le prévoient) :



Assist



349 F1A0749

La fonction ASSIST est activée avec :

❒ le dispositif de démarrage sur MAR ;

❒ dispositif d'allumage en position STOP et écran du système multimédia allumé.

Après l'activation automatique (pour les versions/marchés qui le prévoient) ou manuelle en appuyant sur le bouton correspondant, la fonction ASSIST enverra les données de position au centre opérationnel et établira un appel vocal avec l'opérateur.

REMARQUE Si la fonction ASSIST ne fonctionne pas, l'anomalie du système sera signalée à l'écran et le conducteur devra se rendre auprès d'un atelier agréé pour la réparation.

REMARQUE Le bon fonctionnement des services ASSIST ne sera garanti que par une bonne couverture du réseau.

AVERTISSEMENT La fonction d'Appel ASSIST pourrait ne pas être disponible la première minute qui suit le démarrage du véhicule.

Privacy : la localisation (GPS) est toujours active pour ASSIST. Sa désactivation, effectuée via les éléments du menu « Réglages » du système multimédia, rendra certains autres services indisponibles (pour plus de détails, voir la description au paragraphe « Réglages » du système multimédia).

AVERTISSEMENT L'icône , affichée sur la partie supérieure de l'écran du système multimédia, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée, la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité, assurances et assistance à la conduite (selon le modèle). Pour désactiver cette fonction, suivre les indications du paragraphe « Réglages » du système multimédia.

APPEL ASSIST MANUEL

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

En appuyant sur le bouton ASSIST situé sur le plafonnier avant fig. 349 et/ou sur l'écran du système multimédia (pour les versions/marchés qui le prévoient), on pourra effectuer un appel à un ou plusieurs des services suivants :

❒ **Assistance routière** : en cas de besoin, la connexion s'activera avec l'organisme préposé à l'assistance remorquage qui recevra directement : le type de véhicule conduit et sa position. Des tarifs supplémentaires pourraient être appliqués pour l'assistance routière.

❒ **Customer care** (pour les versions/marchés qui le prévoient) : service d'assistance Clients de support pour tous les problèmes du véhicule.

Le témoin situé au niveau du bouton ASSIST deviendra vert une fois que la connexion avec un opérateur ASSIST a été effectuée et s'éteindra lorsqu'elle sera terminée.

REMARQUE Si le bouton d'appel ASSIST a été enfoncé par erreur, il sera toujours possible de terminer l'appel en appuyant à nouveau sur le même bouton ou en appuyant sur le bouton d'annulation à l'écran du système multimédia.

Une fois la connexion établie, les données suivantes seront automatiquement transmises, sur autorisation préalable du client :

❒ indication que l'occupant a effectué un appel ASSIST ;
❒ la marque du véhicule ;
❒ les dernières coordonnées GPS connues du véhicule ;
❒ le type d'erreur qui s'est produite dans le véhicule qui a envoyé automatiquement la demande d'ASSIST (dans le cas d'un appel automatique - pour les versions/marchés qui le prévoient).

L'appel sera effectué via le système audio du véhicule pour fournir éventuellement des informations supplémentaires sur la demande d'assistance.

Si le système n'arrive pas à établir l'appel vocal ou bien la ligne se déconnecte pour absence de couverture du réseau téléphonique, le service ASSIST essayera d'appeler de nouveau le centre opérationnel pendant un certain nombre de fois.

AVERTISSEMENT Si un abonnement aux services connectés n'a pas été souscrit ou si le paquet My Assistant a expiré ou n'est pas disponible pour l'achat, l'appel ASSIST ne sera

pas disponible. Pour plus de détails, consulter le site officiel du Fabricant.

AVERTISSEMENT Si le système d'appel ASSIST détecte un dysfonctionnement, celui-ci est signalé par l'allumage des voyants rouges situés sur le plafonnier et par l'affichage du message correspondant sur l'écran du système multimédia. S'adresser dès que possible au Réseau Après-vente.

Si un appel d'urgence (HELP/SOS) est activé et un appel ASSIST est demandé, ce dernier ne sera pas effectué.

AVIS GÉNÉRAL DE NON RESPONSABILITÉ

Données personnelles et personnalisation

❒ Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles du véhicule conformément aux exigences légales. Il est possible d'obtenir de plus amples informations dans les conditions générales de fourniture des services et dans les politiques de protection des données sur le site officiel du fabricant.
❒ Le Client est l'unique responsable de toute utilisation des services dans le véhicule même si d'autres les utilisent, et il s'engage à informer tous les utilisateurs et les occupants du véhicule sur les services, les fonctionnalités et les limites du système.

CONDITIONS PRÉALABLES DE FONCTIONNEMENT

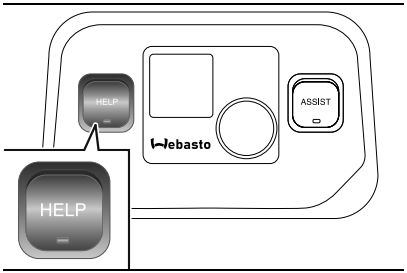
❒ Pour utiliser certains services connectés, il est nécessaire d'effectuer l'enregistrement sur le portail, accessible via le site officiel du Fabricant, l'activation et l'accès (login) sur ses propres dispositifs.
❒ Les services connectés ne sont pas disponibles dans tous les pays et sont sujets à des limitations en fonction du type de système multimédia, de l'emplacement et de la durée des services.
❒ L'exploitation complète des services connectés, y compris l'appel ASSIST, est subordonnée à la couverture du réseau mobile et à la géolocalisation GPS, sans laquelle la fourniture correcte des services n'est pas garantie. Cette couverture pourrait ne pas être garantie dans des lieux tels que les tunnels, garages, parkings multi-étages et montagnes.
❒ En cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à l'alimentation du véhicule (batterie déchargée, par exemple), les services peuvent ne pas être disponibles.
❒ Lors de l'utilisation des services, le Client s'engage à garder son mot de passe secret, pour son usage strictement personnel et à ne pas le divulguer à des tiers.

APPEL HELP/SOS (Appel d'assistance en cas d'accident)

(pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le véhicule est doté de fonctions d'assistance à bord conçues pour fournir un support en cas d'accident et/ou d'urgence (HELP/SOS), gérées via les Services connectés.
La fonction HELP/SOS est activée :
❒ automatiquement, en cas d'une collision importante enregistrée par le dispositif à bord du véhicule ;
❒ manuellement, en gardant le doigt sur le bouton HELP situé sur le plafonnier fig. 350 (pour les versions/marchés qui le prévoient) ou en sélectionnant le menu correspondant sur le système multimédia.



HELP



350 F1A0750

AVERTISSEMENT **En cas d'activation du service d'urgence HELP/SOS, l'appel sera automatiquement adressé à un centre d'appels privé. Nous précisons donc que, chaque fois que le texte fait référence à l'appel HELP/SOS, cet appel HELP/SOS est destiné à être géré par un service privé. Ce service d'appel HELP/SOS n'est pas le système d'e-call pour les appels d'urgence prévu par la réglementation communautaire applicable aux véhicules de nouvelle homologation**.

Le service HELP/SOS est un service à échéance. Pour connaître les conditions mises à jour du service, consulter le site des services connectés.

La fonction HELP/SOS est activée lorsque :

❒ le dispositif de démarrage sur MAR ;

❒ dispositif d'allumage en position STOP et écran du système multimédia allumé.

Après l'activation automatique (pour les versions/marchés qui le prévoient) ou manuelle en appuyant sur le bouton correspondant, la fonction HELP/SOS enverra les données de position au centre opérationnel et établira un appel vocal avec l'opérateur.

REMARQUE Si la fonction HELP/SOS ne fonctionne pas, l'anomalie du système sera signalée à l'écran et le conducteur devra se rendre auprès d'un atelier agréé pour la réparation.

REMARQUE Le bon fonctionnement du service HELP/SOS implique une bonne couverture du réseau.

AVERTISSEMENT La fonction d'Appel HELP/SOS pourrait ne pas être disponible la première minute qui suit le démarrage du véhicule.

Privacy : la localisation (GPS) est toujours active pour HELP/SOS. Sa désactivation, effectuée via les éléments du menu « Réglages » du système multimédia, rendra certains autres services indisponibles (pour plus de détails, voir la description au paragraphe « Réglages » du système multimédia).

AVERTISSEMENT L'icône , affichée sur la partie supérieure de l'écran du système multimédia, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée, la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité, assurances et assistance à la conduite (selon le modèle). Pour désactiver cette fonction, suivre les indications du paragraphe « Réglages » du système multimédia.

APPEL HELP / SOS MAMUEL

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Si nécessaire, appuyez pendant environ 2 secondes sur le bouton d'appel HELP situé sur le plafonnier avant fig. 350 ou appuyez sur le bouton de l'écran du système multimédia (pour les versions/marchés qui le prévoient). La led située au niveau du bouton HELP deviendra verte une fois que la connexion avec un opérateur

HELP/SOS aura été effectuée et s'éteindra lorsqu'elle sera terminée.
REMARQUE Si vous avez appuyé par erreur sur bouton d'appel HELP/SOS, dans les 10 secondes vous pouvez appuyer de nouveau sur le même bouton pour annuler l'opération ou appuyer sur le bouton d'annulation à l'écran du système multimédia.
Une fois la connexion établie, les données suivantes seront automatiquement transmises au centre d'intervention, conformément à l'autorisation préalable du client :
❒ indication que l'occupant a effectué un appel HELP/SOS ;
❒ la marque du véhicule ;
❒ les dernières coordonnées GPS connues du véhicule.
Si l'on est en mesure de parler avec l'opérateur, cela peut se faire à travers le système audio du véhicule pour fournir éventuellement des informations supplémentaires sur la demande d'aide.
Si le système n'arrive pas à établir l'appel vocal ou si la ligne se déconnecte pour absence de couverture du réseau téléphonique, le service HELP/SOS essayera d'appeler de nouveau le centre opérationnel pendant 5 minutes.
Si le centre opérationnel a de nouveau besoin de se mettre en contact avec véhicule, le système pourra recevoir un appel entrant qui sera automatiquement accepté.

AVERTISSEMENT À l'expiration du service, vous ne serez mis en contact avec aucun centre opérationnel et le système avertira que le service n'est plus disponible.

AVERTISSEMENT Si le système d'appel HELP/SOS détecte un dysfonctionnement, celui-ci sera signalé :

❒ en phase de démarrage ;
❒ au moment où le dysfonctionnement est détecté par l'allumage des témoins rouges situés sur le plafonnier et par l'affichage d'un message correspondant sur l'écran du système multimédia. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT En cas de danger (feu, fumée visible, conditions routières ou position dangereuses), ne pas attendre le contact vocal avec l'opérateur du service HELP/SOS mais, si vous êtes dans les conditions de pouvoir le faire, quittez immédiatement le véhicule et dirigez-vous dans un lieu sûr.

AVERTISSEMENT Ne pas positionner d'antennes de réseau, radio CB, ou d'appareils électriques après-vente pour éviter des interférences. Ces interférences empêcheraient au système d'effectuer l'appel d'urgence.

AVERTISSEMENT Ignorer les signalisations d'anomalie du système (led rouge allumée sur le plafonnier), cela peut vouloir dire ne pas avoir la possibilité d'effectuer un appel HELP/SOS en cas de besoin.

Même si le système d'appel HELP/SOS est pleinement opérationnel, des facteurs indépendants de la volonté du fabricant peuvent interférer ou interrompre le fonctionnement de l'appel HELP/SOS. Ces facteurs peuvent être identifiés dans : systèmes électriques du véhicule non intacts, endommagement durant l'accident du système HELP/SOS signaux satellitaires saturés ou bien non disponibles, congestion du réseau, conditions météorologiques défavorables, bâtiments, structures gênantes, tunnels, etc.

AVIS GÉNÉRAL DE NON RESPONSABILITÉ

Données personnelles et personnalisation

❒ Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles du véhicule conformément aux exigences légales. Il est possible d'obtenir de plus amples informations dans les conditions générales de fourniture des services et dans les politiques de protection des données sur le site officiel du fabricant.
❒ Le Client est l'unique responsable de toute utilisation des services dans le véhicule même si d'autres les utilisent, et il s'engage à informer tous les utilisateurs et les occupants du véhicule sur les services, les fonctionnalités et les limites du système.
❒ En cas d'activation du service d'urgence HELP/SOS (pour les versions et marchés qui le prévoient), l'appel sera automatiquement adressé à un centre d'appels privé. Il est donc précisé que, chaque fois que le texte fait référence à l'appel HELP/SOS, il est destiné à être géré par un service privé.

CONDITIONS PRÉALABLES DE FONCTIONNEMENT

❒ Pour utiliser certains services connectés, il est nécessaire d'effectuer l'enregistrement sur le portail, accessible via le site officiel du Fabricant, l'activation et l'accès (login) sur ses propres dispositifs.
❒ Les services connectés ne sont pas disponibles dans tous les pays et sont sujets à des limitations en fonction du type de système multimédia, de l'emplacement et de la durée des services.
❒ L'exploitation complète des services connectés, y compris l'appel HELP/SOS, sont subordonnés à la couverture du réseau mobile et à la géolocalisation GPS, sans laquelle la fourniture correcte des services n'est pas garantie. Cette couverture pourrait ne pas être garantie dans des lieux tels que les tunnels, garages, parkings multi-étages et montagnes.
❒ En cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à l'alimentation du véhicule (batterie déchargée, par exemple), les services peuvent ne pas être disponibles.
❒ Lors de l'utilisation des services, le Client s'engage à garder son mot de passe secret, pour son usage strictement personnel et à ne pas le divulguer à des tiers.

BATTERIE SERVICES CONNECTÉS

Le système est équipé d'une batterie indépendante qui permet le fonctionnement de certains services connectés, même en cas de déconnexion de la batterie du véhicule.
Le système informera l'utilisateur de la nécessité de changer cette batterie en affichant un message dédié sur l'écran du système multimédia (pour les versions/marchés qui le prévoient), et par notification via une application mobile (pour les versions/marchés qui le prévoient).
L'utilisateur devra donc se rendre le plus rapidement possible auprès du Réseau Après-vente.
REMARQUE Le non-remplacement de la batterie et, par conséquent, le non-respect des avertissements du système risquent de compromettre ou d'exclure totalement le fonctionnement des services.
REMARQUE Quel que soit l'état de charge, la batterie doit impérativement être remplacée tous les 5 ans par le Réseau Après-vente.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE

INDICATIONS GÉNÉRALES

262) 263) 264)

114)

❒ Lorsqu'une ampoule ne fonctionne pas, avant de la remplacer, vérifier que le fusible correspondant est intact : pour l'emplacement des fusibles, consulter le chapitre « Remplacement des fusibles » dans cette section.
❒ avant de remplacer une ampoule, vérifier que les contacts ne sont pas oxydés ;
❒ les ampoules grillées doivent être remplacées par d'autres du même type et ayant la même puissance ;
❒ après avoir remplacé une ampoule de phare, vérifier toujours leur orientation pour des raisons de sécurité ;

AVERTISSEMENT Sur la surface intérieure du phare, un léger ternissement peut apparaître : il ne s'agit pas d'une anomalie, mais d'un phénomène naturel dû à la basse température et au degré d'humidité de l'air ; il disparaît rapidement lorsqu'on allume les feux. En revanche, la présence de gouttes à l'intérieur du phare indique une infiltration d'eau : dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente.

ATTENTION

262) *Des modifications ou des réparations du circuit électrique effectuées de manière incorrecte et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement avec risques d'incendie.*
263) *Les ampoules halogènes contiennent du gaz sous pression ; en cas de rupture, des fragments de verre peuvent être projetés.*
264) *Il est interdit de débrancher les bornes de la batterie 12 V. Aucune opération n'est autorisée sur la batterie 12 V. Toujours s'adresser au Réseau Après-vente.*

AVERTISSEMENT

114) *Ne manipuler les ampoules halogènes qu'en les prenant par la partie métallique. Si on touche le bulbe transparent avec les doigts, l'intensité de la lumière baisse et la durée de vie de l'ampoule risque aussi d'être réduite. En cas de contact accidentel, frotter le bulbe avec un chiffon trempé dans l'alcool, puis laisser sécher.*

TYPES D'AMPOULES

Sur le véhicule sont installées différents types d'ampoules :

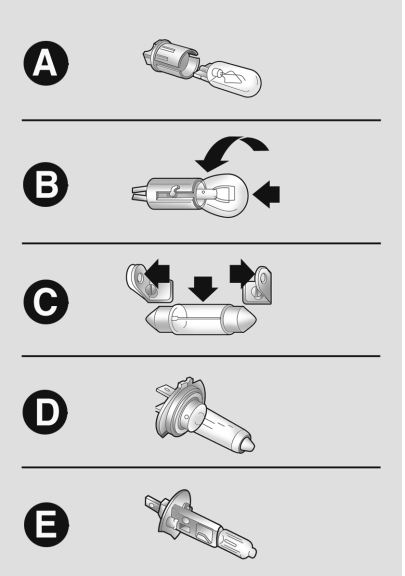
Ampoules tout verre : (type A) les ampoules sont montées par pression ; pour les sortir, il faut tirer.

Ampoules culot baïonnette : (type B) pour les sortir, appuyer sur le cabochon et le tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Ampoules cylindriques : (type C) pour les sortir, les dégager des contacts correspondants.

Ampoules halogènes : (type D) pour retirer l'ampoule, la dégager et l'extraire de son emplacement.

Ampoules halogènes : (type E) pour retirer l'ampoule, la dégager et l'extraire de son emplacement.



Ampoules

Ampoules	Type	Puissance	Réf. figure
Feux de route	H7	55W	D
	FULL LED	–	–
Feux de croisement	H7	55W	D
	FULL LED	–	–
Feu de position avant / Feux de jour (D.R.L.)	W21/5W - LED (*)	21/5W	B
	LED (*)	–	–
Feux antibrouillard (**)	H11	55W	–
Clignotants avant	WY21W	21W	B
	LED (*)	–	–
Clignotants latéraux	W16WF (***) / WY5W (****)	16W (***) / 5W (****)	A
Clignotants arrière	PY2IW	21W	B
Feux de position latéraux	W5W	5W	A
Feux de position arrière	P21/5W	21/5W	B
Feux de position arrière/feux de stop	P21W	21W	B
3ème feu de stop	W5W	5W	B
Marche arrière	W16W	16W	B
Antibrouillard arrière	W16W	16W	B
N° d'immatriculation	C5W	5W	A

Ampoules	Type	Puissance	Réf. figure
Plafonnier avant (transparent basculant)	12V10W	10W	C
Plafonnier arrière	12V10W	10W	C

(*) Suivant version
(**) Pour les versions/marchés qui le prévoient
(***) Versions XL et version Camping-car
(****) Toutes les autres versions

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE EXTÉRIEURE

Pour le type d'ampoule et sa puissance, voir le chapitre précédent « Remplacement d'une ampoule ».

GROUPES OPTIQUES AVANT

Les groupes optiques contiennent les ampoules des feux de position et DRL (si la solution à LED n'est pas prévue), de croisement, de route et de direction.

Le remplacement d'une ampoule doit être effectué avec le phare démonté, placé sur un plan de travail.

Pour le démontage du phare, procéder comme suit :

❒ ouvrir le capot moteur, en suivant la procédure décrite dans le chapitre « Capot moteur » de la section « Connaissance du véhicule » ;

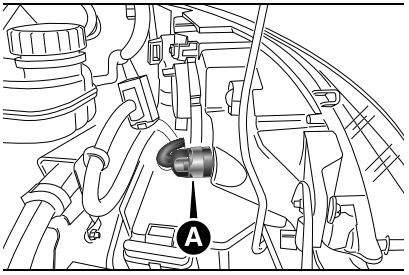
❒ débrancher le connecteur électrique (A) fig. 351 du phare ;

❒ dévisser les vis de fixation (B) fig. 352 du phare à la caisse, dégager le phare de son logement dans la partie inférieure, comme indiqué dans fig. 352, puis extraire le phare en l'appuyant sur un plan de travail ;

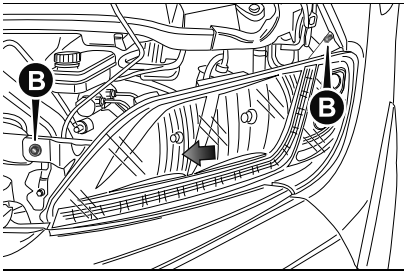
❒ pour le remplacement des ampoules correspondantes, se reporter aux indications suivantes ;

❒ une fois le remplacement effectué, remonter le phare en le fixant avec les vis de fixation (B) fig. 352 ;

❒ brancher le connecteur électrique (A) fig. 351 du phare.



351 F1A0337



352 F1A0338

La disposition des ampoules du groupe optique est la suivante fig. 353 :

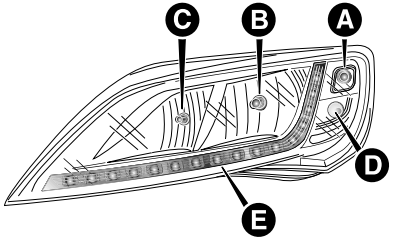
(A) clignotants

(B) feux de croisement

(C) feux de route

(D) feux de position/feux de jour

(E) feux de position/DRL à LED (en alternative à (D))



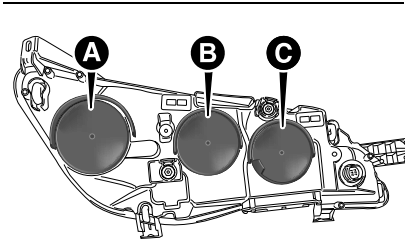
353 F1A0313

Pour remplacer l'ampoule des feux de route, enlever le bouchon en caoutchouc (C) fig. 354.

Pour remplacer l'ampoule des feux de croisement, enlever le bouchon en caoutchouc (B) fig. 354.

Pour remplacer l'ampoule des clignotants et des feux de position/DRL (si la solution à LED n'est pas prévue), enlever le bouchon en caoutchouc (A) fig. 354.

Une fois le remplacement effectué, remonter correctement les bouchons en caoutchouc en s'assurant qu'ils sont bloqués correctement.

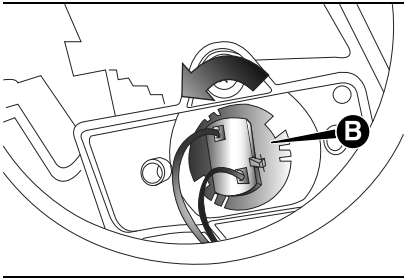


354 F1A0314

FEUX DE POSITION / FEUX DE JOUR

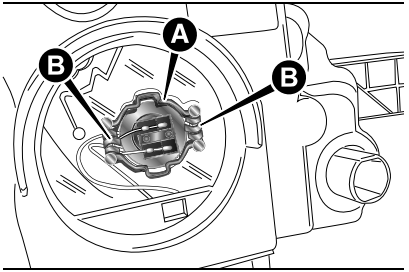
Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

❒ retirer le couvercle de protection en caoutchouc (A) fig. 354 ;
❒ tourner la douille (B) fig. 355 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;
❒ extraire l'ampoule en la tirant et la remplacer ;
❒ extraire l'ampoule en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (« baïonnette ») ;
❒ remonter la douille B en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, en s'assurant qu'elle est bien bloquée ;
❒ remonter le couvercle de protection en caoutchouc (A) fig. 354.



355 F1A0386

FEUX DE ROUTE



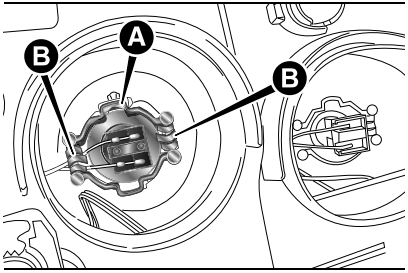
356 F1A0315

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

❒ retirer le couvercle de protection en caoutchouc (C) fig. 354 ;
❒ déboîter la douille (A) fig. 356 des agrafes latérales (B) et l'extraire ;
❒ débrancher le connecteur électrique ;
❒ monter une ampoule neuve, en faisant coïncider le gabarit de la partie métallique avec les rainures aménagées sur la parabole du phare, en exerçant une pression pour la fixer aux agrafes latérales ;
❒ rebrancher le connecteur électrique ;
❒ remonter le couvercle de protection en caoutchouc (C) fig. 354.

FEUX DE CROISEMENT

Avec des ampoules à incandescence



357 F1A0316

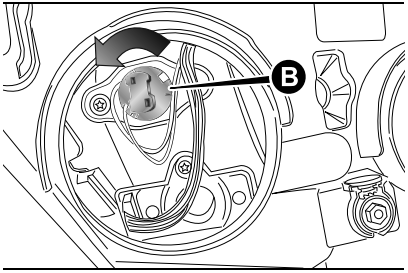
Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :

❒ retirer le couvercle de protection en caoutchouc (B) fig. 354 ;
❒ déboîter la douille (A) fig. 357 des agrafes latérales (B) et l'extraire ;
❒ débrancher le connecteur électrique ;
❒ monter une ampoule neuve, en faisant coïncider le gabarit de la partie métallique avec les rainures aménagées sur la parabole du phare, en exerçant une pression pour la fixer aux agrafes latérales ;

❒ rebrancher le connecteur électrique ;
❒ remonter le couvercle de protection en caoutchouc (B) fig. 354.

CLIGNOTANTS

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit :
❒ retirer le couvercle de protection en caoutchouc (A) fig. 354 ;
❒ tourner la douille (B) fig. 358 dans le sens inverse des aiguilles d'une montre ;
❒ extraire l'ampoule en la tirant et la remplacer ;
❒ extraire l'ampoule en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (« baïonnette ») ;
❒ remonter la douille (B) en la tournant dans le sens des aiguilles d'une montre, en s'assurant qu'elle est bien bloquée ;
❒ remonter le couvercle de protection en caoutchouc (A) fig. 354.



358 F1A0317

Latéraux

Pour remplacer l'ampoule, procéder comme suit fig. 359 :
❒ déplacer manuellement le rétroviseur pour accéder aux deux vis de fixation (A) ;
❒ dévisser les vis, à l'aide du tournevis cruciforme fourni, puis extraire l'ensemble douille en le détachant de ses encoches ;
❒ dévisser le bulbe et remplacer l'ampoule (B) en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

VERSIONS AVEC FEUX À LEDS

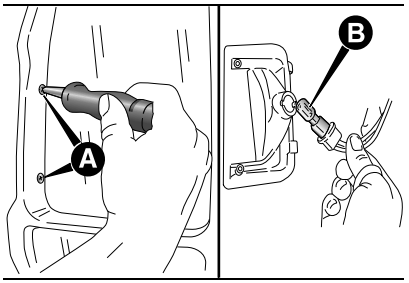
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour faire remplacer les feux, s'adresser au Réseau Après-vente.

FEUX ANTIBROUILLARD

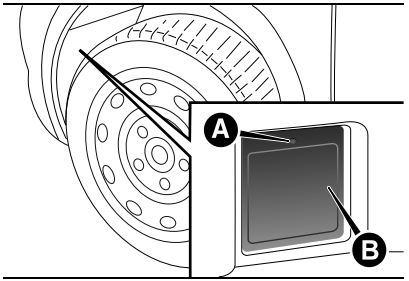
(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Pour remplacer les ampoules des feux antibrouillard, procéder comme suit :
❒ braquer complètement la roue vers l'intérieur ;
❒ dévisser la vis (A) et déposer la trappe (B) fig. 360 ;

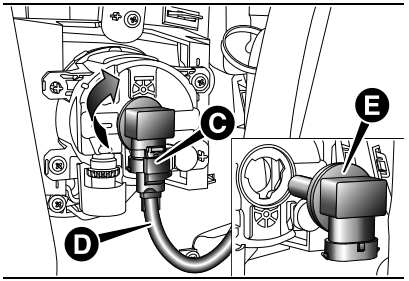


359 F1A0195

❒ agir sur l'agrafe (C) fig. 361 et débrancher le connecteur électrique (D) ;
❒ tourner et démonter la douille (E) ;
❒ extraire l'ampoule et la remplacer ;
❒ remonter la nouvelle ampoule et suivre la procédure inverse à celle décrite précédemment.



360 F1A0361



361 F1A0362

GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE (sauf versions électriques)

La disposition des ampoules du groupe optique est la suivante fig. 362 :

(A) feux de stop/feux de position

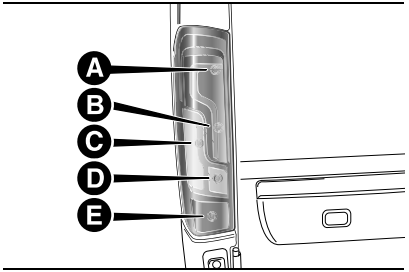
(B) feux de position

(C) clignotants

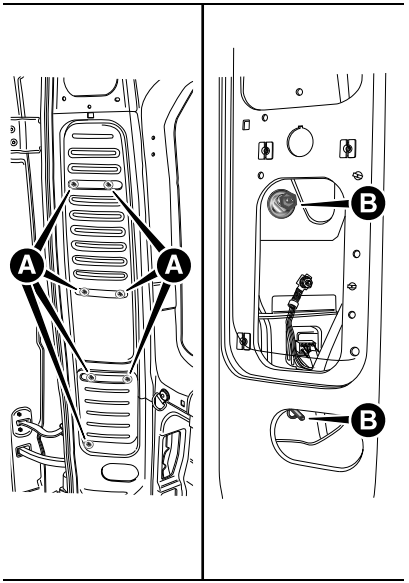
(D) feux de recul

(E) feux de brouillard arrière

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit fig. 363, fig. 364 :



362 F1A0318



363 F1A0319

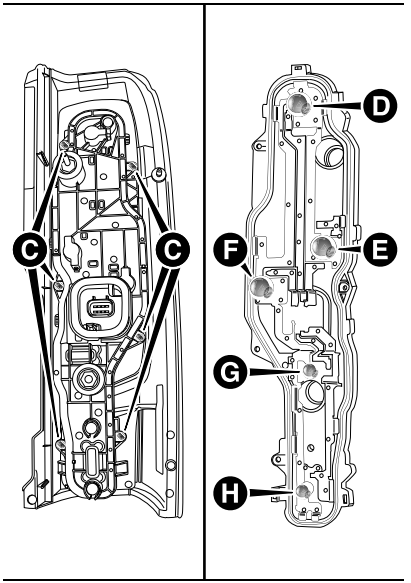
❒ ouvrir la porte battante arrière

❒ dévisser les 7 vis de fixation (A) de la protection en plastique ;

❒ dévisser les deux vis de fixation (B) ;

❒ extraire le groupe vers l'extérieur et débrancher le connecteur électrique ;

❒ dévisser les vis (C) fig. 364 au moyen du tournevis fourni et extraire la douille ;



364 F1A0320

❒ retirer les lampes à remplacer (D), (E), (F) en les poussant légèrement et en les tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre (verrouillage à baïonnette) puis remplacez-les ; sortez les lampes (G), (H) en les tirant vers l'extérieur ;

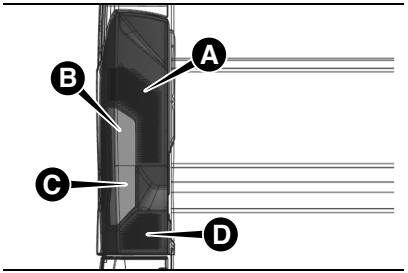
❒ remonter la douille et visser les vis (C) ;

❒ rebrancher le connecteur électrique, replacer correctement le groupe à la

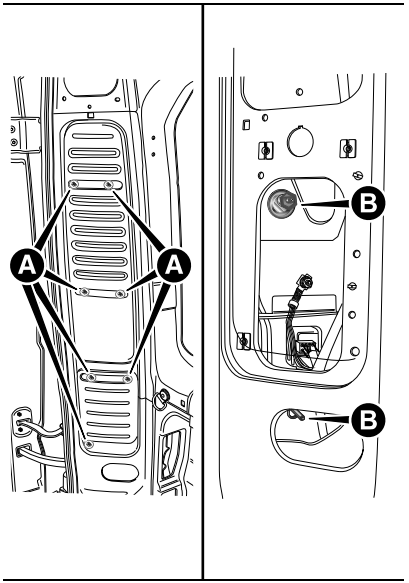
carrosserie du véhicule et visser les vis de fixation (B) ;
❒ remonter la protection en plastique en la fixant à l'aide des 7 vis de fixation (A).

GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE (pour versions électriques)

La disposition des ampoules du groupe optique est la suivante fig. 365 :
(A) feux de stop/feux de position
(B) clignotants
(C) feux de recul
(D) feux de brouillard arrière
Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit fig. 366, fig. 367, fig. 368 :

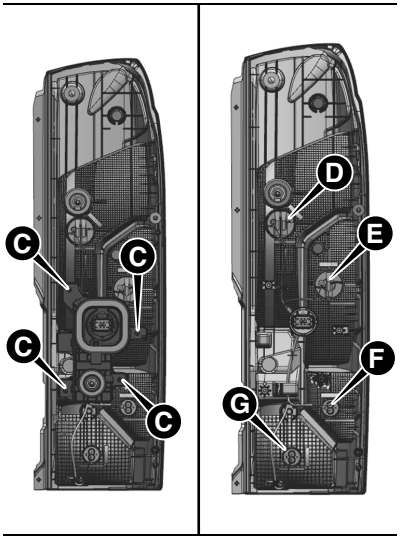


365 F1A2063



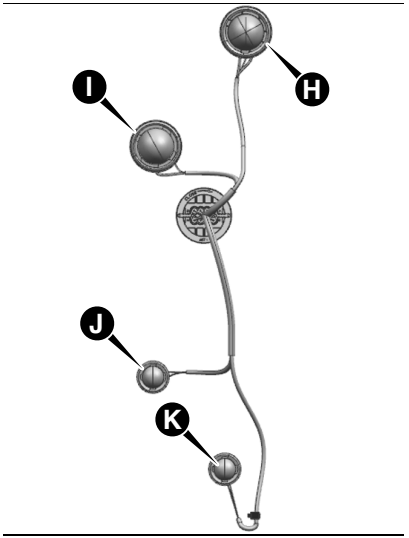
366 F1A0319

❒ ouvrir la porte battante arrière
❒ dévisser les 7 vis de fixation (A) de la protection en plastique ;
❒ dévisser les deux vis de fixation (B) ;
❒ extraire le groupe vers l'extérieur et débrancher le connecteur électrique ;
❒ dévisser les vis (C) fig. 367 au moyen du tournevis fourni et extraire la douille ;



367 F1A2064

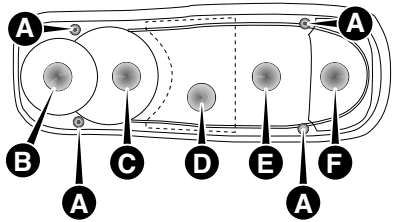
❒ déposer la douille (D), (E), (F) ou (G) fig. 367 en la poussant légèrement et en la tournant dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, puis la dégager ;



368 F1A2065

❒ pour dégager l'ampoule (J) ou (K) fig. 368, la tirer vers l'extérieur ; pour dégager l'ampoule (H) ou (I) fig. 368, la pousser légèrement et la tourner dans le sens inverse des aiguilles d'une montre puis la sortir ;
❒ remonter la douille et visser les vis (C) ;
❒ rebrancher le connecteur électrique, replacer correctement le groupe à la carrosserie du véhicule et visser les vis de fixation (B) ;
❒ remonter la protection en plastique en la fixant à l'aide des 7 vis de fixation (A).

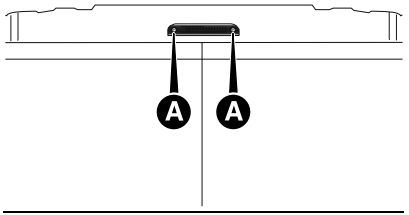
GROUPES OPTIQUES ARRIÈRE (pour versions camion et châssis-cabine)



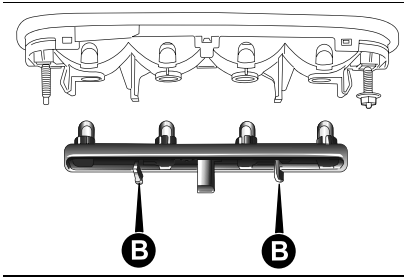
369 F1A0837

(A) vis à déposer
(B) ampoule pour feu antibrouillard arrière
(C) ampoule pour feu de recul
(D) ampoule pour feu de position
(E) ampoule pour feu de stop
(F) ampoule de feu de direction.

3ème FEU DE STOP



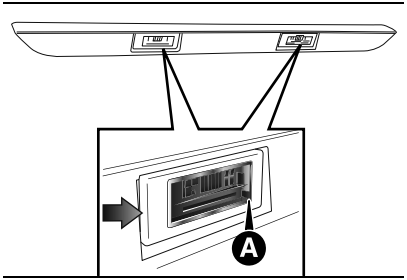
370 F1A0204



371 F1A0205

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit :
❒ dévisser les deux vis de fixation (A) fig. 370 ;
❒ extraire le groupe transparent ;
❒ en exerçant une pression sur les ailettes (B) fig. 371 extraire la douille ;
❒ extraire l'ampoule montée par pression et la remplacer.

FEUX DE PLAQUE



372 F1A0206

Pour remplacer une ampoule, procéder comme suit :

❒ intervenir sur le point indiqué par la flèche et enlever le groupe transparent (A) fig. 372 ;

❒ remplacer l'ampoule en la dégageant des contacts latéraux, en s'assurant que la nouvelle ampoule soit correctement bloquée entre ces contacts ;

❒ remonter le groupe transparent monté par pression.

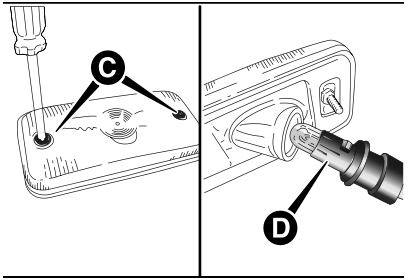
FEUX DE POSITION LATÉRAUX

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

❒ **Versions fourgon extra-long**

Procéder de la manière suivante :

- dévisser les deux vis de fixation (C) fig. 373 et déposer le feu ;
- déposer la douille (D) positionnée sur la face arrière du feu en la tournant d'un quart de tour ;
- extraire l'ampoule montée par pression et la remplacer.



373 F1A0207

❒ **Versions pour les cabines avec caisson**

Procéder de la manière suivante :

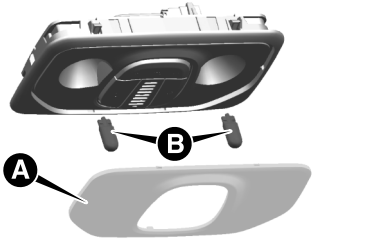
- déposer la douille positionnée sur la face arrière du feu en la tournant d'un quart de tour ;
- extraire l'ampoule montée par pression et la remplacer.

REMPLACEMENT D'UNE AMPOULE INTÉRIEURE

Pour le type d'ampoule et sa puissance, voir les indications du chapitre « Remplacement d'une ampoule ».

PLAFONNIER AVANT

Pour le remplacement des ampoules, procéder comme suit :



374 F1A0745

❒ À l'aide d'un petit outil, enlever la partie transparente du plafonnier (A) fig. 374 ;

❒ tirer l'ampoule (B) fig. 374 vers soi et la remplacer ;

❒ remettre en place la partie transparente du plafonnier (A) en s'assurant qu'il est correctement bloqué.

PLAFONNIER COMPARTIMENT DE CHARGEMENT À LED

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

En cas de plafonnier avant à leds, pour le remplacer, s'adresser au Réseau Après-vente.

PLAFONNIER ARRIÈRE

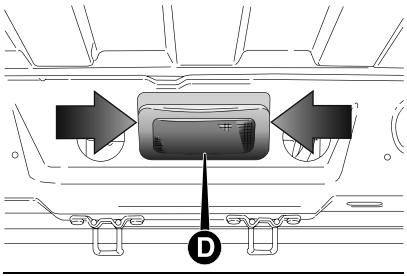
Pour remplacer les ampoules, procéder de la manière suivante :

❒ intervenir sur le point indiqué par la flèche et enlever le plafonnier (D) fig. 375 ;

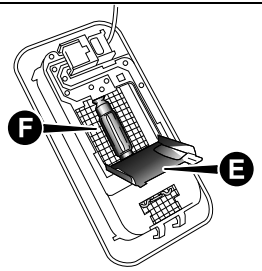
❒ ouvrir le couvercle de protection (E) fig. 376

❒ remplacer les ampoules (F) fig. 376après les avoir extraites de leurs contacts latéraux et vérifier que les nouvelles ampoules soient correctement bloquées au niveau de ces mêmes contacts ;

❒ refermer le couvercle (E) fig. 376 et fixer le plafonnier (D) fig. 375 dans son logement en vérifier qu'il est bien bloqué.



375 F1A0210



376 F1A0211

REMPLACEMENT DES FUSIBLES

⚠ 265) 266) 115)

ATTENTION

265) Remplacement d'un fusible. *Toute intervention doit être réalisée exclusivement par le Réseau Après-vente ou par un réparateur qualifié. Tout fusible remplacé par un tiers risque de compromettre le fonctionnement du véhicule.*

266) Installation d'accessoires électriques. *Le circuit électrique du véhicule est conçu pour fonctionner avec les équipements de série ou en option ; avant d'installer d'autres équipements ou accessoires électriques sur le véhicule, s'adresser au Réseau Après-vente ou à un réparateur qualifié.*

AVERTISSEMENT

115) *Le fabricant décline toute responsabilité quant aux frais liés à la réparation du véhicule ou aux anomalies provoquées par l'installation d'accessoires non fournis de série ou non conseillés par le fabricant et non installés selon les spécifications, notamment lorsque la consommation combinée de tout l'équipement supplémentaire branché dépasse les 10 mA.*

REMPLACEMENT D'UNE ROUE

INDICATIONS GÉNÉRALES

L'opération de remplacement d'une roue et l'utilisation correcte du cric et de la roue de secours (pour les versions/marchés qui le prévoient) impliquent l'observation de quelques précautions décrites ci-après.

⚠ 267) 268) 269) 270) 271) 272)

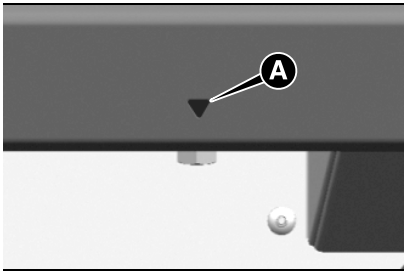
Il est important de savoir que :

❒ la masse du cric est de 4,5 kg ;
❒ le cric ne nécessite aucun réglage ;
❒ le cric n'est pas réparable : en cas de dommage, il doit être remplacé par un autre cric d'origine ;
❒ aucun outil en dehors de la manivelle de commande ne peut être monté sur le cric.

⚠ 273)

Procéder au remplacement d'une roue en agissant comme suit :

❒ arrêter le véhicule dans un endroit ne constituant pas un danger pour la circulation et où l'on peut remplacer la roue en toute sécurité. Le sol doit être aussi plat et compact que possible
❒ couper le moteur et serrer à fond le frein de stationnement ;

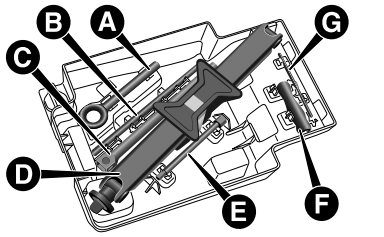


377 F1A9136

❒ engager la première vitesse ou la marche arrière ;
❒ enfiler le gilet réfléchissant (obligatoire) avant de descendre du véhicule ;
❒ signaler l'immobilisation du véhicule avec les dispositifs prévus par la législation en vigueur dans le pays où l'on circule (ex. : triangle, feux de détresse, etc.) ;
❒ placer sous les roues un objet approprié servant d'arrêt ;
❒ prendre la boîte à outils sous le siège côté passager ou dans le compartiment de chargement (pour les versions/marchés qui le prévoient).

La boîte contient les outils suivants :

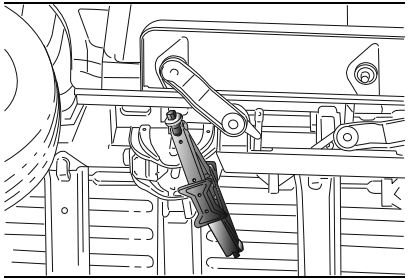
(A) - crochet d'attelage
(B) - tige pour clé
(C) - clé pour colonnette
(D) - cric
(E) - rallonge pour clé
(F) - pommeau tournevis
(G) - pointe tournevis



378 F1A0420

❒ s'il n'y a pas de boîte à outils, pour des finitions particulières, un sac contenant les outils décrits ci-dessus pourrait la remplacer ;
❒ pour les versions équipées de jantes en alliage, retirer l'enjoliveur clipsé ;
❒ prendre la rallonge pour clé, la clé pour vis et la tige pour vis de la boîte à outils ;
❒ avec les outils assemblés correctement, desserrer d'un tour les boulons de la roue à changer ;
❒ tourner la bague pour déplier partiellement le cric ;
❒ placer le cric au niveau du support de levage indiqué par le symbole ▼ (A) fig. 377. Pour les versions à empattement court avec marchepied escamotable, le cric doit être positionné sur le point de levage indiqué dans fig. 379 orienté (45°)

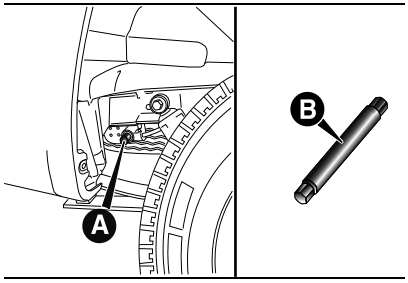
de façon à ne pas interférer avec le marchepied escamotable ;



379 F1A0169

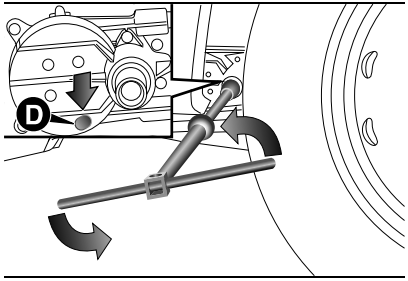
❒ prévenir les personnes éventuellement présentes que le véhicule va être soulevé ; il est par conséquent nécessaire de s'éloigner du véhicule et de ne pas le toucher jusqu'à ce qu'il soit remis au sol ;
❒ pour toutes les versions : accéder par le passage de roue arrière droit du véhicule à la vis de réglage (A) fig. 380 du dispositif de retenue de la roue de secours, et l'actionner à l'aide de la clé fournie assemblée correctement, avec la rallonge (B) fig. 380 ;
❒ tourner l'outil dans le sens inverse des aiguilles d'une montre fig. 381 pour faire descendre la roue de secours ;
❒ continuer à tourner dans le sens contraire des aiguilles d'une montre jusqu'au point de blocage, signalé par le durcissement de la manœuvre ou bien par le déclic de l'embrayage présent dans le dispositif ;

⚠ 274) 275)



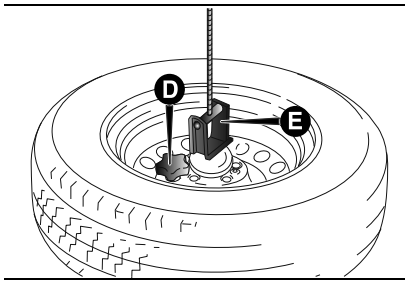
380 F1A0171

❒ après avoir déroulé tout le câble du dispositif de soulèvement de la roue de secours, tirer la roue hors du véhicule ;



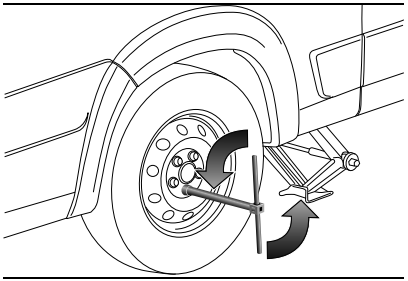
381 F1A0421

❒ dévisser le pommeau de retenue (D) fig. 382 et libérer la roue en ôtant le support (E) ;



382 F1A0174

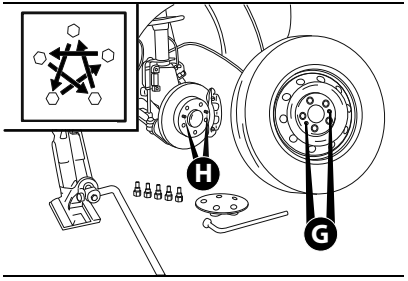
❒ à l'aide des outils assemblés, dévisser complètement les boulons fig. 383 et extraire la roue ;
❒ monter la roue de secours en faisant coïncider les orifices (G) fig. 384 avec les axes correspondants H. Au moment de monter la roue de secours, s'assurer que les surfaces d'appui de cette dernière sont propres et sans impuretés qui risqueraient de provoquer le desserrage des boulons de fixation ;
❒ visser les 5 boulons de fixation ;
❒ assembler les outils pour serrer les boulons à fond, en passant alternativement d'un boulon à celui diamétralement opposé, selon le schéma illustré dans fig. 384 ;
❒ actionner la clé de démontage de roue pour abaisser le véhicule et extraire le cric.



383 F1A0422

Au terme de l'opération :

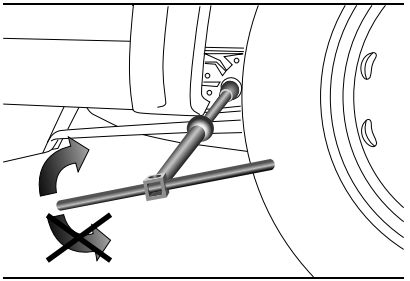
❒ prélever la roue changée, la refixer au support (E) fig. 382 et visser le pommeau (D) ;



384 F1A0176

❒ insérer l'outil assemblé fig. 381 muni de la rallonge (B) fig. 380 sur la vis (A) fig. 380 du dispositif de manœuvre du logement de la roue de secours et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour faire remonter la roue de secours jusqu'à ce qu'elle se plaque contre son logement sous le plancher, tout en vérifiant l'affichage de l'encoche d'accrochage effectué (D) fig. 381 dans la fenêtre figurant sur le dispositif.

⚠ 276)



385 F1A0430

Pour les véhicules équipés de jantes en alliage, procéder comme suit :

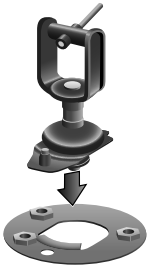
❒ effectuer les opérations décrites plus haut pour remplacer une roue, jusqu'au chargement de la roue crevée sur le dispositif de soulèvement de la roue de secours ;

❒ prélever le kit dans la trousse à outils, située dans le compartiment vide-poches ;

❒ le kit se compose d'un étrier, de trois vis et d'une clé Allen de 10 ;

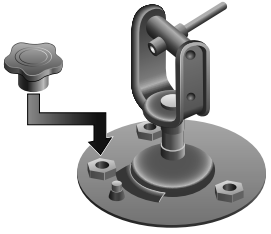
❒ se placer dans la partie arrière du véhicule où se trouve la roue de secours ;

❒ s'assurer d'avoir déroulé tout le câble du dispositif de soulèvement de la roue de secours, saisir la cloche et la positionner dans l'étrier circulaire fig. 386 ;



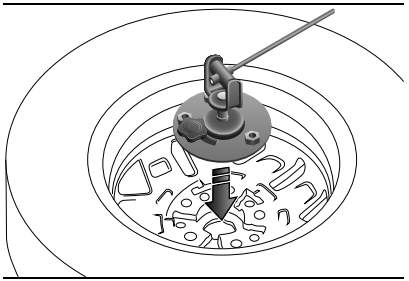
386 F1A0424

❒ serrer le pommeau sur la vis pour bloquer l'étrier fig. 387 ;



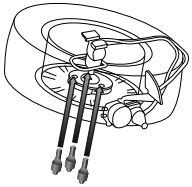
387 F1A0425

❒ poser l'étrier sur la partie interne de la jante en alliage fig. 388 ;



388 F1A0426

❒ à l'aide de la clé Allen, visser les trois vis spéciales sur les écrous de l'étrier fig. 389 en bloquant la jante ;



389 F1A0385

❒ insérer l'outil assemblé fig. 381 muni de la rallonge (B) fig. 380 sur la vis (A) fig. 380 du dispositif de manœuvre du logement de la roue de secours et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre pour faire remonter la roue de secours jusqu'à ce qu'elle se plaque contre son logement sous le plancher, tout en vérifiant l'affichage de l'encoche d'accrochage effectué (D) fig. 381 dans la fenêtre figurant sur le dispositif ;
❒ contrôler l'insertion correcte de la roue dans son logement sous le plancher (le système de levage est équipé d'un embrayage de limitation de fin de course, un mauvais positionnement peut poser des problèmes de sécurité) ;
❒ ranger les outils de démontage dans la boîte / sac à outils ;
❒ remettre en place la trousse à outils dans son logement.

⚠ 277) 278)

ATTENTION

267) *Signaler le véhicule à l'arrêt suivant les normes en vigueur : feux de détresse, triangle de présignalisation, etc. Il est opportun que tous les passagers (conducteur compris) quittent le véhicule, notamment s'il est très chargé, et attendent dans un endroit protégé, loin de la circulation. Serrer le frein de stationnement. Placer sous les roues un objet approprié servant d'arrêt.*
268) *La roue de secours (pour les versions/marchés qui le prévoient) est spécifique du véhicule ; ne pas l'employer sur des véhicules de modèle différent, ne pas utiliser non plus des roues de secours d'autres modèles sur son véhicule. Les boulons des roues sont spécifiques au véhicule : ne pas les utiliser sur des modèles différents ni utiliser des boulons d'autres modèles.*
269) *Ne mettre aucune partie du corps en dessous d'un véhicule soutenu par le cric.*
270) *Faire réparer et remonter la roue le plus tôt possible. Ne pas graisser les filets des boulons avant le montage : ils pourraient se dévisser spontanément.*
271) *Le cric fait partie des accessoires de série et sert exclusivement pour le remplacement des roues du/des véhicules du même modèle. Ne jamais l'utiliser pour d'autres emplois, par exemple pour soulever des véhicules d'autres modèles. Ne l'utiliser en aucun cas pour des réparations sous le véhicule. Le positionnement non correct du cric peut provoquer la chute du véhicule soulevé. Ne pas utiliser le cric pour des poids supérieurs à celui figurant sur son étiquette adhésive.*
272) *Ne jamais manipuler la valve de gonflage. Ne jamais introduire aucune sorte d'outils entre la jante et le pneu. Contrôler régulièrement la pression des pneus et de la roue de secours en se référant aux valeurs indiquées à la section « Caractéristiques techniques ».*
273) *Pour actionner le cric, le seul outil utilisable est la manivelle fournie qui doit être actionnée impérativement à la main.*
274) *L'actionnement du dispositif doit être effectué uniquement à la main, sans se servir d'autres outils que la manivelle fournie, ne pas utiliser de visseuses pneumatiques ou électriques.*
275) *D'autres parties du cric en mouvement (vis et articulations) peuvent provoquer des lésions : éviter de les*

toucher. Éliminer soigneusement toute trace de graisse de lubrification.

276) *Au terme de la manœuvre de soulèvement/blocage de la roue de secours, après avoir vérifié que la roue est bien placée sous le plancher (présence de l'encoche jaune dans la fenêtre du dispositif), extraire la clé d'actionnement en veillant à ne pas la tourner dans le sens inverse (comme en fig. 385)pour faciliter son extraction, car on risquerait de libérer le crochet de fixation, et de compromettre la fixation de l'ensemble roue.*

277) *Chaque fois que l'on déplace la roue de secours, contrôler qu'elle est bien rangée dans son compartiment sous le plancher. Un mauvais positionnement de la roue de secours peut compromettre la sécurité.*

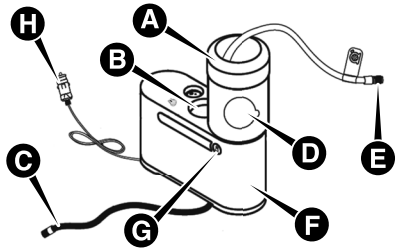
278) *Le dispositif de soulèvement de la roue de secours est doté d'un système de sécurité à embrayage pour sauvegarder le dispositif, il pourrait se déclencher en cas de chargement excessif sur la vis de manœuvre.*

KIT DE RÉPARATION RAPIDE DES PNEUS FIX&GO AUTOMATIC

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

279) 280) 281) 116) 117) 6)

Le kit de réparation des pneus Fix&Go est positionné à l'avant de l'habitacle du véhicule et comprend fig. 390 :



390 F1A0743

❒ une bouteille (A) contenant le liquide de colmatage, pourvue d'un tube de remplissage transparent (E) ; tube noir de rétablissement de la pression (C) ; autocollant (D) avec l'inscription « maximum 80 km/h », à placer dans une position clairement visible par le conducteur (sur la planche de bord) après la réparation du pneu ;

❒ un compresseur (F) équipé d'un connecteur électrique (H) ;

❒ une paire de gants de protection se trouvant dans le compartiment de la bouteille.

PROCÉDURE DE RÉPARATION

Procéder de la manière suivante :

❒ arrêter le véhicule dans un endroit ne constituant pas un danger pour la circulation et où l'on peut remplacer la roue en toute sécurité ;

❒ couper le moteur, serrer le frein de stationnement et enclencher la 1re vitesse ou bien la marche arrière ;

❒ enfiler le gilet réfléchissant (ci cela est prévu par les normes en vigueur) avant de descendre du véhicule.

Dans tous les cas, se conformer aux règlementations en vigueur en matière de sécurité routière dans le pays où l'on circule ;

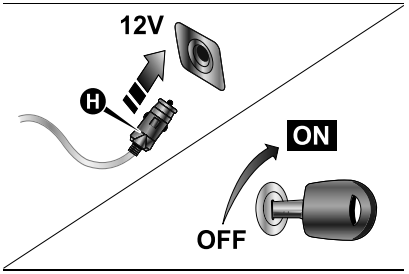
❒ introduire la cartouche (A) contenant le mastic dans le logement prévu sur le compresseur (F), en appuyant fermement vers le bas jusqu'au déclic de blocage du mécanisme d'accrochage. Détacher la pastille adhésive de vitesse (D) et l'appliquer dans une position bien visible ;

❒ introduire la cartouche (A) contenant le liquide de colmatage dans le logement prévu sur le compresseur (F), en appuyant fermement vers le bas jusqu'au déclic de blocage du mécanisme d'accrochage. Détacher

la pastille adhésive de vitesse (D) et l'appliquer dans une position bien visible ;

❒ porter des gants ;

❒ retirer le bouchon de la valve du pneu crevé et visser le tube transparent du liquide de colmatage (E) sur la valve. S'assurer que le bouton ON-OFF est en position éteint (sur OFF).



391 F1A0742

❒ introduire le connecteur électrique (H) fig. 391 dans la prise de courant de 12 V du véhicule et faire démarrer le moteur ;

❒ actionner le compresseur en appuyant sur le bouton ON-OFF (position ON) fig. 390. Lorsque le manomètre (B) indique la pression prescrite (voir le chapitre « Roues » à la section « Caractéristiques techniques »), éteindre le compresseur en appuyant à nouveau sur le bouton ON-OFF ;

❒ détacher la cartouche (A) du compresseur, en appuyant sur le bouton de décrochage (G) et en soulevant la cartouche vers le haut.

Si le manomètre (B) fig. 390 indique une pression inférieure à 3 bar dans les 15 minutes qui suivent l'allumage du compresseur, éteindre le compresseur, détacher le tube de produit de colmatage (E) de la valve du pneu et retirer la cartouche (A) du compresseur.

Faire rouler le véhicule sur 10 mètres environ pour répartir le mastic.

Stopper le véhicule dans des conditions de sécurité, actionner le frein de stationnement et rétablir la pression en utilisant le tube noir de gonflage (C) fig. 390 jusqu'à l'obtention de la pression prescrite. Si la pression reste inférieure à 3 bar 15 minutes après avoir allumé le compresseur, ne pas repartir mais s'adresser au réseau après-vente. Après avoir roulé environ 8 km/5 miles, garer le véhicule dans une zone sûre et accessible, puis actionner le frein de stationnement. Prendre le compresseur et rétablir la pression en utilisant le tuyau noir de gonflage (C).

Si la pression indiquée est supérieure à 3 bar, rétablir la bonne valeur et rouler prudemment jusqu'au réseau après-vente le plus proche.

PROCÉDURE DE RÉTABLISSEMENT DE LA PRESSION

Procéder de la manière suivante :

❒ stopper le véhicule en conditions de sécurité, comme décrit précédemment, et enclencher le frein de stationnement ;

❒ extraire le tuyau noir de gonflage, puis le visser fermement sur la valve du pneu. Suivre ensuite les indications fournies précédemment.

REMPLACEMENT DE LA CARTOUCHE

Procéder de la manière suivante :

❒ utiliser exclusivement des cartouches d'origine, vendues par le réseau après-vente.

ATTENTION

279) *En cas de crevaison, respecter les dispositions législatives locales.*

280) *ATTENTION : Ne dépassez pas 80 km/h. Ne pas accélérer et freiner brusquement. Le kit représente une solution temporaire, il est donc important que le pneu soit examiné et réparé par un spécialiste dès que possible. Avant d'utiliser le kit, s'assurer que le pneu n'est pas trop endommagé et que la jante est en bon état ; dans le cas contraire, ne pas utiliser le kit et appeler le secours routier. Ne pas retirer les corps étrangers qui ont pénétrés dans le pneu. Ne pas*

laisser le compresseur allumé pour plus de 20 minutes consécutives : risque de surchauffe.
281) *Les informations prévues par la norme en vigueur sont indiquées sur l'étiquette de la cartouche du kit Fix&Go. Lire attentivement l'étiquette de la cartouche avant l'utilisation, afin d'éviter une utilisation non conforme aux caractéristiques du produit. Le kit doit être utilisé par des adultes et ne peut pas être utilisé par des mineurs.*

AVERTISSEMENT

116) *Le liquide d'étanchéité est efficace à des températures comprises entre -30 °C et +50 °C. Le liquide d'étanchéité comporte également une date de péremption et il doit être remplacé périodiquement. Il est possible de réparer des pneus dont les lésions ne dépassent pas 6 mm de diamètre au niveau de la bande de roulement. Montrer la cartouche et l'étiquette au personnel qui devra s'occuper du pneu traité avec le kit de réparation.*
117) *Pour obtenir une lecture plus précise, il est conseillé de vérifier la valeur de pression sur le manomètre (2) lorsque le compresseur est éteint.*

AVERTISSEMENT

6) *Ne pas jeter la bombe et le mastic dans la nature. Recycler conformément aux normes nationales et locales prévues.*

DÉMARRAGE DE SECOURS (sauf versions électriques)

Si la LED reste allumé en mode fixe sur le combiné de bord, s'adresser immédiatement au Réseau Après-vente.

DÉMARRAGE AVEC BATTERIE DE SECOURS

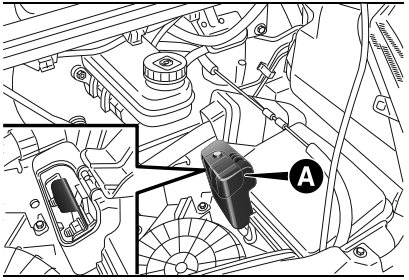
Si la batterie est déchargée, il est possible de démarrer le moteur en utilisant une autre batterie, ayant une capacité égale ou légèrement supérieure à celle de la batterie déchargée.

Il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente pour le contrôle/remplacement de la batterie.

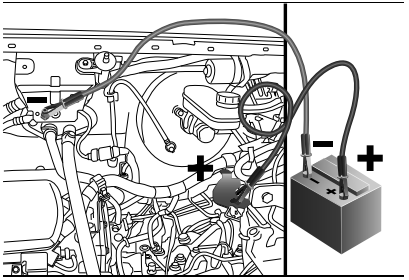
⚠ 282)

Pour effectuer le démarrage, procéder comme suit :

❒ soulever la trappe (A) fig. 392 pour accéder au pôle positif de la batterie.
❒ brancher les bornes positives (signe + à proximité de la borne) des deux batteries à l'aide d'un câble spécial ;
❒ brancher avec un second câble la borne négative (–) de la batterie d'appoint au point de masse comme indiqué dans fig. 393 ;
❒ démarrer le moteur ;
❒ moteur démarré, enlever les câbles en suivant l'ordre inverse de la procédure mentionnée ci-dessus.



392 F1A0351



393 F1A0352

Si après quelques tentatives le moteur ne démarre pas, ne pas insister inutilement, mais s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Ne pas relier directement les bornes négatives des

deux batteries : d'éventuelles étincelles pourraient mettre le feu à d'éventuels gaz sortant de la batterie. Si la batterie d'appoint est installée sur un autre véhicule, il faut éviter tout contact accidentel de parties métalliques entre le véhicule en question et la batterie déchargée.

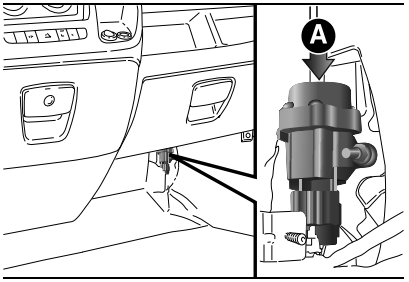
DÉMARRAGE PAR MANŒUVRES À INERTIE

Il faut absolument éviter le démarrage par poussée, par remorquage ou en profitant de pentes. Ces manœuvres pourraient provoquer l'arrivée de carburant dans le pot catalytique et l'endommager de manière irréversible.

INTERRUPTEUR INERTIEL DE SÉCURITÉ

Le véhicule est équipé d'un interrupteur de sécurité qui se déclenche en cas de choc.

Pour réactiver l'interrupteur inertiel de sécurité, appuyer sur le bouton (A) fig. 394. Si après avoir coupé et rallumé le moteur l'indication relative à la non disponibilité des batteries est encore présente, s'adresser au Réseau après-vente.



394 F1A0086

ATTENTION

282) *Cette procédure de démarrage doit être confiée à un personnel expert, car des manœuvres incorrectes peuvent provoquer des décharges électriques de forte intensité. Par ailleurs, le liquide contenu dans la batterie étant toxique et corrosif, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Il est recommandé de ne pas s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou des cigarettes allumées et veiller à ne pas provoquer d'étincelles.*

DÉMARRAGE DE SECOURS (versions électriques)

Le démarrage de secours, avec une batterie de secours ou avec un dispositif de recharge rapide, ne doit être effectué que dans des circonstances exceptionnelles et après avoir vérifié que la batterie haute tension est chargée. Risque d'endommager le circuit électrique du véhicule. S'adresser au Réseau Après-vente.

DÉMARRAGE AVEC BATTERIE HAUTE TENSION ET BATTERIE 12V DÉCHARGÉES

S'il est possible d'effectuer la recharge de la batterie haute tension, il faut le faire avant de procéder au démarrage de secours sur la batterie de secours à 12 V. S'il n'est pas possible d'effectuer la recharge de la batterie haute tension, il faudra :

❒ s'adresser au Réseau Après-vente ;
❒ transporter le véhicule sur une dépanneuse jusqu'à une borne de recharge, publique ou privée, et procéder à recharger la batterie haute tension (pour le transport, voir le chapitre « Remorquage du véhicule » dans cette section).

BATTERIE HAUTE TENSION DÉCHARGÉE ET BATTERIE 12V CHARGÉE

Dans cette condition, il n'est possible de déplacer le véhicule que sur quelques mètres, en plaçant le dispositif de démarrage sur ENGINE et la boîte de vitesses sur la position N.

DÉMARRAGE PAR MANŒUVRES À INERTIE

Il faut absolument éviter le démarrage par poussée, par remorquage ou en profitant de pentes.

AVERTISSEMENT Tant que le dispositif de démarrage n'est pas sur la position ENGINE, le servofrein et la direction assistée ne sont pas actifs ; par conséquent, il est nécessaire d'exercer un effort plus important qu'en temps normal sur la pédale de frein et sur le volant.

RECHARGE DE LA BATTERIE 12V

AVERTISSEMENT La description de la procédure de recharge de la batterie n'est donnée qu'à titre indicatif. Pour effectuer cette opération, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir mis le dispositif de démarrage sur STOP et après avoir fermé la porte côté conducteur. Au rebranchement suivant de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que le dispositif de démarrage soit sur STOP et que la porte côté conducteur soit fermée.

AVERTISSEMENT Il est conseillé de procéder à une charge lente à bas ampérage pendant 24 heures environ. Quelle que soit la durée de l'opération, il est toujours recommandé de débrancher la batterie du dispositif dès que la recharge est terminée afin d'éviter tout dommage possible.

AVERTISSEMENT Il est essentiel que les câbles du circuit électrique soient correctement reliés à la batterie, c'est-à-dire le câble positif (+) à la borne positive et le câble négatif (–) à la borne négative. Les bornes de la batterie sont marquées par les symboles de borne positive (+) et de borne négative (–) et sont indiquées sur le couvercle de la batterie. Les extrémités des câbles doivent aussi être dépourvues de traces de corrosion et être solidement fixées aux bornes. Si on utilise un chargeur de batterie du type « rapide » avec la batterie montée sur le véhicule, avant de brancher le chargeur de batterie, débrancher les deux câbles de la batterie du véhicule.Ne pas utiliser de chargeur de batterie de type « rapide » pour fournir la tension de démarrage.

283) 284)

RECHARGE DE LA BATTERIE 12V (versions électriques)

284)

Il est interdit de recharger la batterie 12 V en utilisant :

❒ un chargeur de batterie externe ;

❒ une batterie d'un autre véhicule.

S'adresser au Réseau Après-vente.

Si la recharge de la batterie 12 V est nécessaire pour effectuer un démarrage de secours, voir le chapitre « Démarrage de secours », dans la section « Situations d'urgence »

VERSIONS SANS SYSTÈME START&STOP

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

❒ débrancher la borne du pôle négatif de la batterie ;

❒ brancher les câbles de l'appareil de recharge aux pôles de la batterie, en respectant les polarités ;

❒ allumer l'appareil de recharge ;

❒ quand la recharge est terminée, éteindre l'appareil avant de le débrancher de la batterie ;

❒ rebrancher la borne au pôle négatif de la batterie.

VERSIONS AVEC SYSTÈME START&STOP

Pour effectuer la charge, procéder comme suit :

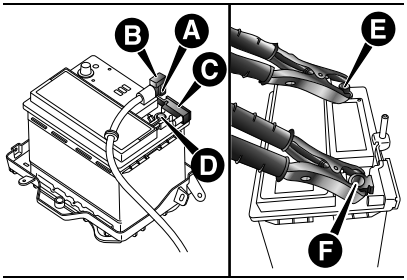
❒ débrancher le connecteur (A) (via l'action sur le bouton (B)) du capteur (C) pour surveiller l'état de la batterie installé sur le pôle négatif (D) de la batterie ;

❒ connecter le câble positif du dispositif de charge au pôle positif de la batterie (E) et le câble négatif à la borne du capteur (F) comme fig. 395 ;

❒ allumer l'appareil de recharge ;

❒ la recharge terminée, éteindre l'appareil ;

❒ après avoir débranché l'appareil de recharge, rebrancher le connecteur (A) au capteur (C) selon les indications de fig. 395.



395 F1A0219

ATTENTION

283) *Le liquide contenu dans la batterie étant toxique et corrosif, éviter tout contact avec la peau et les yeux. Exécuter l'opération de recharge de la batterie dans un endroit aéré et loin de flammes nues ou de sources possibles d'étincelles, pour éviter tout risque d'explosion et d'incendie.*

284) *Ne pas essayer de recharger une batterie gelée : il faut d'abord la dégeler, pour éviter de courir un risque d'explosion. Si il a gelé, il faut faire contrôler la batterie avant la recharge, par des opérateurs spécialisés, et vérifier que les éléments internes ne sont pas endommagés ni le boîtier fissuré, ce qui peut provoquer l'écoulement d'acide toxique et corrosif.*

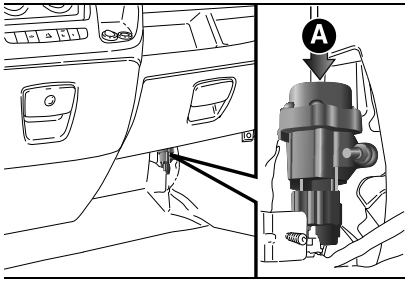
INTERRUPTEUR DE COUPURE DU CARBURANT DU CHAUFFAGE SUPPLÉMENTAIRE AUTONOME

Le véhicule est équipé d'un interrupteur de sécurité qui intervient en cas de choc pour couper l'alimentation du carburant du chauffage supplémentaire autonome.

⚠ 285) 286)

Réactivation de l'interrupteur de coupure du carburant du chauffage supplémentaire autonome

Pour réactiver l'interrupteur de coupure de carburant du chauffage supplémentaire autonome, appuyer sur le bouton (A) fig. 396.



396 F1A0086

ATTENTION

285) *Après le choc, si l'on perçoit une odeur de carburant ou si l'on remarque des fuites du système d'alimentation, ne pas réactiver l'interrupteur pour éviter tout risque d'incendie.*
286) *Avant de réactiver l'interrupteur de coupure du carburant, vérifier soigneusement l'absence de fuites de combustible ou de dommages des dispositifs électriques du véhicule (par ex. les phares).*

SYSTÈME DE COUPURE DU CARBURANT

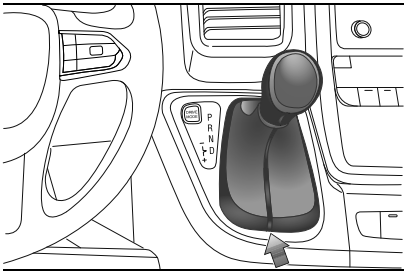
Il intervient en cas de choc, ce qui comporte :
❒ la coupure de l'alimentation en carburant et donc la coupure du moteur ; le déverrouillage automatique des portes ;
❒ l'allumage de l'éclairage d'habitacle ; la désactivation de la ventilation du climatiseur ;
❒ l'allumage des feux de détresse (pour désactiver les feux, effectuer la procédure de « réinitialisation » décrite dans les pages suivantes).
Sur certaines versions, l'activation du système est signalée par l'affichage d'un message sur l'écran. De même, un message dédié sur l'écran informe le conducteur si le fonctionnement du système est compromis.

AVERTISSEMENT Inspecter soigneusement le véhicule pour s'assurer qu'il n'y a pas de fuites de carburant, dans le compartiment moteur, par exemple, sous le véhicule, ou bien à proximité du réservoir.

Après le choc, placer le dispositif de démarrage en position STOP pour ne pas décharger la batterie.
Procédure de réinitialisation En cas de choc léger, il suffit de placer la clé sur STOP, puis de redémarrer.
En cas de choc important, il est nécessaire d'appeler l'assistance, car le redémarrage du véhicule n'est pas possible.

DÉVERROUILLAGE DU LEVIER DE LA BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

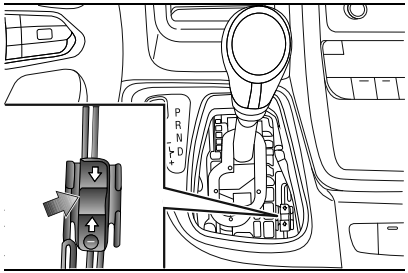
En cas de panne, pour déplacer le levier de la boîte de vitesses de la position P (Stationnement), procéder de la manière suivante :
❒ couper le moteur ;
❒ serrer le frein de stationnement ;
❒ en intervenant avec précaution sur le point indiqué par la flèche fig. 397, enlevez le soufflet du levier de vitesses en le soulevant vers le haut.



397 F1A0707

❒ enfoncer la pédale de frein et la maintenir enfoncée ;
❒ insérer perpendiculairement le tournevis fourni dans le logement sur la touche pour le déverrouillage ménagé dans l'angle supérieur droit du sélecteur de vitesses (fig. 398), appuyer sur le levier de déverrouillage et en

même temps sur la touche sur le pommeau ;



398 F1A0708

❒ placer le levier de vitesses sur la position N (Point mort) ;
❒ remonter correctement le soufflet du levier de vitesses ;
❒ démarrer le moteur.

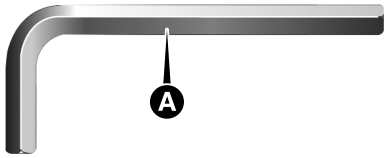
EXTRACTION D'URGENCE DE LA CLÉ DE CONTACT

(versions avec boîte de vitesses automatique)

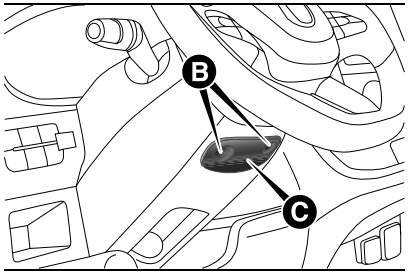
118)

La clé de contact (pour les versions avec clé mécanique) ne peut être extraite que lorsque le levier de vitesses est sur la position P (Stationnement).
En cas de batterie du véhicule déchargée, si la clé de contact est insérée, elle reste bloquée dans son logement.

Pour extraire la clé mécaniquement, procéder de la manière suivante :
❒ arrêter le véhicule en conditions de sécurité, enclencher une vitesse et actionner le frein de stationnement ;
❒ en utilisant la clé (A) fig. 399 fournie de série (logée dans l'étui contenant la documentation de bord) , dévissez les vis de fixation (B) fig. 400 du revêtement inférieur ;

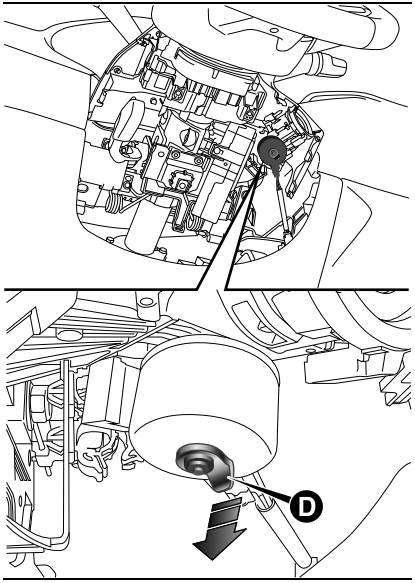


399 F1A0477



400 F1A0767

❒ déposer le revêtement inférieur (C) fig. 400 de la colonne de direction, en le déboîtant de son logement ;
❒ tirer la languette (D) fig. 401 vers le bas d'une main et de l'autre, extraire la clé en la tirant vers l'extérieur ;



401 F1A0469

❒ après avoir retiré la clé, remonter le revêtement inférieur (C) fig. 400, en s'assurant qu'il est correctement bloqué, et visser à fond les vis de fixation (B).

AVERTISSEMENT

118) *Il est conseillé de faire exécuter le remontage auprès du Réseau Après-vente. Si l'on souhaite procéder de manière autonome, veiller à ce que les agrafes de fixation soient bien accouplées. Dans le cas contraire, le revêtement inférieur mal fixé au revêtement supérieur risque de s'avérer bruyant.*

REMORQUAGE DU VÉHICULE (sauf versions électriques)

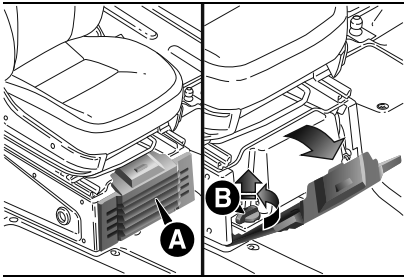
⚠ **287) 288) 289) 290) 291) 292) 293) 294) 295)**

Le véhicule est muni de deux anneaux de fixation pour le dispositif de remorquage.

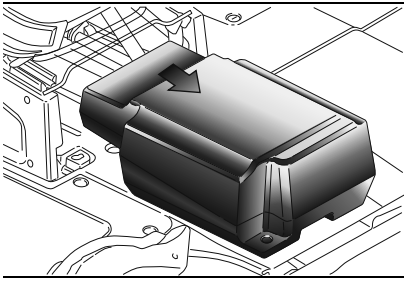
L'anneau avant se trouve dans la caisse à outils sous le siège du passager.

Sur les versions équipées de kit Fix&Go et non dotées de roue de secours, la trousse à outils est uniquement disponible sur demande pour les versions/les marchés qui le prévoient. La trousse à outils sur certaines versions se trouve dans le compartiment de chargement.

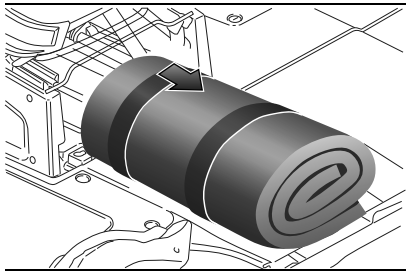
À défaut de la trousse à outils, l'anneau d'attelage avant du véhicule se trouve dans l'étui de la documentation de bord, avec la Notice d'entretien.



402 F1A0221



403 F1A0222



404 F1A0344

Pour l'utiliser, procéder comme suit :

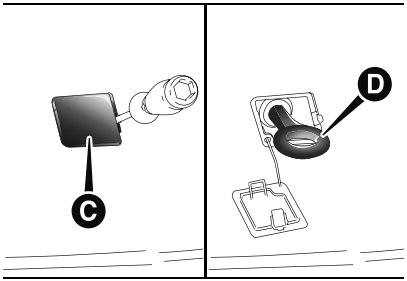
❒ Ouvrir le volet (A) et l'enlever comme indiqué en fig. 402 ;

❒ tourner dans le sens inverse aux aiguilles d'une montre le pommeau (B) fig. 402 de blocage et le déposer pour permettre l'extraction du tiroir fig. 403 ;

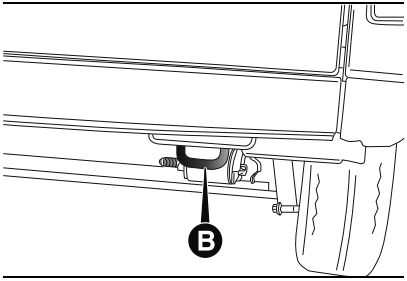
❒ Soulever le bouchon (C) fig. 405 en faisant pression sur le point indiqué à l'aide d'un tournevis plat

❒ prélever l'anneau d'attelage (D) dans le tiroir et le visser sur l'axe fileté fig. 405.

L'anneau arrière (B) fig. 406 se trouve à l'emplacement indiqué sur l'illustration.



405 F1A0223



406 F1A0224

VERSIONS AVEC BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Les versions équipées d'une boîte de vitesses automatique AT8 ne peuvent pas être remorquées.

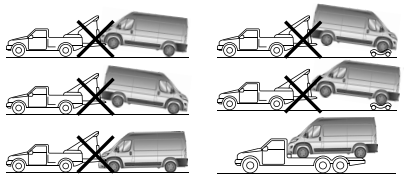
ATTENTION

287) *Visser l'anneau de remorquage en vérifiant qu'il arrive bien en butée en fin de course.*
288) *Avant de procéder au remorquage, désactiver le verrouillage de la direction (voir le chapitre « Dispositif de démarrage » dans la section « Connaissance du véhicule »).*
289) *Pendant le remorquage, ne pas oublier que sans le servo-frein et la direction assistée, les freinages et les braquages nécessitent un effort supérieur sur la pédale et sur le volant.*
290) *Ne pas utiliser de câbles flexibles pour effectuer le remorquage et éviter les à-coups. Pendant le remorquage, vérifier que la fixation est solidement en place et n'endommage pas les composants alentour.*
291) *Lorsque l'on remorque le véhicule, on devra obligatoirement suivre les règles du code de la route relatives au dispositif de remorquage et au comportement à adopter sur route.*
292) *Ne pas démarrer le moteur du véhicule au cours du remorquage.*
293) *Les opérations de remorquage doivent être effectuées exclusivement sur une surface plane / viable ; le dispositif ne peut pas être utilisé pour remettre le véhicule sur la chaussée en cas de sortie de route.*
294) *L'opération de traction ne peut pas se dérouler pour le dépassement d'obstacles importants placés sur la route (par exemple des congères ou autre se déposant sur la route.*
295) *L'opération de remorquage doit se dérouler en maintenant le véhicule qui tracte et celui qui est tracté le plus possible alignés. Les opérations éventuelles de remorquage/chargement effectuées à l'aide de moyens de secours doivent se dérouler en veillant à ce que le moyen de secours et le véhicule à récupérer restent alignés.*

REMORQUAGE DU VÉHICULE (versions électriques)

296) 297) 298) 299) 300)

L'anneau avant de remorquage du véhicule est logé dans le conteneur situé dans le vide-poches du volet avant.
Le véhicule ne peut pas être tracté. Seul le transport sur dépanneuse est autorisé, comme le montre fig. 407.



407 F1A1116

BATTERIE HAUTE TENSION DÉCHARGÉE ET BATTERIE 12V CHARGÉE

Dans cette condition, il n'est possible de déplacer le véhicule que sur quelques mètres, en plaçant le dispositif de démarrage sur ENGINE et la boîte de vitesses sur la position N.

ATTENTION

296) *Avant de visser l'anneau, nettoyer soigneusement le siège fileté. Avant de procéder au remorquage de la voiture, vérifier également d'avoir vissé à fond l'anneau dans son logement.*

297) *Ne JAMAIS tracter le véhicule avec deux ou quatre roues posées au sol. Risque d'endommager le moteur et risque d'incendie. S'adresser impérativement à une dépanneuse pour le dépannage du véhicule.*

298) *En cas de batterie haute tension déchargée et de batterie 12 V déchargée, ne JAMAIS tracter le véhicule, mais le transporter au moyen d'une dépanneuse et s'adresser au Réseau Après-vente.*

299) *Le remorquage à l'aide d'un dispositif conforme au code de la route (barre rigide) n'est permis que pour de courts trajets et à une vitesse ne dépassant pas 5 km/h et UNIQUEMENT pour la préparation au transport par dépanneuse, en maintenant le véhicule en panne aligné sur la même ligne médiane que la dépanneuse.*

300) *Le dispositif de remorquage NE DOIT PAS être utilisé pour des opérations de récupération du véhicule hors réseau routier ou en présence d'obstacles et/ou pour des opérations de remorquage au moyen de câbles ou d'autres dispositifs non rigides.*

ENTRETIEN DU VÉHICULE

Un entretien soigné du véhicule permet de maintenir ses performances, de réduire les frais de gestion associés et de conserver l'efficacité des systèmes de sécurité dans le temps.
Cette section explique comment faire.

CONTRÔLES PÉRIODIQUES 357
UTILISATION DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS SÉVÈRES 357
CONTRÔLE DES NIVEAUX 358
FILTRE À AIR / FILTRE À POLLEN 364
BATTERIE 12V (saufs versions électriques) 364
BATTERIE 12V (versions électriques) 366
ESSUIE-GLACE 368
SOULÈVEMENT DU VÉHICULE 369
ROUES ET PNEUS 369
PNEUS NEIGE 371
CHAÎNES À NEIGE 371
CARROSSERIE 372
ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS 375
TUYAUX EN CAOUTCHOUC 376

CONTRÔLES PÉRIODIQUES

Tous les 1000 km ou avant de longs voyages, contrôler et au besoin rétablir :

❒ niveau du liquide de refroidissement du système de traction ;

REMARQUE Le niveau du liquide de refroidissement du moteur doit être contrôlé moteur froid et doit être compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le bac. Si le niveau est inférieur à MIN, se rendre auprès du Réseau Après-vente. Ne pas essayer d'ouvrir le bouchon personnellement pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques. Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être exécutées par du personnel qualifié auprès du Réseau Après-vente qui dispose de l'équipement adéquat pour le remplissage sous vide.

❒ le niveau du liquide de freins ;

❒ niveau de l'additif pour les émissions Diesel AdBlue® (URÉE), (pour les versions/marchés qui le prévoient) ;

❒ le niveau du liquide de lave-glace ;

❒ la pression et l'état des pneus ;

❒ le fonctionnement du système d'éclairage (phares, clignotants, signaux de détresse, etc.) ;

❒ le fonctionnement du système d'essuie-glace / lave-glace et le positionnement/l'usure des balais d'essuie-glace avant/arrière.

Tous les 3 000 km, contrôler et rétablir éventuellement le niveau de l'huile moteur.

Il est conseillé d'adopter les produits PETRONAS LUBRICANTS, conçus et réalisés spécialement pour les véhicules Opel (voir le tableau « Ravitaillements » dans la section « Caractéristiques techniques »).

UTILISATION DU VÉHICULE DANS DES CONDITIONS SÉVÈRES

Si le véhicule est principalement utilisé dans l'une des conditions suivantes :

❒ tractage de remorque ou caravane ;

❒ routes poussiéreuses ;

❒ trajets courts (moins de 7-8 km) et fréquents, par une température extérieure inférieure à zéro ;

❒ moteur qui tourne fréquemment au ralenti ou conduite sur de longues distances à vitesse réduite, ou en cas d'inactivité prolongée ;

procéder assez fréquemment aux contrôles suivants :

❒ contrôle de l'état et de l'usure des plaquettes des freins à disque avant ;

❒ contrôle de l'état de propreté des serrures du capot moteur et du coffre à bagages/compartiment de chargement, nettoyage et lubrification des tringleries ;

❒ contrôle visuel de l'état de : moteur, boîte de vitesses, transmission, sections rigides et flexibles des tuyaux (échappement - alimentation en carburant - freins), éléments en caoutchouc (soufflets - manchons-bagues - etc.) ;

❒ contrôle de l'état de charge et du niveau de liquide de la batterie 12V (électrolyte) ;

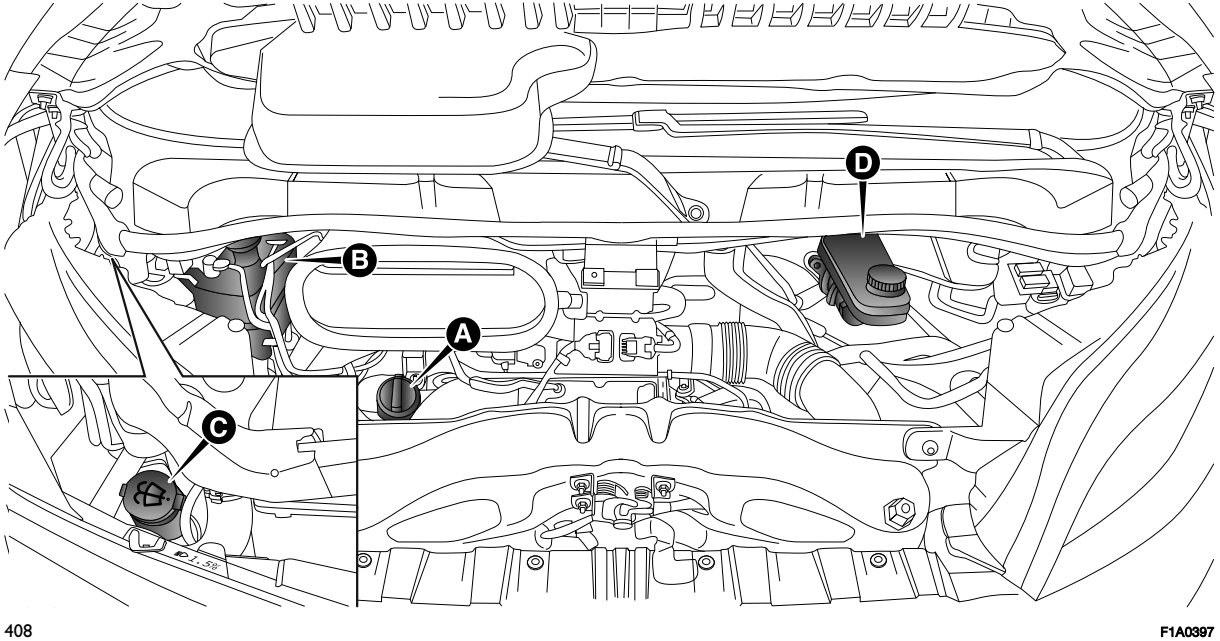
❒ contrôle visuel de l'état des courroies de commande des accessoires ;

❒ contrôle et vidange/remplacement éventuels de l'huile moteur et du filtre à huile ;

❒ contrôle et remplacement éventuel du filtre d'habitacle.

CONTRÔLE DES NIVEAUX

Sauf versions électriques

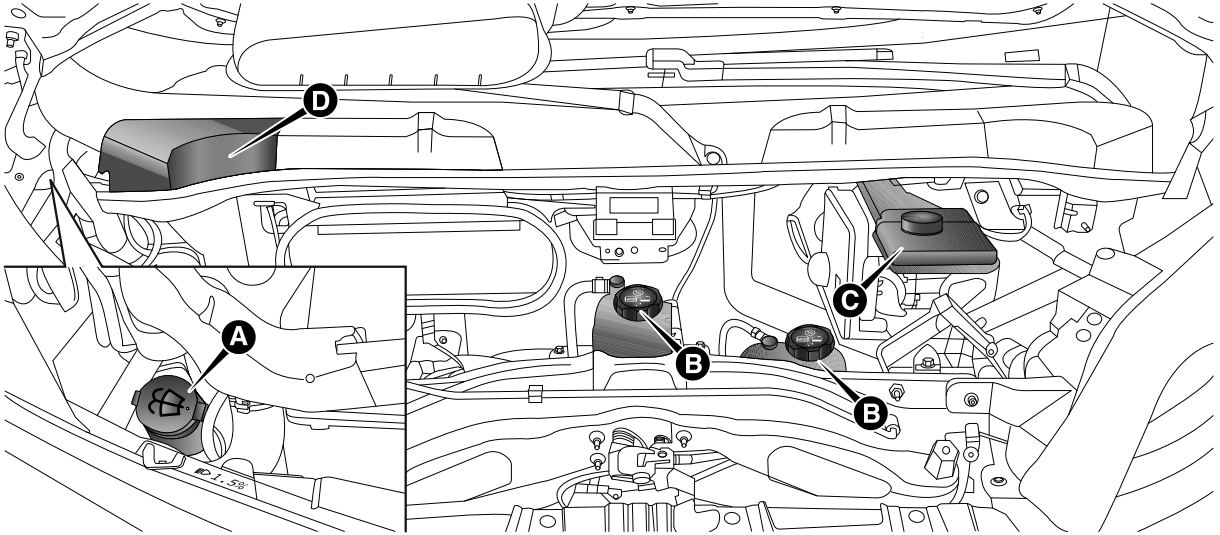


A. Bouchon de ravitaillement d'huile moteur B. Liquide de refroidissement du moteur C. Liquide de lave-glace D. Liquide des freins

301) 302)

119)

Versions électriques



409 F1A1098

A. Liquide de lave-glace B. Liquide de refroidissement du moteur électrique et de la batterie haute tension C. Liquide des freins D. Liquide de direction assistée

301) 302)

119)

ATTENTION

301) *Ne jamais fumer durant une intervention dans le compartiment moteur : il pourrait y avoir du gaz ou des vapeurs inflammables, avec risque d'incendie.*

302) *Lorsque le moteur est chaud, agir avec extrême prudence à l'intérieur du compartiment moteur : risque de brûlures. Ne pas oublier que, lorsque le moteur est chaud, le ventilateur électrique peut s'actionner : risque de blessures. Attention aux écharpes, cravates et vêtements non adhérents : ils peuvent être entraînés par les éléments en mouvement.*

AVERTISSEMENT

119) *Attention, pendant l'appoint, ne pas confondre les différents types de liquide : ils sont tous incompatibles entre eux et pourraient endommager gravement le véhicule.*

HUILE MOTEUR

(sauf versions électriques)

120)

AVERTISSEMENT Tous les 3 000 km et avant un long trajet, il est conseillé de vérifier le niveau d'huile moteur.

Si le symbole s'allume et l'écran affiche « Niveau d'huile moteur insuffisant », faire l'appoint le plus rapidement possible.
Le niveau d'huile doit être vérifié avec le moteur éteint depuis au moins 30 minutes et avec le véhicule sur une surface horizontale utilisant la jauge manuelle.
Vérifier à l'écran si le niveau d'huile est compris entre le minimum et le maximum. Si le niveau d'huile indiqué atteint le niveau minimum de la jauge, ajouter de l'huile à travers le goulot de remplissage.

Vérification avec la jauge manuelle

Pour trouver la jauge manuelle, voir l'illustration dans le compartiment moteur.
Procéder de la manière suivante :

❒ prendre la jauge par l'extrémité colorée et l'extraire complètement.

❒ sécher la jauge avec un chiffon humide qui laisse pas de poils.

❒ Réintroduire la jauge, à fond, puis l'extraire à nouveau pour vérifier le niveau d'huile : s'il se situe entre les repères « max » et « min », le niveau est correct.

Ne pas mettre le moteur en marche si le niveau est :

❒ Au-dessus du repère « max », s'adresser au Réseau Après-vente ou à un réparateur qualifié.

❒ En dessous du repère « min », effectuer l'appoint de l'huile moteur sans attendre.

AVERTISSEMENT S'assurer de ne pas excéder dans la quantité d'huile moteur en faisant l'appoint. L'huile moteur en excès pourrait endommager le moteur. Si le niveau MAX est dépassé, s'adresser au Réseau Après-vente pour remettre le niveau sur une valeur normale. Ne jamais dépasser le niveau MAX en faisant l'appoint d'huile moteur : il est recommandé de contrôler régulièrement le niveau d'huile.

Consommation huile moteur

À titre indicatif, la consommation maximum d'huile moteur est de 400 grammes tous les 1 000 km.
Pendant la première période d'utilisation du véhicule, le moteur se trouve en phase de rodage, par conséquent les consommations d'huile moteur peuvent être considérées comme stabilisées seulement après avoir parcouru les premiers 5 000 à 6 000 km.

LIQUIDE DU CIRCUIT DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR

(sauf versions électriques)

303)

121)

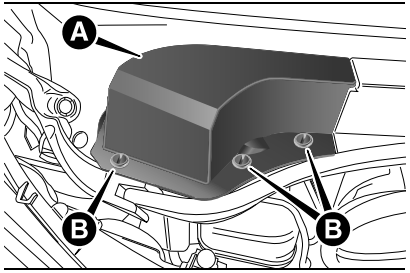
Le niveau du liquide doit être contrôlé moteur froid et doit être compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le bac.
Si le niveau est insuffisant, procéder comme suit :

❒ enlever la protection en plastique (A) fig. 410, en tournant les vis de blocage (B) dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour accéder à l'embout du bac ;

❒ verser lentement, par le goulot de remplissage (B) - fig. 408 du bac, un mélange à 50 % d'eau déminéralisée et de liquide PARAFLU^{UP} de PETRONAS LUBRICANTS, jusqu'à ce que le niveau approche du repère MAX.

Le mélange de PARAFLU^{UP} et d'eau déminéralisée concentré à 50 % assure la protection contre le gel jusqu'à une température de -35 °C.
Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est

60 % de PARAFLU^{UP} et 40 % d'eau déminéralisée.



410 F1A0336

LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU MOTEUR ÉLECTRIQUE ET DES BATTERIES

(versions électriques)

Le niveau du liquide de refroidissement doit être contrôlé système de traction froid et doit être compris entre les repères MIN et MAX gravés sur le bac. Si le niveau est inférieur à MIN, se rendre auprès du Réseau Après-vente. Ne pas essayer d'ouvrir le bouchon personnellement pour éviter des brûlures et/ou des dommages au circuit de refroidissement et aux composants électroniques.
Les opérations d'appoint et de remplissage doivent être exécutées par du personnel qualifié auprès du Réseau Après-vente qui dispose de l'équipement adéquat pour le remplissage sous vide.

LIQUIDE LAVE-GLACE/LAVE-LUNETTE ARRIÈRE

⚠ 304) 305)

Pour ajouter du liquide, procéder comme suit :

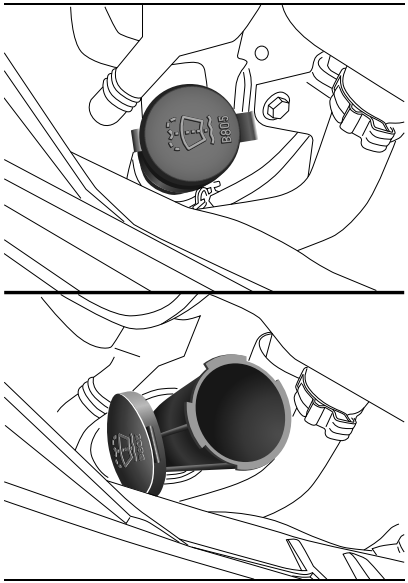
❒ retirer le bouchon (C) - fig. 408, en tirant la dent de préhension vers l'extérieur ;

❒ tirer vers le haut l'embout du tuyau pour extraire l'embout télescopique fig. 411.

AVERTISSEMENT Pour éviter d'endommager et ne pas entrer en contact avec les parties mécaniques adjacentes, avant d'ouvrir le bouchon, vérifier qu'il soit orienté comme illustré sur fig. 411. Dans le cas contraire, le tourner jusqu'à ce qu'il soit bien positionné.

Utiliser un mélange d'eau et liquide PETRONAS DURANCE SC 35, dans les pourcentages suivants : 30% de PETRONAS DURANCE SC 35 et 70% d'eau en été ou 50% de PETRONAS DURANCE SC 35 et 50% d'eau en hiver.

En cas de températures inférieures à -20 °C, utiliser du PETRONAS DURANCE SC 35 pur.



411 F1A0396

Pour fermer le bouchon, procéder comme suit :

❒ pousser l'embout jusqu'à son blocage ;

❒ refermer le bouchon.

⚠ 306)

LIQUIDE DES FREINS

307) 308)

122)

Dévisser le bouchon (D) - fig. 408 et vérifier que le liquide contenu dans le réservoir est au niveau maximum.

Le niveau du liquide dans le réservoir ne doit pas dépasser le repère MAX.

Si l'on doit faire l'appoint, le liquide de frein préconisé figure dans le tableau « Fluides et Lubrifiants » (voir section « Caractéristiques techniques »).

REMARQUE Nettoyer soigneusement le bouchon du réservoir et la surface tout autour.

À l'ouverture du bouchon, veiller surtout à ce que d'éventuelles impuretés ne pénètrent dans le réservoir.

Pour le ravitaillement, toujours utiliser un entonnoir avec filtre intégré d'une maille inférieure ou égale à 0,12 mm.

AVERTISSEMENT Le liquide des freins absorbe l'humidité, par conséquent, si l'on utilise la plupart du temps le véhicule dans des zones où le degré d'humidité atmosphérique est élevé, le liquide doit être remplacé plus fréquemment que ce qui est prévu par le « Plan d'entretien programmé ».

ATTENTION

303) *Le système de refroidissement est pressurisé. Au besoin, remplacer le bouchon uniquement par une pièce d'origine, sous peine d'une possible détérioration du système. Lorsque le moteur est chaud, ne jamais ôter le bouchon du bac : risque de brûlures.*

304) *Ne jamais voyager avec le réservoir de lave-glaces vide : l'action du lave-glace est fondamentale pour améliorer la visibilité.*

305) *Certains additifs du commerce pour lave-glace sont inflammables. Le compartiment moteur contient des parties chaudes qui, en contact, pourraient déclencher un incendie.*

306) *Ne pas libérer le bouchon de la rallonge sans avoir extrait au préalable le système à l'aide de l'anneau.*

307) *Le liquide de freins est toxique et très corrosif. En cas de contact accidentel, laver immédiatement les endroits concernés à l'eau et au savon neutre, puis rincer abondamment. En cas d'ingestion, s'adresser immédiatement à un médecin.*

308) *Le symbole ⓞ sur le bidon indique que le liquide de freins est de type synthétique et non minéral. L'utilisation de liquides de type minéral endommage définitivement les joints spéciaux en caoutchouc du système de freinage.*

AVERTISSEMENT

120) *L'huile usagée du moteur et le filtre à huile remplacé contiennent des substances nocives pour l'environnement. Pour la vidange de l'huile et le remplacement des filtres, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente.*

121) *Le circuit de refroidissement moteur utilise le fluide antigel PARAFLU ^{UP}. Pour l'appoint éventuel, utiliser un fluide du même type que celui qui se trouve dans le circuit de refroidissement. Le fluide PARAFLU ^{UP} ne peut être mélangé avec aucun autre fluide. Si cela devait se produire, ne démarrer en aucun cas le moteur et contacter le Réseau Après-vente.*

122) *Veiller à ce que le liquide de freins, qui est très corrosif, n'entre en contact avec les parties peintes. Si ceci venait à se produire, laver immédiatement à l'eau.*

FILTRE À AIR / FILTRE À POLLEN

Pour le remplacement du filtre à air, s'adresser au Réseau Après-vente.

BATTERIE 12V (saufs versions électriques)

La batterie du véhicule est de type à « Entretien réduit » : en condition normale d'utilisation, elle ne demande pas de remplissage de l'électrolyte avec de l'eau distillée. Un contrôle périodique, exécuté exclusivement par le Réseau Après-vente ou le personnel spécialisé, est de toute façon nécessaire pour en vérifier l'efficacité.
La batterie est située à l'intérieur de l'habitacle, devant le pédalier. Pour y accéder, retirer le carter de protection.
309) 310)

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE

En cas de besoin, la batterie doit être remplacée par une autre batterie d'origine présentant les mêmes caractéristiques.
En cas de remplacement par une batterie ayant des caractéristiques différentes, les échéances d'entretien prévues par le « Plan d'entretien programmé » ne sont plus valables.
Pour l'entretien de la batterie, se conformer strictement aux indications fournies par le Fabricant.
311) 312)
123) 124)
7)

CONSEILS UTILES POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE

Pour éviter que la batterie ne se décharge rapidement et pour en préserver la fonctionnalité, suivre scrupuleusement les indications suivantes :
❒ quand on gare le véhicule, s'assurer que les portes, le capot et les volets soient bien fermés pour éviter que les lumières des plafonniers ne restent allumées à l'intérieur de l'habitacle ;
❒ éteindre tous les plafonniers : de toute façon le véhicule est équipé d'un système de coupure automatique de l'éclairage intérieur ;
❒ moteur éteint, éviter de laisser certains dispositifs allumés trop longtemps (par ex. autoradio, feux de détresse, etc.) ;
❒ avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie en agissant sur la borne ad hoc :

- Pour les versions avec système Start&Stop : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en agissant sur le bouton (B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie installé sur le pôle négatif (D) de la batterie en question fig. 395.
- Pour les versions sans système Start&Stop : débrancher la borne négative du pôle de la batterie. Si le véhicule est équipé de la fonction de débranchement de la batterie (sectionneur), voir les indications figurant au chapitre « Fonction débranchement batterie (sectionneur) » pour la procédure de débranchement.

❒ serrer les bornes de la batterie à fond.

AVERTISSEMENT Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir mis la clé de contact sur STOP et après avoir fermé la porte côté conducteur. Au rebranchement suivant de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact soit sur STOP et que la porte côté conducteur soit fermée.

AVERTISSEMENT La batterie maintenue pendant longtemps à un état de charge inférieur à 50 % subit

des dommages dus à la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son aptitude au démarrage.Elle est aussi plus exposée au risque de gel (qui peut se produire même à -10 °C).En cas d'immobilisation prolongée, voir le chapitre « Inactivité prolongée du véhicule » de la section « Démarrage et conduite ».

Si, après l'achat du véhicule, on envisage de monter des accessoires électriques nécessitant une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou bien des accessoires qui pèsent sur le bilan électrique, s'adresser au Réseau Après-vente, dont le personnel qualifié pourra conseiller les dispositifs les plus appropriés, évaluera leur absorption électrique totale et vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge demandée ou si, au contraire, il faut l'intégrer avec une batterie plus puissante.
En effet, étant donné que certains dispositifs continuent à absorber de l'énergie électrique même si le moteur est coupé, ils déchargent peu à peu la batterie.

AVERTISSEMENT En présence du chronotachygraphe, suite à un arrêt prolongé du véhicule de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour préserver sa charge. Si le véhicule est équipé de la fonction de débranchement de la batterie (sectionneur), voir les indications figurant au chapitre « Fonction débranchement batterie (sectionneur) » de la section « Démarrage et conduite » pour la procédure de débranchement.

ATTENTION

309) *Le liquide contenu dans la batterie est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou des sources possibles d'étincelles : risque d'explosion et d'incendie.*
310) *Le fonctionnement avec un niveau de liquide trop bas endommage irréparablement la batterie et peut même la faire exploser.*
311) *Avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie en agissant sur la borne ad hoc, après avoir attendu au moins une minute à partir du positionnement de la clé de contact sur STOP.*
312) *Lorsqu'il faut intervenir sur la batterie traditionnelle ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes prévues à cet effet.*

AVERTISSEMENT

123) *Le mauvais montage d'accessoires électriques et électroniques peut endommager grièvement le véhicule. Si après l'achat du véhicule, on souhaite installer des accessoires (antivol, radiotéléphone, etc.), s'adresser au Réseau Après-vente en mesure de conseiller les dispositifs les plus adaptés et surtout de déterminer s'il est nécessaire d'utiliser une batterie de capacité supérieure.*
124) *Si le véhicule doit rester immobilisé de manière prolongée dans des conditions de froid intense, démonter la batterie et la transporter dans un lieu chauffé, sinon, elle risque de geler.*

AVERTISSEMENT

7) *Les batteries contiennent des substances très dangereuses pour l'environnement. Pour le remplacement de la batterie, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente, équipé pour éliminer l'huile usagée dans le respect de la nature et de la réglementation.*

BATTERIE 12V (versions électriques)

La batterie 12V du véhicule est de type à « Entretien réduit » : dans des conditions normales d'utilisation, elle ne demande pas d'appoints de l'électrolyte avec de l'eau distillée.

AVERTISSEMENT Il est interdit de débrancher la batterie 12 V. Pour les Interventions sur la batterie 12 V, s'adresser au Réseau Après-vente.

AVERTISSEMENT Ne pas utiliser la batterie 12 V du véhicule pour recharger la batterie 12 V d'un autre véhicule. La puissance de la batterie n'est pas suffisante pour cette opération, ce qui comporte un risque d'endommager le véhicule.

CONTRÔLE DE L'ÉTAT DE CHARGE ET DU NIVEAU D'ÉLECTROLYTE

Les opérations de contrôle doivent être effectuées selon les fréquences et modalités indiquées dans cette Notice d'entretien et exclusivement par des opérateurs spécialisés. Les opérations d'appoint éventuelles ne doivent être exécutées que par du personnel spécialisé et dans le cadre du Réseau Après-vente.

REMPLACEMENT DE LA BATTERIE 12V

AVERTISSEMENT Pour faire remplacer la batterie, s'adresser au Réseau Après-vente.

310) 309) 311) 312)

125) 124)

7)

CONSEILS UTILES POUR PROLONGER LA DURÉE DE VIE DE LA BATTERIE

Pour éviter que la batterie ne se décharge rapidement et pour en préserver la fonctionnalité, suivre scrupuleusement les indications suivantes :

❒ quand on gare le véhicule, s'assurer que les portes, le capot et les volets soient bien fermés pour éviter que les lumières des plafonniers ne restent allumées à l'intérieur de l'habitacle ;

❒ éteindre tous les plafonniers : de toute façon le véhicule est équipé d'un système de coupure automatique de l'éclairage intérieur ;

❒ moteur éteint, éviter de laisser certains dispositifs allumés trop longtemps (par ex. autoradio, feux de détresse, etc.) ;

❒ avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie en agissant sur la borne ad hoc :

- Pour les versions avec système Start&Stop : la procédure doit être effectuée en débranchant le connecteur (A) (en agissant sur le bouton (B) du capteur (C) de contrôle de l'état de la batterie installé sur le pôle négatif (D) de la batterie en question fig. 395.
- Pour les versions sans système Start&Stop : débrancher la borne négative du pôle de la batterie. Si le véhicule est équipé de la fonction de débranchement de la batterie (sectionneur), voir les indications figurant au chapitre « Fonction débranchement batterie (sectionneur) » pour la procédure de débranchement.

❒ serrer les bornes de la batterie à fond.

AVERTISSEMENT Avant de procéder au débranchement de l'alimentation électrique de la batterie, attendre au moins 1 minute après avoir mis la clé de contact sur STOP et après avoir fermé la porte côté conducteur. Au rebranchement suivant de l'alimentation électrique de la batterie, s'assurer que la clé de contact soit sur

STOP et que la porte côté conducteur soit fermée.

AVERTISSEMENT La batterie maintenue pendant longtemps à un état de charge inférieur à 50 % subit des dommages dus à la sulfatation, ce qui réduit sa capacité et son aptitude au démarrage.Elle est aussi plus exposée au risque de gel (qui peut se produire même à -10 °C).En cas d'immobilisation prolongée, voir le chapitre « Inactivité prolongée du véhicule » de la section « Démarrage et conduite ».

Si, après l'achat du véhicule, on envisage de monter des accessoires électriques nécessitant une alimentation électrique permanente (alarme, etc.) ou bien des accessoires qui pèsent sur le bilan électrique, s'adresser au Réseau Après-vente, dont le personnel qualifié pourra conseiller les dispositifs les plus appropriés, évaluera leur absorption électrique totale et vérifiera si le circuit électrique du véhicule est en mesure de supporter la charge demandée ou si, au contraire, il faut l'intégrer avec une batterie plus puissante.
En effet, étant donné que certains dispositifs continuent à absorber de l'énergie électrique même si le moteur est coupé, ils déchargent peu à peu la batterie.

AVERTISSEMENT En présence du chronotachygraphe, suite à un arrêt prolongé du véhicule de 5 jours, il est conseillé de débrancher la borne négative de la batterie pour préserver sa charge. Si le véhicule est équipé de la fonction de débranchement de la batterie (sectionneur), voir les indications figurant au chapitre « Fonction débranchement batterie (sectionneur) » de la section « Démarrage et conduite » pour la procédure de débranchement.

ATTENTION

313) *Le fonctionnement avec un niveau de liquide trop bas endommage irréparablement la batterie et peut même la faire exploser.*
314) *Le liquide contenu dans la batterie est toxique et corrosif. Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Ne pas s'approcher de la batterie avec des flammes nues ou des sources possibles d'étincelles : risque d'explosion et d'incendie.*
315) *Avant toute intervention sur l'équipement électrique, débrancher le câble du pôle négatif de la batterie en agissant sur la borne ad hoc, après avoir attendu au moins une minute à partir du positionnement de la clé de contact sur STOP.*
316) *Lorsqu'il faut intervenir sur la batterie traditionnelle ou à proximité, toujours se protéger les yeux avec des lunettes prévues à cet effet.*

AVERTISSEMENT

125) *Le mauvais montage d'accessoires électriques et électroniques peut endommager grièvement le véhicule. Si après l'achat du véhicule, on souhaite installer des accessoires (antivol, radiotéléphone, etc.), s'adresser au Réseau Après-vente en mesure de conseiller les dispositifs les plus adaptés et surtout de déterminer s'il est nécessaire d'utiliser une batterie de capacité supérieure.*
126) *Si le véhicule doit rester immobilisé de manière prolongée dans des conditions de froid intense, démonter la batterie et la transporter dans un lieu chauffé, sinon, elle risque de geler.*

AVERTISSEMENT

8) *Les batteries contiennent des substances très dangereuses pour l'environnement. Pour le remplacement de la batterie, il est conseillé de s'adresser au Réseau Après-vente, équipé pour éliminer l'huile usagée dans le respect de la nature et de la réglementation.*

ESSUIE-GLACE

BALAIS

Nettoyer périodiquement la partie en caoutchouc à l'aide de produits spéciaux. L'utilisation de TUTELA PROFESSIONAL SC 35 est recommandée.

Remplacer les balais si le fil du caoutchouc est déformé ou usé. Dans tous les cas, il est conseillé de les remplacer à peu près une fois par an.

Quelques mesures simples peuvent réduire les risques de dommages pour les balais :

❒ en cas de températures inférieures à zéro, vérifier que le gel n'a pas bloqué la partie en caoutchouc contre la vitre. Si nécessaire, la débloquer à l'aide d'un produit antigel ;

❒ enlever la neige éventuellement accumulée sur la vitre : en plus de conserver les balais en bon état, cela évite au moteur électrique de forcer et de surchauffer ;

❒ ne pas actionner l'essuie-glace avant et arrière sur la vitre sèche.

REMPLACEMENT DES BALAIS D'ESSUIE-GLACE

317)

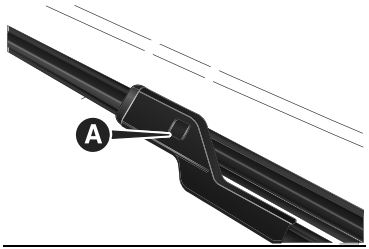
127)

Procéder de la manière suivante :

❒ soulever le bras de l'essuie-glace, appuyer sur la languette, (A) fig. 412 du ressort de fixation et extraire le balai hors du bras ;

❒ monter le nouveau balai en insérant la languette dans son logement sur le bras et en s'assurant de son blocage ;

❒ abaisser le bras de l'essuie-glace sur le pare-brise.



412 F1A0241

GICLEURS

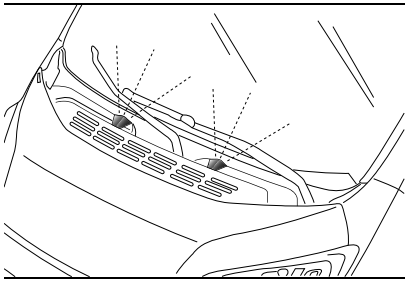
Vitre avant (lave-glace) fig. 413

Si le jet ne sort pas, contrôler d'abord le réservoir du liquide lave-glace n'est pas vide.

Contrôler que les trous de sortie du liquide ne soient pas obstrués : le cas échéant, utiliser une aiguille pour les déboucher.

Il est possible de régler l'inclinaison des gicleurs de lave-glace à l'aide d'un petit tournevis à tête fraisée.

Les jets doivent être orientés à environ 1/3 de la hauteur du bord supérieur de la vitre.



413 F1A0242

LAVE-PHARES

Contrôler régulièrement l'intégrité et la propreté des gicleurs.

Les lave-phares se déclenchent automatiquement quand on actionne le lave-glace et que les feux de croisement sont allumés.

ATTENTION

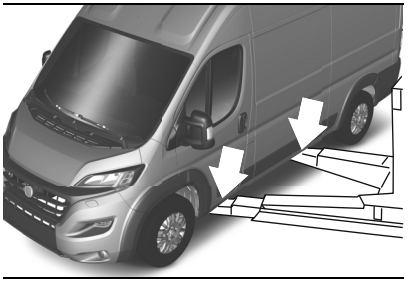
317) *Voyager avec les balais d'essuie-glace usés représente un grave risque, car cela réduit la visibilité en cas de mauvaises conditions atmosphériques.*

AVERTISSEMENT

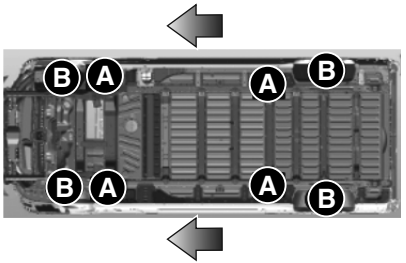
127) *Ne pas actionner l'essuie-glace avec les balais soulevés du pare-brise.*

SOULÈVEMENT DU VÉHICULE

S'il s'avère nécessaire de soulever le véhicule, s'adresser au Réseau Après-vente, qui est équipé de ponts à bras ou de vérins d'atelier.
Le véhicule doit être soulevé uniquement sur le côté en installant l'extrémité des bras ou le vérin d'atelier dans les zones indiquées dans l'illustration fig. 414 (sauf versions électriques) ou fig. 415 (versions électriques).



414 F1A0366



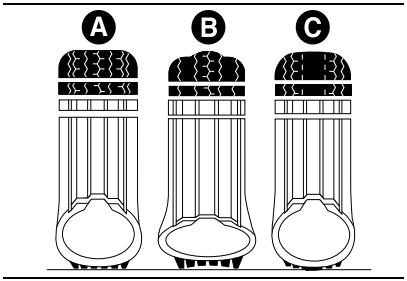
415 F0S0511

Pour les versions électriques , procéder de la façon suivante :
A. Position de support B. Position du relevage
Les flèches indiquent le sens de marche du véhicule.

ROUES ET PNEUS

Toutes les deux semaines environ et avant de longs voyages, contrôler la pression de chacun des pneus, y compris la roue de secours : ces contrôles doivent être exécutés avec les pneus au repos et froids.
Quand on utilise le véhicule il est normal que la pression augmente ; pour connaître la valeur correcte de pression de gonflage du pneu, voir le chapitre « Roues » dans la section « Caractéristiques techniques ».
Une pression erronée provoque une consommation anormale des pneus fig. 416 :
❒ **A** : pression normale : usure uniforme de la bande de roulement ;
❒ **B** : pression insuffisante : bande de roulement particulièrement usée sur les bords.
❒ **C** : pression excessive : bande de roulement particulièrement usée au centre.
Les pneus doivent être remplacés lorsque l'épaisseur de la chape est réduite à 1,6 mm. Dans tous les cas, se conformer aux normes en vigueur dans le pays où l'on circule.

318) 319) 320) 321) 322)



416 F1A0240

AVERTISSEMENTS

❒ Éviter, autant que possible, les freinages trop brusques, les dérapages au démarrage, ainsi que les chocs violents contre les trottoirs, les ornières ou d'autres types d'obstacles.
Rouler longtemps sur une chaussée accidentée peut endommager les pneus ;

❒ contrôler périodiquement que les pneus ne présentent pas de coupures sur les côtés, de gonflements ou une usure irrégulière de la chape. Dans ce cas, s'adresser au Réseau Après-vente ;

❒ éviter de voyager en surcharge : cela peut causer de sérieux dommages aux roues et aux pneus ;

❒ en cas de crevaison d'un pneu, s'arrêter immédiatement et le remplacer, pour ne pas endommager le pneu lui-même, la jante, les suspensions et la direction ;

❒ le pneu vieillit même s'il est peu utilisé. Le vieillissement est signalé par des fendillements sur la chape et sur les flancs. Dans tous les cas, si les pneus sont montés depuis plus de 6 ans, il faut les faire contrôler par des spécialistes.
Ne pas oublier de faire contrôler aussi la roue de secours ;

❒ en cas de remplacement, monter toujours des pneus neufs et éviter les pneus d'origine douteuse ;

❒ quand on remplace un pneu, il convient de remplacer également la valve de gonflage ;

❒ pour permettre une usure uniforme entre les pneus avant et arrière, il est conseillé de les permuter tous les 10-15 000 kilomètres, en les maintenant toujours du même côté du véhicule pour ne pas inverser le sens de roulement.

AVERTISSEMENT Lors du remplacement d'un pneu, vérifier si le capteur de surveillance de la pression des pneus (suivant version) a également été prélevé sur la jante précédente, ainsi que la valve.

ATTENTION

318) *Ne pas oublier que la tenue de route du véhicule dépend aussi de la bonne pression de gonflage des pneus.*
319) *Une pression trop faible provoque la surchauffe du pneu et peut l'endommager sérieusement.*
320) *Ne pas effectuer le changement des pneus en croix, en les déplaçant du côté droit du véhicule sur le côté gauche, et inversement.*
321) *Ne pas procéder au croisement en cas de montage de pneus « unidirectionnels ». Dans ce cas, faire toujours attention à ne pas installer les pneus en rotation opposée par rapport à celle indiquée : risque de perte d'adhérence et de contrôle du véhicule.*
322) *Ne pas repeindre les jantes des roues en alliage si ces traitements exigent l'utilisation de températures de plus de 150 °C. Les caractéristiques mécaniques des roues pourraient être compromises.*

PNEUS NEIGE

Le Réseau Après-vente est heureux de fournir des conseils pour choisir le pneu le plus approprié à l'utilisation à laquelle le Client entend le destiner.
Les qualités de ces pneus d'hiver sont sensiblement réduites lorsque l'épaisseur de la chape est inférieure à 4 mm. Dans ce cas, il est préférable de les remplacer.
Les caractéristiques spécifiques des pneus à neige sont telles que, dans des conditions environnementales normales ou en cas de longs trajets sur autoroute, leurs performances s'avèrent inférieures à celles des pneus de série. Par conséquent, il faut se limiter à les utiliser pour les performances pour lesquelles ils ont été homologués.

AVERTISSEMENT Lorsque l'on utilise des pneus neige ayant un indice de vitesse maximale inférieure à celle que peut atteindre le véhicule (augmentée de 5 %), placer dans l'habitacle, bien en vue pour le conducteur, un signal de prudence signalant la vitesse maximale admise pour les pneus hiver (comme le prévoit la Directive CE).

Monter des pneus identiques sur les quatre roues du véhicule (marque et profil) pour garantir plus de sécurité sur route et lors des freinages, ainsi qu'une bonne maniabilité.
Il faut se rappeler qu'il est important de ne pas inverser le sens de rotation des pneus.
323)

ATTENTION

323) *La vitesse maxi du pneu à neige portant l'indication « Q » ne doit pas dépasser 160 km/h ; portant l'indication « T » ne doit pas dépasser 190 km/h ; portant l'indication H ne doit pas dépasser 210 km/h dans le respect des normes en vigueur du Code de la route.*

CHAÎNES À NEIGE

L'utilisation des chaînes à neige dépend des normes en vigueur dans les différents pays.
Les chaînes à neige doivent être montées exclusivement sur les pneus des roues avant (roues motrices).
Contrôler la tension des chaînes à neige après avoir parcouru quelques dizaines de mètres.
128)

AVERTISSEMENT Quand les chaînes sont montées, accélérer très doucement pour éviter ou limiter au maximum le patinage des roues motrices et donc éviter la rupture des chaînes qui pourrait endommager la carrosserie et la mécanique du véhicule.

AVERTISSEMENT Pour les versions qui utilisent des pneus de taille 225/75 R16, utiliser des chaînes à neige ayant une épaisseur maximum de 16 mm.Sur des chaussées enneigées, avec les chaînes à neige montées, il peut être utile de désactiver l'ASR : dans ces conditions, le glissement des roues motrices en phase de démarrage permet d'obtenir une plus forte traction.

AVERTISSEMENT

128) *Si les chaînes à neige sont montées sur le véhicule, rouler à vitesse modérée, sans dépasser les 50 km/h. Éviter les trous, ne pas monter sur des marches ou sur les trottoirs et ne pas rouler trop longtemps sur la neige pour ne pas endommager le véhicule et la chaussée.*

CARROSSERIE

129)

PROTECTION CONTRE LES AGENTS ATMOSPHÉRIQUES

Les principales causes des phénomènes de corrosion sont :

❒ pollution atmosphérique ;

❒ salinité et humidité de l'atmosphère (des zones marines ou des climats chauds et humides) ;

❒ conditions environnementales saisonnières.

Il ne faut pas non plus sous-estimer l'action abrasive de la poussière atmosphérique et du sable amenés par le vent, de la boue et des gravillons soulevés par les autres véhicules.

Le fabricant a adopté les meilleures solutions techniques pour protéger efficacement la carrosserie contre la corrosion.

Voici les principales :

❒ produits et systèmes de peinture qui confèrent au véhicule une résistance toute particulière à la corrosion et à l'abrasion ;

❒ utilisation de tôles zinguées (ou prétraitées) ayant un très haut coefficient de résistance à la corrosion ;

❒ traitement du bas de caisse, du compartiment moteur, de l'intérieur des passages de roue et d'autres éléments par pulvérisation de produits cireux ayant un puissant pouvoir de protection ;

❒ vaporisation de matériaux plastiques aux fonctions protectrices sur les points les plus exposés : bas de porte, intérieur des ailes, bords, etc. ;

❒ adoption d'éléments caissonnés “ouverts”, pour éviter la condensation et la stagnation d'eau, qui peuvent favoriser la formations de rouille à l'intérieur.

GARANTIE DE L'EXTÉRIEUR DU VÉHICULE ET DU BAS DE CAISSE

Le véhicule est pourvu d'une garantie contre la perforation, due à la corrosion, de tout élément d'origine de la structure ou de la carrosserie.

Pour connaître les conditions générales de cette garantie, se reporter au Carnet de Garantie.

CONSEILS POUR LA BONNE PRÉSERVATION DE LA CARROSSERIE

Peinture

130) 131)

La peinture ne joue pas seulement un rôle esthétique, mais elle sert également à protéger la tôle.

En cas d'abrasions ou de rayures profondes, il est conseillé de pourvoir immédiatement aux retouches nécessaires pour éviter des formations de rouille. Pour les retouches de peinture, utiliser exclusivement les produits d'origine (voir « Plaquette d'identification de la peinture de carrosserie », à la section « Caractéristiques techniques »).

L'entretien normal de la peinture consiste dans le lavage, dont la périodicité dépend des conditions environnementales et d'utilisation.

Par exemple, dans les zones à haute pollution atmosphérique, ou si l'on roule sur des chaussées qui ont été traitées au sel contre le verglas, il est préférable de laver plus fréquemment le véhicule.

En vue d'un lavage correct du véhicule, procéder comme suit :

❒ mouiller la carrosserie avec un jet d'eau à basse pression ;

❒ passer une éponge et une solution détergente légère sur la carrosserie, en rinçant fréquemment l'éponge ;
❒ bien rincer avec de l'eau et sécher par jet d'air ou en utilisant une peau de chamois.

Si le véhicule est lavé dans une installation automatique, respecter les recommandations suivantes :

❒ enlever l'antenne du toit afin d'éviter de l'endommager ;
❒ le lavage doit se faire avec de l'eau additionnée d'une solution détergente ;
❒ rincer abondamment afin d'éviter que des résidus de détergent ne puissent rester sur la carrosserie ou sur les parties les moins en vue.

Pour versions électriques :

Pour assurer les mouvements du véhicule à l'intérieur de la station de lavage, suivre la procédure ci-dessous :

❒ ouvrir la porte conducteur et la laisser ouverte ;
❒ placer le dispositif de démarrage sur ENGINE ;
❒ appuyer sur la pédale de frein ;
❒ placer la boîte de vitesses à rapport unique sur N ;
❒ désactiver le frein de stationnement électrique ;
❒ relâcher la pédale de frein ;
❒ laisser le dispositif de démarrage sur ENGINE, sortir du véhicule et fermer la porte côté conducteur.

AVERTISSEMENT Dans cette situation, le véhicule n'est plus lié et il risque de se déplacer sans contrôle à cause des pentes du terrain.

Pendant le séchage, veiller à bien sécher les endroits cachés, tels que les baies de portes, le capot et le pourtour des phares où l'eau stagne plus facilement. Il est conseillé de ne pas mettre aussitôt le véhicule dans un endroit fermé, mais de le laisser en plein air pour favoriser l'évaporation de l'eau.

Ne pas laver le véhicule après un arrêt en plein soleil ou avec le compartiment moteur chaud : cela peut altérer le brillant de la peinture.

Les pièces extérieures en matière plastique doivent être nettoyées en suivant la même procédure que celle adoptée pour le lavage normal du véhicule. Éviter de garer le véhicule sous des arbres ; beaucoup d'espèces laissent tomber des substances résineuses qui donnent un aspect opaque à la peinture et augmentent les possibilités de déclenchement du processus de corrosion.

AVERTISSEMENT Les excréments d'oiseaux doivent être lavés immédiatement et avec soin car leur acidité est particulièrement agressive.

Vitres

Pour le nettoyage des vitres, utiliser des détergents spécifiques. Employer des chiffons très propres afin de ne pas rayer les vitres ou d'altérer leur transparence.

AVERTISSEMENT Pour ne pas endommager les résistances électriques présentes sur la surface interne de la lunette arrière, frotter délicatement en suivant le sens des résistances.

Phares avant

Utiliser un chiffon doux, jamais sec, mais imbibé d'eau et de savon pour automobiles.

AVERTISSEMENT Pendant l'opération de nettoyage des transparents en plastique des phares avant, ne pas utiliser de substances aromatiques (par exemple essence) ni de cétones (par exemple acétone).

AVERTISSEMENT En cas de nettoyage au moyen d'une lance, faire en sorte que le jet d'eau soit au moins à 20 cm des phares.

9)

CONTACT AVEC L'EAU

(versions électriques)

Lavage du compartiment moteur

132)

Le lavage du moteur est déconseillé. Si cela devait s'avérer vraiment nécessaire, suivre les instructions ci-après :

❒ le lavage est admis uniquement à basse pression ;

❒ le lavage doit avoir lieu lorsque le moteur est froid et avec le dispositif de démarrage sur STOP ;

❒ veiller à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les centrales électroniques, sur les connecteurs et les câbles oranges, y compris sur les zones limitrophes (circuit haute tension) et sur le vannes de ventilation ;

Faire effectuer cette opération par un atelier agréé.

Après le lavage, s'assurer que les différentes protections (par ex. les capuchons et les protections en caoutchouc) n'ont pas été enlevées ou endommagées.

Lavage du bas de caisse

S'il s'avère nécessaire de laver le bas de caisse, éviter d'insister avec le jet directement sur les connecteurs et sur les vannes de ventilation.

Lavage avec la trappe de recharge fermée

Le système électrique est sûr, même si les situations suivantes se produisent :

❒ présence d'eau dans la zone des pieds ;

❒ lorsque le véhicule se trouve dans l'eau à une profondeur permettant de passer un gué ;

❒ entrée de liquides dans le coffre à bagages/compartiment de chargement.

133)

Lavage du compartiment moteur

(sauf versions électriques)

134)

En cas de lavage (basse pression) du compartiment moteur (par exemple, dans des zones très poussiéreuses), le lavage doit avoir lieu avec le moteur froid et avec le dispositif de démarrage sur STOP. Faire attention à ne pas diriger le jet d'eau directement sur les modules électroniques ou sur les moteurs des essuie-glaces. Faire effectuer cette opération par un atelier agréé. Après le lavage, s'assurer que les différentes protections (par ex. les capuchons et les protections en caoutchouc) n'ont pas été enlevées ou endommagées.

AVERTISSEMENT

129) *Nettoyer régulièrement les pare-chocs, les rétroviseurs extérieurs et le champ de vision des caméras. Lors du lavage haute pression du véhicule, maintenir la lance à une distance minimale de 30 cm des radars, des caméras et des capteurs.*

130) *Ne pas utiliser de produits abrasifs et/ou de lustrage pour le nettoyage de la voiture. Prendre soin de laver immédiatement les excréments d'oiseaux, car leur acidité est particulièrement agressive. Éviter (dans la mesure du possible) de garer votre véhicule sous des arbres ; éliminer immédiatement les substances végétales résineuses, car une fois sèches, pour être enlevées, elles peuvent avoir besoin de produits abrasifs et/ou de lustrage fortement déconseillés et susceptibles d'altérer le caractère mat de la peinture. Pour le nettoyage du pare-brise avant et de la lunette arrière, éviter d'utiliser du liquide lave-vitres pur, mais dilué avec au moins 50 % d'eau. Utiliser du liquide lave-vitres pur uniquement lorsque les conditions de température extérieure le requièrent. Ne pas utiliser de produits chimiques/acides pour dégivrer les vitres du véhicule car ils sont susceptibles d'endommager la peinture.*

131) *Certaines installations automatiques équipées de balais d'ancienne génération et/ou mal entretenus peuvent endommager la peinture, en facilitant la formation de micro-fissures qui confèrent un aspect opaque/voilé à la peinture, en particulier, sur les couleurs sombres.*

Si cela devait arriver, il suffit d'un léger polissage avec des produits spécifiques.
132) *Il est conseillé de ne pas utiliser un nettoyeur à eau haute pression pour le nettoyage du compartiment moteur. Les précautions suivantes ont été prises pour protéger toutes les parties et les connexions ; cependant, les pressions générées par ces appareils sont telles qu'elles ne peuvent pas garantir une protection complète contre les infiltrations d'eau.*
133) *S'il faut laver l'extérieur du véhicule, veiller à ne pas insister directement avec le jet d'eau sur la trappe de recharge.*
134) *Il est déconseillé d'utiliser un nettoyeur à eau haute pression pour le nettoyage du compartiment moteur. Les précautions suivantes ont été prises pour protéger toutes les parties et les connexions ; cependant, les pressions générées par ces appareils sont telles qu'elles ne peuvent pas garantir une protection complète contre les infiltrations d'eau.*

AVERTISSEMENT

9) *Les détergents polluent l'eau. Par conséquent, le lavage de la voiture doit être effectué dans des stations dotées d'équipements de pompage et de traitement des liquides utilisés pour le lavage.*

ÉQUIPEMENTS INTÉRIEURS

Vérifier régulièrement l'absence d'eau stagnante sous les tapis (due à l'égouttement des chaussures, parapluies, etc.) qui pourrait provoquer l'oxydation de la tôle.

⚠ 324) 325)

SIÈGES ET PARTIES EN TISSU

Pour nettoyer les tapis et les revêtements en tissu, utiliser un produit spécifique.

Éliminer les poussières avec une brosse souple ou avec un aspirateur.

Pour mieux nettoyer les revêtements en velours, il est conseillé d'utiliser une brosse humide. Frotter les sièges avec un chiffon doux imbibé d'une solution d'eau et de savon neutre.

ÉLÉMENTS EN PLASTIQUE

Il est conseillé de procéder au nettoyage normal des plastiques intérieurs avec un chiffon trempé dans une solution d'eau et de détergent neutre non abrasif. Pour enlever les taches de graisse ou résistantes, utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage des plastiques, sans solvant et expressément conçus pour ne pas altérer l'aspect et la couleur des matériaux.

AVERTISSEMENT Ne jamais employer d'alcool, d'essence et leurs dérivés pour nettoyer la vitre du combiné de bord.

ENTRETIEN DES CEINTURES DE SÉCURITÉ

Ne pas décolorer, teindre ni nettoyer les ceintures de sécurité avec des solvants chimiques ou des détergents abrasifs pour éviter d'abîmer le tissu. Au besoin, les nettoyer en utilisant une solution à base de savon neutre ou d'eau tiède. Ne pas démonter les ceintures du véhicule pour les laver. Essuyer avec un chiffon doux.

ÉLÉMENTS REVÊTUS EN PEAU ET SOFT TOUCH

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

Le nettoyage de ces composants doit être effectué exclusivement avec de l'eau et du savon neutre. Ne jamais utiliser d'alcool ou de produits à base d'alcool.

Avant d'utiliser des produits spécifiques pour le nettoyage des intérieurs, lire attentivement l'étiquette et vérifier que parmi les composants du produit il n'y

ait pas d'alcool ni de substances à base d'alcool ou de solvants.
Si durant les opérations de nettoyage du pare-brise avec des produits spéciaux pour vitres, des gouttes tombent et se déposent sur le cuir du volant / pommeau du levier de vitesses / frein de stationnement, les retirer immédiatement et procéder au lavage de la zone intéressée avec de l'eau et du savon neutre.

AVERTISSEMENT En cas d'utilisation de dispositif de verrouillage du volant, veiller à bien le positionner, afin d'éviter d'érafler le cuir du revêtement.

ATTENTION

324) *Ne jamais utiliser de produits inflammables, tels que l'éther de pétrole ou l'essence rectifiée pour nettoyer l'intérieur de la voiture. Les charges électrostatiques engendrées par le frottement pendant l'opération de nettoyage pourraient causer un incendie.*
325) *Ne pas conserver de bombes aérosol dans le véhicule : danger d'explosion. Les bombes aérosols ne doivent pas être exposées à une température supérieure à 50°C. À l'intérieur de la voiture exposée au soleil, la température peut dépasser largement cette valeur.*

TUYAUX EN CAOUTCHOUC

Pour l'entretien des tuyaux flexibles en caoutchouc du système de freinage et d'alimentation, s'adresser au Réseau Après-vente.
L'ozone, les températures élevées et l'absence prolongée de liquide dans le circuit peuvent provoquer le durcissement et la rupture des tuyaux ce qui peut entraîner des fuites de liquide. Un contrôle vigilant est donc nécessaire.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Tout ce dont vous avez besoin pour comprendre la composition et le fonctionnement de votre véhicule est contenu dans cette section et illustré par des données, tableaux et graphiques. Destiné aux passionnés, aux techniciens ou tout simplement à tous ceux qui veulent connaître en détail leur véhicule.

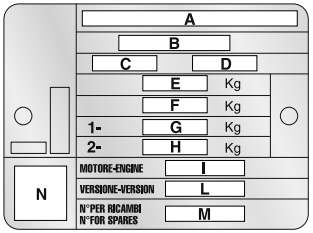
DONNÉES D'IDENTIFICATION 378
CODES MOTEUR - VERSION CARROSSERIE 380
MOTEUR 383
ALIMENTATION 385
BATTERIE HAUTE TENSION (versions électriques) 386
TRANSMISSION 387
SUSPENSIONS 388
FREINS 389
DIRECTION 390
ROUES 392
DIMENSIONS 396
PRESTATIONS 406
POIDS ET MASSES 409
RAVITAILLEMENTS 412
FLUIDES ET LUBRIFIANTS 415
CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO_2 419
DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DU VÉHICULE EN FIN DE CYCLE 420

DONNÉES D'IDENTIFICATION

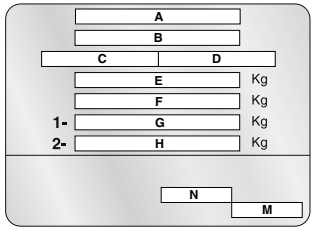
Il est conseillé de noter les sigles d'identification. Les données d'identification estampillées sur les plaquettes et leur position sont les suivantes :

❒ Plaquette récapitulative des données d'identification.
❒ Marquage du châssis.
❒ Plaquette d'identification de la peinture de carrosserie.
❒ Marquage du moteur.

PLAQUETTE RÉCAPITULATIVE DES DONNÉES D'IDENTIFICATION



417 F1A0243



418 F1A9050

Elle est apposée sur la traverse avant du compartiment moteur et contient les données d'identification fig. 417 ou fig. 418 (pour les versions/marchés qui le prévoient) :

A Nom du Fabricant.

B Numéro d'homologation.

C Code d'identification du type de véhicule.

D Numéro progressif de fabrication du châssis.

E Poids maximum autorisé de la voiture à pleine charge.

F Poids maximum autorisé du véhicule à pleine charge plus remorque.

G Masse maximale admissible sur le premier essieu avant.

H Masse maximale admissible sur le deuxième essieu arrière.

I Type de moteur.

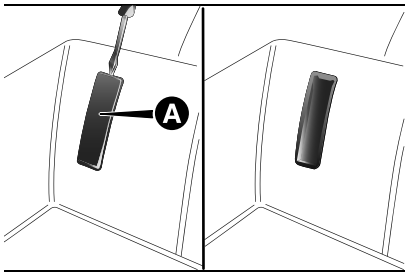
L Code de version de carrosserie.

M Numéro pour pièces de rechange.

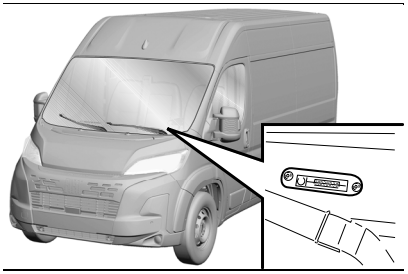
N° Valeur correcte du coefficient de fumées (pour les moteurs à gazole).

MARQUAGE DU CHÂSSIS

Leur emplacement est le suivant : l'un sur le passage de roue interne côté passager, (A) fig. 419 l'autre sur la partie basse du pare-brise fig. 420.
Le marquage comprend :
❒ type de véhicule ;
❒ numéro progressif de fabrication du châssis.



419 F1A0244



420 F1A2072

PLAQUETTE D'IDENTIFICATION DE LA PEINTURE DE CARROSSERIE

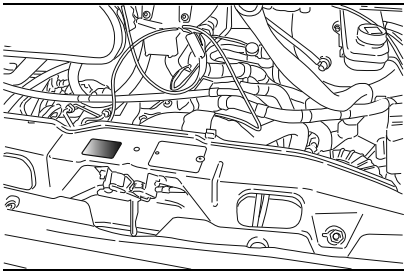
Elle est apposée sur la traverse avant du compartiment moteur fig. 421 et contient les données d'identification suivantes :

A Fabricant de la peinture.

B Désignation de la couleur.

C Code de la couleur.

D Code de la couleur pour retouches ou réfection de la peinture.



421 F1A0369

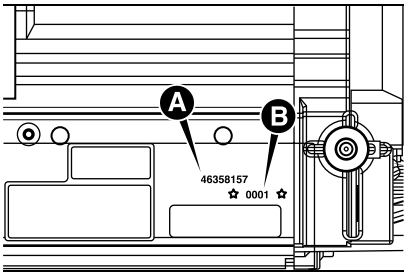
MARQUAGE DU MOTEUR

Sauf versions électriques

Il est estampillé sur le bloc-cylindres et indique le type et le numéro progressif de fabrication.

Versions électriques

Le code type (A) fig. 422 et le numéro progressif de fabrication (B) sont gravés sur le côté du moteur électrique.



422 F1A2062

CODES MOTEUR - VERSION CARROSSERIE

Version	Code moteur
2.2 120 ch H3-Power avec AdBlue®	46356294
2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®	46356294 46357169 (*) 46358567 (*) 46358928 (*)
2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®	46356723
Électrique	46348460

(*) Pour les versions/marchés qui le prévoient

VERSIONS DE CARROSSERIE

Nous donnons, ci-dessous, un exemple de code de version de carrosserie avec la légende valide pour tous les codes de versions de carrosserie.

Exemple :

250 A M M F A DX

250 MODÈLE
A PTAC
M MOTEUR
M TRANSMISSION / ESSIEUX MOTEUR
F CARROSSERIE
A EMPATTEMENT
DTE VERSION

PTAC

LIGHT

S 2 800 kg COURT
0 3000 kg/3040 kg COURT
1 3000 kg/3040 kg MOYEN
2 3000 kg/3040 kg LONG
3 3000 kg/3040 kg ALLONGÉ
M 3000 kg/3040 kg MOYEN / LONG
N 3000 kg/3040 kg MOTRICE
4 3300 kg/3340 kg COURT
5 3300 kg/3340 kg MOYEN
6 3300 kg/3340 kg LONG
7 3300 kg/3340 kg ALLONGÉ
8 3300 kg/3340 kg MOTRICE
K 3300 kg/3340 kg MOYEN / LONG
9 3 500 kg / 3 650 kg COURT
A 3 500 kg / 3 650 kg MOYEN
B 3 500 kg / 3 650 kg LONG
C 3 500 kg / 3 650 kg ALLONGÉ
D 3 500 kg / 3 650 kg MOTRICE
L 3 500 kg / 3 650 kg MOYEN / LONG
T 3 500 kg / 3 650 kg XXL EXTRA-LONG

HEAVY

9 3500 kg COURT
A 3 500 kg MOYEN
B 3 500 kg LONG
C 3 500 kg ALLONGÉ
D 3 500 kg MOTRICE
L 3 500 kg MOYEN / LONG
T 3 500 kg XXL EXTRA-LONG
E 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg COURT
F 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg MOYEN
G 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg LONG
H 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg ALLONGÉ
J 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg MOTRICE
P 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg MOYEN / LONG
Q 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg LONG H3
U 4 000 kg/4 250 kg/4 400 kg XXL EXTRA-LONG

MOTEUR

1 Version électrique 200 kW 270 HP batterie 110 KWh
2 2.2 88 kW 120 HP VGT SCR EURO 6 E C637 MT6
3 2.2 103 kW 140 HP VGT SCR EURO 6 E C637 MT6
4 2.2 103 kW 140 HP VGT SCR EURO 6 E AM8LU AT8
5 2.2 130 kW 180 HP VGT SCR EURO 6 E C637 MT6
6 2.2 130 kW 180 HP VGT SCR EURO 6 E AM8LU AT8
A 2.2 103 kW 140 HP VGT EURO III C637 MT
B 2.2 103 kW 140 HP VGT EURO IV C637 MT
C 2.2 103 kW 140 HP VGT EURO V C637 MT
D 2.2 103 kW 140 HP VGT EURO 6.1 C637 MT
F 2.2 103 kW 140 HP VGT EURO 6.4 C637 MT

TRANSMISSION

N Boîte de vitesses mécanique
B Boîte de vitesses automatique AT8

EMPATTEMENT

COURT (S) = 0, 4, 9 , E
MOYEN (M) = 1 , 5 , A , F
MOYEN-LONG (ML) = M , K , L , P
LONG (L) = 2 , 6 , B , G
ALLONGÉ (XL) = 3 , 7 , C , H
MOTRICE = N , 8 , D , J
EXTRA-LONG (XXL) =T , U

CARROSSERIE

1 CHÂSSIS-CABINES (Camper) TOIT BAS
2 CHÂSSIS-NUS (Camper)
3 FOURGON À BATTANTS (Camper) TOIT MOYEN
4 FOURGON À BATTANTS (Camper) TOIT HAUT
5 CHÂSSIS-CABINES SPECIAL (Camper) TOIT BAS
6 CHÂSSIS-NUS SPECIAL (Camper)
7 CHÂSSIS-BENNE CABINE SIMPLE TOIT BAS allongée
8 FOURGON À BATTANTS (Camper) TOIT BAS
9 CHÂSSIS-BENNE DOUBLE CABINE TOIT BAS
A FOURGON À BATTANTS TOIT HAUT
B FOURGON VITRÉ TOIT HAUT
C CHÂSSIS-CABINE SIMPLE TOIT BAS
D CHÂSSIS-CABINE DOUBLE TOIT BAS
E FOURGON VITRÉ (Camper) TOIT BAS
F FOURGON VITRÉ (Camper) TOIT MOYEN
G FOURGON À BATTANTS TOIT MOYEN
H FOURGON VITRÉ TOIT MOYEN
I COMBI MODULAIRE CONVERTI TOIT MOYEN
J COMBI TOIT MOYEN
K COMBI TOIT BAS
L FOURGON À BATTANTS TOIT BAS
M MINIBUS TOIT MOYEN
N COMBI MODULAIRE CONVERTI TOIT MOYEN
R BASE MINIBUS (295) TOIT MOYEN
T COMBI TOIT MOYEN

MOTEUR

Moteur thermique

Généralités	2.2 120 ch H3-Power avec AdBlue®	2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®	2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®
Code type	46356294	46356294 46357169 (*) 46358567 (*) 46358928 (*)	46356723
Cycle	Diesel	Diesel	Diesel
Nombre et position des cylindres	4 en ligne	4 en ligne	4 en ligne
Diamètre et course des pistons (mm)	83,8 x 99	83,8 x 99	83,8 x 99
Cylindrée totale (cm^3)	2184	2184	2184
Rapport de compression	15,7 : 1	15,7 : 1	15,7 : 1
Puissance maximum (CEE) (kW)	88	103	132
Puissance maximale (CEE) (ch)	120	140	180
Régime correspondant (tours/min)	3500	3500	3500
Couple maximum (CEE) (Nm)	320	350 (MT) 380 (AT)	380 (MT) 450 (AT)
Régime correspondant (tours/min)	1400	1 400 (MT et AT)	1500 (MT et AT)
Carburant	Gazole pour transport automobile (Spécification EN590)		

(*) Pour les versions/marchés qui le prévoient

Versions électriques

Généralités	
Code type	46358157
Puissance maximum (CEE) (kW)	205
Puissance maximale (CEE) (ch)	280
Régime correspondant (tours/min)	5000
Couple maximum (CEE) (Nm)	410
Régime correspondant (tours/min)	500
Couple continu (CEE) (Nm)	200
Source d'énergie	Énergie électrique

Versions	Alimentation
Diesel	Injection directe « Common rail »
Électrique	Batterie aux Ions de Lithium (Li-ion)

326)

ATTENTION

326) *Des modifications ou des réparations du circuit d'alimentation effectuées de manière non correcte et sans tenir compte des caractéristiques techniques du circuit peuvent provoquer des anomalies de fonctionnement avec risque d'incendie.*

BATTERIE HAUTE TENSION (versions électriques)

	Caractéristiques de la batterie
Typologie	Lithium-ion (Li-ion)
Refroidissement / Chauffage	Liquide
Tension nominale	350 V
Température d'utilisation de la batterie	-30 / 60°C (*)

(*) La température de 60°C correspond à la température que la batterie peut atteindre ; il ne s'agit pas de la température de fonctionnement du véhicule.

TRANSMISSION

Versions moteur thermique		Boîte de vitesses	Embrayage	Traction
BOÎTE DE VITESSES MANUELLE	2.2 120 ch H3-Power avec AdBlue®	Six vitesses plus une marche arrière avec synchroniseurs pour l'enclenchement des rapports avant	À réglage automatique avec pédale sans course à vide	Avant
	2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®			
	2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®			
BOÎTE DE VITESSES AUTOMATIQUE AT8	2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®	À huit rapports avant plus marche arrière	–	
	2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®			

Versions électriques	Boîte de vitesses	Traction
Toutes les versions	Rapport unique Rapport de transmission : 1:10,09	Avant

SUSPENSIONS

135)

Avant	Arrière
À roues indépendantes type MacPherson	Pont rigide à essieu tubulaire, ressort à lames longitudinal

AVERTISSEMENT

135) *Veiller à ce que les ressorts à lames en matériau composite n'entrent en contact avec aucun type d'acide.*

Versions moteur thermique	Freins de service avant	Freins de service arrière	Frein de stationnement
Versions avec frein de stationnement mécanique	À disque autoventilé	À disque	Commandé par levier à main, agissant sur les freins arrière
Versions avec frein de stationnement électrique (EPB)	À disque autoventilé	À disque autoventilé	Électrique

AVERTISSEMENT L'eau, le verglas et le sel de déneigement présents sur la chaussée peuvent se déposer sur les disques des freins et réduire leur efficacité lors du premier freinage.

Versions électriques	Freins de service avant	Freins de service arrière	Frein de stationnement
Toutes les versions	à disque autoventilés	à disque	Électrique

AVERTISSEMENT L'eau, le verglas et le sel de déneigement présents sur la chaussée peuvent se déposer sur les disques des freins et réduire leur efficacité lors du premier freinage.

DIRECTION

Versions moteur thermique	Diamètre de braquage entre trottoirs (m)	Type
Empattement court	11,06	À pignon et crémaillère avec direction assistée électrique.
Empattement moyen	12,46	
Empattement moyen-long	13,54	
Empattement long	14,28	
Empattement extra-long	14,28	

Versions électriques

Versions électriques	Diamètre de braquage entre trottoirs (m)	Type
Empattement long	14,28	À pignon et crémaillère avec direction assistée électrique
Empattement extra-long	14,28	

ROUES

JANTES ET PNEUS

Jantes en alliage ou en acier embouti.
Pneus Tubeless à carcasse radiale.
Sur la carte grise figurent également tous les types de pneus homologués.

AVERTISSEMENT En cas d'éventuelles différences entre la « Notice d'entretien » et la « Carte grise », ne tenir compte que des données indiquées sur la Carte grise. Pour la sécurité de conduite, il est indispensable que le véhicule soit équipé de pneus de la même marque et du même type sur toutes les roues.

AVERTISSEMENT Ne pas monter de chambre à air sur les pneus Tubeless.

ROUE DE SECOURS

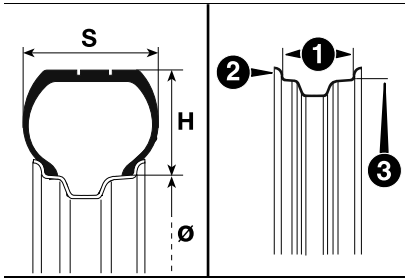
Jante en acier embouti.
Pneu Tubeless.

GÉOMÉTRIE DES ROUES

Pincement des roues avant mesuré entre jantes : -1 ± 1 mm.
Les valeurs se rapportent au véhicule en marche.

LECTURE CORRECTE DU PNEU

Exemple : 215/70 R 15 109S (voir fig. 423)



215 Largeur nominale (S, distance en mm entre les flancs)
70 Rapport hauteur/largeur (H/S), en pourcentage
R Pneu radial
15 Diamètre de la jante, en pouces (Ø)
109 Indice de charge (charge utile)
S Indice de vitesse maximale

Indice de vitesse maximale

Q jusqu'à 160 km/h
R jusqu'à 170 km/h
S jusqu'à 180 km/h
T jusqu'à 190 km/h
U jusqu'à 200 km/h
H jusqu'à 210 km/h
V jusqu'à 240 km/h

Indice de vitesse maximale pour les pneus neige

QM + S jusqu'à 160 km/h
TM + S jusqu'à 190 km/h
HM + S jusqu'à 210 km/h

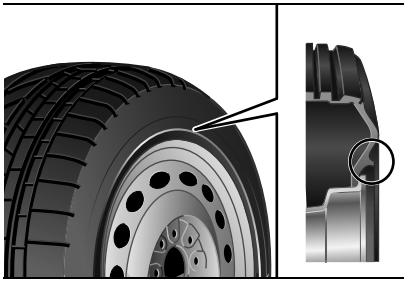
Indice de charge (charge utile)

70 = 335 kg	95 = 690 kg
71 = 345 kg	96 = 710 kg
72 = 355 kg	97 = 730 kg
73 = 365 kg	98 = 750 kg
74 = 375 kg	99 = 775 kg
75 = 387 kg	100 = 800 kg
76 = 400 kg	101 = 825 kg
77 = 412 kg	102 = 850 kg
78 = 425 kg	103 = 875 kg
79 = 437 kg	104 = 900 kg
80 = 450 kg	105 = 925 kg
81 = 462 kg	106 = 950 kg
82 = 475 kg	107 = 975 kg
83 = 487 kg	108 = 1000 kg
84 = 500 kg	109 = 1030 kg

85 = 515 kg	110 = 1060 kg
86 = 530 kg	111 = 1090 kg
87 = 545 kg	112 = 1120 kg
88 = 560 kg	113 = 1150 kg
89 = 580 kg	114 = 1180 kg
90 = 600 kg	115 = 1215 kg
91 = 615 kg	116 = 1250 kg
92 = 630 kg	117 = 1285 kg
93 = 650 kg	118 = 1320 kg
94 = 670 kg	119 = 1360 kg

PNEUS RIM PROTECTOR

⚠ 327)



424 F1A0248

PRESSION DE GONFLAGE À FROID

L'étiquette d'information sur la pression des pneus se trouve à l'intérieur du montant avant, côté conducteur ou côté passager (pour les marchés/versions qui le prévoient). La consulter pour les pressions des pneus de première monte.

⚠ ***ATTENTION***

327) *En cas d'utilisation d'enjoliveurs intégraux fixés (au moyen d'un ressort) à la jante en tôle et de pneus n'étant pas de série (après-vente) équipés de « Rim Protector » fig. 424, NE PAS monter les enjoliveurs. L'utilisation de pneus et d'enjoliveurs inappropriés pourrait provoquer une baisse imprévue de pression du pneu.*

JANTES ET PNEUS DE SÉRIE

Jantes pour les versions avec boîte de vitesses manuelle

ÉQUIPEMENT	CHARGE UTILE	PNEUS (Dimensions / Indice de charge et vitesse)			JANTE
LIGHT 15”	3000	215/70 R15 C (109/107 S)	–	225/70 R15C (112/110 R) M+S	6 Jx15-68
	3300				
	3500				
LIGHT Camper 15"	3000	215/70 R15 CP (109/107 R) M+S	–	–	
	3300		–		
	3500/3650		–		
LIGHT 16''	3300	215/75 R16 C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	3500				
LIGHT Camper 16"	3300	225/75 R16 CP (118 R) M+S	–		
	3500/3650		–		
MAXI	3500	215/75 R16C (116/114 R)	225/75 R16C (121/120 S)	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	6 Jx16-68
	4000/4250	–			
MAXI Camper	3500	225/75 R16 CP (118R) M+S	–	225/75 R16C (121/120 S) M+S 225/75 R16C (121/120 S) M+S (*)	
	4000/4250				
	4400				

Jantes pour les versions avec boîte de vitesses automatique

<table>
<tr><th rowspan="2">ÉQUIPEMENT</th><th rowspan="2">CHARGE UTILE</th><th colspan="3">PNEUS
(Dimensions / Indice de charge et vitesse)</th><th rowspan="2">JANTE</th></tr>
<tr></tr>
<tr><td rowspan="2">LIGHT 16''</td><td>3300</td><td rowspan="2">215/75 R16 C
(116/114 R)</td><td rowspan="2">225/75 R16C
(121/120 S)</td><td rowspan="3">225/75 R16C
(121/120 S) M+S
225/75 R16C
(121/120 S) M+S (*)</td><td rowspan="3">6 Jx16-68</td></tr>
<tr><td>3500</td></tr>
<tr><td>LIGHT Camper 16"</td><td>3300/3500/3650</td><td>225/75 R16 CP
(118 R) M+S</td><td>–</td></tr>
<tr><td rowspan="2">MAXI</td><td>3500</td><td>215/75 R16C
(116/114 R)</td><td rowspan="2">225/75 R16C
(121/120 S)</td><td rowspan="3">225/75 R16C
(121/120 S) M+S
225/75 R16C
(121/120 S) M+S (*)</td><td rowspan="3">6 Jx16-68</td></tr>
<tr><td>4000/4250</td><td>–</td></tr>
<tr><td rowspan="3">MAXI Camper</td><td>3500</td><td rowspan="2">225/75 R16 CP
(118 R) M+S</td><td rowspan="2">–</td></tr>
<tr><td>4000/4250</td></tr>
<tr><td>4400</td><td>–</td></tr>
</table>

(*) Pneus UNIDIRECTIONNELS : ne pas procéder au croisement en cas de montage de pneus « unidirectionnels ». Pour utiliser le pneu « unidirectionnel » comme roue de secours, respecter impérativement les indications présentes sur l'étiquette.

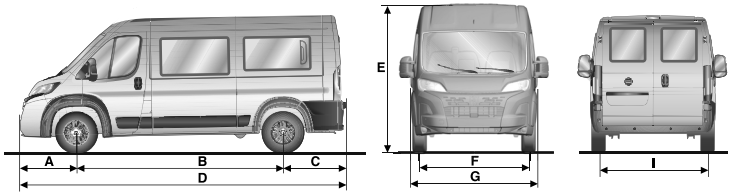
En cas d'utilisation de pneus d'hiver M+S avec un indice de vitesse inférieur à « S » pour des roues de 15 pouces et à « R » pour des roues de 16 pouces, il convient de respecter la vitesse maximale du véhicule selon les indications du tableau : indice de vitesse max.

AVERTISSEMENT N'utiliser que les types de pneus indiqués sur la carte grise du véhicule. Pour tous les pneus, il est toujours conseillé d'utiliser des valves de gonflage en métal, ou des valves HP V.3.23.9

DIMENSIONS

VERSION PANORAMA / COMBI

Les dimensions sont exprimées en mm et se rapportent au véhicule équipé avec les pneus de série.
La hauteur s'entend le véhicule vide.



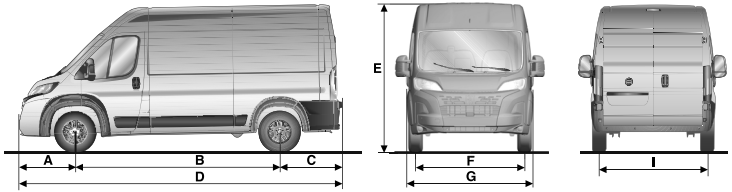
425 F1A2073

	COMBI - PANORAMA	
	MH2	LH2
A	948	948
B	3450	4035
C	1015	1015 - 1380 (*)
D	5413	5998 - 6363(*)
E	2524	2524
F	1810	1810
G	2050	2050
I	1790	1790

(*) Version MINIBUS 16 places + 1
Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

VERSION FOURGON

Les dimensions sont exprimées en mm et se rapportent au véhicule équipé avec les pneus de série.
La hauteur s'entend le véhicule vide.



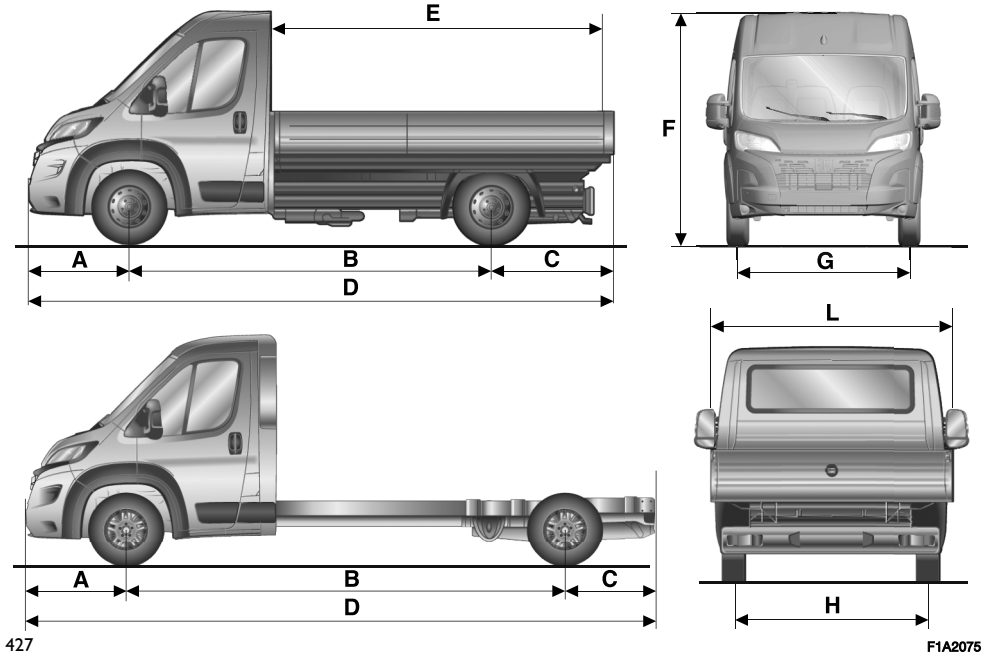
426 F1A2074

	FOURGON			
	CH1 - CH2	MH1 - MH2	LH2 - LH3	XLH2 - XLH3
A	948	948	948	948
B	3000	3450	4035	4035
C	1015	1015	1015	1380
D	4963	5413	5998	6363
E	2254 - 2524	2254 / 2524 (*)	2524 - 2764 (**)	2524 - 2764
F	1810	1810	1810	1810
G	2050	2050	2050	2050
I	1790	1790	1790	1790

(*) Version MAXI 2269 - 2539
(**) Version MAXI 2539 - 2774
Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

VERSION CAMION/CHÂSSIS-CABINE

Les dimensions sont exprimées en mm et se rapportent au véhicule équipé avec les pneus de série.
La hauteur s'entend le véhicule vide.



	BENNE				CHÂSSIS-CABINE				
	CH1	MH1	LH1	XLH1	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1
A	948	948	948	948	948	948	948	948	948
B	3000	3450	4035	4035	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300
C	1345	1345	1345	1710	960	960	960	1325	1590
D	5293	5743	6328	6693	4908	5358 - 5708	5943	6308	6573
E	2798	3248	3833	4198	–	–	–	–	–
F	2424	2424	2424	2424	2254	2254	2254	2254	2519
G	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790	1790	1790	1790	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2100	2100	2100	2100	2050	2050	2050	2050	2050

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

	CHÂSSIS NU					CHÂSSIS-CABINE SPECIAL				
	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1	CH1	MH1 - MLH1	LH1	XLH1	XXLH1
A	925	925	925	925	925	948	948	948	948	948
B	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300
C	860	860	860	1225	1490	880	880	880	1245	1510
D	4785	5235 - 5585	5820	6125	6390	4828	5278 - 5628	5863	6228	6493
E	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
F	–	–	–	–	–	2254	2254	2254	2254	2254
G	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050	2050

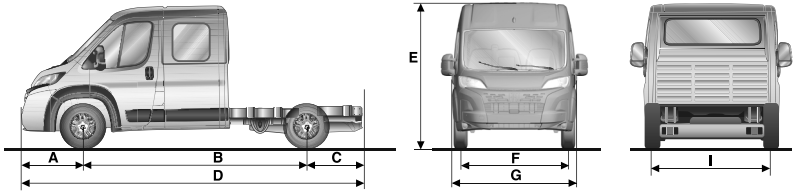
Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

	CHÂSSIS NU SPÉCIAL				
	CH1	MH1 - MH2	LH1	XLH1	XXLH1
A	925	925	925	925	925
B	3000	3450 - 3800	4035	4035	4300
C	880	880	880	1245	1510
D	4805	5255 - 5605	5840	6205	6470
G	1810	1810	1810	1810	1810
H	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980	1790 - 1980
L	2050	2050	2050	2050	2050

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

VERSION DOUBLE CABINE

Les dimensions sont exprimées en mm et se rapportent au véhicule équipé avec les pneus de série.
La hauteur s'entend le véhicule vide.



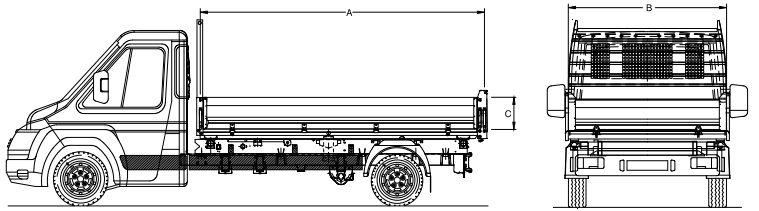
428 F1A2076

	DOUBLE CABINE		
	MH1	LH1	XLH1
A	948	948	948
B	3450	4035	4035
C	1340	1245	1695
D	5798	6228	6678
E	2424	2424	2424
F	1810	1810	1810
G	2100	2100	2100
I	1790	1790	1790

Les dimensions peuvent varier en fonction des différentes versions dans les limites susmentionnées

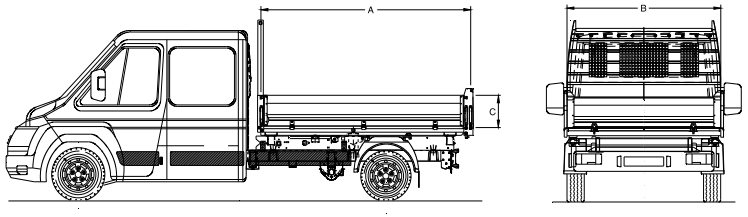
VERSION AVEC BENNE BASCULANTE

Les dimensions sont exprimées en mm et se rapportent au véhicule équipé avec les pneus de série.
La hauteur s'entend le véhicule vide.



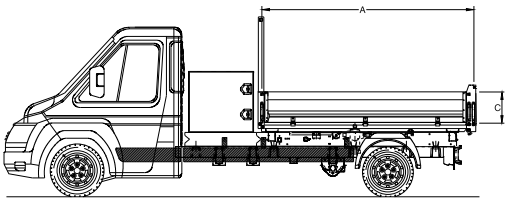
429 F1A1088

	CABINE SIMPLE			
	CH1	MH1	MLH1	LH1
BENNE BASCULANTE ARRIÈRE				
A	2525	3075	3325	3625
B	2035	2035	2035	2035
C	1340	400	400	400
BENNE TRILATÉRALE				
A	2525	3075	3325	3625
B	2025	2025	2025	2025
C	400	400	400	400

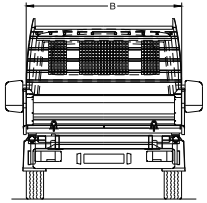


430 F1A1089

	CABINE DOUBLE	
	empattement long/toit bas (LH1) écart court	empattement long/toit bas (LH1) écart long
BENNE BASCULANTE ARRIÈRE		
A	2750	3075
B	2035	2035
C	400	400
BENNE TRILATÉRALE		
A	2750	3075
B	2025	2025
C	400	400



431



F1A1090

	CABINE SIMPLE AVEC COFFRE
	empattement long/toit bas (LH1)
BENNE BASCULANTE ARRIÈRE	
A	2750
B	2035
C	400
BENNE TRILATÉRALE	
A	2750
B	2025
C	400

PRESTATIONS

Vitesses maximales autorisées après la première période d'utilisation du véhicule en km/h.

Versions Diesel avec boîte de vitesses manuelle

ÉQUIPEMENT DE CARROSSERIE		2.2 120 ch H3-Power avec AdBlue®	2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®		2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®	
		Light	Light	Heavy	Light (*)	Heavy (**)
FOURGON (sauf configuration Camper)	Toit BAS (H1)	148	156		170 (*) 161 (**)	161
	Toit MOYEN (H2)	143	153		165 (*) 161 (**)	161
	Toit BAS (H3)	138	149		161	156
CAMIONS AVEC BENNE / CHÂSSIS-CABINES / CHÂSSIS-NUS / PLANCHERS (sauf configuration Camper)	Toit BAS (H1)	148	156		170 (*) 161 (**)	161
CHÂSSIS-CABINES / CHÂSSIS-NUS (configuration Camper)	Toit BAS (H1)	148	152		152	
FOURGON (configuration Camper)	Toit BAS (H1)	148	152		152	
	Toit MOYEN (H2)	146	152		152	
	Toit BAS (H3)	141	149		152	

(*) Versions avec jantes de 15"
(**) Versions avec jantes de 16"

Versions avec boîte de vitesses automatique

ÉQUIPEMENT DE CARROSSERIE		2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue®		2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue®	
		Light	Heavy	Light	Heavy
FOURGON (sauf configuration Camper)	Toit BAS (H1)	155		169 (R15) 161 (R16)	161
	Toit MOYEN (H2)	152		164 (R15) 161 (R16)	161
	Toit BAS (H3)	148		160	
CAMIONS AVEC BENNE / CHÂSSIS-CABINES / CHÂSSIS-NUS / PLANCHERS (sauf configuration Camper)	Toit BAS (H1)	155		169 (R15) 161 (R16)	161
CHÂSSIS-CABINES / CHÂSSIS-NUS (configuration Camper)	Toit BAS (H1)	152		152	
FOURGON (configuration Camper)	Toit BAS (H1)	152		152	
	Toit MOYEN (H2)	152		152	
	Toit BAS (H3)	148		152	

N.B. Les véhicules de catégorie N2 dont la vitesse par construction est limitée à 90 km/h.
N.B. Les véhicules de catégorie M2 dont la vitesse par construction est limitée à 100 km/h.
Limiteur de vitesse (Speed limiter) réceptionné 171 km/h pour complets/incomplets Non Camper avec 15”
(*) Limiteur de vitesse (Speed limiter) réceptionné 161 km/h pour complets Camper avec 16”
(**) Limiteur de vitesse (Speed limiter) réceptionné 152 km/h pour Camper

Versions électriques

ÉQUIPEMENT DE CARROSSERIE	Vitesse maximum (km/h)
FOURGON	100
CAMIONS AVEC CABINE	100

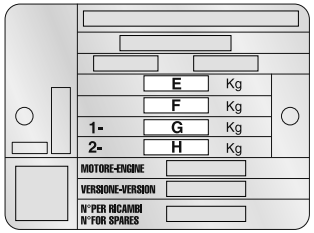
REMARQUE Les véhicules de catégorie N2 sont limités à 90 km/h homologativement

Versions électriques

ÉQUIPEMENT DE CARROSSERIE	Vitesse maximum (km/h)
N1	130
N2	90

POIDS ET MASSES

Pour identifier les poids et les masses de votre véhicule, faire référence à la plaquette illustrée à la fig. 432 et décrite également au paragraphe « Plaquette récapitulative des données d'identification » ou à la carte grise du véhicule qui contient les poids homologués (pour les marchés qui le prévoient).



432 F1A0245

E Poids maximum autorisé de la voiture à pleine charge (PTAC).

F Poids maximum autorisé du véhicule (PTAC) à pleine charge plus la remorque.
Si cette case est vide ou contient un tiret, le véhicule ne peut pas tracter de remorque

G Masse maximale admissible sur le premier essieu avant.

H Masse maximale admissible sur le deuxième essieu arrière (versions Diesel uniquement).

Pour calculer la masse tractable avec remorque freinée, soustraire les valeurs F et E indiquées sur la plaquette.
Ex : F=6 000 kg - E=3 500 kg
Remorque non freinée=2500 kg
ATTENTION *Ne pas dépasser la masse de la remorque et les masses tractables indiquées.*
ATTENTION *Respecter les capacités de traction du véhicule.*
Les tableaux rassemblent les masses tractables en fonction de la puissance moteur.

MASSES TRACTABLES (kg)

Légende :

A = MASSE TRACTABLE
B = REMORQUE NON FREINÉE
C = CHARGE SUR LE CROCHET DE REMORQUAGE

CONFIGURATION (PTAC)		MOTEUR	A	B	C
LIGHT	3000/3300/3500/3500 (°)/3510	2,2 120CV	2500	750	100
	3000/3300/3500/3500 (°)/3510	2,2 140CV	2500	750	100
	3650 (Camper)		2500	750	100
	3300/3500/3510/3650	2,2 180CV	2500	750	100
MAXI	3500/3500 (°)	2,2 140CV	3000	750	100/ 120 (*)
	3510		3000	750	100/ 120 (*)
	3995/4005		2500	750	100
	4250		2250	750	100
	3500/3500 (°)	2,2 180CV	3000	750	120(*)
	3510		3000	750	100
	3995/3995 (°)/4005/4500 (°)		2500	750	100
	4250		2250	750	100
	4400		2100	750	100

(*) Version trois places
(°) Versions Benne basculante arrière et Benne trilatérale

REMARQUE Les véhicules suivants sont exclus du tableau :

Légende :

A = MASSE TRACTABLE

B = REMORQUE NON FREINÉE

C = CHARGE SUR LE CROCHET DE REMORQUAGE

MOTEUR	ÉQUIPEMENT DE CARROSSERIE	PTAC	A	B	C
2.2 140 ch H3-Power avec AdBlue	Heavy	4250/3500	2400 - 2000	750	100
2.2 180 ch H3-Power avec AdBlue	Heavy	4250/3500	2400 - 2000	750	100

REMARQUE Pour les véhicule avec crochet de remorquage : la charge statique verticale sur le crochet de remorquage doit être comprise dans le poids maximum autorisé déclaré pour le véhicule.

MAX (Poids max autorisé + MASSE TRACTABLE) = 5500 kg

RAVITAILLEMENTS

	2.2 120 ch -140 ch -180 ch		Carburants préconisés et lubrifiants d'origine
	Réseau	Camper	
Réservoir de carburant (litres) :	90 (*)	75 (**)	Gazole pour traction automobile (Spécification EN590)
Y compris une réserve de (litres) :	12	10/12	
Réservoir URÉE capacité approximative (litres) :	19	19	AdBlue® (solution eau-URÉE) normes DIN 70 070 et ISO 22241-1 ⚠ 328) 329)
Récipient du liquide de lave-glace avec lave-phares (litres) :	5,5 / 1,5 (***)	5,5 / 1,5 (***)	–

(*) Sur toutes les versions, il est possible de demander un réservoir ayant une capacité de 75 litres (avec réserve de 12 litres).
(**) Sur les versions « Camper », il est possible de demander un réservoir de 60 litres (avec réserve de 9 litres).
(***) Pour versions électriques.



ATTENTION

328) *Utiliser seulement AdBlue®, conforme à la norme DIN 70 070 et ISO 22241-1. D'autres fluides peuvent créer des dommages au système : en outre les émissions au niveau du pot d'échappement ne seraient plus conformes aux normes en vigueur.*
329) *Le société distributrice sont responsables de la conformité de leur produit. Respecter les précautions de stockage et d'entretien, afin de conserver les qualités initiales. Le fabricant du véhicule ne reconnaît aucune garantie en cas de défauts de fonctionnement et de dommages causés au véhicule suite à l'utilisation d'urée (AdBlue®) non conforme aux règlementations.*

	2.2 120 ch -140 ch -180 ch H3-Power avec AdBlue®	Carburants préconisés
Circuit de refroidissement du moteur (litres) :	10 (**)	Mélange d'eau distillée et de liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol spécifique pour les unités de puissance à pile à carburant à 50 % (***).
Carter du moteur (litres) :	5,6	Lubrifiant 0W-30
Carter du moteur et filtre (litres) :	6,0	
Boîte de vitesses/différentiel (litres) :	2,2 (boîte de vitesses C637)	–
Boîte de vitesses/différentiel (litres) :	2,9 (boîte de vitesses M40)	–
Boîte de vitesses automatique AT8 (litres) :	6,0	Lubrifiant ATF AW-2 (*)
Circuit de freins hydrauliques avec système ABS (kg) :	1	–
Circuit de freins hydrauliques ASR/ESC (kg) :	1	
Récipient du liquide lave-glace avec lave-phares :	5,5	–

(*) Pour choisir le produit correct, s'adresser au réseau après-vente.
(**) Avec Webasto : + 1/4 litre - Avec Chauffage sous le siège 600 cm³ : + 1 litre - Chauffage AR 900 cm³ : + 1,5 litres - Avec Chauffage sous le siège + Webasto : + 1,25 litres - Chauffage AR + Webasto : +1,75 litres.
(***) Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est 60 % de PARAFLU UP et 40 % d'eau déminéralisée.

AVERTISSEMENT

S'il s'est avéré nécessaire de faire l'appoint d'huile moteur, respecter impérativement la procédure décrite au paragraphe « Huile moteur » du chapitre « Contrôle des niveaux » à la section « Entretien du véhicule ». S'assurer de ne JAMAIS dépasser le niveau maximum préconisé.

Versions électriques

	Quantité	Fluides et lubrifiants d'origine
EDM (Electronic Drive Module) (litres) :	1,9	Lubrifiant de synthèse de gradation SAE 75W-70, API GL-4
Circuit de refroidissement (litres) :	15	Mélange d'eau déminéralisée et liquide 9.55523 ou MS.90032 le produit doit excéder les spécifications CUNA NC 956--16, ASTM D 3306, à 50 %
Circuit freins hydrauliques (kg) :	0,8	Fluide synthétique pour circuits de freinage et d'embrayage. Dépasse les spécifications : FMVSS n°= 116 DOT 4, ISO 4925, SAE J 1704
Réservoir liquide lave-glace/vitre arrière (litres) :	1,5	Mélange d'alcools et d'agents tensioactifs. Conforme à la spécification CUNA NC 956-II

(*) Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est 50 % de PARAFLU^{UP} et 40 % d'eau déminéralisée.

FLUIDES ET LUBRIFIANTS

L'huile moteur de votre véhicule a été minutieusement développée et testée afin de satisfaire les critères prévus par le Plan d'Entretien Programmé. L'utilisation constante des lubrifiants indiqués garantit les caractéristiques de consommation de carburant et des émissions. La qualité du lubrifiant est déterminante pour garantir le fonctionnement et la durée de vie du moteur.

136)

CARACTÉRISTIQUES DES PRODUITS

Utilisation	Caractéristiques	Spécification	Fluides et lubrifiants d'origine	Intervalle de vidange
Lubrifiants pour les moteurs diesel	**SAE 0W-30** ACEA C2	**9.55535-DH1**	–	Selon le plan d'entretien programmé

En cas d'indisponibilité de lubrifiants conformes à la spécification voulue, il est possible d'utiliser, pour effectuer des appoints, des produits respectant les caractéristiques indiquées ; dans ce cas, les performances optimales du moteur ne seront pas garanties.

Typologie	Caractéristiques	Spécification	Fluides et lubrifiants d'origine	Application
Lubrifiants et graisses de la transmission de mouvement	Lubrifiant de synthèse de gradation SAE 75W-70, API GL-4	**9.55550 - MZ14**	–	Boîte de vitesses mécanique et différentiel (boîte de vitesses C637)
			–	Lubrifiant pour EDU (Electronic Drive Unit)
	Lubrifiant synthétique de gradation SAE 75W-85	**9.55550 - MZ3**	–	Boîte de vitesses mécanique et différentiel (boîte de vitesses M40)
	Lubrifiant ATF AW-2	**9.55550 - AV7**	**(**)**	Boîte de vitesses automatique AT8
	Graisse au bisulfure de molybdène pour des températures d'utilisation élevées. Consistance NLGI 1-2	**9.55580 - GRAS II**	–	Joints homocinétiques côté roue
	Graisse spécifique pour joints homocinétiques à faible coefficient de frottement. Consistance NLGI 0-1	**9.55580 - GRAS II**	–	Joints homocinétiques côté différentiel
Liquide pour freins	Fluide synthétique pour circuits de freinage et d'embrayage. Dépasse les spécifications : FMVSS n°= 116 DOT 4, ISO 4925, SAE J 1704	**MS.90039**	–	Freins hydrauliques et commandes hydrauliques embrayage

Typologie	Caractéristiques	Spécification	Fluides et lubrifiants d'origine	Application
Protecteur pour radiateurs	Protecteur à action antigel de couleur rouge à base de glycol mono éthylénique inhibé avec formulation organique. Conforme aux spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.	**9.55523 ou MS.90032**	–	Circuits de refroidissement. Pourcentage d'utilisation 50 % jusqu'à -35 °C. Non mélangeable à des produits d'autres formulations. (*)
Additif pour le gazole	Additif antigel pour gazole avec action protectrice pour les moteurs Diesel.	–	–	À mélanger au gazole (25 cm^3 pour 10 litres)
Additif pour émissions de diesel AdBlue® (URÉE)	Solution eau-AdBlue® (URÉE)	**DIN 70 070 et ISO 22241-1**	–	À utiliser pour le remplissage du réservoir d'AdBlue® (URÉE) sur les véhicules dotés d'un système de Réduction Catalytique Sélective (SCR)
Liquide pour lave-glace	Mélange d'alcools et d'agents tensioactifs. Conforme à la spécification CUNA NC 956-II	**MS.90043**	–	À utiliser pur ou dilué dans les systèmes essuie/lave-glaces

(*) Dans des conditions climatiques extrêmes, le mélange préconisé est 60 % de liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol spécifique pour les unités de puissance à pile à carburant et 40 % d'eau déminéralisée.
(**) Pour choisir le produit correct, s'adresser au réseau après-vente.

AVERTISSEMENT

136) *L'utilisation de produits ayant des caractéristiques différentes de celles susmentionnées pourrait causer des dommages au moteur, non couverts par la garantie.*

CONSOMMATION DE CARBURANT ET ÉMISSIONS DE CO_2

Les valeurs de consommation de carburant et d'émissions de CO_2 déclarées par le constructeur sont calculées sur la base de cycles d'utilisation théorique normalisés prévus par les règlementations applicables dans le pays d'immatriculation du véhicule. Le type de parcours, les différentes situations de circulation, les conditions atmosphériques, le style de conduite, l'état du véhicule en général, le niveau de finition/équipements/accessoires, l'utilisation du climatiseur, la charge du véhicule, la présence d'une galerie de toit et d'autres situations pénalisant la pénétration aérodynamique ou la résistance à l'avancement produisent des valeurs de consommation en carburant différentes de celles mesurées. Seulement après avoir parcouru les premiers 3 000 km, la consommation de carburant sera plus régulière.
Pour connaître les valeurs de consommation de carburant et les émissions de CO_2 spécifiques à ce véhicule, se référer aux données contenues dans le Certificat de Conformité et à la documentation correspondante qui accompagne le véhicule.

DISPOSITIONS POUR LE TRAITEMENT DU VÉHICULE EN FIN DE CYCLE

Depuis des années, le fabricant est totalement engagé dans la sauvegarde et le respect de l'environnement, au moyen d'améliorations continues des processus de production et la réalisation de produits toujours plus « éco-compatibles ». Pour assurer aux clients le meilleur service possible dans le respect des normes environnementales et en réponse aux obligations de la Directive européenne 2000/53/EC sur les véhicules en fin de cycle, le fabricant offre la possibilité à ses clients de se séparer de leur véhicule en fin de cycle sans coûts supplémentaires. La directive européenne prévoit en effet que la remise du véhicule se fasse sans que le dernier détenteur ou propriétaire du véhicule n'ait de frais à payer à cause de sa valeur de marché nulle ou négative.

Pour restituer son véhicule en fin de cycle sans frais supplémentaires, on peut s'adresser soit à l'un de nos concessionnaires soit à un centre de récolte et de démolition agréé par le fabricant. Ces centres ont été minutieusement sélectionnés afin de garantir un service respectant des normes de qualité standard pour la collecte, le traitement et le recyclage des véhicules mis au rebut, dans le respect de l'environnement.

Les informations sur les centres de collecte et de démolition sont disponibles soit auprès du réseau de concessionnaires Stellantis, soit en appelant le numéro indiqué sur le Carnet de Garantie, soit en consultant le site Internet des différentes marques Stellantis.

De même, pour répondre aux obligations de la Directive européenne 2006/66/CE sur les batteries, le fabricant recommande de toujours respecter les normes nationales en matière de gestion des batteries lithium-ion tant à faible (12 V et 48 V) qu'à haute tension et de remettre les véhicules munis des batteries aux concessionnaires ou aux centres de collecte et de démolition agréés par le fabricant et préparés pour gérer au mieux ces batteries, en évitant leur élimination impropre, ce qui comporterait un risque de lésions et de dommages pour les personnes et/ou l'environnement.

Les informations sur les centres de collecte et de démolition sont disponibles soit auprès du réseau de concessionnaires Stellantis, soit en appelant le numéro indiqué sur le Carnet de Garantie, soit en consultant le site Internet des différentes marques Stellantis.

Problème	Solution possible	
... UN PNEU CRÈVE.	Utiliser le kit de réparation des pneus.	Voir pag. 392.
	Remplacer le pneu.	Voir pag. 341.
... UN PNEU SE DÉGONFLE.	Rétablir correctement la pression.	Voir pag. 392.
... LE PLAFONNIER DE L'HABITACLE NE S'ALLUME PAS.	Remplacer l'ampoule.	Voir pag. 339 ou s'adresser au Réseau Après-vente.
... UNE AMPOULE EXTÉRIEURE (feu de route, de croisement...) NE S'ALLUME PAS.	Remplacer l'ampoule.	Voir pag. 333 ou s'adresser au Réseau Après-vente.
... LA TÉLÉCOMMANDE NE FONCTIONNE PAS.	Remplacer les piles de la télécommande.	Voir pag. 24 ou s'adresser au Réseau Après-vente.
... UN LÈVE-VITRE ÉLECTRIQUE NE FONCTIONNE PAS.	Contrôler le fusible de protection correspondant.	Voir pag. 340 ou s'adresser au Réseau Après-vente.
	Faire contrôler le moteur correspondant de montée / descente de la vitre.	S'adresser au Réseau Après-vente.
... LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS OU SE COUPE LORSQUE LA VOITURE ROULE.	Contrôler qu'il y ait suffisamment de carburant dans le réservoir ; en cas de besoin, procéder au ravitaillement.	Voir pag. 269.
... LE GAZOLE EST CONGELÉ.	Utiliser du gazole arctique ou un additif approprié.	Voir pag. 415.
	En cas d'immobilisation du véhicule, chauffer si possible la zone du filtre à gazole et le circuit en amont/aval.	–

Problème	Solution possible	
... INSTALLATION ERRONÉE DES SYSTÈMES D'APRÈS-VENTE.	Respecter scrupuleusement les indications fournies dans la Notice d'entretien afin d'éviter de compromettre le bon fonctionnement du véhicule.	S'adresser au Réseau Après-vente.
... DIRECTION BLOQUÉE AVEC VÉHICULE À L'ARRÊT ET SYSTÈME DE VERROUILLAGE DE LA DIRECTION ACTIVÉ.	En cas de stationnement du véhicule avec les roues complètement braquées, il faut tourner le volant dans le sens contraire à la fin de course tandis que l'on tourne la clé sur MAR.	–
... LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS, LE DÉMARREUR NE TOURNE PAS.	La batterie pourrait être déchargée ; vérifier son état de charge. Procéder éventuellement au démarrage de secours.	Voir pag. 347.
	La borne négative à décrochage rapide de la batterie pourrait être débranchée ; vérifier si elle est branchée correctement sur le pôle négatif de la batterie.	–
	Le fusible de protection de la batterie pourrait être grillé. Éviter de forcer le démarrage en insistant avec la clé sur la position AVV. Ne pas relier la batterie à un quelconque dispositif externe.	Voir pag. 340 ou s'adresser au Réseau Après-vente.
... LE MOTEUR NE DÉMARRE PAS APRÈS UN CHOC.	L'injection de carburant pourrait s'être interrompue suite à l'activation de l'interrupteur à inertie de coupure du carburant. Vérifier la procédure de réactivation du système.	Voir pag. 351.

MULTIMÉDIA

Cette section décrit les fonctionnalités principales des systèmes infotélématiques dont le véhicule est équipé.

CONSEILS, COMMANDES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES 424
SYSTÈME AUDIO..... 428
SYSTÈME MULTIMÉDIA..... 457
HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES 535

CONSEILS, COMMANDES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEILS

Sécurité routière

Apprendre à utiliser les différentes fonctions du système avant de se mettre au volant.

Lire attentivement les instructions et les modalités d'utilisation du système avant de se mettre au volant.

⚠ 330) 331)

Conditions de réception

Les conditions de réception varient constamment pendant la conduite.

La réception peut être perturbée par la présence de montagnes, d'édifices ou de ponts, en particulier lorsque l'on est loin de l'émetteur de la station écoutée.

AVERTISSEMENT Pendant la réception d'informations sur la circulation, le volume peut augmenter par rapport au réglage courant.

REMARQUE La fréquence DAB est utilisable dans les pays dans lesquels il existe la technologie de transmission numérique ; si celle-ci n'est pas présente et la touche DAB est sélectionnée, l'utilisateur ne sera réglé sur aucune fréquence étant donné qu'elle n'est pas disponible.

Soins et entretien

137) 138)

Respecter les précautions suivantes pour assurer la pleine efficacité fonctionnelle du système :

❒ éviter de heurter la partie transparente de l'écran avec des objets pointus ou rigides qui pourraient endommager sa surface ; durant le nettoyage, à l'aide d'un chiffon doux sec et antistatique, ne pas exercer de pression sur l'écran.

❒ ne pas utiliser d'alcool, d'essences ni leurs dérivés pour nettoyer le transparent de l'écran et veiller à ce que le système multimédia soit éteint pendant la phase de nettoyage.

❒ éviter que d'éventuels liquides ne pénètrent à l'intérieur du système : cela pourrait l'endommager de manière irréparable.

Visitez le site https://www.stellantisinfotainment.com/opel/ pour consulter les derniers manuels multimédias, les informations techniques et les mises à jour des cartes.

Avertissements

En cas d'anomalie, le système ne doit être contrôlé et remis en état que par le Réseau Après-vente.

Par des températures particulièrement basses, l'écran ne pourrait atteindre la luminosité optimale qu'au bout d'une certaine période de fonctionnement.

En cas d'arrêt prolongé du véhicule avec une température externe très élevée, le système pourrait entrer en « autoprotection thermique » et suspendre son fonctionnement jusqu'à ce que la température de la radio descende à des niveaux plus acceptables.

DISPOSITIFS MULTIMÉDIAS : FICHIERS ET FORMATS AUDIO SUPPORTÉS

Le système est en mesure de lire les fichiers pour la source USB avec les extensions et formats suivants :

❒ .MP3 (32 – 320 Kbps) ;

❒ .WMA (5 – 320 Kbps) mono et stéréo, exclusivement sans perte ;

❒ .WAV (8/16 bit, 8-48 kHz) ;

❒ .APTX ;

❒ .FLAC ;

❒ .M4A (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;

❒ .M4B (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;

❒ .MP4 (8 – 96 KHz) mono et stéréo ;

❒ .AAC (8 – 96KHz) (y compris .M4A, .M4B, .MP4).

Par ailleurs, le système est en mesure de lire, pour toutes les sources, les formats de Playlists suivants :

❒ .M3U
❒ .WPL
Le système est en mesure de lire, pour les dispositifs qui gèrent les protocoles MTP (Media Transfer Protocol), toutes les extensions et les formats de fichiers et de playlists gérés par le dispositif en question.
REMARQUE Les mots peuvent indifféremment être écrits en majuscule ou en minuscule.
REMARQUE Il est conseillé de télécharger uniquement et exclusivement les fichiers musicaux non protégés et ayant des extensions compatibles. La présence sur le support audio externe d'autres formats (par exemple, .exe, .cab, .inf, etc.) pourrait entraîner des problèmes lors de la lecture.

AVERTISSEMENT Certains dispositifs multimédias pourraient n'être pas compatibles avec le système multimédia.

Il ne faudra utiliser sur le véhicule que des dispositifs (clés USB par exemple) provenant de sources fiables. Des dispositifs provenant de sources inconnues pourraient contenir des logiciels infectés de virus qui, une fois installés sur le véhicule, pourraient augmenter le risque que les systèmes électriques/électroniques du véhicule soient violés.

REMARQUES SUR LES MARQUES

iPod, iTunes et iPhone sont des marques déposées de Apple Inc.
Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.
Apple n'est pas responsable du fonctionnement de ce dispositif et de sa conformité aux standards normatifs et de sécurité.
L'appareil radio monté sur le véhicule est conforme à la directive 2014/53/UE.

SOURCES AUDIO EXTERNES

Il est possible d'utiliser d'autres dispositifs électroniques (par exemple, PDA, etc.) sur votre véhicule.
Certains de ces dispositifs peuvent toutefois créer des interférences électromagnétiques. Si l'on remarque une baisse de performances du système, débrancher ces dispositifs.
REMARQUE Le système ne gère que des dispositifs USB formatés FAT32 et EX FAT. Le système n'est pas compatible avec les dispositifs d'une capacité supérieure à 512 Go (**Système audio**) ou 64 Go (**Système multimédia**).
REMARQUE Le système n'est pas compatible avec les HUB USB connectés au port USB du véhicule. Connecter son dispositif multimédia directement au port USB, à l'aide d'un câble de connexion prévu pour le dispositif si nécessaire.

PROTECTION ANTIVOL

Le système est équipé d'une protection antivol basée sur l'échange d'informations avec la centrale électronique (Ordinateur de bord) installée sur le véhicule.
Ce système garantit une sécurité optimale et évite d'avoir à saisir le code secret après chaque débranchement de l'alimentation électrique.
Pour versions **Système audio** : si l'issue du contrôle est positive, le système commence à fonctionner, tandis que si les codes de comparaison ne sont pas identiques ou que la centrale électronique (Ordinateur de bord) a été remplacée, le système exigera la saisie du code secret selon la procédure figurant au paragraphe suivant.

Saisie du code secret

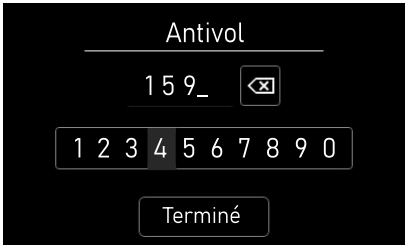
(versions **Système audio**)
À l'allumage du système, en cas de demande du code, l'écran affiche un message dédié suivi de la page-écran représentant le clavier graphique

numérique pour la saisie du code secret, fig. 433.

Le code secret est composé de quatre chiffres : pour saisir le premier chiffre du code, tourner la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour sélectionner le numéro, puis appuyer sur la touche en question pour confirmer. Procéder de la même manière pour saisir les autres chiffres du code.

Pour effacer un chiffre saisi, sélectionner le symbole ⌫ et confirmer en appuyant sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER.

Après avoir saisi le quatrième chiffre, sélectionner l'option « Terminé » et confirmer en appuyant sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER : si le code est correct, le système commence à fonctionner.



433 F1A2057

Si un code erroné est saisi, l'écran affiche un message d'erreur pour signaler le besoin de saisir le code correct.

Le système se bloque momentanément 30 minutes après avoir saisi trois fois le mauvais code de déverrouillage.

REMARQUE Durant la période de blocage, le système doit rester allumé pour que le décompte se poursuive. En éteignant le système, le décompte est remis à zéro et recommence au prochain allumage.

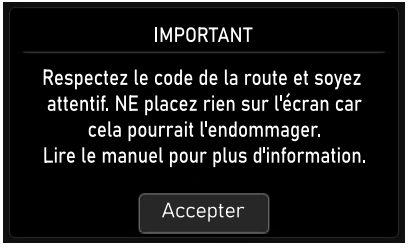
AVIS GÉNÉRAL DE NON RESPONSABILITÉ

(versions **Système audio**)

Chaque fois que le système est allumé, l'écran affiche le logo du fabricant puis une page-écran fournissant un message de texte (« disclaimer ») d'avertissement pour le conducteur, fig. 434

Sélectionner « Accepter » pour faire accepter les conditions décrites et accéder aux différents modes de fonctionnement du système.

La page-écran disparaîtra aussi après quelques secondes.



434 F1A2000

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Puissance maxi : 4 x 30W (versions **Système multimédia**)

SYSTÈME AUDIO (versions Système multimédia)

Haut-parleurs avant

❒ 2 tweeters Ø 38 mm
❒ 2 haut-parleurs mid-woofer Ø 165 mm

Caractéristiques du tuner radio

Le tuner radio présente les caractéristiques suivantes :

❒ RDS (Radio Data System)
❒ EON (Enhanced Other Network)
❒ AF (Fréquences alternatives)
❒ TA (Annonces trafic)
❒ TP (Programmes sur la circulation)
❒ PI (Code d'identification Station radio)

❒ PS (Nom service Station radio)
❒ Recherche des bandes de fréquence : AM, FM, DAB (suivant version)
❒ PTY 31 (Alarme d'urgence)
❒ REG (Programmes régionaux)
❒ RT (Radiotext)
❒ RT+ (Radiotext+)
❒ eRT (Enhanced Radio Text)

Si la fonction AF est activée et si le code PI n'est plus reçu par le système, ce dernier essaiera de sélectionner la station radio en accédant à partir des informations présentes sur toute la bande de fréquence FM.

SYSTÈME AUDIO (versions Système audio)

Versions de base

❒ 2 tweeters avant
❒ 2 midwoofers portes avant

AVERTISSEMENTS

Ne regarder l'écran que lorsque cela est nécessaire et les conditions de sécurité pour le faire sont remplies. Si l'on doit regarder l'écran pendant une durée prolongée, stationner dans un lieu sûr de façon à ne pas être distrait pendant la conduite.

Cesser immédiatement d'utiliser le système en cas d'anomalie. Dans le cas contraire, cela pourrait endommager le système lui-même. S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente pour effectuer la réparation.

ATTENTION

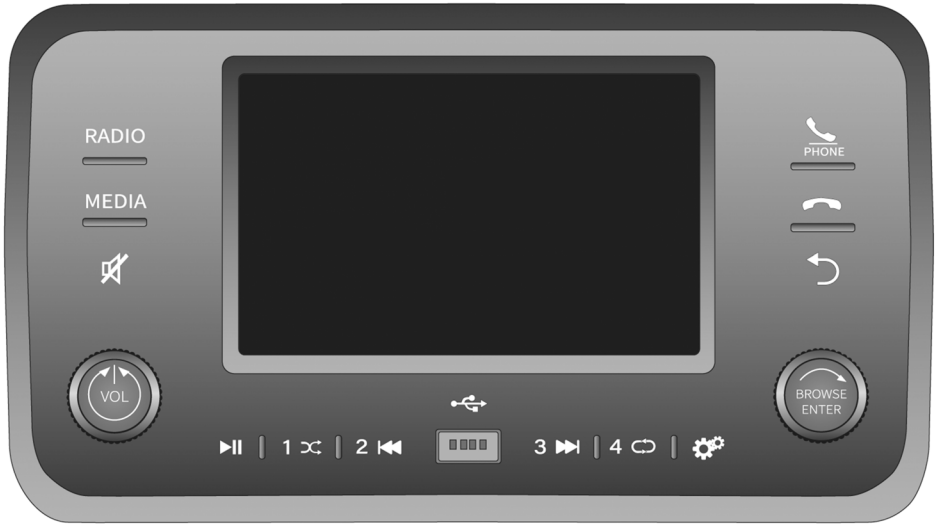
330) *Veuillez suivre les consignes de sécurité reprises ci-après : dans le cas contraire, il existe un risque de provoquer des lésions aux personnes ou des dommages au système.*
331) *Un volume sonore trop fort peut constituer un danger. Régler le volume de manière à toujours être en mesure de percevoir les bruits ambiants (ex. : avertisseurs sonores, ambulances, véhicules de police, etc.).*

AVERTISSEMENT

137) *Nettoyer la façade et l'écran exclusivement avec un chiffon doux, propre, sec et antistatique. Certains produits qui nettoient et font briller pourraient abîmer la surface. Ne pas utiliser d'alcools, ni produits similaires pour nettoyer la garniture ou l'écran.*
138) *Ne pas utiliser l'écran comme base pour supports à ventouse ou adhésifs pour navigateurs externes ou encore smartphones et dispositifs apparentés.*

SYSTÈME AUDIO

COMMANDES SUR LA FAÇADE



435 O1M0002

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMMANDES SUR LA FAÇADE

Touche	Fonctions	Modalité
RADIO	Sélection de la source : AM, FM, DAB (suivant version)	Appui bref de la touche
MÉDIA	Sélection de la source : USB, **Bluetooth®** audio	Appui bref de la touche
VOL	Allumage	Appui bref de la touche
	Extinction	Appui bref de la touche
	Réglage du volume	Rotation du sélecteur à gauche/à droite
	Activation/désactivation du volume (Mute)	Appui bref de la touche
▶II	Activation/désactivation de la fonction Play (lecture)/Pause	Appui bref de la touche
1	**Source Radio** : sélection de la station radio enregistrée dans « Préréglage 1 » **Source Média** : activation/désactivation de la lecture aléatoire des pistes dans le dispositif	Appui bref de la touche
	Source Radio : mémorisation de la station radio écoutée dans « Préréglage 1 »	Pression prolongée sur la touche
2	**Source Radio** : sélection de la station radio enregistrée dans « Préréglage 2 » **Source Média** : sélection du titre précédent	Appui bref de la touche
	Source Radio : mémorisation de la station radio écoutée dans « Préréglage 2 » **Source Média** : retour rapide de la piste en lecture	Pression prolongée sur la touche
	Port USB	–

Touche	Fonctions	Modalité
3 ⏭	**Source Radio** : sélection de la station radio enregistrée dans « Préréglage 3 » **Source Média** : sélection de la piste suivante	Appui bref de la touche
	Source Radio : mémorisation de la station radio dans « Préréglage 3 » **Source Média** : activation de la fonctionnalité de recherche rapide	Pression prolongée sur la touche
4 ⟲	**Source Radio** : sélection de la station radio enregistrée dans « Préréglage 4 » **Source Média** : activation/désactivation de la répétition du morceau présent sur le dispositif USB	Appui bref de la touche
	Source Radio : mémorisation de la station radio écoutée dans « Préréglage 4 »	Pression prolongée sur la touche
⚙	Accès au menu Réglages	Appui bref de la touche
BROWSE ENTER	Confirmation de l'option affichée à l'écran Ouverture listes de navigation (mode Radio et mode Média)	Appui bref de la touche
	Défilement de la liste ou réglage d'une station Radio Affichage de la liste des stations (mode Radio) Défilement des contenus des sources (mode Média) Changement de morceau dans les sources Média Changement de station radio (mode Radio)	Rotation du sélecteur à gauche/à droite
↩	Sortie de la sélection/retour à l'écran précédent	Appui bref de la touche
📞	❒ Sélection du mode téléphone et acceptation de l'appel téléphonique entrant ❒ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif	Appui bref de la touche
📵	❒ Refus de l'appel téléphonique entrant ❒ Fin de l'appel téléphonique en cours	Appui bref de la touche

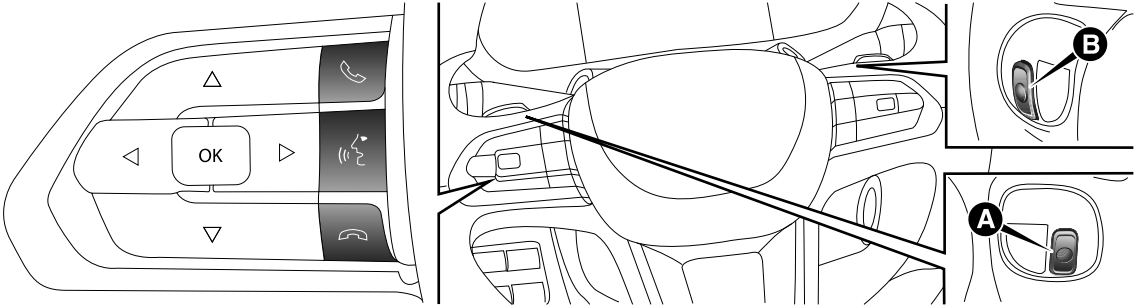
COMMANDES AU VOLANT

(si l'option est prévue)

DESCRIPTION

Les commandes des fonctions principales du système sont présentes sur le volant pour un contrôle plus simple et pratique.

L'activation de la fonction sélectionnée est commandée, dans certains cas, par la durée de la pression exercée (pression courte ou prolongée), comme indiqué dans le tableau suivant.



436 F1A9062

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES COMMANDES AU VOLANT

Touche	Interaction
	❒ Acceptation de l'appel téléphonique entrant ❒ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif
	❒ Refus de l'appel téléphonique entrant ❒ Fin de l'appel téléphonique en cours
	❒ Activation de la reconnaissance des fonctions « Siri » (suivant version) ou assistant vocal ❒ Pression brève : interruption du message vocal pour donner une autre commande vocale (valable pour « Siri ») ; pour « Google » : fermeture vocale ❒ Pression prolongée : interruption de la reconnaissance vocale

COMMANDES SITUÉES DERRIÈRE LE VOLANT

Touches	Interaction
Touche A (côté gauche du volant)	
Touche supérieure	❒ *Pression brève de la touche* : recherche de la station radio suivante/préréglage suivant (en fonction du réglage « Bouton volant de recherche ») (source Radio), sélection du morceau suivant (source Média) ❒ *Appui prolongé sur la touche* : balayage des fréquences supérieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'un morceau USB
Touche centrale	Chaque pression de la touche permet de passer d'une source à l'autre parmi les sources AM, FM et USB Uniquement les sources disponibles seront sélectionnées
Touche inférieure	❒ *Pression brève de la touche* : recherche de la station radio précédente/préréglage précédent (en fonction du réglage « Bouton volant de recherche ») (source Radio), sélection du morceau précédent (source Média) ❒ *Appui prolongé sur la touche* : balayage des fréquences inférieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'une piste USB
Touche B (côté droit du volant)	
Touche supérieure	**Augmentation du volume** ❒ *Pression courte de la touche* : augmentation individuelle du volume ❒ *Pression prolongée de la touche* : augmentation rapide du volume
Touche centrale	Activation/désactivation de la fonction Mute
Touche inférieure	**Diminution du volume** ❒ *Pression courte de la touche* : diminution individuelle du volume ❒ *Pression prolongée de la touche* : diminution rapide du volume

MODALITÉ RADIO

MISE EN FONCTION/EXTINCTION DU SYSTÈME

Le système s'allume en appuyant brièvement sur la touche/bouton VOL sur la façade.

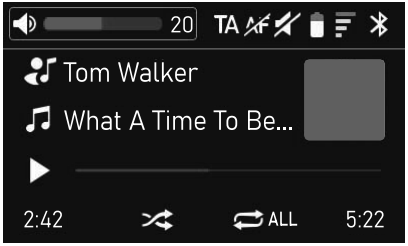
Le système s'éteint en appuyant de façon prolongée sur la touche/bouton VOL sur la façade.

RÉGLAGE DU VOLUME

Il est possible de régler le volume d'un niveau minimum égal à « 0 » (« Mute ») jusqu'à un niveau maximum égal à « 40 ».

Tourner la touche/bouton dans le sens des aiguilles d'une montre pour augmenter le volume ou dans le sens inverse pour le diminuer ou bien agir sur les commandes situées derrière le volant.

Durant le réglage, le niveau du volume est affiché dans la zone supérieure gauche de l'écran, fig. 437. Cet affichage disparaît quelques secondes après avoir terminé le réglage.



437 F1A2024

Le niveau de volume du système varie en fonction du mode sélectionné :

- ❒ Radio, USB, **Bluetooth®** Audio
- ❒ Appels
- ❒ Sonnerie
- ❒ Annonces trafic

Activation de la fonction « Mute »

La fonction « Mute » est activée :

- ❒ en appuyant sur la touche sur la façade ;
- ❒ en cas de réception d'annonces trafic (activation de la « Fonction TA ») ;
- ❒ en cas de réception d'une alarme d'urgence (« Fonction PTY 31 ») ;
- ❒ si un dispositif USB est branché au port situé sur la façade (l'audio sera désactivé pendant la phase de chargement des données présentes sur le dispositif USB et il sera réactivé une fois ce chargement terminé) ;
- ❒ en cas de saisie d'un code secret erroné.

REMARQUE En présence de Radio DAB (suivant version), si la station radio sélectionnée n'est pas disponible, il ne sera pas possible de modifier le niveau du volume.

Bluetooth®/AM/FM/Fréquence DAB/Puissance de sortie

Fabricant : Aptiv Services Deutschland GmbH

Modèle : Système audio

Caractéristiques principales

- ❒ **Bluetooth®** : 2402 - 2480 MHz
- ❒ AM : 153 - 1602 kHz
- ❒ FM : 87,5 - 108,0 MHz
- ❒ DAB : 174,0 - 239,2 MHz
- ❒ Puissance maximale de sortie : 4.2dBm

SÉLECTION DU MODE RADIO

Pour activer le mode Radio, appuyer sur la touche RADIO située sur la façade : l'écran affichera le mode de fréquence activé (AM, FM ou DAB - pour les versions/marchés qui le prévoient).

Chaque mode de syntonisation peut comporter un groupe spécifique de présélections.

SÉLECTION DE LA BANDE DE FRÉQUENCE

Appuyer brièvement sur la touche RADIO de la façade pour sélectionner la bande de fréquence souhaitée.

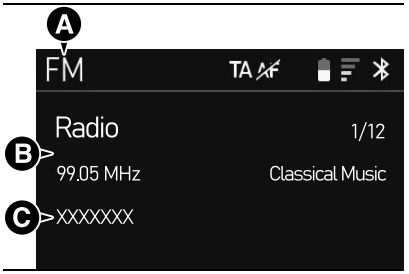
MESSAGES À L'ÉCRAN

Les informations suivantes s'affichent à l'écran dès que la station radio désirée est sélectionnée :

Dans la partie supérieure :
affichage de la bande de fréquence actuellement sélectionnée (AM, FM ou DAB - pour les versions/marchés qui le prévoient) (A fig. 438).

Au centre
affichage du nom (si disponible), de la fréquence et du numéro de mémorisation (dans la liste des stations radio préférées) concernant la station radio écoutée (B fig. 438).

En bas :
affichage d'informations supplémentaires (si disponibles) sur la station radio écoutée (C fig. 438).

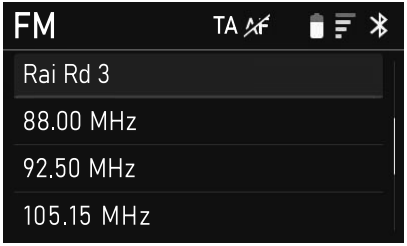


438 F1A2027

SÉLECTION DE LA STATION RADIO

Pour effectuer la recherche de la station radio souhaitée, procéder de la façon suivante :

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour accéder au menu de la radio ;
❒ sélectionner la rubrique « Stations disponibles » : l'écran affiche la liste des stations radio disponibles, fig. 439 ;
❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse ;
❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection de la station radio souhaitée.



439 F1A2017

RECHERCHE DE LA STATION RADIO MÉMORISÉE

Appuyer brièvement sur les touches **2** ◄◄ ou **3** ►► situées sur la façade : au relâchement, la station mémorisée, respectivement sur les touches **2** ou **3**, est affichée.

Durant la fonction de recherche effectuée en tournant la touche/le bouton BROWSE/ENTER, si le système atteint la station finale après avoir parcouru toute la bande, il s'arrêtera automatiquement sur la station d'où la recherche a commencé.

SÉLECTION DES STATIONS RADIO PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

La fonction « Saut ABC », fig. 440, permet, en fonction de la lettre sélectionnée, de se placer alphabétiquement sur la première des stations FM ou DAB (pour les

versions/marchés qui le prévoient) disponibles pour cette lettre.



440 F1A2059

RÉGLAGE DES PRÉSÉLECTIONS

Les présélections sont disponibles dans tous les modes (AM, FM ou DAB - pour les versions/marchés qui le prévoient).

ACTIVATION DES PRÉSÉLECTIONS

Il existe deux modes de mémoriser un préréglage.

Mode 1

Appuyer longuement sur la touche capacitive (de 1 à 4) sur laquelle on souhaite mémoriser le préréglage pour mémoriser la station actuellement écoutée.

Mode 2

Procéder de la manière suivante :

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour accéder au menu de la radio ;
❒ l'écran affiche une page-écran dans laquelle il est possible de sélectionner « Préréglages » ou « Stations disponibles » ;
❒ sélectionner « Préréglages » ;
❒ sélectionner un préréglage vide sur lequel mémoriser la station (fig. 439) ;
❒ garder le doigt sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour mémoriser la station à l'écoute sur ce préréglage.

Il est aussi possible de mémoriser une station radio en maintenant enfoncé le bouton correspondant de la façade de façon prolongée.

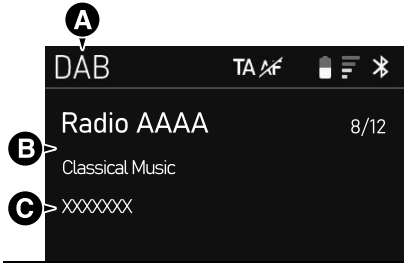
Il est possible de mémoriser jusqu'à 12 stations radio pour chaque mode.

RADIO DAB

(pour les versions/marchés qui le prévoient)

REMARQUE La fréquence DAB ne peut être utilisée que dans les pays où existe la technologie de transmission numérique. Lorsque celle-ci n'existe pas et que la touche DAB est activée, le système ne sélectionnera aucune fréquence puisqu'elle n'est pas disponible.

Les informations suivantes s'affichent à l'écran dès que la station radio désirée est sélectionnée.



441 F1A2028

Dans la partie supérieure :
affichage de la bande de fréquence actuellement sélectionnée (AM, FM ou DAB - pour les versions/marchés qui le prévoient) (A fig. 441).

Au centre :
affichage du nom (si disponible), de la fréquence et du numéro de mémorisation (dans la liste des stations radio préférées) concernant la station radio écoutée (B fig. 441).

En bas :
affichage d'informations supplémentaires (si disponibles) sur la station radio écoutée (C fig. 441).

Sélection d'une catégorie
Pour sélectionner l'une des catégories de la radio DAB, activer le menu « Parcourir » relatif à la fonction DAB,

puis sélectionner l'une des options suivantes :

❒ « Préréglages » : affiche la liste des préréglages mémorisés ;

❒ « Stations disponibles » : affiche la liste des stations DAB disponibles ;

❒ « Genres » : permet de chercher une catégorie en choisissant parmi les différents genres disponibles.

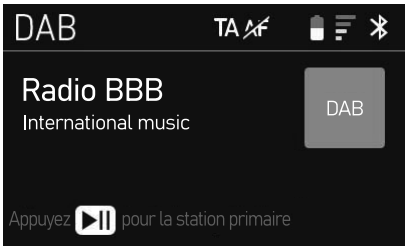
Station secondaire radio DAB

(suivant version)

Cette fonction permet de sélectionner la « station secondaire » relative à la radio DAB, fig. 442.

Ceux-ci peuvent comprendre, par exemple, la traduction dans d'autres langues du programme principal et le contenu de la Dynamic Label,

Pour retourner au canal radio DAB principal, sélectionner l'option « Appuyer sur ▶❚❚ pour la station primaire » à l'écran.



442 F1A2029

ACTIVATION DES PRÉSÉLECTIONS

Il existe deux modes de mémoriser un préréglage.

Mode 1

Appuyer longuement sur la touche capacitive (de 1 à 4) sur laquelle on souhaite mémoriser le préréglage pour mémoriser la station actuellement écoutée.

Mode 2

Procéder de la manière suivante :

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour accéder au menu de la radio ;

❒ l'écran affiche une page-écran dans laquelle il est possible de sélectionner « Préréglages » ou « Stations disponibles » ;

❒ sélectionner « Préréglages » ;

❒ sélectionner un préréglage vide sur lequel mémoriser la station (fig. 439) ;

❒ garder le doigt sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour mémoriser la station à l'écoute sur ce préréglage.

Stations radio disponibles

Pour afficher la liste des stations radio disponibles, procéder de la façon suivante :

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour accéder au menu « Parcourir » ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER jusqu'à ce qu'apparaisse « Stations disponibles » ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : l'écran affichera la liste des stations radio disponibles.

Genres

Sélectionner la rubrique « Genres » pour filtrer la liste des stations radio par genre musical.

Annonce DAB

Pour sélectionner une catégorie d'annonces relatives à la radio DAB, procéder de la façon suivante :

❒ accéder au menu « Réglages » de la radio ;

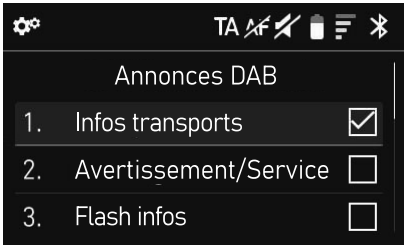
❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER et sélectionner la rubrique « Annonce DAB » ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : l'écran affichera la liste des types d'annonces trafic, fig. 443 :

- « Infos transports » ;
- « Avertissement/Services » ;
- « Flash infos » ;
- « Information météo » ;

- « Annonce évènement » ;
- « Évènement spécial » ;
- « Information du progr. » ;
- « Infos sportives » ;
- « Flash boursier ».

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner le type souhaité ;
❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer la sélection.

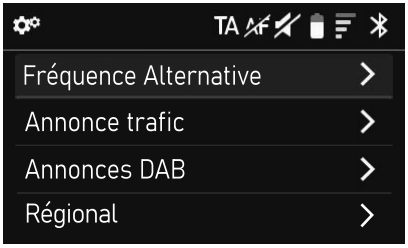


443 F1A2038

MENU RÉGLAGES

Le menu « Réglages » de la radio permet de régler les fonctions suivantes, fig. 444 :

❒ « Fréquence Alternative » (Fonction « AF ») : permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») la recherche de fréquences alternatives ;
❒ « Annonces trafic » (Fonction « TA ») : permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») la réception d'annonces sur la circulation (fonction « TA ») ;
❒ « Annonces DAB » (suivant version) : permet de sélectionner la catégorie d'annonces pour la radio DAB.
❒ « Régional » : permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») la réception des informations transmises par les émetteurs locaux (régionaux) (fonction « REG »).



444 F1A2044

« Fréquences Alternatives » (Fonction « AF »)

Les fréquences alternatives permettent de modifier automatiquement la fréquence de la station radio activée lorsque le signal de transmission n'est pas assez fort.
Si la fonction AF est activée et le système n'est pas en mesure de se régler sur la station radio sélectionnée, il essaiera de se régler sur la fréquence alternative présentant une meilleure qualité de réception.

« Annonces trafic » (Fonction « TA »)

Certaines stations de la bande FM sont autorisées à passer des bulletins sur les conditions de circulation.
Lorsque la fonction TA est activée, il est quand même possible de modifier le volume en tournant la touche/bouton VOL, cependant le nouveau niveau ne sera maintenu que pendant la durée de transmission du bulletin en cours.

AVERTISSEMENT Dans certains pays, il existe des stations radio qui, bien que la fonction TA soit activée, ne transmettent pas d'annonces trafic.

Fonction réception des émissions régionales (Fonction « REG »)

Fonction qui permet de se régler uniquement sur des émetteurs locaux (régionaux).

Fonction « PTY 31 » (réception alarme d'urgence)

Cette fonction permet de recevoir et d'afficher à l'écran des informations concernant les alarmes d'urgence.
REMARQUE L'alarme d'urgence est prioritaire sur tous les autres modes du système, par conséquent, elle interrompt toujours le mode activé.

AVERTISSEMENT Pour activer la fonction PTY, il faut être dans la bande

de fréquence FM. Si la bande de fréquence n'est pas FM, le système se réglera automatiquement en FM pendant toute la durée de la transmission de l'alarme d'urgence « PTY 31 ».

L'écran affichera le nom du type de programme (par ex. « ABC_4_FM ») relatif à la radio FM actuellement réglée, même si la station radio ne transmet pas sur la bande de fréquence de « 50 kHz ».

Annonces DAB

(suivant version)

Permet de sélectionner la catégorie d'annonces pour la radio DAB.

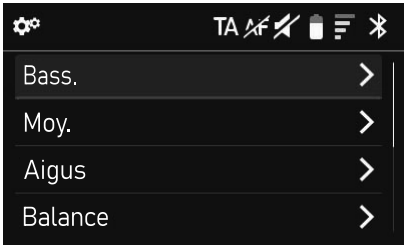
REMARQUE Les annonces DAB sont prioritaires sur tous les autres modes du système, à l'exception de la fonction « PTY 31 ».

AUDIO

Pour accéder au menu « Audio », appuyer sur la touche Menu Réglages de la façade et sélectionner la rubrique « Audio » : l'écran affichera la page-écran suivante, fig. 445.

Il est possible d'effectuer les réglages suivants au moyen du menu « Audio » :

❒ « Basses »
❒ « Moy. »
❒ « Aigus »
❒ « Balance » (Équilibrage)
❒ « Fondu » (disponible uniquement en présence de haut-parleurs arrière)
❒ « Loudness » (suivant version)
❒ « Volume en fonction de la vitesse »
❒ « Limites de volume au démarr. »



445 F1A2033

Pour sélectionner le réglage souhaité, procéder comme suit :

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER et sélectionner la rubrique souhaitée ;

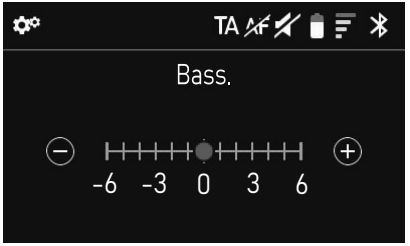
❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : l'écran affichera la page-écran permettant d'effectuer le réglage souhaité.

Bass.

cette fonction permet d'effectuer le réglage des « Bass. » d'un niveau minimum de -6 à un niveau maximum de +6, fig. 446.

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.

Appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour retourner à la page-écran précédente.



446 F1A2037

Moy.

cette fonction permet d'effectuer le réglage des « Moy. » d'un niveau minimum de -8 à un niveau maximum de +8, fig. 447.

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.

Appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour retourner à la page-écran précédente.



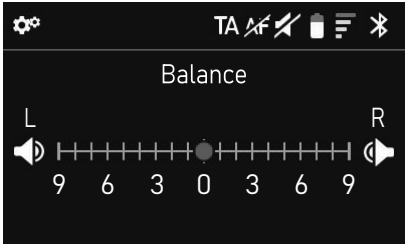
447 F1A2043

Aigus
cette fonction permet d'effectuer le réglage des « Aigus » d'un niveau minimum de -8 à un niveau maximum de +8, fig. 448.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.
Appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour retourner à la page-écran précédente.
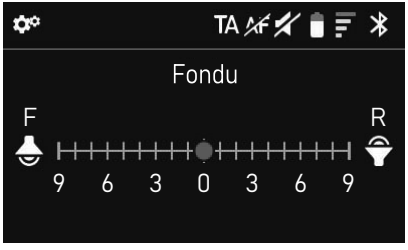


448 F1A2049

Balance (Équilibrage)
cette fonction permet de régler l'équilibrage du son provenant du haut-parleur gauche (L) ou droit (R).
Pour chaque haut-parleur (gauche ou droit), il est possible d'effectuer le réglage d'un niveau minimum de 0 à un niveau maximum de 9, fig. 449.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.
Appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour retourner à la page-écran précédente.



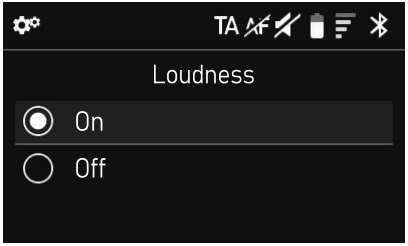
449 F1A2036

Fondu (disponible uniquement en présence de haut-parleurs arrière)
Cette fonction permet de régler l'équilibrage (« Fondu ») du son provenant des haut-parleurs avant (F) ou arrière (R).
Pour chaque haut-parleur (avant ou arrière), il est possible d'effectuer le réglage d'un niveau minimum de 0 à un niveau maximum de 9, fig. 450.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse.
Appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour retourner à la page-écran précédente.



450 F1A2039

Loudness (suivant version)
Cette option permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») la réglage du « Loudness », fig. 451, qui améliore la qualité de l'audio à faibles volumes.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.

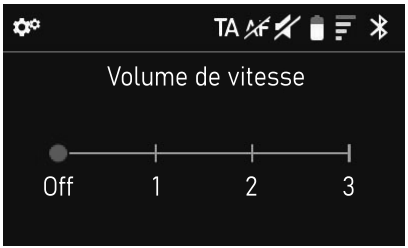


451 F1A2040

Volume de vitesse

Cette fonction permet de régler le volume du système en fonction de la vitesse du véhicule, fig. 452 (« Off » : fonction désactivée).

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer le réglage.

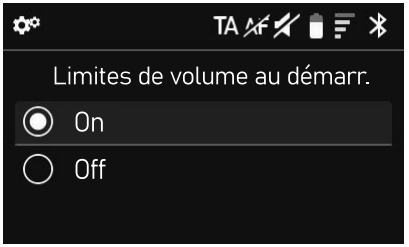


452 F1A2046

Limites de volume au démarrage

Si le niveau du volume avant la coupure du moteur est supérieur à 25 (limite supérieure pour les sources Radio, Média, USB et Bluetooth Audio), au prochain redémarrage du moteur, le système s'allumera avec un volume égal à 25.

Si le niveau du volume avant la coupure du moteur est inférieur à 10 (limite inférieure pour les sources Radio, Média, USB et Bluetooth Audio), au prochain redémarrage du moteur, le système s'allumera avec un volume égal à 10.



453 F1A2042

Le réglage par défaut de la fonction est « Off » (fonction désactivée) et il est possible de la régler sur « On » (fonction activée).

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.

MODE MÉDIA

SÉLECTION DE LA SOURCE AUDIO

Ce chapitre contient les modes d'interaction concernant le fonctionnement USB, **Bluetooth®**.

REMARQUE Si aucun dispositif Média n'est connecté au système ou si la source Média connectée n'est pas reconnue par le système, l'écran affichera des messages dédiés.

CHANGEMENT DE MORCEAU (SUIVANT/PRÉCÉDENT)

Tourner dans le sens des aiguilles d'une montre la touche/le bouton BROWSE ENTER pour lire le morceau suivant ou bien tourner la touche/le bouton BROWSE ENTER dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour retourner au début du morceau sélectionné ou pour retourner au début du morceau précédent si la lecture du morceau a commencé depuis moins de 3 secondes.

REMARQUE Le bouton BROWSE/ENTER n'est pas compatible avec les dispositifs Apple connectés via USB.

Appuyer sur la touche 3 ▶▶| (pression brève) pour lire le morceau suivant.

Appuyer sur la touche 2 ⏮ (pression brève) pour lire le morceau précédent.

AVANCE RAPIDE DES MORCEAUX

Maintenir la touche 3 ⏭ enfoncée de façon prolongée pour faire avancer rapidement le morceau sélectionné.

Maintenir la touche 2 ⏮ enfoncée de façon prolongée pour faire retourner rapidement en arrière le morceau sélectionné.

L'avance rapide/retour rapide s'interrompt dès que la touche correspondante est relâchée ou lorsque le morceau précédent/suivant est atteint.

LECTURE ALÉATOIRE DES MORCEAUX

Appuyer sur la touche 1 ⤮ de la façade pour lire dans un ordre aléatoire les morceaux contenus dans le dispositif USB ou **Bluetooth®**.

La touche 1 ⤮ peut être utilisée pour effectuer deux fonctions :

❒ « ON » (l'icône graphique apparaît en évidence à l'écran) : fonction activée ;
❒ « OFF » (l'icône graphique apparaît en gris - non activée – à l'écran) : fonction désactivée.

RÉPÉTITION D'UN MORCEAU

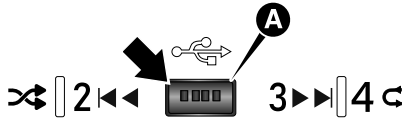
Appuyer sur le bouton 4 ⟲ pour activer la fonction.

La touche 4 ⟲ de la façade peut être utilisée pour effectuer ces fonctions :

❒ « Répéter tous » : répétition de tous les morceaux ;
❒ « Répéter un seul » : répétition d'un seul morceau ;
❒ « Désactiver répétition » : désactivation de la fonction.

MODE USB

Pour activer le mode USB, insérer une clé USB dans le port USB situé sur la façade, A fig. 454.



454 F1A0529

En insérant une clé USB dans le port situé sur la façade, l'écran affiche la première piste disponible pour la lecture.

Appuyer sur la touche BROWSE/ENTER pour ouvrir le menu suivant, fig. 455 :

❒ Toutes les pistes
❒ Artistes
❒ Albums
❒ Genres
❒ Liste
❒ Podcasts (seulement pour les dispositifs Apple)
❒ Livres audio (seulement pour les dispositifs Apple)
❒ Dossiers



455 F1A2006

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.

Sélection alphabétique

En sélectionnant la rubrique « Saut ABC », fig. 456 il est possible de sélectionner alphabétiquement la piste

ou l'artiste, etc. en fonction de l'option souhaitée.
REMARQUE En insérant une clé USB dans le port de la façade, si la fonction « Lecture automatique » est activée (« ON »), tous les fichiers de tous les dossiers seront lus automatiquement.



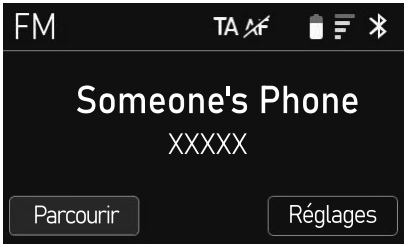
456 F1A2007

AVERTISSEMENT Après avoir utilisé la prise de recharge USB, il est conseillé de débrancher le dispositif en extrayant toujours d'abord le câble de la prise du véhicule et jamais du dispositif. Les câbles volants ou extraits d'une façon incorrecte risquent de compromettre la fonction de recharge et/ou l'état de la prise USB.

MODE TÉLÉPHONE

ACTIVATION DU MODE TÉLÉPHONE

Pour activer le mode téléphone, enregistrer ce dernier dans le système en utilisant la fonctionnalité **Bluetooth®** (voir les informations fournies au paragraphe « Support **Bluetooth®** » : l'écran affichera la page-écran suivante fig. 457.



457 F1A2021

Les options disponibles sont affichés à l'écran :
❒ « Parcourir » : permet d'afficher, à l'écran du système, la liste des « Contacts », des « Appels récents » et le clavier graphique ;
❒ « Réglages » : permet d'accéder au menu « Réglages relatif au mode téléphone.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.
Le son du téléphone portable est diffusé via le système audio du véhicule : le système coupe automatiquement le son lorsque la fonction téléphone est utilisée.

MENU RÉGLAGES

Le menu « Réglages » du téléphone permet d'effectuer les réglages suivants, fig. 458 :
❒ « Paire nouveau » : permet d'effectuer l'enregistrement d'un nouveau téléphone portable dans le système ;
❒ « Connecter » : permet de connecter un téléphone déjà enregistré dans le système ;
❒ « Supprimer » : permet d'éliminer un téléphone portable ou un dispositif audio **Bluetooth®** d'une liste ;
❒ « Mode de connexion » : permet de régler le mode de connexion du téléphone portable.



458 F1A2016

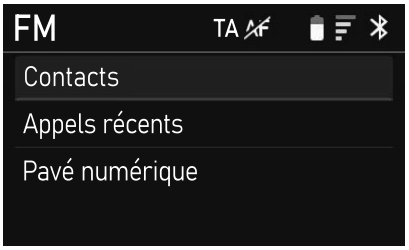
MENU PARCOURIR

Le menu « Parcourir » du téléphone permet d'effectuer les réglages suivants, fig. 459 :

❒ « Contacts » : permet d'afficher, à l'écran du système, les contacts présents dans le répertoire du téléphone portable ;

❒ « Appels récents » : permet d'afficher, à l'écran du système, la liste des derniers appels téléphoniques effectués ;

❒ « Pavé numérique » : permet d'afficher, à l'écran du système, le clavier graphique.



459 F1A2009

AFFICHAGES À L'ÉCRAN

Quand un téléphone portable est enregistré dans le système, une série d'informations (si disponibles) sont affichées à l'écran :

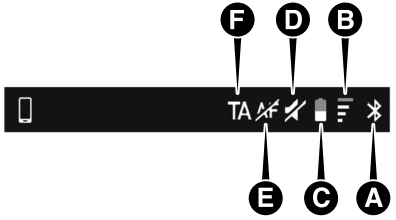
❒ l'icône **Bluetooth®**, A fig. 460 ne s'affiche que si un dispositif **Bluetooth®** est associé

❒ le niveau de la batterie du téléphone portable, B fig. 460 est affiché si un téléphone portable est connecté au système ;

❒ l'état concernant l'audio activé, fig. 460 ;

❒ l'état concernant les « Fréquences alternatives (AF) » (activé ou désactivé) D fig. 460 : lorsque la fonction est désactivée, une barre apparaît sur l'icône graphique affichée à l'écran ;

❒ l'état concernant les « Annonces trafic (TA) » (activé ou désactivé) E fig. 460 : lorsque la fonction est désactivée, une barre apparaît sur l'icône graphique affichée à l'écran.



460 F1A2054

Pour consulter la liste des téléphones portables et des fonctionnalités supportées, contacter le service Clients au numéro figurant sur le carnet de garantie.

ENREGISTREMENT DU TÉLÉPHONE PORTABLE

AVERTISSEMENT Effectuer cette opération seulement si le véhicule est à l'arrêt et si toutes les conditions de sécurité sont réunies ; la fonction se désactive si le véhicule est en marche.

La procédure d'enregistrement du téléphone portable est décrite ci-après : il est cependant conseillé de toujours consulter la notice du téléphone portable.

Pour enregistrer le téléphone portable, procéder comme suit :

❒ accéder au menu « Réglages » du téléphone ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Paire nouveau » : une page-écran dédiée sera affichée à l'écran.

Il est possible d'accéder au menu « Réglages » en sélectionnant le bouton « Réglages » dans le menu « Téléphone » ou en appuyant sur le bouton « OK » dans le menu principal du « Téléphone » (lorsqu'aucun téléphone portable n'est connecté).

Après avoir sélectionné la procédure d'enregistrement « Paire nouveau », celle-ci commence si la vitesse du véhicule est inférieure au seuil maximum autorisé.

Si la vitesse du véhicule dépasse ce seuil, le message « Fonction non disponible lorsque véhicule en mouvement » est affiché à l'écran.

Si la procédure d'enregistrement peut commencer lorsque l'on sélectionne « Paire nouveau », l'écran affiche une page-écran pop-up indiquant le nom du dispositif et un PIN aléatoire de 4 chiffres, fig. 461.



461 F1A2052

Lorsque l'on sélectionne le nom du véhicule et si le PIN à 4 chiffres a été correctement saisi dans le dispositif, l'écran affichera un message pop-up de début procédure et, ensuite, la page-écran suivante apparaîtra, fig. 462.



462 F1A2053

La page-écran de confirmation à 6 chiffres remplace automatiquement la précédente et la confirmation, de la part du conducteur, est nécessaire tant sur le dispositif que sur le système.

Une fois le PIN confirmé, tant sur le système que sur le dispositif enregistré, la procédure d'enregistrement sera lancée.

Si la procédure d'enregistrement se termine avec succès, le nouveau dispositif est enregistré et connecté comme mode audio et téléphone.

Une fois la page-écran pop-up disparue de l'écran, le système retourne automatiquement à la page-écran principale concernant le mode « Téléphone » et il est demandé au conducteur s'il souhaite effectuer le téléchargement du répertoire.

Si le dispositif connecté est doté de la fonctionnalité « Siri » ou d'un autre assistant vocal, l'écran du système affiche l'icône correspondante.

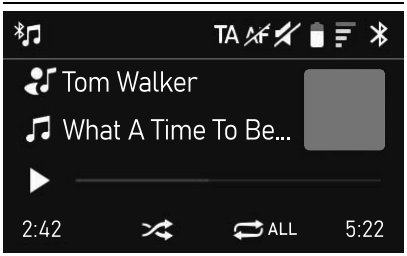
Si la procédure d'enregistrement a échoué, un message dédié sera affiché à l'écran du système.

REMARQUE Pour les téléphones portables qui ne sont pas réglés comme favoris, la priorité est déterminée selon l'ordre de connexion. Le premier téléphone connecté aura la plus haute priorité et ce sera le premier dispositif affiché dans la liste.

ENREGISTREMENT D'UN DISPOSITIF AUDIO Bluetooth®

La procédure d'enregistrement d'un dispositif audio a lieu en appuyant sur la touche **PHONE** de la façade et en sélectionnant la rubrique « Réglages ».

Si la procédure d'enregistrement s'est déroulée correctement, l'écran affiche les informations (si disponibles) concernant le dispositif connecté, fig. 463.



463 F1A2022

AVERTISSEMENT En cas de perte de la connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter le mode d'emploi du téléphone portable.

AVERTISSEMENT Il n'est pas possible d'effectuer la procédure d'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®** lorsque le véhicule roule : l'écran du système affiche un message dédié.

REMARQUE SI la procédure d'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®** échoue, un message dédié s'affiche à l'écran du système. Dans ce cas, répéter la procédure d'enregistrement décrite précédemment.
REMARQUE Après avoir modifié un nom-dispositif dans les réglages **Bluetooth®** du téléphone portable (suivant version) et en cas de connexion de ce dispositif via USB après celle **Bluetooth®**, il est possible que le système modifie le morceau à l'écoute. Après une mise à jour du logiciel du téléphone portable, il est conseillé, pour un fonctionnement adéquat, d'éliminer le téléphone de la liste des dispositifs enregistrés dans le système, de supprimer l'enregistrement précédent du système également de la liste des dispositifs **Bluetooth®** sur le téléphone portable et d'effectuer un nouvel enregistrement.

CONNEXION/ DÉCONNEXION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE OU D'UN DISPOSITIF AUDIO Bluetooth®

Connexion

Le système se connecte automatiquement au téléphone portable enregistré ayant la plus grande priorité.
Si l'on désire de choisir un téléphone portable ou un dispositif audio **Bluetooth®** spécifique, procéder comme suit :

❒ accéder au menu « Réglages » du téléphone ;
❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Connecter » ;
❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : une page-écran dédiée sera affichée à l'écran.
❒ dans le cas illustré en fig. 466, les deux protocoles (téléphone et Bluetooth Audio) seront connectés. Le téléphone connecté est « Mario's Phone » alors que le Bluetooth Audio activé est celui de « Paolo's iPhone 6 » ;
❒ dans le cas représenté en fig. 464, le téléphone portable de la deuxième ligne de la liste affichée à l'écran a les deux protocoles (téléphone et Bluetooth Audio), en appuyant sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER : le téléphone de « Paolo » sera connecté aux deux protocoles ;
❒ dans le cas représenté en fig. 465, le deuxième téléphone portable affiché dans la liste à l'écran est mis en évidence : dans ce cas, le téléphone portable est prêt pour être connecté aux deux protocoles (téléphone et Bluetooth Audio). Le Bluetooth Audio activé est celui relatif au téléphone « Paolo's iPhone 6 ».



464 F1A2060



465 F1A2061



466 F1A2015

Déconnexion

Pour déconnecter un téléphone portable ou un dispositif audio **Bluetooth®** spécifique, procéder comme suit :

❒ accéder au menu « Réglages » du téléphone ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Supprimer » ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : une page-écran dédiée sera affichée à l'écran.

SUPPRESSION D'UN TÉLÉPHONE PORTABLE OU D'UN DISPOSITIF AUDIO Bluetooth®

Pour supprimer un téléphone portable ou un dispositif audio **Bluetooth®** d'une liste, procéder comme suit :

❒ accéder au menu « Réglages » et sélectionner « Supprimer » : la liste des téléphones enregistrés sera affichée à l'écran ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner le dispositif (téléphone portable ou dispositif **Bluetooth®**) à supprimer

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : l'écran affiche un message dédié confirmant la suppression.

RÉGLAGE DU MODE DE CONNEXION DU TÉLÉPHONE PORTABLE OU DU DISPOSITIF AUDIO Bluetooth®

Pour régler le mode de connexion du téléphone portable ou d'un dispositif audio **Bluetooth®** d'une liste, procéder de la façon suivante :

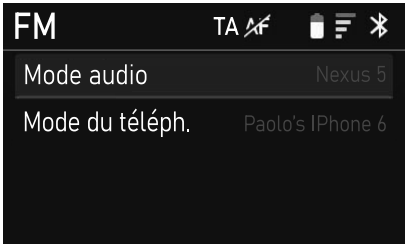
❒ accéder au menu « Réglages » du téléphone ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Mode de connexion » ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer le choix ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée : « Mode audio » ou « Mode du téléph. », fig. 467 ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer le choix. La liste des téléphones enregistrés dans le profil audio ou téléphone sera affichée : sélectionner le téléphone que l'on souhaite connecter. L'écran affichera un message confirmant l'association.



467 F1A2010

TRANSFERT DES DONNÉES DU TÉLÉPHONE (RÉPERTOIRE TÉLÉPHONIQUE ET APPELS RÉCENTS)

Cette fonction n'est activée que si le téléphone portable supporte la fonctionnalité de transmission du répertoire téléphonique via la technologie **Bluetooth®**.

Après le premier transfert des données du téléphone, la procédure de transfert et de mise à jour du répertoire (si supporté), fig. 468, débutera dès qu'une liaison **Bluetooth®** sera établie entre le téléphone portable et le système.



468 F1A2012

Affichage des contacts du répertoire téléphonique

Pour afficher les contacts du répertoire téléphonique, procéder de la façon suivante :

❒ accéder au menu « Parcourir » du téléphone ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Contacts » : l'écran affichera tous les contacts figurant dans le répertoire téléphonique.

Affichage des informations d'un contact

Pour afficher les informations d'un contact, après avoir affiché le répertoire téléphonique sur l'écran du système, procéder de la façon suivante :

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner le nom souhaité ;

❒ appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE/ENTER pour confirmer la sélection : une page-écran contenant les données suivantes (si mémorisées) sera affichée à l'écran, fig. 469 :

- nom du contact sélectionné ;
- numéro de téléphone du domicile ;
- numéro du téléphone portable ;
- numéro du téléphone du bureau ;



469 F1A2013

Chaque fois qu'un téléphone portable est connecté au système, le téléchargement et la mise à jour d'un maximum de 2000 contacts sont permis pour chaque téléphone.

En fonction du nombre de rubriques téléchargées du répertoire, il est possible qu'un léger retard se produise avant que les derniers noms téléchargés puissent être utilisés. Jusqu'alors, le répertoire téléchargé

précédemment sera disponible (si présent).

Il est possible d'accéder uniquement au répertoire du téléphone portable connecté au système à ce moment-là.

Le répertoire téléchargé depuis le téléphone portable ne peut être ni modifié ni effacé à travers le système : les modifications seront transférées et mises à jour sur le système lors de la connexion du téléphone portable suivante.

EFFECTUER UN APPEL

Les opérations décrites ci-après ne sont accessibles que si elles sont supportées par le téléphone portable utilisé.

Se référer à la notice du téléphone portable pour prendre connaissance de toutes les fonctions disponibles.

Il est possible d'effectuer un appel de l'une des manières suivantes :

❒ en sélectionnant un contact figurant dans le répertoire téléphonique et en sélectionnant ensuite « OK », puis appuyer sur la touche BROWSE/ENTER pour lancer l'appel ;

❒ en composant un numéro de téléphone à l'aide du clavier graphique affiché à l'écran et puis en sélectionnant l'option « Appelle ».

Composition d'un numéro de téléphone à l'aide du clavier graphique à l'écran

Le clavier graphique affiché à l'écran permet de composer un numéro de téléphone.

Procéder de la manière suivante :

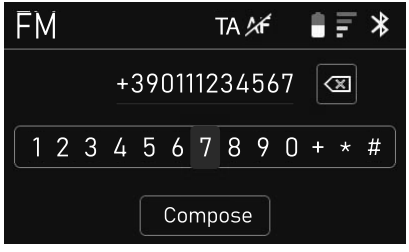
❒ accéder au menu « Parcourir » du téléphone ;

❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Pavé numérique » et appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer le choix : le clavier graphique sera affiché à l'écran, fig. 470 ;

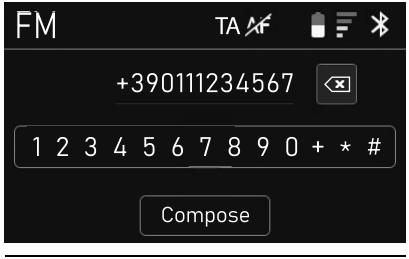
❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner un chiffre à la fois du numéro de téléphone. Après avoir sélectionné chaque chiffre, appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer le choix ;

❒ pour effacer un chiffre saisi, sélectionner le symbole ⌫, fig. 471 ;

❒ après avoir saisi le numéro de téléphone, sélectionner l'option « Compose » : l'appel sera effectué automatiquement au numéro composé (si celui-ci a correctement été saisi).



470 F1A2001



471 F1A2002

Composition d'un numéro de téléphone en utilisant le téléphone portable

Il est possible de composer un numéro de téléphone en utilisant le téléphone portable et de continuer à utiliser le système (il est recommandé de rester concentré sur la conduite).

Lorsque l'on compose un numéro de téléphone en utilisant le clavier du téléphone portable, l'audio de l'appel

est restitué à travers le système audio du véhicule.

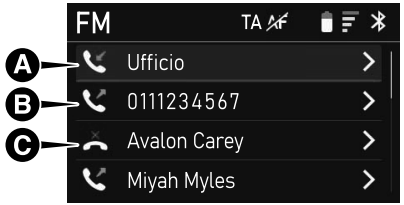
Appels récents

Il est possible d'afficher, à l'écran, la liste des derniers appels effectués pour chacun des types d'appels suivants :

❒ tous les appels
❒ appels reçus (A fig. 472)
❒ appels effectués (B fig. 472)
❒ appels manqués (C fig. 472)

Pour accéder à ces types d'appel, procéder de la façon suivante :

❒ accéder au menu « Parcourir » du téléphone ;
❒ tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option « Appels récents » : la liste des derniers appels est affichée à l'écran.



472 F1A2014

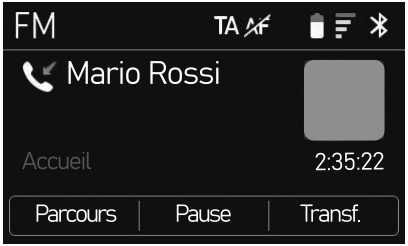
GESTION D'UN APPEL ENTRANT

Répondre à un appel

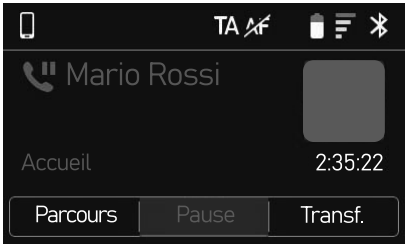
Pour répondre à l'appel entrant, appuyer sur la touche **PHONE** de la façade ou sur la touche des commandes au volant : l'écran du système affichera la page suivante, fig. 473.

Sélectionner l'une des options souhaitées :

❒ « Parcourir » : permet de sélectionner le menu « Parcourir » ;
❒ « En attente » : permet de garder l'appel en cours activé : dans ce cas, la page suivante s'affiche à l'écran, fig. 474 ;
❒ « Transf. » : permet de transférer l'appel au dispositif.



473 F1A2020



474 F1A2026

Refuser un appel

Pour refuser un appel entrant, appuyer sur la touche de la façade ou sur les commandes au volant : une page-écran dédiée sera affichée à l'écran du système.

Commutation entre les appels

Pour commuter entre les différents appels (après avoir répondu), sélectionner l'option « Bascul. », de façon à mettre l'appel en cours en attente et de répondre au nouvel appel entrant.

AVERTISSEMENT Les téléphones portables ne supportent pas tous la gestion d'un appel entrant quand une autre conversation téléphonique est déjà en cours.

EFFECTUER UN SECOND APPEL

Pendant qu'une conversation téléphonique est en cours, il est néanmoins possible d'effectuer un second appel d'une des manières suivantes :

❒ en sélectionnant le numéro/contact de la liste des appels récents ;

❒ en sélectionnant le contact du répertoire téléphonique.

GESTION DE DEUX APPELS TÉLÉPHONIQUES (CONFÉRENCE TÉLÉPHONIQUE)

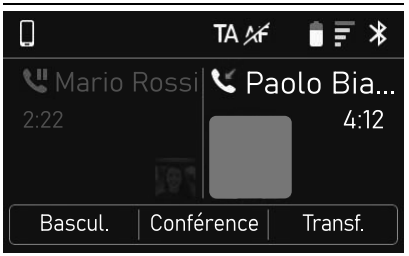
Si deux appels sont en cours, fig. 475 (l'un activé et l'autre en attente), il est possible :

❒ d'effectuer le basculement entre les appels en sélectionnant l'option « Transf. » ;

ou bien

❒ d'unir les deux appels en une conférence en sélectionnant l'option « Conférence ».

REMARQUE Vérifiez si le téléphone utilisé supporte la gestion d'un second appel et le mode « Confér. ».



475 F1A2025

CONTINUER UN APPEL

Après avoir éteint le moteur, il est quand même possible de continuer un appel téléphonique.

L'appel continue jusqu'à ce qu'il ne soit terminé manuellement ou pour une durée d'environ 20 minutes maximum.

À l'arrêt du système, l'appel est transféré au téléphone portable

TERMINER UN APPEL

Pour terminer un appel, appuyer sur la touche de la façade ou sur les commandes au volant : une page-écran dédiée sera affichée à l'écran du système.

TRANSFERT D'APPEL

Il est possible de transférer les appels en cours du téléphone portable vers le système et inversement sans terminer l'appel.

Pour transférer l'appel, sélectionner l'option « Transf. ».

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DU MICRO

Lors d'un appel, il est possible de désactiver le micro en appuyant sur la touche de la façade.

Quand on désactive le micro du système, il est quand même possible d'écouter l'appel en cours.

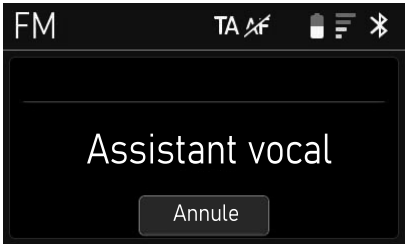
Pour réactiver le micro, appuyer à nouveau sur la touche de la façade.

SIRI EYES FREE

(disponible uniquement avec l'iPhone 4S et suivants, et iOS compatible)

La fonction « Siri », fig. 476, permet d'utiliser la voix pour envoyer des messages textes, lire le contenu audio du dispositif, les appels téléphoniques et beaucoup plus encore. Siri utilise le langage naturel pour comprendre et répondre, en interaction avec les demandes.

Le système est conçu de telle sorte que vous pouvez garder les yeux sur la route et les mains sur le volant, tout en effectuant, grâce à Siri, d'autres tâches utiles.



476 F1A2055

Interaction avec « Siri »

Pour interagir avec « Siri », procéder de la façon suivante :

❒ associer le dispositif autorisé « Siri » au système multimédia. Pour une procédure d'association appropriée, consultez le chapitre dédié à l'enregistrement de téléphone ;

❒ appuyer sur la touche « des commandes au volant, puis la relâcher. Après avoir entendu le double signal sonore (« bip »), le système est prêt et il est possible d'interagir avec « Siri » de façon à donner les commandes souhaitées.

Quitter la fonction « Siri »

Le mode « Siri » cesse en appuyant brièvement sur la touche « des commandes au volant ou en sélectionnant l'option « Annule », fig. 476, ou en appuyant sur les touches MEDIA/RADIO/PHONE/BACK ou bien en attendant la fermeture de « Siri » par le dispositif (quelques secondes après la dernière interaction).

REMARQUE Assurez-vous que « Siri » est validé sur l'appareil avant de l'apparier au système multimédia

REMARQUE Pour accéder au contenu audio sur votre appareil à l'aide de Siri, assurez-vous que ce dernier est également connecté comme source audio. Pour les indications de navigation, la source audio de l'appareil doit être activée.

REMARQUE Parlez clairement à un rythme et un volume normal, devant le microphone pour que Siri comprenne l'instruction donnée.

REMARQUE « Siri » requiert un accès à Internet. Il se peut que « Siri » ne soit pas disponible dans toutes les langues ou dans toutes les zones géographiques et ses fonctions peuvent varier en fonction de la zone géographique. Dans ce cas, une page-écran dédiée sera affichée à l'écran.

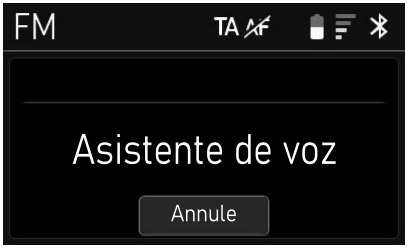
REMARQUE Pour les indications de navigation, la source audio de l'appareil doit être activée.

ASSISTANT VOCAL

(disponible uniquement avec les téléphones portables compatibles avec le système Android)

La fonction « Assistant vocal », fig. 477, permet d'utiliser la voix pour envoyer des messages textes, lire le contenu audio du dispositif, les appels téléphoniques et beaucoup plus encore. L'« Assistant vocal » utilise le langage naturel pour comprendre et répondre, en interagissant avec les demandes.

Le système a été conçu pour que l'on puisse garder les yeux sur la route et les mains sur le volant, sans renoncer à effectuer d'autres opérations utiles grâce à l'« Assistant vocal ».



477 F1A2056

Pour activer la fonction « Assistant vocal », appuyer et relâcher la touche « des commandes au volant : une page-écran dédiée sera affichée à

l'écran. Dès que l'on entend un double signal sonore (« bip »), il est possible de commencer à interagir avec Siri, écouter de la musique, obtenir des indications routières, lire des messages textes et bien plus encore.

Interaction avec l'assistant vocal

Pour interagir avec l'assistant vocal, procéder de la façon suivante :

❒ associer le dispositif validé « Assistant vocal » au système multimédia. Pour une procédure d'association appropriée, consultez le chapitre dédié à l'enregistrement de téléphone ;

❒ exercez une pression prolongée sur la touche des commandes au volant, puis relâchez-la. Après avoir entendu le double signal sonore (« bip »), le système est prêt et il est possible d'interagir avec l'« Assistant vocal » de façon à donner les commandes souhaitées.

Quitter la fonction « Assistant vocal »

Le mode « Assistant vocal » cesse en appuyant brièvement sur la touche des commandes au volant ou en sélectionnant l'option « Annule », fig. 477, ou en attendant la fermeture de l'« Assistant vocal » par le dispositif (quelques secondes après la dernière interaction).

REMARQUE S'assurer que l'« Assistant vocal » est validé sur le dispositif avant de l'associer au système multimédia.

REMARQUE Pour accéder en utilisant l'« Assistant vocal » aux contenus audio du dispositif, veiller à ce que celui-ci soit connecté aussi comme source audio. Pour les indications de navigation, la source audio de l'appareil doit être activée.

REMARQUE Parler clairement à un rythme et un volume normal, devant le micro pour que l'« Assistant vocal » comprenne l'instruction donnée.

REMARQUE Siri requiert un accès à Internet. Il se peut que l'« Assistant vocal » ne soit pas disponible dans toutes les langues ou dans toutes les zones géographiques et ses fonctions peuvent varier en fonction de la zone géographique. Dans ce cas, une page-écran dédiée sera affichée à l'écran.

REMARQUE Pour les indications de navigation, la source audio de l'appareil doit être activée.

REMARQUE La première fois que la fonction « Assistant vocal » est activée, appuyer et relâcher la touche sur les commandes au volant et éteindre la radio quelques minutes. Après avoir effectué cette opération, il sera possible d'utiliser la fonction.

RÉGLAGES

Appuyer sur la touche de la façade pour afficher le menu « Réglages », fig. 478.

Le menu comprend les options suivantes :

❒ « Audio »

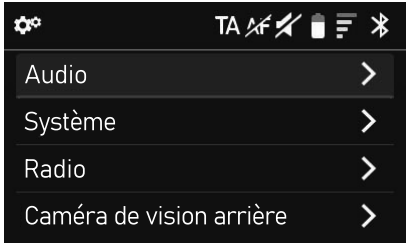
❒ « Système »

❒ « Radio »

❒ « Caméra de vision arrière »

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer la sélection.

Pour la description des options indiquées ci-dessus, consulter les descriptions des paragraphes correspondants.



478 F1A2041

SYSTÈME

Le menu « Système » permet d'effectuer les réglages suivants :

❒ « Auto-on »
❒ « Retard d'arrêt radio »
❒ « Lecture automatique »
❒ « Restaurer par défaut »
❒ « Effacer données personnelles »
❒ « Bouton volant de recherche »

Auto-on

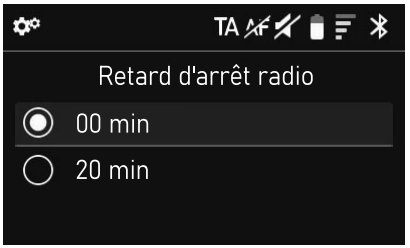
Cette fonction permet de régler l'état d'allumage du système multimédia au démarrage du moteur.
Il est possible de choisir entre système multimédia allumé (« On »), éteint (« Off ») ou rétablissement de l'état activé la dernière fois que le dispositif de démarrage a été placé sur STOP (« Dernière Radio »), fig. 479.
Le réglage par défaut de la fonction est « Dernière Radio ».
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.



479 F1A2034

Retard d'arrêt radio

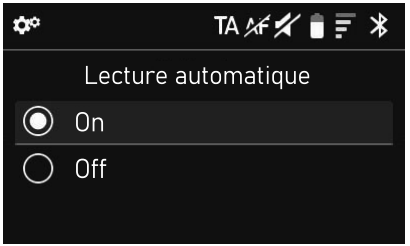
Cette fonction permet de régler le délai d'extinction automatique du système.
Le réglage par défaut est « 00 minutes », il est toutefois possible de modifier le délai d'extinction automatique en choisissant entre 0 et 20 minutes, fig. 480.
Pour effectuer cette modification, tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.
REMARQUE En ouvrant la porte conducteur, le délai de vingt minutes est annulé.



480 F1A2045

Lecture automatique

Cette fonction permet d'activer (« On ») ou de désactiver (« Off ») la lecture automatique des dispositifs USB branchés au système, fig. 481.
Le réglage par défaut de la fonction est « On ».
Avec la fonction activée, les dispositifs USB lisent automatiquement leur contenu au moment où le dispositif USB est inséré.
Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.



481 F1A2035

Bouton volant de recherche

Cette fonction permet de choisir entre deux options : « Rechercher la fréquence » et « Rechercher préréglages ».
En sélectionnant « Rechercher la fréquence » et en agissant sur les commandes au volant, il est possible de passer à la fréquence suivante/précédente.
En sélectionnant « Rechercher préréglages » et en agissant sur

les commandes au volant, il est possible de passer au préréglage suivant/précédent si la recherche préréglage est sélectionnée.

Restaurer par défaut

Cette fonction permet de restaurer certains réglages par défaut.

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur cette même touche/sélecteur pour confirmer la sélection.

L'écran affichera un message dédié : sélectionner « Oui » pour confirmer le choix.

CAMÉRA DE VISION ARRIÈRE (Parkview® Rear Back Up Camera)

(suivant version)

Le véhicule peut être équipé d'une caméra de vision arrière (ParkView® Rear Back Up Camera) qui permet au conducteur d'afficher, à l'écran du système, une image de la zone située directement derrière le véhicule fig. 482.



482 F1A2030

Il est possible d'afficher les images de la caméra dans les cas suivants :

❒ quand la marche arrière est engagée ;

❒ quand le hayon du coffre à bagages est ouvert ;

❒ quand la caméra est activée manuellement en utilisant le menu spécifique.

ACTIVATION/ DÉSACTIVATION DE LA CAMÉRA

Après avoir activé la caméra, il est possible de sélectionner l'une des options suivantes, fig. 483 :

❒ « Activation manuelle » : permet d'activer l'affichage de la caméra à l'écran du système ;

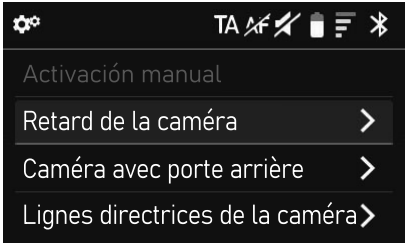
❒ « Retard de la caméra » : permet de retarder l'extinction des images de la caméra lorsque la marche arrière est désenclenchée ;

❒ « Caméra hayon arrière » (pour les versions/marchés qui le prévoient) : permet d'activer la caméra à l'ouverture du hayon du coffre à bagages ;

❒ « Lignes directrices caméra AR » (pour les versions/marchés qui le prévoient) : permet d'activer l'affichage, à l'écran, des grilles dynamiques qui indiquent le parcours du véhicule.

Il se peut que la fonction « Lignes directrices caméra arrière » soit présente, mais pour les versions/marchés qui le prévoient, n'appliquer aucune activation/désactivation de celles-ci.

Tourner la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour sélectionner l'option souhaitée, puis appuyer sur la touche/sélecteur BROWSE ENTER pour confirmer la sélection.



483 F1A2031

REMARQUE Lors de l'enclenchement de la marche arrière, un signal sonore (« bip ») sera émis à un volume par défaut et non réglable. Lorsque la marche arrière sera désenclenchée, le signal sonore sera désactivé.

REMARQUE Si la caméra n'est pas disponible, l'écran affiche un message dédié.

En ce qui concerne le fonctionnement de la caméra, se référer aux indications de la Notice d'entretien.


B
C
D
23°
13:47
R.TORINO
L0
Corso San Maurizio
Via Fratelli Vasco
Via Conte Giambattista
Via Carlo Alberto
Piazza Castello
FM
R.TORINO
Inconnu
Tous les prérégl.
1-FM Rai
2-FM 105
3-FM DEEJAY
4-FM R101
A
Accueil
Média
Comfort
Nav
Téléphone
Véhicule
Applis

484

F1A0722

TOUCHES GRAPHIQUES SUR L'ÉCRAN (A)

Touche graphique	Fonctions	Modalité
- Home	Affichage de la page principale	Pression de la touche graphique
- Média	Accès au mode Média pour la sélection des sources disponibles, des morceaux des dossier et interaction avec les réglages audio	Pression de la touche graphique
- Comfort (suivant version)	Réglages du climatiseur (flux d'air, température intérieure réglée) et siège chauffant (suivant version)	Pression de la touche graphique
- Téléphone	Accès au mode Téléphone	Pression de la touche graphique
- Véhicule	Accès aux réglages et aux fonctions supplémentaires du véhicule	Pression de la touche graphique
- Nav (suivant version)	Lancement du système de navigation	Pression de la touche graphique
- App	Accès à la liste des Apps disponibles	Pression de la touche graphique

Il est possible de personnaliser l'ordre des boutons en maintenant l'icône à déplacer enfoncée et en la faisant glisser dans la position souhaitée.
REMARQUE La personnalisation n'est active que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule en mouvement ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé l'opération, un message d'avertissement est affiché à l'écran et l'opération sera terminée.

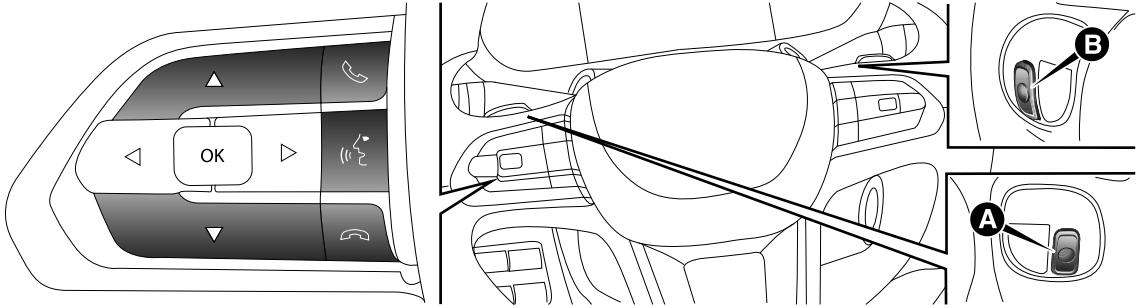
BARRE D'ÉTAT

	Région	Fonctions	Modalité
B	Barre reconfigurable boutons rapides	Accès rapide aux fonctions : Profils (*), Notifications, Température extérieure, Reconnaissance vocale (*)	Pression de la touche graphique
C	Horaire / personnalisation App	Affichage de l'heure courante / accès à la liste des applications pour la personnalisation de la barre reconfigurable (**)	Pression de la touche graphique
D	Zone messages	Piste audio en lecture, station radio réglée, durée de l'appel téléphonique, volume et défilement messages	–

(*) Si disponible
(**) Pour les versions et les marchés qui le prévoient

COMMANDES AU VOLANT

Le volant, fig. 485, reprend les commandes des fonctions principales du système, qui permettent un contrôle plus simple.



485 F1A1117

Tableau récapitulatif des commandes au volant

Touche	Interaction
	❒ Acceptation de l'appel téléphonique entrant ❒ Acceptation du second appel entrant et mise en attente de l'appel actif ❒ Activation de la reconnaissance vocale spécifique pour la fonctionnalité Téléphone (le cas échéant)
	❒ Activation de la reconnaissance vocale (si prévu ou à l'aide de CarPlay ou Android Auto) ❒ Interruption du message vocal pour donner une autre commande vocale ❒ Interruption de la reconnaissance vocale
	❒ Refus de l'appel téléphonique entrant ❒ Fin de l'appel téléphonique en cours
△ / ▽	❒ Appui bref (mode Téléphone) : sélection, sur l'écran du combiné de bord, des derniers appels/Messages (seulement avec recherche des appels active) (le cas échéant)

COMMANDES SITUÉES DERRIÈRE LE VOLANT

Touches	Interaction
Touche A (côté gauche du volant)	
Touche supérieure	❒ *Appui bref sur la touche* : recherche de la station radio suivante ou sélection du morceau suivant USB. ❒ *Pression prolongée sur la touche* : balayage des fréquences supérieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'une piste USB.
Touche centrale	À chaque pression, elle avance parmi les sources AM, FM, DAB, USB et **Bluetooth®**. Uniquement les sources disponibles seront sélectionnées.
Touche inférieure	❒ *Appui bref sur la touche* : recherche de la station radio précédente ou sélection du morceau suivant USB. ❒ *Pression prolongée sur la touche* : balayage des fréquences inférieures jusqu'au relâchement/avance rapide d'une piste USB.
Touche B (côté droit du volant)	
Touche supérieure	**Augmentation du volume** ❒ *Pression courte de la touche* : augmentation individuelle du volume ❒ *Pression prolongée de la touche* : augmentation rapide du volume
Touche centrale	Activation/désactivation du volume (Muet/Pause)
Touche inférieure	**Diminution du volume** ❒ *Pression courte de la touche* : diminution individuelle du volume ❒ *Pression prolongée de la touche* : diminution rapide du volume

CONSEILS, COMMANDES ET INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEILS

Sécurité routière

Apprendre à utiliser les différentes fonctions du système avant de se mettre au volant.

Lire attentivement les instructions et les modalités d'utilisation du système avant de se mettre au volant.

⚠ 332) 333)

Conditions de réception

Les conditions de réception varient constamment pendant la conduite. La réception peut être perturbée par la présence de montagnes, d'édifices ou de ponts, en particulier lorsque l'on est loin de l'émetteur de la station écoutée.

AVERTISSEMENT Pendant la réception d'informations sur la circulation, le volume peut augmenter par rapport au réglage courant.

REMARQUE La fréquence DAB est utilisable dans les pays dans lesquels il existe la technologie de transmission numérique ; si celle-ci n'est pas présente et la touche DAB est sélectionnée, l'utilisateur ne sera réglé sur aucune fréquence étant donné qu'elle n'est pas disponible.

Soins et entretien

139) 140)

Respecter les précautions suivantes pour assurer la pleine efficacité fonctionnelle du système :

❒ éviter de heurter la partie transparente de l'écran avec des objets pointus ou rigides qui pourraient endommager sa surface ; durant le nettoyage, à l'aide d'un chiffon doux sec et antistatique, ne pas exercer de pression sur l'écran

❒ ne pas utiliser d'alcool, d'essences ni leurs dérivés pour nettoyer le transparent de l'écran et veiller à ce que le système multimédia soit éteint pendant la phase de nettoyage

❒ éviter que d'éventuels liquides ne pénètrent à l'intérieur du système : cela pourrait l'endommager de manière irréparable

Avertissements

En cas d'anomalie, le système ne doit être contrôlé et remis en état que par le Réseau Après-vente.

Par des températures particulièrement basses, l'écran ne pourrait atteindre la luminosité optimale qu'au bout d'une certaine période de fonctionnement.

En cas d'arrêt prolongé du véhicule avec une température externe très élevée, le système pourrait entrer en « autoprotection thermique » et suspendre son fonctionnement jusqu'à ce que la température de la radio descende à des niveaux plus acceptables.

Ne regarder l'écran que lorsque cela est nécessaire et les conditions de sécurité pour le faire sont remplies. Si l'on doit regarder l'écran pendant une durée prolongée, stationner dans un lieu sûr de façon à ne pas être distrait pendant la conduite.

Cesser immédiatement d'utiliser le système en cas d'anomalie. Dans le cas contraire, cela pourrait endommager le système lui-même.

S'adresser au plus vite au Réseau Après-vente pour effectuer la réparation.

DISPOSITIFS MULTIMÉDIAS : FICHIERS ET FORMATS AUDIO SUPPORTÉS

Le système est en mesure de lire les fichiers pour la source USB avec les extensions et formats suivants :

❒ .MP3 (32 – 320 Kbps)
❒ .WAV (8/16 bit, 8-48 kHz)
❒ .WMA (5 – 320 Kbps) mono et stéréo, exclusivement sans perte
❒ .AAC (8 – 96 KHz) mono et stéréo
❒ .M4A (8 – 96 KHz) mono et stéréo
❒ .M4B (8 – 96 KHz) mono et stéréo

❒ .MP4 (8 – 96 KHz) mono et stéréo

Par ailleurs, le système est en mesure de lire, pour toutes les sources, les formats de Playlists suivants :

❒ .M3U

❒ .WPL

Le système est en mesure de lire, pour les dispositifs qui gèrent les protocoles MTP (Media Transfer Protocol), toutes les extensions et les formats de fichiers et de playlists gérés par le dispositif en question.

REMARQUE Les mots peuvent indifféremment être écrits en majuscule ou en minuscule.

REMARQUE Il est conseillé de télécharger uniquement et exclusivement les fichiers musicaux non protégés et ayant des extensions compatibles. La présence sur le support audio externe d'autres formats (par exemple, .exe, .cab, .inf, etc.) pourrait entraîner des problèmes lors de la lecture.

AVERTISSEMENT Certains dispositifs multimédias pourraient n'être pas compatibles avec le système multimédia.

Il ne faudra utiliser sur le véhicule que des dispositifs (clés USB par exemple) provenant de sources fiables. Des dispositifs provenant de sources inconnues pourraient contenir des logiciels infectés de virus qui, une fois installés sur le véhicule, pourraient augmenter le risque que les systèmes électriques/électroniques du véhicule soient violés.

REMARQUES SUR LES MARQUES

iPod, iTunes et iPhone sont des marques de Apple Inc.

Toutes les autres marques sont la propriété de leurs propriétaires respectifs.

L'étiquette « Made for Apple » indique qu'un accessoire a été conçu pour être connecté exclusivement au/aux produit/s Apple mentionné/s sur l'étiquette et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes standard de Apple. Apple ne saurait être tenue pour responsable de l'utilisation de ce dispositif ou de sa conformité aux standard normatifs et de sécurité.

L'appareil radio qui équipe le véhicule est conforme à la Directive 2014/53/UE, UA.RED.TR, au Décret Loi français SAR du 15/11/2019 et à la Certification UKCA (UK Conformity Assessed) en vigueur au Royaume-Uni.

SOURCES AUDIO EXTERNES

Il est possible d'utiliser d'autres dispositifs électroniques (par exemple, PDA, etc.) sur votre véhicule.

Certains de ces dispositifs peuvent toutefois créer des interférences électromagnétiques. Si l'on remarque une baisse de performances du système, débrancher ces dispositifs

REMARQUE Le système ne gère que des dispositifs USB formatés FAT32 et EX FAT. Le système ne gère pas les dispositifs d'une capacité supérieure à 64 Go.

REMARQUE Le système n'est pas compatible avec les HUB USB connectés au port USB du véhicule. Connecter son dispositif multimédia directement au port USB, à l'aide d'un câble de connexion prévu pour le dispositif si nécessaire.

PROTECTION ANTIVOL

Le système est équipé d'une protection antivol basée sur l'échange d'informations avec la centrale électronique (Ordinateur de bord) installée sur le véhicule.

Ce système garantit une sécurité maximale et, en cas de vol, ne permet pas son utilisation sur d'autres véhicules. En cas de besoin, s'adresser au Réseau Après-vente.

RÉCEPTION GPS (Global Positioning System)

Le GPS est un système de navigation par satellite qui fournit des informations sur l'heure et sur la position dans le monde entier. Le système GPS est exclusivement contrôlé par le gouvernement des États-Unis d'Amérique, seul responsable de sa disponibilité et de sa précision.

Le fonctionnement de ce système de navigation peut être éventuellement influencé par des modifications apportées à la disponibilité et à la précision du GPS ou par des conditions environnementales spéciales.

Quand on démarre la navigation pour la première fois, le système peut prendre quelques minutes pour déterminer la position GPS et afficher la position actuelle sur la carte. Par la suite, la position sera trouvée beaucoup plus rapidement (en général, cela ne prendra que quelques secondes).

La présence de grands immeubles ou d'obstacles similaires peut parfois créer des interférences de réception du signal GPS.

SYSTÈME AUDIO

Versions de base

❒ 2 tweeters avant
❒ 2 midwoofers portes avant

Versions Panorama

❒ 2 tweeters avant
❒ 2 midwoofers portes avant
❒ 2 fullrange arrière

ATTENTION

332) *Veuillez suivre les consignes de sécurité reprises ci-après : dans le cas contraire, il existe un risque de provoquer des lésions aux personnes ou des dommages au système.*

333) *Un volume sonore trop fort peut constituer un danger. Réglez le volume de manière à ce que les bruits environnementaux soient toujours audibles (par exemple, avertisseurs sonores, ambulances, véhicules de police, etc.).*

AVERTISSEMENT

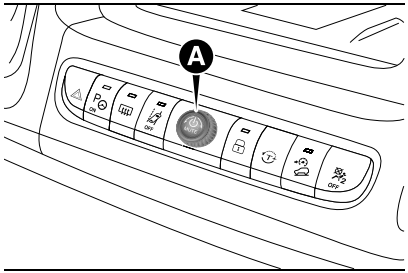
139) *Nettoyer la façade et l'écran exclusivement avec un chiffon doux, propre, sec et antistatique. Certains produits qui nettoient et font briller pourraient abîmer la surface. Ne pas utiliser d'alcools, ni produits similaires pour nettoyer la garniture ou l'écran.*

140) *Ne pas utiliser l'écran comme base pour supports à ventouse ou adhésifs pour navigateurs externes ou encore smartphones et dispositifs apparentés.*

COMMANDES SUR LA PLANCHE DE BORD CENTRALE

Sur la planche de bord il y a la touche/bouton (A) fig. 486 qui permet les interactions suivantes :

❒ Rotation bouton : augmentation/diminution du volume
❒ Pression brève bouton : allumage/extinction multimédia
❒ Pression longue bouton : activation/désactivation « Muet »



486 F1A0730

FONCTIONNEMENT DU « TOUCH SCREEN »

Le système utilise la fonction « touch screen » : pour interagir avec les différentes fonctions, appuyer sur les « touches graphiques » affichées sur l'écran.

Pour confirmer un choix, appuyer sur la touche graphique « OK » ou cocher votre choix. Pour certaines fonctions ou réglages, la confirmation d'un choix est accompagnée d'un son dédié.

Pour revenir à la page-écran précédente, appuyer sur « X » ou sur « OK » ou sur « Effacer » ou sur « Oui » ou sur n'importe quel point en dehors du pop up, selon le choix proposé par le système, ou simplement en sélectionnant l'icône souhaitée à l'écran.

Pour retourner à la page ou à la position initiale, appuyer sur la touche graphique ⌂.

À travers la fonction « touch screen », vous pouvez afficher et accéder aux listes disponibles des morceaux de musique, des numéros de téléphone, des réglages, etc.

Pour faire défiler les listes et faire son choix, déplacer le doigt sur l'écran. En maintenant le doigt enfoncé et en effectuant un mouvement vers le haut, les éléments au bas de la liste seront affichés ; en effectuant un mouvement vers le bas, les éléments en haut de la liste seront affichés. En revanche, si tout en maintenant le doigt enfoncé sur l'écran on effectue un mouvement vers la droite, les listes de gauche seront affichées ; inversement, en déplaçant le doigt vers la gauche, les éléments situés à droite de l'écran seront affichés. La même opération peut être effectuée pour se déplacer entre les pages. Par une pression du doigt sur le champ ou sur le bouton choisi, le système effectuera la sélection du champ ou exécutera la fonction associée au bouton.

BOUTONS RAPIDES

Il est possible de régler les boutons rapides ((B) fig. 484) sur la barre d'état. Appuyer sur le bouton situé sous l'horaire ((C) fig. 484) pour ouvrir le menu déroulant avec la liste des Applications disponibles. Maintenir enfoncée l'App souhaitée la faire glisser sur l'App à remplacer sur la barre d'état.

REMARQUE La personnalisation n'est possible que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule en mouvement ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé l'opération, un message d'avertissement pour l'utilisateur est affiché à l'écran et l'opération ne sera pas achevée.

PAGE-ÉCRAN PRINCIPALE (« HOME PAGE »)

Affichages à l'écran

Barre d'état supérieure

La barre d'état qui se trouve dans la zone supérieure de l'écran affiche les informations suivantes :

❒ informations climatisation (siège chauffant, température) (B)

❒ partie « reconfigurable » avec affichage de 3 icônes graphiques (par exemple, avatar, température extérieure, etc.) (B)

❒ informations GPS, heure et affichage graphique pour le défilement des menus (B) vers le bas

❒ zone d'affichage des messages d'information/avertissement (D)

Barre d'état inférieure

La barre d'état qui se trouve dans la zone inférieure de l'écran (A) fig. 1, affiche les touches graphiques suivantes :

❒ ⌂ Home : retour à la page initiale

❒ ♫ Média : permet d'accéder au mode « Média »

❒ Confort : permet d'interagir avec le fonctionnement du climatiseur

❒ Nav (le cas échéant) : permet d'accéder au mode « Navigation »

❒ Téléphone : permet d'accéder au mode « Téléphone »

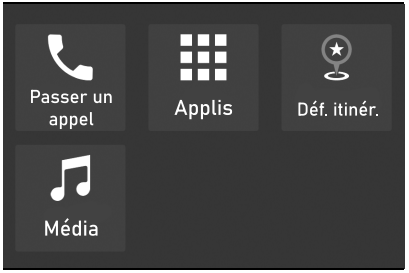
❒ Véhicule : permet d'accéder au mode « Véhicule »

❒ Applis : permet d'accéder au mode « Applis »

L'ordre d'affichage/position des icônes graphiques peut varier en fonction des déplacements effectués, lorsque l'on appuie et ensuite on relâche le doigt, sur les icônes graphiques correspondantes présentes sur l'écran.

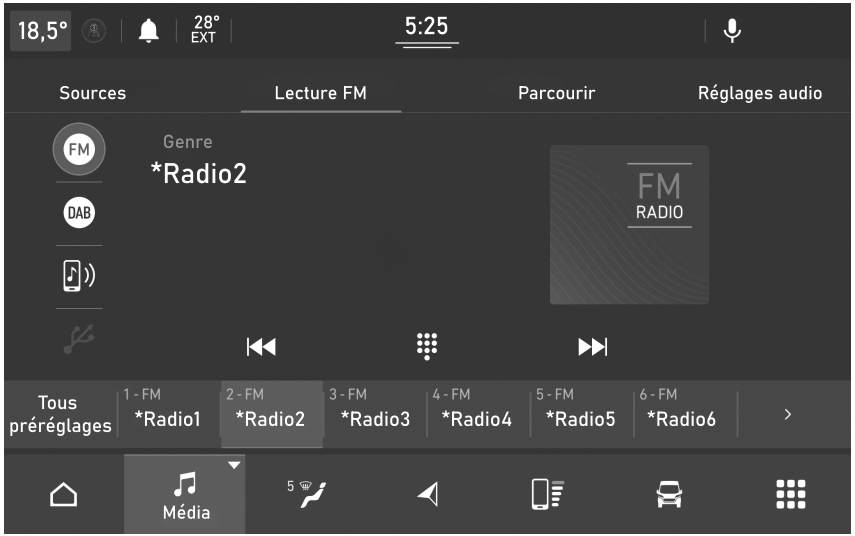
HOME

Appuyer sur la touche graphique « Home » pour accéder à la page-écran principale. Cette page-écran peut être personnalisée par le conducteur qui peut afficher des pages de résumé des fonctionnalités du système multimédia, appelées « Widgets » fig. 487 (voir les descriptions dans le paragraphe dédié).



487 F1A0791

Les Widgets peuvent être personnalisés et redistribués en appuyant sur le bouton (voir les descriptions dans le paragraphe dédié).


18,5°
28°
EXT
5:25
Sources
Lecture FM
Parcourir
Réglages audio
FM
DAB
Genre
*Radio2
FM
RADIO
Tous préréglages
1 - FM
*Radio1
2 - FM
*Radio2
3 - FM
*Radio3
4 - FM
*Radio4
5 - FM
*Radio5
6 - FM
*Radio6
Média

488

F1A0792

Appuyer sur la touche graphique « Média » pour écouter et gérer la musique, afficher les listes disponibles, sélectionner les réglages audio favoris et sélectionner la source audio souhaitée parmi celles disponibles, en fonction des configurations : Radio AM, FM, DAB, USB, **Bluetooth®**.

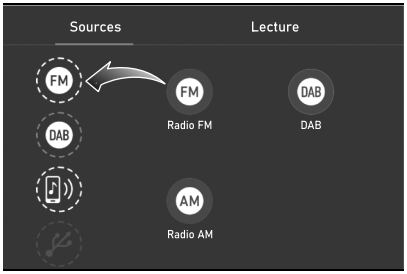
AVERTISSEMENT Sur certaines fréquences de la bande AM, il se peut que la réception soit perturbée par des interférences au niveau du signal transmis au système multimédia.

AVERTISSEMENT L'utilisation d'applications présentes sur les dispositifs portables pourrait ne pas être compatible avec le système multimédia.

Les informations suivantes s'affichent à l'écran dès que le mode Média est sélectionné fig. 488
Partie supérieure : sélection des différentes pages de la fonction « Supports », « Lecture », « Parcourir » et « Réglages audio ».
Partie gauche : affichage des sources préférées du conducteur. Pour choisir la source, sélectionner « Toutes les sources », puis choisir celle à afficher. La source lue est mise en évidence.
Partie centrale : affichage des informations relatives au morceau en cours et des boutons de contrôle de la lecture :
❒ « Bluetooth » : pour la source audio **Bluetooth®**, ouvre la liste des dispositifs
❒ « Parcourir » pour source USB/ **Bluetooth®**, permet de chercher des contenus sur le dispositif
❒ « Pistes » : pour source USB/ **Bluetooth®**, permet de choisir un morceau à partir de la liste de lecture
❒ ⏮/⏭ : sélection du morceau précédent/suivant ou de la station précédente/suivante
❒ : lecture aléatoire des pistes contenues dans le dossier
❒ : à la fin de la dernière piste, la lecture redémarre automatiquement à partir de la première piste de la liste de lecture
❒ ⏸ : pause morceau en lecture
❒ « Réglage radio » : accès à la page de choix des stations radio
Partie inférieure : accès rapide aux stations radio mémorisées comme favorites.

MENU « SOURCES »

À partir de cette page-écran, il est possible de sélectionner la source de lecture de la station radio ou des fichiers multimédia souhaités.
À l'aide de cette page-écran, il est possible de personnaliser la barre des sources préférées en faisant glisser les icônes des sources sur la barre fig. 489.



489 F1A0793

SÉLECTION DE LA PISTE

La fonction « Parcourir » ouvre une fenêtre contenant la liste des pistes en cours de lecture.
À l'aide des touches graphiques ⏮ et ⏭ (A) fig. 490, il est possible de parcourir également la liste des artistes, des genres musicaux et des albums présents sur le dispositif branché via USB ou **Bluetooth®**, selon les informations enregistrées sur les morceaux.

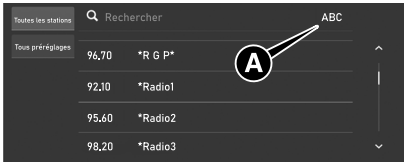


490 F1A0794

À l'intérieur de chaque liste, la touche graphique « ABC » permet de passer directement à la lettre désirée le long de la liste.
REMARQUE Il se peut que ce bouton soit désactivé sur certains dispositifs **Apple**.

MENU « PARCOURIR »

Avec l'une des sources radio en lecture, en appuyant sur le bouton « Parcourir », il est possible de chercher une station à l'aide du sous-menu « Toutes les stations » fig. 491 ou de sauvegarder ou d'éliminer une station des favorites par le biais du sous-menu « Tous les préréglages » fig. 492.
Dans le sous-menu « toutes les stations », il est possible d'afficher la liste des stations dans l'ordre alphabétique à l'aide du bouton « ABC » (A) fig. 491 ou bien de sélectionner la fonction de recherche station à l'aide du bouton .



491 F1A0795

À partir du sous-menu « Touts les préréglages » :
❒ appuyer sur « Maint. enf. pr mém. » pour ajouter parmi les stations favorites la station radio sur laquelle vous êtes réglé
❒ appuyer sur l'icône (A) fig. 492 pour effacer une station radio mémorisée parmi les favorites



492 F1A0796

INFORMATIONS SUR LE MORCEAU

Pour afficher les informations sur le morceau lu, appuyez sur le bouton ⓘ à l'écran. Appuyez une deuxième fois sur le bouton pour désactiver cette fonction.

PISTES

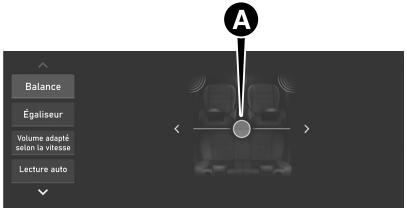
Appuyer sur la touche graphique « Pistes » pour afficher un menu déroulant avec la liste des morceaux de musique. Le morceau de musique en cours de lecture est indiqué par une flèche et par une ligne au-dessus et en dessous du titre.

MENU « RÉGLAGES AUDIO »

Le menu « Réglages audio » comprend les rubriques suivantes (en fonction de la configuration du véhicule) :
❒ Balance/Fade
❒ Égaliseur
❒ Adaptation du volume à la vitesse
❒ Son Surround
❒ Lecture automatique
❒ Allumage radio automatique
❒ Porte éteint radio
❒ Réglage du volume

Balance/Fade

Appuyez sur la touche graphique « Balance/ Fondu » fig. 493 pour équilibrer l'audio entre les haut-parleurs avant (versions avec 4 haut-parleurs) ou entre les haut-parleurs avant et arrière (versions avec 6 haut-parleurs).



493 F1A0797

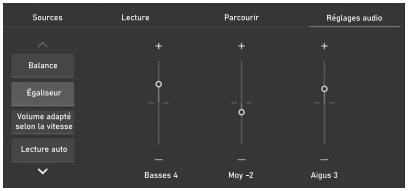
Faites glisser le curseur (A) ou utilisez les flèches ^ pour régler le point d'émission sonore le plus élevé.

REMARQUE En l'absence de haut-parleurs arrière, il est possible d'effectuer uniquement une balance droite/gauche.

Égaliseur

Appuyez sur la touche graphique « Égaliseur » pour régler les graves, les moyennes fréquences et les aigus fig. 494.

Utilisez ensuite les boutons graphiques « + » ou « – » ou appuyez et traînez la barre de niveau pour chaque bande de l'égaliseur. Le niveau est affiché dans la partie inférieure de chaque bande.



494 F1A0798

Adaptation du volume à la vitesse

Appuyez sur la touche graphique « Adaptation du volume à la vitesse » pour afficher la page-écran de réglage du volume en fonction de la vitesse.

Sélectionnez « Off », « 1 », « 2 » ou « MAX » fig. 495 pour régler le volume en fonction de la vitesse. Ceci permet de régler automatiquement le volume de la radio en fonction de la vitesse du véhicule.

Le volume augmente automatiquement lorsque la vitesse augmente, pour compenser les bruits provenant de la route.



495 F1A0799

Son Surround

(suivant version)

Appuyez sur la touche graphique « On » pour activer la fonction « Son Surround ». Appuyez sur le bouton graphique « Off » pour désactiver la fonction.

Lorsque la fonction « Son Surround » est activée, l'audio est perceptible de toutes les directions, comme c'est le cas avec les systèmes home-theatre ou au cinéma.

Lecture automatique

Appuyez sur la touche graphique « Lecture automatique » fig. 496 pour activer la page-écran relative à la lecture automatique.



496 F1A0800

La fonction « Lecture automatique » commence à lire la musique dès qu'un dispositif multimédia USB est branché au port USB du véhicule (la fonction n'est disponible que lorsque le moteur tourne).

Appuyez sur la touche graphique « OFF » pour désactiver la fonction.

Allumage radio automatique

Permet d'activer, de désactiver l'allumage automatique du système multimédia au démarrage du véhicule ou de rappeler la dernière station radio lue, que la fonction radio ait été activée ou non à l'extinction fig. 497.



497 F1A0801

On : Le système multimédia s'allume au démarrage du véhicule.

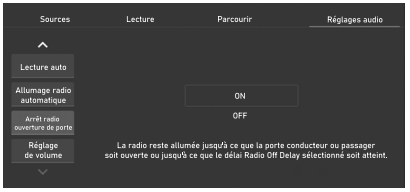
Off : Le système multimédia reste éteint au démarrage du véhicule.

Rappel dernier état : au démarrage du véhicule, le système multimédia est maintenu dans le même état (allumé/éteint) que celui dans lequel il se trouvait lors du dernier arrêt du véhicule.

Porte éteint radio

(si disponible)

La fonction « Arrêt radio ouverture porte » active/désactive l'extinction automatique du système multimédia à l'ouverture de la porte côté conducteur ou passager fig. 498.

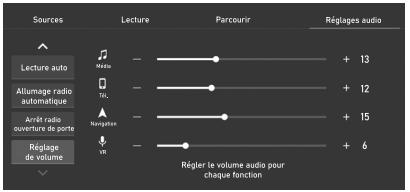


498 F1A0802

Réglage du volume

La fonction permet de régler le volume de la lecture des contenus multimédia (« Média »), des appels téléphoniques (« Téléph. »), des indications du navigateur (« Navigat. ») et des commandes vocales (« RV »).

Faire défiler le curseur vers « - » ou « + » pour augmenter ou diminuer le volume fig. 499.



499 F1A0803

STATIONS RADIO FAVORITES

Durant la lecture d'une station radio, il est possible de la mémoriser comme station radio favorite et de la rappeler plus tard (A) fig. 500.



500 F1A0804

Pour mémoriser la station, appuyez sur la touche graphique correspondant à l'une des positions souhaitées et la maintenir enfoncée jusqu'à ce qu'un signal sonore de confirmation soit émis.

Si l'on sélectionne une position déjà occupée par une station radio, la station actuellement en cours de lecture sera mémorisée à la place de la station déjà présente dans la mémoire.

Le nombre de stations radio mémorisables peut être défini par l'utilisateur à travers la fonction « Parcourir » décrite précédemment.

Il est possible de rappeler la liste complète des stations mémorisées à l'aide de la touche graphique « Tous les préréglages » (B) fig. 500.

MODE CONFORT



501

F1A0805

La page fig. 501 (indicative, le contenu dépendant des versions), permet de sélectionner :

❒ les réglages pour la distribution du flux d'air : pare-brise, visage, visage et pieds, pieds, pieds plus pare-brise (A)
❒ les réglages pour la température intérieure (B)
❒ le dégivrage du pare-brise Max
❒ le dégivrage de la lunette arrière (suivant version)
❒ l'activation du climatiseur avec refroidissement maximum (Max A/C)
❒ l'activation du climatiseur (A/C)
❒ l'extinction du climatiseur « Off » (pour climatiseur automatique seulement)
❒ le niveau de ventilation (C)
❒ l'activation de la climatisation automatique « Auto » (pour climatiseur automatique seulement)
❒ la fonction « recyclage de l'air de l'habitacle » (D)

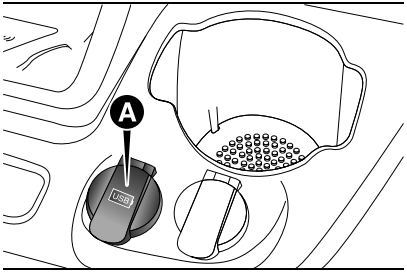
REMARQUE Si le niveau de la batterie haute tension est faible, ou par temps très froid/très chaud, pensez à connecter le véhicule à une alimentation électrique afin de permettre la programmation automatique de la climatisation.

SUPPORT USB

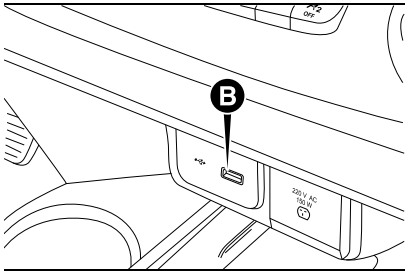
L'habitacle du véhicule dispose de deux prises USB qui se trouvent :

❒ sur la planche de bord centrale (A) fig. 502 comme source de recharge pour les appareils externes
❒ sur la partie basse de la planche de bord, (B) fig. 503, pour le transfert des données vers le système multimédia et pour la recharge des dispositifs externes

En connectant un dispositif USB dans la prise située sur la planche de bord avec le système allumé, il commence à lire les morceaux disponibles si la fonction « Lecture automatique » est sur « ON » dans le menu « Audio ». Si la fonction « Lecture automatique » est réglée sur OFF et si un smartphone a été branché, seule la recharge du dispositif sera activée.



502 F1A0630



503 F1A0631


Contacts
Récent
Clavier numérique
Appel
A
B
C
Appel en cours...
Adina Müller
036843353836964
Muet
Pause
Transf. vers téléphone

504 F1A0786

Pour activer le mode Téléphone, appuyer sur la touche graphique « Téléphone » à l'écran fig. 504
En sélectionnant à l'écran la page souhaitée à l'aide de la barre située en haut, il est possible de :
❒ appuyer sur la touche graphique « Pavé numérique » (A) fig. 504 pour accéder au pavé graphique présent sur l'écran, à partir duquel il est possible de composer le numéro de téléphone
REMARQUE Le pavé numérique n'est actif que si le véhicule est à l'arrêt.
En cas d'accès au clavier numérique lorsque le véhicule roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la procédure, un message d'avertissement dédié s'affiche à l'écran du système multimédia et l'opération sera terminée.
❒ appuyer sur la touche graphique « Appels récents » (B) fig. 504 pour afficher et appeler des contacts du journal des appels récents
❒ appuyer sur la touche graphique « Favoris » (C) fig. 504 pour afficher et appeler des contacts de la liste des favoris
❒ appuyer sur la touche graphique « Répertoire » (D) fig. 504 pour afficher et appeler des contacts présents sur le répertoire du téléphone portable
❒ appuyer sur la touche graphique « Textos » (E) fig. 504 pour afficher les messages textos reçus
❒ afficher les dispositifs connectés
❒ pavé numérique : affiche le pavé numérique
❒ appel en cours : affiche les informations de l'appel en cours
Le son du téléphone portable est diffusé via le système audio du véhicule : le système coupe automatiquement le son du système multimédia lorsque la fonction Téléphone est utilisée.

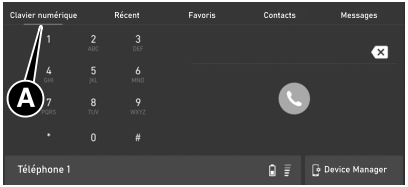
Enregistrement du téléphone portable

AVERTISSEMENT Effectuer cette opération seulement si le véhicule est à l'arrêt et si toutes les conditions de sécurité sont réunies ; la fonction se désactive si le véhicule est en marche.

Pour enregistrer un téléphone portable, voir la procédure indiquée au paragraphe « Enregistrement d'un dispositif audio Bluetooth » au chapitre « Mode Bluetooth ».

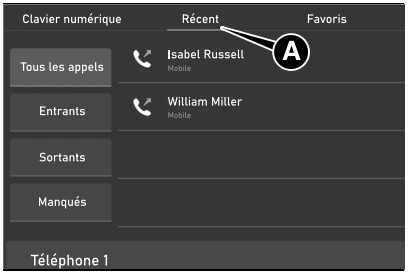
EFFECTUER UN APPEL

Les opérations décrites ci-après ne sont accessibles que si elles sont supportées par le téléphone portable utilisé. Se référer à la notice du téléphone portable pour prendre connaissance de toutes les fonctions disponibles.
Il est possible d'effectuer un appel en sélectionnant l'une des rubriques suivantes :
❒ « Pavé numérique » (A) fig. 505



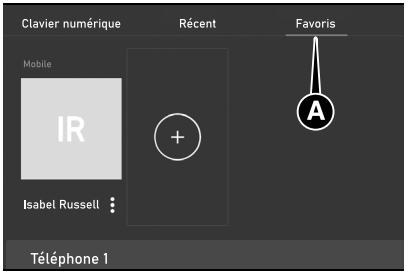
505 F1A0807

❒ « Appels récents » (A) fig. 506



506 F1A0808

❒ « Favoris » (A) fig. 507



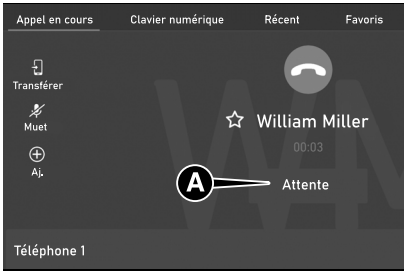
507 F1A0809

❒ « Contacts »

Lors d'un appel, il est possible d'ajouter le numéro ou le contact (s'il est déjà présent dans le répertoire) à la liste des favoris en appuyant sur l'une des 5 touches graphiques « Vide » situées en haut de l'écran. Les favoris peuvent également être gérés à travers les options de contact dans le répertoire.

Mise en attente/reprise d'un appel en attente

Lors d'un appel actif, appuyer sur la touche graphique « Attente » (A) fig. 508 sur la page-écran principale du mode Téléphone.



508 F1A0810

Passer un deuxième appel avec un appel en cours

Il est possible de mettre un appel en attente en appuyant sur la touche graphique « Attente » sur la page-écran principale du mode Téléphone, puis de composer un numéro en utilisant le clavier graphique ou d'en sélectionner un parmi les appels récents, les Messages reçus ou du répertoire.

Pour retourner au premier appel, consultez le paragraphe « Passage entre appels téléphoniques ». Pour fusionner deux appels, consultez le paragraphe « Fusion de deux appels téléphoniques ».

Passage entre appels téléphoniques

Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton « Changer » sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone.

Il n'est possible de mettre en attente qu'un seul appel à la fois.

Il est aussi possible d'appuyer sur la touche des commandes au volant pour passer d'un appel actif à un appel en attente.

Fusion de deux appels téléphoniques

Si deux appels sont en cours (l'un actif et l'autre en attente), appuyez sur le bouton « Audioconférence » sur la page-écran principale concernant le mode Téléphone pour unir tous les appels en une conférence téléphonique.

Transfert d'appel

Il est possible de transférer les appels en cours du téléphone portable vers le système et vice versa sans terminer l'appel.

Pour effectuer le transfert d'appel, appuyer sur la touche graphique (A) fig. 509



509 F1A0811

TEXTOS

Il est possible d'accéder à la liste des textos reçus par le téléphone portable en accédant à la page « Messages » (la liste affiche un maximum de 60 textos reçus).

Pour utiliser cette fonction, le téléphone portable doit supporter l'échange de textos via **Bluetooth®**.

Si la fonction n'est pas supportée par le téléphone, la touche correspondante « TEXTO » est désactivée (grisée).

En sélectionnant le sous-menu « TEXTO » (E) fig. 504, les messages entrants fig. 510 sont affichés ; ils peuvent être ouverts et affichés sur l'écran en appuyant sur le bouton (A).



510 F1A0812

À partir de la fenêtre des détails du message, il est possible de sélectionner l'une des actions suivantes :

❒ « Lire » : lecture vocale du message

❒ « Répond. » : la fonction de saisie et d'envoi d'un message de réponse est ouverte

❒ « Transférer » : fonction de transfert du message à un destinataire

❒ « Appeler » : lance l'appel à l'expéditeur du message

❒ « Entrant » : retour à la page-écran des messages entrants

À partir de cette page-écran il est possible d'envoyer un texto à l'aide de la fonction « Nouveau texto » fig. 510.

REMARQUE Pour que la fonction de lecture vocale de textos soit disponible sur certains téléphones portables, il faut activer l'option alerte de textos sur le téléphone ; on trouve généralement cette option dans le menu de connexions **Bluetooth®** pour le dispositif enregistré comme système multimédia. Après avoir activé cette fonction sur le téléphone, il faut déconnecter et reconnecter le téléphone via le système multimédia pour sauvegarder l'activation.

AVERTISSEMENT Certains téléphones portables, en s'interfaçant avec le système multimédia, pourraient ne pas tenir compte du réglage concernant la confirmation de réception de textos configuré sur le téléphone. En cas d'envoi d'un texto via le système multimédia, le conducteur pourrait se voir appliquer, sans aucun préavis, un coût supplémentaire lié à la demande de confirmation de réception de textos envoyée par le téléphone. Pour tout problème lié aux informations susmentionnées, contacter son propre opérateur téléphonique.

FONCTION « NE PAS DÉRANGER »

Si le téléphone est connecté, en appuyant sur la touche graphique « Ne pas déranger », aucun appel ou texto entrant ne sera signalé. Il est possible de répondre avec un message par défaut ou personnalisable par le biais des réglages.

OPTIONS TEXTOS

La mémoire du système contient des textos prédéfinis, qui peuvent être envoyés pour répondre à un message reçu ou comme nouveau message.
La liste suivante des messages disponibles est fournie à titre indicatif :

❒ Oui
❒ Non
❒ D'accord
❒ Maintenant je ne peux pas parler
❒ Téléphone-moi
❒ Merci
❒ Je ne trouve pas la route
❒ Je suis en route
❒ Il y a de la circulation
❒ Tu y es ?
❒ Où es-tu ?
❒ Je ne peux pas parler pour l'instant
❒ J'aurai 5 (ou 10, 15, 20, 25, 30, 45, 60) (*) minutes de retard

(*) N'utiliser que la numérotation citée sinon le système ne comprendra pas le message. À la réception d'un SMS, le système permet aussi de transmettre le message en question.
REMARQUE Pour les détails sur les modalités d'envoi d'un texto à l'aide des commandes vocales, consulter le paragraphe spécifique.

TERMINER UN APPEL

Pour terminer l'appel en cours, appuyer sur la touche graphique (A fig. 511) à l'écran ou sur la même touche des commandes au volant.
Seul l'appel en cours est terminé et l'éventuel appel en attente devient le nouvel appel en cours.
En fonction du type de téléphone portable, si l'appel en cours est terminé par la personne qui vous a appelé, l'éventuel appel en attente ne s'activera peut-être pas automatiquement.



511 F1A0813

RÉGLAGES DU TÉLÉPHONE

Pour accéder aux réglages du téléphone, il est possible d'appuyer sur la touche graphique « Gestionnaire de dispositifs » puis sur « Réglages ».
À l'aide de cette fonction, il est possible d'interagir avec certains réglages présents sur le véhicule que nous indiquons ci-après à titre d'exemple.
Les réglages présents en gris ne sont pas sélectionnables.

❒ Régler par défaut
❒ Activer les SMS
❒ Connexion automatique comme second téléphone
❒ Supprimer les données du répertoire
❒ Activer audio **Bluetooth®**
❒ Activer projection
❒ Mode Charge uniquement
❒ Ne pas déranger
❒ Déconnecter dispositif
❒ Supprimer dispositif

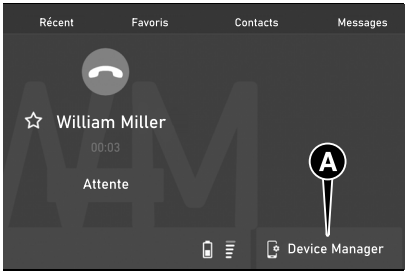
Le réglage « Ne pas déranger » prévoit un sous-menu où il est possible de personnaliser la réponse automatique en cas d'appel ou de message entrant ou bien dans les deux cas.

MODE BLUETOOTH®

Le mode est activé en enregistrant sur le système multimédia un dispositif **Bluetooth®** contenant des morceaux de musique.

ENREGISTREMENT D'UN DISPOSITIF AUDIO BLUETOOTH®

L'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®** (par exemple, un smartphone) est effectué via la fonction « Gestionnaire de dispositifs » de la page « Téléphone » (A) fig. 512.



512 F1A0815

Pour enregistrer un dispositif

❒ activer la fonction **Bluetooth®** sur le dispositif

❒ accéder à la fonction « Gestionnaire de dispositifs »

❒ appuyer sur le bouton « Ajouter dispositif »

❒ une fenêtre de pop up montre le PIN provisoire à saisir sur le dispositif ; chercher le système multimédia sur le dispositif audio **Bluetooth®**

❒ quand le dispositif audio le demande, saisir le code PIN affiché à l'écran du système ou confirmer sur le dispositif le PIN affiché

❒ quand la procédure d'enregistrement est terminée avec succès, une page apparaît à l'écran. En répondant « Oui » à la question, le dispositif audio **Bluetooth®** sera enregistré comme favori (le dispositif aura la priorité sur les autres dispositifs qui seront enregistrés par la suite). Si on répond « Non », la priorité sera déterminée en fonction de l'ordre de connexion. Le dernier dispositif connecté aura la plus grande priorité

Si aucun dispositif n'a été enregistré, il est possible d'accéder à la « Gestionnaire de dispositifs » directement depuis la fonction « Téléphone ».

REMARQUE Le nombre maximum de dispositifs enregistrables est 20. En cas de tentative d'enregistrement d'un vingt-et-unième dispositif, une fenêtre de pop-up indiquera que l'opération est impossible. Éliminer un dispositif enregistré pour permettre d'en associer un nouveau.

FONCTIONNALITÉ « DOUBLE TÉLÉPHONE »

Le système multimédia permet la connexion **Bluetooth®** simultanée de deux téléphones. La lecture de contenus multimédia via **Bluetooth®** n'est possible que pour l'un des deux dispositifs connectés.

Pour activer cette fonctionnalité, sélectionner « Deux téléphones actifs » dans la page-écran « Gestionnaire de dispositifs ».

ATTENTION En utilisant le téléphone en mode Apple CarPlay ou Android Auto, il est possible de gérer les appels uniquement à travers Apple CarPlay ou Android Auto.

REMARQUE Après avoir modifié le nom du dispositif dans les réglages **Bluetooth®** du téléphone (suivant version), en cas de connexion de ce dispositif via USB après la connexion **Bluetooth®**, il est possible que la radio à l'écoute change. Suite à la mise à jour du logiciel du téléphone il est conseillé, pour un fonctionnement adéquat, d'éliminer le téléphone de la liste des dispositifs associés à la radio, de supprimer l'association précédente du système également de la liste des dispositifs **Bluetooth®** sur le téléphone et d'effectuer un nouvel enregistrement.

AVERTISSEMENT En cas de perte de la connexion **Bluetooth®** entre le téléphone portable et le système, consulter la notice du téléphone portable.

MODE « NE PAS DÉRANGER »

Pour activer le mode « Ne pas déranger » sur un téléphone connecté, de manière à exclure les appels et les messages entrants, sélectionner la fonction « Ne pas déranger » dans

la page-écran « Gestionnaire de dispositifs ».

Apple CarPlay ET Android Auto

(si l'option est prévue)
Apple CarPlay et Android Auto sont des applications qui permettent d'utiliser votre smartphone sur le véhicule en sécurité et de façon intuitive. Pour les activer, brancher un smartphone compatible sur le port USB présent sur le véhicule ou en mode sans fil : les contenus du téléphone seront automatiquement affichés à l'écran du système multimédia.
Pour vérifier la compatibilité de votre smartphone, consulter les indications sur les sites : https://www.android.com/intl/it_it/auto/ et http://www.apple.com/it/ios/carplay/.
Si le smartphone est branché correctement au véhicule via le port USB ou en mode sans fil, le menu principal affichera l'icône de l'application Apple CarPlay ou Android Auto à la place de la touche graphique .
REMARQUE La date et l'heure, affichées à l'écran du système multimédia, doivent toujours correspondre à la date et à l'heure effectives, même après avoir débranché la batterie. Effectuer le réglage via le menu « Réglages » du système multimédia. Toute incohérence entre la date et l'heure affichées à l'écran et celles effectives est susceptible de provoquer des dysfonctionnements d'Apple CarPlay/Android Auto.

Configuration de l'App Apple CarPlay

Apple CarPlay est compatible avec l'iPhone 5 ou les modèles plus récents, avec le système d'exploitation iOS 7.1 ou les versions ultérieures.
Avant d'utiliser Apple CarPlay, activer Siri depuis « Réglages » > « Généraux » > « Siri » sur smartphone.

Configuration de l'Appli Android Auto

Avant l'utilisation, effectuer le téléchargement de l'application Android Auto depuis Google Play Store sur votre smartphone
L'application est compatible avec Android 5.0 (Lollipop) ou avec les versions ultérieures. À partir de la version 10 d'Android, l'app Android Auto est intégrée dans le système opérationnel du smartphone et il n'est pas nécessaire d'effectuer le téléchargement.
À la première connexion, il faudra effectuer la procédure de réglage présentée sur le smartphone. Cette procédure ne peut être effectuée que lorsque le véhicule est à l'arrêt.
L'application Android Auto, une fois connectée via le port USB, lance en parallèle une connexion **Bluetooth®**.

Mode Sans fil

Il est possible d'utiliser Apple CarPlay et Android Auto en mode sans fil (pour les dispositifs compatibles), sans besoin de brancher le smartphone au port USB.
Pour configurer ce mode, suivre la procédure pour l'enregistrement d'un dispositif **Bluetooth®**. Si cette procédure est complétée correctement et le dispositif connecté supporte le mode sans fil, confirmer le lancement sur le message correspondant affiché sur l'écran du smartphone et sur l'écran du système multimédia. Aux connexions suivantes, le mode sans fil sera disponible en automatique.
En cas d'élimination de la connexion **Bluetooth®**, il faudra répéter la procédure d'association à l'aide du menu « Gestionnaire de dispositifs ».

Interaction

Après la procédure de configuration, lorsque votre smartphone sera connecté au port USB du véhicule, l'application sera lancée automatiquement sur le système multimédia.

❒ *Apple CarPlay* : pour interagir avec Apple CarPlay, appuyez sur la commande au volant (gardez le doigt sur la touche) ou bien sur la touche graphique « Maison » sur l'écran de l'Apple CarPlay
❒ *Android Auto* : pour interagir avec Android Auto, appuyez sur la commande au volant (gardez le doigt sur la touche) ou bien sur la touche graphique « Micro » sur l'écran de l'Android Auto (suivant version)

Navigation

Si le mode « Nav » du système est déjà activé, en connectant un dispositif au véhicule lorsqu'une session de navigation est lancée, le mode de navigation du système est interrompu pour continuer la session de navigation du dispositif.
Il est possible de modifier la sélection à tout moment en accédant au système de navigation que l'on souhaite utiliser et en programmant une nouvelle destination.

Quitter les App Android Auto et Apple CarPlay

Pour terminer la session Apple CarPlay ou Android Auto, débrancher physiquement le smartphone du port USB du véhicule ou à l'aide du menu « Gestionnaire de dispositifs ».

Navigation

(pour les versions, marchés qui le prévoient)

Appuyer sur la touche graphique « Nav » pour afficher la carte de navigation sur l'écran.



513 F1A0816

Il est possible d'utiliser l'affichage de la carte afin de l'explorer de la même manière que vous consultez une carte routière traditionnelle sur papier. Vous pouvez déplacer la carte à l'aide de mouvements et zoomer en utilisant les boutons de zoom.
Il est possible de trouver la destination en la sélectionnant sur la carte, en choisissant une destination sauvegardée (par exemple, « Maison » ou « Travail ») ou en cherchant une adresse à l'aide du bouton « Chercher » dans le menu principal.
Après avoir sélectionné la destination, un parcours est planifié et affiché sur la page « Affichage carte ». La barre du parcours est affichée à droite de l'écran ; elle fournit une indication supplémentaire sur les évènements le long du parcours, tels que, par exemple, les accidents et les radars. L'horaire d'arrivée et la distance restante sont également disponibles.
Vous pouvez aussi choisir d'afficher le parcours par le biais d'une image 3D dans la « Vue de navigation ».
REMARQUE Le réglage du volume du système de navigation peut être effectué uniquement en phase de navigation quand le système fournit les indications vocales.

REMARQUE Dans certains pays, l'utilisation du pavé numérique n'est permise que lorsque le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de saisie d'un texte (par exemple, une adresse) avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la saisie, un message d'avertissement dédié est affiché à l'écran et l'opération sera terminée. Il est donc conseillé d'utiliser les commandes vocales pendant la marche.

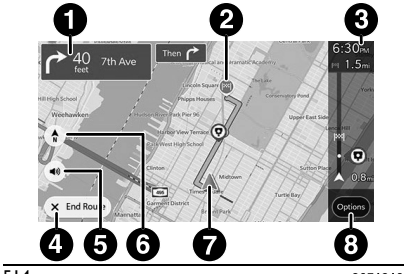
ÉLÉMENTS À L'ÉCRAN

Mode carte

Vous pouvez utiliser le mode carte afin de l'explorer tout comme vous consulteriez une carte routière traditionnelle sur papier. Vous pouvez déplacer la carte à l'aide de mouvements et zoomer en utilisant les boutons de zoom.

Important : tous les éléments de la carte sont interactifs, y compris le parcours et les symboles de carte. Essayez de sélectionner un élément et observez le résultat.

Conseil : pour ouvrir un menu contextuel pour un élément sur la carte, par exemple un parcours ou un point d'intérêt, sélectionnez l'élément. Pour sélectionner un emplacement sur la carte, sélectionnez-le et restez appuyé jusqu'à ce qu'un menu contextuel s'ouvre.
La carte affiche votre position actuelle et d'autres destinations, comme vos destinations favorites.
Si vous n'avez pas planifié de parcours, la carte affiche la zone aux alentours de votre position actuelle.
Si vous avez planifié un parcours, l'ensemble de celui-ci est affiché sur la carte. Vous pouvez ajouter des arrêts à votre parcours directement à partir de la carte.



514 9651210

1 : Instruction suivante. Vous obtenez des détails sur le prochain croisement, le nom de la route suivante et la distance vous séparant du croisement. Par ailleurs, il y a également une brève description du croisement qui se trouve après le prochain croisement.
2 : Destination finale. Ce symbole indique la destination finale de votre parcours actuel

3 : Barre de parcours. La barre de parcours s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours. Dans la partie supérieure il y a un panneau avec les informations d'arrivée, tandis que dans la partie inférieure il y a une barre avec des symboles. Il est possible de masquer la barre de parcours en mode Guidage. Pour cela, voir Réglages.

4 : Bouton Annuler le parcours. Utilisez ce bouton pour annuler votre parcours. Si vous cliquez sur ce bouton, une page de confirmation s'ouvre vous demandant de confirmer l'annulation.

5 : Bouton Muet. Sélectionnez ce bouton pour choisir d'entendre les instructions audio, uniquement les alertes, ou aucun son.

6 : Bouton d'affichage. Sélectionnez ce bouton d'affichage pour basculer entre le mode 3D direction en haut, le mode 2D direction en haut, et le mode 2D nord en haut.

7 : Position actuelle. Ce symbole indique la position actuelle.

8 : Le bouton **Options**. Cliquez sur ce bouton pour accéder au volet des options de parcours où vous pouvez obtenir un aperçu de votre parcours actuel et y apporter des modifications.

Icônes de carte

Des icônes sont utilisées sur la carte pour indiquer votre destination et les lieux enregistrés :



Votre destination



Votre domicile. Vous pouvez définir votre domicile dans Mes destinations.

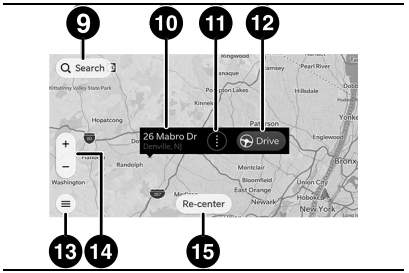


Un arrêt sur votre parcours.



Un emplacement enregistré dans Mes destinations.

Sélectionnez un symbole de carte pour ouvrir le menu contextuel, puis sélectionnez le bouton de menu pour afficher une liste des actions possibles. Si vous touchez et maintenez la pression n'importe où sur la carte, des informations sur l'emplacement en question s'affichent.



515 9651211

9 : Bouton Rechercher. Ce bouton affiche la fonction de recherche pour vous permettre de rechercher la destination souhaitée.

10 : Informations sur l'emplacement. Touchez et maintenez la pression n'importe où sur la carte pour afficher les informations sur cet emplacement.

11 : Menu contextuel. Touchez ce symbole pour ouvrir le menu contextuel qui affiche la liste des actions possibles.

12 : Bouton « Aller ». Ce bouton affiche la page de sélection du parcours où vous pouvez choisir votre itinéraire préféré jusqu'à la destination.

13 : Bouton du menu principal. Touchez ce bouton pour accéder au menu principal.

14 : Bouton de zoom (ce bouton s'affiche uniquement lorsque vous touchez l'écran). Sélectionnez les

boutons de zoom pour effectuer un zoom avant ou arrière.

15 : Bouton de recentrage. Touchez ce bouton pour placer votre position actuelle au centre de la carte.

MENU PRINCIPAL DE NAVIGATION

(en fonction des marchés)

En mode « Affichage carte » ou en « Vue de navigation », sélectionnez la touche graphique du menu principal pour ouvrir celui-ci.

Les boutons suivants sont disponibles dans le menu principal :


« Recherche » : sélectionner cette touche graphique pour chercher une adresse, un lieu ou un point d'intérêt et ensuite planifier un itinéraire vers la destination.


« Aller à la maison » : sélectionnez ce bouton pour rejoindre la position enregistrée sous « Maison ». Si ce bouton est affiché comme « Ajouter maison », cliquez dessus pour configurer votre domicile.


« Ajouter travail» : Sélectionnez ce bouton pour rejoindre la position enregistrée sous « Travail ». Si ce bouton est affiché comme « Ajouter travail », cliquez dessus pour configurer votre lieu de travail.


« Récente » : sélectionner ce bouton pour ouvrir la liste des destinations récentes. Sélectionnez une destination récente pour planifier une parcours vers cette destination.


« Favoris » : Sélectionnez ce bouton pour afficher vos favoris enregistrés.


« Trajets » : Sélectionnez ce bouton pour afficher vos trajets enregistrés.


« Cartes » : Sélectionnez ce bouton pour afficher la liste des cartes installées. Les cartes sont automatiquement mises à jour.


« Réglages » : sélectionner cette touche graphique pour ouvrir le menu « Réglages ». Dans le menu « Réglages », il est possible de modifier les éléments affichés sur la page de navigation.

Menu principal de navigation (uniquement au Japon et pour les versions/marchés qui le prévoient)

La carte de navigation affiche les touches graphiques suivantes :

❒ : affichage du menu de navigation

❒ : affichage de la carte de navigation « Nord en haut » avec la flèche indiquant le sens de marche. En déplaçant la position de la voiture sur la carte, celle-ci sera toujours affichée. En appuyant sur la position actuelle, l'écran affiche la page correspondant à la position.

❒ 2D: commutation de la vue de la carte de la modalité 2D à la modalité 3D

❒ + / – : zoom + / – sur la carte de navigation. Les routes secondaires (par ex. routes dans les centres urbains et dans les zones périurbaines à faible densité de circulation) ne s'afficheront pas en appuyant sur la touche graphique +

❒ VICS : commute l'affichage des informations « VICS » (services online) sur ON ou sur OFF. L'affichage du temps à l'écran du système multimédia est le même que celui des informations « VICS ».

REMARQUES

Lorsque l'échelle de la carte est inférieure à 100 m, ou si l'affichage 3D est activé, les bâtiments

éventuellement présents le long du parcours seront affichés en 3D.
Lorsque vous vous trouvez dans une zone à vitesse limitée à 30 km/h, un symbole dédié s'affiche à l'écran.
Vous pouvez modifier l'échelle de la carte de navigation en appuyant de deux doigts directement sur la carte puis en augmentant ou en réduisant la distance entre les doigts.
Tournez, ou déplacez, deux doigts vers le haut ou vers le bas pour tourner la carte de navigation ou l'afficher en modalité 3D.
Appuyez deux fois de suite sur le même emplacement pour zoomer sur la carte de navigation.
Pour pouvoir utiliser les informations « VICS », vous devez disposer de l'autorisation aux services online.

MENU DE NAVIGATION

(uniquement au Japon et pour les versions/marchés qui le prévoient)
Le menu de navigation affiche les informations suivantes :

❒ « Show nearby facilities » : affichage, sur la carte de navigation, des icônes relatives aux centres d'intérêt (par ex. stations-service)
❒ « Search for nearby facilities » : la destination (lieu vers lequel vous vous dirigez) s'affiche parmi les différents centres d'intérêt
❒ « Go home » : le lieu défini comme « domicile » s'affiche sur la carte de navigation (à condition de saisir l'adresse)
❒ « Go to work » : le lieu défini comme « travail » s'affiche sur la carte de navigation (à condition de saisir l'adresse)
❒ « Address search » : permet de chercher l'adresse d'une destination
❒ « Cruising distance mapping » : affiche sur la carte de navigation, les lieux les plus facilement accessibles avec le niveau de carburant à l'intérieur du réservoir
❒ « Weather » (suivant version) : affiche les prévisions météo (si le service est disponible)
❒ « Navigation settings » : affiche les paramètres de navigation

REMARQUE Pour utiliser la fonction « Weather », vous devez valider les services online.

Affichage des informations sur les centres d'intérêt

Pour afficher à l'écran les informations sur les centres d'intérêt, procédez de la façon suivante :

❒ appuyez sur la touche graphique du Menu de Navigation
❒ appuyez sur la touche graphique « display nearby facilities »
❒ sélectionnez le centre d'intérêt que vous souhaitez afficher à l'écran. Sélectionnez la catégorie du centre d'intérêt ou appuyez sur ⋁ pour sélectionner le type de centre d'intérêt

Supprimer l'affichage d'un centre d'intérêt

Procéder de la manière suivante :

❒ Appuyez sur la touche graphique « selected facilities » : l'écran affichera une liste des centres d'intérêts actuellement sélectionnés
❒ en quittant cette page, la sélection est annulée

SERVICES ONLINE

(uniquement au Japon et pour les versions/marchés qui le prévoient)
Les services online peuvent être utilisés en connectant votre mobile au système multimédia à travers les applications Apple CarPlay ou Android Auto puis en lançant l'application dédiée.
Une fois connecté aux services online, vous pouvez obtenir diverses informations telles que Online VICS, ou rechercher un parking ou une station-service.

Configuration des Services

⚠ 334)

REMARQUE L'utilisation des données des services online est d'environ 3 Mo/heure, mais elle pourrait être

supérieure ou inférieure en fonction de la fréquence d'utilisation.
REMARQUE Après vous être connecté aux services online, vous pourriez attendre environ 5 minutes avant d'obtenir toutes les informations souhaitées.
Procéder de la manière suivante :
❒ validez Apple CarPlay ou Android Auto sur votre mobile
❒ cherchez et installez l'Appli des Services connectés sur App Store ou Google Play Store (sur la gauche pour le système d'exploitation Android, sur la droite pour le système d'exploitation iPhone)
❒ lancez l'Appli et vérifiez si tout fonctionne correctement et les autorisations d'accès : lorsque la page dédiée s'affiche (à gauche pour le système d'exploitation Android, à droite pour le système d'exploitation iPhone), appuyez sur « Confirmer » ou « Autoriser »
❒ connectez le mobile au système multimédia à travers Apple CarPlay ou Android Auto. Après avoir lancé Apple CarPlay ou Android Auto : les Services online démarreront automatiquement. Dans le cas contraire, appuyez sur l'icône qui s'affiche à l'écran. Si l'écran affiche une page qui demande l'autorisation à accéder, sélectionnez « Autoriser ».

REMARQUE En connectant un mobile au système multimédia via Apple CarPlay ou Android Auto, l'écran du système multimédia affichera une page dédiée. Pour utiliser VICS, appuyez sur la touche graphique « Navigation » afin de valider la Navigation.

Affichages en condition de Services online activés

Lorsque l'Appli est activée, la partie supérieure du mobile affiche l'icône ci-après : fig. 516 (système d'exploitation Android) ou fig. 517 (système d'exploitation Apple CarPlay - iPhone)



516 9651428



517 9651429

REMARQUE L'icône ne s'affiche pas si un autre mode multimédia est sélectionné ou sur certaines versions du téléphone mobile connecté au système multimédia.

Online VICS (Vehicle Information and Communication System)

Online VICS est un service online qui utilise la communication avec le mobile, vous permettant de récupérer des informations utiles durant le trajet (par exemple les conditions de circulation routière), afin de les afficher sur la carte de navigation.
REMARQUE En présence d'un accident, l'écran affichera l'icône « VICS » dédiée. Appuyez sur l'icône pour afficher les informations détaillées sur la circulation/l'accident.

Informations online sur les parkings

Après avoir sélectionné un parking dans les centres d'intérêt, l'écran du système multimédia affichera l'icône du parking. fig. 518

L'écran affiche le message « Complet » si le parking est plein, « vide » s'il y a encore des places disponibles.



518 9651430

REMARQUE L'icône des parkings peut être sélectionnée à partir de « car facilities ».

REMARQUE Les informations sur les parkings s'affichent uniquement si elles sont disponibles.

Informations online sur les stations-service

Après avoir sélectionné une station-service dans les centres d'intérêts, l'écran du système multimédia affichera les informations (si elles sont disponibles) sur les prix des carburants.

REMARQUE L'icône des stations-service peut être sélectionnée à partir de « car facilities ».



519 9651431

Affichage des prévisions météo

Cette fonction permet d'afficher les prévision météo de l'endroit où vous vous trouvez et de la destination finale.

Avec navigation non active, procéder de la façon suivante :

❒ appuyez sur la touche graphique ≡ du Menu de Navigation

❒ appuyez sur la touche graphique « weather » : l'écran affiche les prévisions météo, fig. 520.

Vous pourrez modifier le lieu et l'heure des prévisions en intervenant sur l'écran.



520 9651432

Avec navigation active, procéder de la façon suivante :

❒ appuyez sur la touche graphique « path information »

❒ appuyez sur l'icône ⛅ présente à l'écran, fig. 521. À l'aide de l'écran, vous pouvez également sélectionner l'endroit pour lequel vous souhaitez recevoir des informations météo.

REMARQUE Vous pouvez également sélectionner l'icône ⛅ immédiatement après avoir ajouté une destination.



521 9651433

Base de données des Cartes
Les rues, noms de localités, centres d'intérêt, péages d'autoroutes peuvent avoir subi des modifications après la création de la carte de navigation et peuvent différer du lieu où vous vous trouvez.
La carte de navigation se base sur la topographie du Geographical Survey Institute of Japan, Ministry of Land, Infrastructure, Transport and Tourism avec le supplément du « National Digital Road Map Database » créé par l'Association Japan Digital Road Map et les informations de carte par Zenrin Co., Ltd.

Origine des données de contrôle sur la circulation
Les données sur la circulation utilisées par la carte de navigation se basent sur les informations et les réglementations du Japan Road Traffic Information Center (JARTIC).
Les données sur la circulation utilisées par la carte de navigation se basent sur les informations et les réglementations publiées par le National Transport Safety Activities Promotion Center, basées sur le Road Traffic Act et sous la direction de la National Police Agency, et les informations et les réglementations du Japan Road Traffic Information Center (JARTIC) sont élaborées et créées par Toyota Mapmaster Incorporated.

Lieux à risque d'accident.
Les données utilisées sur cette carte des points plus fréquemment sujets à des accidents se basent sur les données fournies par la National Police Agency et par le Ministry of Land, Infrastructure, Transport and Tourism.

Passages ferroviaires à rétrécissement
Les données sur les passages à niveau utilisées sur cette carte se basent sur les données fournies par le Ministry of Land, Infrastructure, Transport and Tourism.

Panneaux de circulation
Licence Apache, Version 2.0 (la « Licence ») ; l'utilisation du fichier est strictement liée à la Licence. Il est possible d'obtenir un exemplaire de la licence à l'adresse : http://www.apache.org/licenses/

AUTRES BOUTONS

Les boutons suivants sont disponibles sur les différentes pages du système de navigation :

Drive Si vous avez sélectionné une destination, en cliquant sur un emplacement sur la carte ou en utilisant la fonction de recherche, sélectionnez ce bouton. Le système de navigation trouvera le meilleur parcours et, le cas échéant, deux parcours alternatifs. Vous pouvez sélectionner une alternative permettant d'éviter les péages ou les embouteillages, par exemple.

Utilisez ce bouton pour basculer entre l'affichage des résultats de la recherche sur la carte ou dans une liste.

Options Utilisez ce bouton pour accéder au menu des options de parcours. Avec un parcours actif, il est possible de modifier le parcours à partir de cette page.

 Sélectionnez ce bouton pour retourner à la page précédente.

 Sélectionnez ce bouton pour revenir à l'écran « Affichage carte ».

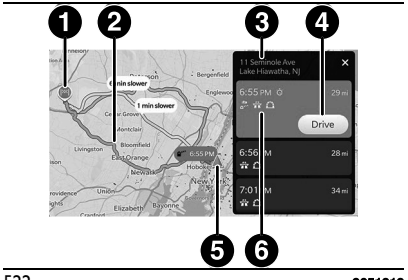
 Sélectionnez ce bouton pour basculer entre le mode 3D direction en haut, le mode 2D direction en haut, et le mode 2D nord en haut.

 Sélectionnez ce bouton pour choisir d'entendre les instructions audio, uniquement les alertes, ou aucun son.

Sélection de parcours

Lorsque vous avez choisi une destination et que vous sélectionnez **Aller**, la page de sélection du parcours s'affiche.

Ici, vous pouvez sélectionner votre itinéraire préféré parmi les trois options proposées.



522 9651212

1 : Destination

2 : Votre parcours. Si cela est possible, trois parcours sont affichés. Le parcours le plus rapide est mis en surbrillance. Les deux autres parcours en option sont affichés avec le temps supplémentaire requis.

3 : Adresse de destination.

4 : Bouton « Aller ». Cliquez sur ce bouton pour choisir votre parcours et accéder au mode Guidage. L'ombrage de ce bouton indique également le temps restant pour choisir un autre parcours. Si vous accédez à cette page sans choisir un autre parcours, le premier parcours sera automatiquement sélectionné après dix secondes.

5 : Position actuelle.

6 : Volet Détails du parcours. Ce volet affiche, pour le parcours choisi :

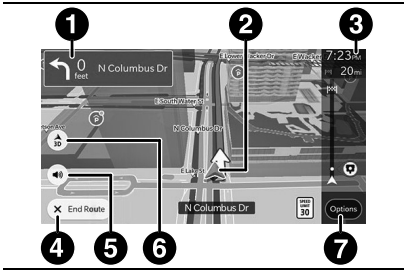
- ❒ L'heure d'arrivée
- ❒ La distance
- ❒ Tout retard sur le parcours (comme les embouteillages ou les travaux) ayant un impact sur votre heure d'arrivée
- ❒ Les icônes représentant des fonctionnalités propres au parcours, comme les péages, les autoroutes ou les tunnels, qui peuvent influer sur votre trajet.

Vous pouvez choisir l'un des trois parcours affichés. Après sélection, le parcours est mis en surbrillance sur la carte.

Le mode Guidage

Le mode Guidage correspond à la vue par défaut de votre TomTom Navigation App. Le mode Guidage s'affiche lorsque vous avez sélectionné un parcours sur la page de sélection du parcours. Votre position actuelle apparaît, ainsi que les détails le long de votre parcours, y compris les bâtiments en 3D dans certaines villes.

Le mode Guidage est normalement présenté en mode 3D direction en haut. Utiliser le **bouton d'affichage** pour basculer entre le mode 3D direction en haut, le mode 2D direction en haut, et le mode 2D nord en haut.



523 9651213

1 : Instruction suivante. Vous obtenez des détails sur le prochain croisement, le nom de la route suivante et la distance vous séparant du croisement ou de la manœuvre.

2 : Position actuelle. Cette icône indique votre position actuelle. Sélectionnez-le pour ajouter votre position à Mes destinations ou pour effectuer une recherche à proximité.

3 : Barre de parcours. La barre de parcours s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours. Dans la partie supérieure il y a un panneau avec les informations d'arrivée, tandis que dans la partie inférieure il y a une barre avec des symboles. Il est possible de masquer la barre de parcours en mode Guidage. Pour cela, voir Réglages.

4 : Bouton Annuler le parcours. Utilisez ce bouton pour annuler votre parcours.
5 : Bouton Muet. Sélectionnez ce bouton pour choisir d'entendre les instructions audio, uniquement les alertes, ou aucun son.
6 : Bouton d'affichage. Sélectionnez ce bouton d'affichage pour basculer entre le mode 3D direction en haut, le mode 2D direction en haut, et le mode 2D nord en haut.
7 : Le bouton **Options**. Cliquez sur ce bouton pour accéder au volet des options de parcours où vous pouvez obtenir un aperçu de votre parcours actuel et y apporter des modifications.

La barre de parcours

La barre de parcours s'affiche une fois que vous avez planifié un parcours. Dans la partie supérieure il y a un panneau avec les informations d'arrivée, tandis que dans la partie inférieure il y a une barre avec des symboles.
REMARQUE la distance qu'il reste à parcourir, affichée sur la barre de parcours, dépend de la longueur totale de votre trajet.



524 9651229

Le volet Informations sur l'arrivée fournit les informations suivantes :
❒ L'heure d'arrivée à destination estimée.
❒ La durée du parcours jusqu'à destination à partir de votre position actuelle.
Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (–) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le volet Informations sur l'arrivée. L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.
Si des arrêts sont prévus sur votre parcours, sélectionnez ce volet pour passer des informations du prochain arrêt aux informations de la destination finale.
Vous pouvez choisir les informations affichées dans le volet Informations sur l'arrivée.
Des symboles dans la barre fournissent les informations suivantes :
❒ Les arrêts sur votre parcours.
❒ Les prochaines stations-service qui se trouvent directement sur votre parcours. Pour afficher les stations-service dans la barre de parcours, sélectionnez Réglages, puis Afficher. Pour afficher l'emplacement exact d'une station-service sur la carte, utilisez l'option Trouver une station-service dans le menu principal.
❒ Incidents de la circulation.
❒ Radars TomTom (lorsque ce service est disponible).
Vous pouvez choisir les informations affichées sur votre parcours.
Les symboles sont affichés dans l'ordre le long de l'itinéraire.
Le retard total lié aux embouteillages, à la météo et aux autres incidents sur votre parcours est indiqué au-dessus des symboles.

Le bas de la barre de parcours représente votre position actuelle et indique la distance qui vous sépare du prochain élément (incident de la circulation ou station-service par exemple) sur votre parcours.

En l'absence de connexion aux services TomTom Traffic, ce symbole s'affiche en haut de la barre de parcours :



REMARQUE pour optimiser la lisibilité de la barre de parcours, il se peut que certains éléments ne soient pas affichés. Ces éléments, toujours de faible importance, provoquent uniquement de légers retards.

La barre de parcours affiche également les messages de statut, par exemple **Recherche du parcours le plus rapide**

Le menu abrégé

Pour ouvrir le menu abrégé, sélectionnez le symbole de position actuelle dans le mode Guidage.

Plusieurs solutions s'offrent alors à vous :

❒ Afficher votre emplacement actuel ou vos latitude et longitude, si vous n'êtes pas sur une route nommée

❒ Signaler un radar mobile.

Utiliser les mouvements

Vous pouvez utiliser les mouvements pour contrôler votre TomTom Navigation App. Voici la liste complète de tous les mouvements que vous pouvez utiliser.



Toucher deux fois

Touchez l'écran deux fois à intervalle rapproché avec un doigt.

Exemple d'utilisation : effectuer un zoom avant sur la carte.



Faire glisser

Posez un doigt sur l'écran et déplacez-le.

Exemple d'utilisation : faire défiler la carte.



Faire glisser rapidement

Faites glisser rapidement un doigt sur l'écran.

Exemple d'utilisation : faire défiler une longue distance sur la carte.



Maintenir enfoncé

Posez un doigt sur l'écran pendant plus de 0,5 seconde.

Exemple d'utilisation : ouvrir le menu contextuel pour un emplacement sur la carte.



Toucher ou sélectionner

Touchez l'écran avec un seul doigt.

Exemple d'utilisation : sélectionner un élément dans le menu principal.

Conseil : pour ouvrir un menu contextuel pour un élément de la carte, sélectionnez-le et maintenez-le enfoncé jusqu'à ce que le menu s'ouvre.

SERVICES TOMTOM

(si l'option est prévue)

Informations sur TomTom Traffic et des services de voyage

REMARQUE les services TomTom ne sont pas disponibles dans tous les pays ou régions et certains services ne sont pas disponibles selon les pays et les régions. Pour plus d'informations, visitez le site Internet de TomTom

Les services connectés suivants pourraient ne pas être disponibles pour votre système de navigation.

❒ Trafic

❒ Radars

❒ Météo

❒ Recherche en ligne

Informations sur l'abonnement à TomTom Traffic et aux services de voyage

Les services connectés compatibles avec votre véhicule sont inclus dans l'offre du véhicule.

Street View, les notifications de calendrier, le partage de la position et tous les services en ligne nécessitent un abonnement.

Services météorologiques

REMARQUE : disponibles uniquement si vous disposez d'un abonnement aux Services TomTom.

Le service TomTom Météo offre des bulletins météo détaillés et les prévisions à cinq jours pour les villes et les agglomérations

Vous pouvez obtenir un bulletin météo pour votre position actuelle ou votre destination.

Important : assurez-vous de bien lancer l'appli **Navigation** avant de lancer l'appli **Météo**.

1 : Sélectionnez l'appli Météo. L'appli **Météo** se trouve dans le tiroir des **Applications**.



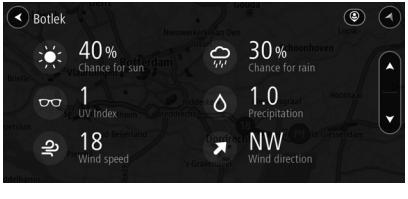
525 F1A0862

Les prévisions météo de la journée pour votre position actuelle s'affichent.



526 9651214

2 : Sélectionnez la flèche vers le bas pour obtenir un aperçu de la météo du jour.



527 9651215

TRAFIC

Infos sur TomTom Traffic

TomTom Traffic est un service TomTom qui fournit des informations trafic en temps réel.

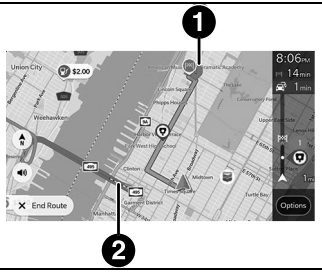
Associé aux données historiques sur l'utilisation de la route, TomTom Traffic vous permet de planifier le parcours optimal jusqu'à votre destination en prenant en compte les dernières informations trafic locales.

Votre appli TomTom Navigation reçoit régulièrement des informations sur les changements des conditions de circulation. En cas d'embouteillages, de fortes pluies, de neige ou autres incidents sur votre parcours actuel, votre appli TomTom Navigation vous propose de planifier à nouveau votre parcours pour d'éviter tout retard.

Consulter le trafic sur la carte

Sur la carte les problèmes de circulation sont affichés. Si plusieurs problèmes se chevauchent, seulement le plus important sera affiché, la fermeture de routes est plus importante que des travaux en cours ou une voie fermée.

Conseil : sélectionnez un incident sur la carte pour obtenir des informations détaillées.



528 9651216

1 : Incident de la circulation qui concerne votre parcours dans votre sens de déplacement. Un symbole ou un nombre au début de l'incident indique le type d'incident dont il s'agit ou le retard en minutes, par exemple 1 minute. Il est également indiqué sur la barre de parcours. La couleur de l'incident indique la vitesse du trafic par rapport à la vitesse maximale autorisée à cet emplacement. Le rouge représente la vitesse la plus faible. Les hachures sur les embouteillages sont également animées et indiquent la vitesse du trafic, le cas échéant. Pour une liste complète des types d'incidents, voir Incidents de la circulation.

2 : Travaux à proximité de votre position, mais pas sur votre parcours.

Consulter le trafic sur votre parcours

Les informations concernant les incidents de la circulation sur votre parcours apparaissent dans la barre de parcours sur la droite de la carte.

La barre de parcours vous informe des retards de circulation lorsque vous conduisez, à l'aide de symboles vous permettant de savoir où se trouve chaque incident de la circulation sur votre parcours.

REMARQUE Pour optimiser la lisibilité de la barre de parcours, il se peut que certains incidents ne soient pas affichés. Ce sont toujours des problèmes de faible importance, ne provoquant que de légers retards.

Pour obtenir davantage d'informations sur un incident, sélectionnez un incident dans la barre de parcours. La carte s'ouvre, centrée sur l'incident, et un menu contextuel s'affiche pour donner des informations détaillées sur l'incident de la circulation.



529 9651217

Les informations affichées peuvent inclure les éléments suivants :

❒ le type d'incident de la circulation : général, accident, travaux, voie fermée ou météo (fortes pluies ou neige, par exemple)

❒ la sévérité de l'incident : ralentissement, trafic en accordéon ou embouteillage

❒ le retard

❒ la longueur de l'incident

Pour une liste complète des types d'incidents, voir Incidents de la circulation.

Sélectionnez le bouton Retour pour revenir au mode guidage.

Incidents de la circulation

Remarque : cette fonctionnalité est désactivée par défaut. Si elle est activée, la circulation apparaît sur la carte qu'un parcours soit planifié ou pas. Les incidents de la circulation

s'affichent uniquement sur le parcours si un parcours est planifié. Si cette fonctionnalité est désactivée, les incidents de la circulation en dehors du parcours s'affichent.

Les symboles suivants représentant des incidents de la circulation sont utilisés en mode carte et dans la barre de parcours pour afficher la cause d'un embouteillage :

 Trafic

 Accident

 Conditions dangereuses

 Travaux

 Voie fermée

 Bretelle fermée

 Route bloquée

 Pluie

 Brouillard

 Verglas ou neige

 Vent

Le symbole ou le numéro au début de l'incident indique le type d'incident dont il s'agit ou le retard en minutes, par exemple 4 minutes

La couleur de l'incident indique la vitesse du trafic par rapport à la vitesse maximale autorisée à cet emplacement. Le rouge représente la vitesse la plus faible. Les hachures sur les embouteillages sont également animées et indiquent la vitesse du trafic, le cas échéant.

 La vitesse correspond à 0 à 20 % de la vitesse autorisée

 La vitesse correspond à 20 à 40% de la vitesse autorisée

 La vitesse correspond à 40 à 100% de la vitesse autorisée

 La vitesse est normale

 Route fermée, pas de circulation

Guidage sur changement de voie

REMARQUE le guidage sur changement de voie n'est pas nécessairement disponible pour tous les embranchements ou dans tous les pays

Le guidage sur changement de voie vous aide à vous préparer aux sorties d'autoroute et aux intersections en affichant la voie de circulation à emprunter en fonction de votre parcours.

À l'approche d'une sortie ou d'un embranchement, la voie à emprunter s'affiche à l'écran.

Conseil : pour fermer l'image de voie, appuyez n'importe où à l'écran.

Vous pouvez choisir si le guidage sur changement de voie est affiché ou non. Accédez à **Afficher**, dans le menu Réglages pour modifier le paramètre **Guidage sur voie sur les autoroutes**.

Limitations de vitesse en fonction de l'heure

Certaines limitations de vitesse changent en fonction de l'heure. Par exemple, la vitesse dans les zones urbaines est susceptible d'être limitée le matin entre 8h et 9h et l'après-midi entre 15h et 16h. Lorsque cela est possible, la limitation de vitesse affichée dans le volet de vitesse change

pour s'adapter à l'évolution de ces limitations de vitesse.

Certaines limitations de vitesse changent en fonction des conditions de circulation. Par exemple, la limitation de vitesse diminuera si le trafic est dense ou si les conditions météorologiques sont mauvaises. Ces limitations de vitesse variables ne sont pas affichées dans le volet de vitesse. La vitesse indiquée dans le volet de vitesse est la limitation de vitesse maximale autorisée dans de bonnes conditions de circulation

Important : la limitation de vitesse indiquée dans le volet de vitesse n'est qu'une indication. Vous devez toujours respecter la limitation de vitesse réelle de la route sur laquelle vous vous trouvez en fonction des conditions.

PLANIFIER UN PARCOURS

Informations sur la recherche

Vous pouvez utiliser la fonction de recherche pour rechercher un grand nombre de lieux et vous y rendre.

Si votre système de navigation est connecté aux services TomTom, les informations de la recherche en ligne sont également disponibles.

Vous pouvez rechercher les lieux suivants :

❒ Une adresse spécifique, par exemple, **258, rue de Richelieu, Paris**

❒ Une adresse partielle, par exemple, **rue de Richelieu, Par**

❒ Un type de lieu, par exemple, une **station-service ou un restaurant**

❒ Un lieu par nom, par exemple, **Starbucks**

❒ Un code postal, par exemple **W1D 1LL** pour la rue de Richelieu, Paris

Conseil : pour rechercher une rue donnée au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas, saisissez un code postal, laissez un blanc, puis saisissez le numéro de rue. Par exemple **1017CT 35**. Pour les autres pays, les codes postaux fonctionnent par zones et vous permettront d'accéder à une liste des villes et rues correspondantes dans les résultats de recherche.

❒ Une ville pour aller à un centre-ville, par exemple, **Paris**

❒ Un point d'intérêt à proximité de votre position actuelle, par exemple, **restaurant près de moi**

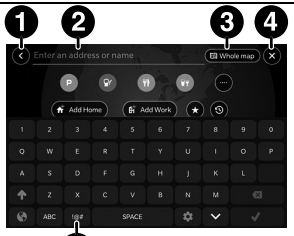
❒ Un mapcode, par exemple **WH6SL.TR10**

❒ Des coordonnées de latitude et de longitude, par exemple,

❒ **N 51°30'31" W 0°08'34"**

Saisir des termes de recherche

Sélectionnez **Rechercher** dans le menu principal pour rechercher des adresses et des points d'intérêt. La page de recherche s'ouvre et affiche le clavier et les fonctions suivantes :



530 9651218

1 : Bouton Retour.

Sélectionnez ce bouton pour retourner à l'écran précédent.

2 : Champ de saisie de recherche.

Saisissez votre recherche ici. Pendant que vous tapez, les adresses et points d'intérêt correspondant s'affichent

Conseil : pour modifier un terme saisi, sélectionnez un mot que vous avez déjà écrit pour placer le curseur. Vous pouvez ensuite ajouter ou supprimer des caractères.

3 : Type de recherche Par défaut, la recherche se fait sur l'ensemble de la carte actuelle. Après avoir utilisé la fonction de recherche, le dernier type de recherche sélectionné est utilisé. Sélectionnez ce bouton pour modifier le

type de recherche vers l'un des types suivants.

Carte complète Sélectionnez cette option pour rechercher dans l'ensemble de la carte actuelle, sans limiter le rayon de recherche. Votre position actuelle constitue le centre de la recherche. Les résultats sont classés par niveau de correspondance.

En ville Sélectionnez cette option pour utiliser un pays ou une ville comme centre de la recherche. Vous devez saisir le nom de la ville à l'aide du clavier. Une fois la ville sélectionnée dans la liste de résultats, vous pouvez rechercher une adresse ou un point d'intérêt dans cette ville.

En chemin Si un parcours a été planifié, vous pouvez sélectionner cette option pour rechercher un type de lieu spécifique le long du parcours, par exemple les stations-service. Lorsque vous y êtes invité, saisissez le type de lieu puis sélectionnez-le dans la colonne de droite pour lancer la recherche.

Près de votre destination Si un parcours a été planifié, vous pouvez sélectionner cette option et utiliser votre destination comme centre de la recherche.

Latitude Longitude Sélectionnez cette option pour entrer des coordonnées de latitude et de longitude.

4 : Bouton Annuler la recherche.
Sélectionnez ce bouton pour revenir au mode carte ou au mode Guidage.

5 : Bouton bascule du clavier.
Sélectionnez ce bouton pour basculer entre un clavier avec des lettres et des chiffres, et un clavier avec des chiffres et des symboles.

Conseil : sélectionnez la touche **Maj** une fois pour saisir la prochaine lettre en majuscule. Touchez deux fois la touche **Maj** pour verrouiller les majuscules et écrire toutes les lettres en majuscule. Sélectionnez la touche **Maj** une fois pour déverrouiller l'écriture en majuscule.

Conseil : pour annuler une recherche, sélectionnez le bouton du mode carte/guidage dans le coin supérieur droit de l'écran.

Saisie vocale d'éléments de recherche

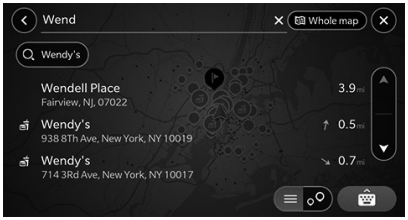
Les commandes vocales suivantes peuvent être données après avoir appuyé sur le bouton **Voice** sur le volant :

❒ Trouver un point d'intérêt
❒ Aller vers « adresse »
❒ Aller vers « nom de ville »
❒ Aller vers un centre-ville.

Utiliser les résultats de la recherche

Conseil : masquez le clavier ou faites défiler vers le bas la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

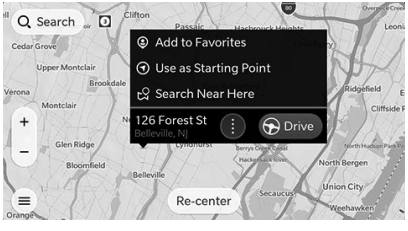
Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



531 9651219

Lorsque vous sélectionnez une adresse dans la liste des résultats de recherche, vous pouvez choisir de l'afficher sur la carte, d'ajouter un croisement ou de planifier un parcours jusqu'à cet emplacement. Pour obtenir une adresse exacte, vous pouvez ajouter le numéro de rue.

Si vous affichez le résultat sur la carte, vous pouvez utiliser le menu contextuel pour ajouter l'emplacement à Mes favoris ou l'utiliser comme point de départ. Si un parcours est déjà planifié, vous pouvez ajouter l'emplacement à votre parcours actuel.



532 9651220

REMARQUE Les meilleurs résultats de recherche sont indiqués sur la carte. Lorsque vous effectuez un zoom avant, les résultats de recherche moins bien classés sont affichés petit à petit.

Planifier un parcours avec un point d'intérêt à l'aide de la fonction de recherche

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

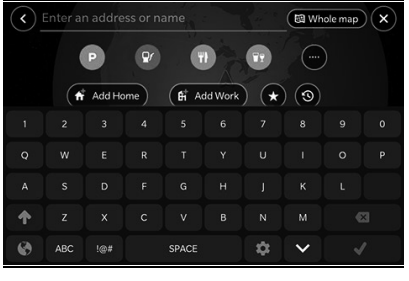
Pour planifier un parcours vers un type de point d'intérêt ou vers un point d'intérêt donné à l'aide de la fonction de recherche, procédez comme suit :

1 : Sélectionnez **Rechercher**



L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

2 : Utilisez le clavier pour saisir le nom du lieu vers lequel planifier un parcours.

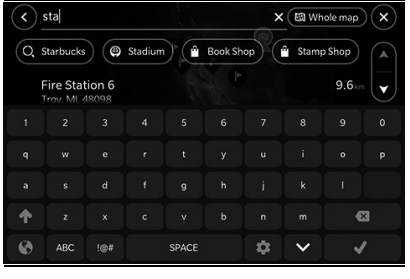


533 9651221

Vous pouvez rechercher un type de point d'intérêt, par exemple un restaurant ou un site touristique. Vous pouvez également rechercher un point d'intérêt spécifique, par exemple « Pizzeria de Tino ».

REMARQUE : la recherche s'effectue sur la totalité de la carte. Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche. Vous pouvez alors modifier le lieu où la recherche est effectuée, par exemple le long du parcours ou dans une ville.

3 : Pendant votre saisie, des suggestions s'affichent en fonction de ce que vous avez saisi. Vous pouvez continuer à taper ou sélectionner un conseil



534 9651222

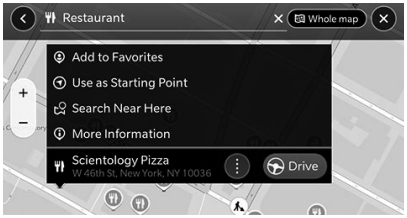
Conseil : masquez le clavier ou faites défiler vers le bas la liste des résultats pour afficher plus de résultats.

Conseil : vous pouvez passer de l'affichage des résultats sur la carte à l'affichage sous forme de liste en sélectionnant le bouton liste/carte :



4 : Sélectionnez un type de point d'intérêt ou un point d'intérêt spécifique. Si vous avez sélectionné un type de point d'intérêt, sélectionnez un point d'intérêt. L'emplacement s'affiche sur la carte.

5 : Pour visualiser plus d'informations sur les PI, sélectionnez le PI sur la carte, puis sélectionnez le bouton de menu pop-up. Sélectionnez **Plus d'informations** dans le menu contextuel.



535 9651223

Vous voyez des informations supplémentaires sur le point d'intérêt, comme le numéro de téléphone, l'adresse complète et l'adresse e-mail.

6 : Vous pouvez également voir la vue Street View du PI. Si la Street View est disponible, vous voyez une image miniature dans l'angle inférieur droit de l'écran.



536 F1A0863

Cliquez sur la miniature pour l'ouvrir en plein écran. Vous pouvez ensuite faire défiler les différentes images de l'emplacement.



537 F1A0864

REMARQUE Street View est disponible uniquement lors de la recherche de PI et lorsque les services LIVE sont disponibles.
REMARQUE Street View n'est pas disponible lorsque vous suivez un parcours.

7 : Pour planifier un itinéraire vers une destination, sélectionner le bouton « Aller » : Drive

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (–) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le volet Informations sur l'arrivée. L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez ajouter un arrêt à un parcours déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option Mes parcours.

Planifier un parcours à l'aide de la carte

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

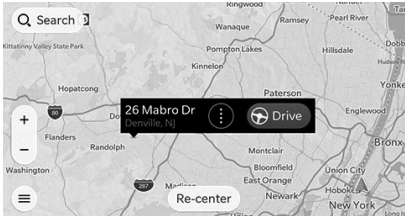
Pour planifier un parcours à l'aide de la carte, procédez comme suit :

1 : Déplacez la carte et zoomez jusqu'à ce que la destination où vous voulez vous rendre apparaisse.

Conseil : vous pouvez également sélectionner un symbole sur la carte

pour ouvrir le menu contextuel, puis sélectionner le bouton Aller pour planifier un parcours jusqu'à cet emplacement.

2 : Une fois la destination trouvée sur la carte, sélectionnez-la en touchant l'écran et en maintenant appuyé pendant environ une seconde. Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.



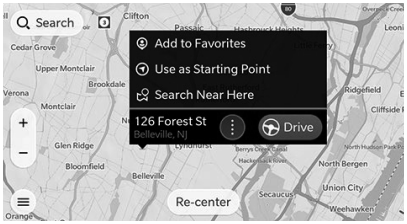
538 9651224

3 : Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez **Aller** :

Drive

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination.

Conseil : vous pouvez utiliser la position sélectionnée de plusieurs autres manières, par exemple en l'ajoutant à Mes favoris, en sélectionnant le bouton du menu contextuel.



539 9651220

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (–) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le volet Informations sur l'arrivée. L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez ajouter un arrêt à un parcours déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option Trajets.

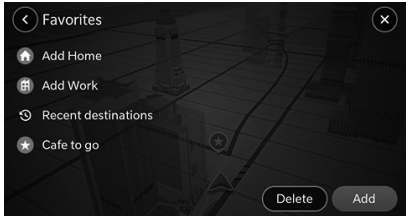
Planifier un parcours à l'aide des favoris

Pour aller à l'une de vos adresses favorites à partir de votre position actuelle, procédez comme suit :

1 : Sélectionnez **Favoris** dans le Menu principal



La liste de tous vos favoris s'ouvre.



540 9651226

2 : Sélectionnez l'adresse favorite à laquelle vous souhaitez vous rendre, par exemple « Maison ».
Le favori sélectionné s'affiche sur la carte avec un menu contextuel.



541 9651227

3 : Pour planifier un parcours jusqu'à cette destination, sélectionnez Aller.
Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination.

Conseil : si votre destination se trouve dans un autre fuseau horaire, un signe plus (+) ou moins (–) s'affiche et le décalage horaire est indiqué en heures et en demi-heures dans le volet Informations sur l'arrivée. L'heure d'arrivée estimée est exprimée selon l'heure locale à destination.

Conseil : vous pouvez ajouter un arrêt à un parcours déjà planifié.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours à l'aide de l'option Trajets.

Planifier un trajet à l'avance

Vous pouvez planifier un trajet à l'avance, avant de le suivre. Vous pouvez enregistrer le parcours dans la liste Trajets.

Pour planifier un trajet à l'avance, procédez comme suit :

1 : Sélectionnez **Rechercher** dans le menu principal

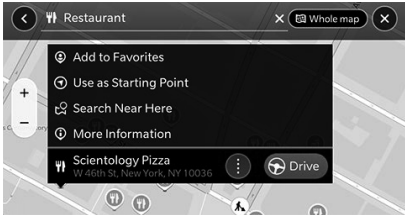


L'écran de recherche s'ouvre et le clavier s'affiche.

2 : Utilisez le clavier pour saisir le nom de l'emplacement à utiliser comme point de départ.

3 : Sélectionnez une suggestion d'adresse ou de point d'intérêt. Lorsque vous sélectionnez le PI, il s'affiche sur la carte.

4 : Sélectionnez le bouton du menu contextuel. Un menu contextuel présentant une liste d'options apparaît.



542 9651228

5 : Sélectionnez **Utiliser comme point de départ**.

6 : Répétez ces étapes de recherche pour choisir votre destination, puis sélectionnez le bouton Aller dans le menu déroulant : Drive

Votre appareil planifie votre trajet à l'aide du point de départ et de la destination indiqués. L'heure d'arrivée estimée s'affiche en haut de la barre de parcours.

Conseil : si vous ne voulez pas utiliser la fonction de recherche pour choisir votre point de départ et votre destination, rendez-vous en mode carte et touchez un emplacement en maintenant votre doigt appuyé pour le sélectionner.

Conseil : les arrêts, les points d'intérêt, les lieux et la destination peuvent tous être utilisés comme points de départ via leur menu contextuel.

Transformer le point de départ en arrêt

1 : En mode carte, sélectionnez le point de départ du parcours.

2 : Sélectionnez le bouton du menu contextuel. Un menu contextuel présentant une liste d'options apparaît.

3 : Sélectionnez **Transformer en arrêt**.Votre parcours est recalculé avec le point de départ transformé en arrêt.

Trouver un parking

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour trouver un parking, procédez comme suit :

1 : Sélectionnez le symbole du **PI Parking**. La carte s'ouvre et indique l'emplacement des parkings. Si un point vert apparaît en regard du parking, des places sont disponibles. Si vous voyez un point rouge, aucune place n'est disponible.



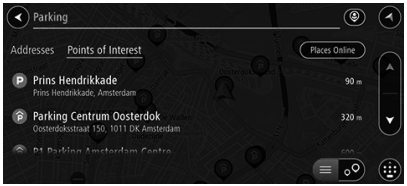
543 9651230

Si un parcours est planifié, la carte affiche les parkings à proximité de votre destination. Si aucun parcours n'est planifié, la carte affiche les parkings à proximité de votre position actuelle.

Pour afficher la liste des parkings à proximité de votre destination, cliquez sur la barre de recherche en haut de l'écran.

Vous pouvez sélectionner un parking dans la liste pour le localiser sur la carte.

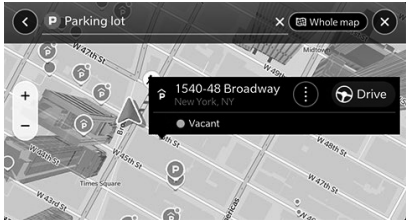
Conseil : vous pouvez faire défiler la liste des résultats à l'aide de la barre de défilement située à droite de l'écran.



544 9651231

Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche. Vous pouvez alors modifier la zone dans laquelle la recherche est effectuée, par exemple pour effectuer la recherche près de vous ou sur l'ensemble de la carte.

2 : Sélectionnez un parking sur la carte ou dans la liste. Un menu contextuel s'ouvre sur la carte et indique le nom du parking et si des places sont disponibles.



545 9651232

3 : Pour planifier un parcours jusqu'au parking choisi, sélectionnez le bouton « Aller » : Drive

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez ajouter un parking en tant qu'arrêt sur votre parcours à l'aide du menu contextuel.

Trouver une station de recharge

Important : : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour trouver une station de recharge, procédez de la façon suivante :

1 : Sélectionnez le symbole du **PI Station de recharge pour véhicules électriques**.

La carte s'ouvre et indique l'emplacement des stations de recharge.



546 F1A0865

Si un parcours est planifié, la carte affiche les stations de recharge à proximité de votre destination. Si aucun parcours n'est planifié, la carte affiche les stations de recharge à proximité de votre position actuelle.

Pour afficher la liste des stations de recharge à proximité de votre destination, cliquez sur la barre de recherche en haut de l'écran.

Vous pouvez sélectionner une station de recharge dans la liste pour la localiser sur la carte.

2 : Pour planifier un parcours jusqu'à la station de recharge choisie, sélectionnez le bouton Aller : Drive

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez ajouter une station de recharge en tant qu'arrêt sur votre parcours à l'aide du menu contextuel.

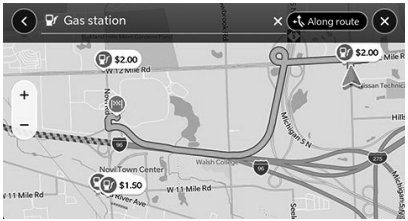
Trouver une station-service

Important : pour votre sécurité et pour éviter les distractions en conduisant, planifiez toujours votre parcours avant de partir.

Pour chercher une station service, suivre les instructions suivantes :

1 : Sélectionnez le symbole du **PI Station-service**.

La carte s'ouvre et indique l'emplacement des stations-service. Vous pouvez également voir le prix du carburant, s'il est disponible.



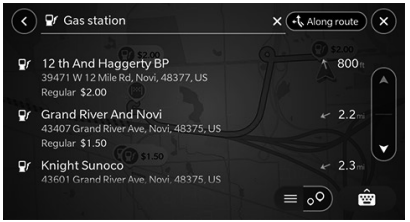
547 9651233

Si un parcours est planifié, la carte affiche les stations-service le long de votre parcours. Si aucun parcours n'est planifié, la carte affiche les stations-service à proximité de votre position actuelle.

Pour afficher la liste des stations-service à proximité de votre destination, cliquez sur la barre de recherche en haut de l'écran.

Vous pouvez sélectionner une station-service dans la liste pour la localiser sur la carte.

Conseil : vous pouvez faire défiler la liste des résultats à l'aide de la barre de défilement située à droite de l'écran.



548 9651234

Si vous souhaitez modifier la manière dont la recherche est effectuée, sélectionnez le bouton à droite de la zone de recherche. Vous pouvez alors modifier la zone dans laquelle la recherche est effectuée, par exemple pour effectuer la recherche près de vous ou sur l'ensemble de la carte.

2 : Sélectionnez une station-service sur la carte ou dans la liste. Un menu contextuel s'ouvre sur la carte et indique le nom de la station-service.



549 9651235

Pour planifier un parcours jusqu'à la station-service choisie, sélectionnez le bouton Aller : Drive

Un parcours est planifié et l'appli vous guide jusqu'à votre destination. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Conseil : vous pouvez ajouter une station-service en tant qu'arrêt sur votre parcours à l'aide du menu contextuel. Une station-service utilisée comme arrêt sur votre parcours sera représentée par une icône bleue.

Assistance à l'autonomie

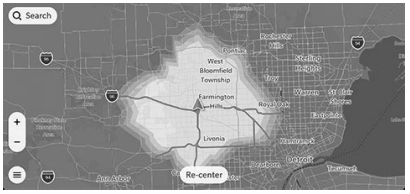
La fonctionnalité d'assistance à l'autonomie vous permet d'agir sur les avertissements de batterie ou de niveau de carburant faible, et vous permet de savoir si vous pouvez atteindre votre destination. Lorsque vous planifiez votre trajet, l'appli de navigation TomTom vous indique si le premier arrêt à venir n'est pas atteignable et vous permet de trouver un PI pour résoudre ce problème.

La fonctionnalité d'assistance à l'autonomie peut être sélectionnée dans le menu Afficher, dans Réglages

Zone DRM

Lorsque la fonctionnalité d'assistance à l'autonomie est activée (ON) et qu'aucun parcours n'est actif, l'autonomie est mise en surbrillance sur le mode carte.

La zone en surbrillance indique la distance que vous pouvez parcourir en fonction du niveau actuel de carburant ou de batterie. Cette fonctionnalité est appelée zone DRM (Dynamic Range Mapping, affichage dynamique de l'autonomie). Sa précision est limitée et la zone DRM est créée à partir d'un nombre de points fixes sur les routes principales autour de la position actuelle. Pour générer la zone DRM, le système relie ces points entre eux.



550 F1A0866

Précision

Certains points pourraient être atteints mais ne pas figurer dans la zone DRM, et inversement, certains points figurant dans la zone DRM peuvent ne pas être atteignables. Plus le point est proche de la limite de la zone DRM, plus le fait de pouvoir l'atteindre est incertain (ce qui signifie que les points situés à la limite de la zone DRM ne peuvent certainement pas être atteints, tandis que ceux situés près de votre position actuelle sont certainement atteignables). L'image ci-dessous fournit quelques exemples. La différence entre l'autonomie le long du parcours et la zone DRM ne devrait pas être trop importante.

Sur l'image ci-dessous, la ligne bleue représente l'autonomie réelle. Les parcours 1 et 2 se terminent précisément à la limite de la zone DRM : la zone DRM et l'autonomie réelle

correspondent. Les destinations des parcours 3 et 4 se trouvent hors de la zone DRM mais restent atteignables. En revanche, les destinations des parcours 5 et 6 se trouvent dans la zone DRM mais ne peuvent pas être atteintes.



551 F1A0867

Dans la mesure où la zone DRM correspond à une recherche continue, sa précision est limitée. La zone DRM est plus précise que le cercle d'autonomie, mais elle demeure une approximation, en raison de la quantité limitée de données disponibles. La précision est limitée par la définition de la classe de route fonctionnelle la plus élevée qui sera prise en compte. Cela signifie que les plus petites routes ne seront pas explorées pendant la recherche de zone DRM.

Types de parcours

Si l'option **Éviter les autoroutes** est activée dans le menu Calcul de parcours, les autoroutes ne sont pas incluses dans le réseau routier lors du calcul. Cela générera une zone DRM plus grande, car la consommation d'énergie est moindre sur les routes secondaires (en raison de la vitesse plus faible). La zone DRM, l'autonomie sur le parcours et la recherche de parcours utilisent les mêmes options de recherche de parcours et les mêmes paramètres de consommation d'énergie.

Vous pouvez également sélectionner l'option **Parcours le plus écologique** dans le menu Calcul de parcours. Dans ce cas, l'application recherche les parcours pour lesquels la consommation totale est plus faible, plutôt que les parcours les plus rapides. Si vous définissez le type de parcours sur ECO, la zone DRM sera également plus étendue.

Si, sur votre trajet, une quantité inattendue de carburant ou de charge a été utilisée et que la destination n'est désormais plus atteignable, cela est mis en surbrillance sur le mode carte, avec si possible, une solution (une station-service ou une station de recharge). La fin de la zone atteignable est indiquée sur la carte par une icône au-dessus du parcours ainsi que sur la barre de parcours. Si, sur votre trajet, une quantité inattendue de carburant ou de charge a été utilisée et que la destination n'est désormais plus atteignable, cela est mis en surbrillance sur le mode carte, avec si possible, une solution (une station-service ou une station de recharge). La fin de la zone atteignable est indiquée sur la carte par une icône en haut du parcours, et est également affichée sur la barre de parcours.



552 9651237

Vous recevez aussi une alerte. Vous pouvez choisir d'obtenir l'alerte en sélectionnant **Plage de recherche trop faible** dans le menu Sons et alertes.

REMARQUE la zone DRM est une approximation. Une fois que vous avez choisi une destination, un parcours devient actif et des informations plus

précises sur l'autonomie sont fournies. Cela s'explique par la disponibilité de données plus précises pour le parcours en question (par exemple les profils de vitesse).

Navigation du dernier kilomètre

La fonctionnalité de navigation du dernier kilomètre vous aide à vous rendre à votre destination finale lorsque vous ne pouvez pas utiliser votre véhicule et que vous devez marcher.

Une fois que vous avez garé votre voiture et coupé le contact, les détails de la destination finale sont envoyés à l'appli du système multimédia sur votre téléphone et un itinéraire vous est suggéré.

Cela ne peut se produire que si la distance entre votre véhicule en stationnement et la destination finale est supérieure à 91 m et inférieure à 1,6 km.

Envoyer la destination au véhicule

Vous pouvez envoyer une destination à votre véhicule depuis votre téléphone. Il peut s'agir d'une adresse ou d'un point d'intérêt.

Pour utiliser une destination issue d'une source externe

1 : Envoyez une destination à votre véhicule depuis votre téléphone.

2 : Si vous acceptez une destination provenant d'une source extérieure, un nouveau parcours sera planifié à partir de cette destination.

REMARQUE si votre appli TomTom Navigation utilise déjà un parcours, il sera remplacé par le parcours jusqu'à la destination que vous venez de sélectionner.

S'il n'y a pas de parcours possible pour vous rendre à la destination que vous venez de sélectionner, vous recevez une notification.

3 : Si votre véhicule pèse plus de 3500 kg, vous êtes redirigé vers la page de configuration du véhicule, sur laquelle vous pouvez confirmer le poids du véhicule, ses dimensions et sa vitesse maximale. Vous devez définir ces paramètres avant d'accepter le nouveau parcours.

Navigation basée sur les dimensions

REMARQUE cette fonctionnalité est uniquement disponible pour les véhicules de plus de 3500 kg.

La taille de votre véhicule est très importante pour la planification de parcours. Notre objectif est de vous éviter de rester coincé sur des petites routes ou de traverser des zones interdites à votre véhicule. C'est pourquoi notre système de navigation tient compte des dimensions de votre véhicule afin de planifier le meilleur parcours possible.

Lorsque vous recherchez une nouvelle destination, vous devez confirmer que les caractéristiques du véhicule sont correctes. Ces caractéristiques doivent être définies lors du réglage initial du véhicule.

Pour planifier un parcours en tenant compte des dimensions de votre véhicule, procédez comme suit :

1 : Choisissez votre nouvelle destination :

2 : Sélectionnez Aller.

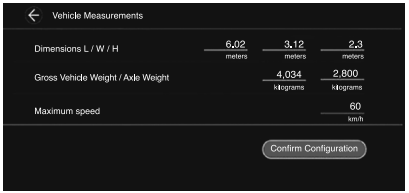


553 F1A0898

3 : Lorsque vous sélectionnez Aller, vous accédez à la page Dimensions du véhicule. Si les dimensions, le poids et la vitesse maximale sont corrects, sélectionnez Confirmer la configuration.

REMARQUE si une remorque est accrochée à votre véhicule, assurez-vous que les dimensions de celle-ci sont incluses dans le poids total et la longueur totale de votre véhicule.

Si les dimensions du véhicule ne sont pas correctes, cliquez sur la dimension que vous souhaitez modifier, mettez-la à jour, puis sélectionnez OK. Vous pouvez ensuite choisir Confirmer le réglage.
REMARQUE pour calculer le poids par essieu, divisez le poids brut du véhicule par deux. Si une remorque est accrochée à votre véhicule, divisez le poids brut du véhicule par trois.



554 F1A0899

4 : Sélectionnez Confirmer le réglage. L'écran Sélection de parcours s'affiche.



555 F1A0900

MODIFIER VOTRE PARCOURS

Volet Options de parcours

Une fois qu'un parcours est planifié, sélectionnez le bouton **Options de parcours** en bas à droite de l'écran pour ouvrir le volet Options de parcours.
Les boutons suivants sont disponibles dans le menu :

Aperçu du parcours

Sélectionnez ce bouton pour voir le parcours en mode carte. Si l'aperçu du parcours est déjà affiché, vous pouvez utiliser ce bouton pour revenir au mode Guidage.

Trouver alternative

Ce bouton d'affiche lorsque vous avez planifié un parcours. Sélectionnez ce bouton pour afficher jusqu'à trois parcours alternatifs en mode carte.

Instructions étape par étape

Sélectionnez ce bouton pour afficher une liste des instructions étape par étape pour votre parcours planifié.
Les instructions incluent les éléments suivants :

- ❒ Le nom de la rue.
- ❒ Jusqu'à deux numéros de rue affichés sur des panneaux routiers s'ils sont disponibles.
- ❒ Une flèche d'instruction.
- ❒ Une description de l'instruction.
- ❒ La distance séparant deux instructions consécutives.
- ❒ Le numéro de la sortie

Conseil : sélectionnez une instruction pour afficher un aperçu de cette section du parcours en mode Affichage carte.
Vous pouvez également sélectionner le volet d'instructions en mode Guidage pour afficher des instructions étape par étape.

Éviter des types de route

Sélectionnez ce bouton pour éviter certains types de fonctions de

parcours se trouvant sur le parcours actuellement planifié. Ceux-ci incluent les ferries, les routes à péage et les routes non goudronnées.



Éviter partie du parcours Sélectionnez ce bouton pour éviter une partie du parcours.



Éviter péages et plus

Sélectionnez ce bouton pour éviter certaines caractéristiques le long de l'itinéraire en phase de planification. Ceux-ci incluent les ferries, les routes à péage et les routes non goudronnées.



Modifier le type de parcours Sélectionnez ce bouton pour modifier le type de parcours utilisé pour planifier votre parcours. Votre parcours sera recalculé en tenant compte du nouveau type de parcours.



Partager les infos sur l'arrivée Sélectionnez ce bouton pour partager les informations sur votre arrivée (destination et heure d'arrivée estimée) avec l'un de vos contacts ou un numéro de téléphone.



Signaler un radar

Sélectionnez ce bouton pour signaler un radar mobile.



Réorganiser les arrêts

Sélectionnez ce bouton pour visualiser la liste des arrêt pour le parcours actuel. Vous pouvez ensuite modifier l'ordre des arrêts sur un parcours.

Pour un parcours ne comportant pas d'arrêts, vous pouvez également sélectionner ce bouton pour inverser votre parcours.



Réglages Sélectionnez ce bouton pour ouvrir le menu « Réglages ».

Éviter une route bloquée

Si votre parcours inclut une route bloquée, vous pouvez le modifier pour l'éviter.

1 : En mode guidage, sélectionnez le symbole de position actuelle ou le volet de vitesse.

Conseil : le volet de vitesse s'affiche uniquement lorsque vous suivez un parcours.

2 :Sélectionnez Restriction routière.

Un nouveau parcours évitant la route bloquée vous est proposé. Il se peut que votre appareil affiche deux alternatives en fonction du réseau routier entre vous et votre destination.

Le nouveau parcours s'affiche en mode carte avec la différence de temps de trajet indiquée dans une bulle.

REMARQUE il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant la route bloquée n'existe.

3 : Sélectionnez le nouveau parcours en sélectionnant la bulle de temps

Le guidage jusqu'à votre destination reprend, en évitant la route bloquée.

Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Éviter une partie du parcours

Si une route est bloquée ou si vous souhaitez éviter une partie d'un parcours, vous pouvez sélectionner une section spécifique d'un parcours afin de l'éviter.

1 : Sur la carte ou en mode Guidage, cliquez sur le bouton **Options**.

2 : Sélectionnez **Éviter partie du parcours**.



Un écran répertoriant toutes les sections composant votre parcours actuel s'ouvre.

3 : Sélectionnez la section du parcours que vous souhaitez éviter. La section

que vous avez choisie s'affiche sur la carte.

4 : Sélectionnez **Éviter**.

Un nouveau parcours est calculé afin d'éviter la section du parcours sélectionnée. Le nouveau parcours s'affiche en mode carte.

REMARQUE il est possible qu'aucun parcours alternatif évitant la section de parcours n'existe.

Le guidage jusqu'à votre destination reprend, en évitant la section du parcours sélectionnée. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.

Types de parcours

Sélectionnez Modifier le type de parcours pour modifier le type de parcours planifié jusqu'à votre destination actuelle. Votre parcours est recalculé en tenant compte du nouveau type de parcours.

Vous pouvez sélectionner les types de parcours suivants :

❒ **Parcours le plus rapide :** le parcours le plus rapide vers votre destination. Votre parcours est vérifié en permanence, en tenant compte des conditions de circulation.

❒ **Parcours le plus court** Parcours le plus court vers votre destination. Celui-ci peut vous prendre bien plus de temps que le parcours le plus rapide.

❒ **Parcours le plus écologique** le parcours le plus économe en carburant.

Vous pouvez définir le type de parcours par défaut dans le menu Réglages.

Fonctions de parcours

Vous pouvez choisir d'éviter certaines fonctions se trouvant sur le parcours actuellement planifié. Vous pouvez éviter les fonctions de parcours suivantes :

❒ **Autoroutes**

❒ **Routes à péage**

❒ **Ferries et trains de transport de voitures**

❒ **Voies de covoiturage**

❒ **Voies non revêtues**

REMARQUE Les voies de covoiturage n'existent pas dans tous les pays. Pour emprunter ces voies, le véhicule doit, par exemple, être occupé par plusieurs personnes ou utiliser un carburant dit « vert ».

Si vous choisissez d'éviter une fonction de parcours, un nouveau parcours est planifié.

Dans Planification de parcours dans le menu Réglages, vous pouvez définir comment gérer chaque fonction de parcours lors de la planification d'un nouveau parcours.

Supprimer un arrêt de votre parcours

1 : Dans la barre de parcours, appuyez sur l'arrêt à supprimer. Un zoom avant est effectué sur l'arrêt et un menu contextuel s'affiche.

Conseil : si vous sélectionnez le mauvais arrêt, appuyez sur le bouton Retour pour revenir à la carte

2 : Sélectionnez **Supprimer cet arrêt**.

L'arrêt est supprimé et votre parcours est recalculé.

Ignorer le prochain arrêt sur votre parcours

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Parcours actuel**.

2 : Sélectionnez **Ignorer le prochain arrêt**.

Le mode carte s'affiche. Le prochain arrêt de votre parcours est supprimé et ce dernier est recalculé.

Réorganiser les arrêts sur un parcours

1 : Sur la carte ou en mode Guidage, cliquez sur le bouton **Options**.

2 : Sélectionnez **Réorganiser les arrêts**. Le mode carte s'affiche. Le point de départ, la destination et tous les arrêts sont affichés.

3 : Sélectionnez les arrêts un par un, dans l'ordre dans lequel vous souhaitez vous y rendre. Les symboles changent et deviennent des drapeaux au fur et à mesure que vous sélectionnez les arrêts. Le dernier arrêt que vous

sélectionnez devient votre destination. Votre parcours est recalculé et inclut les arrêts dans le nouvel ordre.

TRAJETS

Infos sur les trajets

La fonction **Trajets** permet d'enregistrer et de retrouver des parcours et des trajets en toute simplicité.

Les situations suivantes peuvent vous pousser à utiliser la fonction Trajets :

❒ **Au travail** : votre métier implique de suivre chaque jour plusieurs parcours avec divers arrêts. Les trajets peuvent changer et vous devez faire preuve de flexibilité en étant en mesure de modifier l'ordre des arrêts ou le parcours planifié.

❒ **En vacances** : vous partez en vacances et vous voulez planifier et enregistrer un trajet. Ce trajet inclut des routes touristiques, des arrêts dans plusieurs hôtels et d'autres lieux, tels que des sites touristiques.

❒ **En balade** : vous voulez suivre un trajet que vous avez téléchargé sur Internet ou qu'un autre utilisateur a partagé avec vous.

❒ **Lors de vos trajets domicile-travail** : vous voulez ajouter un ou plusieurs arrêts courants entre votre domicile et votre lieu de travail. Le trajet pour rentrer chez vous le soir est l'inverse du parcours pour aller travailler le matin.

Vous pouvez créer et enregistrer des parcours sur votre appli TomTom Navigation.

Enregistrer un trajet

1 : Planifiez un trajet en suivant les étapes de la section Planifier un trajet.

Conseil : si le trajet que vous avez planifié ne s'affiche pas en mode carte, sélectionnez le bouton Retour pour afficher votre trajet.

2 : Sélectionnez le trajet.

3 : Sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.



556 9651238

4 : Sélectionnez **Gérer le parcours** puis **Ajouter aux trajets**. Le nom du trajet s'affiche sur la page de modification.

5 : Modifiez le nom du trajet afin de le reconnaître facilement.

6 : Enregistrez le trajet dans la liste Trajets.

Conseil : vous pouvez enregistrer un parcours en utilisant le bouton **Ajouter aux voyages** dans le menu Parcours actuel.

Naviguer à l'aide d'un parcours enregistré

Pour naviguer à l'aide d'un parcours précédemment enregistré, procédez comme suit :

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Trajets**.

2 : Sélectionnez un trajet dans la liste. Le trajet s'affiche en mode carte.

3 : Pour vous rendre au début d'un parcours enregistré, sélectionnez **Aller** sur votre GPS. Le point de départ du trajet enregistré devient le premier arrêt et le trajet est planifié. Le guidage jusqu'à votre destination commence à partir de votre position actuelle. Dès que vous commencez à rouler, le mode guidage s'affiche automatiquement.



557 9651239

Conseil : il existe deux méthodes pour naviguer à l'aide d'un trajet enregistré : Sélectionnez le point de départ du trajet. Lorsque le menu déroulant s'ouvre, sélectionnez **Transformer en arrêt**.

Vous pouvez également sélectionner **Aller au parcours** dans le menu Parcours actuel.

Ajouter un arrêt à un trajet enregistré à l'aide de la carte

REMARQUE vous pouvez également toucher un emplacement sur la carte et garder le doigt dessus puis sélectionner **Ajouter au parcours actuel** dans le menu déroulant.

1 : Appuyez sur le bouton d'affichage pour afficher la carte. L'ensemble de votre parcours apparaît sur la carte.

2 : Sélectionnez le parcours.

3 : Sélectionnez le bouton de menu contextuel pour ouvrir le menu.



558 9651240

4 : Sélectionnez **Gérer les arrêts**.

5 : Sélectionnez **Ajouter un arrêt au parcours**

6 : Sélectionnez le nouvel arrêt sur la carte.

Conseil : si vous connaissez le nom de votre nouvel arrêt, vous pouvez utiliser la fonction Rechercher pour le sélectionner, plutôt que d'utiliser la carte.

7 : Sélectionnez le bouton **Ajouter un arrêt** pour ajouter cet emplacement en tant qu'arrêt. Votre parcours est recalculé de façon à inclure votre arrêt

Conseil : pour mettre à jour le parcours enregistré dans la liste Mes parcours, sélectionnez le parcours sur la carte, puis sélectionnez **Enregistrer les modifications** du parcours dans le menu déroulant.

Supprimer un parcours de Trajets

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Trajets**.

2 : Sélectionnez **Modifier la liste**

3 :Sélectionnez le trajet que vous souhaitez supprimer.

4 :Sélectionnez **Supprimer**.

RADARS

Infos sur les radars

Le service Radars vous prévient de l'emplacement des radars suivants :

❒ Emplacements des radars fixes.
❒ Emplacements des radars mobiles.
❒ Zones de radars mobiles fréquents.
❒ Emplacements des radars de tronçon
❒ Tronçons de contrôle de vitesse moyenne.
❒ Emplacements de radars de feu rouge.
❒ Radars sur route à circulation réglementée.

Le service Radars vous prévient également des dangers suivants :

❒ Zones d'accidents fréquents.

Important : le service Radars n'est pas disponible dans tous les pays. Par exemple, en France, TomTom propose un service Zones de danger à la place et en Suisse, aucun service signalant les radars n'est autorisé. En Allemagne, vous êtes responsable de l'activation et de la désactivation du service Radars. Le problème de

la légalité de l'utilisation du service Radars ne concerne pas uniquement l'Allemagne et d'autres pays de l'UE. Vous reconnaissez donc utiliser ce service à vos risques et périls. TomTom décline toute responsabilité résultant de son utilisation.

Circulation dans un autre secteur ou pays

Lorsque vous circulez dans un secteur ou un pays qui n'autorise pas les alertes radars, votre appli TomTom désactive le service Radars TomTom. Vous ne recevrez pas d'alerte radars dans ces secteurs ou ces pays.

Certains secteurs ou pays autorisent les alertes radars avec des limitations. Par exemple, seuls les avertissements relatifs aux radars fixes ou aux zones à risques peuvent être autorisés. Lorsque vous circulez dans ces secteurs ou pays, votre appli TomTom Navigation bascule automatiquement sur des avertissements limités.

Alertes radars

Les avertissements sont émis lorsque vous approchez d'un radar. Vous êtes averti de plusieurs façons :

❒ Un symbole s'affiche sur la barre de parcours et sur le parcours sur la carte.
❒ La distance vous séparant du radar apparaît dans la barre de parcours.
❒ La limitation de vitesse au niveau du radar s'affiche dans la barre de parcours.
❒ Un son d'avertissement est émis lorsque vous approchez du radar.
❒ Lorsque vous approchez d'un radar ou que vous circulez dans une zone de radars de tronçon, votre vitesse est surveillée. Si vous dépassez la limitation de vitesse de plus de 5 km/h ou 3 mph, la barre de parcours devient rouge. Si vous dépassez la limitation de vitesse de moins de 5 km/h ou 3 mph, la barre de parcours devient orange.

Conseil : en mode carte ou en mode guidage, vous pouvez sélectionner une icône de radar dans la barre de parcours pour voir le type de radar, la vitesse maximale autorisée et la longueur de la zone de radars de tronçon, le cas échéant. En mode carte, vous pouvez également sélectionner un radar affiché sur votre parcours.

ATTENTION

334) *S'en tenir toujours au code de la route du pays dans lequel on circule, en étant toujours attentif à la route. Toujours conduire de manière sûre, avec les mains sur le volant. Utiliser les fonctions du système multimédia uniquement lorsque vous êtes certain de pouvoir le faire en toute sécurité. Le Client est responsable de tous les risques liés à l'utilisation des fonctionnalités et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles pourrait provoquer de graves accidents et/ou la mort.*

Icône sur la carte	Icône dans la barre de parcours	Description
		**Radar fixe :** ce type de radar vérifie la vitesse de passage des véhicules et se situe à un emplacement fixe.
		**Radar mobile** : ce type de radar vérifie la vitesse de passage des véhicules et n'est pas fixe.
		**Zones de radars mobiles fréquents** : ce type d'avertissement indique les lieux où des radars mobiles sont souvent utilisés.
		**Radars tronçons** : ce type de radars mesure votre vitesse moyenne entre deux points. Vous êtes averti en début et en fin d'un tronçon de contrôle. Lorsque vous conduisez dans une zone de radars de tronçon, votre vitesse moyenne est indiquée à la place de votre vitesse actuelle. La distance vous séparant de la fin du tronçon de contrôle apparaît dans la barre de parcours.
		**Zones de radars** : ces zones peuvent comporter plusieurs radars. Vous êtes averti à l'entrée et à la sortie de la zone de radars. Lorsque vous conduisez dans une zone de radars, votre vitesse actuelle est indiquée et un avertissement visuel s'affiche dans la barre de parcours.
		**Radar feu rouge** : ce type de radar contrôle les véhicules qui ne respectent pas les feux de circulation. Il existe deux types de radars feu rouge : certains vérifient le franchissement de feu rouge et d'autres vérifient à la fois la vitesse et le franchissement de feu rouge.
		**Restriction de conduite** : ce type d'avertissement indique les routes à circulation réglementée.

Icône sur la carte	Icône dans la barre de parcours	Description
		**Zones d'accidents fréquents** : ce type d'avertissement indique un lieu où les accidents de la route sont historiquement nombreux. Vous êtes averti à l'entrée et à la sortie de la zone d'accidents fréquents. Lorsque vous conduisez dans une zone d'accidents fréquents, votre vitesse actuelle est indiquée et un avertissement visuel s'affiche dans la barre de parcours.

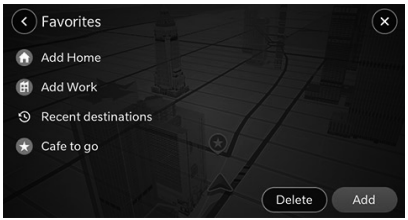
Modifier le mode d'avertissement
Pour modifier le mode d'avertissement des radars automatiques, sélectionnez « Sons et alertes » dans le menu « Réglages ».



Vous pouvez alors définir la manière dont vous souhaitez être averti pour les différents types de radars et de dangers. Vous pouvez choisir d'être averti, d'être averti uniquement si vous dépassez la limitation de vitesse ou de ne jamais être averti.

FAVORIS

À propos des favoris
Les favoris constituent un moyen simple de sélectionner un emplacement sans le rechercher à chaque fois. Vous pouvez utiliser les Favoris pour regrouper vos adresses utiles
Conseil : les termes « favori » et « destination » peuvent être considérés comme des synonymes, car vos favoris correspondent à vos destinations fréquentes.
Les éléments suivants se trouvent toujours dans les favoris :
❒ **Domicile** : cet emplacement peut correspondre à l'adresse de votre domicile ou à tout autre lieu que vous fréquentez souvent. Cette fonction vous permet de vous y rendre facilement.
❒ **Travail** : cet emplacement peut correspondre à l'adresse de votre bureau ou à tout autre lieu que vous fréquentez souvent. Cette fonction vous permet de vous y rendre facilement.
❒ **Destinations récentes** : sélectionnez ce bouton pour choisir votre destination parmi une liste de lieux que vous avez récemment utilisés comme destination. Ceux-ci incluent également vos arrêts.
❒ **Emplacements marqués** : Vous pouvez marquer un emplacement et l'ajouter temporairement à Mes destinations.



559 9651226

Vous pouvez ajouter un emplacement aux favoris directement depuis les favoris, en sélectionnant un emplacement sur la carte, en recherchant un emplacement ou en marquant un lieu.
Votre domicile, votre lieu de travail, les emplacements marqués et les emplacements que vous avez ajoutés apparaissent dans une liste sous Favoris et sont indiqués par un marqueur sur la carte.



560 9651242

Définir votre domicile ou votre lieu de travail
Vous pouvez définir votre domicile ou votre lieu de travail comme suit :
Définir votre domicile ou votre lieu de travail à l'aide des favoris
1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Réglages**.
2 : Sélectionnez Ajouter domicile ou **Ajouter travail**.
Conseil : pour définir votre domicile, vous pouvez également sélectionner **Ajouter domicile** ou **Ajouter travail** dans le menu principal.

3 : Pour sélectionner un emplacement pour votre domicile ou votre lieu de travail, procédez de l'une des façons suivantes :

❒ Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez **Définir**.

❒ Sélectionnez le bouton Rechercher et recherchez un emplacement. Sélectionnez un emplacement à définir comme domicile ou lieu de travail, puis choisissez **Définir**.

Définir votre domicile ou votre lieu de travail à l'aide de la carte

1 : En mode carte, faites glisser la carte et zoomez jusqu'à ce que vous voyiez votre domicile ou votre lieu de travail.

2 : Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement. Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.

3 : Ouvrez le menu contextuel et sélectionnez **Ajouter aux favoris**.

4 : Dans la barre de nom, entrez « Domicile » ou « Travail ».

REMARQUE « Domicile » et « Travail » doivent commencer par une majuscule.

5 : Enregistrez l'emplacement. Votre domicile ou votre lieu de travail s'affiche sur la carte.

Modifier l'emplacement de votre domicile

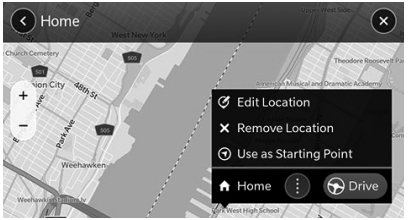
Vous pouvez modifier votre domicile des manières suivantes

Modifier votre domicile à l'aide des Favoris

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Réglages**.

2 : Sélectionnez **Domicile**.

Votre domicile s'affiche sur la carte avec un menu contextuel.



561 **9651243**

3 : Sélectionnez **Modifier le lieu**.

4 : Pour sélectionner un nouvel emplacement pour votre domicile, procédez de l'une des façons suivantes :

❒ Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez l'icône d'emplacement de domicile.

❒ Sélectionnez le bouton **Rechercher** et recherchez un emplacement. Sélectionnez un emplacement à définir comme domicile. Sélectionnez **Définir le domicile**.

Modifier votre domicile à l'aide de la carte

1 : En mode carte, faites glisser la carte et faites un zoom avant jusqu'à ce que vous voyiez votre nouveau domicile.

2 : Sélectionnez l'emplacement en touchant l'écran pendant environ une seconde.

Un menu contextuel affiche l'adresse la plus proche.

1 : Ouvrez le menu contextuel et sélectionnez **Ajouter aux favoris**.

2 : Dans la barre de nom, saisissez « Domicile ».

REMARQUE « Domicile » doit commencer par une majuscule.

3 : Sélectionnez Ajouter. Le nouvel emplacement devient votre domicile.

Ajouter un emplacement à partir des favoris

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Réglages**.

2 : Sélectionnez **Ajouter**.

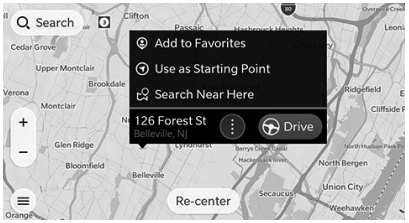
3 : Pour sélectionner un emplacement, procédez de l'une des façons suivantes :

❒ Effectuez un zoom avant sur la carte sur l'emplacement à sélectionner. Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement, puis sélectionnez l'icône d'ajout d'emplacement.

❒ Recherchez un emplacement. Sélectionnez **Voir sur carte** puis sélectionnez le symbole d'ajout d'emplacement.
Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.
4 : Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
5 : Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans la liste Mes destinations.

Ajouter un emplacement à Mes destinations à partir de la carte

1 : Déplacez la carte et zoomez jusqu'à ce que la destination où vous voulez vous rendre apparaisse.
2 : Appuyez et maintenez enfoncé pour sélectionner l'emplacement.



562 9651225

3 : Sélectionnez le bouton du menu contextuel.

4 : Sélectionnez **Ajouter aux favoris**. Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.
5 : Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
6 : Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans vos favoris. L'emplacement ajouté s'affiche avec un marqueur sur la carte.

Ajouter un emplacement aux favoris à l'aide de la fonction de recherche

1:Recherchez un emplacement.
2 : Sélectionnez l'emplacement, puis cliquez sur **Voir sur carte**.
3 : Lorsque l'emplacement s'affiche sur le mode carte, sélectionnez le bouton du menu déroulant.
4 : Sélectionnez **Ajouter aux favoris**. Le nom de l'emplacement s'affiche dans l'écran de modification.
5 : Modifiez le nom de l'emplacement afin de le reconnaître facilement.
6 : Sélectionnez **Terminé** pour enregistrer l'emplacement dans la liste Mes destinations.

Supprimer une destination récente des favoris

1 : Dans le menu principal, sélectionnez **Réglages**.
2 : Sélectionnez **Destinations récentes**.
3 : Sélectionnez **Modifier la liste.**
4 : Sélectionnez les destinations que vous souhaitez supprimer.
5 : Sélectionnez **Supprimer**.

Supprimer un emplacement des favoris

1:Dans le menu principal, sélectionnez **Réglages**.
2 : Sélectionnez les parcours que vous souhaitez supprimer.
3 : Sélectionnez **Supprimer**

RÉGLAGES

Afficher

Sélectionnez **Réglages** dans le menu principal, puis **Afficher**.



Cet écran vous permet de modifier les paramètres suivants :

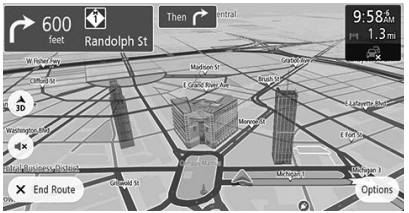
❒ **Circulation** Sélectionnez cette option pour voir la circulation en mode carte et en mode Guidage.

REMARQUE la fonction Circulation est désactivée par défaut. Si elle est activée, la circulation apparaît sur la carte qu'un parcours soit planifié ou pas. Les incidents de la circulation s'affichent uniquement sur le parcours si un parcours est planifié. Si cette fonctionnalité est désactivée, les incidents de la circulation en dehors du parcours s'affichent.

❒ **Heure d'arrivée et distance**
Sélectionnez Heure d'arrivée et distance pour choisir les informations sur l'arrivée qui seront affichées.
❒ **Barre latérale** Vous pouvez choisir quand afficher la barre de parcours. Vous avez plusieurs options :

- Toujours visible.
- Masquer automatiquement. Lorsque vous sélectionnez cette option, la barre de parcours s'affiche uniquement en cas de trafic chargé, de sorte que vous puissiez savoir combien de temps vous serez bloqué dans le trafic ralenti.
- Masquer manuellement. Lorsque vous sélectionnez cette option, vous pouvez masquer la barre de parcours en balayant l'écran vers la droite. Pour la rendre visible de nouveau, balayez l'écran vers la gauche.
- Extra grand. La barre de parcours extra grande est disponible uniquement si vous sélectionnez Toujours visible.

Lorsque la barre de parcours est masquée, que ce soit manuellement ou automatiquement, les informations sur l'arrivée restent affichées en haut à droite de l'écran.



563 F1A0873

REMARQUE Pour les véhicules nord-américains, le réglage par défaut est **Masquer manuellement**. Pour tous les autres véhicules, le réglage par défaut est **Toujours visible**.

❒ **Afficher l'autonomie du véhicule**
Sélectionnez Afficher l'autonomie du véhicule pour afficher une représentation de l'autonomie de votre véhicule en mode carte.
❒ **Point d'intérêt** Sélectionnez ce bouton pour choisir les points d'intérêt (PI) qui seront indiqués sur votre parcours et sur la carte.

Heure d'arrivée et distance
Sélectionnez **Informations sur l'arrivée** pour modifier les paramètres suivants :

❒ **Afficher la distance restante**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher la distance restant à parcourir dans le volet Informations sur l'arrivée pendant la.
❒ **Afficher le temps restant**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher le temps de trajet restant dans le volet Informations sur l'arrivée pendant la navigation.
❒ **Les deux**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher la distance restante et la durée restante dans le volet Informations sur l'arrivée.
❒ **informations sur l'arrivée par**
Utilisez ce paramètre pour indiquer si vous souhaitez voir les informations sur l'arrivée de la destination finale ou du prochain arrêt dans le volet Informations sur l'arrivée.

Mode carte
Sélectionnez **Réglages** dans le menu principal, puis **Mode carte**



Vous pouvez choisir ce que vous voyez sur la carte :

❒ **Indicateur de voie sur les autoroutes**
Sélectionnez ce paramètre pour afficher automatiquement le guidage sur changement de voie lorsque vous êtes sur une autoroute.

❒ **Zoom automatique sur la carte**
Sélectionnez ce paramètre pour choisir quand le mode carte effectue automatiquement un zoom avant lorsque vous suivez le parcours :

- **Zoom avant sur les instructions.**
  Le mode carte effectue un zoom avant pour vous donner plus de détails lorsque vous en avez besoin.
- **Zoom en fonction du type de parcours.**
  Le mode carte effectue un zoom avant quand vous êtes dans des petites rues, et un zoom arrière quand vous êtes sur des autoroutes.
- **Pas de zoom automatique.**

❒ **Orientation carte**
Sélectionnez ce paramètre pour choisir le paramètre par défaut du mode carte. Choisissez entre le mode 3D direction en haut, le mode 2D direction en haut, et le mode 2D nord en haut.

Calcul de parcours
Sélectionnez **Réglages** dans le menu principal, puis **Calcul de parcours**.



Dans cet écran, vous pouvez choisir le type de parcours qui est sélectionné pour vous.

Type de parcours préféré
Vous pouvez choisir parmi les types de parcours suivants :

❒ **Parcours le plus rapide** - le parcours qui prend le moins de temps.
❒ **Parcours le plus court** - la distance la plus courte entre les endroits que vous définissez. Il se peut que le parcours le plus court ne soit pas le plus rapide, surtout s'il traverse une ville.
❒ **Parcours le plus écologique** - le parcours le plus économe en carburant pour votre trajet.

Éviter
Vous pouvez choisir d'éviter les ferries et les trains de transport de voitures, les routes à péage, les routes non goudronnées, les voies de covoiturage, les autoroutes et les tunnels. Paramétrez la façon dont votre TomTom Navigation App doit gérer chacun de ces quatre éléments lorsque l'appareil calcule un parcours.
Les voies de covoiturage n'existent pas dans tous les pays. Pour voyager sur ces voies, le véhicule doit, par exemple, être occupé par plusieurs personnes ou utiliser un carburant dit « vert ».

Recalculer le parcours si un parcours plus rapide est disponible
Si un parcours plus rapide est trouvé pendant que vous roulez, TomTom Traffic peut planifier à nouveau votre trajet pour emprunter ce parcours plus rapide. Sélectionnez l'une des options suivantes :

❒ **Automatique.** Toujours emprunter le parcours le plus rapide : le parcours le plus rapide sera toujours choisi.
❒ **Manuel.** Me demander pour que je choisisse : il vous sera demandé si vous souhaitez emprunter le parcours le plus rapide. Vous pouvez sélectionner manuellement le parcours le plus rapide ou vous pouvez sélectionner le parcours en bifurquant dessus.
❒ **Jamais.** Ne pas recalculer le parcours : votre GPS ne cherche pas le parcours le plus rapide.

Dimensions du véhicule
REMARQUE cette fonctionnalité est uniquement disponible pour les véhicules de plus de 3,5 tonnes.
Lorsque vous planifiez un parcours, votre appli TomTom Navigation prend en compte les dimensions de votre véhicule. Vous devrez les confirmer lorsque vous sélectionnez Aller pour vous rendre à une nouvelle destination.
Les mesures que vous pouvez modifier sont les suivantes :

❒ Dimensions
❒ Poids
❒ Vitesse maximale

Si vous voulez modifier les dimensions du véhicule, cliquez sur la dimension

que vous souhaitez modifier, mettez-la à jour, puis sélectionnez OK.

REMARQUE si une remorque est accrochée à votre véhicule, assurez-vous que les dimensions de celle-ci sont incluses dans le poids total et la longueur totale de votre véhicule. Pour calculer le poids par essieu, divisez le poids brut du véhicule par deux. Si une remorque est accrochée à votre véhicule, divisez le poids brut du véhicule par trois.

Envoyer la destination au téléphone

Sélectionnez cette option pour activer la fonctionnalité Navigation du dernier kilomètre.

Sons et alertes

Sélectionnez Réglages dans le menu principal, puis cliquez sur **Sons et alertes**.



Vous pouvez choisir les informations que vous souhaitez entendre, par exemple l'heure d'arrivée, les noms de rue et les instructions anticipées.

Vous pouvez définir la manière dont vous souhaitez être averti pour les différents types de zones de danger et de dangers relatifs à la sécurité. Vous pouvez indiquer si vous souhaitez être averti, ne jamais être averti ou être averti uniquement si vous dépassez la limitation de vitesse.

❒ **En cas de vitesse excessive** Cet avertissement apparaît dès que vous dépassez la limitation de vitesse de plus de 5 km/h ou 3 mph. Lorsque vous roulez trop vite, le volet de vitesse devient rouge en mode guidage.

❒ **Embouteillage sur votre route** Cet avertissement est émis dès que vous approchez d'un embouteillage.

❒ **Plage de recherche trop faible** Cet avertissement est émis lorsque la distance jusqu'à votre destination est trop loin car le niveau de carburant ou de batterie est faible. Vous devez trouver une station-service ou une station de recharge.

❒ **Radars** Cet avertissement est affiché lorsque vous approchez d'un radar.

❒ **Avertissement de sécurité** Ce type d'avertissement indique un lieu où les accidents de la route sont historiquement nombreux.

❒ **Avertissements zones à faibles émissions** Cet avertissement est affiché lorsque vous approchez d'une zone à faibles émissions.

Type d'alerte

Vous pouvez choisir la manière dont vous souhaitez être alerté des différents types de zones de danger et incidents :

❒ Image, son et phrase
❒ Image et son
❒ Image uniquement

Si vous choisissez **Image, son et phrase**, vous recevez un avertissement sonore lorsque vous approchez de ces éléments, que vous soyez sur un parcours ou pas :

❒ Radar fixe
❒ Radar mobile
❒ Zone de radars mobiles fréquents
❒ Zone de radars de tronçon
❒ Zone de radars
❒ Radar de feu rouge
❒ Radar sur route à circulation réglementée
❒ Zone de danger
❒ Zone à risques
❒ Zone d'accidents fréquents.

Autre

Sélectionnez **Réglages** dans le menu principal, puis **Autre**.



Sur cet écran, les informations suivantes s'affichent :

Confidentialité

Sur cet écran figurent les informations suivantes :

❒ **Enregistrer l'historique des trajets**

sélectionnez ce paramètre pour choisir si l'historique des trajets est conservé dans le système de navigation.

❒ **Prévoir les destinations fréquentes :**

sélectionnez ce paramètre pour choisir si votre système de navigation suggère des destinations fréquentes lorsque vous planifiez un parcours.

Info

Cet écran fournit des informations sur votre système de navigation, notamment :

❒ Version du logiciel
❒ Carte installée
❒ Mentions légales

INFORMATIONS DE COPYRIGHT

Vous acceptez d'inclure dès que cela est possible en pratique, mais au plus tard à la première nouvelle version de l'Application autorisée suivant Votre réception de tout 3D Landmark, les informations de copyright liées à l'affichage de tels repères sur chaque Application autorisée et dans la zone « À propos de » de l'Application autorisée.

Nonobstant ce qui précède, TomTom a le droit de décider, à sa seule discrétion, de supprimer certains repères 3D dans les versions ultérieures des Produits sous licence. Dans de tels cas, vous devez supprimer ces repères 3D de l'Application autorisée dès que possible, mais au plus tard à la première nouvelle version de l'Application autorisée suivant votre réception de la Mise à jour du Produit sous licence. TomTom ne saurait être tenu pour responsable d'éventuels dommages, coûts ou dépenses encourus par Vous et liés à la suppression d'un repère 3D par TomTom dans le Produit sous licence ou à l'échec de suppression d'un repère 3D par Vous de l'Application autorisée.

TomTom Vous accorde une licence non exclusive et incessible d'utilisation des Produits logiciels sous licence à la seule fin limitée de Vous aider à afficher, analyser et utiliser les Produits sous licence. Vous ne devez en aucun cas utiliser les Produits logiciels sous licence pour afficher, analyser, diviser ou manipuler de quelque manière que ce soit des données cartographiques qui ne sont pas fournies par TomTom. Vous acceptez de ne pas extraire ni tenter d'extraire le code source de tout ou partie des Produits sous licence par ingénierie inverse, désassemblage, décompilation, traduction ou par tout autre moyen. Vous acceptez d'apposer les informations de copyright suivantes sur toute copie de la visionneuse GDF ou toute partie des Produits sous licence : "Software ©2011-2018 TomTom North America, Inc. Tous droits réservés.

Vous acceptez de ne pas utiliser la couche de données des limites municipales du produit Administrative Areas pour créer ou générer des applications qui sont utilisées par des tiers à des fins de tarification, juridiction fiscale ou détermination du taux d'imposition pour une adresse spécifique ou plage d'adresses.

Il est explicitement interdit d'utiliser les points d'intérêt du Produit sous licence pour (a) des applications associées d'acheminement des appels téléphoniques ; (b) des applications qui s'ouvrent sur l'écran, (c) un CD-ROM d'un autre produit de répertoire dérivé ; d) des services de vérification ; e) des services de nom de l'appelant ; et (f) des services de vérification de leads marketing en ligne. Les points d'intérêt du Produit sous licence ne peuvent pas être concédés sous licence aux sociétés suivantes, à des sociétés leur appartenant ou à leurs alias : Acxiom, Accudata, Allant, Alliance Data, eBeureau, Equifax, Experian, Knowledgebase Marketing, ChoicePoint, Harte-Hanks, Infutor, Donnelley Marketing, infoGroup, Trans

Union, Transaction Network Services et LexisNexis.

Les codes postaux canadiens alphanumériques à 6 chiffres contenus dans tout Produit sous licence ne peuvent pas être utilisés pour l'envoi collectif d'éléments via le système postal canadien. En outre, les codes postaux canadiens alphanumériques à 6 chiffres doivent être entièrement contenus dans l'Application autorisée et ne doivent pas être exploitables. Les codes postaux canadiens ne peuvent pas être affichés ou utilisés pour des recherches de code postal sur Internet, ne peuvent pas être extraits ni exportés à partir d'une application, quelle qu'elle soit, pour être utilisés dans la création de tout autre ensemble de données ou application. Nonobstant ce qui précède, un utilisateur final peut éventuellement corriger ou extraire des codes postaux canadiens en utilisant l'Application autorisée, mais uniquement s'il s'agit d'informations postales concernant des lieux (par exemple, des points de livraison et de dépôt) qui ont été configurées dans l'Application autorisée, et éventuellement pour extraire des données aux fins de gestion de la flotte.

Les Données et les Produits sous licence tels que les Profils de vitesse ou TomTom Traffic, ou leurs dérivés, ne doivent en aucun cas être utilisés pour faire appliquer des lois relatives à la circulation y compris, mais de manière non limitative, pour la sélection de sites potentiels en vue de l'installation de radars, radars mobiles ou autres appareils de surveillance de la vitesse. Concernant les Profils de vitesse, Vous reconnaissez et acceptez que les vitesses réelles peuvent ne pas refléter les limitations de vitesse imposées par la législation.

L'utilisateur convient spécifiquement qu'il ne doit pas : (i) stocker les données pendant plus de vingt-quatre (24) heures sur Vos serveurs ; (ii) diffuser ou mettre le produit TomTom Traffic sous licence à disposition d'autres personnes que les Utilisateurs finaux autorisés ; et (iii) utiliser le flux ou des informations reçues via le flux à des fins concernant les données d'historique (y compris, mais sans s'y limiter, la collecte ou l'analyse).

Nuance : Nuance® est une marque déposée de Nuance Communications, Inc. Elle est utilisée ici sous licence.

Nuance TTS : Nuance® est une marque déposée de Nuance Communications, Inc. Elle est utilisée ici sous licence.

Monotype est une marque commerciale de Monotype Imaging Inc. déposée au Bureau américain des brevets et des marques de commerce et peut être déposée dans d'autres juridictions. Frutiger est une marque commerciale de Monotype GmbH déposée au Bureau américain des brevets et des marques de commerce et peut être déposée dans certaines autres juridictions.

Mise à jour des cartes

Pour rester toujours performant, le système de navigation doit être périodiquement mis à jour

Les mises à jour peuvent être téléchargées à travers la fonction MOTA (Map Over The Air). Consulter le chapitre « Mise à jour du système » ci-après.

REMARQUE Le vendeur pourrait facturer la mise à jour du système de navigation.

Commandes vocales

(si l'option est prévue)

REMARQUE La saisie vocale des adresses n'est prise en charge que dans le pays où l'on se trouve et à condition que la langue du système corresponde à la langue locale. Par exemple, si le véhicule se trouve en Italie, il ne sera possible de saisir vocalement que des adresses italiennes à condition d'avoir réglé la langue du système sur « Italien ».

Les commandes vocales suivantes peuvent être données après avoir appuyé sur la touche au volant
❒ Trouve <POI> (Point d'intérêt) dans les alentours/le long du trajet
❒ Allons <à la maison>/<au travail>
❒ Aller à <adresse>
❒ Aller dans le centre « nom de ville »
❒ Rouler vers <adresse>/<POI>/<croisement>
❒ Aller au domicile
❒ Passer par maison
❒ Effacer parcours
❒ Destinations récentes
❒ Passer par une destination récente
❒ Mode 2D
❒ Mode 3D

Réglage du volume

Le volume du système de navigation peut être réglé uniquement quand le système de navigation fournit les commandes vocales.

⚠ 335) 336) 337)

ATTENTION

335) *Le non-respect ou le manquement partiel au respect de ces avertissements et instructions peuvent entraîner la mort ou des blessures graves. La mauvaise configuration, la mauvaise utilisation et l'entretien inadéquat de cet appareil peuvent augmenter le risque de blessures graves ou de mort, ou endommager l'appareil.*

336) *Il est de votre responsabilité de faire preuve de bon sens, de prudence et d'attention lorsque vous utilisez cet appareil. Lorsque vous conduisez, ne laissez pas l'interaction avec cet appareil vous distraire. Ne regardez pas trop longtemps l'écran de l'appareil lorsque vous conduisez. Il est de votre responsabilité de respecter les lois qui limitent ou interdisent l'utilisation des téléphones portables et d'autres appareils électroniques (par exemple l'utilisation obligatoire de l'option mains-libres pour passer des appels au volant). Respectez la réglementation en vigueur et les panneaux de signalisation, notamment ceux concernant les dimensions, le poids et le type de chargement de votre véhicule. TomTom ne garantit pas un fonctionnement sans erreur de cet appareil, ni la précision des parcours proposés, et ne saurait être tenu responsable des sanctions liées au non-respect des lois et réglementations.*

337) *Les appareils sans carte pour camion ou pour camping-car ne fourniront pas les itinéraires appropriés aux véhicules commerciaux et hors gabarit. Si votre véhicule est soumis à des limitations en matière de poids, de dimensions, de vitesse, d'itinéraire ou d'autres limitations applicables à la voie publique, vous devez uniquement utiliser un appareil équipé d'une carte pour camion ou pour camping-car. Vous devez indiquer les caractéristiques de votre véhicule sur le dispositif. Utilisez cet appareil comme aide à la navigation uniquement. Ne suivez pas les instructions de navigation qui pourrait vous mettre en danger, vous ou d'autres usagers de la route. TomTom décline toute responsabilité en cas de dommages découlant de votre non-respect ce préavis.*

MODE VÉHICULE

En appuyant sur la touche graphique « Véhicule » , vous pourrez accéder aux pages :
❒ « Contrôles »
❒ « Régl. système »

CONTRÔLES

À travers le menu « Contrôles », il est possible d'effectuer les réglages suivants (pour les versions/marchés qui le prévoient) :
❒ « Réglages écran OFF »
❒ « rétroviseur intérieur électrochromatique » (suivant version)
❒ « caméra de recul » (suivant version)

RÉGLAGES DU SYSTÈME

Les réglages sont disponibles avec le dispositif de démarrage sur MAR.

Vous pouvez accéder aux réglages de deux façons : en appuyant sur la touche « Réglages » sur la barre d'état ou bien à partir de la page principale de la fonction que vous en êtes en train d'afficher, en haut à droite.

REMARQUE L'affichage des options du menu varie selon les versions.

À titre indicatif, le menu se compose des rubriques suivantes :

❒ Profil personnel
❒ Langue
❒ Écran
❒ Unités de mesure
❒ Sécurité et aide à la conduite
❒ Date et heure
❒ Téléphone/**Bluetooth®**
❒ Caméra ou caméra vidéo
❒ Rétroviseurs & essuie-glaces
❒ Feux
❒ Freins (suivant version)
❒ Portes & Verrouillage
❒ Options extinction véhicule/état OFF
❒ Audio/Réglages Audio
❒ Réglage radio
❒ Géolocalisation
❒ Mise à jour du logiciel
❒ Informations de système
❒ Rétablissement

APP

En appuyant sur la touche graphique « App », l'écran affichera les sous-menus suivants :

❒ « Favoris »
❒ « Récents »
❒ « Catégories »
❒ « Tous »

Pour saisir ou éliminer une Appli dans les favoris, sélectionner ou désélectionner l'icône ☆ qui apparaît dans la liste affichée dans les pages « Récent », « Catégories » ou « Tous ».

Un message de pop-up signale à l'utilisateur s'il souhaite sauvegarder l'App dans les favoris ou non.

FAVORIS

Le sous-menu « Favoris » contient (selon la version/marché qui le prévoit) la page des « Fonctions électriques » et des « Performances ».

La page « Favoris » peut contenir un maximum de 6 pages favorites. Si vous essayez d'ajouter une page supplémentaire, un message signalera que vous avez atteint le nombre maximum de pages admises.

Il est possible d'annuler l'opération en sélectionnant « Annuler » ou bien « X ».

RÉCENTES

Le sous-menu « Récents » contient les App usées ou téléchargées récemment. Les Applis sont affichées dans l'ordre chronologique.

AUTRES CATÉGORIES

Le sous-menu « Autre catégories » contient la liste des catégories filtrées parmi les différentes applications. Elles sont affichées dans l'ordre suivant :

❒ Média
❒ Confort (suivant version)
❒ Nav (suivant version)
❒ Téléphone
❒ Véhicule
❒ Système
❒ Autre

Les applications de chaque catégorie sont affichées dans l'ordre alphabétique.

TOUS

La catégorie « Tous » contient toutes les applications disponibles et permet au conducteur de les chercher dans l'ordre alphabétique de A à Z ou de Z à A.

WIDGET

Sur la page principale, il est possible d'afficher des pages de résumé des fonctions du système multimédia, appelées « Widget », au choix du conducteur sur une liste de Widgets disponibles.

Pour ajouter un Widget, appuyer sur le bouton ✎ à l'écran et sélectionner le Widget souhaité sur la liste.

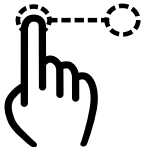
Certains Widgets peuvent être à leur tour personnalisés en appuyant sur le bouton ✎ près du titre. Ainsi, la page-écran de personnalisation sera affichée.

Le nombre de Widgets pouvant être installés pour chaque page dépend de leur dimension. Il est possible d'ajouter plusieurs pages (au total jusqu'à un maximum de 5) en appuyant sur le bouton « + » à l'écran. Pour passer d'une page à l'autre, il suffit de toucher

brièvement la page et de faire défiler le doigt vers la droite ou vers la gauche. Les pages peuvent être supprimées à l'aide de la fonction « Supprimer page » ou réorganisées à l'aide de la fonction « Réorganiser pages ».
REMARQUE La personnalisation n'est active que si le véhicule est à l'arrêt. En cas de tentative de personnalisation avec le véhicule qui roule ou en phase de reprise de la marche sans avoir terminé la procédure, un message d'avertissement dédié est affiché à l'écran du système multimédia et l'opération sera terminée.

DÉPLACEMENT DES WIDGETS

Sélectionner le widget souhaité, puis :



Déplacement du widget : enfoncer et maintenir enfoncé pendant quelques secondes le widget souhaité et ensuite le déplacer vers la droite ou vers la gauche de l'écran.



Redimensionnement du widget : appuyer sur l'icône de redimensionnement du widget que l'on souhaite redimensionner.



Affichage du contenu du widget : sélectionner le widget souhaité et ensuite faire défiler verticalement. Lors de la phase de réorganisation des widgets (affichage de ceux-ci au format réduit), il ne sera pas possible de visualiser leur contenu.

SHORTCUTS WIDGET

Les shortcuts (raccourcis) (qui ne peuvent être ajoutés que lorsque le véhicule est à l'arrêt) permettent d'effectuer un « accès rapide » aux contenus présents sur le système et peuvent être les suivants (pour les versions/marchés qui le prévoient) :

- ❒ « Appelle »
- ❒ « Réglages personnalisés »
- ❒ « Média »
  - « Radio FM »
  - « Radio AM »
  - « Radio DAB »
  - « Bluetooth »
  - « USB 1 »
- ❒ « Sièges »
- ❒ « App »
  - « Régl. audio »
  - « Confort » (suivant version)
  - « Contrôles »
  - « Média »
  - « Écran off »
  - « Réglages »
  - « Trip »
  - « Radio AM »
  - « Radio FM »
  - « Radio DAB »
  - « USB 1 »
  - « Bluetooth »
  - « Gestionnaire de dispositifs »
  - « Profils conducteur »
  - « Notifications »
  - « Activer les services »
  - « Assist »
  - « Eco Score »
  - « Avertissements »
  - « SOS »
  - « Wi-Fi Hotspot »

DÉFILEMENT / SÉLECTION D'UNE LISTE

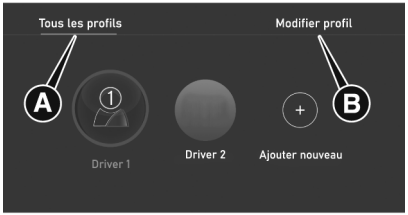
Pour faire défiler les listes et faire son choix, vous pouvez déplacer le doigt sur l'écran.

En maintenant le doigt enfoncé et en effectuant un mouvement vers le haut, les éléments au bas de la liste seront affichés ou bien en effectuant un

mouvement vers le bas, les éléments en haut de la liste seront affichés.
Effectuer un mouvement vers la droite pour afficher les listes présentes à gauche.
Effectuer un mouvement vers la gauche pour afficher celles de droite.
La même opération peut être effectuée pour se déplacer entre les pages.
Par une pression du doigt sur la sélection favorite, celle-ci sera prise en charge par le système.

PROFILS

(si l'option est prévue)
En entrant dans le mode « Profils », il est possible de créer un avatar et de saisir ses propres personnalisations.
En sélectionnant « Tous les profils » (A) fig. 564, le profil existant est affiché.



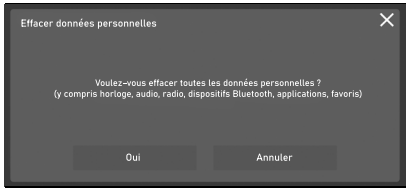
564 P1B0003

En sélectionnant « Modifier profil » (B) fig. 564, on peut saisir ou modifier des personnalisations de ce profil. fig. 565



565 F1A0818

Les personnalisations du profil peuvent être effacées à travers « Modifier profil » ou à travers la fonction « Effacer données personnelles » dans le menu « Réglages » fig. 566
REMARQUE Après une réinitialisation des données d'usine, la suppression d'un profil connecté ou l'effacement des données personnelles, certaines fonctionnalités liées aux applications pourraient ne pas être disponibles pendant environ 30 minutes.



566 F1A0819

Il est possible d'exclure temporairement le profil et de rappeler le mode « parking » en appuyant sur l'icône correspondante. Ce mode prévoit un rétablissement temporaire des réglages d'usine pour permettre de conduire sans personnalisations.
Après avoir effectué le changement de profil, il est nécessaire d'attendre jusqu'à 5 minutes environ pour que les réglages du système multimédia soient chargés.

DTV (Digital TeleVision)

(uniquement au Japon et pour les versions/marchés qui le prévoient)
La télé numérique (DTV) fig. 567 est une fonction multimédia spécifique pour ce marché de commercialisation automobile.



567 F1A9072

INTERACTION

Vous pouvez interagir avec la TNT des manières suivantes :

❒ à partir de la liste des « Sources média, en appuyant sur la touche graphie DTV »

❒ en sélectionnant les chaînes (en appuyant sur les touches graphiques (1) fig. 568) ou en interagissant avec les fonctions disponibles (en appuyant sur les touches graphiques (2) fig. 568).

REMARQUE Si la marche arrière a été embrayée, si les capteurs de stationnement sont activés et l'écran du système multimédia affiche l'image provenant de la caméra arrière, le son de la source DTV continuera à être disponible et un signal sonore retentira.

REMARQUE Les signaux audio et vidéo sont transmis à travers une boîte installée sur la voiture. Pour tout problème de réception des signaux audio/vidéo et/ou d'installation, s'adresser exclusivement au Réseau après-vente.



568 F1A9073

SERVICES CONNECTÉS

⚠ 338)

(selon les modèles)

Les services connectés enrichissent l'expérience d'utilisation du véhicule en le connectant au réseau.

Les services (suivant version) permettent de recevoir l'assistance ponctuelle en cas d'urgence, d'obtenir les informations sur l'état du véhicule, sa position, de contrôler à distance et d'améliorer l'expérience de navigation (suivant version) grâce aux mises à jour en temps réel.

Il est possible d'accéder aux services connectés via l'application mobile dédiée « appmyOpel » pour smartphone, smartwatch, un portail web ou bien via le système multimédia de votre véhicule.

La disponibilité des services est subordonnée à la signature d'un contrat services connectés.

L'**Activation In-Vehicle** est une fonctionnalité qui permet d'accéder à la procédure d'activation des services connectés directement à la radio en saisissant son adresse mail.

De plus amples informations sur les services connectés – applicabilité, disponibilité, compatibilité, paquets et spécifications – sont disponibles sur le site officiel du Fabricant.

AVIS GÉNÉRAL DE NON RESPONSABILITÉ

Données personnelles et personnalisation

❒ Le fabricant recueille, traite et utilise les données personnelles du véhicule conformément aux exigences légales. Il est possible d'obtenir de plus amples informations dans les conditions générales de fourniture des services et dans les politiques de protection des données sur le site officiel Opel.

❒ Le Client est l'unique responsable de toute utilisation des services dans le véhicule même si d'autres les utilisent, et il s'engage à informer tous les utilisateurs et les occupants du véhicule sur les services, les fonctionnalités et les limites du système.

❒ **En cas d'activation du service d'urgence Help, l'appel sera automatiquement adressé à un centre d'appels privé du fabricant. Il est donc précisé que, chaque fois que le texte fait référence à l'appel Help, il est destiné à être géré par un service privé**.

CONDITIONS PRÉALABLES DE FONCTIONNEMENT

❒ Pour utiliser certains services connectés, il est nécessaire d'effectuer l'enregistrement sur le portail, accessible via le site officiel du Fabricant, l'activation et l'accès (login) sur ses propres dispositifs.

❒ Les services connectés ne sont pas disponibles dans tous les pays et sont sujets à des limitations en fonction du type de système multimédia, de l'emplacement et de la durée des services.

❒ Le fonctionnement complet des services connectés, y compris l'appel Help et l'appel ASSIST, est soumis à la couverture du réseau mobile et de la géolocalisation GPS, sans laquelle la bonne fourniture des services n'est pas garantie. Cette couverture pourrait ne pas être garantie dans des lieux tels que les tunnels, garages, parkings multi-étages et montagnes.

❒ En cas de surcharge du réseau mobile ou de problèmes liés à l'alimentation du véhicule (batterie déchargée, par exemple), les services peuvent ne pas être disponibles.

❒ Lors de l'utilisation des services, le Client s'engage à garder son mot de passe secret, pour son usage strictement personnel et à ne pas le divulguer à des tiers.

SERVICES

REMARQUE La date et l'heure, affichées à l'écran du système multimédia, doivent toujours correspondre à la date et à l'heure effectives, même après avoir débranché la batterie. Effectuer le réglage via le menu « Réglages » du système multimédia. Toutes incohérences entre la date et l'heure affichées à l'écran et celles effectives sont susceptibles de provoquer des dysfonctionnements des services connectés.

AVERTISSEMENT Certains services énumérés ci-après pourraient ne pas être disponibles si le véhicule reste avec le moteur éteint pendant plus de 20 jours. Pour réactiver ces services, démarrer le moteur.

En fonction de l'équipement de la voiture et du pays, différents services peuvent être disponibles pour différentes durées. Pour plus d'informations sur le véhicule, consulter la page personnelle sur le site officiel du fabricant.

Certains paquets mis à la disposition du Client sont les suivants :

❒ **My Assistant** (suivant version) : service d'assistance clientèle et alertes de sécurité, qui incluent :

- « Appel d'urgence Help et ASSIST » (voir la description dans la section « En cas d'urgence »).
- « Rapport de santé du véhicule (Vehicle Health Report) » : informations sur l'état et les conditions du véhicule, communiquant au Client les besoins d'entretien potentiels via « app myOpel » et le Web. Ce service est fourni à condition que le client ait préalablement communiqué une adresse électronique valide au réseau Stellantis.
- « In-Vehicle Notifications - Notifications embarquées » : possibilité de recevoir des messages et/ou des notifications relatives à la fourniture de services et des rappels sur les performances des campagnes

de services et/ou de rappels sur l'écran du système multimédia. Le client peut contacter le service clientèle Stellantis pour demander des informations supplémentaires sur les messages reçus.

❒ **My Car** : service de surveillance de l'état du véhicule. Notification via l'application mobile « app myOpel » des éventuelles anomalies de fonctionnement du véhicule.

❒ **My Remote** : permet de gérer les opérations à distance (allumage des feux, verrouillage/déverrouillage des portes, trouver véhicule, etc.) via l'application mobile « app myOpel » et les aides vocales compatibles. Permet également de sélectionner des Avertissements Conducteur avec notifications, par exemple, en cas de dépassement d'une aire ou d'une heure déterminée.

❒ **My Navigation** : (sous réserve de disponibilité en fonction de la version/ marché de commercialisation) : service de navigation connectée aux informations en temps réel sur la météo, le trafic et les radars. Le service inclut également la fonction « Send & Go » pour envoyer la destination à partir de l'application « app myOpel » au système de navigation du véhicule et « Last Mile Navigation » pour poursuivre la navigation depuis votre smartphone si la dernière portion de route n'est pas accessible avec le véhicule.
Le service de mise à jour des cartes Over-The-Air permet d'utiliser la dernière version des cartes sans devoir les mettre à jour manuellement.

❒ **My Wi-Fi** (suivant version) : service optionnel Wi-Fi Hotspot. Ce service fournit un accès Internet depuis le véhicule à tous les appareils équipés d'une connexion Wi-Fi (smartphone, tablette, ordinateur portable) (technologies supportées : 3G – 4G). Cela crée un point d'accès internet Wi-Fi privé à bord du véhicule.
La fonction, disponible uniquement avec le dispositif de démarrage sur MAR ou le moteur lancé, permet de connecter simultanément jusqu'à un maximum de 8 dispositifs, mais elle ne permet pas la communication directe entre eux. La qualité du service offert par le Hotspot Wi-Fi intégré dépend de la couverture du réseau de l'opérateur mobile.
Les utilisateurs ayant un plan de données activé avec le service Point d'accès Wi-Fi peuvent aussi utiliser à bord du véhicule le service vocal, activable à partir de la radio, pour effectuer des opérations comme : contrôler la météo ou les actualités, lire de la musique, interagir avec le système de navigation et contrôler à distance les dispositifs intelligents installés chez eux.
REMARQUE : Le nom du Hotspot et le mot de passe ne peuvent être modifiés que lorsque le dispositif de démarrage est sur la position MAR et le moteur démarré.

❒ **My Alert** : service en option avec des notifications via « app myOpel » et Web en cas de tentatives présumées de vol et d'assistance en cas de vol.

Vous pouvez enrichir votre expérience des services connectés en mettant à jour les packs et/ou en achetant des services optionnels pour lesquels un abonnement est requis.

Les services peuvent être souscrits en toute autonomie par le client en consultant le catalogue des services disponibles pour son véhicule, directement à partir de la page personnelle du site officiel du Fabricant.

DÉSACTIVATION DU MODE DE GÉOLOCALISATION

(suivant version)

Si vous souhaitez désactiver le mode de géolocalisation, faites-le simplement à partir du système multimédia (pour plus de détails, consultez la description du menu « Réglages » du système multimédia).

En désactivant le mode de géolocalisation, certains services de l'application « app myOpel » et Web qui utilisent la position du véhicule ne seront pas disponibles.

AVERTISSEMENT L'icône , affichée sur la partie supérieure de l'écran du système multimédia, signale que la fonction de géolocalisation est activée (ON). Lorsque la géolocalisation est activée, la position du véhicule est tracée pour valider les fonctions qui l'exigent. Lorsque la géolocalisation est désactivée, la position du véhicule est tracée uniquement pour les systèmes de navigation, sécurité, assurances et assistance à la conduite (selon le modèle). Pour désactiver cette fonction, suivre les indications du paragraphe « Réglages » du système multimédia.

AVERTISSEMENT En cas de « restauration des réglages par défaut », couper le moteur (dispositif de démarrage sur STOP) et attendre quelques minutes avant de le redémarrer (dispositif de démarrage sur MAR). Si cette opération n'est pas effectuée correctement et si le temps écoulé entre l'arrêt et le redémarrage du moteur est trop court, les réglages sur la Confidentialité pourraient ne pas avoir été conservées. Dans ce cas, répéter l'opération en prolongeant le temps d'attente entre l'arrêt du moteur et son redémarrage.

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Les services connectés et le logiciel d'application du système multimédia sont mis à jour à distance, afin de mettre à la disposition du client des versions logicielles plus récentes comprenant de nouvelles fonctionnalités ou des améliorations/enrichissements des fonctions déjà offertes.

Les mises à jour ci-dessus sont effectuées à la discrétion du fabricant.

Une partie des mises à jour du système sera gérée automatiquement, en revanche, d'autres mises à jour seront communiquées au Client par le biais de messages à l'écran du système multimédia, en offrant ainsi la possibilité au Client de confirmer ou bien de reporter la mise à jour en question.

Si le système n'est pas disponible, le Client recevra la notification via le système multimédia.

Pour de plus amples informations sur les services, les caractéristiques, les spécifications, les disponibilités et les mises à jour éventuelles, nous vous invitons à toujours vous référer aux contenus inclus dans le site officiel du Fabricant.

DÉSACTIVATION DES SERVICES CONNECTÉS

Si le Client vend à des tiers son véhicule sur lequel sont activés les services connectés, il lui revient de déconnecter son profil des services via la page sur le site officiel du Fabricant, en contactant le Customer Care ou bien en se rendant auprès du Réseau Après-vente.

Il incombe également au client d'informer le nouveau propriétaire de tout service éventuellement non expiré associé à un nouveau compte services connectés.

ATTENTION

338) *S'en tenir toujours au code de la route du pays dans lequel on circule, en étant toujours attentif à la route. Toujours conduire de manière sûre, avec les mains sur le volant. Utiliser les fonctions du système Multimédia uniquement lorsque vous êtes certain de pouvoir le faire en toute sécurité. Le Client est responsable de tous les risques liés à l'utilisation des fonctionnalités et des applications du véhicule. Le non-respect de ces règles pourrait provoquer de graves accidents et/ou la mort.*

MISE À JOUR DU SYSTÈME

Le système multimédia peut être mis à jour à distance via la mise à jour Over The Air.
REMARQUE Les images sont fournies à titre indicatif. En fonction des versions/marchés, elles peuvent différer de ce qui suit.
REMARQUE Les mises à jour du logiciel Over The Air n'utilisent pas de connexions Wi-Fi extérieures, mais elles utilisent la connectivité de données incluse avec véhicule, sans coûts supplémentaires pour le client.
Quand une mise à jour du logiciel est disponible, l'écran affiche une fenêtre de pop-up qui signale qu'une nouvelle version du logiciel ou que de nouvelles fonctions sont disponibles sur le système multimédia.

AVERTISSEMENT Après la mise à jour du logiciel Over The Air, certains réglages des paramètres véhicule pourraient avoir été perdus. Vérifier et éventuellement ressaisir les paramètres qui ne sont plus présents dans le système.

AVERTISSEMENT Certaines mises à jour automatiques du systèmes pourraient se dérouler lorsque le véhicule n'est pas utilisé, moteur éteint. Ceci pourrait impliquer, pour rétablir toutes les fonctions audio et vidéo, de commuter plusieurs fois le dispositif de démarrage de STOP à MAR et vice versa.

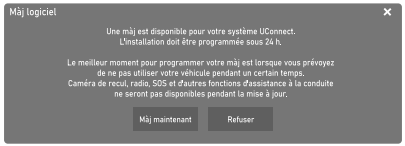
REMARQUE Durant la mise à jour, la caméra de recul, le système multimédia et les autres systèmes d'aide à la conduite ne sont pas disponibles. Il est conseillé d'effectuer la mise à jour avec le véhicule à l'arrêt.

Mise à jour instantanée

Lorsque la fenêtre de pop-up est affichée à l'écran, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » fig. 569 pour mettre à jour le logiciel immédiatement.

Mise à jour programmée

En cas de mise à jour obligatoire, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » ou bien sur « Programmer actualisation » fig. 569. L'option de mise à jour programmée permet de définir un horaire différent de mise à jour. Appuyer sur les flèches △/▽ sur l'écran pour régler l'horaire souhaité.



569 F1A0758

REMARQUE L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois pour chaque mise à jour. Après avoir reporté la mise à jour jusqu'à vingt fois, elle sera obligatoire au premier démarrage du véhicule. En cas de mise à jour obligatoire, il est possible d'appuyer seulement sur le bouton « OK » sur le pop-up et de lancer la mise à jour.
Durant la mise à jour, la radio affichera le pourcentage de mise à jour complété et le temps restant pour l'achèvement fig. 570. Lorsque la mise à jour est terminée, le système multimédia redémarre automatiquement.



570 F1A0759

Mises à jour via Wi-Fi extérieur

Lorsqu'une mise à jour du logiciel via Wi-Fi est disponible, une fenêtre de pop-up sera affichée à l'écran proposant la mise à jour instantanée ou plus tard.

REMARQUE Durant la mise à jour, la caméra de recul, le système multimédia et les autres systèmes d'aide à la conduite ne sont pas disponibles. Il est conseillé d'effectuer la mise à jour avec le véhicule à l'arrêt.

Pour permettre au système multimédia de mettre à jour son logiciel :

❒ Sélectionner « Réglages » sur l'écran

❒ Sélectionner « Wi-Fi » dans la liste des réglages

❒ Sélectionner le routeur Wi-Fi correct parmi ceux affichés

REMARQUE Si le router Wi-Fi est trop éloigné du véhicule, il ne sera pas affiché parmi les routeurs disponibles.

❒ Sur demande, saisir le mot de passe d'accès au routeur, puis sélectionner « OK ».

Pour activer les mises à jour du logiciel :

❒ dans la page des réglages Wi-Fi, sélectionner « Activer le téléchargement du logiciel via Wi-Fi ».

❒ Lorsqu'une mise à jour du logiciel est disponible, une fenêtre de pop-up sera affichée à l'écran du système multimédia pour signaler qu'une nouvelle mise à jour est disponible. À la demande de connexion à un réseau Wi-Fi, sélectionner « Oui ».

❒ Durant la mise à jour, une seconde page de pop-up montre le temps estimé restant et le pourcentage de progression de la mise à jour. Lorsque la mise à jour est terminée, appuyer sur « OK ».

Mise à jour instantanée

Lorsque la fenêtre de pop-up est affichée à l'écran, appuyer sur le bouton « Actualiser maintenant » pour mettre à jour le logiciel immédiatement.

Mise à jour programmée

Utiliser l'option de mise à jour programmée pour régler un horaire de mise à jour reportée. Appuyer sur les flèches △/▽ sur l'écran pour régler l'horaire souhaité.

REMARQUE L'option de mise à jour programmée peut être utilisée 20 fois pour chaque mise à jour. Après avoir reporté la mise à jour jusqu'à vingt fois, elle sera obligatoire au premier démarrage du véhicule. En cas de mise à jour obligatoire, il est possible d'appuyer seulement sur le bouton « OK » sur le pop-up et de lancer la mise à jour.

Durant la mise à jour, la radio affichera le pourcentage de mise à jour complété et le temps restant pour l'achèvement fig. 570. Lorsque la mise à jour est terminée, le système multimédia redémarre automatiquement.

Erreurs de mise à jour

En cas d'erreurs durant la mise à jour, l'opération est interrompue et les messages suivants sont affichés :

❒ « Une erreur est survenue. Le système reviendra à la version de logiciel précédente. »

❒ « Échec de mise à jour. Une erreur est survenue pendant la mise à jour. Contacter le revendeur. Code d'erreur : XXXX »

Dans ces cas, s'adresser au Réseau Après-vente.

COMMANDES VOCALES

REMARQUE Pour les langues non gérées par le système, les commandes vocales ne sont pas disponibles.Pour utiliser les commandes vocales, appuyer sur la touche « Voix » sur

les commandes au volant ou sur la touche verte ou sur le bouton à l'écran (suivant version) et prononcer à voix haute la fonction que vous souhaitez activer. En alternative, sur les modèles compatibles, la fonction peut être activée en prononçant « Hei Opel » (si le conducteur a déjà activé cette fonctionnalité).La liste des commandes vocales disponibles est affichée sur l'écran divisée par catégorie.

Conseil

Une liste des commandes vocales les plus utilisées est affichée.

Navigation

Voir le paragraphe « Navigation ».

Téléphone

Si un téléphone est connecté au système multimédia par **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale pourvu qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Si aucun téléphone n'est connecté par **Bluetooth®**, le système multimédia fournira un message vocal de notification et la session sera terminée.

❒ Appelle <nom contact> : compose le numéro de téléphone associé au contact

❒ Appelle <numéro> : compose le numéro de téléphone

❒ Compose message : lance la procédure vocale pour envoyer un message de texte

❒ Rappelle : appelle le numéro ou le contact du dernier appel effectué

❒ Affiche les appels récents : affiche la liste des derniers appels : effectués, manqués et reçus

❒ Affiche appels effectués : affiche la liste des appels effectués

❒ Affiche appels manqués : affiche la liste des appels manqués

Texte

Si un téléphone est connecté au système multimédia par **Bluetooth®**, ces commandes peuvent être effectuées à partir de n'importe quelle page-écran principale pourvu qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours. Si aucun téléphone n'est connecté par **Bluetooth®**, le système multimédia fournira un message vocal de notification et la session sera terminée.

❒ Envoie un message au <contact> portable/travail : lance la procédure vocale pour envoyer un message de texte à un contact

Média

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Je veux écouter de la musique : lance la lecture de la dernière station radio écoutée

❒ Lecture <morceau> de <artiste> : lecture du morceau requis

❒ Fais-moi écouter un peu de <genre> : lecture de la musique du genre requis

❒ Affiche mes listes de lecture : affiche la liste des listes de lecture mémorisées

❒ Lire l'album <nom album> : lecture de l'album requis

❒ Lire l'artiste <nom artiste> : lecture de la musique de l'artiste requis

❒ Lire le genre <nom genre> : lecture de la musique du genre requis

❒ Lire la liste de lecture <nom liste de lecture> : lecture de la liste de lecture requise

Radio

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.

Je veux écouter une radio : lance la lecture de la dernière station radio écoutée

❒ Lecture radio <nom> : lance la lecture de la radio choisie

❒ Lecture chaîne <numéro> : lance la lecture de la chaîne Web radio choisie

❒ Régler sur <fréquence><FM>/<AM> : règle la radio sur la fréquence choisie

❒ Régler sur <Nom radio> : règle la radio sur la station choisie
❒ Régler sur chaîne DAB <Nom radio> : règle la radio sur la station choisie

Climat

Ces commandes peuvent être exécutées à partir de n'importe quelle page-écran à condition qu'il n'y ait aucun appel téléphonique en cours.
❒ Régler la température sur <valeur> : règle la température choisie sur le climatiseur automatique
❒ J'ai froid / chauffer : augmente la température réglée sur le climatiseur automatique
❒ Diminuer la vitesse du ventilateur : réduit la vitesse du ventilateur du système de climatisation
❒ Allumer le climatiseur : démarre le climatiseur automatique

REMARQUE Si les champs contiennent des caractères spéciaux de langues non gérées par le système (ex. grec), les commandes vocales ne seront pas disponibles.

HOMOLOGATIONS MINISTÉRIELLES

Système de transmission radio

Ce véhicule est équipé de systèmes qui transmettent et/ou reçoivent des ondes radio conformes à la directive 2014/53/UE et aux réglementations britanniques sur les équipements radio de 2017. Les fabricants de systèmes déclarent s'être conformés à la directive 2014/53/UE et au règlement sur les équipements radio de 2017. Le texte complet de la déclaration de conformité de chaque système est disponible à l'adresse Internet suivante : www.opel.com/conformity.

L'importateur est
Opel Automobile GmbH,
Bahnhofsplatz, 65423 Ruesselsheim am Main, Allemagne.

NORME RELATIVE À LA BATTERIE

Pour accéder aux informations sur la Norme relative aux batteries (UE) 2023/1542, consulter la section : Suppléments - Certifications d'homologation - EV Battery Information sur le site : https://public-servicebox.opel.com/OVddb/OV/index.html

REMARQUES

TABLE DES MATIÈRES

3ème feu de stop 333
À l'arrêt 211
ABS (Système) 159
Adaptive Cruise Control (contrôle de la vitesse adaptative) 247
Additif pour émissions des moteurs Diesel AdBlue® (URÉE) 273
Airbags frontaux 195
Airbag frontal côté conducteur 195
Airbag frontal côté passager 195
Désactivation manuelle de l'airbag frontal et latéral 195
Airbags latéraux (Side bag) 195
Alarme (versions électriques) 31
Alarme électronique 32
Alimentation 385
Allume-cigare 104
Ampoules
types d'ampoules 329
Anti-démarrage électronique 23
Appel ASSIST 323
Appel HELP / SOS 325
Appels de phares 73
Appuie-tête 103
ASR (système) 160
Bac sous le siège 42
Banquette 4 places (versions Fourgon Double Cabine) 42
Batterie 12 V (recharge) 349
Batterie 12V (saufs versions électriques) 364
Batterie 12V (versions électriques) 366
Batterie haute tension 19
Batterie haute tension (versions électriques) 386
Batterie services connectés 328
Benne basculante 53
Boîte à gants 104
Boîte de vitesses automatique (sauf versions électriques) 217
Boîte de vitesses manuelle (sauf versions électriques) 216
Bouchon du réservoir de carburant 269
Boutons de commande (sauf versions électriques) 122
BSA (Système) 165
Caméra de recul (ParkView Rear Backup Camera) 242
Capot moteur 102
Capteur de phares automatiques 73
Capteur de pluie 79
Capucine 104
Cargo space 42
Carrosserie
Conseils pour la bonne préservation de la carrosserie 372
Ceintures de sécurité
Utilisation 181
Cendrier 104
Chaînes à neige 371
Chauffage de parking 93
Chauffage du moteur dès le démarrage (sauf versions électriques) 205
Chauffage et ventilation 83
Chronotachygraphe 111
Clés
Clé avec télécommande 24
Clé électronique 24
Cloison arrière 104
Codes moteur 380
Combiné de bord 117
Commandes
Tableau récapitulatif des touches graphiques sur l'écran 457
Compartiment au-dessus de la cabine 104
Compartiment de rangement cabine 104
Compartiment réfrigéré 104

Compartiment sous le siège côté passager 104
Compartiment vide-poches 104
Compartiments de rangement des portes 104
Compte-tours 117
Conditions d'utilisation 267
Conduite sur routes glissantes (versions électriques) 309
Conseils de conduite (versions électriques) 309
Conseils pour le chargement 308
Consommation de carburant 419
Contrôle des niveaux 358
Contrôle et rétablissement de la pression 345
Cruise control (Régulation de la vitesse) 228
Dead Lock (dispositif) 34
Déblocage d'urgence du câble de recharge (versions électriques) 304
Débranchement de la batterie (sectionneur) (sauf versions électriques) 319
Démarrage avec batterie d'appoint (sauf versions électriques) 347
Démarrage avec batterie d'appoint (versions électriques) 348
Démarrage de secours (sauf versions électriques) 347
Démarrage de secours (versions électriques) 348
Démarrage du moteur (sauf versions électriques) 205
Démarrage du moteur (versions électriques) 207
Démarrage par manœuvres à inertie (sauf versions électriques) 347
Démarrage par manœuvres à inertie (versions électriques) 348
Désactivation manuelle de l'airbag frontal et latéral 195
Déverrouillage du levier de la boîte de vitesses automatique 351
Diffuseurs d'air 81
Digital Rear View Mirror (rétroviseur numérique) 70
Dimensions 396
Direction 390
Dispositif de démarrage 28
Dispositions pour le traitement du véhicule en fin de cycle 420
Données d'identification 378
Drive Mode (fonction) 223
Éclairage du parcours (dispositif) 73
Économie de carburant 267
Écran (sauf versions électriques) 122
Écran (versions électriques) 125
EDR Event Data Recorder (Enregistrement des données du véhicule) 201
Embrayage 387
Émissions de CO_2 419
En cas d'accident (versions électriques) 322
Enfants (transport en toute sécurité)
Montage des sièges enfants 186
Normes de sécurité 186
Sièges pour enfants 186
Entretien - contrôles périodiques 357
EPB (frein de stationnement électrique) 211
Équipement de recharge 274
Équipements intérieurs 104, 375
ESC (système) 160
Essuie / lave-glace avant 79
Essuie-glace 368
Extinction du moteur (sauf versions électriques) 205
Feux de croisement 73
Feux de détresse 322
Feux de jour 73

Feux de plaque 333
Feux de position 73
Feux de position latéraux 333
Feux de route 73
Feux de route automatiques 73
Feux de stationnement 73
Feux éteints 73
Feux extérieurs 73
Filtre à air 364
Filtre à particules DPF 113
Filtre à pollen 364
Fluides et lubrifiants 415
Fonction ECO 227
Fonctions de recharge (versions électriques) 304
Frein de stationnement (sauf versions électriques) 211
Freins caractéristiques 389
Fusibles (remplacement) 340

Géométrie des roues 392
Gicleurs 368
Groupes optiques avant 333
GSI (Gear Shift Indicator) 122

HBA (système) 160
Hill Descent 160
Hill Holder (système) 160
Huile moteur 358

Inactivité prolongée du véhicule 318
Indicateur de niveau de carburant 117
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 117
Indicateurs de direction 73
Instruments de bord 117
Intelligent Speed Assist 246
Interrupteur de coupure du carburant du chauffage supplémentaire autonome 350
Interrupteur inertiel de sécurité (versions électriques) 348

Jantes et pneus 392

Kit de réparation rapide des pneus Fix&Go 345

Lave-phares 79
Lève-vitres 101
Liquide de direction assistée 358
Liquide des freins 358
Liquide du circuit de refroidissement du moteur 358
Liquide lave-glace/lave-lunette arrière 358

Marquage des bouteilles 383
Marquage du châssis 383
Marquage moteur 383
Menu principal (sauf versions électriques) 122
MODE « eBraking » (Freinage régénératif) 308
Mode « eCoasting » (versions électriques) 307
Mode de fonctionnement 19
Modes de recharge 278
Montage du siège enfant ISOFIX sur les sièges du véhicule 190
Moteur 383
MSR (Système) 159

Nettoyage des glaces 79

Pare-soleil 104
Park Assist (système) (Aide arrière au stationnement) 232
Park Brake (Frein de stationnement électrique) 211
Plafonnier arrière (remplacement d'une ampoule) 339
Plafonnier avant (remplacement d'une ampoule) 339
Plafonniers 77
Plaquette d'identification de la peinture de la carrosserie 383
Plaquette récapitulative des données d'identification 383
Plate-forme arrière 34
Plate-forme mobile 34
Pneus 392

Pneus neige 371
Poids et masses 409
Porte arrière à deux battants 34
Porte coulissante 34
Porte-bagages 111
Portes 34
Porte-skis 111
Pré-équipement pour le montage d'un siège enfant Isofix 190
Pression de gonflage 392
Prestations 406
Prétensionneurs 184
Principe de fonctionnement (versions électriques) 16
Prise de courant 104
Procédure de gonflage 345
Procédure de recharge depuis une borne de recharge publique (AC) (versions électriques) 298
Procédure de recharge domestique rapide depuis Wallbox (versions électriques) 297
Protection de l'environnement . . . 113
Pupitre 104
Ravitaillement du véhicule 269
Ravitaillements 412
Recharge en courant alternatif (AC) domestique (versions électriques) 293
Recharge Mode 4 (versions électriques) 301
Réglage ralenti moteur (Engine Idle Preset) 231
Remorquage du véhicule (sauf versions électriques) 353
Remorquage du véhicule (versions électriques) 354
Remplacement de la bombe aérosol 345
Remplacement des balais d'essuie-glace 368
Remplacement d'une ampoule 329
Remplacement d'une ampoule extérieure 333
Clignotants 333
Feux antibrouillard 333
Feux de croisement 333
Feux de position 333
Feux de route 333
Remplacement d'une ampoule intérieure 339
Remplacement d'une roue 341
Rétroviseurs 70
Revêtements en plastique à la base du siège 42
Rim protector 392
Roue de secours 392
Roues 392
Roues et pneus 369
Safe Hold (Frein de stationnement automatique) 211
Sentry Key® (protection antivol, anti-démarrage électronique) 30
Services connectés 528
Side bag (airbags latéraux) 195
Siège à base pivotante 42
Siège amorti 42
Siège pivotant avec ceinture de sécurité 42
Sièges 42
Sièges (version Panorama) 42
Sièges (versions Combi) 42
Sièges avec accoudoirs réglables 42
Sièges enfants Isofix (pré-équipement de montage)
Montage du siège enfant sur les sièges du véhicule 190
Soulèvement du véhicule 369
Sources d'alimentation utilisables (versions électriques) 278
Speed block (limiteur fixe de la vitesse) 232
Speed Limiter (limiteur de vitesse) 227
Style de conduite 267
Support multifonction 104
Suspensions 388

Système ABS 159
Système Active ParkSense (Automatic Park Assist) 237
Système ASR 160
Système Attention Assist 168
Système audio 428
Système BSA 165
Système Co-Driver avec Stop&Go
Adaptive Cruise Control avec Stop&Go 255
Traffic Jam Assist 263
Système Cross Wind Assist (CWA) 180
Système de chauffage et de ventilation 84
Système de coupure du carburant 351
Système de protection supplémentaire (SRS) - AIRBAGS 195
Système de surveillance de la pression des pneus 169
Système EOBD 116
Système HBA (Hydraulic Brake Assist) 160
Système Hill Descent 160
Système Hill Holder 160
SYSTÈME iTPMS (Indirect Tyre Pressure Monitoring System) 169
Système MSR 160
Système multimédia 457
SYSTÈME SBR Seat Belt Reminder (détection de ceinture de sécurité non bouclée) 182
Système Start&Stop 224
Système Traction Plus 164
Systèmes d'aide à la conduite 165
Tablette rabattable sur la banquette 42, 104
Tablette/pupitre 104
Tachymètre 117
Témoins et messages 134
Tractage de remorque 311
Tractage de remorque (versions électriques) 318
Traffic Sign Recognition (Reconnaissance de la signalisation routière) 244
Transmission 387
Transport d'animaux (versions électriques) 309
Transport de passagers (versions électriques) 309
Tuyaux en caoutchouc 376
Utilisation du véhicule dans des conditions sévères 357
Version de carrosserie 380
Vide-poches muni de serrure 104
Vide-poches supérieur 104
Vitre latérale coulissante 34
Volant 69

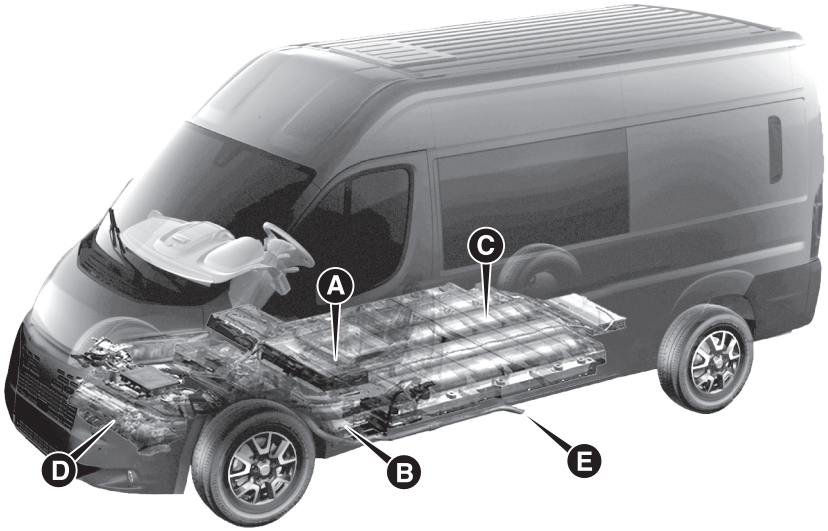

H2
Hydrogen
H2

HYDROGÈNE

Cette section contient toutes les informations nécessaires sur la version hydrogène.
Quand cette section se réfère à une visite dans l'atelier, contacter un concessionnaire pour l'entretien des véhicules qui fonctionnent à l'hydrogène.

INFORMATIONS GÉNÉRALES 4
SIÈGES 5
TÉMOINS ET CADRANS 6
ÉCRANS 9
DÉMARRAGE ET UTILISATION 9
SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT 10
SYSTÈME D'ASSISTANCE AU CONDUCTEUR 10
CHARGE 10
CARBURANT 11
CONTRÔLES DU VÉHICULE 13
DÉMARRAGE D'APPOINT 13
DONNÉES DU VÉHICULE 13
REMPLISSAGE 14

INFORMATIONS GÉNÉRALES



F1A9101

A. La pile à combustible est située sous le plancher de l'habitacle – côté conducteur. B. La batterie haute tension est située sous le véhicule - sous la zone des sièges. C. Système du réservoir d'hydrogène situé sous le compartiment de charge. D. Le moteur électrique est situé dans le compartiment moteur. E. Ligne d'échappement de la pile à combustible

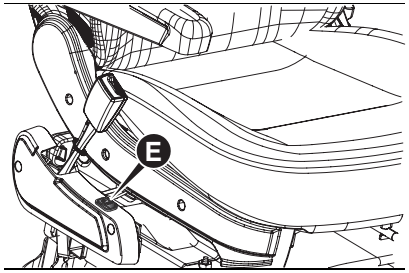
L'hydrogène réagit dans la pile à combustible avec l'oxygène en provenance de l'air ambiant. L'eau, la chaleur et l'énergie électrique sont produites par cette réaction.
L'eau et l'excès d'air sortent par l'échappement, tandis que l'énergie électrique sert à alimenter le moteur électrique et la batterie haute tension.
Le système optimise automatiquement l'utilisation combinée de la batterie haute tension et de la pile à combustible afin de maximiser les performances du véhicule. Cela peut se traduire par des niveaux de charge différents de la batterie haute tension.
De plus, la batterie haute tension peut être rechargée par un port de charge.
L'énergie électrique est également fournie par le freinage régénératif.
Il se peut qu'un bruit de sifflement émane du véhicule en phase de déplacement. Ce phénomène est normal et n'est pas le signe d'un dysfonctionnement.

SIÈGES

SIÈGES

Sièges avant chauffants

(suivant version)



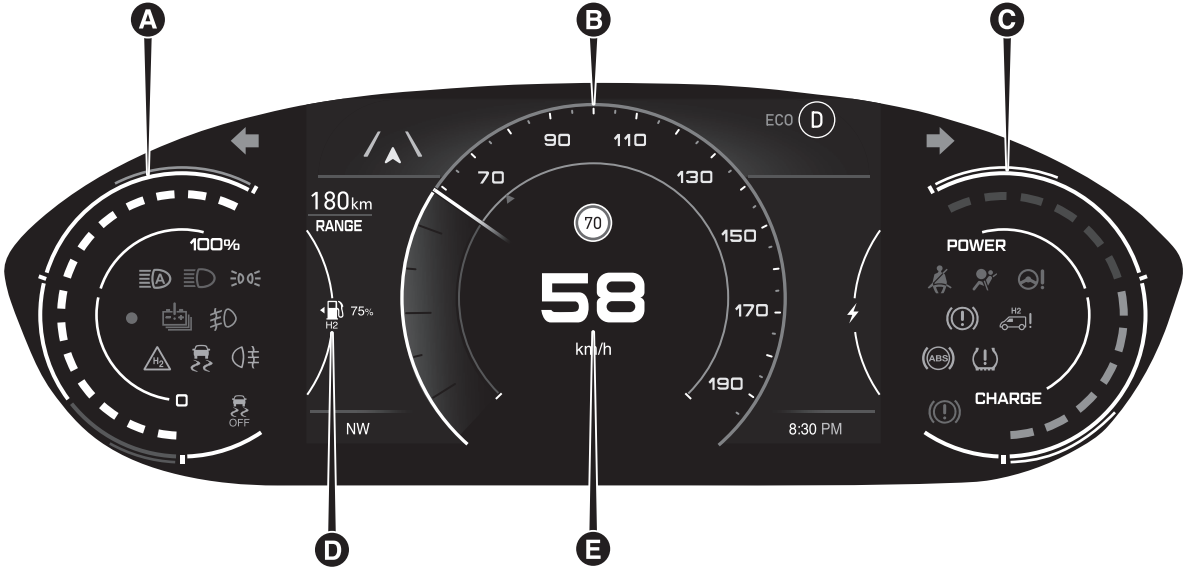
2 F1A9135

Le mode MARCHE/ARRÊT des sièges avant chauffants, suivant version, est commandé par le bouton physique (E) fig. 2 situé sur la partie inférieure de la face interne du siège.

Après avoir mis la clé de contact sur MAR, appuyer sur le bouton (E) pour activer/désactiver la fonction.
IMPORTANT pour préserver la batterie, cette fonction ne peut pas être activée quand le moteur est éteint.

TÉMOINS ET CADRANS

COMBINÉ D'INSTRUMENTS



3 F1A9100

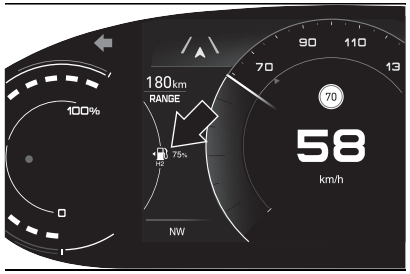
A. Niveau d'hydrogène B. Indicateur du cadran multifonction : indication du tachymètre et du système d'aide à la conduite C. Gestion de l'énergie D. Indication du pourcentage du niveau d'hydrogène E. Tachymètre

JAUGE D'HYDROGÈNE

Indique le niveau d'hydrogène dans le réservoir, fig. 4.

Si la jauge d'hydrogène H_2 est blanche, cela indique la présence d'hydrogène dans le réservoir ; si elle est rouge, cela signifie qu'un ravitaillement doit être effectué immédiatement étant donné qu'il n'y a plus d'hydrogène dans le réservoir ; si elle est jaune, remplir le réservoir dès que possible.

Le symbole s'allume de couleur jaune quand le niveau d'hydrogène est inférieur ou quand d'autres situations exigeant de limiter les performances du véhicule se présentent. Dans ce cas, le véhicule est en mode « Tortue » et ses performances sont limitées.



4 F1A9115

FUITE D'HYDROGÈNE

H_2 s'allume de couleur rouge et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du Centre d'informations du conducteur.

Une fuite d'hydrogène a été détectée.

Ne pas stationner ni déplacer le véhicule à l'intérieur, comme dans un garage ou autres.

1)

ANOMALIE DU SYSTÈME DE LA PILE À COMBUSTIBLE

H_2 s'allume de couleur jaune et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du Centre d'informations du conducteur.

L'autonomie du véhicule est réduite. Pour pouvoir poursuivre le déplacement, la batterie haute tension sera utilisée.

Prendre contact avec un atelier.

ATTENTION

1) *Faire réparer immédiatement la cause du défaut par un atelier.*

TÉMOINS ET MESSAGES

Témoins sur le combiné de bord

Voyant	Signification
 rouge	**Fuite d'hydrogène** Le témoin s'allume et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du Centre d'informations du conducteur. Une fuite d'hydrogène a été détectée.
 ambre	**Dysfonctionnement du système de la pile à combustible** Le témoin s'allume et un message d'avertissement s'affiche sur l'écran du Centre d'informations du conducteur. L'autonomie du véhicule est réduite. Pour pouvoir poursuivre le déplacement, la batterie haute tension sera utilisée. Prendre contact avec un atelier.

Symboles et messages sur l'écran

Voyant	Signification
 rouge	**Niveau d'hydrogène critique** Le témoin s'allume quand il n'y a plus d'hydrogène. Remplir immédiatement le réservoir.
 ambre	**Niveau d'hydrogène bas** Le témoin s'allume quand le niveau d'hydrogène est bas. Remplir le réservoir dès que possible.
 blanc	**Niveau d'hydrogène** Le témoin indique le pourcentage indicatif d'hydrogène présent dans le réservoir.

ÉCRANS

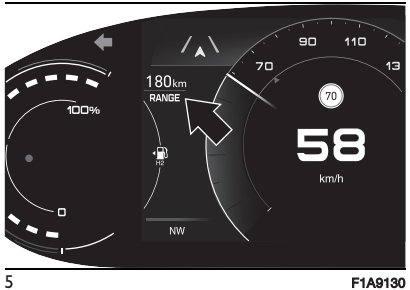
CENTRE D'INFORMATIONS DU CONDUCTEUR

Autonomie combinée

L'autonomie combinée (batterie haute tension et réservoir d'hydrogène) est affichée fig. 5.

L'autonomie est calculée d'après le niveau d'hydrogène actuel, le niveau de charge de la batterie haute tension et la consommation actuelle. L'affichage donne des valeurs moyennes.

Après avoir fait le plein ou le chargement, l'autonomie est automatiquement mise à jour après un bref instant.



5 F1A9130

Menu informations

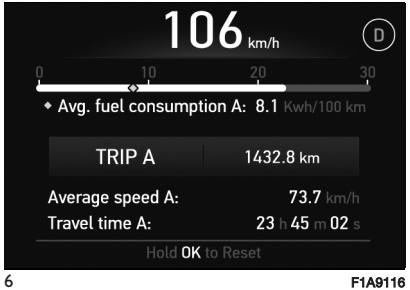
Consommation instantanée

Affichage de la consommation instantanée d'énergie combinée (pile à combustible et batterie haute tension).

Compteur kilométrique

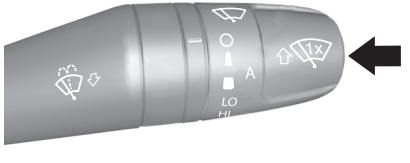
La distance parcourue en tout.

Pages de trajet



6 F1A9116

Pour remettre à zéro un trajet, enfoncer le bouton fig. 7 pendant plus de deux secondes quand le trajet souhaité est affiché.



7 F1A9117

Vitesse moyenne

Affichage de la vitesse moyenne.

Consommation moyenne

Affichage de la consommation moyenne d'énergie combinée (pile à combustible et batterie haute tension). Après une réinitialisation, il débute avec une valeur par défaut.

Compteur kilométrique journalier

La distance enregistrée depuis la réinitialisation.

DÉMARRAGE ET UTILISATION

DÉMARRAGE DU MOTEUR

REMARQUE La température de fonctionnement du véhicule est comprise entre –20 °C et 50 °C.

Le fonctionnement du véhicule est restreint à cette plage de température ambiante. Laisser le véhicule fonctionner à une température inférieure à –10 °C pendant au moins 15 minutes avant de couper le contact.

STATIONNEMENT

REMARQUE Après avoir coupé le contact, il se peut que des bruits émanent du véhicule et que de la vapeur d'eau sorte du système d'échappement pendant au maximum 15 minutes.

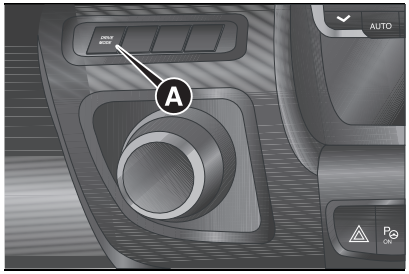
REMARQUE Le ventilateur de refroidissement peut se mettre en marche même si le contact est coupé.

SYSTÈMES D'ENTRAÎNEMENT

MODES DE CONDUITE

Puissance limitée

Si le niveau de charge de la batterie haute tension descend en dessous de 35 %, le système passe en mode de puissance limitée. L'accélération et la vitesse maximale sont alors limitées.



8 F1A1099

Afin d'éviter l'activation du mode de puissance limitée, sélectionner le **mode Eco** lorsque le niveau de charge est inférieur à 35 %.

Pour sélectionner le mode Eco, appuyer sur le bouton (A) fig. 8 sur le combiné de bord.

SYSTÈME D'ASSISTANCE AU CONDUCTEUR

AIDE AU STATIONNEMENT

REMARQUE Si une boule d'attelage est montée sur le véhicule, la zone de détection des capteurs de stationnement est perturbée et ils ne fonctionnent pas correctement. Désactiver l'aide au stationnement à chaque fois qu'une boule d'attelage est fixée au véhicule.

CHARGE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

REMARQUE Si le niveau de charge de la batterie haute tension et le niveau d'hydrogène sont très bas, commencer par recharger la batterie haute tension avant de faire le ravitaillement en hydrogène.

Consommation d'énergie électrique et autonomie

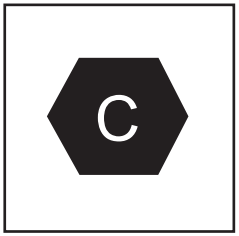
La consommation d'énergie électrique et l'autonomie n'étaient pas disponibles au moment de l'impression.

Pour les valeurs spécifiques au véhicule, consulter le certificat de conformité fourni avec le véhicule et les autres documents d'enregistrement nationaux.

CHARGE

Pour garantir la compatibilité entre la prise et la fiche, différentes étiquettes sont utilisées.

Les étiquettes sont apposées à l'intérieur du volet de la trappe de charge du véhicule. Veiller à brancher uniquement un câble du même type.



9 F1A0717

Prise ou fiche du type 2 utilisée pour la recharge en CA

REMARQUE Le système ne permet pas d'effectuer simultanément un ravitaillement et une recharge du véhicule.

CARBURANT

HYDROGÈNE

H2

Utiliser exclusivement de l'hydrogène conforme aux normes européennes DIN EN 17124, ISO 14687 ou équivalentes.

FUEL TYPE : CHG
MFP : 87.5 MPa (12690 psi)
MFP : 70 MPa (10150 psi)
H2

Une étiquette apposée sur le volet de la trappe de ravitaillement indique le type d'hydrogène autorisé, ainsi que la pression maximale de ravitaillement (**MFP**) et la pression nominale de fonctionnement (**NWP**).

En Europe, les pistolets des pompes de remplissage sont marqués au moyen de ces symboles. N'utiliser que le type de carburant autorisé.

Date d'expiration des réservoirs d'hydrogène

⚠ 2)

DO NOT REFUEL
AFTER YYYY.MM

La date d'expiration des réservoirs d'hydrogène est reportée sur une étiquette apposée sur le volet de la trappe de ravitaillement.

REMPLISSAGE

⚠ 3) 4) 5)

REMARQUE Le système ne permet pas d'effectuer simultanément un ravitaillement et une recharge du véhicule.

REMARQUE Si le ravitaillement du véhicule est impossible, prendre contact avec un atelier.

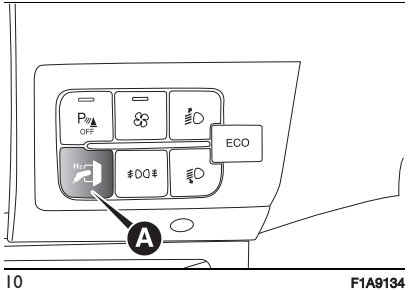
REMARQUE Une fois que le ravitaillement a été autorisé par le système, celui-ci doit être effectué dans les cinq minutes. Si ce délai a expiré, le processus de ravitaillement est annulé. Dans ce cas, fermer le volet de la trappe de ravitaillement et recommencer le processus de ravitaillement.

Avant de faire le plein

Pour commencer à faire le plein, les conditions préalables ci-dessous doivent être remplies :

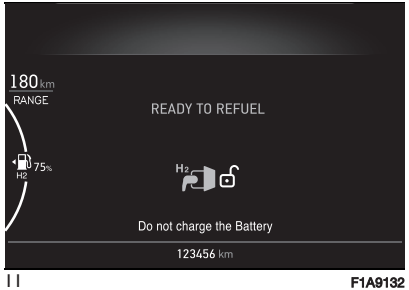
❒ Le contact est coupé.
❒ Le frein de stationnement est serré.
❒ Le sélecteur de vitesse est sur (P).

Remplissage



10 F1A9134

❒ Maintenir le bouton fig. 10 enfoncé. Le système procède à une vérification des conditions préalables. Si le système est prêt, le message suivant s'affiche sur le tableau de bord fig. 11.



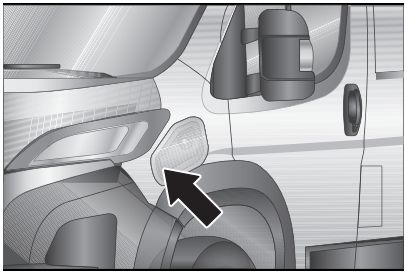
11 F1A9132

Si le système a besoin de temps, le message suivant s'affiche fig. 12.



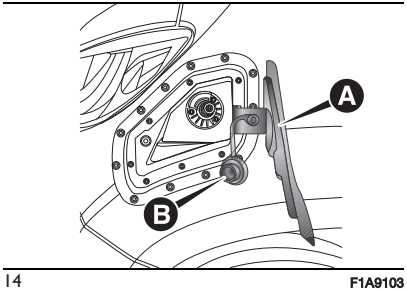
12 F1A9145

Cette opération peut prendre jusqu'à une minute, puis le premier message s'affiche sur le tableau de bord.
Si les conditions préalables sont remplies, la trappe à carburant est alors déverrouillée, un message est affiché dans le centre d'informations du conducteur et un signal sonore est émis.



13 F1A9133

❒ Pour accéder au port de charge, ouvrir le volet de charge (A) fig. 14 en appuyant sur la zone indiquée par la flèche fig. 13.
REMARQUE Si le volet de la trappe de ravitaillement a été refermé par erreur, il faut le rouvrir dans la minute, sinon le processus de remplissage doit être effectué de nouveau.



14 F1A9103

❒ Enlever le bouchon de la trappe à carburant (B) et faire le plein du véhicule en suivant les instructions indiquées par la station-service.
❒ Après le plein, replacer le bouchon de la trappe à carburant et refermer la trappe à carburant jusqu'à ce qu'elle s'enclenche.

ATTENTION

2) *Ne jamais ravitailler les réservoirs d'hydrogène après la date d'expiration indiquée.*
3) *Avant de faire le plein, couper le contact et tout chauffage externe avec chambres de combustion. Lors du remplissage du réservoir, respecter les prescriptions d'utilisation et de sécurité de la station-service.*
4) *Ne jamais ravitailler le véhicule après un accident. Prendre contact avec un atelier.*
5) *Utiliser exclusivement des stations de ravitaillement conformes aux normes de ravitaillement SAE J2601 ou EN 17127.*

CONTRÔLES DU VÉHICULE

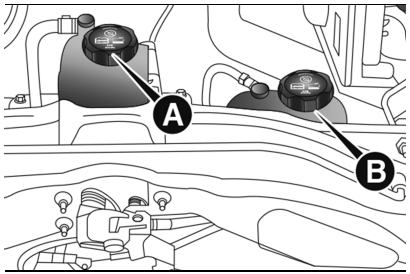
LIQUIDE DE REFROIDISSEMENT DU SYSTÈME DE LA PILE À COMBUSTIBLE

Niveau du liquide de refroidissement - pile à combustible

Si le système de refroidissement est froid, le niveau du liquide de refroidissement doit être supérieur au repère **MIN** ((A) fig. 15).

Si le niveau du liquide de refroidissement est trop bas, contacter un atelier.

1) 2)



15 F1A9131

Niveau du liquide de refroidissement - composants haute tension

3) 2)

Si le système de refroidissement est froid, le niveau du liquide de refroidissement doit être supérieur au repère **MIN** ((B) fig. 15).

Si le niveau du liquide de refroidissement est trop bas, contacter un atelier.

AVERTISSEMENT

1) *Le réservoir de liquide de refroidissement peut contenir des traces d'hydrogène, ce qui est normal. L'utilisation de liquide de refroidissement erroné endommagera gravement le système de la pile à combustible. Seul du personnel d'entretien qualifié est autorisé à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.*

2) *Un niveau de liquide de refroidissement trop bas peut endommager le système de la pile à combustible.*

3) *L'utilisation de liquide de refroidissement erroné endommagera gravement les composants haute tension. Seul du personnel d'entretien qualifié est autorisé à ouvrir le réservoir de liquide de refroidissement et à faire l'appoint de liquide de refroidissement.*

DÉMARRAGE D'APPOINT

Prendre contact avec un atelier.

DONNÉES DU VÉHICULE

CARACTÉRISTIQUES SPÉCIFIQUES DU VÉHICULE À PILE À COMBUSTIBLE

❒ Puissance moteur : 110 kW

❒ Puissance de la pile à combustible : 45 kW

❒ Type de carburant : hydrogène

❒ Quantité de remplissage du réservoir d'hydrogène : 7 kg

❒ Capacité de la batterie haute tension : 11,3 kWh

REMPLISSAGE

Refroidissement de la pile à combustible (litres)

Pour circuit HT : 12 Liquide de refroidissement à base d'éthylène glycol conçu de manière spécifique pour les groupes motopropulseurs constitués d'une pile à combustible.

Pour circuit BT : 12 Mélange d'eau déminéralisée et de liquide 9.55523 ou MS.90032 le produit doit être conforme aux spécifications CUNA NC 956-16, ASTM D 3306.

www.opel.com

Copyright Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim, Allemagne.
Les informations contenues dans ce document sont valables à la date reportée ci-dessous. Opel Automobile GmbH se réserve le droit d'apporter des modifications aux caractéristiques techniques, aux fonctions et à la conception des véhicules en ce qui concerne les informations contenues dans cette publication, ainsi qu'à ce document.
Édition : Février 2024, Opel Automobile GmbH, Rüsselsheim.
Imprimé sur du papier blanchi sans chlore.

OMOVACO2410fr



